This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LC
30
C75
v. 7-8
1900-01

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

BOUGHT WITH THE INCOME
OF THE SAGE ENDOWMENT
FUND GIVEN IN 1891 BY
HENRY WILLIAMS SAGE

Digitized by Google

DATE DUE

INTERLIBRARY LOAN

JUL 2 0 1990 F

RLG

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY

3 1924 092 245 350

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la rédaction : HENRI MAÎTRE

7e ANNÉE — 1900

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

1900

Digitized by Google

362.3520-223
20T

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté du 30 novembre 1899, M. Ch. Schmidt, archiviste du département de l'Yonne, est nommé archiviste aux Archives nationales, en remplacement de M. Max Prinet, démissionnaire.

— Par décret du 31 décembre 1899, M. Maurice Prou, sous-bibliothécaire au Cabinet des Médailles, est nommé professeur de diplomatique à l'École des Chartes.

— Par décret du 12 janvier 1900, M. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur, membre de l'Institut, est promu grand officier dans la Légion d'honneur.

— Par décrets du 24 décembre 1899 et du 12 janvier 1900, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. E. Babelon, membre de l'Institut; Gaidoz, directeur d'études à l'École des Hautes-Études; P. Neveux, sous-bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts.

— Par décret du 15 janvier, M. le vicomte de Grouchy est promu officier de la Légion d'honneur.

— Par arrêté du 12 janvier, M. Ferdinand Lot, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, est nommé maître de conférences d'histoire à l'École pratique des Haute-Études (section des sciences historiques et philologiques), en remplacement de M. Giry, décédé.

— Dans sa séance du 5 janvier, le Conseil municipal de Paris a, sur le rapport de M. J. Labusquière, supprimé l'emploi, devenu vacant par suite du décès de M. le Dr Robinet, de sous-conservateur de la Bibliothèque Saint-Fargeau. MM. Gérard et Beaurepaire, sous-bibliothécaires, ont été nommés bibliothécaires. Nous avons déjà annoncé la création d'un emploi de sous-bibliothécaire aux appointements de 2.400 francs.

— A la suite de la soutenance des thèses qui a eu lieu à l'École

Digitized by Google

des Chartes les 29, 30 et 31 janvier, le Conseil de perfectionnement a dressé l'ordre de classement suivant à soumettre au Ministre de l'Instruction publique pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe :

MM.

1. Calmette (Joseph).
2. Vilnet (Paul).
3. Gauthier (Léon).
4. Gaudin (J.),
5. Besnier (Georges).
6. De Coussemacker (Félix).
7. Boulenger (J.)
8. Guillemot (Etienne).
9. Du Mesnil de Maricourt (André).
10. Flament (Pierre).
11. Poinssotte (Paul).
12. Denis (Paul).
13. Le Chartier de Sédouy.

et hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures :

Dreux (André).
Escoffier (Henri).
Lasalle Serbat (Louis).
Villemsens (Edmond).

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE RAPPORT DU BUDGET DES BEAUX-ARTS POUR 1900

Le rapport présenté par M. Dujardin-Beaumetz, au nom de la Commission du budget de la Chambre des députés, sur le projet de budget des Beaux-Arts pour l'exercice 1900, est un

Digitized by Google

document intéressant qui mérite d'être lu et discuté avec attention. Il n'a qu'un défaut : il est trop éloquent. M. Dujardin-Beaumetz croit qu'il est nécessaire de hausser son style pour parler de l'Art, et, parfois, certaines périodes qu'il a soignées avec amour incitent à une douce gaieté. Extraire ces pages amusantes serait un exercice facile et vain ; mieux vaut nous attacher aux parties intéressantes. M. Dujardin-Beaumetz a écouté ce que disent des amateurs et des conservateurs de musées, il a vu les choses dont il parle. Essayons de résumer ses idées, de les analyser, de les discuter, en nous attachant aux chapitres qui seuls nous intéressent ici, c'est-à-dire les acquisitions d'œuvres d'art, les Musées, la conservation des monuments historiques.

I. Acquisitions et commandes d'œuvres d'art aux artistes vivants.

Chapitre 23. Travaux d'art, décoration d'édifices publics à Paris et dans les départements, 754.000 francs.

Chapitre 24. Achat d'œuvres d'artistes vivants dans les expositions diverses. Bourses de voyage, 246.000 francs. Soit pour les commandes et achats d'art contemporain, la somme de un million.

Les achats aux divers Salons sont faits sous la surveillance d'une commission qui délibère sur les demandes adressées au ministère. Les commandes sont faites directement par le ministre, sans nul contrôle et sous sa responsabilité morale.

Quels sont les achats de l'État ? M. Dujardin-Beaumetz a tracé en quelques pages fort justes les caractères du tableau que l'artiste espère vendre à l'État ; et n'oublions pas que M. Dujardin-Beaumetz est peintre. « Les tableaux de Salon, dit-il, ne sont que rarement d'une vente facile ; le plus souvent, ils ont pour but de forcer par un effort l'attention du public ; l'artiste a été conduit à en exagérer les dimensions, car le Salon rapetisse les toiles, et il faut s'y défendre contre des voisinages dangereux. » L'artiste espère l'acquisition par l'État, comme pis-aller quand l'amateur ne vient pas. « L'acquisition par l'État panserait moralement la blessure [de l'artiste qui n'a pas eu de succès] ; il va vers la direction des Beaux-Arts gravir le calvaire des sollicitations... Combien d'œuvres n'ont-elles été faites qu'en vue d'une acquisition d'État ! » De là, les lacunes du Musée du Luxembourg et les œuvres lamentables qui, dans les musées de province, représentent l'art du XIXe siècle. Mais, depuis quelques années, les achats sont dirigés avec un souci évident de ne prendre que des

Digitized by Google

œuvres dignes de figurer dans des collections publiques, et le Luxembourg s'est transformé. Néanmoins, on sera forcé de solliciter des donations, ou d'acheter aux ventes publiques, quand, plus tard, s'ouvriront au Louvre les salles de la peinture française de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce qui peut donner lieu à de plus vives critiques, ce sont les commandes. Le rapporteur donne la liste des œuvres d'art commandées en 1898 et 1899 : elle est curieuse. Il serait nécessaire d'indiquer, à côté du nom de l'artiste et de la nature de l'œuvre, le lieu auquel l'œuvre est destinée, car il y a des sculptures dont l'utilité nous échappe entièrement. Exemples : statue pierre de Platon, par M. d'Astanières, statue pierre de Virgile par M. Saulo (pour la Sorbonne probablement ?) ; bustes de Buffon, Fr. Boucher, Charles Audran, Ligier Richier, Houdon, Coypel (lequel ?), J.-B. Oudry, François de Troy, Casimir Delavigne, Desportes, d'Alembert, Du Cange (la statue d'Amiens n'est donc point suffisante ?), Robert de Cotte. Pourquoi tous ces bustes rétrospectifs d'hommes illustres ? Veut-on encombrer Versailles de nouveaux faux ? Pourquoi refaire des images de fantaisie pour ces personnages, quand il existe des bustes qu'il suffirait de faire reproduire par de bons moulages ? L'artiste chargé du buste de Robert de Cotte sait-il qu'il en existe un, admirable, qu'il n'a qu'à copier, et bien copier, s'il le peut ? Je sais bien que certaines commandes sont des secours déguisés, je comprends les sentiments de pitié pour des artistes peu heureux, mais il y a un chapitre 25 qui, intitulé *Indemnités et secours (artistes)*, s'élève à 110.000 francs. Et pourquoi ne pas employer l'ingénieux moyen d'achat proposé par le rapporteur ? Il y aurait deux sortes d'achats : 1° les achats d'œuvres dignes de figurer dans les musées, 2° les achats qui consisteraient en subventions à de jeunes artistes *dont on ne prendrait pas les œuvres*, et ainsi « l'on n'encombrerait pas les musées de province d'œuvres de jeunesse ».

II. Musées nationaux.

Les chapitres 33, 34 et 35 comprennent l'ensemble des crédits affectés aux musées nationaux, soit 962.905 francs pour le personnel, les acquisitions d'objets d'art et le matériel. De cette somme, 160.000 francs représentent la subvention de l'État aux musées nationaux pour les « acquisitions d'objets ayant une valeur artistique, archéologlque ou historique ». Mais l'on sait que, depuis la loi du 16 avril 1895, instituant la personnalité

Digitized by Google

civile des musées nationaux, une caisse des musées a été organisée, dotée d'un fonds spécial et que cette subvention annuelle est versée dans cette caisse, accroissant ainsi chaque année le capital et les revenus. Le budget d'achats des Musées nationaux s'élève en réalité à plus de 400.000 francs ; ce qui n'est pas beaucoup, au prix qu'atteignent aujourd'hui les œuvres d'art. Cette caisse est administrée par un comité spécialement nommé à cet effet, et chargé de surveiller les achats ; ce comité n'a été créé que pour cela, mais, en pratique, il tend maintenant à devenir le Comité directeur des Musées nationaux, tenant en tutelle les conservateurs, se substituant au directeur des Musées, qui devient leur intermédiaire. Ceux qui préfèrent la direction de quelques hommes responsables et libres à celle d'un conseil anonyme, ne peuvent que regretter cet accroissement d'influence et de pouvoir.

Musée du Louvre.

Après avoir rappelé les graves dangers d'incendie qui menacent la grande galerie de peinture, par suite du voisinage des bureaux du ministère des colonies et par l'existence d'écuries sous la salle des États (écuries maintenant évacuées), le rapporteur célèbre en termes lyriques la beauté du Louvre et son influence bienfaisante. Il est nécessaire de citer ce passage pour donner une idée des morceaux de bravoure de l'éloquent rapporteur :

« Le Louvre est le plus éloquent plaidoyer en faveur de l'unité de l'art ; il en est même la démonstration par la preuve, puisqu'il offre à l'admiration les merveilles de ciselure, de bijouterie, d'ébénisterie, de céramique, de tous les arts appliqués dans la galerie d'Apollon immédiatement voisine du Salon Carré, où les maîtres de la peinture malgré leurs tendances diverses, chantent ensemble l'hymne auguste du beau.

« Le Louvre accueille le poète, le littérateur, le savant, aussi bien que l'artiste ou l'homme du travail manuel. Il fait oublier au pauvre sa misère, il montre aux riches la supériorité de l'idéal.

« Il répond aussi bien aux pensées du vieillard qu'aux appels et aux espérances de la jeunesse. Il console l'un et soutient l'autre : la *Joconde* parle à tous et les accueille avec son énigmatique et indéfinissable sourire.

« Le Louvre donne surtout aux artisans d'art la confiance qui naît avec l'appui d'un bras fort. Il forge pour eux, et avec eux, l'outil nécessaire à la fixation de leur pensée. Ceux mêmes qui en parcourent

Digitized by Google

les salles sans pouvoir en comprendre encore toutes les beautés laissent apparaître en eux comme une instinctive crainte née de cet admiratif respect que l'on ne rencontre que sous les voûtes mystérieuses des temples où se tient un dieu caché. Ici, c'est le dieu Art, dont le rayonnement les environne. Le Louvre est le lieu de recueillement des croyants du beau, qui, après l'avoir admiré au milieu de la nature, viennent s'entretenir de lui avec les maîtres et apprendre d'eux à les mieux comprendre ».

Après ce préambule, M. D.-B. étudie les améliorations désirées pour le classement et la réorganisation des diverses collections du Louvre. Il faut diviser les différents sujets traités dans le rapport, afin de discuter les opinions plus clairement.

1° *Peinture.* — « Il convient de réunir les peintres d'une même école, de rapprocher le plus souvent les productions d'un même maître ». C'est là un principe définitivement admis maintenant, et qu'il faut réaliser complètement au Louvre. De nombreuses améliorations ont été accomplies. Le classement de la collection de peinture, il y a dix ans, était presque scandaleux: partout la dispersion, l'entassement; les remaniements accomplis dans la grande galerie ont été excellents, la réunion sur les mêmes panneaux de l'œuvre du Titien, de Rubens, de Jordaens, de Rembrandt, de Van Dyck, a été admirablement faite, à la joie de tous ceux qui aiment la peinture, mais il est triste de penser que certaines toiles étaient accrochées si loin du regard, ou reléguées dans des salles annexes, comme les *Quatre évangélistes* de Jordaens. Tout ce reclassement de la grande galerie a été unanimement approuvé; seule, la peinture française reste délaissée et les deux longues galeries Mollien et Denon offrent le spectacle d'un entassement prodigieusement habile; il semble que l'idéal ait été de réaliser une sorte de jeu de patience qui consiste à grouper les cadres de dimensions diverses, de telle manière qu'il n'y ait aucun vide entre eux.

En ce moment, de nouvelles transformations vont nécessiter la réorganisation entière de la grande galerie. La nouvelle salle des États venant d'être décorée afin d'y encastrer la *Galerie de Médicis* de Rubens, tout autour de cette grande salle centrale, dans de petits cabinets discrètement ornés, seront exposées les peintures hollandaises et flamandes, qui trouveront pour la première fois le milieu qui leur convient. Attendons avec confiance cette transformation; mais il y a, au classement méthodique et scientifique de la peinture, deux graves obstacles : le

Digitized by Google

Salon carré et la Salle Lacaze; tant que ces deux salles subsisteront, la réunion des œuvres d'un même maître ne sera que partielle. La suppression du Salon carré heurte un préjugé tenace, des habitudes chères au public; il est commode pour les touristes que certaines toiles soient ainsi désignées par leur place aux admirations conventionnelles et rapides. Mais quel groupement bizarre, et quelle difficulté d'admirer un Mantegna au-dessous d'un Poussin, et encadré par deux Rembrandt! dans dix ans, l'on s'étonnera certainement que l'on ait pu garder si longtemps un tel assemblage. Quel Musée, ayant le bonheur de posséder le *Bossuet* de Rigaud ou le *Richelieu* de Philippe de Champaigne, oserait les placer où ils sont — dans ce Salon carré — si haut, au-dessus des portes? La raison que M. D.-B. oppose à la destruction du Salon Carré, opinion qui est traditionnelle, est celle-ci :

« Il ne saurait être question de déplacer le Salon carré qui doit rester le point de réunion où les différentes écoles font admirer le sommet de leur production. Les salles méthodiques, rationnelles, bien classées, bien disposées pour l'étude, y devraient toutes conduire, comme de lumineux rayons vers le foyer ardent des plus hautes conceptions du génie humain. »

Est-il vrai que les différentes écoles font admirer dans ce salon « le sommet de leur production? » *Thomyris, reine des Scythes*, la *Mise en Croix* sont-ils les plus beaux Rubens du Louvre? L'on peut préférer le *Bon Samaritain* au *Ménage du menuisier ;* et l'*Embarquement pour Cythère* n'y est pas ; par contre, il y a des Carrache, des Valentin, des Guide. Si l'on n'ose point détruire le Salon carré et le transformer en salle de l'école vénitienne, que l'on remanie au moins les toiles, qu'on les dispose par écoles: on évitera ainsi ces heurts et ces voisinages si pénibles.

La répartition des tableaux de la salle Lacaze restera comme un chef-d'œuvre de patience et d'habileté; il n'est point possible de faire tenir autant de tableaux, de joindre si bien les cadres, de les adapter aussi parfaitement. Certes, c'est un chef-d'œuvre, mais ce chef-d'œuvre est un monstre. Le Dr Lacaze avait désiré — seulement — que sa collection restât exposée dans une même salle, mais déjà, certaines toiles anglaises et allemandes ont disparu. C'est bien mal remercier ce délicat amateur, d'avoir si mal disposé ces œuvres exquises qu'il aimait tant. On dit, et il faut l'espérer, que les conservateurs sont disposés à répartir

Digitized by Google

les œuvres flamandes et hollandaises dans les nouvelles salles. Cette mesure excellente nous permettrait de connaître certaines œuvres que l'on peut presque dire inconnues : qui peut se flatter d'avoir jamais vu un certain *Saint Sébastien* de Van Dyck? La salle ainsi dégagée, il resterait l'admirable ensemble de peinture française des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; ceux qui l'aiment seraient heureux de l'admirer plus aisément.

2° *Dessins*. — La collection de dessins du Louvre ne peut être exposée que partiellement. Pour la faire connaître des amateurs, on a eu l'idée excellente d'organiser des expositions temporaires; actuellement, l'on peut admirer des dessins étonnants de Pisanello, et le classement et la décoration de la salle sont d'un goût parfait. En poursuivant cette entreprise, tout ce qui mérite d'être vu sera successivement exposé. Une autre année, ce sera l'œuvre de Bouchardon, par exemple. Il serait nécessaire de créer une véritable salle de travail où l'on pût consulter aisément les volumes où sont conservés les 30.000 dessins du Louvre ; les conservateurs sont toujours à la disposition des travailleurs, mais la difficulté des locaux éloigne certains curieux. Pour ces créations, la place manque; pour agrandir le musée des dessins, il faudrait lui donner les salles du Musée de Marine. Le renvoi du Musée de Marine, qui n'a point sa place au Louvre, est demandé depuis longtemps. Il semble que tout le monde soit d'accord : pourquoi attendre? M. Dujardin-Beaumetz écrit : « Ne serait-il pas possible d'envoyer aux Invalides le très intéressant Musée de Marine, former avec le Musée d'artillerie un Musée spécial d'art militaire? » Si ce rêve se réalisait, les dessins abandonneraient le second étage et laisseraient la place nécessaire à l'accroissement du musée des objets d'art qui étouffe dans les salles étroites et qui doit s'agrandir.

En achevant son rapport sur le Louvre, M. Dujardin-Beaumetz s'étend sur l'état matériel souvent misérable de certaines salles, sur l'état de dégradation des papiers, des plafonds, sur la vétusté du mobilier (il faut dire aussi la *rareté* : il est inconcevable qu'il n'y ait pas de sièges confortables dans la salle Lacaze ou le Salon carré), enfin sur l'insuffisance des gardiens et sur la nécessité d'en accroître le nombre (1).

(1) Au chapitre des théâtres, à propos de l'Opéra, M. Dujardin-Beaumetz écrit :

« J'appelle l'attention de la Chambre sur les dégradations que les intempéries font subir à l'un des chefs-d'œuvre de Carpeaux, je veux parler du

Digitized by Google

Musée de Versailles.

Les pages consacrées par le rapporteur au Musée de Versailles sont parfaites et dignes d'être louées. Il n'y a qu'à les résumer. M. Dujardin-Beaumetz a visité les nouvelles installations du Musée, et a été séduit, comme tout le monde, par le charme de ces salles aménagées avec tant de goût et de mesure. C'est la première fois que peintures, sculptures, décorations, meubles d'un même temps, sont réunis dans un musée et l'ensemble est exquis. « Il n'y a pas en Europe, dit M. Dujardin-Beaumetz, un musée où l'on puisse voir un ensemble aussi complet, dans un milieu plus approprié. » Il serait regrettable que le manque de crédit arrêtât l'achèvement de ces salles du XVIII[e] siècle. Dans la collection de portraits, un reclassement général est commencé; les faux, les copies ridicules faites sous Louis-Philippe sont discrètement remises en magasin, et les peintures anciennes seront successivement réencadrées et disposées avec soin dans l'attique du nord, par séries chronologiques, à partir du XVI[e] siècle. Une salle, destinée à contenir les tableaux de l'histoire contemporaine depuis 1870, est projetée dans l'aile Gabriel : elle est nécessaire. « On fera bien de renoncer définitivement à l'escalier monumental qui y donnait accès : il serait inutile et le Musée a d'autres besoins plus urgents. »

M. Dujardin-Beaumetz s'associe au vœu, mainte fois exprimé, de remeubler les appartements historiques du château :

« Dans le bel ensemble décoratif qu'offre Versailles, le mobilier manque et cette absence cause un regret unanine... Il existe dans les ministères, et aussi au Garde-Meuble, un certain nombre d'objets mobiliers qui... compléteraient heureusement la décoration des galeries de Versailles. Nulle part le mobilier des deux derniers siècles ne serait dans un cadre plus approprié. »

C'est là un projet vivement désiré ; puisse-t-il enfin aboutir!

groupe de la danse ». Le rapporteur demande que la direction des beaux-arts, se souvenant que le groupe appartient à l'Etat, le fasse détacher de la muraille « et transporter au Louvre ». L'opération est relativement facile, ne demande que du soin, et une copie remplacerait l'original dans sa place actuelle. M. Dujardin-Beaumetz oublie que le Louvre possède le plâtre original de Carpeaux, que ce plâtre est supérieur d'exécution, plus achevé que le groupe de pierre de l'Opéra et qu'il serait bien inutile d'avoir deux exemplaires au Louvre. Si le groupe de Carpeaux est gravement altéré (ce qui, en passant, condamne cet art de statues en plein air, exposées à la pluie et à la gelée), il faut lui trouver une place à l'intérieur du monument.

Digitized by Google

car il s'agit de sauver des chefs-d'œuvre du mobilier français des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, enfouis et invisibles dans les magasins du garde-meuble. M. Dujardin-Beaumetz achève le chapitre sur Versailles en réclamant la restauration de la salle de spectacle, aujourd'hui destinée au Sénat, « lorsque l'administration rencontrera un homme de goût et de métier, parfaitement versé dans l'art du XVIII^e^ siècle. » (1)

Musée du Luxembourg.

Le Musée du Luxembourg s'accroît annuellement des achats faits par l'État aux Salons, expositions, et des commandes faites directement aux artistes, comme on l'a vu.

Le rapporteur signale l'état déplorable de son installation, la nécessité de reconstruire un nouveau bâtiment qui soit suffisamment grand pour abriter toutes les œuvres. La difficulté est le choix de l'emplacement.

Musée des arts décoratifs.

La subvention accordée est prise sur le crédit des Écoles d'art décoratif, chapitre 15. Ce Musée, qui n'avait jamais été que provisoirement installé et classé au Palais de l'Industrie, s'est trouvé sans asile, à la démolition du bâtiment. La loi du 12 novembre 1897 a autorisé la société de l'Union centrale des arts décoratifs à créer son Musée dans le pavillon de Marsan. Mais ces locaux sont encombrés par les amas de papiers de la Cour des Comptes; cette administration a refusé de les déménager. Le Musée des arts décoratifs est donc entassé *en caisses* dans des salles libres du pavillon de Marsan. La société possède 1,329,000 francs spécialement affectés à l'organisation du Musée. Cette situation d'un Musée riche et indispensable emballé dans des caisses est ridicule et honteuse pour nous.

Musées de province.

Le chapitre 36 est intitulé ***Musées départementaux et municipaux***, et le crédit affecté s'élève à la somme de 15,000 francs. Cette somme laisse rêveur. Comment l'État peut-il venir en aide à certains Musées de province avec 15,000 francs? Il serait

(1) Le rapporteur signale, en terminant, la nécessité de réunir sous la même direction l'ensemble des objets d'art conservés aux deux Trianons: les ***peintures seules*** relèvent de la conservation de Versailles. C'est une anomalie bizarre.

Digitized by Google

nécessaire de donner des explications sur l'emploi de ce crédit. Le rapporteur exprime des idées justes sur l'état lamentable des Musées de province :

« Il suffit d'avoir visité quelques-uns de nos Musées de province pour comprendre à quel degré des réformes y sont nécessaires, non seulement pour le personnel, mais surtout pour le classement des ouvrages et leur conservation. »

Certes, il n'y a pas un Musée de France bien classé, mais il faudrait dire que l'État les encombre des mauvaises toiles modernes dont il veut se débarrasser, qu'il ne leur envoie que le rebut, ne les aide en rien dans les achats anciens; il faudrait dire aussi que les membres des municipalités ont rarement un goût artistique développé et qu'ils ne s'occupent que des constructions; l'on enfouit des millions à bâtir des palais énormes, œuvres de prix de Rome, inhabitables, incommodes, où les tableaux risquent de s'altérer comme à Lille.

Conservation des monuments historiques. Musées de Cluny et du Trocadéro. Chapitres 39, 40, 41.

1,077,000 francs, telle est la somme proposée pour l'entretien et la restauration des monuments historiques. On sait que depuis quelques années, le service des monuments historiques a été critiqué avec âpreté; le scandale de certaines reconstructions et de certaines restaurations a ému les journalistes. On a émis de bonnes idées sur le respect dû aux vieilles pierres, sur la nécessité d'entretenir plutôt que de reconstruire, et M. Dujardin-Beaumetz exprime ces idées de nouveau : « Il conviendrait peut-être que la commission rappelât à quelques-uns d'entre [les architectes], que les travaux d'entretien ou de restauration ne sont pas des travaux de reconstruction et mît une sourdine à l'imagination créatrice de quelques-uns de ces fonctionnaires. » Mais il faut prendre garde de se laisser entraîner à de poétiques regrets sur le charme des pierres verdies que recouvrent le lierre et la mousse :

« On se prend à regretter que l'on n'ait pas laissé le temps accomplir son œuvre; au moins la nature eût-elle mis sur les pierres écroulées sa pieuse harmonie. Elle eût, en faisant grimper le liseron ou la ronce, sur le mur écroulé, donné l'impression de la vie au milieu des choses mortes... etc. »

Digitized by Google

Nous connaissons les vers du poète :

> Non, le temps n'ôte rien aux choses.
> Plus d'un portique à tort vanté
> Dans ses lentes métamorphoses
> Arrive enfin à la beauté...

Pour M. R. de la Sizeranne, le plus charmant des Musées d'antiquités est un certain jardin de Rome, où les inscriptions disparaissent sous les roses.

Musée de Cluny.

Le Musée de Cluny est sous la dépendance de la Commission des Monuments historiques. Son crédit particulier est de 59.800 francs. Une dizaine de mille francs seulement sont alloués au Directeur pour les achats annuels : c'est tout à fait insuffisant. Les collections du Musée de Cluny sont médiocrement classées pour l'étude; il conviendrait de mettre de l'ordre dans les salles, de suivre un plan précis, de grouper les objets d'art de même nature afin de montrer l'évolution chronologique. Des échanges avec le Louvre seraient utiles, pour la sculpture et la peinture. Quelques peintures françaises seraient mieux à leur place au Louvre, le jour où l'on réorganisera la salle des primitifs français. Enfin, le catalogue indigeste et compact de E. du Sommerard n'a plus sa valeur scientifique et demande à être remplacé par des séries consacrées aux différents arts : céramique, mobilier, orfévrerie, etc.

Musée de sculpture comparée.

Le Musée de sculpture comparée est une création que nous devons à l'opiniâtre persévérance de Viollet-le-Duc; ce qu'il n'avait pu obtenir de Napoléon III, il l'obtint de Jules Ferry (1879). La Commission des Monuments historiques a réalisé une œuvre admirable, d'une utilité inappréciable; ce musée a prouvé la fécondité et la beauté de la sculpture française gothique, que des classiques et des « romanistes » s'obstinaient à railler et à mépriser. Les moulages sont excellents. Pour la période moderne, il n'y a que des spécimens arbitrairement choisis, au hasard ; il faudrait tout au moins mettre à contribution les ressources souvent négligées des magasins de moulages du Louvre et de l'Ecole des Beaux-Arts. Récemment, le Musée s'est enrichi de plâtres provenant du Musée des arts décoratifs. La

Digitized by Google

disposition et l'accroissement du Musée dans deux ailes séparées du Trocadéro empêcheront à jamais le classement méthodique, malheureusement. Le catalogue sommaire, trop ancien, n'est plus au courant. Le catalogue raisonné, qui avait été inauguré avec éclat par le volume de Courajod et F. Marcou consacré aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, est-il continué?

47.250 francs, tel est le crédit particulier du Trocadéro.

III. Administration du Garde-meuble.

Chapitre 52, 247.000 francs. Ce chapitre est parmi les plus intéressants et les plus importants; il mérite une étude attentive.

Le mobilier national, conservé en partie au Garde-Meuble du quai d'Orsay, en partie dispersé dans différentes administrations publiques, se compose de deux parties bien distinctes, comme l'a fort bien expliqué M. Emile Molinier (1) : 1° une collection de tapisseries, de meubles anciens, épaves du mobilier de la couronne et saisies révolutionnaires; 2° un assortiment de mobilier d'utilité pratique.

Pour les meubles anciens, il convient d'examiner la manière ont ils sont conservés, les soins dont ils sont entourés, les usages auxquels ils sont destinés, enfin la possibilité de les voir et de les étudier. Le rapporteur de la commission du budget n'a pas posé la question dans toute son ampleur, mais il a indiqué des remarques fort justes, qu'il est nécessaire d'analyser ou de transcrire intégralement, afin de leur donner encore plus de publicité. Il s'occupe tout d'abord de l'état des meubles que le hasard a fait échouer dans certains ministères :

« Il existe dans nos différents ministères un grand nombre de meubles ayant un intérêt artistique; les uns sont des pièces historiques, d'autres, sans avoir le même caractère, ont une véritable valeur. Certes, je comprends que le cabinet d'un ministre reçoive un mobilier approprié à la fonction de celui qui l'occupe, je comprends également que la décoration des salons de réception soit en rapport avec leur destination; mais que font les meubles d'art disséminés dans les bureaux du ministère et dans les logements des fonctionnaires de tout ordre qui habitent les palais de l'État? Souvent ceux qui en font usage en ignorent le prix. Leur entretien est négligé; les réparations qui deviennent nécessaires à des meubles d'un usage journalier sont faites sans le moindre soin, avec l'inconscience de l'ignorance : on

(1) Émile Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie.* Tome III, *Le Mobilier aux* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles.* Préface.

Digitized by Google

redore les cuivres, on revernit grossièrement les bois, on les rend à tel point méconnaissables qu'il n'est pas rare de les voir défigurés, disloqués, déshonorés, compris dans les ventes faites par le domaine et s'y vendre à vil prix. Il y a là un véritable abus... Un décret a déclaré : « objets de musée », c'est-à-dire ne pouvant être déplacés que par un autre décret, un certain nombre de pièces rares du mobilier national... Il serait nécessaire d'assurer la conservation de nos meubles d'art en faisant procéder à un inventaire de tous les meubles présentant un intérêt artistique et historique, appartenant aux diverses administrations publiques, quelle que soit leur affectation actuelle. »

Pour dresser cet inventaire, M. D.-B. propose la nomination d'une commission possédant des pouvoirs étendus. Grâce au décret signalé plus haut, d'importants résultats ont été obtenus; des meubles ont été exposés dans une salle du Garde-Meuble; ils sont visibles pour le public. Certaines pièces sont entrées au Louvre et dans divers palais nationaux (1). « Il serait souvent sage, dit M. D.-B., de rentrer définitivement dans nos collections la partie du mobilier qui a un caractère quelconque d'art et d'oser meubler nos gouvernants avec un mobilier moderne. » Voilà qui est excellent; l'État doit avoir des meubles de luxe, mais modernes; c'est une fausse conception artistique de décorer les appartements de réception actuels par des tentures du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle. De là, cette manie de l'imitation, du « meuble de style », de la copie, au détriment de l'art contemporain et vivant (2).

Comment les meubles sont-ils conservés par l'administration? On vient de voir de quelle manière on les traite dans les ministères; sont-ils plus en sûreté au Garde-Meuble? un peu plus, seulement. Voyez à ce sujet la préface de M. Émile Molinier. Pour les tapisseries, le plus riche trésor du Garde-Meuble, écoutons les plaintes du rapporteur :

« Les plus graves de tous les périls résident dans l'état lamentable de délabrement d'un grand nombre de pièces dont la trame est usée, où l'on voit d'énormes trous qui s'agrandissent chaque jour en raison du poids de l'étoffe. Si l'on n'avise promptement, le mal sera

(1) C'est grâce aux réclamations formulées dans des articles de MM. A. de Champeaux et Émile Molinier que ces premiers succès ont été obtenus.

(2) Le conservateur du Musée du Luxembourg a eu certes raison de dissimuler par des tentures les murs de la salle de sculpture, mais ce ne sont pas des Gobelins des « Maisons royales » de Louis XIV qui doivent servir de cadre à la sculpture contemporaine, ce sont des Gobelins du XIX^e^ siècle, et si on les trouve laids et peu décoratifs, ce serait une bonne leçon.

Digitized by Google

irréparable, et des tapisseries uniques, au point de vue artistique, et d'une valeur marchande considérable auront disparu... Il y a au Garde-Meuble plus de 250 tapisseries en perdition, absolument hors d'usage. Nous avons aux Gobelins un atelier de rentraiture si apprécié des hommes compétents que l'étranger y fait réparer ses tapisseries. Le crédit dont il dispose est certes insuffisant, mais j'espère que le ministre des beaux-arts, soucieux des intérêts d'art dont il a la garde, nous demandera de l'augmenter. »

Comment voit-on ces séries admirables de Gobelins des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et quand? On les voit quand il plaît aux fonctionnaires du Garde-Meuble de les prêter à des expositions ou à des fêtes. « Il y aurait des précautions à prendre pour le prêt et l'exposition des tapisseries. On a trop longtemps considéré le garde-meuble comme un bien commun, *tout organisateur de fête publique se croyait le droit d'aller frapper à sa porte.* » M. Dujardin-Beaumetz oublie de donner des exemples. En voici :

« Me croira-t-on, écrivait en 1892 M. Jules Guiffrey, si je dis que six panneaux représentant les batailles d'Alexandre décorent le palais du résident français à Madagascar? C'est invraisemblable, c'est inouï. Cependant, rien de plus exact »; et il ajoutait: « Il existe certaines séries de tapisseries qui méritent d'être tenues pour des objets d'art uniques et qui, à ce titre, ne devraient jamais sortir des magasins que pour être exposées avec les plus grandes précautions et sous de sérieuses garanties. A cette catégorie appartient la *Sortie de l'ambassade turque du jardin des Tuileries*, exécutée d'après la peinture de Parrocel. Il n'existe qu'un exemplaire unique de ce panneau. On l'a envoyé à Constantinople, où la salle des fêtes de l'ambassade française se prête aussi mal que possible à l'installation de ce genre de décoration. » (1)

Il faut inventorier les richesses que nous avons, comme le

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, 3^e^ série, t. VIII, p. 4, 1892. Voyez contra : R. de La Sizeranne, *Les prisons de l'art* (*Revue des Deux-Mondes*. 4^e^ période, t. CLVI [1^er^ novembre 1899], p. 133) : « ... On se plaint que quelques-unes des merveilles de la suite des *châteaux* soient envoyées çà et là en Europe pour garnir nos palais d'ambassade. On demande où elles pourraient être mieux et l'on répond : aux Gobelins ou au Louvre. Ce sont là les signes de la plus grande erreur esthétique qui fut jamais. Car, précisément, de les envoyer garnir nos palais d'ambassade, c'est la seule manière que nous ayons d'en jouir. Quelques-uns d'entre nous seulement, dira-t-on... oui, quelques-uns. Mais dans un Musée, qui peut jouir d'une tapisserie? Personne, car l'esthétique d'un ameublement ne s'insinue pas aussi vite dans l'esprit que celle d'un tableau ou d'une statue. »

Digitized by Google

demandait M. Guiffrey, et interdire l'exhibition de certaines séries de tapisseries dans des fêtes, des salons et des expositions. Associons-nous au vœu du rapporteur pour demander que des tapisseries accrochées souvent d'une façon barbare aux châteaux de Pau (115) ou de Compiègne (83) en soient retirées pour être exposées à Versailles.

Il faut qu'il y ait dans cette résidence royale au moins des séries comme celle de l'*Histoire du Roi*, ou celle des *Maisons royales*. Qnand le Louvre possédera un véritable Musée de l'art décoratif moderne, il sera nécessaire que des tapisseries soient tendues dans les salles. Mais il n'est point nécessaire, comme le dit M. D.-B., de créer un nouveau musée de la Tapisserie; le Musée des Gobelins existe déjà.

En terminant, le rapporteur invite le gouvernement à prendre les mesures suivantes en vue d'assurer la conservation des objets d'art du mobilier national :

« 1° Établissement, conjointement par l'administration des beaux-arts et par celle des domaines, de l'inventaire de tous les meubles présentant un intérêt artistique ou historique, appartenant aux diverses administrations publiques, quelle que soit leur affectation actuelle.

2° Interdiction aux administrations qui les détiennent de procéder à aucune modification ou réparation, ou à la vente de ces meubles sans l'intervention du Garde-Meuble;

3° Réunion de ces meubles dans les hôtels ou cabinets des ministres, ou salles de commissions ou de réunions, à l'exclusion des bureaux et appartements du personnel logé. »

G. Brière.

RÉPONSES

210. — Antoine Coutel. — Voyant qu'à cette question de *Turonus*, personne ne répond, je me décide à dire le peu que j'en sais.

Vers le milieu du XVIIe siècle, vivait Antoine Ier de Coutel, qui, de son mariage avec Marie Forget, eut deux fils, Antoine II de

Digitized by Google

Coutel et N... de Coutel; ce dernier eut pour fils Eugène de Coutel Chev. seign. d'Argilly. Antoine II de Coutel, Chev. seign. de Monteaux en Blesois, des Ruez, dans la forêt d'Orléans, de Fouynais (aujourd hui commune de Pernay, Indre-et-Loire) épousa Marie Petiteaux dont il eut trois fils:

1° César-Auguste-Bienvenu de Coutel, chevalier seign. de Monteaux, fils aîné, hérita de dame Catherine Delahaye, femme de Martin Sain, écuyer, seign. de Bois le Comte. Il eut plusieurs démêlés soit avec les religieux de Marmoutiers, soit avec son cousin germain, Eugène de Coutel seign. d'Argilly et un sieur Thimothée Orillard, avocat à Blois. Il semble être mort sans alliance.

2° Marc-Antoine de Coutel, seign. des Ruez, dont voici l'acte baptistaire : « Supplément et cérémonies eu baptême de M. le Chevalier Marc-Antoine, fils de feu Messire Antoine de Coutel, écuyer seigneur de Monteaux, diocèse de Blois, et de noble dame Marie Petiteaux, Gilbert La Janine chirurgien, ayant certifié au s[r] Curé de Monteaux avoir, en raison du péril de mort, et à la prière de la mère baptisé le dit s[r] de Coutel, la nuit entre le 1[er] et le 2 août 1677, parrain Louis Boutet, s. de la Borde, président en l'élection de Tours : marraine Catherine Delahaye, femme de Martin Sain, écuyer seign. de Bois-le-Comte » (*État civil de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire.* Indre-et-Loire, 1699, 18 mai) — Marc-Antoine mourut en 1725 après avoir été enseigne des vaisseaux du roi.

Il eut, vers 1716, un démêlé avec Messire Jules-Paul de Lyonne, abbé de Marmoutiers, qui l'accusait d'avoir injurié et maltraité l'un des terrageurs de l'abbaye nommé Morin; ledit Morin s'étant trouvé dans un champ de M. de Coutel, celui-ci lui aurait demandé pourquoi il avait fait partir ses perdrix, puis l'aurait fait mettre à genoux chapeau et bâton à terre, et avec ce même bâton lui aurait donné des coups dans le dos. D'où procès.

3° Juste-Victor, chevalier de Coutel, seigneur de terres situées en Touraine, et entre autres de Fouynais, céda tous ses droits à son cousin Eugène, seigneur d'Argilly. Comme ses deux autres frères, il ne semble pas s'être marié.

Nous retrouvons Marie Petiteaux, veuve d'Antoine II de Coutel, d'abord vers 1704, comme garde-noble de ses enfants mineurs dans un procès contre Dom Benoist de Mousseau Dauxis, prieur du prieuré de Fontaine-Meslan et messire Mercier de Guilly, prieur commendataire du prieuré de Saint-Nico-

Digitized by Google

las d'Orchaise, à propos des moulins de Lée, Meslan et Panelle, dont les Coutel avaient hérité des Forget par échange avec Gaston d'Orléans en 1647. Nous la voyons ensuite figurer comme marraine, le 9 mai 1708, au baptême de Marie, fille de Jean Voisin et de Anne Gouron; le parrain fut M. Louis Boutet, seigneur de la Borde, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Tours, que nous avons déjà rencontré plus haut, comme parrain de Marc-Antoine. (*État civil de Saint-Cyr-sur-Loire*, 1708, 9 mai).

Eugène de Coutel, appelé parfois le *comte* et aussi le *marquis* d'Argilly habitait tantôt à Paris, rue des Saints-Pères, au faubourg Saint-Germain (*Archives du chât. de Champchevrier;* lettre de M. de Budes de Guébrian, 10 juin 1731), tantôt en Touraine, à sa terre de la Ronde, paroisse de Pernay (*id.*). En rapport avec toute la société du voisinage, il paraît avoir été tout particulièrement lié avec la famille de Champchevrier, car son nom revient souvent soit comme parrain des enfants, soit comme conseil dans les réunions de famille. C'est ce qui explique la présence de ses papiers au château de Champchevrier, ainsi que de sa bibliothèque assez importante et dont chaque volume était marqué sur le titre des lettres D, G, Y, frappées en noir, et qu'il faut peut-être lire : DarGillY? Son cachet, dont on connaît deux exemplaires différents, porte un écu ovale dans un cartouche rocaille d'*azur au lion de...; au chef fasce de gueules et d'argent* (?) *de 10 pièces*; couronne de marquis.

Pour mieux saisir le rapport des différents Coutel entre eux, consulter le tableau ci-dessous :

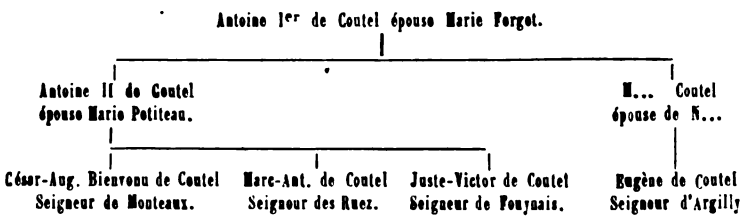

Revenons à Antoine II Coutel et à son petit livre qui est fort rare : *Promenades* | *de Messire* | *Antoine Coutel* | *Chevalier seigneur* | *de Monteaux, des Ruez* | *Fouynais, etc.* | *A Blois* | *Chez Alexis Mœtte, libraire et imprimeur* | *du Roy dans la grand'ruë, au nom de Jésus* | *M. DC.LXXVI.* Il se compose de 206 pages

Digitized by Google

in-12 plus 6 pp. d'avis de l'imprimeur au lecteur et de table, et contient : une préface de l'auteur, des chansons à boire et à danser, des sonnets, des anagrammes, des bouts rimés, des rondeaux, des madrigaux, un caprice, une ode, des élégies, des stances, des acrostiches, et de la prose, le tout en français; à la suite se trouvent plusieurs pièces latines : *Epigrammata — Distica — Næniæ — Epitaphia: Petri Forget* (1); *Erga avunculum suum* (2); *Mariæ Duval* (3) — *Epistola authoris amico suo du Tillet catholica quædam Humanæ vitæ Præcepta.*

On voit qu'Antoine Coutel s'était essayé dans tous les genres. Il mourut à une date qui nous est inconnue, mais avant le 18 mai 1699.

C^te^ Charles de Beaumont.

CHRONIQUE

La Commission du Vieux Paris a reçu. dans sa séance du 18 janvier, communication de la lettre suivante :

« A monsieur le Président de la Commission du Vieux Paris.

« M. le Président,

« La Commission du Vieux Paris a eu plusieurs fois le souci de rechercher, de retrouver, de faire restaurer des sépultures de personsages célèbres.

« J'ai l'honneur de vous en signaler une qui me paraît digne de son attention : celle du conventionnel Le Pelletier de Saint-Fargeau. On sait qu'assassiné pour avoir voté la mort de Louis XVI, le 20 janvier 1793, Le Pelletier fut aussitôt l'objet de la vénération publique; son corps fut transporté au Panthéon, son buste exposé dans toutes les cérémonies publiques.

(1) Pierre Forget, seigneur de Monteaux, de Saugeon, de la Bourotière, mourut le 2 des calendes d'avril 1661.

(2) Daniel Forget, prieur de Saint-Laurent du Motay et seigneur de Meslan, oncle maternel de l'auteur, mort le 4 des nones de novembre 1661.

(3) Marie Duval, femme de Henry de Pathay, seigneur de Claireau, morte le 8 des calendes de novembre 1661.

Digitized by Google

« Peu après, ces excès d'honneur allaient se transformer en indignité. La dépouille mortelle de Le Pelletier était, en 1795, exilée du Panthéon et rendue à sa famille qui la fit inhumer dans son parc de Saint-Fargeau, dont un quartier du XX^e^ arrondissement a gardé le nom. Cette sépulture, quand par la suite le parc fut entièrement loti, devait courir les plus grands risques de destruction. Elle ne disparut pas cependant. Dans son excellente brochure sur l'*Hôtel de Saint-Fargeau à Paris*, M. Charles Sellier renvoie à l'ouvrage de la Bédollière sur *le Nouveau Paris* où il est dit que « cette tombe, jadis isolée, est au Nord-Est du télégraphe, resserrée parmi les habitations qui sont groupées autour d'elle. »

« J'ai eu la curiosité de la rechercher et la bonne fortune de la rencontrer dans un coin de l'enclos du Réservoir de Belleville, rue du Télégraphe, 36, mais dans le plus lamentable état de dégradation.

« J'ai pensé, monsieur le Président, que la Commission du Vieux Paris voudrait porter remède à cette situation, et faire donner pour le moins l'aspect décent auquel a droit toute sépulture à ce petit monument situé sur un point du domaine municipal et qui abrite si imparfaitement les restes d'un homme dont la fin tragique suffirait à assurer le respect à sa mémoire.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de ma respectueuse considération.

FERNAND BOURNON.

~~~ La Société des Études historiques a commencé, il y a peu de temps, la publication d'une bibliothèque de bibliographies critiques dont nous avons déjà, lorsqu'a paru le premier fascicule (1), entretenu nos lecteurs. Depuis, deux nouvelles bibliographies, également remarquables, ont vu le jour : l'une, due à M. Germain Martin, est relative à *l'Industrie en France avant 1789 ;* l'autre, consacrée à *Bossuet,* est l'œuvre de M. Ch. Urbain. Une troisième est sous presse : *Franz Schubert*, par M. H. de Curzon. Enfin, sont en préparation : *La condition des artistes français au* XIX^e^ *siècle*, par A. Hallays; *Les autographes*, par M. Tourneux; *Beaumarchais*, par A. Hallays; *Berlioz*, par H. de Curzon; *Bismarck*, par H. Welschinger; *Histoire de Bordeaux*, par C. Jullian; *Bourdaloue*, par le P. E. Griselle; *La chanson populaire en France,* par J. Tiersot; *Le règne de Charles IV le Bel*, par P. Lehugeur; *Le règne de Charles IX*, par L. Marlet; *Charles-Quint*, par A. Morel-Fatio; *L'affaire du collier,* par Fr. Funck-Brentano; *Les systèmes coloniaux anglais*, par M. Dubois; *La colonisation allemande*, par Pierre Decharme; *La colonisation française en Tunisie*, par M. Ruedel; *Diderot,* par M. Tourneux; *Histoire de la science financière en France*, par G. Martin; *G. Flaubert*, par O. Bouwens;

(1) Fr. Funck-Brentano, *La prise de la Bastille* (voy. *Corresp. hist.*, 1899, p. 245).

Digitized by Google
~~~

La Gaule romaine, par C. Jullian; *Benjamin Godard*, par H. de Curzon; *La guerre de 1870*, par P. Lehautcourt; *E. Hoffmann*, par H. de Curzon; *F. Le Play*, par A. Delaire; *Les lettres de cachet*, par Fr. Funck-Brentano; *Le règne de Louis X le Hutin*, par P. Lehugeur; *Le règne de Louis XI*, par H. Courteault; *Louis XIV*, par G. Lacour-Gayet; *Madagascar au* XVIIe *siècle*, par H. Froidevaux; *P. Mérimée*, par F. Chambon; *Michelet*, par G. Monod; *Mirabeau*, par H. Welschinger; *Molière*, par G. Monval; *Blaise de Monluc*, par P. Courteault; *Mozart*, par H. de Curzon; *Histoire de Paris*, par M. Barroux; *Histoire des Pays-Bas durant leurs soulèvements contre l'Espagne, 1560-1640*, par G. Huet; *Le règne de Philippe le Bel*, par Fr. Funck-Brentano; *Le règne de Philippe le Long*, par Paul Lehugeur; *La reliure*, par M. Tourneux; *J.-J. Rousseau*, par E. Asse; *La Russie économique*, par J. Machat; *Sedaine*, par H. de Curzon; *Le théâtre espagnol*, par A. Morel-Fatio; *Histoire de Valenciennes*, par M. Hénault; *A. de Vigny*, par H. de Curzon; *La formation des villes*, par Fr. Funck-Brentano.

L'idée, extrêmement heureuse, de cette publication revient à M. Frantz Funck-Brentano; notre savant collaborateur a droit à des remerciements et à peut-être plus encore : à de la reconnaissance. Tel sera, sans doute, le sentiment des travailleurs de tout rang, des professeurs, etc., à qui cette bibliothèque de bibliographies critiques rendra de grands services et dont elle économisera le temps, s'il est vrai que, bien souvent, l'établissement de la bibliographie d'un sujet coûte plus de recherches que son étude elle-même.

Le prix de chaque fascicule est fixé à un franc la feuille ou fraction de feuille; les souscriptions à l'ensemble de la collection bénéficient d'une réduction de moitié. C'est à notre collaborateur M. Gaston Duval, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal (1, rue de Sully), que doivent être adressées toutes les communications relatives à la rédaction.

Ouvrages nouveaux :

Dorez (Léon): *La mort de Jacques Grévin;* — Vendôme, impr. Empaytaz, s. d. [1899], in-8°, 4 pp. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*, juin 1899).

La date de la mort de Jacques Grévin était fixée, jusqu'à présent, d'après J.-A. de Thou et Niceron, au 5 novembre 1570. Mais une lettre de Lenormant, le second mari de la veuve de Grévin, à Nicolas Lefèvre, lettre trouvée par M. Dorez dans la collection Dupuy (t. 348, fol. 71) à la Bibliothèque nationale, dit que Grévin « est mort aagé seullement de trente ans, le VIIe jour d'octobre mil Vc soixante et dix. » Cette contradiction s'explique d'autant moins que J.-A. de Thou eut en sa possession la lettre de Lenormant. H. M.

Digitized by Google

Favier (J.) : *Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la Bibliothèque municipale de Nancy;* — Nancy, A. Crépin-Leblond, 1898, in-8°, 794 pp.

Cet ouvrage fait honneur à l'érudit conservateur de la Bibliothèque de Nancy. M. J. Favier a dressé, dans ce volume, le catalogue détaillé de tous les ouvrages, brochures ou plaquettes concernant l'histoire de la Lorraine, qui se trouvent dans la riche bibliothèque municipale de Nancy. Ce catalogue comprend 12.083 numéros. C'est dire l'importance de ce fonds qui constitue une véritable bibliographie de l'histoire lorraine. Chaque volume, brochure ou article est décrit avec la plus minutieuse précision et suivant toutes les règles bibliographiques.

M. J. Favier a divisé son catalogue en plusieurs séries avec subdivisions :

1° *Histoire* (Géographie, histoire proprement dite ; histoire de la noblesse; biographie ; archéologie ; histoire scientifique et littéraire ; bibliographie).

2° *Histoire religieuse* (Histoire des évêchés; synodes diocésains; liturgie ; catéchismes ; pélerinages et reliques ; histoire des ordres religieux ; religions diverses).

3° *Jurisprudence* (Histoire du droit; coutumes; ordonnances; discours de rentrées; procès).

4° *Sciences et Arts.*

5° *Belles Lettres* (Linguistique ; discours ; poésies ; théâtre ; romans-nouvelles).

6° *Appendices* (ouvrages publiés par des Lorrains sur des sujets étrangers à la Lorraine; ouvrages imprimés en Lorraine dont les auteurs et les sujets sont étrangers à la Lorraine).

Ce plan permet de retrouver très facilement une publication quelconque intéressant la Lorraine.

Cependant, nous aurions à formuler une légère critique. N'eût-il pas été préférable de ranger à la fin du catalogue, suivant le plan adopté, toutes les cartes et gravures, au lieu de les classer à la suite des ouvrages imprimés?

Cette observation n'enlève rien à la valeur de ce catalogue et nous souhaitons que les conservateurs de nos bibliothèques provinciales imitent l'exemple de leur confrère de Nancy.

M.

Grandmaison (Louis de) : *Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes*; — Paris, 1899, in-8° de 34 pp. [Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*]

Rendant compte ici même (1), l'an dernier, de la brochure de

(1) Cf. *Correspondance historique et archéologique,* 1898, p. 315.

Digitized by Google

M. Barbier, *Sur le lieu où est né Descartes*, nous disions en terminant que sa théorie, d'ailleurs ingénieuse, manquait de preuves et de documents, sans compter que les Tourangeaux ne se laisseraient point ainsi arracher un de leurs grands hommes. M. de Grandmaison, le jeune et savant archiviste d'Indre-et-Loire, nous les apporte aujourd'hui, ces preuves, fruits de longues et patientes recherches. Mais elles ne sont pas favorables à la théorie de M. Barbier. Après avoir exposé la question, M. de Grandmaison, en quelques lignes fort spirituelles, anéantit les présomptions de M. Barbier en tournant contre lui ses propres arguments. Puis il développe les siens qui sont nombreux et nous semblent irréfutables; le témoignage de Descartes lui-même, son acte de naissance, le témoignage de l'abbé de Marolles. qui écrivait cinquante ans après la mort du philosophe, celui de Baillet, celui de Catherine Descartes, tous à peu près contemporains; une note du XVIII^e^ siècle dans les archives de la Haye, qui indique d'une façon précise la maison où il naquit, maison qui, à cette époque, n'était pas sortie de sa famille, etc. Il résulte de la brochure de M. de Grandmaison que René Descartes est né à la Haye, en Touraine, d'une famille probablement tourangelle, mais ayant de nombreuses attaches et des propriétés en Poitou. C'est là un fait acquis et qui ne nous semble plus discutable.

C^te^ Charles de Beaumont.

Marcel (Pierre) : *Les influences italiennes sur la Renaissance artistique française. Un vulgarisateur : Jean Martin*, Paris, Garnier, s. d. [1899], gr. in-18 jésus, 189 pp.

Jean Martin est un personnage très peu connu, et ce que nous savons sur sa vie se réduit à peu de chose : secrétaire de Maximilien Sforza lorsque ce prince vint vivre en France, puis investi des mêmes fonctions auprès du cardinal Robert de Lenoncourt, il mourut vers 1553. Il a traduit en français divers ouvrages, et, notamment, plusieurs livres traitant d'architecture : c'est surtout par là qu'il est intéressant, car, pour médiocre que soit leur valeur (et M. Pierre Marcel, qui défend avec chaleur la cause de son personnage, est bien obligé de reconnaître que cette valeur est telle), ses traductions ont exercé sur la Renaissance architecturale française une influence indéniable, en ce qu'elles ont mis à la portée des ouvriers d'art des œuvres, latines et italiennes, qu'ils ignoraient encore : l'*Horus Apollo* (la traduction de J. Martin en paraît en 1543), l'*Architecture* de J.-B. Serlio (1545), le *Songe de Poliphile* de Colonna (1546), l'*Architecture* de Vitruve (1547), l'*Architecture* de L.-B. Alberti (1553). Jean Martin mit en français d'autres œuvres encore, mais, celles-ci, littéraires ou philosophiques : le *Pérégrin* de Caviceo (1528 ; c'est son premier travail : encore n'y fait-il guère que revoir la traduction de François d'Assy), le *Roland furieux* de l'Arioste (1544), l'*Arcadie* de

Digitized by Google

Sannazar (1544), les *Azolains de Nature d'Amour* du cardinal Pierre Bembo (1545), l'*Oraison funèbre de François Ier* par Galland (1547), la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond (1551), ou, mieux, l'abrégé que, sous le titre de *Viola animæ*, Sebond avait fait lui-même de sa volumineuse *Théologie*. A chacune de ces œuvres, mais surtout aux traductions de Vitruve, d'Alberti, de Colonna, de Serlio, de l'*Horus Apollo*, M. P. Marcel consacre un chapitre, d'une érudition nourrie et d'une critique avertie : il en décrit les diverses éditions, et passe en revue les problèmes qu'elles soulèvent : par exemple, l'attribution des gravures sur bois (M. P. Marcel en reproduit une demi-douzaine) dont quelques-unes sont illustrées.

Cette étude, qui témoigne de beaucoup de recherches, est accompagnée de pièces justificatives qui n'en ont dû pas moins demander : une bibliographie des ouvrages à consulter sur Martin, où il est seulement à regretter que M. Marcel n'ait pas indiqué à quelles pages de l'auteur cité il faut se reporter pour trouver des références sur Jean Martin; — des listes des principales éditions de l'*Architecture* de Vitruve, de celle d'Alberti, de celle de Serlio, du *Songe de Poliphile*, de l'*Horus Apollo*, du *Pérégrin*, du *Roland furieux*, de l'*Arcadie*, des *Azolains* et de la *Viola animae*.

Une table des matières, qui manque ici, serait nécessaire pour nous permettre de nous retrouver au milieu de tant de richesses. Si M. Marcel publie un jour à nouveau son étude, je lui signale cette lacune, et j'appelle son attention sur les fautes d'impression qui déparent son livre, digne, assurément, d'un meilleur sort.

H. M.

Nolhac (Pierre de) : *Histoire du Château de Versailles*; — 1er fasc., 32 pp. avec grav. et pl.; Paris, Société d'édition artistique, 1899, in-4°.

Nous ne possédons pas encore d'histoire du château de Versailles et ce serait cependant un livre indispensable pour l'histoire de l'art français pendant la période classique. Expliquer la création du palais et ses remaniements successifs, c'est étudier l'histoire de l'art décoratif pendant près de deux siècles, dater les œuvres qui subsistent, les classer, les attribuer, c'est constituer par des spécimens parfaits « un musée complet de la décoration en France. » Depuis de longues années, M. de Nolhac a entrepris d'écrire ce livre qui nous manquait et voici que le 1er fascicule de l'œuvre vient de paraître, plus tôt même qu'on ne l'espérait. Avant d'élever le monument définitif, M. de N. avait publié de nombreuses études préparatoires, où il éclaircissait des séries de problèmes limités. En 1889, l'étude sur *Versailles au temps de Marie-Antoinette*; depuis 1895, la série d'articles de la *Gazette des Beaux-Arts* sur la *Décoration de Versailles au XVIIIe siècle*; l'an dernier, *Le Château de Versailles sous Louis XV*, et

Digitized by Google

l'on sait déjà tout ce que ces livres, écrits « par goût de la précision », ont apporté de documents nouveaux pour l'histoire artistique du château et de renseignements précieux pour l'histoire de la royauté, pour l'intelligence de la vie de la Cour. C'est ainsi, par exemple, que nous connaissons maintenant les noms et les œuvres de ces deux admirables sculpteurs sur bois : Jacques Verberckt, l'auteur des boiseries de la chambre de la Reine et de la chambre de Louis XV, et Antoine Rousseau, qui tailla de 1755 à 1758 les exquis panneaux du Cabinet du Conseil ou Cabinet du Roi; décoration dont on faisait jadis honneur à Robert de Cotte, mort vingt ans auparavant.

Dans ce premier fascicule de l'*Histoire du Château de Versailles*, M. de N. n'étudie que le château de Louis XIII ; mais il est déjà permis de juger par ces premières pages les procédés de travail, la méthode de recherche et d'exposition, l'auteur ayant analysé dans un avant-propos l'ensemble de ses sources, et ayant esquissé à larges traits, dans une introduction, les époques de l'histoire du château, qui devront constituer les divisions du livre. Nous possédons, pour l'histoire de la résidence royale, un ensemble unique de documents et d'une valeur inappréciable. Les archives de l'administration des Bâtiments du Roi de 1664 à 1782, la Correspondance de Colbert à la Bibliothèque Nationale, les papiers de Louvois aux Archives de la Guerre, forment une masse énorme qui n'avait pas encore été méthodiquement explorée. Les documents déjà imprimés, comme les papiers de Colbert édités par Clément, les Comptes des Bâtiments sous Louis XIV édités par Jules Guiffrey, les Mémoires de Dangeau et de Luynes, la description de Blondel, n'avaient jamais été intelligemment utilisés. Mais il y a une autre source, également importante : les œuvres d'art. L'histoire de toutes les transformations du château est racontée par l'image; dessins, peintures, gravures, nous ont laissé les représentations de tous les grands ensembles disparus du parc et des appartements: plans et dessins dans les papiers de Robert de Cotte aux Estampes, plans aux Archives Nationales, gravures d'Israël Silvestre et de Pérelle, dessins de Le Brun et de son atelier, au Louvre, tableaux à Versailles; et ce sont ces documents figurés, dont beaucoup sont inconnus, qui formeront l'illustration du livre.

A quelle date le château de Versailles fut-il élevé, quel était son aspect, quel en fut l'architecte, c'est à ces questions que répond l'auteur dans le premier chapitre. En quelques mots, voici les solutions auxquelles il aboutit par une discussion limpide et claire. C'est en 1624 que Louis XIII désire posséder un rendez-vous de chasse au milieu de ces bois qu'il aimait; en 1626, le château est élevé, car la Cour y séjourne; de 1631 à 1632, le parc est constitué par des achats de terre. Deux seules images, bien insuffisantes: une gravure d'Israël Silvestre de 1652, et un croquis dans les ornements du Plan de Gomboust, de cette même date, nous ont laissé la jolie silhouette

Digitized by Google

bien française de ce petit château de briques et pierre, entouré de fossés et d'un simple parterre; cela est très modeste, c'est bien le « petit château de gentilhomme » dont parle le marquis de Sourches. Enfin, en terminant, M. de N. détruit la légende de Jacques Lemercier, que l'on considérait, depuis Louis-Philippe, comme le créateur du premier Versailles ; rien n'autorise à prononcer son nom ; et l'absence de documents ne nous permet pas d'y substituer un autre, au moins avec certitude.

G. Brière.

Pagel (René) : *Une héroïne noyonnaise: : Catherine Vassent (fin du* XVII^e^ *siècle)* ; — Noyon, impr. H. Copillet, 1899, in-8°, VI-42 pp.

Une jeune domestique de Noyon, Catherine Vassent, ayant, en 1788, tiré d'une fosse d'aisance quatre hommes qui y étaient tombés asphyxiés, reçut les félicitations de plusieurs grands personnages; la municipalité lui décerna une couronne civique, et l'Académie française, un prix de vertu ; les dons et pensions qu'elle reçut dépassèrent 8000 livres, et elle trouva bientôt mari. En 1789, enfin, on érigea sur la place de l'Hôtel-de-Ville un buste de l'héroïne, et des poètes locaux la célébrèrent en vers latins et français. — Cet agréable et piquant récit est gravement accompagné d'une bibliographie, de pièces justificatives et d'un index des noms propres.

H. M.

Raadt (J.-Th. de) : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants (Belgique. — Royaume des Pays-Bas. — Luxembourg. — Allemagne. — France). Recueil historique et héraldique;* — Bruxelles, Schepens, 1899, in-8°.

Le quatrième et dernier fascicule du tome II de cet important ouvrage vient de paraître. M. de Raadt y a apporté sa science et ses soins habituels ; il contient les lettres L. depuis *Luijex* et M. jusqu'à *Muuster*, avec 17 planches de sceaux reproduisant 52 exemplaires, plus deux planches d'armoiries d'après les sceaux composées de 60 écussons. On voit par là que l'auteur tient largement ses promesses. Les reproductions, très sensiblement meilleures que ce qu'elles étaient au début de l'ouvrage, sont maintenant parfaitement nettes.

Ch^t^. de B.

Rohault de Fleury : *Les Saints de la Messe et leurs monuments,* tome VII; — Paris, Motteroz, 1899, grand in-4°, 112 pp., 105 pl. et 31 vignettes dans le texte.

Ce beau volume, digne sous tous les rapports de ses aînés, achève de parler de saint Pierre, puis étudie successivement trois autres apôtres, saint Paul, saint Philippe et saint Jacques mineur. Le sujet est pour ainsi dire épuisé, aussi bien dans le texte, très sobre, mais très circonstancié, que dans les reproductions des monuments, par-

Digitized by Google

faitement gravés, qui sont de trois sortes : églises, sculptures et peintures de toutes époques, depuis les catacombes jusqu'au XV^e^ siécle, limite extrême qui n'est jamais dépassée. En architecture, si le monument est mutilé ou s'il n'est connu que par des dessins tracés à peu près, il y a parfois d'habiles restaurations, qui font bien comprendre l'état primitif. Les miniatures abondent : leur intérêt est double, car elles renseignent à la fois sur l'art et l'iconographie. Présentée de cette façon, l'archéologie devient une étude des plus attrayantes pour tous et la moindre inspection d'une planche apprend beaucoup de choses ignorées et utiles à savoir.

Je loue de nouveau, avec un sincère empressement, dans mon docte ami, le vaillant chrétien, l'écrivain érudit et l'artiste éminent, qui, sous ce triple aspect, nous réjouit depuis si longtemps de ses œuvres originales et fécondes; originales, car elles n'ont pas d'antécédents, et fécondes, parce qu'elles ont pour résultat immédiat d'instruire d'un passé glorieux et d'édifier puissamment ceux qui cherchent dans l'hagiographie la tradition de l'Église.

X. Barbier de Montault.

— **Uzureau** (l'abbé F.) : *Les Filles de la Sagesse devant le Comité révolutionnaire de Cholet*; — Angers, impr. Lachèse, 1899, in-8°, 16 pp. (Extr. de la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*).

Le couvent des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre fut envahi, le 1^er^ février 1794, par les troupes du général Caffin, et les religieuses conduites à la maison d'arrêt de Cholet. Le 6, elles furent interrogées par le Comité révolutionnaire, qui laissa en prison celles âgées de plus de quarante ans et employa les autres au service de l'hôpital. En mars, toutes furent placées à l'hôpital de Nantes, puis à l'hôpital maritime de Brest. En 1797, l'hospice civil de Cholet leur fut confié.

H. M.

Périodiques :

— **Ami (l') des Monuments et des Arts, 1899,** n° 74 : C^te^ R. Mowat, Croix inédite du Musoir au Tréport, pp. 171 à 173, 1 pl. et 2 grav. — Ch. Normand, Une ville antique inédite : Aquae Calidae Colonia ou Hammam R'Ihra (*suite*), pp. 174 à 181 et 2 pl. — Œuvres de l'art public : résolutions du premier Congrès international de l'art public, pp. 181 à 194. — A. Marignan, Le Portail occidental de Notre-Dame de Chartres (*fin*), pp. 195 à 203 et 1 pl. — G. Brière, Une vue inédite de la cour de la Sainte-Chapelle de Paris, [dessin à la plume par Étienne Martellange, conservé au Cabinet des Estampes et représentant la Sainte-Chapelle vers 1630], pp. 204-205 et 1 pl. — Eug. Müntz, Le collège des Bernardins à Paris et les artistes parisiens du XIV^e^ siècle, pp. 206 à 211 et 1 pl. — Visite des Amis des

Digitized by Google

Monuments aux chantiers de la reconstitution du « Vieux-Paris », pp. 211 à 218 et 2 pl. — L'archéologie et les arts au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, pp. 218 à 220. — Tocilescu, Découverte d'une ville romaine en Roumanie, p. 221. — Les premières nouvelles de la découverte de Babylone, d'après la correspondance de l'explorateur Robert Koldewey, pp. 222-223. — La mission de la délégation municipale parisienne de l'art public en Belgique et la physionomie artistique de Paris, pp. 228 à 232. — Ch. Normand, Une salle éginétique à la glyptothèque de Munich, p. 232 et 1 héliograv. — Du même, Le 300e anniversaire de la naissance d'A. Van Dyck, pp. 233 à 248 et 1 pl.

~~~ **Bulletin de la Société des amis des arts du département de l'Eure**, XIV, 1898 : L'abbé F. Blanquart, La chapelle de Gaillon et les fresques d'Andrea Solario, pp. 28 à 53 et 4 pl. — L. Régnier, le prieuré d'Heudreville-sur-Avre, pp. 54 à 58 et 2 pl.

~~~ **Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine**, 1899, n° 4 : L'abbé L. A. Bossebœuf, Comptes royaux inédits (*fin*), pp. 255 à 262. — Salmon de Maison-Rouge, Souvenirs intimes de Balzac en Touraine, pp. 262 à 267. — H. Grimaud, Les auteurs chinonais du XVIIe siècle, pp. 268 à 277. — X..., A travers la Touraine, pp. 278 à 280. — L'abbé L.-A. Bossebœuf, L'abbaye bénédictine de Bois-Aubry (*fin*), pp. 281 à 304. — Mémoires d'un bourreau au XVIIIe siècle, pp. 305 à 309. — Les Arts en Touraine, pp. 309 à 312.

~~~ **Carnet historique et littéraire**, 1899, n° 10 : Carnet de campagne du duc de Saint-Simon (1808-1809) [Henri-Jean-Victor, duc de Saint-Simon, était alors chef d'escadron de chasseurs], pp. 241 à 255. — Lettre de Thomas Corneille [sans date : demande à la Comédie-Française sept cents francs qui lui restent dus pour les représentations de *Circé*], p. 256; de Beaumarchais [janvier et février 1783 : au sujet d'une représentation des *Deux Amis* à la Cour], pp. 257-258; de Fabre d'Eglantine [janvier 1790 : demande que le *Philinte de Molière* ou la *Suite du Misanthrope* entre en répétition], p. 258; de Collin d'Harleville [décembre 1789 : demande à la Comédie-Française de représenter les *Châteaux en Espagne*, faute de quoi il fera imprimer sa pièce; il lui fut répondu qu'il le pouvait; — sans date : lettre à Picard sur le succès d'une de ses pièces], pp. 258 à 261; de M.-J. de Chénier [décembre 1789 : demande à la Comédie-Française de jouer plus souvent *Charles IX* et de mettre *Henri VIII* en répétitions], p. 261; de Buffon [9 septembre 1787], pp. 261 à 263; de J.-B. Rousseau [à l'abbé d'Olivet, 17 mars 1736], pp. 263-264; de Casimir Delavigne [au colonel de Brack, 20 février 1826 : impressions d'Italie], pp. 264-265; de Chateaubriand [juin 1821 : sur la route de Francfort], p. 265; du vte de Bonald [27 septembre 1830 : demande

Digitized by Google
~~~

protection pour son fils (1) et pour lui-même], pp. 266-267; de Berryer [sans date (1842?) : il recommande le comte de Cambacérès aux électeurs de Saint-Quentin], pp. 267-268; de Victor Hugo [à Xavier Aubryet, pour le féliciter sur son ouvrage les *Jugements nouveaux*; au général de Brack], pp. 268-269; de A. Comte [2 janvier 1830 : à Cuvier, en lui adressant le discours d'ouverture du *Cours de philosophie positive*], p. 269; de Chevreul [à Cuvier, sur l'administration du Muséum d'histoire naturelle], pp. 270-271; de Barbey d'Aurevilly [à Xavier Aubryet: proteste de son amitié, le remercie de lui avoir dédié un livre, lui demande un article sur ses *Prophètes du passé*], pp. 271 à 273: de Baudelaire à sa mère [15 novembre 1858], pp. 273-274; de Renan [6 mai 1860 : à X. Aubryet, sur les *Jugements nouveaux*], p. 274; de Flaubert [au même : mépris des critiques en général, et des « attaques du sieur de Pontmartin » en particulier], pp. 274-275; de Jules Simon [1860; au même : pour le remercier d'un article paru dans l'*Artiste* sur la *Religion naturelle* : « Je ne crois pas à la vérité historique du christianisme; et cela ne m'empêche pas d'admirer beaucoup le christianisme, d'enseigner la plupart de ses doctrines et de m'en trouver très heureux »], pp. 275-276; de V. Cousin [sur l'Ecole normale primaire supérieure de Versailles], p. 276. — Wolfe Tone, Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française [*fin* : effets, à Béthune et à Saint-Omer, du retour de Napoléon de l'île d'Elbe; jugement sur Waterloo; le drapeau blanc hissé à Bayonne; Wolfe Tone donne sa démission et rentre à Paris; il part en 1866 pour New-York et prend du service dans l'armée américaine], pp. 277 à 297. — C. d'Arjuzon, Joseph Bonaparte et le premier exil de M^me^ de Staël [d'après les *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*], pp. 298 à 300. — C^te^ Ch. de Beaumont, Une lettre de M^me^ de Maintenon [9 août 1684 : à son cousin M. de Villette, dont la fille, M^me^ de Caylus, avait été enlevée par M^me^ de Maintenon en 1681 pour être convertie au catholicisme], pp. 300 à 303. — Un cirque dans une École de médecine [à Montpellier, en l'an X], pp. 303-304. — Une chanson-réclame : « Manière de préparer le caffé » [sans date], pp. 303 à 307. — Une réclame de dentiste en 1802, pp. 308-309. — Souvenirs de Jouslin de La Salle sur le Théâtre-Français [*suite* : voyage de la Comédie-Française à Fontainebleau, en 1835], pp. 310 à 320.

N° 11 : L^t^ colonel de Coutencin, Le général Bourbaki [notice biographique], pp. 321 à 337. — R. Bittard des Portes, Les campagnes de la Restauration : expédition de Blidah (23 juillet 1830), pp. 338 à 343. — Duc de Fezensac, Le divorce de Napoléon et l'abbé de Montesquiou [lettre de l'abbé de Montesquiou, 22 décembre 1809, racontant la séparation de l'Empereur et de Joséphine], pp. 344 à 348.

(1). Sur Victor de Bonald, voy. *Corresp. hist. et archéol.*, 1899, p. 177.

Digitized by Google

— Une ascension aérostatique en 1785 [à Lille, par Blanchard et le chevalier de Lespinard], pp. 348 à 351. — G. Roberti, Encore un appel à la désertion en 1793 [adressé par le roi de Sardaigne aux troupes françaises, mais non distribué], pp. 351-352. — Lettre de Rouland, pp. 352 à 354. — Lettre du poète Turgot [16 juin 1786 : demande à être nommé sous-gouverneur du Dauphin], pp. 357-358. — Lettre du vice-amiral d'Estaing au ministre de la marine Dalbarade [18 pluviôse an II : lettre de recommandation], pp. 358-359. — Cte Fleury, Les journées de brumaire [récit des préparatifs du coup d'État et de la journée du 19 brumaire], pp. 390 à 389. — Souvenirs de Jouslin de La Salle sur le Théâtre-Français [*suite :* anecdotes sur Desmousseaux, qui « était à la fois secrétaire-adjoint, second souffleur, archiviste, et examinateur des manuscrits déposés au théâtre » ; sur Vachette, chef de la claque ; sur les figurantes ; sur Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin], pp. 390 à 400.

H. M.

— **Chronique des arts**, 1899, nos 34 à 38 : M. Furcy-Raynaud, Deux lettres inédites de Chardin à M. d'Angiviller. — Du même, A propos d'un tableau de Debucourt. — L. Dimier, Les impostures de Lenoir ; les vitraux de la chapelle de Vincennes. — M. Furcy-Raynaud, Pièces inédites relatives à Roslin [peintre, 1753].

— **Nouvelle revue rétrospective**, 1899, no 66 : Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823) (*suite*), pp. 361 à 384. — Campagne de l'an II, journal du conscrit Pierre Delaporte (*fin*), pp. 385 à 417. — Les otages de Louis XVI, pp. 418 à 424. — Trois lettres du marquis de Villette (1789-92), pp. 424 à 430. — Mlle de Bourbon-Conti institutrice (1795), pp. 431-432.

— **Revue critique d'histoire et de littérature**, 1899, nos 1 à 26 (janvier à juin) : *La lettre I du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Frédéric Godefroy [compte-rendu par A. Delboulle], pp. 11 à 13. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. VI [E. Bourciez], pp. 13 à 16. — *Inventaire sommaire des Archives historiques du ministère de la guerre*, 1er fascicule [A. Chuquet], pp. 17 à 19. — *Onze ans d'émigration, Mémoires du chevalier Blondin d'Abancourt ; Souvenirs du comte de Semallé, page de Louis XVI ; Mémoires du général baron Desvernois* [A. C.], pp. 19 à 23. — H. Thirria, *La marquise de Crenay* [Ch. Seignobos], p. 25. — *La loi salique*, éd. par H. Geffcken [H. Pirenne], p. 83. — R. de Maulde de la Clavière, *Les femmes de la Renaissance* [H. Hauser], pp. 83 à 87. — *Poètes carolingiens*, publ. par L. Traube, t. III [P. Lejay], pp. 99 à 101. — Dieulafoy, *Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au* XIIIe *siècle* [J.-B. Cha-

Digitized by Google

bot], pp. 103 à 105. — R. Rœricht, *Histoire des croisades* (*Geschichte der Kreuzzüge im Umriss*) [N. Jorga], pp. 105-106. — A. Cartellieri, *Philipp II August, könig von Frankreich* [N. Jorga], p. 106. — A. Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr* [R. Rozières], pp. 112 à 114. — *Le dix-huitième siècle; les mœurs, les arts, les idées : récits et témoignages contemporains* [H. de Curzon], pp. 114-115. — Jos.-André Guiot de Rouen, *Les trois siècles palinodiques, ou Histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc.*, publ. par A. Tougard [A. Delboulle], pp. 128 à 130. — A. Lichtenberger, *Le Socialisme et la Révolution française* [A. Espinas], pp. 130 à 136. — *Mémoires du comte de Moré* (*1758-1837*) [A. Chuquet], pp. 158-159. — Massillon Rouvet, *Liberté conquise ou Les franchises municipales* [H. de Curzon], pp. 159-160. — F. Masson, *Joséphine de Beauharnais* [A. Chuquet], pp. 191 à 193. — *Un général de l'armée d'Italie : Sérurier* [A. Chuquet], pp. 193 à 195. — Comte Boppe, *Les Espagnols à la Grande Armée* [A. Chuquet], pp. 196-197. — E. Mayer, *Histoire constitutionnelle de la France et de l'Allemagne du* IV^e^ *au* XIV^e^ *siècle* [J. Flach], pp. 226 à 232. — *Histoire d'Auvergne* du chanoine Pierre Audigier, t. I [H. Hauser], pp. 261-262. — M. de Belleval, *Les fils de Henri II : François II* [H. Hauser], p. 268. — *La France au milieu du* XVIII^e^ *siècle* (*1747-1757*), Extraits du journal d'Argenson, publ. par Brette [G. Pariset], pp. 348-349. — Th. Ludwig, *Les princes possessionnés en Alsace* [R.], pp. 350 à 356. — L. Lallemand, *La Révolution et les pauvres* [L.-H. Labande], pp. 356-357. — O. Cartellieri, *Suger, abbé de Saint-Denis (1081-1151)* [N. Jorga], p. 384. — L. de la Brière, *Madame Louise de France* [G. Pariset], p. 391. — A. Babeau, *Les Anglais en France après la paix d'Amiens* [G. Pariset], pp. 392-393. — Jacob-Nicolas Moreau, *Mes Souvenirs*, publ. par C. Hermelin [R. Rosières], pp. 415-416. — D^r^ Robinet, Ad. Robert et J. Le Chapelain, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire* [A. Chuquet], pp. 430 à 436. — H. Houssaye, *Waterloo* [S. Reinach], pp. 442 à 459. — Frédéric le Grand, *Correspondance inédite avec le maréchal de Grumbkow et le président de Maupertuis* [de Crue], pp. 468 à 471. — Ed. Gachot, *La deuxième campagne d'Italie* (*1800*) [G. Pariset], pp. 473-474. — A. Marignan, *Louis Courajod : I. Les temps francs* [Em. Male], pp. 492 à 494. — Ch. Garrisson, *Théophile et Paul de Viau* [R. Rosières], pp. 498-499. — E. Rodocanachi, *Les derniers temps du siège de la Rochelle* (*1628*), *relation du nonce apostolique* [H. Hauser], p. 512.

— **Revue de l'art ancien et moderne**, 1899, n° 32. : E. Babelon, La collection Pauvert de La Chapelle au Cabinet des médailles, pp. 372 à 382 et grav. — L. de Fourcaud, Jean-Baptiste Siméon Chardin, pp. 383 à 418, 6 pl. et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français de

Digitized by Google

juillet au commencement d'octobre 1899.

N° 33 J. Guiffrey, Les Boucher des Gobelins, pp. 433 à 439, pl. et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques étrangers d'avril à novembre 1899.

Revue d'histoire littéraire de la France, 1899, n° 4 : J. Bédier, Chateaubriand en Amérique, vérité et fiction, pp. 501 à 532. — Paul d'Estrée, Un autographe inédit de Jean-Jacques Rousseau, pp. 533 à 536. — M. Souriau, Le roman de Casimir Delavigne, pp. 537 à 570. — P. Toldo, La comédie française de la Renaissance (*suite*), pp. 571 à 608. — P. B., Une question de paternité littéraire : le Rondeau contre Benserade, pp. 609 à 616. — V. Giraud, Contribution à une bibliographie des œuvres de Renan, pp. 617 à 620. — L.-G. Pélissier, Les correspondants du duc de Noailles (lettres inédites de Le Verrier, Renaudot et Valincour), pp. 621 à 636. — Comptes-rendus : M. Tourneux, *Diderot et Catherine II* [G. Lanson], pp. 637 à 641; Ch. Garrisson, *Théophile et Jean de Viau* [R. Radouant], pp. 641 à 643; E. Faguet, *Flaubert*, et Anna Ahlström, *Étude sur la langue de Flaubert* [L. Clément], pp. 643 à 646. — Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, t. I^er^ [L. C.] p. 646.

Revue historique ardennaise, 1899, livr. de septembre à décembre : Numa Albot, Les imprimeurs de Charleville, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, pp. 221 à 263, et 1 pl. — Arthur Chuquet, Le général Thiery de Château-Regnault, pp. 264 à 267. — C.-G. Roland, Le radical *Alis* —, *Als* —, dans la toponymie celtique ardennaise, pp. 267 à 270. — Al. Baudon, La date de la prise de Rethel par le maréchal de Saint-Paul, en 1589, pp. 270 à 272. — Bibliographie et chronique ardennaise, pp. 273 à 284. — M. Hénault, Notes archéologiques sur Sorcy, pp. 285 à 291. — H. Moranvillé, Perception d'une aide en Rethelois au XIV^e^ siècle, pp. 292 à 304. — D^r^ H. Vincent, Lettres de grâce accordées par l'évêque d'Orléans à un gentilhomme ardennais (1707), pp. 304 à 308. — Arthur Chuquet, Les Savary, pp. 308 à 314. — Numa Albot, L'acte de naissance, à Monthermé, du compositeur Scheyermann (1767), pp. 314 à 316. — A. Frézet, Une restitution d'archives à l'Hôtel de Ville de Mouzon par le P. Fulgence (1767), pp. 317 à 321. — C.-G. Roland, La tutelle des enfants de Charles d'Aguisy en 1671, pp. 321 à 325. — Al. Baudon, La famille retheloise des Dubus, pp. 325 à 334. — Paul Pellot, Quelques centenaires ardennais, pp. 335 à 337. — Bibliographie ardennaise, pp. 338 à 342. — Table des matières du tome VI de la *Revue historique ardennaise* (année 1899), pp. 343 à 346.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté du 29 décembre 1899, M. Ch. Porée, archiviste du département de la Lozère, est nommé archiviste du département de l'Yonne.

Par décret du 20 janvier, est instituée à l'École française d'Athènes une section étrangère dans laquelle seront admis les savants des pays qui en feront la demande au gouvernement français et signeront avec lui une convention. Ces membres étrangers seront admis à l'usage de la bibliothèque et des collections de l'École; ils seront associés à ses travaux, conférences, voyages et fouilles, de la manière qui paraîtra le plus conforme à leur éducation scientifique et aux intérêts de l'École. Ils seront logés à Athènes, dans un immeuble mis à la disposition de l'École par le comité de patronage des étudiants étrangers de Paris.

Par arrêtés du Préfet de la Seine en date du 29 janvier 1900, sont nommés : MM. Jacob (Serge), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Lepeletier de Saint-Fargeau; Van der Put (Léon-Jean-Alfred-Achille), attaché-adjoint au Musée Carnavalet.

Par arrêtés du Ministre de l'Instruction publique, en date du 1er février, sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Barbadaux (Adelmar-Adolphe), bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Charleville (Ardennes); — Bellanger (Justin), bibliothécaire de la ville de Provins; — Bouvenne (Aglaüs), ancien directeur des travaux de lithographie et d'eau-forte à l'imprimerie Lemercier à Paris; — Delore (Éloi-Félix), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; — Duflot, conservateur du musée de Sens; — Faucon (Jean-Félix), archéologue à Chamalières (Puy-de-Dôme); — Guéneau (Lucien-Philippe), président de la Société académique du Nivernais; — Lecestre (Léon-Jules-Joseph-Alexandre), secrétaire-adjoint aux Archives nationales; — Michel (Auguste), conservateur du musée archéologique d'Angers; — Pron (Hector), conservateur du musée de peinture à Troyes; — Richou (Gabriel-Charles-Marie), conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation; — Roussel (Jules), secrétaire

Digitized by Google

du musée de sculpture comparée, à Paris; — Sée (Julien), conservateur de la bibliothèque d'art industriel dite bibliothèque Forney, à Paris; — Vallée (Alexandre-Léon), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; — Vimont (Girard-Arthème-Édouard), bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand.

Officiers d'Académie : MM. Bouteiller (Antoine-Alexandre), sous-bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Dieppe; — Bouwens van der Boyen (Otto), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal; — Colas (Georges-Paul), bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Lorient; — Coquelle (Pierre), publiciste, membre de la Société des études historiques; — Cordier (Pierre-Jules), conservateur du musée de Louhans (Saône-et-Loire); — Couderc (Jules-Pierre), antiquaire à Paris); — Dejault-Martinière (Charles), membre de Sociétés savantes de la Sarthe; — Framezelle (Félix), bibliothécaire de la ville de Saint-Omer; — Gauthier (François), bibliothécaire de la ville de Tulle; — Houzeau (Hyacinthe-Antoine), antiquaire à Paris; — Jannin (Albert-Marie-Émile), secrétaire de la Société pour l'encouragement des lettres, des arts et des sciences, à Dunkerque; — Jassemin (Louis-Joseph-Théodore), bibliothécaire de la ville de Senlis; — Joufflot (Victor-Auguste), bibliothécaire de la ville de Luçon (Vendée); — Lacroix (Félix), conservateur du musée de la ville d'Albi; — Lacroix (Jules-Gaston de), bibliothécaire de la ville de Cognac (Charente); — Launay (l'abbé Jean-François-Célestin de), auteur de travaux historiques; — Ledeuil (Justin), auteur de travaux historiques; — Ledos (Eugène-Gabriel), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; — Moureau (Adrien-Paul-Antoine-Marie), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; — Perpéchon, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Chambéry; — Tissier (Jean-Joseph), bibliothécaire de la ville de Narbonne; — Trudon des Ormes (Amédée-Louis-Alexandre), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; — Viard (Jules), archiviste aux Archives nationales.

— Un décret du 15 février autorise l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à accepter le legs de Mme Diadem Henriette ou Harriett Liter Harrisson, veuve de M. Honoré-Joseph Chavée. Ce legs consiste en une somme de 30,000 francs, dont les arrérages devront être affectés à la fondation d'un prix de linguistique, dit *prix Chavée*.

— Par arrêté du 15 février, M. Chambon (Pierre-Maurice-Barthélemy), délégué dans les fonctions de sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Paris, y est nommé sous-bibliothécaire.

— Par arrêté du 15 février, M. Bernard (Maurice-René), stagiaire à la bibliothèque de l'Université de Paris, y est délégué dans

Digitized by Google

les fonctions de sous-bibliothécaire, du 1er janvier au 31 décembre, pendant le congé d'un an accordé à M. F. Lot.

Par arrêté du 15 février, M. Jean Réville, maître de conférences pour l'enseignement de l'histoire de l'Église chrétienne à la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes-études, est nommé directeur-adjoint d'études pour le même enseignement.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ARTHUR GIRY

(*Fin*) (1).

1887

74. Communication, à la séance du 8 mars 1887 du Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, sur des achats et des reliures de livres du collège d'Autun.

Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. XIV, p. 39.

75. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. III [*Animisme* à *Arthur*]; Paris, Lamirault, s. d. [1887], in-4° :

Annecy [pp. 46-47; signé : Y]. — *Apanage* [pp. 294-295; signé : Y]. — *Archives* [pp. 747 à 762]. — *Arisitum* [p. 914; signé : Y]. — *Armagnac (faction des)* [pp. 985-986; signé : Y]. — *Arras* [pp. 1099 à 1102; signé : Y]. — *Arsin* [p. 1141; signé : A. G.].

76. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. IV [*Artibonite* à *Baillie*]; Paris, Lamirault, s. d. [1887], in-4° :

Artois [pp. 32 à 34]. — *Astrologie* [pp. 372 à 374; signé : Y]. — *Auch* [pp. 590 à 592; nonsigné] — *Aumale* [Seine-Inférieure] [pp. 677-678; non signé]. — *Aunis* [pp. 687-688; signé : A. G.]. — *Austrasie* [pp. 741 à 743; non signé]. — *Authentique de re-*

(1) *Correspondance historique et archéologique*, 1899, p. 364.

Digitized by Google

liques [p. 753; signé : A. G.]. — *Avranches* [pp. 958-959; non signé]. — B [II. Paléographie; pp. 1020 à 1022; signé : ***].

77. Introduction et Notices des documents du *Recueil de fac-similés* [sic] *à l'usage de l'École des Chartes* (Paris, A. Picard, 1887, in-f°, IV-44 pp. et 185 fac-simile).

L'Introduction occupe les pp. III et IV.

Les Notices des documents ne sont pas signées ; elles remplissent les pp. 1 à 44. Dans l'Avant-Propos (pp. I et II), le Directeur de l'École des Chartes [M. P. Meyer], après avoir rappelé que c'est J. Quicherat qui a autorisé la publication de ces fac-simile conservés l'École, ajoute :

« Des fac-similés dépourvus de toute explication auraient eu peu de succès. Il y avait donc lieu de joindre un texte à nos planches... M. Quicherat traça le plan des notices à faire et confia à M. Giry, alors secrétaire de l'École, le soin de les rédiger. Il fut réglé que ces notices donneraient, pour chaque document, la date précise ou approximative, selon les cas, l'indication succincte du sujet et la transcription de quelques lignes. Les deux premières livraisons parurent du vivant de M. Quicherat, en 1880 et 1882 ; les deux autres ont été publiées par les soins du directeur actuel. — Le plan tracé par M. Quicherat a été suivi jusqu'à la fin sans modification. On a seulement, dans les deux dernières livraisons, joint à la notice de certains manuscrits quelques indications bibliographiques. ».

1888

78. *Études sur les origines de Saint-Quentin.*

Archives anciennes de Saint-Quentin, t. I, pp. V à LXXXVII.

Tiré à part : Saint-Quentin, impr. Poëtte, 1888, in-4°, 88 pp.

Voy. comptes-rendus de G. PLATON (*Moyen-Age*, 1re année [1888], pp. 98 à 103) et de H. PIRENNE (*Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1888, II, pp. 393 à 396).

79. *Les inégalités sociales : I. L'origine des seigneurs.*

Revue des traditions populaires, 3e année (1888), t. III, pp. 34-35.

Dans ce court article, le premier d'une série qui n'a pas été continuée, Giry donne la traduction du préambule de la *Coutume de la ville de Bayonne de 1273*.

80. *Les Aixois.*

Revue des traditions populaires, 3e année (1888), t. III, pp. 619-620, sous la rubrique : *Extraits et lectures.*

Giry cite un conte provençal, extrait des *Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen-Age* publ. par Louis Blancard.

Digitized by Google

81. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. V [*Baillière* à *Belgiojoso*]; Paris, Lamirault, s. d. [1887], in-4° :

Banneret [I. Histoire; p. 246; signé : A. G.]. — *Bar* (*Jean-Pierre de*) [p. 325; signé : A. G.]. — *Bastide* [pp. 664 à 666]. — *Bayard* (*Pierre Terrail, seigneur de*) [pp. 935 à 937]. — *Bayeux* [I. Géographie, II. Histoire; pp. 942 à 944; non signé]. — *Bazas* [pp. 971-972; non signé]. — *Beaumont-en-Argonne* [pp. 1042-1043; signé : A. G.]. — *Beaumont-sur-Oise* [pp. 1044-1045; non signé]. — *Beauvau* [*célèbre famille angevine...*] [pp. 1077-1078; non signé].

82. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. VI [*Belgique à Bobineuse*]; Paris, Lamirault, s. d. [1887], in-4° :

Belle-Isle-en-Mer [pp. 60-61; non signé]. — *Bernard Guy* [pp. 368-369; non signé]. — *Bernay* [Eure] [pp. 374-375; non signé]. — *Bigot* [*famille de savants rouennais....*] [p. 811; signé : A. G.].

83. Compte-rendu de : Emm. de Broglie, *Mabillon et la Société de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du* XVII^e^ *siècle.*

Moyen-Age, 1re année, pp. 169 à 171.

84. Compte-rendu de : Paoli, *Paléographie latine*; — Jewett, *Della compilazione dei cataloghi per bibliothece.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1888, II, pp. 121 à 124.

85. Compte-rendu de : J. Flammermont, *Lille et le Nord au moyen-âge.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1888, II, p. 423.

86. Compte-rendu de : *Album paléographique.... avec des notices explicatives, par la Société de l'École des Chartes.*

Revue historique, t. XXXVII, pp. 184 à 188.

1889

87. G. Guilmoto : *Étude sur les droits de navigation de la Seine de Paris à la Roche-Guyon du* XI^e^ *au* XVIII^e^ *siècle.*

Paris, A. Picard, 1889, in-8°, IX-142 pp.
Publié par A. Giry, avec une *Notice préliminaire* (pp. V à IX).

88. Compte-rendu de : M. Prou, *Manuel de paléographie.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1889, II, pp. 472 à 474.

Digitized by Google

89. *La Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand.*

Revue internationale de l'enseignement supérieur, t. XVII (janvier à juin 1889), pp. 610 à 614.

90. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. VII (*Bobino* à *Bricci*); Paris, Lamirault, *s. d.* [1889], in-4° :

Bourgois [*Burgensis*] [pp. 757-758; non signé].

91. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. VIII [*Brice* à *Canarie*]; Paris, Lamirault, s. d. [1889], in-4° :

Brienne (*Gautier VI de*) [p. 16]. — *Bulle* [II. Sigillographie, III. Diplomatique; [pp. 412 à 417]. — C [II. Paléographie; pp. 566-567; signé : ***]. — *Cahors* [pp. 768 à 770; non signé]. — *Calendrier* [moyen-âge; p. 907; signé : ***]. — *Cambrai* [*ab initio* jusqu'à : *Traités et Congrès* exclusivement; pp. 1051 à 1053; signé : Y].

1890

92. Compte-rendu de : H. de Nimal, *Légendes de la Meuse.*

Revue des traditions populaires, 5e année (1890), t. V, pp. 443 à 445.

93. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. IX [*Canaries à Ceratosoma*]; Paris, Lamirault, s. d. [1890], in-4° :

Capétiens (pp. 170-171; signé : Y]. — *Carnac* [Morbihan] pp. 459-460; non signé]. — *Carolingiens* [pp. 493 à 497; non signé]. — *Cartulaire* [pp. 630-631; signé : A. G.].

94. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. X [*Cératospire* à *Chien*]; Paris, Lamirault, s. d. [1890], in-4° :

Chambéry [p. 309; non signé]. — *Chancellerie* [I. Histoire; pp. 473 à 475; signé : A. G.]. — *Charles II, dit le Chauve* [pp. 701 à 703; non signé]. — *Charles III, dit le Simple* [pp. 703-704; non signé]. — *Charte* [I. Diplomatique; pp. 807 à 811]. — *Chartes* (*École nationale des*) [pp. 813 à 815]. — *Chauffe-cire* [p. 953; signé : A. G.]. — *Chevalerie* [pp. 1137 à 1139].

95. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XI [*Chien à Comédie*]; Paris, Lamirault, s. d. [1890], in-4° :

Chronologie [II. Histoire; pp. 301 à 303]. — *Chrysographie* [p. 318; signé : A. G.]. — *Cire* [III. Paléographie; p. 453]. — *Colonia* [Géogr.] [p. 1058; signé : A. G.].

Digitized by Google

96. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XII [*Comédie à Côtes*]; Paris, Lamirault, s. d. [1891], in-4° :

Comité des travaux historiques et scientifiques [p. 26; non signé]. — *Commanderie* [p. 31; signé : A. G.]. — *Communauté* [III. Histoire, pp. 118-119]. — *Commune* [I. Histoire du moyen-âge; pp. 119 à 125]. — *Concini* [pp. 306-307; signé : A. G.]. — *Condom* [p. 354; signé : A. G.]. — *Contre-sceau* [p. 825; signé : A. G.].

97. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XIII [*Cotesbach à Dellden*]; Paris, Lamirault, s. d. [1891], in-4° :

Coutances [pp. 202-203; non signé]. — *Crécy-en-Ponthieu* [pp. 296-297]. — *Critique* [V. Histoire, pp. 424 à 426]. — *Cycle* [chronologie, pp. 683-684; signé : A. G.]. — D (II. Paléographie; signé : ***].

1891

98. Préface de : F. Lot, *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*.

Paris, Em. Bouillon, 1891, in-8°, XLVIII-479 pp.

Forme le 87e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*.

La préface de Giry occupe les pp. IX à XII. Elle est surtout intéressante en ce qu'il y développe la méthode et le plan de deux recueils qui allaient désormais se poursuivre sous sa direction : le *Catalogue critique des actes des souverains carolingiens*, — et les *Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne*. Dans cette dernière collection, deux nouveaux volumes ont, depuis, été publiés : E. Favre, *Eudes comte de Paris et roi de France (882-898)* (Paris, Em. Bouillon, 1893, in-8°, XXV-284 pp.; forme le 99e fasc. de la *Biblioth. de l'École des Hautes-Études*); — A. Eckel, *Charles le Simple* (Paris, Em. Bouillon, 1899, in-8°, XXII-168 pp.; forme le 124e fasc. de la *Biblioth. de l'École des Hautes-Études*).

1892

99. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XIV [*Delle à Duègne*]; Paris, Lamirault, s. d. [1892], in-4° :

Dieppe [pp. 506 à 508; non signé]. — *Digne* [pp. 554-555; signé : A. G.]. — *Diocèse* [I. Histoire; p. 595; signé : A. G.]. — *Diplomatique* [pp. 631-632; signé : A. G.]. — *Diplôme* [II. Moyen-Age; pp. 635-636; signé : A. G.]. — *Dol* [Ille-et-Vilaine] [pp. 814-815; non signé]. — *Douai* [pp. 972-973; non signé]. — *Dreux*

Digitized by Google

[Eure-et-Loir] [pp. 1083-1084; non signé]. — *Du Cange* [p. 1175; signé : A. G.].

100. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XV [*Duel* à *Eœtvœs*]; Paris, Lamirault, s. d. [1892], in-4° :

E [*II.* Paléographie; pp. 186 à 188; signé : ***]. — *Échevins* [p. 306; signé : A. G.]. — *École pratique des hautes études* [p. 381; signé : A. G.]. — *Écriture* [II. Histoire (moins le dernier paragraphe), pp. 523 à 526; signé : A. G.]. — *Édit* [*II.* Histoire; pp. 565-566; signé : A. G.]. — *Embrun* [pp. 874-875; non signé].

101. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVI [*Eole* à *Fanucci*]; Paris, Lamirault, s. d. [1892], in-4° :

Épacte [pp. 6-7; signé : A. G.]. — *Éraclius* [p. 159]. — *Eu* [Seine-Inférieure] [pp. 711-712; non signé]. — *Evreux* [Eure] [pp. 897 à 899; non signé]. — F. [II. Paléographie; pp. 1018 à 1020; signé : ***]. — *Falaise* [Calvados] [pp. 1114-1115; non signé].

102. *Étude de critique historique : histoire de la diplomatique.*

Revue historique, t. XLVIII, pp. 225 à 256.

Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1892, in-8°; paginé : 225 à 256.

Forme le chap. II du livre II du *Manuel de diplomatique*, cité plus bas sous le n° 108.

1893

103. *Émancipation des villes. — Les communes. — La bourgeoisie.*

Forme le chap. VIII (pp. 411 à 479) du t. II de l'*Histoire générale du IVe siècle à nos jours* [publ. par MM. E. Lavisse et A. Rambaud (Paris, A. Colin, 1893, in-8°, 687 pp.).

En collaboration avec André Réville. Voy. le numéro suivant.

104. *Le Commerce et l'Industrie au Moyen-Age.*

Forme le ch. IX (pp. 480 à 537) de l'ouvr. cité sous le n° précédent.

En collaboration avec A. Réville. A. Giry, parlant de cette collaboration, dira plus tard, sur la tombe de A. Réville : « L'aide pour laquelle j'avais fait appel à son amitié était devenue bientôt une intime collaboration; ce fut alors surtout qu'il se révéla à moi tout entier, et ce travail en commun demeurera pour moi un précieux et ineffaçable souvenir. » (Voy. plus bas, n° 109).

Digitized by Google

105. Article dans le *Répertoire général alphabétique du droit français*, publié sous la direction de Ed. Fuzier-Herman, t. X [*Cession de droits successifs* à *Chemin vicinal*]; Paris, Larose, 1893, in-4° :

Chartes (*École nationale des*).

Pp. 140 à 144.
Non signé.

106. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVII [*Fanum à Franco*]; Paris, Lamirault, s. d. [1893], in-4° :

Fécamp [pp. 99-100; non signé]. — *Folcuin* [p. 688; signé : A. G.].

107. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVIII [*Franco* à *Gonon*]; Paris, Lamirault, s. d. [1893], in-4° :

Fréjus [pp. 136-137; non signé]. — G [II. Paléographie; pp. 321 à 324; signé : ***]. — *Gap* [pp. 461-462; non signé]. — *Giry* (*Jean-Marie-Joseph-Arthur*) [p. 1000; non signé].

1894

108. *Manuel de diplomatique.*

Diplômes et chartes. — Chronologie technique. — Éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes. — Les chancelleries. — Les actes privés.

Paris, Hachette, 1894, in-8°, XVI-944 pp.

Voy. comptes-rendus de A. Molinier (*Rev. hist.*, t. LIV [1894] pp. 342 à 347); — H. Pirenne (*Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1894, II, pp. 282 à 286); — Ch.-V. Langlois (*Biblioth. de l'École des Chartes*, t. LV, pp. 661 à 669); — F. Lot (*Revue des Bibliothèques*, 5e année [1895], pp. 84-85); — d'Assigny [A. Lecoy de la Marche] (*l'Univers*, 1894, n° du 17 avril) [voy. le n° suivant]. — Dans les revues étrangères, voy. surtout comptes-rendus de Caesare Paoli (*Archivio storico italiano*, 5e série, t. XV [1895], pp. 107 à 121); — Reginald L. Poole (*English historical Review*, t. XI [1896], pp. 336 à 340; — L. v. R. [Ludwig von Rockinger] (*Archivalische Zeitschrift*, nouv. série, t. V [1894], pp. 302 à 304).

M. J. Doinel a donné (p. 9 de sa *Note sur le roi Hildérik III*; Carcassonne, Abbadie, 1899, in-8°, 25 pp. [ce travail est dédié à Giry]) un extrait d'une lettre qu'à la date du 13 décembre 1898 lui avait adressée Giry ; elle est relative à la p. 711 du *Manuel*.

108 *bis*. Lettre au directeur de l'*Univers*.

L'*Univers*, 1894, n° du 26 avril.

Digitized by Google

Dans cette lettre, datée du 21 avril 1894, Giry répond à l'art. publ. par d'Assigny (pseudonyme de A. Lecoy de la Marche) dans l'*Univers* du 17 avril. (Voy. le numéro précédent).

109. Discours prononcé aux obsèques d'André Réville, le 26 juillet 1894.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. LV, pp. 414 à 417.

110. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XIX [*Gonsalve* à *Héron*]; Paris, Lamirault, s. d. [1894], in-4° :

Grasse [p. 238; non signé]. — H [II. Paléographie; pp. 673 à 676; signé : ***]. — *Havet* (*Julien*) [pp. 943-944; signé : A. G.].

111. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XX [*Héronas* à *Janicki*]; Paris, Lamirault, s. d. [1894]. in-4° :

Hugues l'Abbé [p. 368; signé : A. G.]. — I [II. Paléographie; pp. 501-502; signé : ***].

1895

112. *La donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis; examen critique de deux diplômes de Charles le Chauve.*

Pp. 683 à 717 des *Mélanges Julien Havet, recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*.

(Paris, E. Leroux, 1895, in-8°, XVI-781 pp. et 10 pl.)

Tiré à part : Paris, E. Leroux, 1895, in-8°, paginé 683 à 717.

113. Discours prononcé aux obsèques de Pierre Bonnassieux, le 6 mai 1895.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. LVI, pp. 418 à 420.

Les discours prononcés à cette cérémonie par MM. Servois, Giry et Chatel, et la bibliographie des travaux de P. Bonnassieux ont été tirés à part sous ce titre : *Pierre Bonnassieux (1850-1895)*; Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1895, in-8°, 14 pp. Le discours de A. Giry y occupe les pp. 5 à 8.

114. Discours prononcé aux obsèques d'Anatole de Montaiglon, le 21 septembre 1895.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. LVI, pp. 594 à 596.

Les discours prononcés à cette cérémonie par MM. P. Meyer, A. Giry et U. Robert ont été tirés à part sous ce titre : *Anatole de Montaiglon (1824-1895)*; Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1895, in-8°, 8 pp. Le discours de A. Giry y occupe les pp. 4 à 6.

Digitized by Google

115. *Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés.*

Biblioth. de l'École des Chartes, t. LVI, pp. 509 à 517.
Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1895, in-8°, 9 pp.

116. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXI [*Janiçon* à *Lemos*]; Paris, Lamirault, s. d. [1895], in-4° :

K [II. Paléographie; pp. 369 à 372; signé : ***]. — L [II. Paléographie; pp. 675 à 678; signé :***]. — *Langres* [pp. 899 à 900, moins le dernier paragraphe, sur les conciles, qui est de M. E. H. Vollet; non signé]. — *Laon* [pp. 936 à 938; non signé].

1896

117. *Études carolingiennes.*

Pp. 107 à 136 des *Études d'histoire du moyen-âge dédiées à G. Monod* (Paris, L. Cerf, 1896, in-8°, XIV-463 pp. et 1 pl.).
Tiré à part : Paris, L. Cerf, 1896, in-8°, paginé 107 à 136.
Voy. le n° 113.

118. *La vie de Saint-Maur du pseudo Faustus.*

Lecture faite à la séance du 27 février 1896 de la Société de l'École des Chartes.
Biblioth. de l'École des Chartes, t. LVII, pp. 149 à 152.
Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1896, in-8°, 4 pp.

119. Compte-rendu : de A. Malnory, *Quid Luxovienses monachi discipuli sancti Columbani ad regulam monasteriorum atque ad communem ecclesiae profectum contulerint;* — dom Beda Plaine, *De l'authenticité de la mission de Saint-Maur en France, étude polémique.*

Moyen-âge, 9e année, pp. 62 à 64.

120. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXII [*Lemot* à *Manzoni*]; Paris, Lamirault, s. d. [1896], in-4° :

Lépreux [pp. 62-63]. — *Lettre* [IV. Histoire, pp. 110 à 112]. — *Lille* [pp. 245 à 248; non signé]. — *Lisieux* [pp. 324-325; non signé]. — *Louis Ier le Pieux* [pp. 611 à 613; non signé]. — M [II. Paléographie; pp. 847 à 850; signé : ***]. — *Mans* (*le*) [pp. 1170 à 1172; non signé].

Digitized by Google

1897

121. *Cour d'appel de Nancy. Procès-verbal d'expertise dressé par* MM. Pfister, Giry, Charavay *entre M. Fr. Dufresne et l'État français.*

Nancy, impr. L. Kreis, 1897, in-4°, 63 pp. (voy. le n° suivant).

122. *Cour d'appel de Nancy. Rapport supplémentaire d'expertise dressé par* MM. Pfister, Giry, Charavay *entre M. Fr. Dufresne et l'État français.*

Nancy, impr. L. Kreis, 1897, in-4°, 12 pp.

Ce rapport et celui cité sous le n° précédent ont été imprimés par l'avoué de l'État à l'insu des experts et sans que les épreuves leur en aient été soumises : aussi sont-ils criblés de fautes d'impression. Ils ne sont pas dans le commerce et ne se trouvent point à la Bibliothèque Nationale, mais A. Giry en a donné un exemplaire à la Bibliothèque de l'École des Chartes (1). — La *Correspondance historique et archéologique* a analysé ces rapports (5e année, 1898, p. 30).

123. Présentation, à l'Académie des Incriptions et Belles-Lettres, des *Études d'histoire du moyen-âge dédiées à Gabriel Monod.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : comptes-rendus des séances de l'année 1897, séance du 12 février, pp. 112-113.

1898

124. *Un diplôme royal interpolé de l'abbaye de Marmoutier.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : comptes-rendus des séances de l'année 1898, séance du 1er avril, pp. 177 à 202.

125. Présentation d'ouvrages à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Séance du 21 janvier : *Les Normands à l'île d'Oscelle*, par J. Lair (*Acad. des Inscr. et Belles-Lettres : comptes-rendus des séances de l'année 1898*, pp. 56 à 58).

Séance du 29 avril : *Vitruve*, et *La mesure et les proportions des colonnes antiques*, par V. Mortet; (ibid., pp. 296-297); — *Question-*

(1) Je dois ces indications à une obligeante communication de M. C. Pfister lui-même et de M. E. Duvernoy, archiviste départemental de Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

naire historique, archéologique et statistique, par M. Dumoulin; ibid., p. 346).

Séance du 1er juillet : *Le Cantal*, par M. Boule et L. Farges (ibid., p. 473).

126. *Sur la date de deux diplômes de l'église de Nantes, et de l'alliance de Charles le Chauve avec Erispoë.*

Annales de Bretagne, t. XIII, pp. 485 à 508.

Tiré à part, Rennes, typogr. Oberthür, 1898, in-8, 26 pp,

127. *Réflexions d'un critique.*

Le Siècle, 1898, nos des 23, 31 août et 8 septembre.

128. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXIII [*Mao* à *Moisson*]; Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, s. d. [1898], in-4° :

Meaux [pp. 482 à 483; signé : A. G.]. — *Mérovingiens* [pp. 727 à 729; non signé].

1899

129. Présentation, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil...* du P. de la Croix.

Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, comptes-rendus des séances de l'année 1899, séance du 25 août, pp. 543-544.

Ce mémoire du P. de la Croix avait été lu, à l'Académie, le 28 avril 1899, et avait donné lieu à quelques observations de A. Giry, que l'on trouvera consignées dans *Acad. des Inscr...*, séance du 28 avril, pp. 245 à 247.

130. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXIV (*Moissonneuse* à *Nord*); Paris, société anonyme de la Grande Encyclopédie, s. d. [1899], in-4°.

Mont-Saint-Michel (le) [pp. 180 à 182 ; non signé]. — *Montauban* [pp. 203-204 ; non signé. Le dernier paragraphe, sur l'Académie et la Faculté de théologie protestantes, n'est pas de A. Giry]. — *Moutiers* [p. 506; signé : ***]. — *Moyen-Age* [p. 520; signé : A. G.]. — N [II. Paléographie; pp. 694 à 696; signé : ***]. — *Narbonne* [pp. 806-807, moins le dernier paragraphe, sur les Conciles, qui est de M. E.-H. Vollet; non signé]. — *Nîmes* [pp. 1116 à 1119, moins le dernier paragraphe; non signé]. — *Noirmoutier* [pp. 1177-1178; non signé]. — *Noménoé* [p. 1188; signé : A. G.].

Digitized by Google

131. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXV [*Nord* à *Part*]; Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, s. d. [1899], in-4°.

Normands [pp. 49 à 52; signé : A. G.]. — *Notaire* [I. Histoire, pp. 63-64; signé : A. G.]. — *Noyon* [pp. 123 à 125 moins le dernier paragraphe, sur les Conciles; non signé]. — O. [II. Paléographie, pp. 161 à 164; signé : ***]. — *Odon ou Eudes de Glanfeuil ou de Saint-Maur* [p. 253; signé : A. G.]. — *Odon ou Eudes de Saint-Maur* [p. 253; signé : A. G.]. — *Oleron* (*île d'*) [pp. 340-341; signé : A. G.]. — *Oloron* [pp. 358-359; signé : Y]. — *Orange* [Vaucluse] [pp. 469 à 471; non signé]. — *Orléans* [Loiret] [pp. 567 à 572; signé : ***]. — P. [II. Paléographie; pp. 765 à 768; non signé]. — *Pair* [I. Histoire; pp. 806 à 808; non signé]. — *Paléographie*; [pp. 835 à 857; signé : A. Giry et E.-D. Grand]. — *Papier* [II. Histoire et archéologie; pp. 989-990; signé : A. G.].

132. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXVI [*Parta* à *Poilpot*]; Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, s. d. [1899], in-4° :

Penne ou *Penne d'Agenois* [p. 300; non signé]. — *Pépin d'Héristal* [pp. 325-326; non signé].

Henri Maïstre.

RÉPONSES

Antoine Coutel (**2210**). — Les notes sur les Coutel sont assez nombreuses dans les registres d'état-civil de Monteaux, de Mesland et de Blois; quant à leurs armoiries, Bernier nous les donne blasonnées ainsi, dans son *Histoire de Blois* imprimée à Paris chez Muguet, rue de la Harpe, aux Trois Rois, 1682, p. 611, col. 1 : « Coutel de Monteaux : d'azur au lion d'or, au chef palé d'argent et de gueules de dix pièces. »

Ces armes différeraient donc de celles indiquées par M. le C^te^ Ch. de Beaumont par quelques détails, curieux à relever.

L. Guignard de Butteville.

Digitized by Google

CHRONIQUE

M. Jules-Édouard-Maximin Deloche, qu'une courte maladie a emporté le 12 février, était né le 27 octobre 1817. Ses études de droit achevées, il entra, en 1844, comme rédacteur au ministère des travaux publics, passa, en 1869, à celui de l'agriculture, alors séparé du premier, et y prit sa retraite comme directeur de la comptabilité centrale et de la statistique. Pourtant, ses préférences l'attiraient loin de ses occupations professionnelles, peu absorbantes, sans doute, à en juger par le nombre et l'importance des travaux de géographie historique, de numismatique, etc., qu'il a publiés. L'on trouvera ailleurs une liste complète de ses écrits, dont beaucoup sont épars dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et dans la *Revue archéologique*. Nous nous bornerons ici à en rappeler les principaux : une édition des *Cartulaires de l'abbaye de Beaulieu en Limousin* (1) (Paris, 1859, in-4°), précédés d'une préface étendue qui a surtout pour objet la topographie du Limousin et du Quercy (2), sur laquelle M. Deloche est revenu peu après, dans une *Étude sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen-âge* (Paris, 1864, in-4°) ; — *La trustis et l'anstrution royal sous les deux premières races* (Paris, 1873, in-8°) ; — *Étude de numismatique mérovingienne* (Paris, 1890, in-8°). Ces différents travaux, d'autres encore, tous caractérisés par une érudition consciencieuse, sinon toujours neuve et originale, ouvrirent à leur auteur les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il fut élu, en 1871, comme successeur de Huillard-Bréholles. — M. Deloche était cousin d'Henri Meilhac, aux obsèques de qui il conduisit le deuil. H. M.

Commission municipale du Vieux Paris, séance du 18 janvier 1900 (3) : M. *L. Lambeau* montre que le percement de la rue Monge a rendu impossible la restitution intégrale des arènes; MM. *Le Roux* et *Lampué* désireraient voir la Compagnie des omnibus échanger ses terrains de la rue Monge, qui recouvrent une partie des gradins des arènes, contre les terrains de l'ancienne prison de Sainte-Pélagie; la Commission se borne à adopter un vœu de M. *Mareuse*

(1) Couronnée par l'Académie des Inscriptions en 1860 (2e prix Gobert).

(2) La discussion de cette partie de la préface (c'en est le titre IV) a été faite par Léon Lacabane, qui y relève une grande quantité d'erreurs et d'inexactitudes, dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (5e série, t. I. [1859-60], pp. 305 à 339.)

(3) Les noms des membres de la Commission sont imprimés en italiques.

Digitized by Google

demandant, lorsqu'elle sera possible, la mise au jour de ces vestiges. — M. *A. Lamoureux* lit un extrait du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1900 du Conseil municipal, qui a voté le dégagement du Conservatoire des arts et métiers. — M. *Tesson* rend compte de l'examen fait par la première sous-commission, en 1898, des verrières de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois dont le Conseil municipal vient de décider la réparation. — A propos du regard Saint-Martin, rue de Savies, M. *Tesson* signale l'intérêt du classement comme monuments historiques de ces parties d'anciens aqueducs. — A propos de la démolition prochaine de la fontaine marchande de la rue de l'Université, M. *L. Lambeau* énumère les dix autres fontaines marchandes subsistant dans Paris, et rappelle leur histoire et leur administration. — La première sous-commission est chargée de rechercher si l'épée suspendue dans l'église de Montereau est bien celle de Jean-sans-Peur. — M. *Tesson* analyse l'ouvrage de M. Georges Dariès intitulé *Distributions d'eau*. — MM. *Selmersheim*, *Lampué*, *Ch. Sellier*, *J. Périn* critiquent certains détails du nouveau square de Cluny. — M. *Gosselin-Lenôtre* signale la découverte de vestiges anciens sous le théâtre de l'Odéon. — M. *Selmersheim* rend compte d'une visite faite aux caves de la maison portant le n° 11 de la rue de Cluny, et pense qu'elles devaient faire partie d'un bâtiment du prieuré de Saint-Benoît; M. *J. Périn* confirme cette opinion. — M. *L. Lambeau* a recherché de quel peintre pouvait être une peinture sur bois, placée dans l'église Saint-Gervais, qui représente la *Passion de Jésus-Christ* et qu'une inscription erronée attribue à Albert Dürer : M. A. de Champeaux lui a fourni la preuve que ce tableau est d'Aldegraever, élève d'Albert Dürer. L'inscription actuelle sera rectifiée. — M. *Ch. Sellier* étudie l'origine du nom de la rue de Château-Landon : cette appellation est due, non pas à la commune de Château-Landon en Seine-et-Marne, mais à une maison de plaisance bâtie au XVII^e^ siècle pour un sieur Landon, et relevant de la censive seigneuriale des prêtres de la mission de Saint-Lazare. Par suite, la rue actuelle devrait s'appeler rue du Château-Landon. — Sont adoptées : une proposition de M. *Mareuse* d'apposer une plaque, dans le tunnel du Métropolitain, à l'endroit où furent retrouvés les vestiges d'une tour de la Bastille,—et une proposition de M. *A. Lamoureux* d'apposer une inscription sur la réédification de ces vestiges au quai des Célestins et sur le groupe sculptural du nouveau square Cluny. — M. *Ch. Sellier* lit le rapport de M. l'ingénieur des mines Weiss sur l'inspection des carrières relative aux antiquités parisiennes. — M. *Ch. Sellier* rend compte des fouilles pratiquées et des découvertes faites à Bry-sur-Marne, dans la propriété de M. Mentienne; elles ont révélé l'existence en ce lieu d'un cimetière gallo-romain et mérovingien. — M. *Ch. Sellier* expose que les quelques fouilles exécutées en décembre 1899, notamment rue des Carmes, n'ont produit aucun résultat archéologique intéres-

Digitized by Google

sante. — M. *Le Vayer* signale l'intérêt parisien d'une série de clichés pris sur des dessins attribués à Parrocel et reproduisant un cortège royal en 1739. — M. J. Périn dit le peu d'intérêt de la chapelle de la prison de Sainte-Pélagie qu'il avait été, un moment, question de conserver. — M. *J. Périn* appelle l'attention de la Commission sur le récent *Catalogue des relevés, dessins et aquarelles des archives de la Commission des monuments historiques*, dressé par M. A. Perrault-Dabot. — M. *Tesson* signale le mauvais état de la sépulture de l'abbé Groult, au cimetière de Vaugirard. — M. *A. Laugier* annonce comme probable la démolition prochaine du pavillon de Hanovre.

H. M.

~~~ Dans sa séance du 9 février, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. Giry, décédé. Les votes se sont ainsi répartis :

1er tour : MM. Châtelain, 3 voix; Léger, 5; Valois, 6; Derenbourg, 8; Omont, 8; Revilliout, 2.

2e tour : MM. Derenbourg, 11 voix; Omont, 21 (élu).

Il n'est pas besoin d'ajouter combien la *Correspondance* est heureuse de ce choix, qui s'est porté sur l'un de nos plus distingués érudits et — elle a quelque orgueil à le rappeler — sur l'un de ses collaborateurs de la première heure.

~~~ *La marine et la défense des côtes*, tel est le titre d'une attachante conférence faite par M. Georges Toudouze à la Société de géographie, le 23 janvier dernier, sous les auspices de la Ligue maritime française et la présidence du vice-amiral de Cuverville (1). La France, depuis 1870, ne s'est guère occupée que de consolider ses frontières de l'Est. Mais une guerre maritime avec l'Angleterre est aujourd'hui possible. Nos côtes, dont le développement est remarquable, sont mal défendues. M. G. Toudouze pose la fameuse « question des soudures » : au profit de qui, Marine ou Guerre, doit se réaliser l'unité de commandement? Il estime qu'elle doit l'être au profit de la Marine et, rappelant l'œuvre de Vauban, qui assura la victoire en des combats comme la bataille de Camaret (2), il préconise le retour à son système : création d'une armée de gardes-côtes, qui, encadrée dans des troupes régulières, serait sous le commandement suprême de la Marine jusqu'à deux lieues du littoral. — Nous résumons: mais nous nous garderons bien de prendre parti

(1) Cette conférence a été imprimée : Paris, librairie militaire R. Chapelot, 1900, in-8°, 16 pp.

(2) M. G. Toudouze a récemment publié un récit, très fouillé et très vivant, de la défaite de la flotte anglaise, le 18 juin 1694, dans la rade de Camaret (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1899, t. I, pp. 259 à 270). Il a été fait un tirage à part de cet article (Mâcon, impr. Protat, in-8°, 12 pp. et 1 pl.), fragment d'un ouvrage étendu sur la ***Défense des côtes au XVIIe siècle***, qui paraîtra bientôt.

Digitized by Google

pour ou contre cette thèse, d'ailleurs très brillamment développée, — et que nous n'avons exposée ici qu'eu égard aux considérations historiques sur lesquelles elle s'appuie.

H. M.

~~ M. Germain Martin, secrétaire du Musée social, a fait, le 12 février, à la Société d'économie sociale, une intéressante conférence sur ce sujet : *Patrons et ouvriers au* XVIII^e *siècle.* Elle se divisait naturellement en trois points : patrons, ouvriers, leurs rapports. Les patrons, ce sont des nobles, (car il est inexact d'avancer que la noblesse de ce temps ne s'intéresse pas à l'industrie), ce sont des fabricants privilégiés et de petits industriels ; de ces derniers M. G. Martin dépeint, à l'aide d'inventaires conservés dans des archives notariales, la situation intime et l'intérieur familial ; il expose à quoi tenait le plus souvent leur peu de prospérité : jalousies entre concurrents, droits de douane, et, surtout, concentration de toutes les énergies productives dans les grandes usines. Quant aux ouvriers, que les patrons peuvent, dès lors, recruter où bon leur semble, leur condition n'était pas trop malheureuse dans les manufactures royales ; partout, les salaires avaient doublé depuis le début du siècle (sauf les salaires des femmes qui, jusqu'à la Révolution, atteignent seulement 5, 6 ou 8 sols) ; les grands industriels logeaient leurs ouvriers ; dans la papeterie, ils les nourrissaient. A la misère de la classe ouvrière, la société du XVIII^e siècle tâchait de remédier par l'assistance, par le travail, en créant, par exemple, des manufactures dans des hôpitaux. L'enseignement professionnel n'était pas négligé : les écoles de tapisserie (aux Gobelins), de dessin (à Aubusson), des mines (à Paris), d'horlogerie (à Bourg), en témoignent. M. G. Martin a terminé sa causerie par l'exposé des rapports des patrons et des ouvriers, rapports souvent tendus, sinon par l'opposition, du moins par la différence des intérêts, et par des conflits dont les ouvriers cherchaient l'issue soit dans la voie légale (appel aux juges des manufactures et arbitrages), soit, bien plutôt, dans la voie illégale (sociétés secrètes et grèves).

Après quelques observations de M. A. des Cilleuls sur l'influence de Vincent de Gournay, et quelques mots de M. A. Babeau qui fait remarquer l'opportunisme de l'administration de l'ancien régime, sévère tantôt aux ouvriers et tantôt aux patrons, M. d'Etcheverry, qui présidait, a levé la séance.

H. M.

~~ **Le « fonds de Saxe » des Archives de l'Aube.** — Nous empruntons au journal le *Temps* (n° du 13 janvier) l'intéressant article suivant :

« Les archives du département de l'Aube qui, après celles de Dijon, Lille et Toulouse, sont peut-être les plus riches de France, ont ceci

Digitized by Google

de particulier qu'elles renferment une masse de documents allemands groupés sous la rubrique: *Fonds de Saxe*, et dont l'histoire est assez curieuse.

« Au siècle dernier, le prince Xavier de Saxe, fils de l'électeur Frédéric-Auguste II de Saxe et frère de la dauphine Marie-Josèphe (mère de Louis XVI), après avoir commandé le corps saxon à la solde de la France pendant la guerre de Sept Ans et administré la Saxe durant la minorité de son neveu (1763 à 1768), était venu habiter en France sous le nom de comte de Lusace. Il avait d'abord acquis une propriété aux environs de Sens, la terre de Chaumot, puis il avait acquis de Maximilien de Rohan, archevêque de Bordeaux, la terre de Pont-sur-Seine.

« Ce château était devenu alors une résidence vraiment royale, tant par le nombre des personnes attachées à la maison du prince que par les embellissements dont il s'était plu à le décorer. La bibliothèque et les archives n'en étaient pas un des moindres ornements.

« Les archives surtout présentaient un intérêt considérable, en raison des fonctions importantes et multiples que le prince avait remplies, du rôle qu'il avait joué à la tête du corps saxon, et, avant tout, à cause de ses relations avec les têtes couronnées et les ministres des principales cours de l'Europe. (Il avait longtemps caressé l'espoir d'être nommé grand-maître de l'ordre teutonique.)

« Sans être un grand capitaine ni un diplomate pénétrant, le prince Xavier n'avait pas tardé à saisir la véritable portée de la Révolution. Aussi, dès les premiers jours de l'année 1791, il s'arracha aux douceurs de la retraite et quitta la France, où il ne rentra plus jamais. Le 6 novembre 1791, par une loi spéciale, Louis XVI le somma de rentrer dans le délai de deux mois, s'il ne voulait être censé avoir abdiqué ses droits éventuels à la régence. Mais le prince ne revint point; ses biens furent confisqués et lui-même porté sur la liste des émigrés. Le 31 mai 1793, les scellés furent apposés dans le château de Pont-sur-Seine.

« Par un arrêté en date du 11 floréal an VI, le directoire exécutif du département de l'Aube ordonna que « les papiers provenant du château de Pont seraient transférés aux archives du département, les livres à la Bibliothèque, les tableaux au musée de Troyes; que l'argenterie et les bijoux seraient envoyés à la trésorerie nationale, et les collections d'armes mises à la disposition du ministre de la guerre ». Tous les meubles qui n'avaient pas été jugés dignes d'être envoyés à Paris furent vendus aux enchères, le 11 messidor an VI, à Troyes, et rapportèrent la somme de 40.000 livres. Quant au « fonds de Saxe », on peut se rendre compte de son importance par ce fait que « les archives du château de Pont, remplissant *vingt caisses* et pesant *5,000 livres*, furent expédiées sur Troyes le 29 messidor an VI ». Ces documents, dont on trouvera ci-après une énumération plus que

Digitized by Google

sommaire, étaient absolument ignorés, lorsque, vers 1841, M. de Viriville, archiviste de l'Aube, les signala à l'attention du ministère de l'instruction publique. En 1852, M. Guignard, le successeur de M. de Viriville, résolut de les sauver de l'oubli, mais ses efforts dans ce sens demeurèrent infructueux.

« Mais « patience et longueur de temps... ». En effet, depuis le commencement de décembre, la plus grande activité règne aux archives de Troyes. Un groupe de quatre lieutenants dirigé par un capitaine, appartenant tous au 20e corps d'armée, procèdent à un méticuleux dépouillement du « Fonds de Saxe ».

« On a jugé nécessaire de confier ce travail à des officiers parce que la très grande majorité de ces papiers s'occupent de choses militaires. De plus, il importait essentiellement qu'il fût exécuté par des personnes très au courant de la langue allemande, faute de quoi l'on s'exposait à voir commettre des erreurs dans le genre de celle-ci : « Les 24 et 28 germinal an VI, le directoire du département avait fait rédiger l'inventaire sommaire des papiers du château de Pont. On jugera des connaissances des personnes chargés de sa rédaction, en voyant ces mots : *General-Accis Reglement* (règlement général des accises) traduits par *Règlement du général Arcis* ».

« Le « Fonds de Saxe » est une mine historique de la plus haute importance, dont l'étude s'impose à toutes les personnes qui s'occupent de près ou de loin des événements intéressant la guerre de Sept Ans en particulier et, d'une façon générale, la période de 1756 à 1790.

« D'après le classement sommaire qui a été fait, il y a cinquante ans, par M. Guignard, il y a huit sections, divisées chacune en plusieurs séries.

« La 1re section est tout entière composée de documents se rapportant à la guerre de Sept Ans : journaux de marche et d'opérations, correspondance de service, ordres, journal particulier du prince, lettres des généraux de Fontenay, de Solms, du colonel (plus tard général) de Martanges, du comte de Marainville, du duc de Choiseul, des maréchaux de Contades, de Belle-Isle, d'Estrées, de Broglie, des chevaliers de la Touche et l'Ami, du ministre saxon comte de Brühl, toute la correspondance du prince avec le maréchal duc de Broglie (sept énormes volumes cartonnés), celle du général comte de Solms avec le même maréchal et les autres officiers de l'armée française, celle du prince avec le duc de Gotha, le prince de Deux-Ponts, etc., etc., etc., plans de batailles, projets de règlements de manœuvres, mémoires d'officiers de toutes armes et pamphlets de toute espèce contre Frédéric II.

« La 2e section comprend les documents relatifs au gouvernement de la Saxe et particulièrement l'administration du prince Xavier, pendant la minorité de son neveu Frédéric-Auguste III.

« La 3e section offre un intérêt tout particulier. Entre autres docu-

Digitized by Google

ments ayant une haute valeur, elle renferme la correspondance du prince avec toute sa famille, avec les ministres de Saxe et ceux des puissances étrangères, les consultations écrites du célèbre médecin Tissot, données à la femme du prince, les lettres et les mémoires du général de Martanges (1765 à 1767), qui contiennent des renseignements fort curieux sur la Dauphine, des lettres et billets de cette dernière et de son mari (le père de Louis XVI).

« La 4e renferme des miscellanées : dissertations de professeurs, quelques lettres et pièces satiriques; la 5e se compose uniquement de pièces concernant la Pologne; la 6e, d'inventaires des meubles, tableaux, armes, etc., appartenant au prince; la 7e comprend deux liasses de papiers concernant la seigneurie de Zabeltitz, et la 8e, toute la comptabilité particulière du prince : administration de ses biens et de sa maison. »

Le *Temps* du 18 janvier complète ainsi cette information :

« Un de nos lecteurs nous ayant fait observer que le « Fonds de Saxe », dont il a été question l'autre jour, n'était pas exclusivement composé de pièces allemandes, nous nous empressons de compléter nos renseignements sur cette question, en disant qu'un très grand nombre de ces documents sont effectivement rédigés en français, tels par exemple : les journaux particuliers du prince Xavier, ses lettres privées et de service et une grande partie de celles qui lui ont été adressées par ses supérieurs et ses sous-ordres.

« Nous avions omis de dire que le classement de la partie rédigée en français est exclusivement confié à M. Vernier, le très distingué archiviste du département de l'Aube.

« Enfin, pour être tout à fait complet, il convient d'ajouter qu'en vertu d'un arrêté du préfet de l'Aube les différents documents entrant dans la composition du « Fonds de Saxe » ne pourront être mis à la disposition du public que le jour, encore très éloigné, où leur classement sera définitivement terminé. »

~~~ **Archives de la Seine : nouvelles acquisitions.** — Une trouvaille d'une extrême importance pour l'histoire de Paris vient d'être faite au fond des réserves du Domaine et de l'Enregistrement. Par miracle avait échappé aux incendies de 1871 et aux bouleversements administratifs divers qui avaient précédé ou suivi ces incendies tout un lot de documents, dont quelques-uns datent de plus de deux siècles. Ce sont des insinuations, copies de testaments et autres actes enregistrés avant la Révolution, formant un ensemble de 3.000 volumes environ, qui ont été versés aux archives départementales de la Seine par le Domaine. L'Enregistrement, de son côté, a retrouvé 872 volumes de lettres de chancellerie, de déclarations de successions, de dons, etc., remontant jusqu'au règne de Louis XIV. L'un de ces documents, et non des moins curieux, est le testament de Ninon de

Digitized by Google
~~~

Lenclos, demoiselle Anne Delanclos, daté de 1694. Un grand nombre sont d'un intérêt égal, beaucoup sont d'une portée plus haute et d'une importance considérable pour l'histoire de Paris en général, et celle des propriétés immobilières et mobilières en particulier. L'Enregistrement, comme le Domaine, a envoyé ses 872 volumes aux archives départementales, qui vont commencer le classement méthodique des pièces constituant ce fonds précieux.

~~~ Nous nous faisons un plaisir et un devoir de recommander à nos lecteurs la lettre suivante, signée de M. Maurice Tourneux :

« Un groupe d'amis d'Étienne Charavay, désireux de rendre un durable hommage à sa mémoire, se propose d'ériger sur son tombeau, au cimetière Montparnasse, un médaillon en marbre dont l'exécution a été confiée à M. Jules Dalou.

« Persuadé que vous voudrez bien vous associer à cette pensée et honorer un honnête homme, un excellent érudit, un confrère toujours prêt à rendre service aux chercheurs, je viens vous demander votre contribution pécuniaire, si modeste qu'elle soit, et je vous prie de m'en adresser le montant, 34, quai de Béthune, à Paris. »

~~~ M. Henri Omont vient de publier à la librairie Leroux le tome II du *Catalogue des nouvelles acquisitions françaises* de la Bibliothèque nationale, contenant le dépouillement des numéros 3061 à 6500. Le savant conservateur des manuscrits annonce pour d'ici quelques années la publication d'un troisième volume et de la table générale; il rappelle que les notices des manuscrits numérotés à partir de 6501 ont déjà paru dans les derniers volumes de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

~~~ MM. F. Bournon et G. Duval publient, chez l'éditeur Henri Leclerc, à Paris, rue Saint-Honoré, 219, le *Supplement* à la *Bibliographie des travaux de M. A. de Montaiglon* parue en 1891. Ce fascicule, tiré dans le même format que la *Bibliographie*, est illustré d'un très ressemblant portrait du maitre regretté.

~~~ *La montagne Sainte-Geneviève*, comité d'études historiques, archéologiques et artistiques des V^e^ et XIII^e^ arrondissements, a tenu sa première réunion d'hiver le 3 février. M. N. Quellien y a traité de *L'enseignement au moyen-âge sur la montagne Sainte-Geneviève : Abailard (1079-1142)*; des artistes ont interprété d'anciens chants de clercs et d'étudiants.

~~~ L'*Écho de l'Oise* du 23 janvier dernier publie le rapport présenté par M. le comte de Marsy, sur les travaux de la Société historique de Compiègne pendant l'année 1899.

Digitized by Google
~~~

Ouvrages nouveaux :

Brandt de Galametz (C^te^ de) : *Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, fondateur des Célestins d'Amiens;* — Abbeville, C. Paillart, 1899, 2^e^ éd., 53 pp. (extr. des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. XX).

Cette seconde édition de l'intéressant mémoire de M. de Brandt de Galametz a été provoquée par la communication faite à l'auteur du testament et du codicille d'Enguerrand d'Eudin et de plusieurs autres documents concernant ce personnage.

Enguerrand d'Eudin est le fils de Wales d'Eudin, bailli de Fiennes vivant en 1313, et de Mahaut d'Hodicq, sa femme. Il eut, à l'époque des guerres contre les Anglais, la réputation d'un guerrier de valeur, principalement à la bataille de Cocherel; il participa, sous les ordres de Du Guesclin, à la victoire de Pontvallain, le 10 octobre 1370, continua à servir en Bretagne et prit part à la bataille de Rosebecque en 1382. Aussi reçut-il de nombreuses récompenses de la faveur royale: gouverneur de Tournai en 1369, puis du Ponthieu, capitaine du Crotoi en 1372, sénéchal de Beaucaire en 1382, gouverneur du Dauphiné en 1385, enfin, l'un des chefs de l'armée destinée en 1386 à une descente en Angleterre. Il mourut le 7 mars 1391, après avoir, par un testament remarquable et un codicille rempli de détails curieux, fait de grandes fondations celle, entre autres, des Célestins d'Amiens.

Nous devons savoir gré à M. le comte de Brandt de Galametz d'avoir mis en lumière la vie d'un de ces héros de la guerre de Cent-Ans, l'un des plus vaillants compagnons d'armes de Du Guesclin.

M.

Lacombe (Paul) : *Jules Cousin (1830-1899); souvenirs d'un ami;* — Paris, H. Leclerc, 1900, in-8°, 94 pp. et 6 pl. (extr. du *Bulletin du Bibliophile*).

M. Paul Lacombe, que tous ceux qui ont fait de l'histoire de Paris leur étude préférée connaissent, pour sa remarquable *Bibliographie parisienne (tableaux de mœurs, 1600-1880)*, et aussi pour la libéralité avec laquelle il met à leur disposition sa science alimentée aux trésors d'une bibliothèque spéciale à peu près unique, M. Paul Lacombe vient de publier, sur le regretté conservateur de la Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris, Jules Cousin, un travail très complet et des plus intéressants, auquel, pour en dire tout le bien que nous en pensons, nous voudrions consacrer plus de place que nous le pouvons ici. Force nous est de nous borner à une analyse très sèche, à une nomenclatude aride de ce que l'on trouve dans ce volume, et de signaler seulement quelle est, à des titres divers, son importance.

Trois chapitres le composent : le premier (pp. 1 à 42) est une bio-

Digitized by Google

graphie de Cousin, renforcée, presque à chaque page, de lettres inédites, semée d'anecdotes et de faits curieux, que M. Paul Lacombe, intime de Cousin, était bien placé pour recueillir, et qu'il est bien qualifié pour rapporter. Sur la jeunesse et les premières études de Jules Cousin, sur ses débuts dans l'administration des bibliothèques (comme surnuméraire à l'Arsenal en 1856), sur sa vie intime et ses habitudes familières, M. P. Lacombe n'est pas moins solidement documenté que sur ce qui est l'œuvre capitale de son personnage : la réorganisation de la Bibliothèque historique de la Ville, et la fondation du musée Carnavalet.

L'historique détaillé de cette double création, sortie de rien et aujourd'hui florissante, occupe le deuxième chapitre (pp. 43 à 65), illustré de photographies de la salle de lecture, du salon de l'hôtel des Stuarts et de la salle de la Révolution, telles que ces trois pièces existaient en 1884.

Le dernier chapitre est la bibliographie des ouvrages de J. Cousin : elle comprend 70 numéros. Qu'elle soit complète et d'un détail minutieux, c'est ce dont ne peuvent douter les lecteurs de la *Bibliographie parisienne*. Je me permettrai pourtant d'exprimer un regret : c'est que, l'ordre suivi étant ici l'ordre chronologique, M. Paul Lacombe n'ait pas séparé par des « blancs » et étiqueté par des dates mises en vedette les années successives : cette disposition eût facilité les recherches, sans elle un peu longues.

Quant à ce qui est, enfin, de l'importance de cet ouvrage, elle ne réside pas seulement dans ce fait qu'il est une monographie définitive de la vie et de l'œuvre de Jules Cousin, — ce qui, déjà, ne serait pas un petit mérite, mais encore en ceci que, étant rempli de souvenirs personnels sur les principaux historiographes parisiens de 1870 à 1900 environ, c'est-à-dire sur toute une génération d'érudits qui n'ont pas laissé que des livres, mais une méthode et des disciples, — il est ainsi une page, et non la moindre, de l'histoire littéraire de ce dernier quart de siècle : et, par là, il est encore nécessaire de l'avoir lu.

H. M.

~~~ *Les Noces d'argent de la Société historique et archéologique du Périgord* (1874-1899). — Périgueux, Imp. de la Dordogne, 1899, in-8° de 19 pp. et 1 pl.

Intéressant compte-rendu, modestement signé D..., de la journée des noces d'argent d'une société qui, par ce qu'elle a déjà produit des résultats, promet un très bel avenir. Le menu du banquet, gracieusement composé par un des membres de cette société, orne cette plaquette.

Ch. de B.

~~~ **Montelius** (Oscar) : *Musée des antiquités nationales de Stockholm : catalogue sommaire, publié au nom de l'Académie royale*

Digitized by Google

des belles-lettres, d'histoire et d'archéologie; Stockholm, impr. Ivar Haeggström, 1899, in-8°, 43 pp. et 16 pl.

Voici un catalogue comme il nous en faudrait beaucoup en France pour pouvoir développer et vulgariser la connaissance de nos richesses d'art, pour apprendre à la masse du peuple le chemin de nos musées — bien mieux que par des conférences générales et que par des leçons abstraites, — enfin, pour guider dans les salles d'expotions le visiteur jusqu'ici déconcerté et découragé par la sèche nomenclature de nos catalogues sommaires, — les seuls que lui rendent accessibles leur prix. Les salles du musée des antiquités nationales de Stockholm sont disposées suivant l'ancienneté des objets qu'elles renferment; ceux-ci sont, de même, méthodiquement groupés et le catalogue de M. O. Montelius ne fait, par conséquent, que reproduire cet ordre : âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer, moyen-âge et temps modernes. Mais chacune de ces divisions est précédée d'une brève et suffisante notice historique, et les objets sont, quand il y a lieu, expliqués en quelques mots qui en révèlent ou en précisent l'intérêt. La disposition typographique de tout cela est fort nette, et 16 planches, où sont reproduits 58 dessins, complètent très heureusement le catalogue de ce musée dont la création remonte à 1666 et où, dès 1670, l'on commença à réunir des antiquités suédoises.

H. M.

Quarré-Reybourbon (L.) : *Le Congrès Archéologique de Mâcon* (*14 au 22 juin* 1899); — Lille, Quarré, 1899, in-8° de 28 pp. et 1 pl. [extr. du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*].

Excellent récit, très détaillé, du Congrès archéologique tenu cette année à Mâcon. M. Quarré-Reybourbon, bien connu par ses nombreux travaux touchant l'art et l'histoire de la ville de Lille, nous avait déjà, l'an dernier, résumé le Congrès archéologique de Bourges. C'est là une excellente pensée, et nous ne pouvons qu'espérer le voir continuer ainsi tous les ans. Une bonne planche phototypique reproduisant l'église du *Vieux Saint-Vincent*, à Mâcon, illustre agréablement cette brochure.

Ch. de B.

Raadt (J.-Th. de) : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants* (*Belgique, — Royaume des Pays-Bas, — Luxembourg, — Allemagne, — France*), *recueil historique et héraldique;* — Bruxelles, Schepens, 1899, in-8°.

M. de Raadt, comprenant le désir qu'a le public de voir terminer son excellent ouvrage, en hâte la publication; voici en effet que paraît le 1er fascicule du tome III. Comme ses devanciers, il est très soigné d'impression et de planches; nous ne saurions assez insister, pour ces dernières, sur leur netteté infiniment supérieure aux premières. Il comprend les lettres N. O. et P. jusqu'à *Piepher*, avec

Digitized by Google

14 planches donnant 45 reproductions de sceaux plus deux planches d'armoiries d'après les sceaux figurant 59 écussons.

C^te^ CHARLES DE BEAUMONT.

Tabariès de Grandsaignes (E.) : *Étude sur l'origine du nom de lieu : Auteuil*; — Paris, impr. R. Andrieu, 1900, in-8°, 18 pp. et 1 pl.

La faveur qui, dans ces vingt ou trente dernières années, s'est dessinée pour les études d'histoire parisienne, et que nous constations plus haut à propos d'un ouvrage récent, s'est marquée par la création de nombreuses sociétés, dont, après celle de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (fondée en 1874), la société historique d'Auteuil et de Passy (fondée en 1892) est l'une des plus prospères. C'est de ses travaux qu'est sortie le présent travail, où l'auteur, après avoir, avec la plus grande clarté, résumé les différentes théories qui, depuis deux cents ans, ont été produites sur l'étymologie du nom Auteuil, et réfuté celle qui fait venir Auteuil d'un préfixe soi-disant celtique *au* = prairie (c'est la thèse de l'abbé Lebeuf), puis celle qui interprète ce vocable par *altare* = autel (de Feuardent, M. A. Guillois), enfin celle (soutenue par M. d'Arbois de Jubainville) qui fait dériver Auteuil de l'adjectif *auctus* = [esclave] vendu à l'encan, — M. Tabariès de Grandsaignes expose, à son tour, les raisons qui lui font préférer comme étymologie de ce nom tant controversé le préfixe celtique *alt* (en latin *altus*) = haut, à condition que, avec M. Houzé, l'on considère la désinence *euil* (*ogilum* dans les anciens textes) comme un diminutif : Auteuil signifierait donc petite hauteur, et l'examen topographique de ses homonymes et paronymes confirmerait cette opinion. Et l'on est bien forcé de l'admettre, au moins provisoirement : mais il ne cesse point de paraître singulier que les anciens habitants d'Auteuil aient été frappés, au point d'en tirer le nom de leur village, de son altitude si peu sensible : quinze mètres au-dessus de l'étiage de la Seine!

H. M.

Périodiques :

Bibliographie d'Eure-et-Loir (1), n° 19 (juillet 1899), fiches 433 à 456 : Cathédrale de Chartres [travaux de Joly, Jouet, Pie, Hénault, Viollet-le-Duc, Didron, Rossard de Mianville, Chasles, de Lépinois, Ozeray, Lecocq, Dupuis, de Bertheville, Merlet, de Mely, de Farcy, Delaville Le Roulx, Métais, Clerval, Martin, Marquet de Vasselot, — sur l'historique, les cloches, le portail, le mobilier, les sculptures, la construction de la cathédrale, etc.]

(1). Depuis janvier 1900, la *Bibliographie d'Eure-et-Loir* est éditée par la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à la fois sur fiches séparées ou en fascicules. Les 24 fiches ou le fasc. : 0 fr. 50.

Digitized by Google

N° 20 (août 1899), fiches 457 à 480 : Recueils d'histoire locale [listes de bénéficiers, martyrologe, notices sur les églises, éphémérides, cartulaires ; histoires de Nogent-le-Rotrou, de Chartres ; monographies communales ; bibliographie de l'instruction primaire avant 1789].

N° 21 (septembre 1899), fiches 481 à 504 : Variétés : [travaux de Dumas, Sergent-Marceau, etc., sur Marceau ; — de Roullier, sur les Chartrains du XVIII^e siècle ; — de Lecocq, de Tarragon et de Possesse, sur les protestants.]

N° 22 (octobre 1899), fiches 505 à 528 : Cathédrale de Chartres [travaux de Thiers, Le Brun des Marettes, Hérisson, de Pâris, de Fréminville, Didron, Willemin, Ozeray, de Santeul, Doublet, de Boisthibault, Félibien, Aubert, Lecocq, Merlet, Hénault, de Mély, Clerval, Le Blant, — sur le clocher, les reliques, les vitraux, le chapitre, etc.].

N° 23 (novembre 1899), fiches 529 à 552 : Recueils d'histoire locale [catalogues de manuscrits, du musée ; cartulaires ; abbayes, prieurés ; archives, évêques],

N° 24 (décembre 1899), fiches 552 à 576 : Variétés [guerres de religion, monographies locales, bibliothèque de Chartres, biographies, dictionnaire]. — Errata de 1898 et 1899. — Table analytique de ces deux premières années.

Bibliothèque de l'École des Chartes, LX (1899), 4^e-5^e livr. (juillet-octobre) : Léon Maitre, Questions de géographie mérovingienne : le *Fluvius Taunucus* et le *Portus Vetraria*, pp. 377 à 396 [dans le premier de ces deux termes, cités dans un diplôme de Sigebert III en 651, M. L. M. reconnaît le Tenu, que l'on nomme, depuis deux siècles environ : l'Acheneau ; c'est le dernier affluent de la Loire sur la rive gauche ; — il identifie le *Portus Vetraria* avec le port actuel de Saint-Mesme, autrefois abbaye de Saint-Mesmin de Micy]. — J. Calmette, Observations sur les gloses malbergiques de la *Lex salica*, pp. 397 à 413 [rejette l'opinion selon laquelle ces gloses en langue francique seraient des gloses explicatives et celle, soutenue par Sohm, selon laquelle elles seraient des « gloses judiciaires » ; propose d'y voir des références au *malberg*, c'est-à-dire au texte barbare de la *Lex salica*]. — J. Viard, Date de la mort de Louis X Hutin, pp. 415 à 417 [l'examen d'un compte de 1316 confirme la date du 5 juin donnée par les *Grandes Chroniques*]. — Joseph Petit, Les premiers journaux de la Chambre des comptes de Paris, pp. 418 à 422 [le premier date de 1320 ; M. P. a retrouvé la copie du second, de 1321, à la Bibl. nat. (ms. fr. 2755), et l'original du sixième ou du septième aux Arch. nat. (Trésor des chartes, JJ. 79B)]. — L. de Grandmaison, Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes, pp. 423 à 456 [critique les récents travaux de

Digitized by Google

M. Barbier tendant à établir que Descartes est né près d'un champ dit le Pré-Falot, et prouve que le philosophe, déjà tourangeau par les origines de sa famille, l'est aussi par sa naissance à La Haye]. — Eugène Lefèvre-Pontalis, Histoire de la cathédrale de Noyon, pp. 457 à 490 [étude de la cathédrale actuelle et des édifices religieux qui l'ont précédée; M. L.-P. conduit cette histoire jusqu'à la fin du XIVe siècle]. — J. Tardif, « Territorium Penesciacense » ou « Senesciacence », pp. 491 à 496 [discussion d'un passage de la *Donatio Ansoaldi* : « Leudoe sive Avenarie..... in territorio Penesciacense prope de alveo Segone »; M. L. Maître lit « Senesciacense », et voit là Venières, sur le territoire de Sennecey-le-Grand, près de la Saône; M. J. T. propose de maintenir « Penesciacense » et traduit : Avinières, sur le territoire de Poissy, près de la Seine]. — E. Philipon, Note sur la famille du roi Raoul, pp. 497 à 509 [établit, d'après des documents relatifs à la villa de Perrecy-les-Forges, en Bourgogne, que Raoul descend de Childebrand, fils puîné de Pépin d'Héristal : Childebrand avait reçu de son frère Charles Martel la villa de Perrecy; puis elle passa à son fils Nivelung, puis au fils aîné de Nivelung, le comte Hildebrand; puis au fils d'Hildebrand, le comte Eccard, qui, en janvier 876, donna Perrecy à l'abbaye de Fleury-sur-Loire; un des frères d'Eccard, Théoderic, le même qui fut trésorier de Louis le Bègue, eut deux fils, dont l'un, Richard, nommé comte d'Autun par Carloman, fut le père du roi Raoul]. — Bibliographie : F. Daguin, *Les fouilles de Vertault (Côte-d'Or) en 1895, 1896 et 1897* [compte-rendu par J. V.], pp. 510-511; — O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, [Ch. Petit-Dutaillis], pp. 512-513; — Borrelli de Serres, *La réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe-Auguste* [Ch. Petit-Dutaillis] pp. 513-514; — P. Guérin, *Recueil des documents concernant le Poitou....*, t. VIII [Ch. Petit-Dutaillis], pp. 513-514; — Prarond, *Histoire d'Abbeville... (1426-1483)* [L.-H. L.], pp. 514-515; — Ch. Kohler, *Les Suisses dans les guerres d'Italie, de 1506 à 1512*, pp. 515 à 518 [A. Lefranc]; — A. d'Herbomez, *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne* [A. Lefranc], pp. 518 à 520; — H. Stein, *Manuel de bibliographie générale* [Ch. Mortet], pp. 521 à 525; — L. Stouff, *Les comtes de Bourgogne et leurs villes domaniales* [P. Fournier], pp. 525 à 529; — A.-M. Berger, *Die ophtalmogie des Petrus Hispanus* [V. Mortet], pp. 529-530. — Livres nouveaux, pp. 530 à 557. — Chronique et mélanges : Étienne Charavay, pp. 558-559 [discours prononcé sur sa tombe par M. G. Raynaud]; — A. Morel-Fatio, Documents volés au ministère d'État à Madrid, pp. 562 à 564 [ce sont les deux instructions données, les 4 et 6 mai 1543, par Charles-Quint à son fils; elles se trouvaient encore vers 1863 aux archives du ministère d'État à Madrid, y ont été dérobées et viennent d'être vendues à Paris]; — H. Moranvillé, Note sur un fait d'armes des Parisiens en 1358, pp. 564 à 566 [propose de voir,

Digitized by Google

dans deux localités que les Parisiens détruisirent en 1358 et que la *Chronique normande du* XIV^e *siècle* nomme Lenne et Eugencie, la Queue et Garencières, villages de Seine-et-Oise]; — Le registre de la confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras, pp. 567-568 [une récente communication de M. A. Guesnon à l'Académie des Inscriptions montre que ce registre, conservé à la Bibliothèque nationale, est un registre de sommes payées pour des enterrements].

H. M.

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 1899, n^os 6 et 7 : D.-A. van Bastelaer, La pierre du diable à Alle-sur-Semois, pp. 267 à 270. — F. Donnet, Les exilés anversois à Cologne (1582-1585), pp. 288 à 355. — E. Matthieu, La bibliothèque du chanoine Éloy, écolâtre du chapitre de Saint-Germain à Mons, pp. 374 à 380. — F. Donnet, Van Dyck inconnu, pp. 383 à 399. — H. Hymans, Quelques notes sur Antoine Van Dyck, pp. 400 à 420. — A. Blomme, Deux tableaux de Van Dyck, pp. 421 à 439. — H. Fierens-Gevaert, La technique de Van Dyck, pp. 440 à 449.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1899, 2^e livr. : Alph. Roulé, Rivalité entre Montlhéry et Arpajon, lors de la création du chef-lieu de canton après 1789, avec la liste des juges de paix du canton d'Arpajon, pp. 86 à 104. — J. Pannier, Notes sur Grigny aux XVI^e et XVII^e siècle [les Mercier, seigneurs des Bordes ; le culte réformé en 1599], pp. 105 à 114 et 1 pl. — C. Gatinot, Le serment constitutionnel du clergé à Montgeron, pp. 115 à 118. — Recherches sur la navigation d'Étampes à Corbeil depuis le XV^e siècle jusqu'à sa suppression en 1676, suivies d'un exposé historique des tentatives faites au XVIII^e siècle pour son rétablissement, d'après des documents inédits, pp. 119 à 158. — J. Depoin, Additions à la notice sur les vicomtes de Corbeil, pp. 159 à 173 et 3 pl.

Bulletin de la Société historique et archéologique du VIII^e arrondissement de Paris, 1^re année (1899), n° 3-4 (août-décembre) : Séances du bureau et du conseil d'administration, pp. 71 à 79. — Gaston Duval, L'éléphant triomphal des Champs-Élysées, pp. 80 à 92 et 3 pl. [projet d'un ingénieur de Béziers, Ribart, en 1758, d'élever sur le sommet de la butte de l'Étoile, là où se dresse aujourd'hui l'Arc de Triomphe, un éléphant gigantesque dont les flancs auraient renfermé des salles de fêtes, de jeu, de bal, etc.; M. G. D. donne, à cette occasion, d'intéressants renseignements sur l'histoire des Champs-Élysées et de la butte de l'Étoile, et publie un rapport, communiqué par M. F. Bournon, de Gabriel, Soufflot et Perronet, en 1768, sur des projets de travaux à exécuter au sommet de la butte de l'Étoile]. — Eugène Le Senne, Une statue de J.-J. Rous-

Digitized by Google

seau aux Champs-Élysées, pp. 93-94 [Boissy d'Anglas, dans un *Essai sur les fêtes nationales* paru en l'an II, annonçait que le sculpteur Houdon avait conçu le projet d'élever un monument à J.-J. Rousseau sur les Champs-Élysées]. — Ernest Bousson. L'architecte Gabriel (1698-1782), pp. 95 à 102 et 1 pl. [biographie de J.-A. Gabriel, et description de la place de la Concorde]. — Jacques de Boisjolin, La Chapelle expiatoire, pp. 103 à 114 [reproduction d'un art. récent de la *Revue de l'art ancien et moderne;* description élogieuse de ce monument]. — Décret de la Convention du 4 vendémiaire an V, pp. 115-116 [abolissant la peine de mort, organisant l'amnistie, changeant le nom de la place de la Révolution en celui de place de la Concorde, et donnant celui de rue de la Révolution à la rue Royale actuelle]. — V. Hugo, L'exécution de Louis XVI, pp. 118 à 122 [extrait des *Choses vues*]. — Le vieux marché de la Madeleine, pp. 123-124 [histoire et aspect; extr. du *Journal du Huitième*]. — Le coiffeur de Lamartine, pp. 125 à 127 [extr. du *Journal du Huitième*]. — J. Magnin, Le pont Alexandre III, pp. 128 à 131 [extr. du *Savoyard de Paris;* détails techniques sur la construction]. — Le réservoir de la barrière Monceau, p. 132 [extr. de la *Nature*]. — Célébrités ayant habité le VIII[e] arrondissement, pp. 133 à 137. — Errata, pp. 138-139. — Curiosités iconographiques, 1 grav. et 4 pl. — Notules, pp. 141-142. — Table des matières contenues dans le t. I[er]. H. M.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXVI, 5[e] livr.: M. Féaux, Le Porc-épic quaternaire, pp. 421 à 424 et une grav. — R. Drouault, Recherches sur le couvent et le bourg de St-Pardoux-la-Rivière (*suite*), pp. 424 à 488 et 2 plans. — R. Villepelet, Contribution à l'hagiographie périgourdine : Les miracles de saint Mémoire, pp. 488 à 490. — M[ise] de Cumont, Correspondance d'une famille au XVII[e] siècle (*suite*), pp. 491 à 509. — A. Roumejoux, Douzième excursion archéologique, 10 et 11 juillet 1899, pp. 510 à 520. — *Varia*, Lettres aux officiers de la sénéchaussée et du présidial de Sarlat (1681-1703), pp. 521 à 523.

Bulletin monumental, 1899, n° 1 : J. de Saint-Venant, Anciens vases à bec, étude de géographie céramique, pp. 3 à 62, 1 carte et 3 pl. — E. Travers, La section d'art chrétien, d'archéologie et d'épigraphie au Congrès scientifique international des Catholiques, à Fribourg (Suisse) (16-20 août 1897), pp. 63 à 69. — V. Mortet, Note sur l'architecture de l'église des Cordeliers de Paris au XIII[e] siècle, pp. 70 à 72.

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, 1899, n° 3 : X., Notes sur la Touraine en 1634 (*suite*), pp. 199 à 201. — X., Comptes royaux inédits, pp. 202 à 215. — A. Gabeau, Une communauté de tourneurs à Amboise, p. 216. — L'abbé Chivert, La Salle-César à Cinq-Mars, pp. 217 à 226. —

Digitized by Google

L'abbé L.-A. Bossebœuf, L'Abbaye bénédictine de Bois-Aubry, pp. 225 à 248.

— **Journal des Arts,** 1900, n° 11 : Aug. Dalligny, L'Exposition de l'Union Artistique, 5, rue Boissy-d'Anglas, p. 1. — A. Dalligny, Les Tapisseries de Marie d'Albret aux Musées de Nevers (d'après le Mémoire du Cte Ch. de Beaumont), pp. 2 à 3. — T. S., Les Conférences du Musée Guimet, p. 3.

— **Journal de la Société d'Archéologie lorraine,** 1900, n° 1 : J. Beaupré, De l'emploi des roches cristallines aux temps préhistoriques, pp. 5 à 8. — L. Germain, Le sceau de l'ordre du Croissant, pp. 8 à 17 et grav. — L. Germain, Note sur le voyage de Pierre Le Monnier en Lorraine (1610), pp. 17 à 19. — L. Germain, Note sur François de Haraucourt, commandeur de Saint-Jean du Viel-Hitre (xvie siècle), pp. 19 à 21.

— **Province du Maine,** 1899, n° 12 : H. Bruneau, Prise de Pontvallain par les royalistes en octobre 1790, pp. 369 à 378. — L. Froger, La Maison-Dieu de Ballon en 1539, pp. 379 à 383. — X. Barbier de Montault, Bulle de Paul V, pp. 384 à 389. — J. Chavanon, Comptes du collège du Mans, à Paris (1585-1588) (*fin*), pp. 390 à 395.

— **Revue d'archéologie poitevine,** 1899, n° 9 : X.-B. de Montault, Les Poitevins aux Palinods de Rouen, pp. 257 à 263. — N. Renault, Testament de Jehan Massé (1661), pp. 263 à 265. — J.-B. de la Rennerie, Étuis de lunettes en galuchat, pp. 266 à 269, — X.-B. de Montault, Journal des démolitions de l'abbaye des Châtelliers [Deux-Sèvres), de 1801 à 1823, pp. 270 à 284 et 2 grav. — X. Barbier de Montault, L'abbaye des Alleuds, pp. 284 à 288.

N° 10 : B. Palustre, Lettres de noblesse octroyées par la ville de Perpignan en 1717, pp. 289 à 296. — X. B. de Montault, Chapelets minuscules du xviiie siècle, pp. 296 à 298. — André Joubert, Inventaire du château de Thouars en 1553, pp. 298 à 302. — X. B. de Montault, Un crucifix portatif du xviie siècle. — Une fausse sainte Radegonde, pp. 303 à 309. — Michaud, Saint Rufin, apôtre du Bas-Poitou, pp. 310 à 318. — L. Ballu, Les coupoles de Fontevrault, pp. 319 à 320.

N° 11 : X.-B. de Montault, La chape de l'église de Saint-Martin-du-Fouilloux (Deux-Sèvres), pp. 321 à 325. — J.-B. de la Rennerie, Une bourse de corporal du xviiie siècle, à Varennes (Vienne), pp. 326 à 329. — X.-B. de Montault, Une enseigne de pèlerinage, pp. 330 à 331. — Alf. Largeault, Louis XI et la reconstruction de l'église abbatiale de Celles en 1469, pp. 332 à 334. — X.-B. de Montault, Le bénitier de la sainte Face, Gravures de la collection Bodin à Thouars, pp. 334 à 343. — N. Renault. Testament de Marie Roy, veuve de

Digitized by Google

Bernard de la Gorce, pp. 343 à 344. — X.-B. de Montault, L'office de sainte Radegonde à Albi en 1703, Mémoires de saints Poitevins, Hymne de saint Nicolas au xv^e siècle, pp. 344 à 351. — J.-B. de la Rennerie, Une bourse de chapelet, pp. 351 à 352.

~~ **Revue de l'Art chrétien**, 1899, 5^e livr. : W.-H. James Weale, Les peintures de Jean Van Eyck restées inachevées, pp. 408 à 410. — Mélanges : J. H., Croix stationale [xviii^e siècle].

6^e livr. G. Clausse, L'église Notre-Dame de Lescar, pp. 466 à 477 et grav. — F. de Mély, Reliques de Constantinople, (4^e article), pp. 478 à 490 et grav.

~~ **Revue historique et archéologique du Maine**, t. XLVII, 1900, 1^re liv. : R. P. Dom Guilloreau, Fragments d'un obituaire de la Chartreuse du Parc d'Orques, pp. 29 à 52. — V. Guignard, Le poète Racan, étude biographique et littéraire, pp. 53 à 81 et 1 pl. — L'abbé Toublet, Un industriel au xviii^e siècle : Elie Savatier *(fin)*, pp. 82 à 110 et 1 pl. — A. Dieudonné, Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques, pp. 111 à 116.

~~ **Souvenirs et Mémoires**, n° 15 (sept. 1899) : Les contrôles de l'armée de Condé [état nominatif par compagnies], pp. 193 à 211. — La folie de Junot [lettre d'Eugène-Napoléon et de Junot lui-même, en juillet 1815], pp. 212 à 215. — Une lettre du prince de Metternich [24 septembre 1825 : au gouverneur de Milan, sur un voyage du duc de Fitz-James en Italie], pp. 215-216. — Un combat sous le Canigou [29 juin 1793 : lettre d'un soldat de l'armée française], pp. 216 à 218. — Un complot anglo-napolitain en l'an VII [lettre du général Garnier], pp. 218-219. — Journal de la suppression du parlement d'Aix le 1^er octobre 1771 [intéressant et précis], pp. 219 à 222. — Lettres du maréchal Bugeaud sur la conquête de l'Algérie [*suite* : lettres écrites à divers généraux du corps expéditionnaire pour leur donner des ordres et les conseiller sur les mouvements de leurs troupes : d'avril 1844 à juin 1845], pp. 223 à 243. — Les mémoires de M^me d'Épinay (*suite*), pp. 244 à 264. — Mémoires de Mercier du Rocher pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée (*suite*), pp. 265 à 281. — P. B., Les livres d'histoire : Figures de soldats : Bernadotte, Moreau, les généraux Cavaignac, pp. 282 à 288.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, en date du 1er février, M. Marcel Poëte, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, a été nommé officier d'Académie.

— M. André Dreux, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département de la Lozère (arrêté du 6 février).

— M. Léon Gauthier, archiviste-paléographe, a été nommé attaché aux Archives nationales (arrêté du 14 février).

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTE SUR QUELQUES MANUSCRITS EXÉCUTÉS DANS L'ATELIER D'ANTOINE VÉRARD

Dans quelques semaines doivent paraître deux œuvres magistrales où l'œuvre typographique du grand libraire parisien Antoine Vérard, — dont une partie des impressions, celle consacrée à la liturgie diocésaine d'Angleterre est inconnue en France, et n'y est représentée dans aucune bibliothèque, — sera étudiée avec tout le soin et la compétence qu'on est en droit d'attendre de leurs savants auteurs : MM. A. Claudin (1) et John

(1) *Histoire de l'imprimerie en France au* XVe *et au* XVIe *siècle*, par A. Claudin, lauréat de l'Institut. Paris, Imprimerie nationale. 1900. L'ouvrage formera deux volumes grand in-folio, dont un spécimen seul a paru en juin 1898.

Digitized by Google

Macfarlane, du British Museum (1). Il a paru intéressant de signaler à l'attention des chercheurs l'œuvre calligraphique de Vérard, bien ignorée généralement, et où presque tout reste encore à retrouver.

Le commerce de la librairie, en effet, comportait à la fin du xv^e^ siècle, outre la vente des livres imprimés, celle des manuscrits, et nécessairement leur exécution, texte et miniatures. Mais l'industrie du manuscrit avait, par suite de la découverte de l'imprimerie, subi une déviation de son objet primitif. Le livre imprimé tendait de plus en plus à remplacer le manuscrit de travail, et on n'exécutait plus que des manuscrits de luxe destinés, après avoir été enluminés par les meilleurs artistes, à être offerts à de grands personnages. Le plus souvent même, c'étaient des ouvrages de dévotion ou des livres de piété.

Les manuscrits que fit exécuter Antoine Vérard et qui nous sont parvenus sont, sauf un, de cette catégorie. Le nombre en est fort restreint, puisqu'on n'en connaît que deux qui, portant le nom du libraire, soient d'une attribution incontestable. Puis, M. Paul Durrieu propose de faire honneur à Vérard d'un Psautier de Charles VIII conservé à la Bibliothèque Nationale; enfin un autre manuscrit de la même bibliothèque semble sortir également de son atelier.

Des deux manuscrits signés, l'un est conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale. C'est le numéro 1686 du Fonds français (2). Le volume qui porte une reliure en veau marbré au chiffre de Charles X, bien qu'ayant pour titre *Poème sur la Passion*, n'est pas, à proprement parler, un poème; c'est une légende rimée, — dans le genre des *Contemplations historiées* de Jean Gerson, — explicative de la suite des douze gravures d'Israël de Mecken représentant les différentes scènes de la Passion. L'auteur des vers est Antoine Vérard lui-même. Dans le manuscrit, les gravures sont enluminées assez légèrement pour

(1) M. Macfarlane met actuellement la dernière main à une étude d'ensemble sur Antoine Vérard, qui paraîtra sous les auspices de la *Bibliographical Society* de Londres. L'auteur a publié, en 1898, une conférence faite à cette Société sur Antoine Vérard. On y trouve en appendice un catalogue de livres parus sous son nom ou attribués à lui.

(2) Ce manuscrit est l'objet d'une notice de Lacurne de Sainte-Palaye : « Manuscrit de la Bibliothèque du Roy, ancien n° 1304, maintenant 7668, un volume in-folio. Ce manuscrit relié en damas noir est sur velin à longues lignes, écriture du xvi^e^ siècle, commencement... » Suit une brève analyse du poème. (Bibliothèque nationale, collection Moreau, n° 1654, notice 310, fol. 340.)

Digitized by Google

laisser apercevoir le trait du burin sous la couleur. Les douze estampes appartiennent au troisième état des gravures (1), c'est-à-dire à celui où chacune des planches porte une lettre de l'alphabet de A à M en plus des retouches du second état, caractérisé par la présence aux deuxième et troisième planches d'un M majuscule dans le guidon que tient un des personnages.

Les dates que nous avons sur la vie d'Israël de Mecken (2), savoir : des mentions de son nom sur les livres de la ville de Bocholt (Westphalie), où il est inscrit comme orfèvre de 1482 à 1498, sa pierre tumulaire donnant l'année 1503, l'avant-veille de la Saint-Martin (9 novembre), comme date de son décès, ne peuvent servir en rien pour dater le manuscrit. La préface de Vérard nous apprend seulement que la fête de Pâques est prochaine (vers 9) :

> Et que tost vient la feste solempnelle
> Ou cueur devot se paist et saoule en elle
> Du fruyt cy doulx qui mourut et pendit
> Hault en la croix....

On ne peut non plus que faire des conjectures sur la « très noble et puissant dame » à qui est dédié ce manuscrit. Peut-être est-ce Louise de Savoie, la mère de François Ier. Les relations d'Antoine Vérard avec le comte d'Angoulême sembleraient pouvoir légitimer cette supposition, bien que ni l'inventaire de la bibliothèque du comte d'Angoulême ni les comptes de Louise de Savoie (3), où se rencontrent des volumes offerts ou appartenant à la princesse, ne renferment aucune mention pouvant se rapporter au présent manuscrit. Peut-être est-ce Anne de Bretagne : le libraire ayant offert au roi Charles VIII presque tous les ouvrages qu'il éditait, aurait pu faire hommage de son œuvre à la reine. Un détail cependant pourrait infirmer ces conjectures; Vérard aimait fort, quand il remettait un volume à un grand personnage, y peindre ses armoiries, des attributs ou des devises. Or, ici, rien de pareil.

Le manuscrit est exécuté avec certain luxe. Chaque gravure est entourée d'un cadre doré et le restant de la page est peint en rouge, en vert ou en noir, avec des ornements dorés, larmes, marbrures, monogrammes IHS, etc. En face de chaque estampe

(1) Bartsch (Adam). *Le Peintre graveur*, 6e vol., p. 208.
(2) Passavant. *Le Peintre graveur*, 2e vol., p. 215, et 3e vol., p. 192.
(3) Bibl. nationale, manuscrits français 8815 et 22335.

Digitized by Google

se trouve la légende explicative en strophes. La page de texte est réglée à l'encre rouge, et chaque vers, pour finir la ligne jusqu'à la réglure, est suivi d'un ornement colorié et doré. La majuscule initiale de chaque strophe est en or sur fond de couleur, et la première lettre de chaque page est richement enluminée. L'écriture est une belle minuscule.

Quant au fond, l'œuvre poétique de Vérard ne correspond pas à la forme. Ce sont de détestables vers de dix pieds, bourrés de chevilles, légende banale et rebattue des gravures.

Le second manuscrit dont la provenance est également absolument certaine, est le livre d'heures de Charles VIII conservé actuellement à la *Biblioteca Nacional* de Madrid (1). Ce volume porte le monogramme d'Antoine Vérard tel qu'il est sur sa marque. Il a été fait par les soins du libraire pour le roi Charles VIII (2), comme le prouve l'invocation à saint Jean l'Évangéliste, patron de la communauté des libraires, enlumineurs et ouvriers du livre, qui termine la prière du dernier feuillet :

Dieu t'a esleu et fait de Marie filz.
Requeres luy par la grant charité
Qu'à tous péchés le pecheur soit quitté,
Et gard de mal Charles, fils de Loys.

A voir les vers, on serait tenté d'attribuer l'œuvre à Vérard lui-même.

M. Mazerolle, le premier, avait bien fait remarquer que le portrait du Roi placé en tête des Heures, malgré la présence de Charlemagne derrière lui, ne rappelait pas du tout les traits de Charles VIII, mais plutôt ceux de Louis XII. Les mauvaises

(1) Trois descriptions savantes et détaillées lui ont été consacrées : 1° par M. Fernand Mazerolle, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (3e période), tome IX, 1893) : *L'Exposition d'art rétrospectif de Madrid ;* 2° par M. Durrieu, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (tome LIV, 1893) : *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures ou par la beauté de leur exécution...*, et 3° la plus complète, et accompagnée d'excellentes reproductions, par M. A. Paz y Melia, dans la *Rivista de Archivos, Bibliotecas y Museos* (Tercera epoca, año I, Agosto y Septiembre 1897) : *Codices mas notables de la Biblioteca Nacional.* — « *El libro de horas de Carlos VIII* ».

(2) Ce volume fut offert en 1628 par Louis XIII à un Espagnol, ambassadeur en France, ou confesseur de la reine Anne. Il passa entre les mains du comte de Peñaranda, D. Gaspar de Bracamonte, et par suite de la mort de son fils le comte D. Gregorio, il devint la propriété d'un autre fils, bâtard, D. Gaspar de Bracamonte. Le marquis de Mejorada y de la Breña, qui le posséda ensuite, en fit don en 1708 à la Bibliothèque Royale de Madrid, où il est conservé depuis cette époque.

Digitized by Google

conditions où il était placé à l'Exposition historique pour le quatrième centenaire de Colomb, à Madrid, pour examiner ce manuscrit dans une vitrine derrière une plaque de mica, ne lui permirent pas de résoudre ce problème.

M. Durrieu, qui put étudier le volume avec plus de loisirs à la *Biblioteca Nacional*, donna la clef du mystère : « En y regardant de près, on aperçoit dans le cou un raccord qui montre que la tête a été grattée puis repeinte. C'était là, on le sait, coutume admise au XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^; quand un manuscrit changeait de maître, on ne se contentait pas de modifier les marques de propriété, telles qu'armoiries ou devises, ce qui était presque de règle, on changeait aussi les portraits. Nul exemple plus caractéristique à cet égard ne pourrait être cité ici que celui fourni par un autre manuscrit, passé également dans la bibliothèque de Louis XII, après avoir été fait pour un autre personnage. Le magnifique Ptolémée de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse (Ms. lat. 4804 de la Bibl. nat.), portait en tête un grand portrait de l'illustre amateur flamand. Le volume étant entré dans la collection de la couronne de France, ce premier portrait a été gratté et remplacé par celui de Louis XII. Le rapprochement est d'autant plus intéressant que la main qui a repeint la tête de Louis XII dans le Ptolémée est certainement le même qui a exécuté le semblable travail dans le Livre d'heures de Madrid. Cette main, ajoutons-le d'après l'étude de la facture, est celle du peintre des Heures d'Anne de Bretagne, Jean Bourdichon. »

Donc, et sur ce point il n'y a pas de doute possible, ce livre d'heures a été exécuté pour Charles VIII dans l'officine d'Antoine Vérard, qui y a fait peindre son monogramme. Ce manuscrit a 112 ff. de 0,244 sur 0,165. Vingt-quatre miniatures de 0,075 sur 0,030 ornent le calendrier et représentent les scènes accoutumées des travaux de la campagne propres à chaque saison. Les 190 miniatures qui occupent le centre des encadrements sont de mêmes dimensions : les bordures représentent des guirlandes de fleurs, des oiseaux, des arbustes de couleurs variées sur fond d'or mat; au milieu, l'artiste a peint des figures fantastiques, des personnages humains ou des monstres. On compte encore 16 miniatures tenant toute la hauteur d'une page (0,202 sur 0,133) et 16 autres plus petites. Les initiales sont en or et en couleurs. Ici aussi on retrouve pour terminer les lignes les mêmes ornements dorés et coloriés que dans le manuscrit 1686.

Digitized by Google

Enfin, « dans la bordure du recto du dernier feuillet, lequel contient la fin de prières en vers français composées pour le Roi, on voit un personnage aussi à genoux, revêtu d'une houppelande, son bonnet posé près de lui. Une inscription, tracée sur le listel au-dessus de sa tête, le désigne comme « L'ACTEUR »... » Est-ce l'auteur des vers? Est-ce l'éditeur? Et avec raison, M. Durrieu conclut que ce personnage représente Antoine Vérard, de chez qui, certainement, sort ce volume, et qui, comme on l'a vu par son poème sur la Passion, se piquait à l'occasion de poésie.

Il resterait à savoir si c'est un portrait ou une simple personnification du libraire. C'est là une question délicate et presque impossible à trancher. Que ce soit Jacques de Besançon, comme l'affirme, sans grandes preuves, M. Durrieu, ou que ce soit tout autre peintre de l'époque, l'artiste à qui Vérard confia l'ornementation de ce livre d'heures a fait preuve dans cette tâche d'un certain talent et d'une évidente adresse d'exécution, bien que M. Paz y Melia ne partage pas l'enthousiasme de M. Durrieu pour le miniaturiste auquel il reproche la tenue guindée des personnages et leurs attitudes trop uniformes. D'après lui, le coloris est brillant et, à première vue, semble plaire beaucoup; mais un examen plus attentif fait voir des incorrections de dessin et des fautes de goût. La seule preuve que le peintre eût pu nous donner de sa science de portraitiste, la tête de Charles VIII, n'existe plus. On ne peut donc en tirer aucun argument en faveur de la ressemblance du portrait. Quant à voir une analogie quelconque entre les traits de l' « Acteur » du livre d'heures et ceux des différents personnages qui, dans les différents exemplaires tirés sur vélin et destinés par Vérard à être offerts soit au Roi de France ou d'Angleterre, soit à quelque grand seigneur, sont peints à genoux et faisant hommage du livre, c'est là une erreur absolue. Jamais ce n'est Vérard qui est représenté de la sorte; c'est, au sens général et indéfini du mot, l'auteur de l'ouvrage.

Les deux autres manuscrits, auxquels une étude attentive permet d'assigner la même origine, sont conservés à Paris, à la Bibliotèque nationale sous les cotes : latin, 774, et français, 1687.

Le premier est un Psautier latin et français ayant appartenu à Charles VIII. Le texte latin, écrit en noir, est accompagné, en interlignes, de la traduction française en rouge. Le recto du

Digitized by Google

premier feuillet est encadré complètement par des ornements polychromes : à droite et à gauche de la miniature et du texte, trois grands motifs, rappelant des fleurs de lys, à fond d'or semé de fleurs naturelles ; en dessous du texte, deux anges soutenant les armes de France entourées du collier de saint Michel. La miniature représente le roi Charles VIII, en prière au seuil d'une tente entr'ouverte ; au second plan, le roi David jouant de la harpe, et au fond, dans la baie de la fenêtre, Dieu le Père.

Le rapport entre cette miniature et celle du livre d'heures de Madrid est évident. Dans les deux miniatures, le roi est habillé de la même façon ; il a la même pose devant le même prie-dieu ; les détails dans le dessin de la tente, bande supérieure, plis de l'ouverture, hachures figurant les ombres des draperies, sont identiques : dans le tapis on retrouve la même division en carrés de fleurs et carrés d'ornements géométriques ; dans la toiture de la salle, sorte de voûte formée par une succession de planches parallèles, dans le gable surmontant la miniature, on voit encore des similitudes frappantes. Enfin les personnages de David dans l'une, et de Charlemagne dans l'autre, présentent des ressemblances certaines dans la figure, et principalement dans le costume, où l'on trouve des particularités identiques, comme par exemple le manteau d'hermine à simarre. Comme seule différence dans le manuscrit de Paris, le Roi est représenté de profil, le côté gauche face au lecteur, tandis que dans le livre d'heures de Madrid il est tourné dans l'autre sens ; le reste de la miniature suit la même orientation. Il est bien certain que les deux miniatures comparées ci-dessus sont sinon du même artiste, du moins inspirées l'une par l'autre. C'est évidemment cette unité de composition qui a engagé M. Paul Durrieu à donner ce volume comme sortant de la librairie de Vérard. Il est un détail qui lui avait échappé et qui pourrait bien confirmer cette hypothèse. Le *Psalterium daviticum* in-8, imprimé par Vérard, s. d., présente typographiquement la même disposition que les manuscrits, le latin en noir, la traduction française en rouge (1). Le volume contient sept autres miniatures à sujets divers. Dans la marge, en tête de chaque psaume et comme pour appeler l'attention, l'artiste a peint une large bande polychrome.

Enfin, un manuscrit (Ms. français, 1687) du *Verger d'honneur* d'André de la Vigne peut être attribué à l'atelier d'Antoine

(1) Cependant la traduction imprimée diffère sensiblement de celle du manuscrit.

Digitized by Google

Vérard (1). Au verso du premier feuillet se trouve une miniature représentant la remise de l'ouvrage au roi par l'auteur, miniature qui procède très visiblement des gravures sur bois de dédicace ornant des impressions de Vérard. Tout le restant de la page est colorié en violet marbré de gris. C'est cette enluminure un peu grossière qui est caractéristique de l'origine du manuscrit et le rattache comme exécution au poème sur la Passion.

Chaque page est entourée d'un double cadre. Ces marbrures sur des couleurs diverses forment la bordure extérieure de la page; puis, entourant immédiatement le texte, une large bande dont les ornements, bien que différents pour chaque page, se ramènent à quatre types :

1° Un semis de fleurs de lys sur un fond d'azur; 2° un semis d'hermines de sable sur un fond d'argent; 3° un semis de dauphins d'or sur un fond d'azur; 4° l'emploi simultané des trois premières combinaisons en bandes diagonales.

Chaque strophe du poème est séparée de la suivante par une bande enluminée pareille au cadre de la page. On y compte dix majuscules initiales, très finement miniaturées, qui représentent différentes scènes du poème. Enfin on retrouve, dans ce manuscrit encore, l'emploi des bouts de ligne si caractéristiques.

Au 46e et dernier feuillet du volume, une miniature grossière montre deux anges soutenant chacun un écusson, l'un écartelé, 1 et 4 de France, 2 et 3 d'or à un dauphin d'azur, l'autre, parti de France et de Bretagne. Il n'y a donc pas de doute possible sur le personnage à qui le manuscrit fut offert. C'est Charles VIII, à qui d'ailleurs l'ouvrage est dédié (2). Ici encore rien, sinon des présomptions tirées de l'exécution du manuscrit, ne vient indiquer l'éditeur du manuscrit, qui doit être, pour ceux-ci comme pour les premiers, le libraire Antoine Vérard.

Tels sont, brièvement décrits, les quatre manuscrits qui peuvent donner une idée des productions d'Antoine Vérard en ce genre. Il est d'ailleurs curieux de voir que de ces quatre manuscrits, trois sont certainement antérieurs à l'année 1498. Faudrait-il déduire de cette particularité que Louis XII n'était pas

(1) Il existe d'ailleurs de ce poème une édition s. l. n. d. attribuée à Vérard.

(2) Voyez aux fol. 33 et 43 du manuscrit les acrostiches, au commencement des vers et à l'hémistiche sur le nom du Roi.

Digitized by Google

disposé, comme son prédécesseur, à accueillir les dédicaces, ou plutôt qu'à la suite de l'écroulement du pont Notre-Dame, Vérard, forcé de transporter son établissement ailleurs (1), renonça à cette branche de commerce? La découverte de nouveaux manuscrits du grand libraire pourrait seule élucider cette question.

GASTON DUVAL.

LA FAMILLE SAVALETTE

ET

LA FAUSSE JENNY SAVALETTE DE LANGES

Depuis peu de temps, il a été beaucoup écrit sur un singulier chevalier d'industrie, ayant vécu pendant plus de 50 ans à Paris et à Versailles, avec les habits et les apparences d'une femme, sous le nom de Jenny Savalette de Langes, et dont le véritable sexe n'a été découvert qu'après sa mort, arrivée à Versailles le 6 mai 1858. Pour expliquer l'origine de cette supercherie et de cette substitution, il a été donné plusieurs versions, appuyées de documents et de témoignages qui paraissaient suffisants pour démontrer que ce chevalier d'industrie s'était substitué à une fille de Savalette. Nous avons cherché auss à éclaircir ce mystère et, si nous n'avons pas découvert le nom véritable de l'homme qui a vécu ainsi déguisé en femme et qui a été considéré comme telle au milieu du *Tout Paris*, même dans les réunions féminines et mondaines, depuis l'année 1800 et peut-être même auparavant, jusqu'au 6 mai 1858, date de son décès, sans que son incognito et sa supercherie aient jamais été trahis, nous avons du moins trouvé la preuve qu'il n'avait pu prendre le nom d'aucun des membres de la famille Savalette de Langes et que l'ancien trésorier du Roi, son prétendu père, est mort à Paris, exerçant les fonctions de commissaire de la Trésorerie nationale, n'étant ni ruiné ni en état de banqueroute, comme Jenny l'a déclaré à plusieurs reprises, en demandant

(1) Voyez *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1898: *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille.*

Digitized by Google

des secours. Il en résulte qu'aucune des explications données, jusqu'à ce jour, sur l'existence de ce personnage singulier, ne peut s'appliquer à l'un des enfants de Savalette.

Le père supposé de la fausse Jenny était Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes, né à Paris en 1749 et fils de Charles-Pierre Savalette, seigneur de Magnanville, ancien Intendant de Tours, puis garde du Trésor royal, né à Paris le 11 novembre 1713, petit-fils de Pierre Savalette, notaire et échevin de Paris, marié à Marie-Émilie Joly de Choin dont il avait eu cinq enfants : 1° Charles-Pierre-Paul Savalette, qui précède; 2° Adélaïde-Thérèse Savalette, mariée à Thyroux de Gerville, frère de Thiroux de Crosne, lieutenant général de police; 3° Louise-Sophie Savalette, mariée à de Dampierre d'Ornoy, neveu de Mme Denis, nièce de Voltaire; 4° Charlotte-Émilie-Olympe Savalette, mariée à Charles Dupleix de Pernon; et 5° Jean-Baptiste-François Savalette, mort en bas âge. Charles-Pierre Savalette de Magnanville est mort à Paris le 12 février 1797, dans une maison lui appartenant située rue Saint-Honoré, n° 320, et qu'il habitait avec son fils. Il laissait une fortune s'élevant à plus de trois millions et comprenant sa maison, estimée 224.000 francs.

Son fils, Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes avait été nommé aussi Garde du Trésor Royal en 1774; il remplit cette fonction, concurremment avec son père, jusqu'en 1790. A cette époque, Savalette fils, étant l'un des grands dignitaires de la Franc-maçonnerie, fut l'un des principaux agents et l'un des organisateurs du mouvement révolutionnaire, avec Mirabeau, Choderlos Laclos, Petion et autres. C'est sur son initiative que la milice parisienne fut organisée, quelques jours avant le 14 juillet. Il devint capitaine de la garde nationale, dans le même bataillon que Mirabeau.

En 1791, il fut nommé commissaire du Trésor royal; il paraît avoir remis une somme de cinq millions au comte d'Artois, pour faciliter son émigration avec sa famille et avec les gens de son entourage. Cette dépense lui fut reprochée plus tard; sur l'ordre de la commune de Paris, il fut arrêté le 7 septembre 1793 et emprisonné aux Magdelonnettes; mais, grâce à l'intervention de Barère, qui était devenu son ami et auquel il avait donné l'hospitalité dans sa maison de la rue Saint-Honoré, il fut mis en liberté le même jour, afin de ne pas désorganiser les services du Trésor national, dont il était commissaire. Il

Digitized by Google

conserva ses fonctions, même après la disparition de Barère, qui fut arrêté dans sa maison le 1er avril 1795; il se trouvait ainsi en rapports constants avec la Convention nationale et avec les comités. Il mourut, dans l'exercice de ses fonctions, le 11 décembre 1797, rue Royale, n° 69, la même année que son père. Il laissait aussi une fortune importante, évaluée à 375.000 francs. Il n'avait pas été marié; il laissait sa fortune à ses quatre enfants naturels, qu'il avait eus de la demoiselle Geneviève-Louise Hatry, fille d'un commerçant, née en 1767; et il les avait reconnus régulièrement au moment de leur naissance :

1° Auguste-Charles-Théophile Savalette, né le 14 mai 1790, devenu conseiller maître à la Cour des Comptes, mort à Montmorency le 1er novembre 1865;

2° Ange-Louis-Dieudonné Savalette, né le 17 février 1792, devenu inspecteur général des Finances, chef d'escadron de la garde nationale à cheval et chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris, le 22 juillet 1832;

3° Louise-Louy Savalette, née en 1795 et mariée avec Antoine Desbœufs, graveur statuaire, ayant acquis une certaine célébrité; elle est morte à Paris, le 5 octobre 1871;

4° Isidore-Paulin Savalette, né le 4 juillet 1797, devenu courtier en marchandises, puis entrepreneur du nettoiement des rues de Paris, mort le 9 mai 1860, laissant un fils et une fille, avec une fortune de plus d'un million.

La mère de ces enfants, la dame Hatry, les avait élevés dans la maison de Savalette, leur père, et elle avait vécu avec eux depuis la mort de ce dernier. Elle est morte à Neuilly-sur-Seine, le 6 août 1832, ayant une fortune personnelle, qui fut partagée entre ses enfants.

Telle était la situation sociale et financière de la famille Savalette; aucun de ses membres n'avait émigré ni ne s'était trouvé dans la nécessité de le faire. Jenny Savalette, qui serait née en 1786, d'après ses propres déclarations, n'aurait eu que cinq ou six ans au moment de l'émigration de ceux qui voulaient se soustraire aux massacres ou à la guillotine; son âge ni son origine ne comportaient pas de pareilles précautions.

Dans un acte de notoriété, qu'elle fit dresser par le juge de paix du Xe arrondissement de Paris, le 7 novembre 1820, pour remplacer son acte de naissance, à l'occasion d'un mariage qu'elle avait projeté avec M. le Frotter de Lezeverue employé à la comptabilité de la prison de Saint-Lazare, elle déclara que, née hors

Digitized by Google

mariage en 1786, elle était fille de Charles-Pierre-Paul Savalette, et cela fut certifié par sept témoins honorables, mais qui n'en savaient rien. En 1816, elle obtint de la liste civile une pension de 800 francs en se disant la fille de Savalette, ancien trésorier général sous le roi Louis XVI, et restée sans fortune par suite de la Révolution et de son état d'émigrée. Elle usurpait ainsi un faux état civil, en se prétendant issue d'une famille alors bien connue à Paris et dont tous les membres étaient à l'abri du besoin.

Payant d'audace, ce misérable, dans le but de se créer des ressources ou de se soustraire à la conscription militaire, s'était fait accepter comme orpheline de noble origine, au commencement de l'Empire, dans le monde officiel et dans les réunions mondaines, au milieu de personnes riches et influentes, en disant qu'elle rentrait d'émigration et en invoquant les souvenirs des malheurs et des privations éprouvés en commun durant l'émigration et de prétendus services qu'elle n'avait jamais rendus à des personnes honorables dont il citait les noms. Il gagna ainsi leur sympathie et leur confiance ; il vécut même, à l'aide de son déguisement, au milieu d'elles, dans l'intimité des jeunes femmes et des jeunes filles. Il était de toutes les fêtes, se faisait remarquer par ses grâces, son talent et son goût pour la valse ; il assista le 18 juillet 1810 à la grande fête donnée par l'ambassadeur d'Autriche, à l'occasion du mariage de Marie-Louise, et qui se termina par un incendie effroyable qui détruisit l'hôtel de l'ambassade et fit de nombreuses victimes.

Ce chevalier d'industrie avait pu vivre ainsi à Paris, dans le voisinage des enfants de Savalette et de leurs amis, pendant près de cinquante ans, sans avoir subi aucun affront et sans que personne ait jamais dévoilé sa supercherie et ses mensonges. Il connaissait plusieurs membres de la famille Savalette et il en était connu sans doute. La dame Corbin de Saint-Marc, qui avait signé l'acte de notoriété dont il a été parlé plus haut, l'ayant invité à assister à une soirée qu'elle donnait au mois de septembre 1828, à l'occasion du mariage de son fils avec la demoiselle Brulley de la Brunière, fille d'un avocat, lui fit savoir qu'elle y rencontrerait MM. Dieudonné Savalette et Desbœufs, son beau-frère. Il n'en accepta pas moins son invitation. Dieudonné Savalette avait bien voulu appuyer au ministère des Finances une demande de place présentée pour elle par M^me^ Corbin de Saint-Marc.

Digitized by Google

Cette promiscuité aussi prolongée est inconcevable, elle aurait dû donner lieu promptement à un éclat scandaleux; néanmoins Jenny Savalette a pu vivre tranquille et faire de larges économies sur les secours qu'elle obtenait des personnes charitables qui la connaissaient. A sa mort, elle avait 155.000 francs en sa possession. Elle n'est pas morte la dernière de cette famille Savalette; Isidore-Paulin est mort en 1860; Théophile, conseiller à la Cour des comptes, en 1865, et Mme Desbœufs, en 1871. La municipalité de Versailles s'est trouvée dans l'impossibilité de lui attribuer un état civil régulier, et sa succession n'a été réclamée par personne.

C'est dans ces circonstances que des partisans de la survivance de Louis XVII, alors présents à Versailles, ont soutenu que, puisqu'il était impossible de trouver pour ce personnage un autre état civil, c'était sans aucun doute Louis XVII; que, d'ailleurs, il en avait l'âge et la physionomie. La même prétention a été élevée pour Naundorff; d'après ses partisans, il était Louis XVII, et il prétendait le prouver par le seul fait qu'il avait été impossible de lui trouver, en Prusse ou ailleurs, un autre état civil. Ce genre de preuve, s'il avait été reconnu suffisant, eût été bien commode pour les Israélites de tous pays, qui auraient été tentés de se substituer à une personne de leur choix, morte ou disparue, afin de pouvoir recueillir à sa place une succession opulente; car, à cette époque, aucun d'eux n'avait d'état civil constaté sur des registres publics, lesquels n'existaient pas encore. Au besoin, ils auraient pu, pour établir leur origine, faire dresser un acte de notoriété, par des amis complaisants mais inconscients, qui aurait été aussi sérieux que celui rédigé pour Jenny Savalette le 7 novembre 1820.

ALFRED BÉGIS.

P.-S. Cet article était déjà composé quand nous avons pu lire celui de M. G.-Lenôtre, dans le *Temps* du 29 mars. Nous y avons remarqué une intrigue ingénieuse, faisant beaucoup d'honneur au talent de l'auteur de *Collinette*, mais absolument contraire à la véritable situation des membres de la famille Savalette, démontrée par les actes cités plus haut. En effet, Savalette, le trésorier du Roi, n'était pas marié et il n'avait que des sœurs; Jenny, âgée de quatre ans en 1790, n'a pas pu partir pour l'émigration avec un de ses cousins portant le nom de son père. Elle a déclaré, dans l'acte de notoriété de 1820, qu'elle était née en 1786; cet âge ne saurait se concilier avec le rôle que M. Lenôtre lui fait jouer à l'étranger. Le tréso-

Digitized by Google

rier Savalette, que Jenny désigne comme étant son père, est mort à Paris en 1797, laissant une fortune importante et quatre enfants pour le représenter. En dehors d'eux, personne n'aurait pu, en son nom, faire au comte d'Artois aucune réclamation d'argent.

D'ailleurs, M. Lenôtre reconnait qu'il n'a aucun document pour justifier l'exactitude de sa thèse. S'il n'en peut trouver, il s'en consolera sans doute en pensant qu'il nous a offert la lecture d'une page très intéressante.

A. B.

QUESTIONS

215. — Chardin de la Chardinnière. — Pourrait-on fournir des détails personnels sur Chardin de la Chardinnière qui composait en 1786 un ouvrage ms. intitulé : « Des recherches sur l'origine des théâtres et spectacles, leur perfection et accroissements, l'invention de l'imprimerie et ses avantages » ? — Est-il le même que Chardin dont on vendait la riche bibliothèque en 1824, et dont la Bibliothèque nationale possède plusieurs ouvrages ? — Il est à noter que M. Fyot, dessinateur et calligraphe, paraît avoir été employé par l'un et l'autre Chardin qui ne sont peut-être qu'une seule personne.

A. DE BARTHÉLEMY.

216. — Le premier chemin de fer parisien. — Personne n'ignore que la première voie ferrée établie à Paris fut celle de Saint-Germain, qui commença à être exploitée en 1837. La concession remontait à 1835. Ce que l'on sait moins, croyons-nous, c'est que Pontoise, plusieurs années avant, faillit être reliée à Paris par un chemin de fer. *Le Moniteur* du 10 septembre 1831 en annonce le projet; il fait connaître que le cahier des charges peut être consulté à la Direction générale des Ponts et Chaussées, rue des Saints-Pères, 24, et que, pour soumissionner, un dépôt préalable de 300.000 francs en numéraire ou en rentes sur l'État est obligatoire. A-t-on quelques renseignements autres sur le sort de ce projet qui n'aboutit pas, puisque ce n'est qu'en 1846 que fut livrée à l'exploitation la ligne de Paris à la frontière de Belgique par Pontoise et Creil?

VIATOR.

Digitized by Google

217. — La « barrière bleue », à Passy. — Dans l'ouvrage d'Eugène Noël intitulé *Les enfants de Michelet* (Paris, M. Dreyfous, 1878, in-8°, pp. 145-146) se trouve le passage suivant, qui, cité par M. Eugène Manuel à la dernière séance de la Société historique d'Auteuil et de Passy, n'a pu être expliqué par les membres présents à la réunion :

« Le 24 décembre 1843, Michelet va présenter à Béranger son fils et son gendre, et lui offrir son livre (1)... D... (2), en rentrant, fit le compte-rendu suivant de cette visite...

« Le 24 décembre 1843, nous allons, M. Michelet, Charles et « moi, à onze heures, en petite citadine, chez Béranger. Nous « quittons la voiture Barrière Bleue à Passy. Béranger demeure « rue Vineuse. »

Quelle est la barrière ainsi désignée? et sait-on l'origine de cette dénomination? H. M.

RÉPONSES

Antoine Coutel (210). — Il s'est glissé une erreur dans ma rédaction des armoiries des Coutel (*Correspondance*, 1900, p. 16) et je suis très reconnaissant à M. G. de Butteville de me l'avoir fait remarquer (*ibid.*, p. 46). Les cachets d'Eugène de Coutel portent bien, en effet, au chef *pallé* et non au chef *fascé* de gueules et d'argent.

Carré de Busserolle, dans son *Armorial général de la Touraine* (Tours, 1866, 2 vol. in-8°, p. 305), donne cette simple mention : « Coutel, Chev. (XVIII^e s.). *D'or à trois lions passants de sable, celui du milieu contourné; accolé d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de huit pals de gueules.* »

Seul, le second de l'*accolé* s'applique à la famille Coutel; il s'agit donc là des armoiries d'une femme de cette maison.

C^te^ Charles de Beaumont.

(1) *Louis XI.*
(2) A. Dumesnil, gendre de Michelet.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Société Nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 27 décembre* 1899. — M. Jules Maurice entretient la Compagnie de la classification chronologique des monnaies romaines en bronze du Bas-Empire. — M. Henry Martin lit une note pour démontrer que les armes adoptées par l'ordre du Croissant, fondé en 1448 par le roi René, sont les armes personnelles de saint Maurice, patron de l'ordre. — *Séance du 10 janvier* 1900. — M. Noël Valois communique une bulle de Jean XXIII, du 23 mai 1418, adressée à Jean Juvénal des Ursins, le futur archéologue de Reims, auteur de l'*Histoire de Charles VI*, qui permet de remonter beaucoup plus haut qu'on ne le croyait les prétentions de la famille Juvénal des Ursins à se rattacher à la grande famille romaine des Orsini. — M. de Villefosse fait une communication au sujet d'une petite inscription en mosaïque trouvée à Carthage et qui doit appartenir à la série des mosaïques relatives aux jeux du cirque. — M. Babelon présente un lot de pierres gravées trouvées dans le Daghestan par M. le baron de Baye, imitations barbares de sujets gréco-romains ou parthes. — *Séance du 17 janvier.* — M. Vauvillé fait une communication sur les fouilles de l'enceinte gauloise d'Ambleny (Aisne) et conclut, en raison du peu d'importance de l'enceinte, que c'est un castellum. — M. Bordeaux communique la photographie d'une statuette de Mars en bronze, trouvée à Saint-Romain, près de Beaune (Côte-d'Or), et acquise pour le Musée de Beaune, par M. Changarnier, conservateur de ce Musée. MM. Michon et de Villefosse reconnaissent dans cette statuette un type fort répandu en Gaule, qui reproduit la statue de Mars Ultor, conservée à Rome. — M. le baron de Baye communique une médaille acquise par lui à Kiew et représentant le Christ, avec inscription hébraïque; cette médaille appartient au type dont il a été fréquemment question dans ces derniers temps, type dont des exemplaires étaient donnés aux Juifs convertis. — *Séance du 24 janvier.* — M. Henry Martin, revenant sur une communication faite par lui dans la séance du 27 décembre 1899, sur un portrait du sénateur vénitien Jacques-Antoine Marcello, donne l'interprétation de deux lignes tracées en caractères cryptographiques au bas de ce portrait contenu dans le Ms. 940 de l'Arsenal. — M. Vitry cherche à établir l'identification de plusieurs statues funéraires de la fin du XVI^e^ siècle et du début du XVII^e^ siècle, au sujet desquelles de nombreuses erreurs se sont produites, lors de la composition et de la dispersion du Musée des Monuments français. D'après le résultat de ses recherches, la plus importante, aujourd'hui au Musée du Louvre (n° 701 du

Digitized by Google

catalogue de la sculpture moderne) représenterait Jeanne de Vivonne, dame de Dampierre, morte en 1583. — *Séance du 31 janvier.* — M. Blanchet fait une communication relative à des fibules et à des boucles de ceinturon récemment trouvées dans le cimetière mérovingien de Numèche (province de Namur), et dont les photographies lui ont été communiquées par M. Oger, conservateur du Musée de Namur. — M. Cagnat fait une communication sur l'ethnique Cincari (*municipium cincaritarum*), que l'on plaçait généralement à Bordj-Toum, station de la ligne du chemin de fer qui relie Tunis à la frontière algérienne. Bordj-Thoum étant voisine des ruines importantes nommées Ain-Toumgar, que l'on croit avoir succédé à une ville nommée *Thingari*, M. Cagnat propose d'identifier ces deux noms et de voir dans les ruines de Ain-Toumgar le *municipium cincaritarum*. — *Seance du 7 février.* — M. Prou fait passer sous les yeux de la Société les photographies d'environ 30 authentiques de reliques conservés au trésor de la cathédrale de Sens. — M. Vauvillé fait une communication sur les fouilles exécutées en 1899 dans l'enceinte de Frocourt, commune de Saint-Romain (Somme), construite sans doute à la fin de la guerre de Cent-Ans. — M. Vitry entretient la Société d'un buste en bronze du cardinal de Richelieu, conservé à la Bildergallerie, au château de Sans-Souci, à Postdam. Le buste actuellement attribué à Girardon, est probablement une œuvre de Bernin, qui l'avait exécuté à Rome, d'après des dessins. — *Séance du 14 février.* — M. Michon, comparant avec une stèle funéraire de Larnaka une autre stèle du Musée du Louvre, élevée à la mémoire d'un nommé Boitenos Hermès, fabricant de lits, reconnaît que l'objet représenté dans le champ supérieur doit être une sorte de rabot et non un char ou une charrue, comme on l'avait cru jusqu'ici. — M. Lafaye présente les estampages de deux inscriptions latines du Musée de Nîmes, dont l'une permet de rectifier les noms propres d'une inscription publiés au *Corpus*. — M. Héron de Villefosse fait part à la Société d'une intéressante explication de Mgr Toulotte, qui reconnaît dans les dédicaces des grottes de Chettaba, en Afrique, le nom de *Gidabba*, cité plusieurs fois par saint Augustin.

Commission municipale du Vieux-Paris, séance du 8 février. — Des fouilles ayant été récemment opérées dans le temple des Billettes sans que le musée Carnavalet en ait été avisé, la Commission invite à nouveau le Directeur des services municipaux d'architecture à réitérer aux architectes placés sous ses ordres les instructions déjà données. — M. *le Préfet de la Seine* donne lecture d'une circulaire qu'à la date du 25 janvier il a adressée à tous les conseils de fabrique pour qu'aucun travail de réparation ne fût désormais entrepris dans les édifices religieux sans l'assentiment de l'Administration, et pour que les œuvres d'art placées dans les églises fussent mises en valeur. — M. *L. Lambeau* expose les

Digitized by Google

décisions prises par la délégation chargée de l'exposition des travaux de la Commission à l'Exposition universelle de 1900. — A propos d'une reproduction du plan de tapisserie exécutée par Mme et Mlle Lépine et qui figurera à l'Exposition universelle dans la salle du pavillon de Paris mise à la disposition de la Commission, M. *Mareuse* présente quelques considérations très intéressantes sur l'histoire de ce plan : resté longtemps dans les collections de la maison de Guise, dispersé avec elles en 1697, il fut acquis par la Ville en 1737, mais n'est pas parvenu jusqu'à nous. Gaignières en avait fait, en 1690, une reproduction qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; une autre, faite à la gouache vers le XVIIe siècle, a été détruite dans l'incendie de 1871, et l'on n'en possède qu'une photographie; la Bibliothèque de la Ville conserve la copie d'un morceau de cette gouache.— La Commission émet le vœu que l'Administration rende accessibles au public les fragments de sculptures conservés au Palais de Justice, dans la salle appelée les cuisines de saint Louis, salle qu'il y aurait lieu de réunir à celle qui se trouve sous la salle des Pas-Perdus : le local ainsi aménagé s'appellerait salle archéologique du Palais de Justice. — M. *L. Lambeau* souhaite de voir le musée du Louvre recueillir la peinture sur bois en forme de triptyque ogival, qui est fort mal placée dans la 1re chambre de la Cour d'appel, au Palais de Justice; il expose les opinions des divers auteurs sur l'histoire et l'attribution de ce fameux tableau du XVe siècle. — La Commission adopte un vœu de M. *G.-Lenôtre* demandant l'impression des tables de la collection Lamoignon qu'à rédigées M. Tranchant. — M. *Tesson* rend compte d'une visite au musée de Versailles, dont le but était l'examen des tableaux intéressant l'histoire de Paris, et, notamment, des 38 dessins de Parrocel représentant le défilé qui eut lieu en 1739 à l'occasion de la paix de Vienne. La Commission décide de faire prendre des photographies de ces divers tableaux, et de demander à l'État de faire rentrer les dessins de Parrocel dans les collections de la Ville. — M. *L. Lambeau* expose les recherches auxquelles il s'est livré au sujet des statues provenant de l'ancien hôpital de Saint-Jacques-aux-Pèlerins; quant aux deux inscriptions qui étaient sur la façade de l'hôpital, elles existent peut-être encore, au rez-de-chaussée de la maison située au coin des rues Saint-Denis et Étienne-Marcel. — M. *Ch. Sellier* rend compte de la visite de deux caves situées, l'une, rue de la Verrerie, n° 77 (fin du XVIIe siècle; sans intérêt), et l'autre, rue Mondétour, n° 14 (XIVe siècle). — M. le Dr *Capitan* rend compte de la découverte, dans les substructions de l'Odéon, d'un dépôt de débris de cuisine (os et fragments de poteries antérieurs au IIIe siècle). — A propos de la démolition de la maison sise au coin de la rue des Prêcheurs et de la rue Saint-Denis et décorée du dernier arbre de Jessé qui existât encore à Paris, M. *Ch. Sellier* donne lecture d'une étude, très fouillée et très docu-

Digitized by Google

mentée, sur l'histoire de la rue des Prêcheurs, bâtie sur l'emplacement de l'ancien fief de Thérouenne : plusieurs pièces inédites ajoutent à l'intérêt de ce travail. — M. *Ch. Sellier* rend compte de la découverte d'un trésor gallo-romain de 5.400 pièces de monnaie, faite, le 23 novembre dernier, à Angicourt (Oise); 134 pièces en ont été achetées par le musée Carnavalet. — Sur la proposition de M. *G. Cain* et le rapport de M. *Ch. Sellier*, la Commission décide qu'une étude peinte, des photographies et un relevé d'architecte seront faits de l'intéressant pavillon sis au n° 9 de la ruelle des Gobelins, qui avait été construit à la fin du règne de Louis XIV (peut-être pour Jean de Jullienne) et qui va être prochainement démoli. — M. *J. Périn* rend compte des livres de M. L. d'Haucour sur l'*Hôtel de Ville de Paris à travers les âges* et de M. L. Pinvert sur *Lazare de Baïf*.

H. M.

Nous sommes heureux d'annoncer que, grâce à d'obligeants concours, la bibliothèque de notre regretté ami A. Giry a été répartie entre l'École des Chartes et l'École des Hautes-Études, et forme un fonds distinct dans chacun de ces établissements.

L'incendie du Théâtre-Français. — Le sinistre du 8 mars n'a pas, nous nous hâtons de le dire, causé tout le mal qu'on avait craint d'abord. Il aurait pu anéantir la totalité des richesses conservées au Théâtre-Français : or, elles sont, en grande partie, sauvées.

Par malheur, dès le début de l'incendie, le plafond de la salle s'écroulait, détruisant ainsi l'œuvre remarquable qui l'ornait : le plafond d'Alexis-Joseph Mazerolle. Cette belle décoration, unanimement appréciée, avait été inaugurée le 2 août 1879; exécutée à la détrempe (on sait quelle est, avec ce procédé, la difficulté d'établissement des tons), elle représentait, au centre, Apollon et les Muses planant au-dessus de nos grands écrivains; trois groupes étaient consacrés à Molière, à Corneille et à Racine; la France couronnait de lauriers les trois poètes, en présence de Regnard, de Marivaux, de Voltaire, de Beaumarchais, d'A. de Musset et d'A. Dumas. — La maquette originale de cette œuvre, les dessins, esquisses et mises au carreau qui ont servi à l'artiste sont heureusement en possession de sa famille, et l'on peut espérer la reconstitution exacte et intégrale du plafond.

Quant aux collections mêmes de la Comédie-Française, elles ont été, nous le répétons, presque entièrement sauvées. Les statues et les les bustes en marbre n'ont eu que peu de mal : néanmoins, le *Molière* de Houdon a été, très légèrement, éraflé. Les terres cuites et les biscuits ont, naturellement, souffert davantage. Mais, si l'on réfléchit à la rapidité de ce déménagement opéré dans un affolement inévitable, à la difficulté du déplacement de sculptures très pesantes, on demeure étonné de n'avoir pas à déplorer bien d'autres accidents

Digitized by Google

dont quelques-uns eussent été de réels désastres artistiques. — Quelques tableaux ont été assez grièvement atteints : mais il se trouve que ce sont les moins importants : ceux qui présentent quelque intérêt (par exemple, le *Marivaux* de Van Loo, qui est crevé) pourront être restaurés ; le *Molière couronné* de Mignard, la *Duclos* de Largillière, le *Dancourt* de Gence, la curieuse toile des *Farceurs françois et italiens*, le portrait de Mlle Joly attribué à David, les dessins de Saint-Quentin pour le *Mariage de Figaro*, etc., n'ont subi aucune avarie.

Non moins que les œuvres d'art sont précieuses les archives du Théâtre-Français. Ici encore, le feu — et l'eau — n'ont pas été jusqu'au bout de leurs ravages : on a pu, le jour même de l'incendie, déménager tous les registres, manuscrits et cartons qui se trouvaient dans la bibliothèque. Le registre original de La Grange (1659-1685), les deux registres de La Thorillière (1663-1665), le registre d'Hubert (1672-1673), les anciens registres de 1673 à 1681, puis la série qui va de 1681 à 1866 (les registres suivants étaient dans la partie de l'édifice réservée à l'Administration et n'ont pas souffert), les nombreux registres d'assemblées, de comités, etc., enfin les papiers de Beaumarchais, le manuscrit de *Lorenzaccio*, celui d'*Hernani*, — sont en lieu sûr. Seules, les archives de caisse, contenant la comptabilité d'environ cinquante à soixante années du XIXe siècle, ont été très endommagées, et une partie en devra être mise au pilon.

Tels sont les renseignements précis que nous avons pu recueillir ; il sont de nature à rassurer les nombreux admirateurs, un moment alarmés, des collections du Théâtre-Français.

H. M.

Les collections du Théâtre-Français au Louvre. — Dès le lendemain de l'incendie de la Comédie-Française, toutes les sculptures étaient transportées au Louvre, dans des salles du Musée de la sculpture moderne, où elles seront prochainement exposées, en attendant la reconstruction du théâtre. La statue de Voltaire, les bustes du foyer public, les Houdon et les Caffieri, sont célèbres, presque populaires ; mais d'autres œuvres qui étaient placées — souvent fort mal — dans le foyer des artistes, les couloirs et le cabinet de l'administrateur, ne sont connues que de rares amateurs ; ce sera une occasion et un régal de les contempler à loisir.

Parmi ces sculptures peu connues, il y en a d'exquises : les bustes de la *Clairon* par J.-B. Lemoyne, la terre-cuite d'un modelé si fin, si doux, infiniment supérieure au marbre un peu sec ; la *Botot D'Angeville*, par le même artiste ; les terres-cuites de *La Fontaine* et *Quinault*, par J.-J. Caffieri ; le *Carlin Bertinazzi* de Pajou (terre-cuite) ; le curieux portrait de *Beaumarchais* par un artiste inconnu : Couriger ; *La Rive*, un marbre admirable d'énergie et d'éclat de Houdon : l'acteur

Digitized by Google

La Rive dans un rôle tragique; les bustes élégants et gracieux des deux sœurs *Saint-Val*, par Ricourt.

Il faut espérer que l'on donnera enfin à la Comédie, au moment de la reconstruction de la salle, les dépendances qui lui sont nécessaires, au Palais-Royal, pour installer d'une manière définitive sa Bibliothèque, ses Archives et son Musée. Souhaitons également que le placement des bustes du foyer public soit légèrement modifié, et que certains d'entre eux, exposés jadis dans l'étroite galerie, soient remplacés par quelques-uns des chefs-d'œuvre dont nous parlons. On s'aperçoit aussi de quelques lacunes dans la collection des portraits d'auteurs : il est étrange, par exemple, que le Théâtre-Français ne possède pas encore le buste de Victor Hugo.

Enfin, qu'il nous soit permis, à propos de cette exposition provisoire organisée au Musée du Louvre, d'émettre le vœu qu'il soit procédé à l'exécution de photographies parfaites de toutes ces œuvres; que l'on profite de leur déplacement, en cette circonstance, pour en garder des images durables et fidèles. Les collections de la Comédie-Française ont été maintes fois décrites et cataloguées : dans l'*Inventaire des richesses d'art de la France* (Paris. Monuments civils. T. I.) par W. Chabrol ; dans le livre de René Delorme : *Le Musée de la Comédie-Française*, (1878, gr. in-8), et surtout dans l'ouvrage excellent de M. G. Monval : *Les Collections de la Comédie-Française*, (1897, gr. in-8); mais ce dernier volume seul est illustré, et les dessins sont plus que médiocres. Il existe bien des photographies de la statue de Voltaire, de certains bustes : Molière, Voltaire, Rotrou, de ceux dont l'éclairage permettait la reproduction; il y a des moulages des plus célèbres, des copies — déplorables — au Musée de Versailles, mais point de photographies du *Thomas Corneille*, ni du *Piron*, ni du *J.-B. Rousseau*, ni de la *Clairon*, ni du *La Rive*, ni du *Carlin Bertinazzi*, ni du *Destouches* de Berruer ou du *Dufresny* de Pajou, et si, par malheur, ces chefs-d'œuvre avaient péri, rien n'en gardait le souvenir. Faire reproduire les œuvres d'art par les procédés parfaits que la science met à notre disposition : la photographie et l'héliogravure, c'est le devoir de ceux qui ont la garde des trésors artistiques de la France.

G. B.

~~~ **Le budget des Beaux-Arts à la Chambre.** — Le budget des beaux-arts a été voté par la Chambre des députés dans les séances des 19 et 22 janvier. La discussion a été fort intéressante; elle a porté principalement sur la conservation des richesses du *Garde-Meuble*, sur les moyens de les préserver et de les exposer.

C'est M. Georges Berger, qui, dans un excellent discours, très informé, a eu l'honneur de réclamer les mesures nécessaires et a signalé les dangers qui menacent les collections du Mobilier national. Voici

Digitized by Google
~~~

quelques courts extraits de son discours, qui résument ses idées essentielles : « Je crois, a-t-il dit, que tout le monde reconnaîtra que l'administration du Garde-Meuble ne saurait rester chargée, même accessoirement, comme cela existe aujourd'hui, de la conservation *presque absolument secrète* d'une partie des trésors d'art de la France, parmi lesquels je classe les tapisseries anciennes et les meubles rares. Je demande que le dépôt de notre collection de tapisseries, leur inventaire et ce que j'appellerai leur mouvement, soient confiés à l'administrateur de la manufacture des Gobelins, dans l'enceinte même de cette manufacture ». M. G. Berger poursuit en demandant que les tapisseries les plus précieuses soient exposées au Louvre, lorsque le musée national « aura conquis tous les agrandissements qui lui sont nécessaires » ; et après avoir énuméré quelques-unes des destructions les plus scandaleuses, ainsi que ces envois lointains qui équivalent à des destructions (cf. *Correspondance historique*, 1900, p. 15), il conclut ainsi : « Il faut surveiller nos tapisseries, les entretenir, ne les confier ni les prêter à tous venants pour tous usages. » Dans sa réponse, M. G. Leygues a fait des déclarations fort importantes, qu'il faut enregistrer avec soin, en espérant que ces paroles seront suivies des actes nécessaires. Voici, d'après le ministre, la situation des collections nationales de tapisseries, conservées tant au Garde-Meuble que dans des édifices publics et des ambassades : « Nous possédons 1.120 tapisseries : 586 sont déposées dans les ambassades, les palais législatifs, les ministères, les palais nationaux, 655 sont au Garde-Meuble. Sur ces 655, 203 exigent une réparation, 90 sont en très mauvais état, et 103 environ sont entre la première et la seconde catégorie : elle sont, non pas en très mauvais état, mais dans un état très médiocre d'entretien. » M. le ministre ajoute qu'il déposera prochainement une demande de crédit, afin de confier à l'atelier de rentraiture des Gobelins la réparation des tapisseries avariées; il promet ensuite formellement de ne plus laisser prêter les tapisseries aux organisateurs de fêtes publiques; enfin, à la demande de M. Berger, il déclare qu'à l'occasion de l'Exposition, les tapisseries en bon état, 300 à 350 environ, seront tendues dans certaines galeries de nos Musées nationaux.

Dans une autre séance, M. Georges Berger a parlé des nouvelles salles de peintures qui s'organisent au Louvre, de la nécessité de conquérir de nouveaux locaux et de réaliser des agrandissements. Il a demandé la création d'un musée du mobilier français, analogue à celui, admirable, qui existe au South Kensington Museum. La salle d'exposition du Garde-Meuble n'est point suffisante pour faire connaître la beauté du mobilier français des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. C'est au Louvre, dans le Musée des objets d'art, que devra être constituée cette collection du mobilier et de la tapisserie; ou bien dans le futur Musée des Arts décoratifs, le jour où la Cour des Comptes permettra.

Digitized by Google

par l'enlèvement de ses archives, que l'on procède au déballage de ce Musée, qui, depuis plus de deux ans déjà, est enfoui dans des caisses.

M. G. Leygues a promis de déposer prochainement un projet de loi au sujet du déplacement du ministère des colonies; mais il faut de l'argent pour transporter ces bureaux; la chambre votera certainement le projet — quand il lui sera proposé — afin d'écarter du Musée du Louvre ce danger permanent d'incendie.

G. B.

Un **Congrès international de numismatique** se tiendra à Paris du 14 au 16 juin. — La Commission d'organisation du Congrès a adressé la circulaire suivante aux numismatistes qui se proposent d'y adhérer :

« Monsieur et cher Confrère,

Le Congrès international de numismatique est placé, comme tous les Congrès internationaux de 1900, sous la haute direction de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

La Commission d'organisation, définitivement constituée, a élaboré le règlement (en conformité avec le règlement général des Congrès) et le programme que vous trouverez ci-après. Ce programme doit être considéré comme une base d'études. Mais la Commission fera un accueil favorable aux travaux concernant d'autres sujets que ceux inscrits au programme, pourvu que ces travaux remplissent les conditions stipulées dans le règlement.

La Commission d'organisation acceptera de préférence les mémoires rédigés en français. Toutefois, elle admettra aussi les notices écrites dans une des langues suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol, latin. Les notices écrites dans une de ces cinq langues devront être accompagnées d'un résumé en français.

Un banquet, dont le prix de souscription sera fixé ultérieurement, réunira les membres du Congrès, à l'issue de leurs travaux.

Nous espérons que vous voudrez bien nous apporter le résultat de vos différentes recherches et renouveler ainsi des relations scientifiques et amicales dont la numismatique peut tirer un grand profit.

Veuillez agréer, etc.

La Commission d'organisation : *Le Président :* comte de Castellane, président de la Société française de numismatique. — *Les Vice-Présidents :* A. de Foville, directeur de la Monnaie, membre de l'Institut; E. Babelon, conservateur du département des médailles de la Bibliothèque Nationale, membre de l'Institut; M. de Marchéville, vice-président de la Société française de numismatique. — *Les Membres :* Louis Blancard, correspondant de l'Institut; R. Mowat, de la Société des Antiquaires de France; E. Lalanne, de la Société fran-

Digitized by Google

çaise de numismatique; F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie; H. Denise, attaché à la Monnaie. — *Le Secrétaire général :* Adrien Blanchet, secrétaire général de la Société française de numismatique. — *Le Trésorier :* L. Sudre, trésorier de la Société française de numismatique.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Article premier. Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 juin 1898, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition de 1900, un Congrès international de numismatique.

Art. 2. Ce Congrès s'ouvrira le 14 juin 1900, dans le Palais des Congrès; sa durée sera de trois jours.

Art. 3. Seront membres du Congrès les personnes qui auront adressé leur adhésion au Secrétaire de la Commission d'organisation, avant l'ouverture de la session, ou qui se feront inscrire pendant la durée de celle-ci et qui auront acquitte la cotisation, dont le montant, fixé à vingt francs (or français), devra être envoyé au Trésorier de la Commission.

Art. 4. Les membres du Congrès recevront une carte qui leur sera délivrée par les soins de la Commission d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

Art. 5. La Commission d'organisation procédera, avant la première séance, à la formation du Bureau du Congrès, qui comprendra des membres étrangers.

Art. 6. Le Bureau du Congrès fixe l'ordre du jour de chaque séance.

Art. 7. Le Congrès comprend des séances et des visites à des établissements scientifiques.

Art. 8. Les membres du Congrès ont seuls le droit d'assister aux séances et aux visites préparées par la Commission d'organisation, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouiront des avantages réservés aux membres du Congrès.

Art. 9. Les mémoires qui serviront de point de départ à la discussion devront être communiqués à la Commission avant le 15 avril 1900.

Art. 10. La durée des communications ne pourra excéder vingt minutes.

Art. 11. Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au Secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un court résumé de leurs communications, pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis,

Digitized by Google

le texte rédigé par le Secrétaire en tiendra lieu, ou le titre seul sera mentionné.

ART. 12. La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés : elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé modifié en temps utile.

ART. 13. Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

ART. 14. Indépendamment de ces procès-verbaux, chaque membre du Congrès recevra un volume publié par les soins de la Commission d'organisation. Ce volume comprendra les mémoires et communications dont la Commission aura décidé la publication.

ART. 15. Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au Règlement.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. Adrien BLANCHET, Secrétaire de la Commission d'organisation, boulevard Pereire, 164, Paris.

PROGRAMME

I. — NUMISMATIQUE ANTIQUE

1. Ordre géographique à suivre dans la description générale des monnaies du monde antique. Imperfection de l'ordre adopté par Mionnet. Peut-on y remédier sans bouleverser toute l'économie du système?

2. État actuel de la numismatique celtibérienne.

3. Discuter les théories diverses sur l'introduction des statères de Philippe en Gaule.

4. Étudier les noms inscrits sur les monnaies gauloises.

5. Peut-on accepter intégralement la classification actuelle des monnaies de l'Étrurie?

6. Classement chronologique et géographique des monnaies frappées par les Carthaginois.

7. Rechercher les premiers portraits qui figurent sur les monnaies antiques de la Grèce.

8. Étudier les monnaies lyciennes au point de vue de l'origine et du sens des types monétaires.

9. Rechercher comment le type monétaire sassanide a pénétré dans le monnayage indien et quels sont les princes qui l'ont adopté.

10. Rechercher l'époque probable des monnaies en bronze bilingues (en caractères chinois et kharoshti) qui ont eté récemment trouvées en Kachgarie.

11. Rechercher l'influence des types monétaires grecs sur ceux de la République romaine.

Digitized by Google

12. Discuter les explications proposées au sujet des monnaies de restitution.

13. Étudier les difficultés de l'histoire numismatique du règne de Gallien.

14. Étude sur les moules monétaires en terre cuite; liste complète des trouvailles de cette nature et relevé des monnaies moulées ou surmoulées dans l'antiquité.

15. Étude des monnaies barbares : 1° imitées des types grecs et romains, 2° présentant des types originaux. Leur importance pour l'histoire de la civilisation, au point de vue technique et esthétique.

II. — NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE ET MODERNE

16. Peut-on proposer actuellement une nouvelle explication relative à l'organisation des ateliers monétaires mérovingiens?

17. Rechercher si l'examen du titre du métal des monnaies carolingiennes peut fournir des renseignements utiles au classement des espèces sorties d'un même atelier.

18. Comment le *jus monetæ* a-t-il été exercé par les premiers Capétiens?

19. Signaler les monnaies citées dans des documents du moyen-âge et non retrouvées.

20. Signaler les documents monétaires conservés dans les établissements publics ou privés.

21. Déterminer les raisons économiques qui ont fait pénétrer l'or arabe en Europe, à l'époque des Croisades.

22. Emprunts de types monétaires faits par la France aux pays voisins, et réciproquement, à diverses époques. Montrer l'intérêt de la question au point de vue des relations politiques et économiques.

23. Rapport du marc de Cologne avec les différents marcs de France et d'Angleterre.

III. — NUMISMATIQUE CONTEMPORAINE ET QUESTIONS MONÉTAIRES

24. Examen critique et comparatif des types figurés sur les monnaies actuellement fabriquées par les divers États. En déduire des règles générales pour la composition de sujets historiques et allégoriques, à la fois esthétiques et intelligibles.

25. De l'utilité des différents apposés sur les monnaies. Y a-t-il lieu de les conserver à notre époque?

26. Recherches sur les contremarques monétaires depuis l'origine, jusqu'à nos jours. Recueil des documents qui font mention de ces signes.

27. Existe-t-il en Allemagne des documents concernant l'invention, par le mécanicien d'Augsbourg dit « Chevalier du Saint-Sépulcre »,

Digitized by Google

des procédés mécaniques de fabrication monétaire, introduits en France sous Henri II et employés à Paris à la Monnaie des Étuves ou du Moulin?

28. Étudier les moyens les plus efficaces pour combattre la contrefaçon des monnaies anciennes. Indiquer les mesures de répression que les divers gouvernements pourraient prendre contre les faussaires.

IV. — MÉDAILLES ET JETONS

29. De l'imitation par les graveurs étrangers, particulièrement en Belgique, des sujets allégoriques représentés sur les médailles françaises du XVIII^e^ siècle.

30. Rechercher les jetons français des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, frappés dans d'autres ateliers monétaires que Paris.

31. Classement des jetons de la maison d'Anjou; rechercher ceux qui ont été frappés en Anjou et en Provence et ceux qui sont de fabrique italienne.

V. — QUESTIONS DIVERSES

32. Bibliographie numismatique. Dresser pour chaque pays une liste des catalogues imprimés des collections publiques de monnaies et médailles. Signaler les collections publiques dont il n'existe aucun catalogue.

33. Quels sont les ouvrages généraux dont la publication rendrait plus facile l'étude de la numismatique?

34. Est-il possible d'établir des rapports permanents entre les Sociétés numismatiques des divers pays? »

L'imprimerie Regis Marchessou, 23, boulevard Carnot, au Puy, met en souscription une nouvelle publication de M. Noël Thiollier : « *l'Architecture religieuse à l'epoque romane dans l'ancien diocèse du Puy.* » Cet ouvrage grand in-quarto est illustré d'une centaine de planches hors texte et de plusieurs centaines de dessins intercalés dans le texte.

Le prix de la souscription est de soixante francs.

Ouvrages nouveaux :

Bruchet (M.) : *Trois inventaires du château d'Annecy* (1393, 1549, 1585); — Chambéry, V^ve^ Ménard, 1899, 112 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XVIII).

Inventaires très intéressants pour l'histoire du mobilier; de nombreuses tapisseries y sont décrites, et, en particulier, des tapisseries d'Arras. M.

Digitized by Google

Lelong (Eugène) : *Les sciences auxiliaires de l'histoire du droit;* — Paris, A. Chevalier-Maresco, 1900, in-8°, 12 pp. (extr. de la *Revue internationale de l'enseignement*).

M. Eugène Lelong vient de publier la leçon d'ouverture du cours libre que, avec le plus grand désintéressement et avec la compétence et l'autorité qu'on lui connaît, il professe depuis le 15 décembre 1897 à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Il y trace d'abord le progrès des études historiques dans les Écoles de droit depuis la loi de l'an XII, organisatrice de ces Écoles, et l'on peut ainsi apprécier la distance parcourue depuis le temps où l'on semblait s'attacher à détourner et comme à préserver les études juridiques de tout appareil d'histoire, — jusqu'à l'époque actuelle, où l'étudiant, à Paris au moins, peut suivre dans sa Faculté une dizaine de cours ayant l'histoire du droit pour objet. Mais ce n'était point encore assez : si l'étudiant en droit avait la possibilité de s'instruire en histoire, on ne lui donnait pas les moyens de travailler pour son propre compte; on le vouait, pour longtemps, sinon pour toujours, à la seule lecture d'ouvrages de seconde main; et, par exemple, il devait renoncer à pratiquer lui-même des fouilles dans les dépôts d'archives, faute d'en connaître le classement et de savoir déchiffrer les vieilles écritures. — A vrai dire, il eût pu s'adresser à la Faculté des lettres où, depuis 1881, existe une conférence des sciences auxiliaires de l'histoire, inaugurée par le regretté Arthur Giry, puis confiée à M. Luchaire, et, depuis 1888, à M. Ch.-V. Langlois (1). Mais, outre que cette conférence est spéciale à l'histoire du moyen-âge, elle s'adresse exclusivement à des étudiants ès-lettres, est faite pour eux, taillée sur leurs besoins, — par suite, est peu conforme à ce que les étudiants en droit peuvent désirer. L'épigraphie est laissée de côté; d'autre part, il est clair que, si la lecture d'une charte est également profitable à un futur licencié en histoire et à un apprenti docteur en droit, les commentaires qui l'accompagnent, le choix même des textes à déchiffrer, pourront différer selon que le maître parlera plus spécialement pour l' « historien » ou pour le « juriste »; et il n'est pas moins évident qu'une leçon de bibliographie ne pourra être faite d'un même point de vue à n'importe laquelle de ces deux catégories de travailleurs. C'est qu'en effet ni la bibliographie ni la paléographie ne sont l'objet propre de leurs études, et, au contraire, n'en sont que des « auxiliaires ». La méthode comme le but de leur enseignement varient suivant le public auquel elles s'adressent. Enfin, l'étudiant en droit a, comme les autres, à économiser son temps et sa peine, et ne peu pourtant pas « passer trois ans autour des chaires savantes de l'École

(1) Voy. Ch.-V. Langlois, *L'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire du moyen-âge à la Sorbonne (Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLIX [1888], pp. 609 à 629.

Digitized by Google

des Chartes, deux ou trois ans autour des chaires d'épigraphie du collège de France ou des Hautes-Études » (1).

L'enseignement des « sciences auxiliaires de l'histoire » dans les facultés de droit était donc nécessaire. Il faut savoir à M. E. Lelong le plus grand gré de son initiative (2). « Un indicateur, un alphabet, une grammaire, voilà, dit-il excellemment, tout le bagage, le viatique nécessaire, mais suffisant, dont doit se munir l'étudiant en histoire du droit avant de s'engager dans la voie des recherches personnelles et des travaux d'érudition. La *bibliographie* lui fournira l'indicateur, la *paléographie* l'alphabet, la *diplomatique* la grammaire. » C'est à ces trois connaissances que M. E Lelong consacre la majeure partie de ses leçons; l'épigraphie en occupe quelques-unes, et quelques autres sont prises par la critique historique.

Il nous reste à souhaiter, d'abord, que ce cours cesse d'être « libre » pour devenir régulier et n'être plus à la merci d'une autorisation que le Conseil général de l'Université peut, à son gré, accorder, suspendre ou refuser ; et que, en attendant, l'exemple donné par M. Lelong soit suivi dans les Facultés de droit provinciales, afin qu'elles ne fabriquent pas que des avocats et des légistes, mais forment aussi des historiens : de ceux-ci, du moins, nous n'aurons jamais trop.

H. M.

Mentienne (M.) : *Memorandum ou guide nécessaire à ceux qui voudront écrire les monographies des communes du département de la Seine;* — Paris, Champion, 1899, in-18, 142 pp.

Depuis longtemps, M. Mentienne s'occupe avec ardeur de l'histoire du département de la Seine; il en a visité toutes les communes et dépouillé leurs archives, pris note des richesses trop rares, malheureusement, qu'elles ont pu conserver et consulté la plupart des ouvrages d'érudition renfermant des renseignements sur les environs de Paris. Ne voulant pas garder pour lui seul le fruit de ce labeur, il a publié ses notes en les classant par commune, et leur a donné un titre d'une paternelle bonhomie. Cette sorte de répertoire peut, en effet, rendre des services et l'on doit savoir gré à M. Mentienne de

(1) Ch.-V. Langlois, *loc. cit.*, pp. 611-612.

(2) A la Faculté de droit de Lille, M. P. Collinet a, la même année que M. Lelong à Paris, en 1897, inauguré un cours similaire. Mais il s'occupe surtout de la bibliographie, de la recherche des sources originales et de la critique des sources de l'histoire du droit, renvoyant, pour la paléographie et la diplomatique, à des cours professés à la Faculté des Lettres. Même il annonce, pour une année suivante, la critique de la sociologie. Sans méconnaître le réel intérêt de cet enseignement, l'on peut trouver qu'il correspond moins aux besoins des étudiants en droit que celui professé à Paris. Voy., au surplus, un art. de M. P. Collinet sur l'*Enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire du droit à l'Université de Lille* dans le *Bulletin* de cette Université (1898, pp. 207 à 213; cf. *ibid.*, pp. 43 à 44).

Digitized by Google

l'avoir mis au jour. Il aurait dû, en même temps, le mettre à jour, ne pas omettre, par exemple, l'importante histoire de Suresnes publiée en 1890 par M. Edgard Fournier, ni celle de Clamart par M. Caritte, ni celle de Bicêtre par M. Paul Bru, ni le *Balneolum* de M. Toulouze, ni le *Budget municipal d'Aubervilliers*, historique excellent de cette commune, ni les *Notes sur la ville d'Asnières* de M. Périer, etc. B.

Portal (Charles) : *Bibliographie des Annuaires du Tarn (an XI-1900)*; — Albi, impr. Nouguiès, 1900, in-8°, xv-20 pp. (extr. de l'*Annuaire... du département du Tarn..., année 1900*).

La création des annuaires départementaux est due à François de Neufchâteau (circulaire du 20 floréal an VII); Chaptal, en l'an XI, de Martignac, en 1828, Duchâtel, en 1844, se sont occupés de leur publication. M. Ch. Portal (pp. I à XV) rappelle ces dates et résume ces documents, puis fait l'historique des annuaires du Tarn, dont la collection, commencée en l'an XI, et plusieurs fois interrompue, compte aujourd'hui soixante-huit volumes. Il dresse la liste de leurs imprimeurs, décrit les formats, énumère les rédacteurs de la partie scientifique et groupe méthodiquement les matières traitées. Vient enfin (pp. 1 à 20) la bibliographie des soixante-huit annuaires. — L'on voit, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, combien le travail du distingué archiviste du Tarn intéresse l'histoire locale de ce département. H. M.

Quarré-Reybourbon (L.) : *Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique (20 juillet au 4 août 1899)*; — Lille, L. Quarré, 1900, 33 pp. et pl. (extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie de Lille*).

L'auteur donne, dans cette brochure, un intéressant résumé des excursions faites à l'occasion du Congrès et des renseignements précis sur les monuments et les musées que les congressistes ont visités. M.

Régnier (L.) : *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*; — Paris et Beauvais, 1899 (Extr. de l'*Annuaire de l'Oise*).

Cette notice, la septième de la série, illustrée de plusieurs planches, comprend les paroisses de Boutencourt, Enencourt-Léaye, Eragny et Villers-sur-Trie. Une planche reproduit la croix du cimetière de Boutencourt (XVI^e^ siècle); deux autres donnent les deux côtés de la croix d'Enencourt (XVI^e^ siècle), etc.

Cette statistique est faite avec le soin et la méthode scientifique dont l'auteur a toujours fait preuve dans ses travaux. M.

Périodiques :

Bibliothèque de l'École des Chartes, LX (1899), 6^e^ livr. (novembre-décembre) : Ernest Langlois, Anciens proverbes français,

Digitized by Google

pp. 569 à 601 [copie du ms 1429 du fond de la reine au Vatican, recueil de 798 proverbes français formé au xv^e^ siècle par le chanoine Estienne Legris]. — Joseph Petit, Mémoire de Foulques de Villaret sur la croisade, pp. 602 à 610 [publie ce document inédit, conservé dans les *Miscellanea Vaticana*, cassette des années 1305-1306]. — L. Delisle, Fragment d'un poème historique du xiv^e^ siècle, pp. 611 à 616 [découvert par M. Portal et acquis par la Bibl. nat., ce fragment, relatif aux règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon, confirme les faits racontés par Froissart]. — Wallon, Notice sur la vie et les travaux du comte J.-M.-J.-Louis de Mas-Latrie, pp. 617 à 639. — A. Eckel, Charles Nerlinger, pp. 640 à 643 [notice bio-bibliographique]. — Bibliographie : Ch.-F. Bellet, *La prose rythmée et la critique hagiographique...* [compte-rendu par Ch. de Lasteyrie], pp. 644-645 ; — le P. A. Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de cent ans*, t. II [L. Le Grand], pp. 645 à 648 ; — A. de Charmasse, *L'Église d'Autun pendant la guerre de Cent ans, 1358-1375* [A. Bruel], pp. 648-649 ; — G. Martin, *La grande industrie sous le règne de Louis XIV* [G. Riat], pp. 650-651 ; — M. Deloche, *Pagi et vicairies du Limousin aux* ix^e^, x^e^ *et* xi^e^ *siècles* [C. de L.], pp. 651-652 ; — M. Deloche, *Les archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges...* [C. de L.], p. 652 ; — Pagart d'Hermansart, *Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et madame de Bèvres...* [F. Aubert], p. 652 ; — *Galli anonymichronicon*, éd. Finkel et Ketrzynski [R. Poupardin], pp. 652-653 ; — G. Daumet, *Innocent VI et Blanche de Bourbon* [L. Mirot], pp. 653-654 ; — J. de Loye, *Les archives de la chambre apostolique au* xiv^e^ *siècle*, 1^re^ partie [L. Mirot], pp. 654 à 657 ; — A. Bellucci, *Sulla scalla esterna del Palazzo del popolo...* [J.-L.], p. 657 ; — C. Enlart, *L'art gothique et la Renaissance en Chypre* [G. Durand], pp. 658 à 660 ; — H. Auffroy, *Évolution du testament en France des origines au* xiii^e^ *siècle* [F. Aubert], pp. 660-661 ; — G. Salles, *L'institution des Consulats...* [F. Funck-Brentano], pp. 661 à 663 ; — Chanoine Reusens, *Éléments de paléographie*, 2^e^ fasc. [M. Prou], pp. 663-664 ; — P. Mandonnet, *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au* xiii^e^ *siècle...* [J. Soury], pp. 664 à 671 ; — A. Gasté, *La querelle du Cid* [E. Chastel], pp. 672 à 681 ; — Casati de Casatis, *Villes et châteaux de la vieille France, duché d'Auvergne* [L. Batiffol], pp. 681-682 ; — livres nouveaux, pp. 682 à 782. — Chronique et mélanges : Arthur Giry [discours de A. Croiset, P. Meyer, G. Raynaud, Ch. Kohler, P. Viollet, Galabert], — Audren de Kerdrel. — pp. 703 à 719. — H. de Curzon. Bibliothèque de bibliographies critiques [publ. par la Soc. des Études hist.], pp. 717 à 719. — Additions et corrections, p. 720. — Liste des souscripteurs et tables, pp. 721 à 744.

H. M.

Digitized by Google

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, t. XII, 1900, 1er trim. : Ch. de Grandmaison, L'auteur des miniatures de la *Cité de Dieu* de St Augustin, à la Bibliothèque Nationale, pp. 21 à 25. — H. Grimaud, Les auteurs chinonais du XVIIe siècle (*fin*), pp. 26 à 30. — L. Bousrez, Visites à l'ancienne paroisse de Ste Juliette et aux églises de St-Martin-de Cerçay et de Ferrière-sur-Beaulieu, pp. 31 à 36. — H. Gabeau, Le Prieuré de Montoussan, pp. 36 à 44. — L. de Grandmaison, Actes relatifs à la famille Descartes, pp. 45 à 49 et 1 fac-sim. — L'abbé L.-A. Bossebœuf, Les ancêtres de René Descartes, pp. 50 à 68. — X., A travers la Touraine (*suite*), pp. 68 à 72.

Bulletin de la Société académique du Centre, 1899, n° 4 : L'abbé Lamy, Archiprêtré de La Châtre et de Chateaumeillant (*fin*), pp. 229 à 242.

Province du Maine, 1899, n° 8 : X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans (*suite*, pp. 241 à 248 et 6 pl. — A. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 249 à 253. — L. Froger, La seigneurie de Broussin, pp. 254 à 259. — H.-G. Lelièvre, La famille Le Clerc de Crannes et ses alliances, pp. 260 à 270.

Revue des études historiques, 1900, n° 1 (janvier-février) : Frantz Funck-Brentano, Introduction aux *Bibliographies critiques*, pp. 1 à 11 [plan et méthode de cette publication, précédés de vues très justes et très intéressantes sur les problèmes bibliographiques et l'œuvre de l'office international de Bruxelles]. — G. Lacour-Gayet, Une curiosité calligraphique et polyglotte de la Bibliothèque nationale, pp. 12 à 17 et 1 pl. [le ms. 19. 119 du fs fr., qui est une traduction en 43 langues faite, vers 1682, par l'abbé Ch.-Alexandre de Carcavy, du recueil de thèmes latins de Louis XIV]. — M. Hénault, Voyage d'un provincial à Paris au XVIIIe siècle, pp. 24 à 36 [notes trouvées dans les archives de Valenciennes]. — H. Curzon, Bibliographie critique de Franz Schubert, pp. 37 à 43 [consulter surtout : Dr H. Kreissle von Hellborn, *Franz Schubert* (Vienne, 1865, in-8°) et l'art. *Schubert* de Grove, dans *A dictionary of music and musicians*, t. III (Londres, 1883, in-8°)]. — Frantz Funck-Brentano, Une faculté de médecine au XVe siècle, pp. 44 à 47 [à Pavie; d'après un livre récent du Dr H.-M. Ferrari]. — Comptes-rendus critiques, pp. 30 à 62. — Revues et publications des sociétés savantes, pp. 63 à 71. — Chronique, pp. 72 à 80. H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

DU NOM DE LA RUE DE LA COSSONNERIE A PARIS.

[Ayant à expliquer l'origine du nom de la rue de la Cossonnerie, l'une des plus anciennes du quartier des Halles, à Paris, nous ne pouvions mieux faire que de nous adresser à M. A. Longnon. L'érudit académicien a eu l'obligeance de nous remettre la note suivante, qu'il nous a autorisé à insérer :]

Au moyen âge et plus tard encore, les marchands de volailles étaient appelés cossonniers ou poulaillers. Le premier de ces termes explique le nom de la rue de la Cossonnerie, qui existe encore à Paris, au quartier des Halles, et qu'on désignait déjà ainsi, sous une graphie déjà un peu différente, *Quoçonnerie* ou *Coçonnerie*, au XIII^e^ siècle. Il ne peut y avoir sur ce point aucun doute, et l'un des premiers chercheurs qui se soient consacrés à l'étude des antiquités parisiennes, je veux dire Sauval, s'exprimait ainsi, vers le milieu du XVII^e^ siècle, au sujet de la rue de la Cossonnerie :

« Anciennement, cossonniers et cossonnerie vouloient dire la « même chose que poulaillers et poulaillerie. J'aprens même « de quelques vieillards qu'à certain jour de la semaine, on y « tenoit un marché de cochons et de volailles, et, de plus, ils « m'ont assuré qu'étant jeunes, ils y ont vu étaler dans des « panniers et sur le pavé des poulets, des chapons et tout le reste « que les poulaillers d'aujourd'hui ont étalé sur le pavé et « dans leur panniers à la Vallée de Misère, et depuis le long du « quai des Augustins. Enfin, ajoute-t-il, j'ai lu dans le livre rouge « neuf du procureur du Roi une ordonnance qui défend, tant « aux rôtisseurs qu'aux autres marchands qui venoient étaler à

Digitized by Google

« la rue de la Cossonnerie, d'aller avant l'heure au devant des « autres marchandises (1). »

Grammaticalement parlant, *cossonnier* est un dérivé de *cosson*, qui, en Champagne, a gardé le sens de coquetier, c'est-à-dire de marchand de volailles, mais qu'on emploie au sens de revendeur à Troyes, dans la Suisse romande, et sans doute ailleurs encore (2).

Cependant, en ce qui touche l'étymologie du nom de la rue de la Cossonnerie, Sauval est loin d'être aussi net que pourraient le faire supposer les paroles qu'on vient de lire. Il dit, en effet, que cette voie était appelée *via cochoneria* au XII^e^ siècle, rue de la Cochonnerie en 1425, et *porcularia* en 1552 dans la *Hiérarchie française* de Robert Ceneau : partant de là, il hésite visiblement entre un marché aux cochons et un marché de la volaille. Mais « rue de la Cochonnerie » n'est bien certainement qu'une locution vicieuse rarement en usage dans les textes du moyen-âge finissant. Quant à la forme *via cochoneria*, elle m'est suspecte, tant en raison du *ch*, que par sa date, car les noms de rues sont excessivement rares, pour ne pas dire plus, dans les actes antérieurs au XIII^e^ siècle (3). D'ailleurs, Jaillot, qui a presque tout vu, ne la connaît que par Sauval, et il n'y a point à tirer argument de l'expression latine *porcularia*, employée par Robert Ceneau, cet écrivain du XVI^e^ siècle ayant bonnement rendu en latin de sa façon un vocable dont il ne comprenait évidemment par le sens réel.

A. Longnon.

LES CORRESPONDANTS DE VICTOR COUSIN

LA CAMPAGNE DU MEXIQUE

RACONTÉE PAR UN CAPORAL DE ZOUAVES

Victor Cousin a laissé une correspondance considérable mais peu connue, malgré l'ouvrage que lui a consacré Barthélemy

(1) Sauval, *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris*, tome I, p. 128.

(2) Sur le mot *cosson*, voir Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (t. II, p. 322). M. Charlier-Tabur nous assure d'autre part que *cosson* se dit encore en Lorraine d'un marchand de volailles.

(3) Elle ne se trouve point, en tout cas, dans le tome I^er^ du *Cartulaire général de Paris*, qui renferme tous les actes parisiens antérieurs à 1180.

Digitized by Google

Saint-Hilaire (1). Dans un ouvrage que nous avons l'intention de publier prochainement, nous la ferons connaître en détail; il nous semble cependant utile d'en signaler aux lecteurs de la *Correspondance historique* une partie assez curieuse: ce sont les lettres d'un caporal du 2e zouaves, qui n'est même pas mentionné par M. B. Saint-Hilaire.

Emmanuel Neuville était en relations avec Victor Cousin, depuis 1859 au moins. Nous ne savons comment. Il était protégé par un notaire de l'Isle-Adam, M. Emile Lefort, ami de Barthélemy Saint-Hilaire, mais il paraît bien, par le ton de ses lettres, que Neuville connaissait personnellement beaucoup le philosophe illustre (2).

Nous n'avons pu trouver que quelques renseignements sur lui, grâce à ses états de services que le Ministère de la Guerre a bien voulu nous communiquer en réponse à une demande que nous lui avions faite à ce sujet.

Neuville (Marie-François-Emmanuel) naquit le 10 octobre 1837 à la Celle Saint-Cloud; le 22 septembre 1856, il s'engagea pour 7 ans au 66e régiment d'infanterie, d'où il passa, le 5 novembre 1858, aux infirmiers militaires de la division d'Oran. Le 31 janvier 1861, il était au 2e régiment de zouaves, où il entra probablement sur la recommandation de Victor Cousin, qui connaissait le colonel Gambier. Il ne fut nommé caporal que le 8 septembre 1862, malgré son désir d'arriver à un grade de sous-officier pour avoir droit à un emploi civil. « Une seule chose me tourmente, écrivait-il en novembre 1861, c'est de ne pouvoir vous annoncer mes galons de caporal. »

Victor Cousin s'occupait de lui : Neuville lui demandait de l'abonner au *Monde Illustré* ou au *Tour du Monde*, afin de pouvoir lire un peu; plus tard, il lui demandera de lui envoyer un Bouillet et un Lachâtre, car « un zouave si supérieur à tout autre soldat doit aussi se distinguer quand il rentre dans la vie civile » (3). Mais il mettait aussi ses amis en mouvement pour son jeune protégé. Barthélemy Saint-Hilaire, qui devait le recommander lors de la campagne du Mexique à un de ses amis intimes, le capitaine d'artillerie Mailhé, B. Saint-Hilaire écri-

(1) B. Saint-Hilaire, *Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*. Paris, Hachette, 1894, 3 vol. in-8°.

(2) Lettre du 8 novembre 1861 : « C'est mon plus grand bonheur lorsque je vous écris, il me semble alors que je suis près de vous et cette douce pensée me ranime le cœur et me fait oublier un instant mon cruel exil ... »

(3) Lettre du 24 juillet 1863.

Digitized by Google

vait aussi au colonel, et informait Cousin aussitôt la réponse reçue : « Le colonel est fort content de ce jeune homme, qui n'a pas de grades parce que personne n'en a dans le régiment resté depuis longtemps sans occupation » (1).

La correspondance se compose seulement de 11 lettres.

Elle s'ouvre par la lettre suivante datée d'Oran, 8 septembre 1861 :

Mon cher Monsieur,

... Je vous remercie de tout cœur de votre bonne et affectueuse lettre, elle me prouve encore une fois l'intérêt, l'estime que vous me faites l'honneur de me porter...

Je me suis efforcé de suivre vos conseils, qui sont des meilleurs ; à ce sujet, vous me permettez de vous dire qu'un commandant de compagnie ne peut en donner mieux que vous. Quant à la théorie, je vous dirai [que] depuis le dernier caporal jusqu'au colonel, aucun ne la possède parfaitement, aux zouaves. Comment voulez-vous qu'il [en soit autrement]? Nous sommes toujours détachés, tantôt à droite, tantôt à gauche, occupés aux travaux de route continuellement, de sorte que nous ne pouvons être ferrés sur la manœuvre comme la ligne, qui constamment est en garnison et très peu employée aux travaux de route ou de siège ; pourvu que nous possédions bien notre École de Tirailleurs et l'escrime à la bayonnette, c'est tout ce qu'on nous demande et que nous avons besoin de connaître pour nous défendre en guerre.

Je réponds avec un bien vif plaisir à votre demande au sujet de votre utilité pour mon avancement. Le corps des zouaves étant un corps tout à fait spécial, l'avancement y est très difficile. Ce n'est pas étonnant. Il n'est que le ramassis de tous les autres corps, composé en grande partie des hommes sortant des compagnies de discipline, volontaires et démissionnaires, tous venant dans l'espoir de l'avancement, tous aussi plus ambitieux les uns que les autres... Après cela, on s'étonnera si au bout de 2 ou 3 ans au corps, on obtient avec peine des galons en temps de paix. C'est tout différent en guerre ; les régiments de zouaves étant toujours les premiers au feu, il ne peut manquer d'y avoir de l'avancement....

...Nous avons changé, depuis le 15 août, de colonel. M. Tixier, que

(1) Lettre inédite de B. S. H. à V. Cousin, 19 janvier 1862. — Il s'intéressait, du reste, aussi au jeune zouave, et dans une lettre inédite, du 22 février 1863, il remercie son maître de lui en avoir donné des nouvelles. « Je suis bien sensible au souvenir que me garde ce brave enfant. J'ai fait bien peu de chose pour lui, et je vous assure que je ferais bien davantage si jamais l'occasion s'en présentait. »

Digitized by Google

nous regrettons beaucoup, est passé général de brigade à Mascara; il y a huit jours, il nous a adressé ses adieux qui nous ont vivement émus et que nous n'oublierons jamais. Nul colonel n'a pu mieux que lui exhorter ses soldats à la défense de son drapeau en lambeaux, tel qu'est le nôtre décoré à Magenta. Le lieutenant-colonel de notre régiment a été désigné pour le remplacer. Nous sommes très contents de cette promotion car M. Gambier nous connaît et aime beaucoup les zouaves où, comme officier sorti de l'école de Saint-Cyr, il a monté rapidement en grade.

...Nous sommes revenus d'Arzew, où nous étions depuis le 16 décembre 1860, le 28 mai dernier. Je vous assure que nous avons vu notre départ avec peine, car Arzew, quoique peu amusant par sa trop petite population et par son eau saumâtre, est cependant le meilleur détachement avec Tlemcen pour nous autres. Rien dans ces deux endroits ne manque; tout y est à proximité, on travaille toujours au génie, mais c'est le travail de route, et non comme ici, de terrassement qui fatigue les hommes; si on voulait, ce service se résumerait à 3 plantons pour les portes de remparts; il y règne beaucoup de fièvres et de mauvaises... De toute ma compagnie, nous ne sommes restés que 20 qui ne soient pas tombés malades.

Quelle différence avec Oran! Tous les jours, 20 à 24 hommes de travail, autant de garde. On ne peut se rencontrer sans que le mot de garde ou travail ne soit sur les lèvres; heureux encore si on peut avoir deux [ou] trois nuits dans son lit, et si, revenant du travail ou descendant de garde, on n'est pas de patrouille ou [de] piquet... Le service est des plus pénibles, les corvées sont très fatigantes, il n'y a dans Oran que montées et descentes. Tout cela n'est rien pour moi, j'y suis fait. D'ailleurs, pourquoi me ferais-je du mauvais sang? Mon parti est pris, je le suivrai toujours. Il faut aller à droite, je vais à droite; à gauche, je vais à gauche, tout m'est fort égal...

...Présentez, je vous prie, cher Monsieur, mes sentiments affectueux à M. Barthélemy Saint-Hilaire...

...Votre petit protégé qui ne vous oubliera jamais.

E. Neuville.

P. S. — Mes sincères amitiés à votre bon serviteur M. Morin ainsi qu'à sa bonne épouse.

Le 8 novembre :

Que vous dirai-je du métier? Rien de nouveau n'a eu lieu; on s'attendait à partir pour Laghouat, mais le départ a été, dit-on, ajourné pour le mois d'avril; dans ce moment on travaille ferme sur cette route; on se hâte d'y faire des puits pour assurer les vivres.

Digitized by Google

A cette époque, il passa du 2e au 1er bataillon, ce qui retarda encore son avancement.

Toutefois, écrivait-il d'Arzew, le 28 décembre, je ne désespère pas La guerre (que les évènements nous font prévoir), que nous attendons au printemps pourra m'être avantageuse et me fournira des occasions pour montrer mon courage...

Il demanda même à faire partie du détachement de 500 h. qui partaient pour le Mexique, mais son peu d'ancienneté au régiment ne le lui permit pas.

Quelques semaines après, cependant, un autre détachement de 1.100 h., dont Neuville faisait partie, était embarqué à son tour.

Victor Cousin resta de longs mois sans nouvelles. Le 28 novembre 1862, Barthélemy Saint-Hilaire lui disait dans une lettre :

Émile Lefort a dû vous écrire ces jours-ci sur Neuville. Je n'ai pas eu de nouvelles du côté des officiers auxquels je l'avais recommandé.

Cousin s'inquiéta, le fit écrire au notaire de l'Isle-Adam, qui répondit à Cousin, le 27 décembre, qu'il était aussi très étonné de ce silence.

La première lettre datée du Mexique arriva en janvier 1863. Elle donnait des détails importants sur le début des opérations auxquelles assista Neuville.

La rupture avec le Mexique avait eu lieu le 9 avril, et dès le 19, tout le corps expéditionnaire (99e régiment d'infanterie, 2e zouaves, 1er bataillon de chasseurs à pied, 3e régiment d'infanterie de marine, etc.) s'était mis en marche. Nous allons maintenant laisser la parole au correspondant de Victor Cousin.

Saint-Augustin del Palmar, 15 décembre 1862.

Mon cher et très excellent protecteur,

Maintenant que nous sommes tranquilles, je m'empresse de vous mettre au courant de mes nouvelles qui doivent fortement vous inquiéter. Je ne vous demanderai pas pardon de mon impardonnable silence, quoique cependant les travaux, les routes et fatigues de l'expédition qui a eu, jusqu'à présent, un triste commencement, m'en ont empêché bien souvent, outre le manque de papier et surtout de plumes et encriers dans les camps et garnisons de très peu de durée.

...D'abord, je vous remercierai de tout mon cœur de votre très

Digitized by Google

excellente et aimable lettre datée du 2 février; je n'ai pas pu répondre aussitôt, vu que nous étions à Orizaba, en route pour Puebla.... Le 5 mai et le 6, mon bataillon (le premier) a eu une attaque, aussitôt sur la position (mamelon de gauche) qui domine la ville; elle a duré 2 heures environ, et ma compagnie, la 6e, ainsi que la 5e, étaient déployées en tirailleurs sur la cavalerie qui nous attaquait par derrière afin de nous bloquer; après la mort d'un de leurs chefs qui a été emporté par un boulet de nos pièces de campagne, elle a battu en retraite... Nous sommes allés à Chiquit où nous avons eu une petite affaire (de 2 à 6 heures soir) qui a été de très peu d'importance; lorsque nous sommes arrivés au pont qu'ils avaient coupé, ils nous ont empêché de traverser la rivière et ont abandonné dans la nuit leurs embuscades qui étaient assez fortifiées; le lendemain à la pointe du jour, après notre café, ma compagnie est allée pour les faire évacuer et nous avons trouvé leurs embuscades abandonnées, leur feu encore allumé et leur grande marmite pleine de haricots noirs cuits dont nous nous sommes régalés, bien contents, car nous n'étions pas riches de vivres... Là, quoique le feu ait été de très peu de durée, nous avons eu 8 blessés et fait 2 prisonniers; et 3 jours après, à midi, sur la position qui est d'une hauteur prodigieuse (mamelon qui s'unit aux Cordillières), nous avons pris un Mexicain qui venait pour faire sauter de nouveau la poudrière où était une compagnie... C'est à cet endroit (nous y étions pour le passage de nos vivres), à 2 étapes d'Orizaba, (lieu de notre retranchement), que nous avons souffert le plus de la faim; nous sommes restés huit jours sans vivres, [et ne pouvions nous en procurer que par] des razzias que nous faisions chaque jour aux alentours, où rôdait sans cesse l'ennemi, qui, par moment, ne nous amusait guère. Mais ces pauvres gens sont encore peu féroces car ils n'osent nous rendre visite la nuit. Je ne pourrai pas mieux vous en faire la description qu'en la comparant à une forte, grande et haute montagne baignée au pied par un fort ruisseau où pour arriver il faut traverser 2 ponts (brûlés par les Mexicains dans leur fuite), la route étant sur le flanc, et défendue par des batteries placées sur des mamelons très élevés à droite et à gauche; c'est-à-dire, ces batteries [sont] dirigées les unes sur l'arrivée de l'ennemi et les autres sur sa retraite. Après être restés trois mois à Chiquit, nous avons été relevés par le 2e bataillon du régiment qui a achevé notre travail commencé avec bien des peines et des sueurs (un pont de radeau pour les piétons et un pont solide pour les voitures).

De cet endroit, dans la nuit du 14 au 15 juin, nous avons entendu distinctement les coups de canon lors de l'attaque d'Orizaba par le général Zaragossa. Je ne vous la raconterai pas, je n'y étais point; qu'il vous suffise de savoir qu'il est venu attaquer sur une hauteur (mamelon droit près Puebla), par où déjà, en 1847, les Américains

Digitized by Google

s'étaient emparés d'Orizaba, qui domine toute la ville d'Orizaba. Si toutefois nous avons eu la supériorité sur notre redoutable ennemi, homme précieux par ses talents et son esprit, nous devons l'attribuer et à notre bravoure et à cette chance miraculeuse qui nous protège et nous sauve si souvent de nos implacables et redoutables ennemis. Vous ne le croirez pas, et pourtant cela est véridique. Eh bien! 60 hommes de la 3e compagnie du 99e de ligne, sous la conduite de l'illustre et brave capitaine [le capitaine Détrie], qui a eu sa tunique criblée de trous de balles et reçu 3 blessures (dont la plus forte est au bras droit), dans cette nuit du 14 au 15 juin, après 2 h. 1/2 de montée à pic sur le mont Borègo,ont mis [en fuite], battu 20.000 hommes dont plus des 3/4 sont restés sur la montagne, tués entre eux dans la panique que leur ont causée 60 volontaires français dont 5 seulement ont péri, victimes de leur belle bravoure. De tous côtés du mont Borègo et sur les flancs, pendant plus de 15 jours, on voyait encore quelques cadavres pendus aux branches des arbres et gisant entre les rochers inapprochables : ce n'était encore aussi qu'une infection, un mois après, de ces cadavres à peine couverts de terre; ils étaient si peu profonds en terre que, la saison des pluies arrivée, nous avons été obligés de faire de nouvelles fosses et de les recouvrir de chaux, tant l'exhalaison se faisait sentir, surtout sur les 10 heures soir et 2 heures matin (1).

Depuis la défaite complète du Borègo nous avons été assez tranquilles; quelques escarmouches, quelques coups de fusil ont eu lieu dans nos reconnaissances et grand'gardes, mais cela n'est rien que des bagatelles, détails de notre pauvre métier. Quand je pense au Borègo, je ne puis m'empêcher de plaindre ces pauvres Mexicains qui se sont entretués les uns les autres; quoiqu'ils soient nos ennemis, on se sentait porté à la compassion en les voyant pendus dans les broussailles et sur les rochers. C'est sur cette montagne qu'est resté le frère du général qui a remplacé Zaragossa, mort le 8 septembre de fièvre maligne, ou jaune, (maladie du pays), le colonel d'Orthega qui commandait les meilleurs soldats de Zaragossa.

Comme je craindrais vous opportuner par ma longueur en vous donnant tous les détails des combats et mouvements et escarmouches que nous avons eus jusqu'à présent, je me résumerai et vous donnerai seulement que les plus importants, tels que ceux de Peubla (5 mai); 28 avril, Les Combrès, et le 15 juin attaque d'Orizaba. Les autres n'ont été que des escarmouches que vous connaissez aussi bien que nous autres combattants, aussi je les passerai sous silence.

1° Le 5 mai (le jour mémorable et funeste) nous sommes arrivés

(1) Le rapport du capitaine Détrie sur la bataille du Cerro Borrego a été publié par M. Paul Gaulot (*Rêve d'Empire*), pp. 75 à 78.

Digitized by Google

devant Peubla environ à 9 h. 1/4 du matin, en face du pont à 2 kilomètres de la ville; là nous avons commencé à épingler, fait le café, puis après marché directement, la ligne de tirailleurs toujours en avant, sur Peubla, mais en obliquant sur la droite; chemin faisant, nous avons reçu 1° 3 coups de canon à blanc pour nous saluer, puis d'autres, mais ceux-là sérieux, dont le premier a tué l'intendant général M. Raoul; 2° blessé un de nos sous-lieutenants; 3° tué mon capitaine M. de Simonneau; des autres coups il est inutile de vous en parler, la plupart nous ont atteint. Plus nous approchions et plus aussi nous apercevions le fort audacieux sur lequel nous nous dirigions; il était situé sur la pointe du mamelon de droite qui est à pic; à son aspect, au premier abord, on aurait dit que c'était un monastère, ses deux tours semblables à celles de Saint-Sulpice et son dôme magnifique nous le faisaient soupçonner, mais ses salves et ses feux nourris nous prouvèrent le contraire; heureusement, les aloès qui entouraient le mamelon nous servirent de tranchées et nous nous tînmes là malgré la fusillade la plus vive. Nous nous défendimes jusqu'à l'arrivée du 2e Infanterie de marine, dont le colonel stupéfait et découragé par un feu si terrible de mousqueterie et de canon (mitrailles, etc.) cria : En retraite! en voyant tomber ses hommes. A ce moment, nous autres, ainsi que les chasseurs à pied... nous arrivions au pied du fort de la Guadaloupe en faisant retentir notre joyeux mais sinistre cri de victoire, ce hourra si applaudi : En avant, à la bayonnette, etc. A cette voix, les Mexicains se découragèrent, leur feu cessa un moment pendant la grêle qui tomba si forte et nous inquiéta beaucoup; les carabines, trempées, ratèrent... et nous nous élançons à la bayonnette, notre dernière ressource, sur nos ennemis... La plupart, effrayés, commençaient à jeter leurs armes et à s'agenouiller devant les premiers qui s'avançaient sur eux avec la bayonnette menaçante; déjà nous étions dans le fort lorsque les clairons firent retentir la retraite au pas gymnastique, et chacun s'empressa aussitôt de suivre le mouvement.

C'est alors que la cavalerie arriva et nous fit beaucoup de mal dans notre retraite qui s'opéra comme on le put; ces brigands, ces infâmes soldats achevèrent nos chers blessés qui réclamaient nos soins qu'on ne pouvait leur prodiguer vu le peu de monde que nous étions. Nous redescendimes du fort, camper dans la plaine qui était en face (1), nous y passâmes la nuit, et le lendemain nous changeâmes d'emplacement. Le 1er bataillon, le mien, occupa la position de gauche; le 2e bataillon, ainsi que le reste de la petite armée, à droite et à gauche de la route, près de l'ambulance et du convoi.

Le surlendemain, à 3 heures du matin, nous opérions notre retraite.

(1) Sur le combat du Cerro de Guadaloupe, cf. P. Gaulot, *Rêve d'Empire*, pp. 63 à 66 Ce fut un échec, mais un échec glorieux; cf. le rapport du général Zaragoza, (9 mai), publié dans le même ouvrage, pp. 66 à 70.

Digitized by Google

Mon bataillon ne redescendit du mamelon qu'à 4 h. 1/2 soir, et sans [rencontrer d'autre] résistance que quelques maraudeurs (cavaliers), nous parvinmes à l'étape à 10 h. s.

Le lendemain, séjour à Mososck. Vers les 11 heures matin, sur le mamelon de gauche, la cavalerie mexicaine essaya vainement de nous faire évacuer ce village; après l'échange de quelques coups de carabine, elle s'enfuit honteusement en nous laissant quelques malheureux (10) parfaitement atteints de nos redoutables armes. Puis, nous revinmes paisibles à Orizaba, le 13 mai, après avoir eu 300 tant que blessés ou tués, et avoir mis hors de combat près de 3.000 hommes de chez eux. Les malheureux nous considèrent vaincus; voyez s'ils sont insensés! Ils n'ont pas osé sortir de leurs forteresse le lendemain à midi ni le 7, jour de notre départ, où il pouvaient nous faire une terrible conduite. Ils ne l'ont point fait parce qu'ils étaient trop peureux; ils craignaient (ce qui serait arrivé immanquablement) que nous ne les battions en plaine. Ce sont des lâches, des assassins; ils nous ont achevé nos pauvres blessés qui étaient tombés entre leurs mains sanguinaires. Nous n'avons pu les sauver, vu notre peu de monde; mais, croyez-le bien, leur sang a crié vengeance et bientôt, espérons-le, Dieu nous aidant, nous les vengerons et les châtierons fortement de leur infâme et indigne conduite.

Le 28 avril eut lieu notre première attaque aux Combrès (1), à deux étapes d'Orizaba. Que vous en dirai-je? Les Combrès [est le] nom donné aux mamelons fort hauts et larges qui séparent la route d'Orizaba à Peubla; ces montagnes passées, on ne rencontre que plaines jusqu'à Peubla. Chemin très uni, mais très sablonneux et fatigant quant à la marche. Ces mamelons se trouvent situés auprès du village (Aculcingo) où nous avions fait l'étape à une demi-heure de notre camp. A peine étions-nous installés qu'un coup de canon retentit. C'était l'attaque. On envoya aussitôt le 2e bataillon de chasseurs en reconnaissance pour les amuser; mais, comme on vit que la visite ne leur plaisait pas, la marche du 2e zouaves sonna, et alors on nous aperçut gravir gaiement ces durs mamelons, tout fatigués et tout haletants. Leurs balles, boulets et bombes nous fuyaient et passaient par-dessus nous; nous les saluions par respect... Quoiqu'ils s'acharnassent vainement à nous tirailler, nous approchâmes cependant d'eux et ils prirent en toute hâte la fuite, nous laissant 5 prisonniers...

Nous étions en tirailleurs; je me trouvais dans un défaut de terrain avec trois de mes camarades, lorsque nous entendîmes de notre côté : « Arrêtez-les!... » Nous mîmes bayonnette au canon, et nous cherchâmes aussitôt, la capsule sur le chien, en cas de surprise, et nous

(1) Sur le combat de Cumbrès d'Alcutzingo, cf. Paul Gaulot, op. cit., pp. 60 à 62.

Digitized by Google

vîmes trois de ces malheureux tout effarés et stupéfaits qui se jetèrent à genoux en nous criant les larmes aux yeux : « Gratia, gratia, señor! » De pitié, et au commandement de notre lieutenant qui les poursuivait avec quelques hommes de la compagnie, nous les arrêtâmes sans brusquerie, leur retirâmes leurs armes, et, après qu'on les eut questionnés, nous les conduisimes devant le général qui les fit questionner de nouveau, et les conduisîmes à notre camp, où ils furent reçus très amicalement par nous autres, qui, une fois la première ardeur passée, oublions facilement les injures. Je les ai conduits près du général, mais j'ai souffert horriblement des injures qu'on leur adressait; si on ne les avait défendus (nous autres, hommes de corvée), ils ne seraient plus de ce monde : tous voulaient les exterminer. Tous respiraient de la haine contre eux, qui ne nous avaient pas laissé le temps de prendre notre café, nous avaient fait marcher, exténués de fatigue de l'étape qui avait été longue. Nous fûmes tranquilles, après, jusqu'à Peubla.

Voici les dates de nos affaires avec les Mexicains :

Le 23 avril. Explosion de la poudrière, 16 blessés, tous de ma compagnie. Ce jour-là, la chance m'a préservé. J'étais le premier à reprendre pour aller dégarnir la poudrière. J'étais commandé pour aller les secourir.

Le 28. Les Combrès.

Le 5 mai. Peubla.

Le 18. Labarancaceka. Affaire du 99e de ligne, soutenue par nous autres à une heure du matin. Prise : 1 drapeau mexicain, 110 lances et fusils et 1.200 prisonniers. — Passage de l'armée de Marquez.

Le 25. Chiquit.

Le 15 juin. Orizaba. Déroute complète de l'armée de Zaragossa.

...J'oubliais mon départ d'Oran, ma traversée sur mer; je ne vous en dirai rien : vous l'avez sans doute appris. Notre rencontre (la nuit du 2 au 3 février) du *Fontenoy*, notre vaisseau, avec le *Partheus*, vaisseau anglais, ne vous a pas été inconnue (Cadix en a assez parlé dans ses journaux); notre mise en subsistance sur le *François-d'Assise* (espagnol) non plus, et notre embarquement sur le *Tanger*, faible navire de transport où nous avons souffert horriblement de toutes espèces d'avaries. *Labrador* est débarqué à Vera-Cruz le 10 août, *Tanger* et le *Cacique* le 17 août : nous sommes partis d'Oran le 17 février!...

...Bientôt nous allons marcher directement sur Peubla. Il y a quelques jours (le 1er décembre), nous avons quitté Ingénio où nous étions depuis deux mois, et sommes avancés un peu jusqu'ici (Saint-Augustin del Palmar), à quatre étapes de Peubla, — en doublant les étapes. Nous resterons dans ce village qui est assez grand, mais peu amusant, jusqu'à l'arrivée du gros de l'armée qui viendra avec notre cher et digne chef (M. le général Forey), en qui nous avons une

Digitized by Google

entière confiance... Quant à nous autres zouaves, et en général tous, nous n'avons qu'un désir quoique maintenant nous ne souffrions plus de la faim (cruelle souffrance), c'est de marcher le plus tôt possible sur Peubla, venger nos braves chefs et chers camarades du 5 mai; leur mort nous est tellement à cœur que nous voudrions déjà être en face de ceux qui la leur ont donnée pour les punir de leurs crimes infâmes. Dans cette attente, nous nous fortifions et nous ne cessons d'être sur le qui-vive, mais avec cette tranquillité qu'a et aura le soldat français : la mort est le moindre de ses soucis; il la désire, car c'est la récompense de ses bons, utiles et précieux services...

Dites à Émile que demain je ferai de l'encre avec ma poudre, et je lui écrirai si je suis détaché à la grand'garde à l'artillerie.

Veuillez, etc.

EMMANUEL NEUVILLE.

Ces lettres, écrites par un soldat, respirent une grande confiance dans nos forces : il n'en était pas de même des chefs, et, le 22 février 1863, peu de temps après que Victor Cousin, alors à Cannes, avait reçu cette lettre, Barthélemy-Saint-Hilaire lui écrivait :

...J'ai vu beaucoup d'officiers de marine ces jours-ci, revenant du Mexique pour cause de maladie. Ils sont tous unanimes sur les difficultés de l'expédition, et ils la déplorent vivement. On envoie 10.000 hommes de renfort, ce qui portera nos forces à 50,000 hommes. Il paraît que le général Forey en demande le double, C'est une énorme affaire qui est à peine commencée. Il faut bien l'achever, puisqu'elle est entamée; mais si la nature est contre nous, il faudra bien que nous lui cédions. Il paraît que Saint-Domingue et Moscou ne sont pas des leçons suffisantes...

FÉLIX CHAMBON.

(A suivre).

RÉPONSES

Le capitaine de Romagnac (208). — Il est des questions sur des sujets d'érudition qui réservent les plus grandes perplexités à ceux qui, trompés par l'apparence, se sont imprudemment targués d'y répondre, et c'est le cas pour celle qui a été

Digitized by Google

posée dans la *Correspondance* au sujet d'un certain capitaine du nom de Romagnac.

Ce personnage, servant pour le compte de la Sérénissime République de Venise sous les ordres du capitaine général Morosini, avait fait connaître en France son désir d'abjurer le protestantisme et de recouvrer en même temps les biens confisqués à sa famille pour cause de religion. Ce désir avait été favorablement accueilli, comme bien on pense; mais Morosini refusait d'accorder le congé nécessaire, qui fut alors demandé officiellement au Conseil des Dix et au Sénat, par le consul de France, au commencement de 1687. Le congé fut accordé. C'est tout ce que nous apprennent les archives de Venise sur le capitaine Romagnac. (*Correspondance*, 1899, p. 237.)

Peut-on savoir autre chose sur « il signor de Romagnac »?

Nous avons pensé, nous croyons encore, que oui, seulement nous nous sommes trop aventuré en disant qu'il était montalbanais, et voici les causes de la méprise.

Le nom de Romagnac, Romaignac, Rémagnac, est commun à Montauban à toutes les époques (1). A la révocation de l'Édit de Nantes, plusieurs Romagnac partirent de cette ville pour les pays du Refuge : nous en trouvons un, Jean-Pierre Romagnac, établi à Londres en 1747; un autre, Hugues Romagnac, pasteur probablement, était à Genève en 1720, etc. (2).

D'autre part, il nous semble assez naturel que les huguenots montalbanais d'humeur belliqueuse — ils étaient nombreux de cette humeur, Louis XIII en fit la pénible expérience, après Monluc et bien d'autres — avaient dû suivre ou rejoindre à Venise leur héroïque consul, Jacques Dupuy, le fidèle lieutenant du duc de Rohan, qui resta au service de la Sérénissime République de 1630 à 1656. Le capitaine de Romagnac aurait pu, à la rigueur, connaître, quoique bien plus jeune, le vieux *consul de fer*, comme on l'avait surnommé, car celui-ci revint mourir au pays natal en 1676. En 1688, un autre fugitif huguenot, le pasteur Isaac Brassard, s'arrêtait dans la ville des doges, et « y prêchait pour le pasteur français, dans la chambre d'un particulier, en toute sécurité. » En 1705, les mémoires de Erman et Reclam (t. II, pp. 155-156) signalent un autre compatriote de Dupuy, à Venise. C'était un certain Vincent, qui était le chapelain particu-

(1) On le retrouve aussi en Agenais (Archives dép. de Lot-et-Garonne. B. 1542) au début du XVIII[e] siècle.

(2) De France, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 461.

Digitized by Google

lier de Mme du Hamel, femme d'un général réfugié, au service de la République. Vers la fin du XVIIe siècle, le peintre Abraham Ramondou, dont nous avons pu préciser la véritable origine, qui est agenaise, séjournait, lui aussi, avec sa famille dans la même cité.

Toutes ces considérations militent en faveur de notre affirmation à *priori;* malheureusement, il nous est encore impossible, après bien des recherches infructueuses, de prouver par un document positif l'origine montalbanaise du seul Romagnac qu'il soit possible d'identifier avec celui qui, en 1687, était si près de devenir un renégat.

Transportons-nous en Angleterre. Au mois de juillet 1689, nous y trouvons un certain Chalant, seigneur de Romagnac, colonel-lieutenant du Schomberg-Cavalerie, que nous croyons être l'ancien capitaine de Morosini, attiré, comme tant d'autres, au pays protestant par le double appât de la liberté et des hauts grades, qui ne se payaient pas, comme en France, par une abjuration. A la date indiquée, il assistait aux funérailles de Schomberg, à Greenwich, dans le comité de Kent.

Sous Ruvigny, Chalant de Romagnac continua à servir l'Angleterre, et se distingua à la bataille d'Anghrim, et fut enfin mis en demi-solde, en Irlande, le 1er janvier 1692, avec presque tous les autres officiers du régiment qui, pour la plupart, étaient gascons d'origine (Agnew, *Prot. Exil*, I, 142; II, 181. — De France, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 462).

Le colonel de Romagnac eut trois filles dont deux épousèrent des Montalbanais, ce qui milite en faveur de notre thèse : Elisabeth, née à l'Epine, dans la paroisse de Bourègue (?) près de Boulogne, qui se maria avec Jean Darassus, chapelain de lord Gallway-Ruvigny, et mourut en 1717; Catherine, épouse d'Isaac de Garrisson; la troisième enfin était fixée en Suisse à Yverdon sous le nom de Esther de Chaire (Baird, *Th. Huguen*, 143. — Agnew, *Prot. Exil. from France*, I, 243. — de France. *loc. cit.*, p. 196.)

Voilà tous les détails que nous avons pu recueillir sur Chalant de Romagnac, après avoir minutieusement consulté à peu près tout ce qui a été publié sur l'histoire du pays montalbanais et sur le *Refuge*. Nous ne nous plaindrions pas de la disproportion entre le travail fait et le résultat obtenu, si nous avions pu établir d'une manière positive l'identité entre il *signor di Romagnac* et le colonel de Romagnac, identité à laquelle nous persis-

Digitized by Google

tons à croire, persuadé que nous sommes qu'il faudrait bien moins d'arguments à un généalogiste de profession pour la proclamer certaine. Faisons des vœux pour qu'un chercheur plus heureux, ou mieux outillé, parvienne à combler la lacune qui subsiste entre les informations de notre honoré collaborateur et nos propres renseignements.

J. Mommeja.

CHRONIQUE

Musée du Louvre : sculpture moderne. — D'importants remaniements viennent d'être accomplis dans les salles du musée de la sculpture française moderne. Une nouvelle salle : la salle Carpeaux, destinée à recevoir les œuvres des artistes de la deuxième moitié du XIXe siècle, vient d'être ouverte, à la suite de la salle Rude, sur l'emplacement des anciens locaux de la Chalcographie. En même temps, on a transporté aux places qui leur convenaient les sculptures modernes acquises pendant ces dernières années et qui avaient été provisoirement exposées dans une salle du Musée de la Renaissance Tous ces changements ont été très heureusement exécutés; les œuvres sont classées dans un ordre chronologique plus rigoureux, des statues sont maintenant en meilleure lumière, les salles Houdon, Chaudet et Rude sont telles qu'on pouvait le souhaiter. Signalons les principales modifications et surtout les sculptures nouvellement placées.

La salle Coustou s'est enrichie de trois œuvres de Jean-Baptiste Lemoyne, qui, jointes au buste de *Gabriel*, commencent à représenter dignement ce maître, dont le Louvre ne possédait jadis aucune sculpture. Ce sont : le buste de D. Trudaine, marbre exposé au Salon de 1767, exécuté pour l'École de droit, provenant en dernier lieu de l'École des Ponts et Chaussées, et deux bronzes que l'on voyait jadis dans la salle des arts du métal. L'un est le modèle de ce curieux monument en l'honneur de Louis XV, projeté pour la ville de Rouen, représentant le Roi en costume moderne élevé sur le pavois par trois guerriers; l'autre est la réduction de la statue de Louis XV, en costume romain, qui faisait partie du grand monument commandé par les États de Bretagne et qui s'élevait au milieu de la façade de l'Hôtel de Ville de Rennes. Comme tous les autres monuments élevés en l'honneur de Louis XV, il a été détruit, mais

Digitized by Google

la grande gravure de N. Dupuis et celles du livre de Patte permettent de le reconstituer.

Dans la salle Houdon ont été placés : le buste de *J.-B. Lemoyne* par Pajou, bronze d'une patine peu séduisante, mais d'un modelé nerveux et vivant, qui a pris la place du mediocre buste de M. Labile porté dans la salle Chaudet à une place plus effacée, — et le buste de *Lavoisier* (terre-cuite) par Houdon, provenant du Conservatoire des Arts-et-Métiers. Plus tard, les deux adorables petites terres-cuites des *Enfants Brongniart*, œuvres exquises de grâce et de délicatesse viendront rejoindre les autres chefs-d'œuvres du grand artiste; elles sont provisoirement exposées dans la salle des nouvelles acquisitions (le buste de la petite Louise a été acquis en 1898, celui du jeune garçon, il y a quelques semaines).

La salle Chaudet a été plus complètement remaniée. La disparition de quelques marbres du premier Empire, absolument insignifiants, a permis le groupement, sur tout un côté de la salle, d'œuvres de la fin du XVIII^e^ siècle. Il est fort curieux de saisir ainsi du regard, l'opposition entre cette sculpture brillante et vivante de la fin du XVIII^e^ siècle et la sculpture pseudo-antique et académique de l'Empire. La jolie et séduisante *Psyché* de Pajou, l'*Amalthée* déjà un peu froide mais encore bien gracieuse de P. Julien, sont maintenant en place d'honneur, ainsi que ces deux bustes, vraiment admirables, de *Pajou* et de *Suvée* par Ph.-L. Roland, restés si longtemps dans l'ombre. Un buste de *Mirabeau* (marbre), jadis à Versailles, fera connaître désormais aux visiteurs le nom de Lucas de Montigny; et le buste (terre-cuite) d'un bonhomme réjoui et gouailleur introduira au Catalogue le nom de Chinard. D'autres déplacements ont profité à certaines statues bien connues, ainsi l'*Hyacinthe* de Bosio, et l'*Amour* de Chaudet.

L'œuvre de Carpeaux enlevée, la salle Rude a été entièrement réorganisée. Toutes les œuvres du grand sculpteur bourguignon sont maintenant en belle lumière : *Le petit pêcheur*, *Madame Cabet*, le *Maréchal de Saxe*, d'une facture si nerveuse, si brillante, digne d'un J.-B. Lemoyne ou d'un Pigalle. Le *Roland furieux*, de Jehan Du Seigneur (bronze provenant du Jardin du Luxembourg), et deux médaillons de Préault, apportent des documents des plus curieux pour l'histoire de l'influence du romantisme dans l'art. *L'Enfant à la grappe* de David d'Angers, bien éclairé, est vraiment charmant, c'est peut-être la seule œuvre vivante du célèbre artiste; par contre, une partie de la salle est enlaidie par l'exposition de quelques-uns de ses bustes colossaux: ceux de Cuvier, Arago, Béranger.

Au milieu de la salle Carpeaux se dresse le groupe de la *Fontaine de l'Observatoire;* l'on voit mieux, dans cette salle plus large, la beauté de ces corps de femmes et le mouvement entraînant du groupe. *La Danse* est admirablement éclairée. Autour de la salle sont placés les nombreux bustes du grand sculpteur : bronzes et plâtres. Les

Digitized by Google

œuvres de Duret : *Vendangeur improvisant* et *Jeune pêcheur dansant;* l'*Enfance de Bacchus* et les *Adieux* (grand bas-relief, depuis longtemps en magasin) de Perraud, sont venus rejoindre les Carpeaux. Parmi les sculptures nouvelles : deux marbres gracieux de François Jouffroy (*Jeune fille confiant son premier secret à Vénus*) et de Schœnewerk (*Jeune fille à la fontaine*), l'*Enfance d'Aristote* de Degorge, la *Sieste* de Foyatier, un buste de femme de Clésinger. La salle est encore peu remplie, heureusement, car bientôt des œuvres du Luxembourg y viendront prendre place, celles des Delaplanche et des Chapu.

G. B.

Musée Carnavalet. — Dans sa séance du 30 mars, le Conseil municipal de Paris a accepté le legs fait au Musée Carnavalet par M. Étienne Charavay, et comprenant : 1° le diplôme de franc-maçon délivré à Pastoret, député de Paris, par la loge des « Neuf sœurs », le 19 avril 1792; 2° un tableau représentant une fête républicaine à l'époque de la Révolution.

De plus, le Musée Carnavalet a acquis, à la vente de la collection Hubert-Debrousse, un tableau de Gustave Courbet porté au n° 106 du catalogue de cette vente sous le titre de « Proudhon dans son jardin », moyennant le prix de 6.150 francs.

Le **Musée Condé** a rouvert ses portes le 15 avril; il sera visible, jusqu'au 15 octobre, trois jours par semaine gratuitement, les jeudis et les dimanches; le samedi, moyennant un droit de un franc, perçu au profit de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer.

Le Conseil municipal de Paris a, dans sa séance du 12 avril dernier, accepté le don fait par le baron de Baye à la Ville, d'une collection d'objets d'art industriel (dentelles, étoffes, bijoux, etc.), de différentes époques et de diverses régions de la Russie; elle sera placée au musée Galliera.

Restauration de la Croix-Gagnée, à Nancy. — La Société d'archéologie lorraine de Nancy vient d'ouvrir une souscription, dont le but est de protéger contre des mutilations incessantes un curieux petit monument érigé, au commencement du XVI^e^ siècle, par Didier Fossier dit le Gamnié, sur la colline qui domine le ravin de Boudonville, à Nancy : la Croix-Gagnée. C'est un massif de pierre, surmonté d'un fût de colonne supportant un chapiteau et une crucifixion à six personnages. Une lame de bronze porte, en caractères gothiques, une inscription commémorative de la fondation de cette croix, qui est encore le but d'un pélerinage fréquenté, le jour du Vendredi-Saint. Le montant des souscriptions (que l'on peut faire parvenir à M. Knecht, rue de Serre, n° 16, à Nancy) sera affecté à la

Digitized by Google

restauration — sobre — de la Croix-Gagnée, et, surtout, à la pose d'une grille autour de ce monument.

Le prochain Congrès international d'histoire comparée se tiendra au Collège de France, du 23 au 29 juillet prochain ; ses membres seront répartis en huit sections :

1° Histoire générale et diplomatique ;
2° Histoire comparée des institutions et du droit ;
3° Histoire comparée de l'économie sociale ;
4° Histoire comparée des affaires religieuses ;
5° Histoire comparée des sciences ;
6° Histoire comparée des littératures ;
7° Histoire comparée des arts du dessin ;
8° Histoire comparée de la musique.

Les sections restent maîtresses de leur ordre du jour.

La langue officielle du Congrès est le français. Le latin, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol sont admis. Sont admises de même les autres langues, sous condition qu'il sera fait immédiatement un résumé en français de la communication.

Tout projet de communication devra être notifié avant le 1er juin 1900, *dernier délai*, au secrétariat de chacune des sections. Le bureau de la section décide l'admission du projet de communication. Il ne sera reçu aucun travail déjà publié ou présenté antérieurement à une société savante.

La durée d'une communication ne peut excéder quinze minutes ; l'assemblée consultée pourra, quand elle le jugera utile, proroger ce délai.

Voici quelles sont les principales questions sur lesquelles les comités de ces sections croient devoir appeler l'attention des congressistes :

1° *Histoire générale et diplomatique.*

Méthode historique, enseignement de l'histoire ; renseignements sur les pièces relatives à l'histoire de France contenues dans les dépôts publics ou privés des différents pays.

2° *Histoire des institutions et du droit.*

Les communications, qui devront être de caractère exclusivement historique, pourront porter sur les points suivants :

a) *Questions d'ordre général* :

1° État actuel, dans chaque pays, de l'enseignement relatif à l'histoire des institutions.

2° Des méthodes à suivre dans la publication des textes relatifs à

Digitized by Google

l'histoire des institutions, et des principaux textes qu'il serait utile d'éditer.

3° Des institutions sur lesquelles il importerait de diriger plus particulièrement les recherches historiques.

4° Étude comparative des institutions primitives chez les peuples de l'antiquité. Quelle utilité peut-on tirer, à ce point de vue, de l'étude des peuples non civilisés de notre époque?

5° Examen de ce qui revient aux Égyptiens et aux Chaldéens dans les origines et le développement historique du *Jus gentium* des peuples classiques, en matière civile, criminelle, commerciale, économique. Comparaison des éléments ethniques (indiens ou gréco-latins) dans la doctrine de Fustel de Coulanges (*La Cité antique*).

6° Application de la méthode historique et comparative à la science du droit tant privé que public.

7° Part du droit romain dans la construction du droit canonique. Influence du droit canonique sur le développement du droit séculier en Europe.

8° Des principes de l'association et de ses diverses applications dans le droit public ou privé, avant 1789.

b) *Institutions de droit public* :

1° L'origine des villes et l'organisation communale au moyen âge.

2° Rapports, dans les différents pays, du pouvoir judiciaire avec le pouvoir royal avant 1789.

3° Origines du régime parlementaire.

4° Étude comparative des formes que la féodalité a revêtues dans les différents pays de l'Europe au moyen âge.

c) *Institutions du droit privé* :

1° Histoire de la théorie des obligations.

2° Origine de la propriété dans l'ancien droit scandinave.

3° Le servage au moyen âge.

3° *Histoire comparée de l'économie sociale.*

Le Comité, outre une liste de questions sur l'individu et la famille, le travail, l'alimentation, l'habitation, le vêtement, la propriété, l'assistance et la prévoyance, l'intervention de l'État, propose, comme sujet spécial, l'histoire des corporations, et trace ainsi le plan de cette étude :

1° *En France.* — Origine des corporations de métiers. — La corporation au XIII° siècle. — La corporation de 1328 à 1610. — Histoire de 1610 à 1774. — Le ministère de Turgot. — Reconstitution des corporations; leur histoire jusqu'en 1791.

Digitized by Google

2° *Belgique.* — Étude sur les métiers flamands depuis leur origine jusqu'à la Révolution française.

Étude sur les « nations » liégeoises, depuis leur origine jusqu'à la Révolution.

3° *Italie.* — Les « credenze » des républiques italiennes. — Les corporations romaines (de leur origine au début du XIV^e^ siècle).

4° *Pays germaniques.* — Histoire de Zunfte, Gilden, Innungen, Genossenschaften, Brüderschaften, jusqu'en 1807 pour la Westphalie, jusqu'en 1810, 1811 pour la Prusse, 1860 pour l'Autriche, 1872 pour la Hongrie.

5° *Les Tsecks russes.* — Les artels.

6° *Les Krafts-Gildes et Trades-Gildes anglaises.* — De leur origine à la loi municipale de 1835.

4° *Histoire des affaires religieuses.*

Relations des églises chrétiennes entre elles; — effets sociaux et politiques de la Réforme, etc.

5° *Histoire des sciences.*

1° Origine des chiffres modernes; questions relatives à Boèce et à Gerbert.

2° Histoire de l'astrologie, en particulier de l'influence que les doctrines ont exercée sur le développement de l'astronomie. — Astrologie et astronomie des peuples d'Extrême-Orient.

3° Histoire de l'établissement des unités de mesure.

4° Recherches sur les instruments mathématiques (pour l'arpentage, l'astronomie, la mesure du temps, etc.) employés pendant le moyen âge et la Renaissance jusqu'à l'invention des lunettes astronomiques et la découverte du pendule.

5° Histoire des divers méridiens employés comme origines des longitudes. — Histoire de la division géographique en climats.

6° Histoire de l'établissement des principes de la dynamique.

7° Étude des doctrines ou connaissances (vraies ou fausses) en physique, étrangères aux ouvrages authentiques d'Aristote et ayant été introduites en Occident pendant le moyen âge.

8° Histoire de l'alchimie et de la chimie, jusqu'à Lavoisier exclusivement.

9° Quelles sont, parmi les découvertes modernes, celles qui peuvent expliquer certains faits considérés comme prodiges dans l'antiquité?

10° Les faits connus et les doctrines auxquelles ils servaient de base dans les sciences naturelles avant Aristote: persistance de ces doctrines jusqu'aux temps modernes.

11° Histoire des transformations de la doctrine vitaliste; néo-vitalisme.

Digitized by Google

12° Connaissances de géologie et de géographie physique dans l'antiquité.

13° Évolution de l'anthropologie, de la paléontologie et de la géologie depuis la fin du XVIII^e siècle.

14° Documents nouveaux sur l'histoire de l'hygiène et de la médecine dans l'antiquité.

15° Histoire de la médecine en Europe pendant le moyen âge.

16° Documents relatifs à l'histoire de la médecine chez les peuples non européens.

17° De l'influence réciproque que les doctrines médicales et les doctrines scientifiques ou philosophiques ont exercée les unes sur les autres.

18° Histoire de la philosophie des sciences.

19° Propositions pratiques ayant pour but d'activer le progrès de l'histoire des sciences.

6° *Histoire littéraire.*

1° Questions relatives à l'établissement et à la critique des sources de l'histoire littéraire.

2° Questions relatives à la bibliographie de l'histoire comparée des littératures :

Questions relatives à l'étude des grands courants internationaux l'échange et de communication des idées littéraires, en particulier depuis l'époque de la Renaissance.

Questions relatives aux origines étrangères des œuvres nationales, et, réciproquement, à la diffusion des œuvres nationales en pays étranger.

3° Questions relatives aux méthodes de critique et, notamment à la mesure dans laquelle on en peut faire l'assimilation aux méthodes de l'histoire proprement dite et des sciences naturelles.

7° *Histoire des arts du dessin.*

a) *Études historiques.*

1° Les antiques (statues, bronzes, terres cuites et vases peints) dans les musées et les collections privées de province.

2° Les artistes étrangers dans les provinces françaises. Œuvres et documents.

3° L'art français à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Orient latin ou grec) :

Architecture, sculpture et miniature, du XII^e au XIV^e siècle ;

Arts industriels pendant la même période (ivoires, émaux, broderies, etc.) ;

Peinture, sculpture, tapisseries et émaux peints aux XV^e et XVI^e siècles ;

Digitized by Google

Peinture, sculpture, arts du costume et du mobilier aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

4° L'iconographie byzantine dans l'art français du moyen âge.

Les auteurs des communications et des lectures sont priés de vouloir bien, autant que possible, accompagner leur exposition de reproductions photographiques ou de dessins.

b) *Méthodes et instruments d'étude de l'histoire de l'art.*

1° De l'enseignement de l'histoire de l'art dans les Universités et les établissements d'enseignement secondaire.

2° Des moyens de constituer de grandes collections internationales de documents photographiques et iconographiques dans les bibliothèques ou les musées, pour l'étude de l'histoire de l'art.

3° Classement des collections et ordre des catalogues.

8° *Histoire de la musique.*

1° Quel système de transcription adopter pour la musique antique?

2° Discussion des différents systèmes contemporains relatifs au chant grégorien et au plain-chant.

3° Rapports de la mélodie populaire et du plain-chant.

4° De la notation byzantine.

5° Du rythme des monodies du XII^e^ au XV^e^ siècle, notées en neumes ou en notes de plain-chant.

6° La musique italienne avant le XVI^e^ siècle.

7° Des traités anciens de contrepoint.

8° Étude des orgues et de leurs progrès.

9° Origines de la canzon francese, prototype des sonates des Gabrieli.

10° De la collaboration des poètes avec les musiciens et de l'union de la poésie avec la musique, antérieurement à la création de l'opéra, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle.

11° De l'emploi, antérieurement au XVII^e^ siècle, du dièze et du bémol, exprimés ou sous-entendus par la notation.

12° L'abolition de la base chiffrée vers 1750. A qui l'attribuer?

13° Origines de la sonate moderne.

14° Origines de la symphonie avant Haydn.

15° Des moyens pratiques de faire un répertoire, aussi complet que possible, des mélodies populaires du monde entier.

16° Histoire de l'historiographie musicale.

Le programme de cette dernière section se termine par différentes questions d'esthétique et de pédagogie musicales.

Les adhésions au Congrès et les cotisations sont reçues au secrétariat général du Congrès, boulevard Raspail, 10, à Paris; chez M. le comte de Tarade, trésorier, rue Cambon, 45, à Paris, etc.

Digitized by Google

Trois nouvelles revues provinciales viennent de se fonder :

A Nantes, le *Chercheur des provinces de l'Ouest*, sous la direction du baron Gaëtan de Wismes; cet organe mensuel est destiné à mettre en rapport les érudits de ces provinces, et à faciliter leurs recherches.

Le Mercure Héraldique, que M. A. Dubourg vient de fonder à Agen, ne s'adresse pas seulement au midi de la France, mais à la France entière; cette revue paraît destinée à rendre de réels services à tous les héraldistes.

Le *Bulletin historique du diocèse de Lyon* paraît depuis le mois de janvier dernier en livraisons in-8° de 32 pp. (Lyon, impr. E. Vitte) : un fascicule sera publié tous les deux mois. Le premier contient des articles sur la statue de N.-D. de Fourvières, — Saint-Ismidon de Chassenage, — la tour de Chambost-sur-Chamelet, — l'obituaire des capucins de Roanne et de Saint-Chamond, — la liste des martyrs de Lyon, etc.

Ouvrages nouveaux :

Beaumont (comte Charles de) : *Les tapisseries de Marie d'Albret aux Musées de Nevers*; — Orléans, Herluison, 1900, in-8° de 12 pp., pl. et 3 grav. (extr. du *Compte rendu de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1899*).

M. de Beaumont s'est appliqué à réunir les débris, épars dans deux musées, d'une intéressante tenture du XVI^e^ siècle représentant le martyre de Saint-Cyr et de Sainte-Julitte. Qu'en reste-t-il? peu de chose; trois ou quatre fragments bien usés, bien déchirés, dont les planches donnent une faible idée, mais qui suffisent à en faire voir l'intérêt. L'auteur a cherché à reconstituer leur histoire en condensant les détails contenus dans divers ouvrages et manuscrits; elle est lamentable, cette histoire : tissées par les ordres et les soins de Marie d'Albret, comtesse de Nevers, ses armoiries et son monogramme en font foi, ces tentures, respectées par la Révolution, furent sacrifiées au milieu du XIX^e^ siècle, par des chanoines inconscients et ignorants qui les laissèrent servir de tapis de pieds : telle est la cause de leur destruction. Deux planches reproduisent exactement les fragments encore existants; deux autres présentent l'état ancien de la tenture d'après les dessins d'un archéologue nivernais et donnent une idée de l'ensemble. **M.**

Duhoux d'Argicourt (L.-A.) : *Alphabet et figures de tous les termes du blason*; — Paris, Joly, 1899, in-8°, XVI-133 pp. et 54 planches hors texte.

On ne saurait trop louer une entreprise comme celle qui a été menée à bien, en quatre années, par M. Duhoux d'Argicourt dans

Digitized by Google

son *Alphabet et figures de tous les termes du blason*. Commencé en 1896 par fascicules, l'ouvrage vient de paraître chez l'éditeur Joly, avec un grand luxe d'illustrations; il comporte en effet 8 planches préliminaires et 54 planches composées chacune de six blasons, ce qui donne 486 modèles existant et empruntés à des armes des familles; il contient donc à la fois un armorial et des exemples, bien plus frappants que les modèles inventés, adoptés par certains auteurs. M. Duhoux ne s'est pas contenté des exemples, toujours les mêmes, la croix des Castries, la bande des Noailles; il a même découvert et reproduit (n° 370) les armes quelque peu naturalistes de la famille Colléoni.

L'illustration proprement dite, frontispice, fleurons, en-têtes, culs-de-lampe, est empruntée aux meilleurs modèles, tels que le charmant faux-titre de l'*Alphabet*, où nous retrouvons la couverture du « Nouveau livre de paysage pour désigner à la plume présantée à Monseigneur le duc de Bourgogne par Séb. Leclerc ». Cet élégant cartouche a l'inconvénient de donner les armes du duc de Bourgogne « de France plain » sans la brisure de Bourgogne comme le voulait avec raison le Père Ménestrier; le roi seul, disait-il, peut porter les armes de France entières: le dauphin écartèle de Dauphiné; le duc de Bourgogne doit écarteler de Bourgogne. Mais ceci n'est qu'une très légère querelle. Un reproche plus sérieux a trait aux armes de la famille de Sèze, (pl. XVII-107), qui sont en contradiction avec tous les traités de blason et, ce qui est plus grave, avec le monument même élevé au Père-Lachaise, à gauche de la chapelle, à « Raimond de Sèze, pair de France, l'un des quarante de l'Académie française, président de la cour de cassation, » etc., et à « Dame Marguerite Brethous ». M. Duhoux l'énonce : de gueules, au semé de fleurs de lys d'argent, au château (du Temple) d'argent, ajouré du champ et couvert d'azur, alors que la pyramide funéraire, d'accord avec le *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France*, de Gourdon de Genouillac (p. 414), et avec la *Science des armoiries*, du marquis de Magny (p. 181) donne: de gueules à la tour du Temple maçonnée et girouettée d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et, en pointe, de seize fleurs de lis d'argent, posées 7, 6, 3.

Devise : 26 décembre 1792.

Les étoiles d'or, négligées dans l'*Alphabet*, sont un rappel des anciennes armes des de Sèze, avant que Louis XVIII, pour perpétuer la courageuse défense de son frère, eut accordé au survivant des trois avocats choisis par Louis XVI, ces armes si glorieusement allusives. Les *seize* fleurs de lis en disent bien plus long que le *semé* et, avec la Tour et la devise, complètent le sens historique de cette modification héraldique. Pour ne laisser de côté aucune imperfection, nous mentionnerons (n° 108) que chausse-trape ne prend qu'un *p* et (n° 276) que l'écusson du sur le tout de la Tour d'Auvergne ne doit point

Digitized by Google

épouser la forme du gonfanon dont il est chargé, mais conserver celle de l'écusson écartelé.

Par le souci de ces critiques, nous voulons montrer à quel point l'œuvre de M. Duhoux nous a paru digne d'estime; il faut avoir quelque peu pratiqué la noble science du blason pour savoir ce qu'un tel livre représente de lectures, de recherches, de goût, de savoir et de travail. Mais comme on en est bien récompensé! Quel champ ouvert à tout moment par le blason sur l'histoire et réciproquement, car on est toujours ramené de l'un à l'autre. Et que de faits historiques ont pu être élucidés par la lecture correcte d'un blason qui semblait, en apparence, s'appliquer à plusieurs membres de la même famillet mais qui, à l'examen approfondi des brisures, écartelures, alliances et modifications quelconques, ne peut s'accorder qu'avec un individu ou un fait exactement déterminés!

Cette science, en apparence si aride et que les révolutions auraient dû ruiner, semble-t-il, est en somme plus florissante que jamais et si la *Bibliothèque héraldique de la France*, de l'érudit Guigard, pouvait compter déjà en 1861, 5014 numéros, à quel chiffre n'atteindrait-elle pas maintenant! car, depuis quarante ans, les publications continuent, les recherches ne cessent pas, le passionné du blason peut toujours trouver quelque chose de nouveau à dire, et les fervents reçoivent avec joie son travail; c'est assurément le très enviable sort qu'assurent à l'œuvre de M. Duhoux d'Argicourt sa méthode impeccable et sa très complète érudition.

EDMOND BLANCHARD.

Gille (Philippe) : *Versailles et les deux Trianons*. Dessins et relevés par Marcel Lambert. Tome Ier; — Tours, Mame, (1899), grand in-4°, xv-308 pp. (grav. et héliogravures).

Le livre de M. Philippe Gille, malgré son aspect imposant, son format, l'abondance des pages et des illustrations, n'est pas une histoire complète et définitive du château de Versailles. C'est une visite, une promenade dans les appartements, sous la conduite d'un amateur délicat, qui connaît et aime le château, d'un agréable causeur qui décrit habilement les aspects divers des salles et les œuvres d'art qui les décorent, qui s'arrête, l'œil amusé par un objet, et conte une historiette, s'interrompt en prononçant le nom d'un artiste afin de raconter sa vie et ses œuvres (exemples : pp. 122-125 : Levau; pp. 144-145 : Dorbay; pp. 154-155 : Van der Meulen; pp. 163 à 165 : Mignard; pp. 183-184 : Houasse, etc.), ou s'égare en digressions pour nous apprendre, par exemple, les origines des collections de la couronne (pp. 162-163). De là, la forme du récit et les transitions : « remarquons », « nous ne ferons que traverser », « continuons notre visite », « revenons sur nos pas » ; point d'appareil critique, point de notes ni de références; à la p. xiv de l'introduction, se trouve une

Digitized by Google

bibliographie générale fort confuse; quelques pages, où se mêle une ridicule anecdote (p. IV), résument la préface de M. J.-J. Guiffrey aux *Comptes des bâtiments du Roi;* M. Ph. Gille dissimule ses abondantes lectures sous une élégante narration et croit qu'étaler son érudition serait un manque de goût; et cependant, il connaît bien les travaux publiés sur Versailles dans ces dernières années, et, plus particulièrement peut-être, ceux d'un « des historiens les plus consciencieux du château : Dussieux » (p. VI).

Malheureusement, M. Ph. Gille et son collaborateur n'ont pas apporté tout le soin désirable à la correction des épreuves et ont laissé s'imprimer des erreurs et des contradictions qu'il serait regrettable de voir se propager grâce à l'autorité des auteurs. Ainsi, à la p. 21, M. Ph. Gille dit qu'il existe, au Musée de Tours, un buste, provenant du château de Richelieu, qui serait un portrait de J. Lemercier. J'ignore — quoique connaissant le Musée de Tours — à quelle sculpture peut s'appliquer cette remarque. P. 193, M. P. G. signale dans le *Salon de Diane* le plâtre d'un buste de Turenne par Coysevox. C'est là une opinion traditionnelle (cf. *A. Coysevox*, par H. Jouin, p. 246), le marbre se trouve à Chantilly ainsi qu'un buste du grand Condé; mais M. G. Mâcon, dans son petit guide excellent du Musée Condé, a fait justice de cette erreur. Ces deux marbres, d'une exécution lourde et froide, ne sont point de Coysevox mais de Jérôme Derbais (1695).

M. Ph. Gille continue à croire que Jacques Lemercier fut l'architecte du Château de Louis XIII; le raisonnement qu'il soutient pour défendre sa thèse est des plus curieux et je crois utile d'extraire cette page comme spécimen de méthode historique (p. 18) :

« Le château fut construit, non pas de « cartes », mais de briques et de pierres, et ce fut à Lemercier que fut très vraisemblablement confié le soin de l'édifier. Un éminent écrivain, un chercheur qui a fait de très intéressantes découvertes littéraires, a publié un travail fort curieux et des plus ingénieux dont la conclusion est qu'on devrait retirer à Lemercier la paternité du château de Louis XIII; mais, quelques raisons qu'il ait données, quelques déductions qu'il ait tirées, s'appuyant sur les erreurs de quelques historiens de Versailles, il n'a pu produire aucune preuve matérielle à l'appui de ses assertions, dont le résultat serait d'attribuer la construction du premier château de Versailles à des descendants de Du Cerceau. Il est vrai que les preuves matérielles, telles que des plans, des devis, des comptes, nous font aussi défaut pour attribuer sans réserves cette construction à Lemercier, mais je crois que nous devons adopter l'avis de chercheurs et d'érudits comme Eudore Soulié, Le Roy et Dussieux, qui ont mis au jour tant de renseignements précieux, ne seraient-ce que les Mémoires du Duc de Luynes. Aucun d'eux n'eût écrit le nom de Lemercier pour désigner le constructeur du Château de Versailles, sur le seul témoignage d'un auteur suspect; *ils ont dû, et leur cons-*

Digitized by Google

cience leur imposait ce devoir, remonter à une source qu'ils ont eu le tort de ne pas indiquer, que nous ignorons, mais qui sera probablement retrouvée quelque jour. »

L'illustration, dans un ouvrage de ce genre, a une importance capitale; les grandes héliogravures sont fort belles, mais on aurait aimé quelques vues photographiques à côté de ces relevés d'architecture, toujours un peu secs et un peu froids. Les gravures sur bois sont médiocres, nombre de portraits d'hommes célèbres semblent provenir du vieux fonds d'illustration de la maison Mame, et ont été choisis et placés un peu trop au hasard. Mais, ce qui est surtout regrettable, ce sont les erreurs qui se sont glissées dans les légendes des planches, ce qui semblerait faire croire à un travail hâtif. Il faut signaler quelques-unes de ces négligences qui font tache au milieu des pages. La gravure de la p. 6 porte cette simple indication : « *Statue de Louis XIII d'après le modèle du Musée.* » C'est l'admirable bronze de Simon Guillain conservé au Louvre; il fallait graver ce bronze, et non le médiocre *moulage* de Versailles. De même pour la statue d'Anne d'Autriche, p. 8.

P. 9, « *Petit château primitif de Versailles* ». C'est un agrandissement du dessin du plan de Gomboust.

P. 113, « *Statues de l'acrotère de la Chapelle. Saint Augustin et Saint Jérôme par Coustou.* » Quel Coustou?

P. 148, « *Grille d'entrée de l'escalier de la Reine* »; en comparant cette gravure à celle de la p. 156, on s'aperçoit que ce doit être la grille *restituée* de l'escalier des ambassadeurs.

A la p. 180 figure un plan ainsi désigné : « *Avant-corps du Palais. Epoque Louis XIV. 1^er^ étage.* » Des lettres indiquent les divers appartements; on lit dans la légende : « A, appartement de M. De La Rochefoucauld; B, appartement de M. le cardinal Fleury...; C, appartement du comte de Clermont... » et plus bas, en note : « *L'appartement C devient ensuite après modifications l'appartement de Madame de Maintenon.* » Inutile d'insister sur le comique de ces rapprochements.

P. 187, nous avons le plaisir de voir le fin et spirituel profil de Jean-Jacques Caffieri; mais, comme M. Ph. Gille vient de parler à la page précédente des huit portes faites en 1678, par Philippe Caffieri, pour l'escalier des ambassadeurs, on se demande pourquoi a été introduit à cette place le joli médaillon dessiné par C. N. Cochin et gravé par Augustin de Saint-Aubin en 1779. Comme il n'y a sous la gravure que cette seule indication : « *Portrait de Caffieri* », des lecteurs peu informés pourront croire contempler les traits de Philippe Caffieri, et cela est regrettable.

Des bibliophiles seront heureux de placer ce volume dans leur bibliothèque à cause de la beauté de son exécution matérielle et de son tirage restreint, mais on regrette moins de ne pouvoir l'acquérir,

Digitized by Google

quand on l'a lu, car l'illustration est insuffisante pour faire connaître toutes les richesses artistiques du chateau, et quant au texte, il est inutile aux travailleurs.

G. Brière.

Journal du voyage de deux jeunes Hollandais à Paris en 1656-1658, publ. par P.-A. Faugère; nouv. éd. avec la collaboration de L. Marillier; — Paris, H. Champion, 1900, in-8°, xxiii-556 pp.

P. Faugère avait publié, en 1862, *le Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658* (1) dont il avait trouvé le manuscrit à la Bibliothèque de La Haye. L'ouvrage, tiré à cinq cents exemplaires, fut bientôt épuisé, et Faugère travaillait à le rééditer lorsqu'il mourut. M. L. Marillier a repris son dessein, et il vient de publier à nouveau, sous un titre un peu différent, ce *Journal de deux jeunes Hollandais*, MM. de Villers, qui, pendant le séjour de dix-huit mois qu'ils firent à Paris, racontèrent leurs visites et leurs promenades, consignèrent leurs impressions, nous laissant ainsi un document des plus intéressants sur l'histoire des mœurs parisiennes au milieu du xvii^e^ siècle.

H. M.

Uzureau (l'abbé F.) : *Ancienne Académie d'Angers : les dernières « rentrées publiques » avant la Révolution*; — Angers, impr. Lachèse, 1899, in-8°, 27 pp. (Extr. des *Mém. de la Soc. nat. d'agriculture, sciences et arts d'Angers*).

L'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers, fondée en 1685 et composée de trente membres titulaires et d'un nombre variable *d'associés résidents* et *d'associés libres*, tenait, chaque année, en novembre, le mercredi qui suivait la réouverture du Palais, sa séance publique solennelle de rentrée. M. l'abbé Uzureau réimprime, soigneusement annotés par lui, les procès-verbaux de ces « rentrées publiques » de 1774 à 1788, tels qu'ils paraissaient dans l'unique journal angevin d'alors, les hebdomadaires *Affiches d'Angers* (2). On peut supposer que les académiciens réservaient pour la séance de rentrée leurs plus intéressantes communications : or, celles-ci sont d'une réelle insignifiance. En quinze années, trois seulement ont pour objet des recherches historiques : en 1777, l'abbé Rangeard donne « lecture du voyage de Henri IV à Angers et du mariage de César de Vendôme, son fils naturel, avec la fille du duc de Mercœur » ; le même donne, en 1779, « lecture d'un morceau de l'histoire de cette province » d'Anjou, « à laquelle il travaille depuis plusieurs années » ; en 1787, l'avocat Delaunay lit un travail « sur l'état ancien

(1) Paris, B. Duprat, 1862, in-8°, xvi-518 pp.

(2) Le compte rendu de la rentrée de 1778 ne parut pas dans les *Affiches*. M. l'abbé U. donne à sa place le procès-verbal rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie; il omet de dire où sont aujourd'hui conservés ou imprimés les procès-verbaux de cette sorte.

Digitized by Google

de la province d'Anjou, jusqu'au temps de Foulques le Bon, l'un de ses premiers comtes » : c'est un fragment d'une étude plus étendue que l'auteur poursuit, « projet aussi curieux que patriotique », dit le rédacteur anonyme de ces procès-verbaux, qui ajoute que « M. Delaunay *paraît* avoir toute l'érudition nécessaire pour interroger avec fruit les ténébreux monuments de notre législation ancienne ». Cette même année, l'Académie couronne deux ouvrages sur les moyens d'encourager le commerce et l'industrie d'Angers et, dans le résumé, plus long que d'ordinaire, qu'en donne le procès-verbal de la « rentrée », on peut glaner quelques détails intéressants d'histoire locale.

Mais toutes les autres lectures ne sont que dissertations morales, morceaux de rhétorique, éloges du roi, pièces de vers. En 1777, un professeur de droit, Gastineau, « termina la séance par la lecture d'une épître en vers à une dame de sa connaissance ». En 1779, l'abbé Guillot, secrétaire perpétuel, « donne lecture d'un essai sur la curiosité » : « point de science, dit-il, sans études, et point d'études sans la curiosité ». « On admira l'abondance et la solidité de ses preuves », ajoute sérieusement le rédacteur du procès-verbal, qui, plein de respect pour la sentencieuse beauté de la phrase de l'abbé Guillot, l'imprime entre guillemets.

L'Académie cessa de se réunir après 1778, et le décret de 1793 la supprima. Faut-il, avec M. l'abbé Uzureau, s'en indigner? ou ne vaut-il pas mieux remarquer que ce travail sur l'ancienne Académie d'Angers, venant après beaucoup d'autres dont nous avons eu, du moins pour quelques-uns, l'occasion de parler, témoigne que les Sociétés savantes d'aujourd'hui travaillent — quelquefois — plus et mieux que les anciennes?

H. M.

Périodiques :

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1899, 3e et 4e livr. : J. Destrée, Étude sur la sculpture brabançonne au moyen-âge (*suite*), pp. 273 à 330, 6 pl. et grav. — G. de Bavay, Une élection d'abbé en 1764, à l'abbaye de Villers, pp. 331 à 340. — G. Cumont, Durée probable du cimetière franc d'Anderlecht, pp. 341 à 346 et grav. — J.-Th. de Raadt, La peinture murale à l'huile de la Grande Boucherie de Gand offre-t-elle encore quelque valeur documentaire? pp. 347 à 360 et 2 pl. — P. Verhaegen, Les premiers ballons en Belgique (1783-1786), pp. 361 à 372. — Baron A. de Loë, Statuette de Mercure trouvée à Givry, pp. 373 à 376, 2 pl. et grav. — E. Baes, Gérard David et l'élément étranger dans la peinture flamande du XVe au XVIe siècle, pp. 377 à 431 et 2 pl. — G. Cumont, Épisodes de la restauration autrichienne après la Révolution braban-

Digitized by Google

çonne, pp. 432 a 443 et grav. — Dr Raeymaekers, Notice sur une pièce curieuse en fer, découverte à Louvain en 1893, pp. 444 à 449 et grav. — P. Hankar, Fouilles à Menil-Favay, commune de Marenne, aux lieux dits *Le Château* ou *Rocher du Château* et *la Haye*, pp. 450 à 455 et grav.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXVII, 1re livr. : A. de Roumejoux, Siorac de Ribérac, pp. 51-52. — L. Carvès, Hommages au vicomte de Turenne (1463-1599), pp. 53 à 57. — El. de Biran, Création d'un chapitre seculier à Issigeac, pp. 57 à 59. — Dujaric-Descombes, Le premier *Ex libris* périgourdin (1529), pp. 59 à 62 et 1 pl. — Marquis de Fayolle, Le Château de la Martinie, p. 62 à 70 et 2 pl. — *Varia* : Lettre de M. Latour au vicomte de Beduer sur la Fronde à Thiviers, pp. 70-71. — De Ricard, Projet de réparation à l'église de Saint-Martin-des-Combes (1694), pp. 71-72.

Congrès archéologique de France. LXIVe session (Séances générales tenues à **Nimes** en **1897**) : Procès verbaux des séances et des excursions, pp. 24 à 118, 10 pl. et 15 grav. — Ed. Bondurand, L'archéologie médiévale dans le Gard depuis cinquante ans, pp. 119 à 143. — J. de Saint-Venant, Anciens vases à bec ; étude de géographie céramique, pp. 144 à 203, 1 carte et 3 pl. — G. Maurin, Rapport sur l'état des études d'archéologie romaine dans le Gard, pp. 204 à 214. — L'abbé François Durand, Les bases de la Cathédrale de Nimes sont-elles romaines ? pp. 215 à 221 et 1 pl. — V. Luneau, La numismatique au camp de César de Laudun, pp. 222 à 235 et 1 pl. — L. Bruguier-Roure, Notes en réponse à différentes questions du programme du Congrès de Nimes, pp. 236 à 256. — L'abbé Alb. Durand, La tour de Ribas et les monuments historiques de St-Laurent-des-Arbres (Gard), pp. 257 à 266 et 1 pl. — Ed. Bondurand, Le Château de St-Privat, pp. 267 à 279 et 1 pl. — L'abbé M. Méritan, L'abbaye et le fort St-André de Villeneuve-lèz-Avignon, pp. 280 à 290 et 2 pl. — Ch. Mourret, Documents notariés inédits relatifs aux travaux du Château de Tarascon, 1429-1435, pp. 291 à 304. — Le F. Salutien-Joseph, Quelques églises romaines du Gard, pp. 305 à 318, 4 pl. et 2 grav. — Du même, Les grottes de la vallée du Gardon, pp. 319 à 327. — Du même, L'aqueduc romain depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard, pp. 328 à 332 et 2 pl. — L'abbé J.-L. Boudin, Renseignements divers sur la foire de Beaucaire, pp. 333 à 340. — G. Carrière, Les temps préhistoriques dans les Cévennes, conférence résumée, pp. 341 à 343.

Gazette numismatique française, 1899, nos 1 à 3 : R. Serrure, Louis Blancard, correspondant de l'Institut. Biographie et bibliographie numismatique, pp. 7 à 16 et portrait. — R. Serrure, Un nouvel atelier monétaire mérovingien, Greignac en Limousin,

Digitized by Google

pp. 17-18 et grav. — A. Sambon, Jetons de la Maison d'Anjou, pp. 19 à 25 et grav. — G. Musset, Un médaillon à l'effigie de Claude d'Expilly, conservé à la Bibliothèque de la Rochelle, pp. 27 à 29 et grav. — F. Mazerolle, Journal de la Monnaie des Médailles, pp. 31 à 61, 199 à 212, 249 à 278 et pl. — H. Denise, Le concours de l'an XI, pp. 63 à 81. — F. Mazerolle, J.-C. Chaplain, Catalogue de son œuvre. Supplément, pp. 83 à 88 et pl. — F. Mazerolle, F. de Vernon, Biographie et catalogue de son œuvre, pp. 109 à 131, portrait et 4 pl. — A. Sambon, Numismatique des Normands de Sicile, pp. 133 à 160. — R. Vallentin du Cheylard, Essai de classification des deux plus anciens deniers anonymes des dauphins de Viennois, pp. 161 à 198 et grav. — F. Mazerolle, Raymond Serrure (1862-1899). Biographie et bibliographie numismatique, pp. 221 à 234 et portrait. — G. Cumont, Jeton de Jean Geluewys ou Luewis, maître particulier de la Monnaie de Brabant, à Anvers (1478-1481), pp. 235 à 243 et grav. — G. Jolivot, Jetons de J.-L. de Goyon-Matignon, duc de Valentinois, prince de Monaco, pp. 245 à 247. — A. Planchenault, Les jetons angevins, pp. 279 à 302.

— **Revue critique d'histoire et de littérature,** 1899, nos 27 à 39 (juillet à septembre) : G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, 1re partie [E. Berger], pp. 11 à 14. — R. Reuss, *L'Alsace au* XVIIe *siècle*, t. II [G. Pariset], pp. 21 à 24. — L'abbé Jérôme, Alfred Holber, *Dictionnaire celtique*, t. II, 10e et 11e livr. (Mediolanon à Norici) [G. Dottin], pp. 44-45. — Johan Vising, *La Chanson de Roland* [A. Wallenskœld], pp. 46-47. — J. Flach, *L'origine historique de l'habitation et des lieux habités en France* [Fr. Funck-Brentano], pp. 55 à 57. — Fréd. Godefroy, *La lettre* L *du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française* [A. Delboulle], pp. 58 à 60. — *Le Dit des Outils de l'Hôtel* (XIIIe siècle), publ. par G Raynaud [A. Delboulle], pp. 61-62. — C. Rabaud, *Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais, depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à nos jours* [R.], pp. 91 à 93. — L'abbé Casteig, *La défense d'Huningue en 1815 et le général Barbanègre* [A. Chuquet], pp. 94-95. — L'abbé Baston, *Mémoires*, t. I (1741-1792) [A. Gazier], pp. 95 à 97. — Ad. Krafft, *Les Carlovingiennes* [E. Bourciez], pp. 114-115. — M. Deloche, *Pagi et vicairies du Limousin aux* IXe, Xe *et* XIe *siècles* [L.-H. Labande], p. 115. — Le chanoine Albanès, *Gallia christiana novissima*, publ. par le chanoine U. Chevalier [L.-H. Labande], pp. 122 à 124. — H. Guy, *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale* [E. Bourciez], pp. 127 à 130. — H. Hauser, *Ouvriers du temps passé* [R.], pp. 130 à 133. — Tristan L'Hermite, *Le page disgracié*, nouv. éd. par A. Dietrich [R. Rosières], pp. 137 à 138. — Garreau, *L'état social de la France au temps des croisades* [R. Ro-

Digitized by Google

sières], pp. 138-139. — R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923)* [Ch. Pfister], pp. 141 à 146. — *Lettres d'état enregistrées au Parlement sous le règne de Philippe VI de Valois (1328-1350)* [Fr. Funck-Brentano], p. 146. — Du Cause de Nazelle, *Mémoires du temps de Louis XIV*, publ. par E. Daudet [G. Pariset], pp. 147 à 150. — G. Bulard, *Les traités de Saint-Germain (1679)* [G. Pariset], pp. 183 à 185. — O. Cartellieri, *Suger, abbé de Saint-Denis (1081-1151)* [A. Luchaire], pp. 195 à 197. — F. Reyssié, *Le cardinal de Bouillon (1643-1715)*, et H. Chérot, *A propos de la disgrâce du cardinal de Bouillon* [H. Hauser], pp. 201-204. — A. Leroux, *Le massif central*, [B. Auerbach], pp. 226 à 229. — J. Garsou, *Les créateurs de la légende napoléonienne, Barthélemy et Méry* [R. Rosières], pp. 230-231. — Ch. Garnier, *Méthode de transcription rationnelle générale des noms géographiques* [V. Henry], pp. 231-232. — L. de Seilhac, *Les Congrès ouvriers en France (1876-1897)* [B. A.], p. 240. — H. Vast, *Les grands traités du règne de Louis XIV* [G. Lacour-Gayet], p. 254. — M. Tourneux, *Diderot et Catherine II* [R. Rosières], pp. 254-255.

Souvenirs et Mémoires, n° 16 (octobre 1899) : L'état des services de Santerre dressé par lui-même, pp. 289 à 292. — Une campagne du général Grigny [entre la Sarre et la Moselle, 1792], pp. 292 à 297. — Un Anglais agent de Talleyrand [Goldsmith, directeur de l'*Argus*, journal anglais édité à Paris, se plaint de n'être pas assez rétribué], pp. 298 à 302. — La disgrâce de l'évêque Maurice de Broglie [lettre à Duroc, en 1811, où l'ancien évêque de Gand se défend d'avoir mérité sa disgrâce, explique son rôle au Concile de 1809 et raconte sa captivité à Vincennes], pp. 302 à 307. — L'exil du Parlement à Pontoise (1720), journal inédit du président Hénault (*fin*) [chute de Law, retour du Parlement à Paris], pp. 308 à 337. — Lettres du maréchal Bugeaud sur la conquête de l'Algérie (*suite*) [de juin 1845 à sept. 1846], pp. 338 à 361. — Les contrôles de l'armée de Condé (*fin*) [liste des morts], pp. 362 à 364. — Mémoires de Mercier du Rocher pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée (*fin*), [ces Mémoires s'arrêtent au 9 thermidor]. — P. B., Les livres d'histoire [*Relations secrètes des agents de Louis* XVIII *à Paris sous le Consulat*, — *Fragments et souvenirs* du Cte de Montalivet, — J. Fennebresque, *La petite Venise*, — etc.].

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté en date du 1er mars, MM. Jean Renouard et Marc Furcy-Raynaud ont été nommés surnuméraires à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Par décret en date du 30 avril, ont été nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : commandeur, M. Henry Roujon, directeur des beaux-arts, membre de l'Institut; — officiers, MM. Emile Molinier, conservateur au musée du Louvre, et Roger Marx, inspecteur général des musées des départements; — chevalier, M. Marcou, inspecteur général des monuments historiques.

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, en date du 30 avril, M. Auquier, conservateur du musée de Marseille, est nommé officier d'Académie.

Un autre arrêté, pris le même jour, nomme conservateur à la Bibliothèque Mazarine M. Paul Marais, bibliothécaire, en remplacement de M. Léon Cahun, décédé. M. Baudouin La Londre, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire.

Par décret en date du 15 mai, M. G. Lafenestre, membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, est promu officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES CORRESPONDANTS DE VICTOR COUSIN

LA CAMPAGNE DU MEXIQUE RACONTÉE PAR UN CAPORAL DE ZOUAVES

(*Suite*) (1).

De décembre 1862 à 1863, nous n'avons pas de renseignements sur le caporal de zouaves. Le général de Lorencez avait été remplacé par Forey.

Après l'arrivée des renforts, Forey avait envoyé le général Douay en avant. Le 16 janvier, le 1er zouaves était à Quetcholac, à 3 étapes de Puebla (2). Le 4 mars, il quittait Acatzingo pour Saint-Bartholo ; le 9, il était à Amozoc, et, le 16, arrivait devant Puebla, d'où Neuville écrivait, le 20 avril :

Le 17, journée de fatigues (depuis midi jusqu'à 9 heures du soir). Nous avons trompé l'ennemi et avons tourné (côté du fort Guadaloupe) Puebla. Le lendemain, 18 mars, notre ennemi (fort Loretto) nous ayant aperçu, fit une sortie, mais, quoiqu'il fût peu éloigné de nous, nous continuâmes cependant notre route sur Cerro San Juan. L'ennemi rentre au fort, et l'on arrive à 2 heures du soir sans encombre au pont de Mexico, d'où le général Forey s'établit à Cerro San Juan, « position magnifique » dominant toute la vallée de Puebla, abandonnée par les Mexicains. Quelques cavaliers vinrent pour l'occuper, — trop tard ! le 2e bataillon de zouaves y était déjà déployé en tirailleurs.

La journée fut belle pour nous, sans perte aucune. Quant à eux, ils nous laissèrent 4 tués, 10 blessés et 5 prisonniers. Nous occupons toujours notre même position (nous sommes à 400 mètres de la place). Depuis le 18 mars, nous l'avons agrandie par notre échelonnement sur toute la ligne jusqu'aux baranquas de gauche. Quant à celles de droite, elles sont occupées par la première division, général Bazène [*sic*]. De temps en temps, le général Comonfort fait des tentatives infructueuses pour rentrer dans la ville et l'approvisionner.

(1) *Correspondance historique et archéologique*, 1900, p. 98.

(2) Barthélemy-Saint-Hilaire reçut des nouvelles de leur protégé par M. Lefort et en donna le 14 mars à Cousin : « Il paraît qu'il se porte bien (le 16 janvier) ; mais sa lettre était assez triste, comme toutes celles qui viennent du Mexique, et le pauvre enfant regrettait beaucoup la France. »

Digitized by Google

Le 22 mars, nous sommes partis en reconnaissance à Cholonha, où la cavalerie avait fait une sortie. Ce fut encore une fâcheuse et terrible journée pour lui. Deux petits escadrons de chez nous mirent en déroute complète la valeur de huit de chez eux (plus nombreux comparativement aux nôtres, de 300 hommes au lieu de 100 à 150 au plus). Notre cavalerie se rencontra avec la leur. Ce ne fut pas un combat, mais une surprise, et sans une baranqua que notre cavalerie rencontra, cela aurait été une boucherie pour eux. Toutefois, ils laissèrent sur le champ de bataille plus de 400 tués ou blessés et 80 prisonniers. Quant à nous, nous eûmes 3 tués seulement.

Le 29 mars a eu lieu notre assaut de San Xavier ou du Pénitencier, où mon bataillon, le 2e, et le 1er bataillon de chasseurs à pied, nous avons été les vainqueurs (les deux seuls étaient d'attaque). Je ne vous en parlerai pas cette fois-ci, car je n'en aurais point le temps. Qu'il vous suffise de savoir qu'à cinq heures moins dix minutes nous étions dans la tranchée, et, à cinq heures sonnant à la cathédrale de Puebla, nous étions dans le redan du Pénitencier à chasser nos ennemis qui se sauvaient pêle-mêle. Tous nos coups étaient bons, puisqu'ils étaient à peine à cinquante pas de nous. Dans les cours, nous les avions sous la main; aussi notre vengeance du 5 mai s'est accomplie, mais pas encore dans toute sa rigueur, car nous avons fait 200 prisonniers et 400 tués, dont une grande partie par notre arme favorite, la précieuse bayonnette... Au même instant du cri : « *Pas de grâce!* », la bayonnette faisait son trou et nos impitoyables et indécrottables ennemis tombaient. Quant à moi, avant d'arriver au redan, j'ai eu le plaisir d'en embrocher un, et cela bien promptement, car un boulet a enlevé la tête à mon ennemi qui râlait à mes pieds. J'ai été un peu satisfait cette fois... Encore quatre embrochés, et alors je mourrai heureux d'avoir vengé mes frères d'armes (1).

De jour en jour nous nous emparons de quelques maisons devenues des forteresses pour nous (car elles sont toutes fortifiées de créneaux presque imperceptibles qui ne contiennent que le bout de leurs canons), mais avec beaucoup de peine, et qui nous coûtent la perte de bien chers camarades tués sans voir leurs lâches ennemis. La perte est peu sensible, mais très regrettable. Ils abandonnent les maisons, de sorte que peu d'entre eux se trouvent pris, il est vrai, sans grâce. Cette guerre des maisons me semble la plus terrible guerre. Elle est la plus traître et nous offre très peu d'avantages, car nos ennemis, par leur résistance, nous font du mal sans que nous leur en puissions faire.

Je n'ai pu encore voir M. Gambier : il est entré à l'ambulance lors de notre départ d'Amozac.

(1) Sur l'assaut du fort San Xavier, cf. P. Gaulot, op. cit., p. 103. — L'auteur de ces lettres fut légèrement contusionné par un éclat de pierre à la partie latérale droite du col.

Digitized by Google

Un mois après, Victor Cousin recevait la lettre suivante qui lui annonçait la prise de Puebla :

Puebla, 18 mai 1863.

Mon très excellent monsieur,

Réjouissez-vous : Puebla est à nous maintenant, depuis le 17 mai. Que vous dirai-je de la reddition de cette ville si redoutable? Peu de choses. J'étais détaché avec ma compagnie sur le corro Guadualoupe situé sur la gauche en regardant la place. Cette position, qui était (et est encore pour le moment) occupée par nous autres (2e zouaves), a été désignée par le général Forey pour arrêter l'armée du général Comonfort, qui tentait d'entrer dans Puebla pour y porter des vivres et munitions au général Ortega, que la disette a fait constituer prisonnier ainsi que 1500 de ses officiers et toute son armée,le 17, à 5 heures du matin.

Voilà comment ces indomptables et fiers mexicains se sont donnés à nous. Le siège continuait son cours jusqu'au 16 ; il y avait deux jours qu'au réveil l'artillerie de chez nous les amusait un peu, leur causait de grands dégâts, commençait à les inquiéter fortement après deux mois de blocus, lorsque, le 17, à 3 heures du matin, la ville de Puebla était en feu; de tous côtés des fougasses partaient, leurs poudrières sautaient; tout annonçait un désordre complet; c'était le dernier cri du désespoir. En effet, le réveil sonne, leur feu s'éteignait dans tous les coins de la ville. Des cris se font entendre. Aussitôt nous sommes sous les armes; le 1er bataillon (4 compagnies), qui était à la ferme, se met en marche avec un escadron du 2e chasseurs d'Afrique et se dirige sur Loretto,et les autres sur le fort Guadaloupe. Quelle fut leur surprise! Loretto les laissa approcher tranquillement; les quatre compagnies entraient dans le fort lorsqu'une foule de soldats se présentent devant eux, arrivant de tous les côtés de la ville et des forts, en criant avec joie : « Viva la Francia! viva l'Imperador! » jettent leurs armes et s'élancent au milieu de nous en criant aussi : « Bono les zouavos! » Nous, quoique terribles dans le combat, nous les recevons à bras ouverts, partageons notre café avec ces malheureux, souffrant depuis trois jours de la faim (terrible et cruelle souffrance!). La ligne de tirailleurs s'établit sur tout le côté gauche et sur celui de droite, et une demi-heure après, à 6 heures 3/4, l'armée mexicaine était en notre pouvoir, les baranquas occupées arrêtaient les soldats égarés et ceux aussi qui tentaient d'aller à Mexico rejoindre leur infâme président Juarez, particulièrement les officiers, en qui ils ont une confiance aveugle et qui les fanatisent d'une manière ignoble. Je ne vous dirai rien de la ville; comme vous le voyez, je n'y suis pas allé. Au dire de nos braves officiers, leurs travaux de défense étaient gigantesques et très bien dirigés. *Carmen*, la caserne

Digitized by Google

où le 1er zouaves a eu son échec, le 22 avril; *San Anita*, tous ces forts étaient si bien défendus qu'ils nous auraient coûté encore bien des soldats; ils étaient presque imprenables; il nous aurait fallu encore du renfort pour nous emparer de la ville.

Aujourd'hui, 19 du courant, nous remercions le ciel de leur reddition par un *Te Deum* que nous chantons dans la cathédrale de Puebla; elle nous épargne la perte de bien chers camarades; aussi notre prière est-elle des plus ferventes. 20.000 Mexicains sont à nous avec Ortega. Dans peu de jours, nous serons à Mexico; là nous [nous] attendons à une faible résistance, car la majeure partie de l'armée mexicaine est en notre pouvoir avec tous ses moyens de défense, canons, etc. Quoiqu'en se rendant ils aient fait sauter toutes leurs poudrières, encloué leurs pièces, tout cela n'est rien pour nous, car nous avons arrêté des voitures de munitions qui nous sont de grande utilité. Je ne vous parlerai pas des razzias du 5 mai et du 8 mai, qui a été une journée des plus belles pour nous, quoiqu'elle nous ait coûté bien des pertes, telles qu'un brave commandant de chasseurs d'Afrique, M. Foncond, etc. Quant à eux, ils ont eu 11 pièces prises, 400 prisonniers, 350 mulets chargés de vin et 10 voitures de munitions.

... Les voitures de la 2e division dont je fais partie se chargent et doivent, dit-on, partir prochainement pour Mexico. Je suis très content, car nous allons, les premiers, faire flotter notre cher drapeau sur les murs de Mexico...

Quinze jours plus tard, suivirent des renseignements sur la ville elle-même :

Puebla, fort Loretto, le 1er juin 1863.

...Ce n'était pas une guerre, mais une véritable boucherie, que ces prises des maisons. Que de braves camarades elles nous ont coûté! Vous en dire le nombre, je ne le pourrais. On en compte, dit-on, 3.000 hommes et 30 officiers... Que vous dirai-je de Puebla? Cette ville maintenant si abîmée par nos projectiles ressemble un peu à celles de notre belle et chère France. Elle est aussi grande que Dijon. Ses rues sont magnifiques, tracées au cordeau. Quant à la construction de ses maisons, c'est tout à fait le genre espagnol. On n'y voit que très peu de maisons à un ou deux étages, toutes sont à terrasses, qui étaient si utiles à ses défenseurs. Les églises y abondent, édifices très forts qui servaient aux Mexicains de casernes, forts, poudrières, magasins, et d'ambulances. C'était quelque chose d'effrayant de les voir. Elles sont criblées, et la plupart en ruines par l'effet de nos projectiles qui se sont montrés méchants. On y remarque la cathédrale qui a été très peu touchée par nos boulets, dont les deux tours sont très élevées. Elles sont si hautes, si fières, qu'elles semblent repré-

Digitized by Google

senter la nation mexicaine et nous dire : « Français, venez! ». Nos projectiles leur répondent : « Qu'il ne vous déplaise! nous viendrons à nos dépens. Vil animal, ne sais-tu pas que nous avons été maitres de redoutables et vaillantes nations dont tu es loin d'être à la hauteur? Patience! dans peu, quoique tu te dises si rebelle, tu seras à nous et nous te foulerons à nos pieds. »

Cette ville était très bien fortifiée. Ses maisons n'étaient que créneaux de toutes les hauteurs, ses rues barricades sur barricades, avec une ou deux pièces. Elle était défendue par 8 forts dont 3 à gauche, (venant de Mexico) : San Anitta, Loretto, Guadaloupe; 3 à droite : Carmen, camp des Ingénieurs, fort Saragosa; 2 sur l'arrière : Pénitencier et Morellos... Leurs travaux de défense étaient magnifiques... Remerciez le ciel de la reddition de Puebla; quoique les Mexicains ne soient pas soldats, derrière leurs murs ils nous auraient fait beaucoup de mal. Vous croiriez peut-être que nous avons été bien accueillis par les habitants? Non, erreur complète... Ils nous regardent d'un mauvais œil. Leurs figures ingrates semblent nous dire : « Puebla a été le tombeau de la plupart d'entre vous; Mexico sera celui du reste de tous vous autres sans aucune exception... » Nos projectiles leur ont fait un mal incroyable qui les a déterminés beaucoup à se rendre plutôt que la disette... Quand ils se sont rendus, les maisons, les rues étaient jonchées de cadavres sans compter ceux qui étaient enterrés dans les cours, jardins, etc. Que feront nos grosses pièces de 24, 30 et obus?...

Voilà notre besogne depuis le 17 mai :

17-18. Occupation de la ville, grand'gardes dans les forts, aux portes de la ville, garde d'Ortega et de ses 1500 officiers, recherche des prisonniers.

19. *Idem [sic]. Te Deum.*

20. *Idem.*

21. Occupation définitive des forts de Puebla. *Nettoyage des rues, etc., par les prisonniers eux-mêmes.*

22 et jusqu'à ce jour, mêmes travaux.

...L'ordre de notre départ vient d'arriver à l'instant. Demain, nous marcherons sur Mexico...

Le 1er juin, le 2e zouaves campait à San Miguel; le 2, il passait à San Martino et Tezmeluan; le 3, à Molino de San Miguel, le 5 au Rio-Frio, le 6 à Mona-Vista, et le 7 il arrivait à Mexico. L'entrée triomphale du général Forey, fixée d'abord à cette date, fut remise au 10.

Voici ce que le protégé de Victor Cousin lui écrivait de Mexico le 24 juillet.

. . Mexico était assez fortifiée par ses gueritas, fortes redoutes dont

Digitized by Google

la plupart, ainsi que les batteries, n'étaient pas achevées. Cette ville est défendue par sa position naturelle. Elle est aussi entourée de tous côtés par de grands lacs et des marais. Les tranchées seraient devenues impraticables. Les pontonniers auraient été à leur affaire, eux qui commençaient déjà à se plaindre de leur oisiveté.

Le 28, il partait pour le Rio-Frio, d'où il écrivait le 14 août :

... Le 28 du mois dernier, nous avons quitté (ma compagnie et la 6e du 1er bataillon) Mexico pour aller au Rio-Frio relever les deux compagnies qui y étaient détachées.

Vous parlerai-je de cette position qui se trouve à trois étapes de Mexico?... Non, vous la connaissez mieux que moi par les détails que vous ont donnés les journaux en vous apprenant notre entrée à Mexico... Je vous dirai seulement que c'est un endroit très pittoresque, très sain, quoique le froid s'y fasse beaucoup ressentir, d'où provient peut-être son nom de Frio; où la troupe se plairait s'il y avait des moyens de ravitaillement comme à Mexico. Dans ce lieu, toutes les cases sont construites en planches, elles sont environ au nombre de 50, y compris l'Hotel des Voyageurs, la verrerie que nous occupons; la plupart sont inhabitées. Les habitants sont de purs indiens de la montagne, comme vous le pensez bien, qui viennent nous vendre des tortilles, de mauvais fruits tels que ananas, mangots, bananes, etc., qui sont extrêmement chers au prix de Mexico et même de Puebla.

... Cet éloignement me prive encore de... M. Mailhié, capitaine au 1er d'artillerie, 8e batterie, l'ami intime de M. Saint-Hilaire... M. Gambier, dit-on, est guéri parfaitement et est attendu de jour en jour à Mexico... Dans le pénible métier des armes, on est toujours séparé de ses chers et meilleurs amis. Ce cher monsieur a été si bon à mon égard, et son éloignement m'a causé tant de peine que je lui ai écrit pour savoir de ses nouvelles et le remercier aussi des bontés infinies qu'il a daigné me prodiguer, et le rappeler au bon souvenir de M. Saint-Hilaire dont il est pour moi la précieuse et chère image.

Nous espérons être relevés vers le 18 du courant...

Depuis la reddition de Puebla, nos belles carabines se reposent à nos râteliers, ce que, comme zouaves, nous voyons avec peine.

Libérable le 22 septembre, il commence à songer à ce qu'il fera dans la vie civile, et il demande des renseignements à son protecteur en lui indiquant ses goûts. Il a des idées spéciales : « Je ne désire qu'une seule chose, lui écrit-il, c'est de ne pas devenir ouvrier, parce qu'alors je souillerais mes galons de caporal du 2e zouaves, et ferais aussi déshonneur à mes chers amis... Mille fois plutot être toujours soldat, malgré ses goûts, que de s'avilir à tel point... » Aussi, est-il très ambitieux; il

Digitized by Google

demande une place d'employé de chemin de fer, d'employé d'octroi, ou de gardien de musée!

Il fut probablement effrayé de l'énormité de ce désir, car il rengagea pour deux ans le 22 septembre, et le 4 octobre il écrivait de Bona-Vista :

...La guerre du Mexique est presque terminée par notre occupation de Mexico ; San Luis, Guadalakara ne seront pour nous que de bien petites escarmouches, si on croit le bruit qui court. La discorde règne tellement dans la chétive armée mexicaine que les Mexicains ont évacué ces deux villes sur lesquelles on comptait avoir une résistance plus opiniâtre qu'à Puebla. La plupart de leurs soldats et même de leurs officiers ont abandonné Juarez pour se mettre au nombre des bandes de guerilleros qui infestent par leurs ravages le Mexique...

Chargés du service des correspondances entre Mexico et Puebla, de temps à autre nous faisons des reconnaissances dans les petits villages qui sont proches de nous, pour notre sûreté et le bien-être des pauvres Indiens qui nous sont de grande utilité dans ces endroits où viennent souvent les guerilleros. Nous n'avons point de bonheur. Chaque fois qu'on nous requiert nous arrivons sur les lieux mais les oiseaux ont pris leur vol, nous en sommes pour notre dérangement; ils viennent un instant avant d'évacuer le village, piller les haciendas. Toutefois nous en prenons quelques-uns par hasard et nous les pendons, suivant l'usage mexicain, aux poteaux de télégraphe. C'est une bien triste corvée, je vous assure ; nous [ne] les pendons qu'après les avoir fusillés. Parmi eux, on rencontre quelques-uns qui ont un sang-froid et un courage rare...

...Nous sommes toujours prêts; au premier signal de notre digne chef M. le général Bazenne, nous serons à l'œuvre. Il verra une fois de plus que le deuxième de l'arme ne délaisse jamais son beau drapeau...

...Une seule chose m'attriste beaucoup, c'est le départ pour France de M. Gambier. Ce brave et bon colonel avait repris le commandement du régiment depuis peu de jours; tout le monde le voyait avec joie après une si longue absence et se réjouissait d'être enfin sous son bon commandement, lorsque, son état de maladie s'aggravant, il fut désigné pour aller en convalescence. Je l'ai entrevu lors de son départ pour le Rio-Frio ; ce cher monsieur avait une si mauvaise mine, il se plaignait tellement, que je crains fort que nous ne le perdions.

...Lorsque vous lui écrirez, vous lui exprimerez le regret que j'ai eu de ne pouvoir le voir en particulier..., que tout son régiment a vu avec peine son départ, qu'il espère que son absence sera de peu de durée, que bientôt il reviendra partager les misères, les succès de ses héroïques enfants dont il est si tendrement aimé...

Digitized by Google

La besogne était monotone, et il ne pouvait faire que se répéter dans la lettre du 10 décembre 1863.

... Depuis que j'ai eu l'honneur de causer avec vous, nul événement n'a eu lieu, ni ici, ni dans mon brave régiment qui est en avant. A Buena-Vista, nous sommes toujours occupés à notre même besogne...

Il y a quelques jours, on s'attendait à une attaque mais elle n'a pas eu lieu, à notre grand déplaisir; 2.000 environ *guérilleros* venant du côté d'Acousko devaient se rabattre sur Buena-Vista pour aller rejoindre leurs bandes stationnées près de la Vera-Cruz. Vous le voyez, c'est encore une nouvelle preuve de l'ignoble lâcheté de ces vils mexicains. Oh! quelle joie ils nous auraient causée! Enfin, ce qui est différé n'est pas perdu. Un jour viendra, espérons-le, où nous les recevrons avec honneur à nos créneaux; ils acquerront aussi une nouvelle preuve de courage des fiers défenseurs du noble drapeau du 2e zouaves. Quand viendra-t-il, cet heureux jour?...

Quoique je sois très éloigné de vous tous, croyez le bien, je pense toutefois sans cesse à vous... Ma plus grande joie au Mexique est de recevoir vos aimables lettres; aussi, de temps à autre, je me plais à les relire...

Le 24 décembre il quitta Buena-Vista pour Chalco, d'où il arrivait le 28 à Agousko. « Nous avons mis le feu à ce village que les guérilleros venaient de ravitailler. » Le 29, il était à Mexico, d'où il repartait le 1er janvier pour Buena-Vista pour assurer le service des correspondances, une guerillera de 200 hommes rôdant aux environs et enlevant des hommes de temps en temps.

Quelques jours après, le courier de Mexico, qui portait des lettres de France de la deuxième quinzaine de novembre et de la première de décembre, pour la colonne de San Luis, était arrêtée et pillée par les 200 guerilleros, et son escorte (quatre soldats et un sergent) étaient massacrés après en avoir tué 15.

La lettre que Neuville écrivit le 24 janvier 1864 de Rio Frio et qui nous raconte ces faits est la dernière que nous ayons trouvée. La correspondance avec Cousin cessa-t-elle? Ces lettres se sont-elles égarées? Victor Cousin ne les a-t-il pas conservées? Nous ne pouvons répondre.

Nous savons seulement que, renvoyé dans ses foyers le 16 avril 1865, le caporal Emmanuel Neuville fut libéré le 22 septembre 1865, et nous n'avons pu savoir ce qu'il était devenu depuis.

FÉLIX CHAMBON.

*

Digitized by Google

PÉTITION D'UNE ABANDONNÉE

(MILAN, 1802).

Stendhal a voulu que son épitaphe le dît Milanais, parce qu'à Milan « il a vécu, — il a aimé, — il a écrit. » Cette épitaphe aurait pu convenir à plus d'un soldat des armées consulaires ou impériales, — dans ses premiers termes au moins. Le Languedocien Antoine Galtier, par exemple, a, lui aussi, *vécu* et *aimé* à Milan, mais il n'y *écrivait* pas, — et c'est son silence obstiné qui amena une de ses victimes à adresser au préfet de l'Hérault, en 1802, la pétition suivante, dont le langage est simple et la candeur touchante :

Citoien préfect,

Les effets de la guerre se font de plus en plus sentir, après qu'une malheureuse fille a été trahie, abandonnée, d'autant plus malheureuse que, quoique privée de père et de mère, néanmoins elle était placée en un établissement où elle en tiroit des aliments suffisants et une honnête éducation.

Il n'y falloit, pour troubler la tranquillité de Rachele Consoni, que la présence de certain Antoine Galtier, garde magasin des effets militaires à la suite de l'armée d'Italie; lequel, en ayant fait la demande aux administrateurs, il l'obtint en mariage, qui fut conclu l'année dernière vers la fin de fructidor, avec toutes les solemnitées requises de la loi et de la religion. Mais hélas, après peu de jours la malheureuse victime se vit abbandonné, peut-être craignant les rigueurs de la loi même, car il se répandit des bruits qu'il étoit marié.

Ledit Antoine Galtier se dit natif de Saint-Paul de Fonds, département de l'Aveyron, et deux témoins en assurèrent, comme aussi qu'il était libre; mais par certaines notions qu'on a eues, on dit qu'il était natif de Caïla près de Lodève, de ce département de l'Hérault, qu'il est marié et de retour en sa patrie.

La malheureuse femme n'entend pas de se venger d'un traître; elle sait bien que les lois sont terribles à cet égard; elle désire seulement un certificat en règle afin d'être assurée si ledit Antoine Galtier est libre ou marié, car dans le dernier cas ce seroit le moindre malheur.

Ce qu'on fait avec vous, citoyen préfect, on agit de même avec le préfet du département de l'Aveyron, afin de tacher d'en savoir la vérité, et ainsi pouvoir réparer le malheur qui ne cesse de la tourmenter.

Citoyen préfect, excusez ces importunitées, mais n'abbandonez pas en ce que vous demande une fille très infortunée! Elle sera beaucoup

Digitized by Google

plus si elle se voyoit privée de réponse, et d'un certificat en quelque manière que ce soit. En attendant je prierois Dieu qu'il vous prospère en tous vos désirs, tandis qu'avec respect je me déclare

Votre servante.

RACHEL CONSONI.

Milan, ce 18 juin 1802, an I de la République italienne.

L'adresse ce sera chez Magdelaine Consoni, Porta Romaine, maison Venini, nº 4756.

Au préfect du département de l'Hérault.

Au revers :

Au citoyen préfect du département de l'Hérault.

Montpellier. (1)

Le préfet demande des informations au citoyen maire de la commune du Cayla, le 14 messidor an X, sur Antoine Galtier, « s'il s'est retiré dans cette commune, s'il s'y est marié, enfin s'il y a des enfants ». (Lettre nº 6,129). Le maire Reynès s'empresse de répondre le 20 messidor, après quelques jours d'enquête, à ces questions de l'administration :

Le nommé Antoine Galtier, ex garde magasin des effets militaires à la suite de l'armée d'Italie, n'est pas natif de cetre commune du Caylar, mais bien de celle de Saint-Paul, arrondissement de Saint-Affrique, département de l'Aveiron. Il a resté quelque temps dans cette commune cy, chés son frère et parents qui y sont établis. Depuis environ quatre ans, il n'y a pas reparu ni même dans le pays à cause qu'il a esté poursuivi et condamné pour avoir tué le citoyen Brunet, son beau-père, à Montpellier. Il était marié audit Montpellier avec la fille unique dudit Brunet, mais aujourd'hui divorcés à ce qu'on prétend. Je ne crois pas qu'il aie ni qu'il aye eu des enfants!

Sur ces renseignements peu équivoques, le préfet Nogaret écrit le 2 thermidor à son collègue de l'Aveyron :

Votre département renferme un scélérat poursuivi et condamné par la justice pour cause d'assassinat.... (2) Vous avez dû recevoir, de la part de Rachele Consoni de Milan, une lettre par laquelle elle vous demanda des renseignements sur le compte de cet individu. Je vous invite, citoyen collègue, à le faire rechercher et conduire dans la maison de Montpellier, si on parvient à l'arrêter. C'est un monstre que l'atrocité de l'assassinat doit faire rejeter de la société.

(1) Archives de l'Hérault, Police.
(2) Suivent les informations données par le maire.

Digitized by Google

Et sans attendre que ce monstre fût arrêté, — cette arrestation lui paraissait sans doute assez douteuse, — Nogaret écrivit le même jour à « Dona Rachele Consoni » pour lui transmettre, avec toute la netteté administrative et toute la sécheresse officielle, ces révélations inattendues sur le compte de son mari, et termine sa lettre par cette phrase remarquable : « Ces renseignements ne sont pas satisfaisants pour vous. Je n'ai pas moins cru devoir vous les donner. »

L'arrestation ne fut en effet pas opérée; tout au moins, la préfecture de Montpellier n'en sut jamais rien; et cette lettre de de Nogaret fut tout ce que Rachele Consoni retrouva jamais de son garde-magasin, séducteur, assassin et bigame.

L.-G. P.

UNE ERREUR HISTORIQUE

Dans le numéro de mai 1899 de la *Correspondance historique et archéologique* (pp. 130 à 199), nous avions essayé, à l'aide des documents que nous avions en notre possession à ce moment, de rectifier une erreur qui consistait à faire assister le comte de Mier, alors ministre d'Autriche à Naples, à une entrevue que Murat aurait eue, après la bataille de Leipzig, au bivouac d'Ollendorf (Thuringe), entrevue qui aurait été la cause déterminante de sa défection.

Aux documents que nous avons à ce moment fait passer sous les yeux du lecteur, nous sommes aujourd'hui en mesure d'en ajouter un dernier, absolument concluant, du reste, et que nous venons de retrouver à Naples.

Avant même de présenter cette nouvelle pièce officielle au lecteur, il nous semble nécessaire de faire remarquer que ce ne serait pas à Ollendorf, comme Fain, Montvéran et le duc de Vicence, entre autres, l'ont affirmé, qu'aurait eu lieu cette entrevue, mais bien dans une autre petite ville de la Thuringe, à Ohrdruff, située sur l'Ohre, affluent de l'Elbe, à un peu moins de 15 kilomètres au sud-est de Gotha. En tout cas, c'est d'Ohrdruff qu'est datée la dépêche que l'on va lire et qui ne laisse aucun doute sur l'exactitude absolue de la petite rectification que nous avions cru devoir faire.

Digitized by Google

En fouillant les précieux documents que possède la *Societa Napoletana di Storia Patria*, nous avons découvert, dans un dossier provenant de la succession du général Pignatelli Strongoli, un document d'une extrême rareté, le *Mémoire historique sur la conduite politique et militaire de Sa Majesté le roi de Naples, depuis la bataille de Leipzig, jusqu'à la prise de Paris le 30 mars 1814.*

Parmi les nombreuses pièces justificatives placées à la fin de cet opuscule, publié au moment où la guerre allait s'engager entre l'Autriche et Murat, et qui n'est, en somme, qu'une longue justification officielle, rédigée, selon toute probabilité, par le Ministère des Affaires étrangères du royaume de Naples, et tendant à expliquer la conduite du gouvernement napolitain à l'égard de l'Autriche, — la première de toutes est l'*Extrait d'une dépêche du prince de Metternich au comte de Mier.*

Ohrdruff (Thuringe).

28 octobre 1813.

(Communiquée par ordre de la cour de Vienne au cabinet napolitain).

« ...Les rapports établis entre nous et l'Angleterre nous ont procuré la connaissance des transactions qui, conjointement avec celles établies avec nous, ont eu lieu directement avec le gouvernement Britannique, par l'intermédiare de lord William Bentinck.

Lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à notre cour, a été chargé de nous annoncer officiellement que le Prince Régent s'en rapportait entièrement à notre arbitrage au sujet des questions Napolitaines. Il est muni de la renonciation formelle du Roi de Sicile à ses prétentions sur le royaume de Naples, et autorisé à signer, conjointement avec nous, un traité avec le Roi de Naples dans la supposition que Sa Majesté se déclarât pour la cause de l'Europe et que nous nous prononcions en faveur d'un arrangement pareil... »

Nous avions donc, on le voit, raison d'affirmer, comme nous l'avons fait en mai 1899, que jamais le comte de Mier n'avait pu rencontrer le Roi de Naples à Ollendorf le 22 octobre 1813.

Enfin, pour terminer, nous n'ajouterons plus qu'un mot. L'authenticité de la dépêche d'Ohrdruff du 28 octobre 1813 est d'autant plus incontestable que précisément le paragraphe relatif aux déclarations officielles de lord Aberdeen se trouve textuellement reproduit dans une dépêche que Menz, le secré-

Digitized by Google

taire de la légation d'Autriche à Naples, adressa de Naples à lord William Bentinck, à la date du 14 décembre 1813 (1).

C^t. Weil.

UNE LETTRE DE MICHAUD A CUVIER (2)

Monsieur le Baron Cuvier, de l'Institut, au jardin du Roi.

Paris, 25 mars 1826.

Monsieur le Baron,

Je regrette bien de ne plus recevoir rien de vous pour la *Biographie*, et je voudrais bien vivement que vous voulussiez m'indiquer au moins un ou deux articles pour la fin de l'entreprise à laquelle nous touchons. Personne n'est mieux à même de faire celui de Vicq d'Azyr, et je vous prie en grâce de vous en charger.

Le Docteur Desgenettes me dit qu'il vous fournira des anecdotes si vous le voulez bien.

Le commissionnaire vous remettra la suite de la *Biographie* et celle de Delille.

J'ai l'honneur d'être, très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Michaud (3).

QUESTIONS

218. — Le pistolet de François I^er^ à Pavie. — On sait que la collection d'armes des Rois de France était conservée,

(1) *Record office. Foreign Office.* Volume 97, Annexe B à la dépêche n° 52.

(2) Document communiqué par M. le V^te^ de Grouchy.

(3) Cuvier fit, en effet, l'article *Vicq d'Azyr* dans la *Biographie universelle* (t. XLIII, pp. 302 à 305 ; signé : C-V-R.). Il n'avait plus rien donné à ce recueil depuis assez longtemps, comme le constatait avec regret Michaud, et, avant la notice sur Vicq d'Azyr, il faut remonter au t. XXXIX pour retrouver la signature C-V-R : c'est au bas de l'article *Shaw (George)*, pp. 248-249.

H. M.

Digitized by Google

sous l'ancien régime, partie au Garde-Meuble, partie aux Invalides. Celles-ci furent pillées par la populace, le 13 juillet 1789; la plus grande partie de celles qui se trouvaient au Garde-Meuble — et qui y étaient conservées parce qu'elles étaient généralement garnies de pierreries, — disparurent lors du fameux vol de 1792. Un hasard nous a fait retrouver la pièce suivante, que nous croyons suffisamment intéressante pour la publier ici. Se trouverait-il parmi les lecteurs de la *Correspondance* un érudit, spécialiste en matière d'armes, qui pourrait nous dire si ce pistolet de François Ier existe encore, et dans quelle collection il est conservé? M. F.-R.

Voici le détail de tout ce que moy, soussignée, ait pû sçavoir concernant l'arme à feu, représentant un pistolet ancien à deux canons orné de différents ouvrages inscrustés en yvoire :

On prétend que François Ier Roi de France ayant passé à Savone en 1525 lorsqu'il fut conduit en Espagne après la bataille de Pavie où il fut fait prisonnier, un officier de la suite de ce Prince vendit la dite arme à un de nos ancêtres lequel en donna beaucoup d'argent. Après plusieurs années la même arme fut réclamée par la Cour de France; la personne qui en avoit fait l'acquisition (et que l'on croit André Sansoni qui étoit au service de Charles Quint), embarassé de cette demande, l'éluda en faisant cacher soigneusement cette arme sous l'escalier d'une maison qu'il bâtissoit.

Le commandeur de Moret, qui étoit alors gouverneur de Savone, faisoit des recherches et des perquisitions infinies pour avoir cette même arme, mais le dit André Sansoni les fit cesser en disant à ce gouverneur qu'il avoit à la vérité achetté l'arme dont il s'agit, mais qu'il l'avoit cédé au Vice Roi de Naples (le même qui fut tué au combat naval de Salerne).

Un siècle environ après, une aile de cette maison étant tombée, on trouva cette arme dans le même endroit beaucoup plus belle, plus brillante et mieux polie qu'elle n'est en ce moment; mon beau-père, qui est âgé de 80 ans, se rappelle d'avoir ouï dire ce fait à son père et à son grand-père, et il sçait que ce dernier avoit vu et lu divers écrits sur cet objet, et en autre un ordre donné à André Sansoni par le Doge de Gênes, Octave Frégoso, à l'effet de remettre entre les mains du gouverneur de Savone l'arme en question. Au reste, il serait plus que difficile de trouver dans les Archives de notre famille quelque écriture authentique relative à cette arme parce qu'il y a environ quatre vingt dix ans que le feu prit à notre maison, et plusieurs papiers furent brûlés dans cette circonstance.

Signé à l'original :
PAOLETTA NAZELLI SANSONI.

A Savone, le 20 décembre 1773.

Digitized by Google

(En marge) Traduction à conserver pour mettre le détail dans l'inventaire.

Arch. Nat. O 1 3279.

219. — La route de « quarante sous ». — Entre Saint-Germain et Mantes, la route nationale n° 13, de Paris à Cherbourg, se dédouble : la branche de droite passe par la forêt de Saint-Germain, Poissy et Meulan; celle de gauche passe par Chambourcy, Ecquevilly et, route nationale également, porte le n° 190; mais dans toute la région on ne désigne jamais autrement cette dernière que sous le nom de route de « quarante sous. » Je serais bien désireux de connaître l'origine de ce pittoresque sobriquet; il doit être antérieur à la Révolution. Est-il vrai, comme on le dit généralement, que les propriétaires riverains avaient été imposés de quarante sols pour la réfection de cette voie, et pourrait-on savoir à quelle date?

VIATOR.

RÉPONSES

Les dessins des antiquités de la France méridionale, par l'architecte Pierre Mignard (200). — Au mois de décembre 1898, j'ai demandé ici-même s'il n'existait pas, dans une collection publique ou privée, quelque épave de la suite des dessins des antiquités de la France méridionale exécutés par Pierre Mignard pour le compte du roi Louis XIV. Ma question est restée sans réponse et les recherches que j'ai faites de différents côtés n'ont amené aucun résultat.

Afin d'attirer de nouveau l'attention du monde savant et surtout des méridionaux sur cette précieuse série de dessins, j'ai publié tout récemment, dans la *Revue du Midi* (livraison d'avril 1900), une *Notice* relatant les conditions dans lesquelles ils avaient été exécutés, les négociations du comte de Caylus pour les réunir tous, et les péripéties par lesquelles avait passé le projet que Caylus et Mariette avaient formé de les éditer. J'ai donné en même temps la liste des pièces qui ont certainement existé.

Cette *Notice* venait à peine d'être imprimée, que je remar-

Digitized by Google

quais, sous le n° 341 du catalogue de la collection du marquis de Chennevières, mise en vente à l'hôtel Drouot, le 4 avril dernier, l'indication d'un dessin du Pont-du-Gard attribué à Pierre Mignard, fils de Nicolas.

J'ai acquis cette pièce pour le compte du musée Calvet d'Avignon, et j'ai parfaitement reconnu l'un des dessins en question. D'après Mariette, elle portait dans la série le n° 8, et représentait « le plan, élévation, profil et détails en grand du Pont-du-Gard en une grande feuille. »

Malheureusement, elle a été fortement rognée de tous les côtés; le plan, qui devait se trouver tout à fait au bas, a disparu ainsi que les détails en grand, qui, vraisemblablement, occupaient le haut de la feuille. Il reste l'élévation ou vue perspective du pont; au-dessus, et dans le sens de la largeur, une coupe ou profil des piles a été figurée, à côté d'une échelle des dimensions, sur une draperie soutenue par deux anges. Il est probable qu'on a découpé ces deux parties, parce qu'elles formaient tableau et qu'elles étaient ainsi susceptibles d'être encadrées.

Malgré cette mutilation, ce dessin est on ne peut plus intéressant. Jusqu'à nouvelle information, c'est le seul qui soit resté des travaux de Pierre Mignard sur les antiquités méridionales de la France.

L.-H. Labande.

CHRONIQUE

— **Commission municipale du Vieux Paris**, séance du 1er mars 1900 : Lecture est donnée d'un rapport de M. l'architecte Duprez sur la récente restauration de la façade Louis XVI de l'École de médecine. — M. *L. Lambeau*, après avoir résumé les ordonnances de 1724 et 1726 sur le recensement et le numérotage des maisons existant dans les faubourgs, donne lecture d'une communication de M. H. Vial qui énumère et décrit les maisons du faubourg Saint-Antoine où se voient encore, sur les pieds-droits des portes cochères, les numéros de 1726; la Commission décide que des photographies en seront prises. — Sur la proposition de MM. *J. Périn* et *A. Lamouroux*, la Commission émet le vœu qu'il soit formé, à la Bibliothèque historique de la ville, des collections annuelles, classées par

Digitized by Google

arrondissements et par rues, comprenant tous les plans parcellaires établis par les services de la ville de Paris. — MM. *G. Lenôtre*, *P. Viollet* et *J. Guiffrey* échangent quelques observations sur le choix du dépôt où devront être conservés les plans du cadastre. — M. *Tesson* rend compte d'une visite à l'Hôtel des Monnaies, qui a porté surtout sur le petit hôtel Conti, dont la Commission décide de faire photographier les deux façades; sur la proposition de M. *J. Périn*, elle ordonne la reproduction de la gravure ancienne montrant la salle du musée alors que Sage y professait un cours de minéralogie. — Diverses observations sont présentées sur le projet de formation d'un musée lapidaire de la ville de Paris. — M. *Formigé* signale le danger de destruction que court certain modèle en plâtre placé dans les combles de l'église Saint-Sulpice. — M. *G. Villain* rend compte que la 2e sous-commission a procédé à la constatation matérielle des vestiges du théâtre gallo-romain situés dans les sous-sols du lycée Saint-Louis; M. *Ch. Sellier* signale, dans la cour du lycée, l'existence d'une partie du mur de la contrescarpe de l'ancienne enceinte fortifiée dont l'origine remonte à Philippe-Auguste; ce mur semble dater du XVIe siècle. — M. *Ch. Sellier* rend compte des fouilles exécutées récemment rue Cassini (où l'on a trouvé un caniveau de pierre qui servait à contenir trois conduites d'eau partant du château d'Arcueil) et rue Eginhard (où d'anciennes caves ont été mises à jour). — La Commission décide de faire dresser le relevé des caves existant encore sous les voies publiques. — M. *Ch. Normand* signale des dessins de monuments parisiens construits par Hittorf, dessins qui se trouvent au musée industriel de Cologne. — M. *J. Périn* présente son rapport sur l'épée de Jean-sans-Peur conservée à l'église de Montereau : il conclut à son authenticité. — M. *J. Périn* résume l'histoire des terrains où s'élève la nouvelle gare d'Orléans.

H. M.

— **Fouilles récentes à La Croix (Indre-et-Loire).** — Un de nos fouilleurs tourangeaux les plus heureux, M. Bobeau, de Langeais (Indre-et-Loire), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, l'inventeur de l'inscription d'*Aigulfus*, que les lecteurs de la *Correspondance* connaissent bien, continue le cours de ses trouvailles; nouveau Cochet, c'est à la sépulcrologie qu'il s'attache plus spécialement. La commune de La Croix, canton de Bléré (Indre-et-Loire), n'avait encore fourni aucune découverte permettant de s'éclairer sur son passé au delà du moyen-âge; or, sur le territoire d'une villa moderne élevée sur l'emplacement d'une ancienne ferme, la Gaillardière, M. Bobeau a découvert un groupe important de sépultures qui peuvent se diviser en trois catégories distinctes :

1° Sépulture orientée Ouest-Est, les pieds à l'Est, absolument muette. Squelette couché sur le dos, la face au ciel, les bras croisés

Digitized by Google

sur la poitrine; point de clous provenant d'un cercueil. Un seul exemple.

2° Sépultures nombreuses, orientées également Ouest-Est; squelettes couchés sur le ventre, la face contre terre, les bras croisés sur la poitrine; clous de huit à dix centimètres, attestant la présence d'un cercueil, et répartis à la tête et aux pieds. Quelques-unes de ces tombes étaient entourées de grosses pierres brutes, présentant ainsi de l'analogie avec certaines tombes gauloises de la Marne; il s'y est rencontré quelques petits bronzes de *Postumus* (258-267) et de *Victorinus* (265-267).

3° Sépultures orientées Sud-Nord, les pieds au Nord; squelettes étendus sur le ventre, la face contre terre, les bras allongés le long du corps. Dans chacune de ces tombes, on a trouvé « deux vases « couchés de chaque côté de la partie externe des pieds, l'ouverture « de ces vases dirigée vers le Nord. L'un, celui de droite, était une « belle coupe en fine poterie, d'une forme presqu'identique dans tous « les spécimens découverts, mais tantôt en terre noire lustrée, décorée « de moulures et de petits dessins en creux, tantôt en terre grise, « également avec moulures et recouverte d'un enduit silico-alcalin « jaune rougeâtre, orné de palmettes noyées dans la pâte de cet « enduit. L'autre vase, celui de gauche, était une aiguière élégante, « mais en terre argileuse assez commune. » Une de ces dernières inhumations contenait une dent, peut-être de chien. Les fosses de la troisième catégorie avaient été creusées jusqu'au rocher qui lui-même avait été évidé en une cavité demi-cylindrique de 0^m 80 sur 0^m 50 environ de profondeur, destinée à contenir les restes du défunt et les deux vases, et simplement recouverte avec de la chaux.

On voit tout l'intérêt des constatations de M. Bobeau.

C^te^ Charles de Beaumont.

— Dans sa séance du 2 mai, la Société des antiquaires de France a nommé membres honoraires MM. A. Longnon et A. Saglio, et membre correspondant M. Ch. Sellier.

— **Un congrès international des bibliothécaires** se tiendra à la Sorbonne du 20 au 23 août. La Commission d'organisation, dans une de ses dernières séances, a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Vice-présidents : MM. Émile Picot, membre de l'Institut, et J. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

Secrétaire général : M. Henry Martin, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Secrétaires : MM. Charles Mortet, Paul Marais et D. Blanchet.

Trésorier : M. J. Couraye du Parc.

Digitized by Google

Les mémoires qui serviront de point de départ aux discussions devront être communiqués à la commission avant le 15 juillet 1900. Voici le programme des questions proposées :

I. Histoire, législation, organisation des bibliothèques publiques. Dépôt légal, copyright, etc. :

1° Résumer les renseignements *nouveaux* qu'on peut avoir sur l'histoire des bibliothèques, depuis les origines jusqu'aux temps modernes;

2° Étudier et comparer les lois qui régissent les bibliothèques dans les divers pays;

3° Échanges internationaux;

4° Rapports des bibliothèques avec les administrations : État, municipalités, corporations, etc.; autonomie des bibliothèques;

5° De la meilleure organisation des bibliothèques populaires;

6° Recrutement du personnel des bibliothèques; conditions exigées ou à exiger des candidats aux fonctions des bibliothécaires; situation faite à ces fonctionnaires.

II. Bâtiments, mobilier, aménagement des bibliothèques :

1° Étudier l'aménagement des bibliothèques au moyen-âge;

2° Exposer les meilleurs moyens à employer pour installer les livres dans une bibliothèque nouvelle et pour améliorer l'installation d'une bibliothèque ancienne;

3° Indiquer les perfectionnements réalisés ou projetés dans les bibliothèques les plus récemment installées;

4° Indiquer particulièrement les précautions à prendre pour mettre les bibliothèques à l'abri de l'incendie.

III. Traitement des manuscrits, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, photographies, etc. — Acquisition des volumes. — Enregistrement. — Estampillage. — Inventaires, catalogues et répertoires. — Moyens de conservation. — Restauration. — Reliure :

1° Indiquer les mesures qui ont été récemment reconnues comme les plus propres à dresser le catalogue d'une bibliothèque nouvelle ou à améliorer les catalogues d'une bibliothèque ancienne;

2° Application à la bibliothéconomie des divers systèmes de classification bibliographique;

3° Des catalogues collectifs;

4° Utilisation des éléments de répertoire publiés à l'état de fiches ou des bulletins imprimés joints par les éditeurs aux volumes;

5° Traitement à appliquer aux pièces volantes et aux documents parlementaires et administratifs qu'il importe de conserver, mais qui ne peuvent être immédiatement catalogués;

6° Avantages et inconvénients de la constitution des recueils factices, aussi bien de ceux qui ont été formés anciennement que de ceux qui sont à constituer;

Digitized by Google

7° De l'utilité des récolements, et des meilleurs moyens d'y procéder ;

8° De l'hygiène des livres. Par quels moyens peut-on le mieux les préserver des divers agents de destruction?

9° Mesures à prendre pour la conservation et la restauration des objets composant une bibliothèque : palimpsestes, papyrus, manuscrits à peintures, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, etc.

IV. Usage des livres à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques :

1° Sous quelles conditions le prêt des livres peut-il être autorisé dans les différentes catégories de bibliothèques?

2° Comment doivent être réglées les communications des volumes imprimés et manuscrits d'une bibliothèque à une autre?

3° De la responsabilité des bibliothécaires pour la communication et le prêt des livres confiés à leur garde;

4° Des dangers de transmission des maladies contagieuses par les livres des bibliothèques publiques et des moyens d'y remédier.

Toutes les communications relatives au congrès doivent être adressées à M. Henry Martin, secrétaire général de la Commission d'organisation, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, à Paris.

~~~ Le *Congrès archéologique de France*, sous la direction de la Société française d'archéologie, tiendra, cette année, sa soixante-septième session à Chartres. Cette session s'ouvrira le 27 juin. Son programme contient un certain nombre de questions relatives à l'histoire du département d'Eure-et-Loir.

~~ Le prochain *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences* se tiendra à Paris du 2 au 9 août.

~~~ La **Société des archives historiques du Maine**, autorisée par arrêté préfectoral du 27 janvier 1900, nous adresse la circulaire suivante :

« Il vient de se constituer au Mans une *Société des Archives historiques du Maine*, dont l'objectif est l'impression des textes les plus importants relatifs à l'histoire des territoires qui autrefois ont constitué la province du Maine et de ceux qui, aujourd'hui, forment les départements de la Sarthe et de la Mayenne.

« Malgré le nombre des travaux publiés jusqu'ici sur notre histoire locale, celle-ci n'est encore étudiée que d'une façon imparfaite. Combien de documents dont on ne connaît qu'une citation inexacte et un fragment mal copié? Combien d'autres restent dans les dépôts publics, sans profit pour personne, à cause des difficultés que présente leur lecture? Combien demeurent absolument ignorés dans des archives privées, à peine entr'ouvertes à quelques amis de leur propriétaire? Combien gisent dans les grands dépôts de Paris, abor-

Digitized by Google

dables seulement pour ceux que leurs loisirs autorisent à faire le voyage, afin d'aller les consulter sur place? Combien pourraient être découverts dans les archives des provinces qui nous entourent, et dont seules de laborieuses investigations peuvent révéler l'existence? La nouvelle Société veut publier *in extenso* les pièces imparfaitement connues; elle trouvera un éditeur pour celles qui sont d'une lecture difficile; elle utilisera les chartriers privés dont elle s'est assuré l'ouverture; elle possède dans son sein des confrères qui, chaque année, consacrent la plus grande partie de leur temps libre aux investigations dans les dépôts parisiens; elle parviendra à trouver, dans les grands centres voisins du Mans, des savants assez obligeants pour publier dans ses volumes les textes, précieux pour le Maine, qui y sont encore enfouis.

« Il est certainement de la plus grande importance que toutes ces catégories de pièces inédites soient vulgarisées par l'impression, et l'urgence de leur mise au jour ne fait doute pour aucun de ceux qui savent à quel point les trop rares documents que le passé nous a légués disparaissent chaque année, grâce à l'incurie des possesseurs ou par le fait de sinistres trop fréquents.

« Venir en aide aux travailleurs, en mettant à leur portée les matériaux de notre histoire locale, assurés désormais d'une conservation indéfinie; ramener dans la province les documents qui n'existent plus sur son territoire, tel est le but de la Société des archives, comme il est le but des Sociétés semblables établies à Poitiers, à Saintes, à Bordeaux, à Auch. Pour le remplir, elle a besoin du concours de tous, afin de s'en autoriser pour appeler à elle les subventions de l'État et celles du Conseil général.

« La jeune Société a la singulière bonne fortune de posséder une revue périodique déjà pleine d'autorité, dont les nombreux abonnés ont été la pépinière de ses membres et qui, à partir du tome VIII, est rédigée sous sa direction. La *Province du Maine* sera distribuée chaque mois à tous ses membres, et sera ouverte à leurs communications. Ils n'est aucun d'eux qui ne connaisse quelques documents ignorés, que leur isolement ne permet pas d'incorporer à l'un des recueils publiés dans les *Archives historiques*; ils ont leur place marquée dans la *Province du Maine* où ils seront mis en valeur.

« En nous associant dans le but désintéressé de travailler dans l'intérêt de tous, nous avons acquis le droit de demander le plus grand nombre possible d'adhésions. Plus nos confrères seront nombreux, plus grande sera la publicité des volumes des *Archives* et des livraisons de la *Province*. A l'importance des ressources de la Société sera proportionné le nombre des volumes édités par elle.

« La Société se compose de trois catégories de membres :

1° Membres fondateurs, dont la cotisation annuelle est de cinquante francs (y compris dix francs pour la *Province du Maine*).

Digitized by Google

2° Membres titulaires, dont la cotisation est de vingt francs (y compris dix francs pour la *Province du Maine*).

3° Membres associés, auquels leur cotisation de dix francs donne droit à recevoir la *Province du Maine.* »

Les fondateurs :

Cte Bertrand de Broussillon ; Abbé H. Bruneau ; Abbé Ern.-L. Dubois ; Abbé Amb. Ledru ; Vte Menjot d'Elbenne.

Ouvrages nouveaux :

Aulagnier (Claude) : *Saint-Galmier aux* XVe *et* XVIIIe *siècles* ; Saint-Étienne, Théolier, 1900, in-8, 11 pp. et 2 grav.

Restitution de l'Etat ancien de cette petite ville d'après les renseignements fournis par l'armorial de Guillaume Revel et un terrier de 1612 conservé aux archives municipales.

Du même : *La Croix de mission de la place du peuple à Saint-Etienne* ; — Saint-Étienne, Théolier, 1900, in-8°, 8 pages et 1 grav.

Histoire des péripéties par où a passé ce monument depuis 1595, date de son érection.

N. T.

Bobeau (Octave) : *Fouilles dans un cimetière antérieur au* Xe *siècle à Langeais* (*Indre-et-Loire*) ; — Paris, Imprim. nat., 1900, in-8° de 20 pp., 10 grav. et 1 pl. (Extr. du *Bull. Archéol.*, 1899).

C'est une petite plaquette, mais elle est d'une grande importance. Nous avions déjà signalé à nos lecteurs (voy. *Correspondance hist. et arch.*, 1898, p. 118) les intéressantes fouilles de M. Bobeau dans une nécropole à Langeais : ce sont ces découvertes que l'heureux inventeur vient de publier, avec de nombreux dessins à l'appui. Il établit la chronologie des auges en pierre qu'il a rencontrées, d'après leur forme, l'épaisseur des parois, la manière dont elles sont taillées et le plus ou moins d'élévation du couvercle. Selon lui, la série des sarcophages découverts se répartirait entre le Ve et le Xe siècle ; un édicule funéraire ruiné a été également mis à jour et c'est dans une des salles de ce petit monument que s'est rencontrée l'importante inscription suivante :

[H]IC REQVIESCIT BO
NE MEMORIVS INVX
AIGVLFVS IDVS KLDAS
SEPTEMBRIS SIC DIGNIT
ORARE PRO PARENTIS SV
VS AGECIO ET MELLITO ET
VT IN XPO DIGNIT ORARE

Cette intéressante inscription chrétienne, qui est attribuée au VIe ou

Digitized by Google

au VII^e siècle, mesure o^m34 sur o^m21 et o^m04 d'épaisseur, et comprend, outre les sept lignes du texte ci-dessus, la répétition : HIC REQVIISCIT et un dessin grossier représentant un cavalier galopant à gauche par-dessus un cep de vigne et laissant derrière lui un lion qui se renverse. Cette inscription, dont une interprétation plutôt fantaisiste a été jadis donnée par M. l'abbé Bossebœuf (dans le t. XI du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1898, pp. 396 et suiv.), a été reproduite deux fois : dans le volume ci-dessus mentionné, et dans la présente brochure; en outre, un moulage en existe au musée du Louvre, salle des antiquités chrétiennes, et un autre au musée de la Société archéologique de Touraine. Parmi les objets découverts au cours des fouilles, nous signalerons un anneau portant gravée une croix cantonnée de quatre lettres qui peuvent se lire ACCO, nom d'homme, ou mieux COCA, nom de femme.

C^te CHARLES DE BEAUMONT.

Bouillet (l'abbé A.) : *Au pays du frère Hugo;* — Moutiers, impr. F. Ducloz, 1900, gr. in-8°, 24 pp. dont 3 pl. (Extr. des *Notes d'art et d'archéologie*).

Relation d'une visite à Namur, et description (accompagnée de 3 pl. et de 5 vignettes) du trésor de la cathédrale, — et de celui des Sœurs de Notre-Dame qui contient les œuvres d'orfévrerie (reliquaires, phylactères, etc.) du frère Hugo, moine augustin du commencement du XIII^e siècle.

Chambois (l'abbé Em.-Louis) : *Vie et souvenirs du Marquis de Maupas, sous-gouverneur du duc de Bordeaux, 1786-1862;* — Laval, V^e Goupil, 1900, XII-263 pp. in-4°.

Voici un ouvrage dont l'aspect et les qualités de forme attirent d'abord. Grand format, impression soignée, frontispices, culs de lampe, gravures à l'eau forte reproduisant des portraits, fac-similés d'autographes, rien n'y manque pour séduire l'amateur de belles éditions. Les collectionneurs de mémoires et d'écrits du même genre, ceux à qui plaît jusqu'à l'infiniment petit détail de l'histoire ou plutôt de l'anecdote, ceux qui accueillent même les biographies d'hommes qu'aucune illustration ne destinait à être le sujet d'un livre, feront aussi une place sur les rayons de leur bibliothèque à la publication de M. l'abbé Chambois. Mais je doute que le travailleur soucieux de s'informer sur l'histoire générale de la première moitié du XIX^e siècle, regarde comme une source de valeur pour ses études les lettres, les notes journalières si brèves, les renseignements autobiographiques de M. le Marquis de Maupas, voire du marquis de Rivière qui est comme le second héros de l'ouvrage, tant il y est naturellement question de lui. On a publié vingt livres dans ces derniers temps, relatant, comme celui-ci, des souvenirs de l'Empire et de la Restauration, qui contiennent des contributions autrement importantes à l'histoire de

Digitized by Google

ces époques. On ne classera pas les *Vie et souvenirs de M. le Marquis de Maupas* parmi les documents historiques dignes de ce nom, parce qu'un mince incident inédit se rencontre çà et là dans les pages qu'elles occupent. Le passage relatif à la mort du maréchal Brune, même doublé d'un article de journal contemporain reproduit aux *pièces justificatives*, perd son intérêt avec la récente étude de M. Marmoiton sur le *Maréchal Brune et la maréchale Brune* (Paris, Lethielleux, 1900).

Il est toute une autre catégorie de lecteurs à qui il faut recommander le bel in-4° de M. l'abbé Chambois, ce sont les curieux de pittoresque, les amateurs très nombreux d'aventures contées par celui à qui elles sont arrivées, enfin, tous ceux pour qui un récit de voyage est un régal. Je leur signale les séjours du Marquis de Maupas en Corse, aussitôt après la chute de Napoléon Ier, et à Constantinople, près l'ambassadeur de France, un peu plus tard. — M. l'abbé Chambois a dû penser surtout à ces lecteurs en réunissant les pages qu'il publie aujourd'hui, et il aura leur reconnaissance. J. C.

Esnault (l'abbé Gustave-René) et **Denis** (l'abbé J.-L.) : *Dictionnaire des Artistes et artisans manceaux;* — Laval, A. Goupil, 1899, 2 vol. in-8° de 306 et 307 pp. et 25 grav.

Ce sont les notes et documents recueillis par M. l'abbé Esnault, le savant et patient chercheur manceau, trop tôt enlevé à la science, que M. l'abbé Denis, son ancien disciple, vient de publier. C'est un précieux ouvrage établi sur le plan des *Artistes angevins* de M. Célestin Port, et qui vient heureusement compléter la série de travaux similaires dont nos provinces de l'Ouest se trouvent dotées; il suffira de rappeler les *Artistes Tourangeaux* du Dr Giraudet, les *Documents sur les Arts en Touraine*, de M. Charles de Grandmaison, et les *Artistes Nantais* du Mis de Granges de Surgères. Dans une préface succincte, M. l'abbé Denis, faisant abstraction de sa personnalité d'éditeur, met en relief le rôle important et incontesté de son maître et ami M. l'abbé Esnault, glissant ainsi sur le sien propre; dût sa modestie en souffrir, nous devons à la vérité de dire qu'il ne s'est pas borné à publier un manuscrit tout préparé, mais qu'il a classé avec soin et souvent considérablement augmenté les notices préparées par son prédécesseur. C'est un bon et utile ouvrage, comme nous voudrions en voir dans toute la France, et que la *Société historique et archéologique du Maine* a bien fait de prendre sous son patronage.

Cte Charles de Beaumont.

Prou (Maurice) : *Cours de diplomatique. Leçon d'ouverture faite à l'Ecole des Chartes le 25 janvier 1900;* — Paris, A. Chevalier-Marescq, 1900, in-8°, 27 pp. (Extr. de la *Revue internat. de l'enseignt.* du 15 mars 1900).

Digitized by Google

La vie de M. Arthur Giry a déjà été retracée dans ses grandes lignes. Aussi M. Prou a-t-il préféré consacrer la première partie de cette leçon d'ouverture à la biographie intellectuelle et au portrait moral de son prédécesseur, à montrer l'importance de ses principaux travaux, la place qu'ils occupent dans l'ensemble de son œuvre et la relation où ils se trouvent avec son existence même. M. Prou insiste justement sur la fécondité de l'enseignement de M. Giry, qui réalisa, à l'École des Hautes-Études notamment, un véritable laboratoire de science historique, d'où sont sortis, avec les deux grandes collections des *Annales* et des *Règestes* carolingiens, bien d'autres travaux, — et, surtout, bien des disciples, car M. Giry « pensait... qu'une intelligence éveillée et mise en valeur vaut mieux que la rédaction d'un livre et profite davantage à la science ». M. P. donne de son ancien maître un portrait qui est à citer :

« On n'a pas d'exemple qu'il n'ait accueilli avec bienveillance ceux qui lui demandaient conseil. A ceux qui étaient animés du désir d'apprendre il accordait un entier dévouement. Mais parce qu'il désirait ne pas retirer une affection qu'il avait une fois donnée, il ne nouait de relations qu'avec une certaine réserve. De là une froideur qui n'était qu'à la surface. Son amitié était profonde, sûre et constante. L'estime qu'il faisait des hommes ne se fondait pas sur la similitude et le parfait accord des idées et des opinions, bien plutôt sur une communauté de sentiments et une égale foi dans la science. Ce qu'il voulait, ce n'était pas que ses élèves admissent ses théories sans contrôle, mais seulement qu'ils apportassent dans la recherche de la vérité la même conscience et la même ardeur que lui. Jaloux de l'indépendance de sa pensée, il respectait celle des autres, demandant à la persuasion et non à l'autorité le triomphe de ses idées. Aussi la plupart de ses amis avaient-ils commencé par être ses élèves ». (1)

Le *Manuel de diplomatique* est pour M. P. l'occasion d'exposer la méthode et le plan de son cours, et d'esquisser l'histoire de cette science : comment elle est sortie des débats judiciaires du moyen-âge et des *Bella diplomatica* du XVII^e^ siècle allemand, comment ses règles générales ont été posées dans le *Propylaeum* de Papebroch (1675) à qui « il ne reste qu'un mérite : celui d'avoir provoqué la rédaction du livre de Mabillon » ; l'appréciation de ce grand ouvrage du Bénédictin de Saint-Maur, et le récit des polémiques qu'il suscita ; les progrès de la diplomatique, dus au *Nouveau Traité* des DD. Toustain et Tassin, aux manuels et aux monographies des érudits allemands du XVIII^e^ siècle, à la fondation, enfin, en 1819, de la Société pour l'étude de l'ancienne histoire d'Allemagne, et, en 1821, de notre École des Chartes ; — c'est ce qui fait l'objet de la deuxième partie de cette leçon inaugurale, dont on voit ainsi le double intérêt.

H. M.

(1) P. 6.

Digitized by Google

Raadt (J.-Th. de) : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique. — Royaume des Pays-Bas. — Luxembourg. — Allemagne. — France.) Recueil historique et héraldique ;* — Bruxelles, Schepens, 1900, in-8°.

C'est le 2e fascicule du tome III qui vient de paraître ; il comprend la lettre P. depuis *Pieraert*, la lettre Q et la lettre R jusqu'à *Rodewelle*. Il donne la reproduction très nette de 44 sceaux répartis sur quinze planches, plus 60 dessins d'armoiries d'après les sceaux. M. de R. continue ses recherches dans diverses archives pour compléter encore les lettres R à Z, et augmenter davantage son « supplément ».

CH. DE B.

Thiollier (N.) : *Objets mobiliers anciens existant dans les églises du canton du Chambon-Feugerolles (Loire)* ; — Paris, Plon-Nourrit. 8 pp. et 4 pl. (Extr. du vol. de la réunion des *Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1899).

Quatre églises seulement de ce canton possèdent des objets mobiliers anciens. A signaler une pyxide en cuivre émaillé, du XIIe siècle, conservée dans l'église de Cornillon.

Du même : *Une vente de tableaux de maîtres à Paris, en 1710 ;* — Paris, Plon-Nourrit, 1900, 4 pp. (Extr. *ibid.*)

Publication de la minute d'une vente faite le 10 janvier 1710, par Pierre le Tessier de Montarsy, à Laurent Rondé, orfèvre à Paris, moyennant la somme de 39.100 livres. M.

Vitry (Paul) et **Brière** (Gaston) : *Le buste de Jean-Florent de Vallières, par J.-B. Lemoyne, au Musée de Tours ;* — Tours, impr. P. Bousrez, 1900, in-8°, 12 pp. et 1 pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XL).

Très intéressante dissertation sur un buste en terre-cuite non signé, conservé au Musée de Tours. MM. Vitry et Brière établissent qu'il représente Jean-Florent de Vallières le père (1667-1759), et que l'auteur de ce beau morceau de sculpture n'est autre que J.-B. Lemoyne. La première de leurs conclusions avait été déjà donnée, mais sous forme d'hypothèse, par A. de Montaiglon et Laurent. Quant à la seconde, elle est toute nouvelle : pour en montrer la valeur, MM. V. et B. auraient pu se contenter de mettre, en regard de l'extrait du livret du Salon de 1753 qui désigne le « buste de M. de Vallières le père », les passages des critiques du temps qui citent Lemoyne comme son auteur. Mais ils ont ajouté à cette preuve presque matérielle des raisons non moins solides, basées sur une étude très fine des caractères des œuvres de Lemoyne : l'art de la draperie, le soin extrême du détail, l'expression du visage... — Une reproduction de ce buste accompagne l'argumentation de MM. V. et B.

H. M.

Digitized by Google

Périodiques :

Ami (L') des monuments et des arts, t. XIII, 1899, n° 75-76 : Les fêtes du troisième centenaire de Van-Dyck (*suite*), pp. 249 à 291 et 9 pl. — Description de la reconstitution du « Vieux Paris » à l'Exposition universelle de 1900 (*suite*), pp. 292 à 308 et 3 pl. — Résolutions du premier congrès international de l'art public (*suite*), pp. 308 à 317. — La disparition de la Bièvre à Paris, pp. 317-318. — Les deux maisons de Malherbe à Paris [d'après J. Lair], pp. 319-320. — H. Roujon, Le voyage en Italie de M. de Vandières et de sa compagnie (1749-1751), pp. 323 à 328 et 2 pl. — Saint-Georges-de-Boscherville, pp. 331 à 334 et 2 pl. — Une monographie du château de Versailles (par Ph. Gilles et M. Lambert), pp. 343 à 346 et 2 pl. — Sauvageot, Le château seigneurial de Chevreuse, pp. 347 à 350 et 1 pl. — Ch. Normand, Une héliogravure inédite représentant le Philippeion d'Olympie, pp. 350 à 356 et 1 pl. — Du même, Les dernières trouvailles du théâtre inédit du Paris romain, pp. 357 à 359. — Du même, La veue inédite de la ville et du chasteau de Dieppe, 1699, p. 360 et 1 pl. — Les dernières fouilles parisiennes : la restauration de Saint-Pierre de Montmartre et la découverte d'un sarcophage mérovingien, pp. 362 à 364.

Bulletin de la Société académique du Centre, 1900, n° 1 : L'abbé Lamy, Archiprêtré de La Châtre et de Chateaumeillant, (*suite*), pp. 25 à 42.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1899, 6e livr. : Comptes-rendus des séances, pp. 145 à 151. — Dr A. Corlieu, Les bâtiments de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bûcherie, pp. 151 à 162 et 1 pl. [construite de 1472 à 1481 sur l'emplacement de maisons acquises en 1369 et 1469, agrandie en 1514-23, 1568 et 1708; vendus sous la Révolution comme biens nationaux, ces bâtiments, devenus les nos 13 et 15 de la rue de la Bûcherie, ont été achetés en 1898 par le Conseil municipal]. — L'abbé A. Bouillet, La litre funéraire de l'église de Charonne, pp. 162 à 165 [litre décorée de deux écus accouplés : les armes du premier, à gauche, sont celles de Nicolas-François Thoré, seigneur de Charonne de 1755 à sa mort (1780); à qui attribuer les armes du second?]. — Opinions de Frédéric de Schlegel sur Paris (1804-1805), pp. 165 à 168 [extraits, traduits par M. Léon Greder, des *Principes d'architecture gothique* de Schlegel, qui trouve Paris dépourvu « de charmes naturels »; ses monuments, comme le Louvre, « sans aucune originalité », sauf Notre-Dame qui, malgré les injures du temps et des hommes, « est encore le plus beau monument de Paris »; — visite de Saint-Denis]. — P. Lacombe, Résumé de la situation financière de la

Digitized by Google

Société (exercice 1898), p. 169. — F. Bournon, Chronique de l'année 1899, pp. 170 à 175. — A. Vidier, Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1898, pp. 176 à 232.

H. M.

Bulletin monumental, 1899, n° 3 : J.-G. Bulliot, Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly (Côte-d'Or), pp. 189 à 206 et 8 pl. — G. Sausse, Études sur quelques chapelles romanes de Provence (*fin*), pp. 207 à 240 et 19 grav. — Cte de Marsy, L'archéologie monumentale aux Salons du Champ-de-Mars en 1899, pp. 241 à 257, 5 pl. et 2 gr. — L. Serbat, Une inscription du xie siècle, pp. 258 à 262 et 1 pl.

Carnet historique et littéraire, 1899, n° 12 (décembre) : Notes de la comtesse de Caffarelli [sur le premier Empire], pp. 401 à 408. — Le général Pajol en 1812 [« journal de son aide de camp, Viot » : campagne de Russie], pp. 409 à 425. — Carnet de campagne du duc de Saint-Simon : campagne d'Espagne de 1808 à 1809 (*fin*), pp. 426 à 446. — Miettes de l'histoire : Arrivée des Ambassadeurs de Tippoo-Sultan en France en 1788 [récit des fêtes données à Toulon], pp. 447 à 450; — Une lettre de La Révellière-Lépeaux [s.d.; sur sa propriété de la Rousselière, en Sologne], pp. 450 à 451; — Une lettre d'A. de Pontmartin à X. Aubryet [1867; éloge d'un livre de X. Aubryet; A. de Pontmartin et les jeunes], pp. 451 à 453; — Une lettre patriotique de Pasteur à X. Aubryet [1871; sur Paul de Saint-Victor], pp. 453 à 454; — Mémoire pour M. Armand-Emmanuel-Septimanie-Duplessis de Richelieu [1792; adressé au Directoire de la Seine par sa femme, protestant contre l'application qu'on veut faire à son mari de la loi contre les émigrés], pp. 454 à 456; — Une lettre intime de Bernadotte à son frère [an IV], pp. 457-458; — Lettre de Londres, 26 novembre 1815 [sentiments hostiles des Anglais pour la France; impressions de voyages à Londres], pp. 458 à 460; — Une lettre inédite de Diderot [s. d.; pour faire entrer une femme aux Incurables]; — Lettre de Montesquieu [1854; à Bongner], pp. 461 à 462; — Chanson [du xvie siècle], p. 462; — Morts et funérailles royales (*suite*) [suite des funérailles de Louis XIV (relation contemporaine) : transport des entrailles à N.-D., du cœur au couvent des jésuites de la rue de Saint-Antoine, et du corps à Saint-Denis; cérémonie du 23 sept. à Saint-Denis], pp. 471 à 480.

H. M.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXXIX : X., Les anciens remparts de Tours, pp. 1 à 37. — H. Faye, Doléances du clergé de Touraine aux États Généraux de 1789, pp. 38 à 85. — P. Vitry et G. Brière, Le buste de Jean-Florent de Vallières, de J.-B. Lemoyne, au Musée de Tours, pp. 86 à 95 et 1 pl. — L'abbé L. Bossebœuf, Le Coudray-Montpensier, histoire et monuments,

Digitized by Google

pp. 96 à 354 et 9 pl. — A. Gabeau, L'Ordre de St Hubert en Touraine, pp. 355 à 368. — L. Bousrez, Notice sur le Prieuré de St Genest à Perrusson, pp. 369 à 376 et 2 pl. — L. Dubreuil-Chambardel, Les ancêtres de Bretonneau, pp. 377 à 407. — X., La Collégiale de St Martin à la fin du XVIII^e siècle, pp. 408 à 429.

Mémoires de la Société éduenne, nouv. série, t. XXVII, (1899) : J.-G. Bulliot, Supplément aux fouilles de Beuvray, pp. 1 à 33. — Fyot, Monay, son château et ses seigneurs, pp. 33 à 47. — H. Graillot, Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun, pp. 47 à 57. — Bulliot, Arthur de Gravillon, sculpteur lyonnais, pp. 57 à 67. — A. de Charmasse, Benoit Fontanettes, poète mâconnais du XVII^e siècle, pp. 67 à 85. — Montarlot, Les accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires, pp. 85 à 241. — Procès-verbal sommaire des evènements qui eurent lieu à Autun pendant l'occupation des alliés, pp. 241 à 255. — J. Dechelette, Les Hœduens et les Arvernes sous la domination romaine par Otto Hirschfeld, analyse et traduction, pp. 255 à 279. — A. de Charmasse, Le bailliage d'Autun en 1475 d'après le procès-verbal de la recherche des feux, pp. 279 à 307. — Bulliot, Le général de Ganay, pp. 307 à 313. — J. Déchelette, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, pp. 313 à 357. — Bulliot, Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly, pp. 357 à 373. — H. Graillot, Bronzes gallo-romains du Mont, pp. 375 à 391.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (ancienne Académie d'Angers), 5^e série, t. II, 1899 : L'abbé Rondeau, Note sur la première pierre de l'ancienne église Notre-Dame d'Angers, pp. 1 à 9 et 1 pl. — H. du Mas, Recherches sur les sépultures faites dans l'église paroissiale de Seurdres aux XVII^e et XVIII^e siècle, pp. 10 à 19. — Du Brossay, La destruction du château de Château-Gontier, pp. 20 à 33. — L. de Farcy, Découverte à la cathédrale d'Angers, du tombeau de l'évêque Hardouin de Bueil; sa crosse et celle d'Ulger, pp. 34 à 38 et 1 pl. — L'abbé Houdebine, La Haie-aux-Bons-Hommes-lès-Angers; notice historique et description archéologique, pp. 205 à 348 et 1 pl. — L'abbé Uzureau, Ancienne Académie d'Angers; les dernières rentrées publiques avant la Révolution, pp. 349 à 376. — Joseph Denais, Monographie de la cathédrale d'Angers, 3^e partie, pagin. spéc. avec plusieurs planches.

Nouvelle revue rétrospective, 16^e année, n° 67 (janvier 1900) : Lettres de Théophile Thoré à sa mère et à M. Félix Delhasse (1829-1869), pp. 1 à 24. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823) (*suite*), pp. 25 à 48. — Le général Moncey en Cisalpine, (1801), lettres au ministre de la guerre et au premier consul, pp. 49 à 72.

N° 68 (février 1900) : Lettres de Théophile Thoré (*suite*), pp. 73 à

Digitized by Google

96. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (*fin*), pp. 97 à 114. — Un placet du comédien Beaubourg (1724), pp. 115 à 120. — Les mœurs à la Bastille (1734), p. 120. — Le général Moncey en Cisalpine (*fin*), pp. 121 à 131. — Lettres de La Tour d'Auvergne (1787-1800), pp. 131 à 144.

N° 69 (mars 1900) : Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800), pp. 145 à 168. — La Corse pendant les Cent jours, Mémoire du général baron Simon, pp. 169 à 192. — Lettres de Théophile Thoré (*suite*), pp. 193 à 216.

Province du Maine : 1899, n° 9 : Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 273 à 287. — L. Froger, La seigneurie de Broussin (*fin*), pp. 288 à 295 et 1 grav. — R. de Linière, Pierre Trouillart, sieur de Montferré, pp. 296-297. — J. Chavanon, Comptes du collège du Mans à Paris (1585-1588) (*suite*), pp. 298 à 301.

N° 10 : Amb. Ledru, L'histoire de l'Église d'après Léon XIII, pp. 305-306. — Comte Bertr. de Broussillon, Le décès de l'évêque Michel Brèche (13 juin 1367), pp. 307 à 310. — X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans (*suite*), pp. 311 à 321 et 1 pl. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 322 à 332. — M. Leveau, La lune rousse, pp. 332 à 335.

N° 11 : Amb. Ledru, La recluse Ermencin et les recluses du Mans au XII^e siècle, pp. 337 à 342 et 1 grav. — X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans (*suite*), pp. 343 à 352. — L. Froger, Notes d'un curé de Spay sur sa paroisse, pp. 353 à 356. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 357 à 365. — J. Chavanon, Deux chartes des archives du Pas-de-Calais concernant l'abbaye de Lonlay, Niort et Sept-Forges, pp. 366 à 367.

N° 12 : Voy. *Correspondance*, 1900, p. 63.

1900, n° 1 (janvier) : Société des archives historiques du Maine, Statuts, pp. 1 à 8. — Liste des membres de la Société, pp. 9 à 20. — A. Houtin, La Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e siècle, pp. 21 à 38. — M. Leveau, Les Moines de St-Vincent à Noyers, pp. 39 à 42. — L. Froger, Les dernières volontés d'un paroissien de Ruillé-en-Champagne au XIV^e siècle, pp. 43 à 46.

N° 2 (février) : A. Houtin, Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e siècle (*suite*), pp. 49 à 69. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean-le-Bon (1350-1364), (*suite*), pp. 70 à 75. — Amb. Ledru, Jean Percault, écuyer, d'après un vitrail de l'église de Luceau, pp. 76 à 79 et 1 pl.

N° 3 (mars) : L. Froger, L'élection d'un abbé de St-Calais en 1515, pp. 81 à 87. — A. Houtin, Controverse de l'apostolicité des Églises de France au XIX^e siècle (*suite*), pp. 88 à 105. — Alb. Coutard, Une statue

Digitized by Google

de St-Denis à Vallon, pp. 106 à 109 et 1 pl. — A. L., Les pieds remués, p. 110.

~~~ **Revue d'archéologie poitevine,** 1900, n° 1 : X. Barbier de Montault, Notre Dame de Recouvrance à Loudun (Vienne), pp. 1 à 32 et 1 pl.

N° 2 : X. Barbier de Montault, N.-D. de Recouvrance à Loudun (Vienne) (*fin*), pp. 33-34. — Du même, Un bassin d'église en dinanderie du XVI^e^ siècle, pp. 34 à 46 et 1 grav. — Du même, Inventaire de Grand Velours en 1598, pp. 46 à 50. — Du même, Le fondeur poitevin Jean Largoys, à Narbonne au XVI^e^ siècle, pp. 50 à 53. — Du même, Une gravure de la Portioncule, pp. 54 à 62. — N. Renault, Déclaration de biens faite en mars 1643, pp. 62 à 63. — Du même, Nomination de Pierre Girard, prieur des Herbiers, p. 64.

N° 3 : X. Barbier de Montault, Une applique en émail champlevé du XIII^e^ siècle, pp 65 à 67. — J.-B. de la Rennerie, L'encensoir de Varennes, pp. 68 à 71. — X. Barbier de Montault, Inventaire de l'église de Louzy, en 1674, pp. 71 à 76. — N. Renault, Acte de 1422, relatif à la Maison-Dieu de Parthenay, pp. 77 à 81. — M. de Fredilly, Un reliquaire en cœur à Poitiers, pp. 81 à 83. — X. Barbier de Montault, La prière « Avete » pour les défunts, pp. 83 à 86. — J. Denais, Mort d'une abbesse de Fontevrault, pp. 86 à 88. — X. Barbier de Montault, Un prospectus de marchand en 1725, p. 89. — Du même, Un missel poitevin du XV^e^ siècle, pp. 90 à 93. — Du même, La Coutume du Poitou au XV^e^ siècle, pp. 93 à 94. — Dom Basquin, Un architecte Loudunais au XVII^e^ siècle, pp. 94 à 96.

~~~ **Souvenirs et Mémoires,** n° 17 (novembre 1899) : Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers [correspondance inédite entre Colardeau et son oncle et tuteur Regnard, curé de Saint-Salomon à Pithiviers : intéressante pour la biographie du poète, cette première partie est relative à sa jeunesse et à ses débuts], pp. 385 à 419. — Necker émigré [Mémoire adressé par lui au Directoire, en 1798, pour demander à être rayé de la liste des émigrés et protester contre la séquestration de ses biens], pp. 420 à 431. — Lettres du maréchal Bugeaud sur la conquête de l'Algérie (*suite* : 1846 à 1848], pp. 432 à 454. — Mémoires de M^me^ d'Epinay (*suite*). pp. 455 à 474. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 475 à 480.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêtés du 8 juin, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, ont été nommés :

Officiers de l'instruction publique : MM. Boutry, membre de la Société des études historiques ; Coyecque, sous-archiviste de la Seine; Dannreuther, membre de la Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc; Durand Lapie, homme de lettres; Féaux, conservateur-adjoint du musée de Périgueux; Lafond, membre correspondant du comité des Sociétés des beaux-arts des départements; Pradère, conservateur du musée du Bardo; Anthyme Saint-Paul, archéologue; Vaillant, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais; R. Vallentin, numismate.

Officiers d'académie : MM. Abord, membre de la Société éduenne d'Autun; André, archiviste de l'Ardèche; Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie; Buche, archiviste-paléographe; Buisson, président de la Société d'archéologie de Provins; Claudon, archiviste de l'Allier; Hubert, archiviste de l'Indre; l'abbé Huguenot, secrétaire de l'académie du Centre, à Brion (Indre); Lecomte, membre correspondant des Sociétés des beaux-arts des départements; Lemoine, archiviste-paléographe; de Loisne, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais; Longuy, conservateur du musée d'Autun; l'abbé Marsan, correspondant de la Société archéologique du Midi de la France; l'abbé Péchenart, membre de l'académie nationale de Reims; Quesvers, membre de la Société historique du Gâtinais; Soyer, archiviste du Cher.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA RUE DE LA COSSONNERIE

Les lecteurs de la *Correspondance historique* ne seront peut-être pas fâchés de savoir d'où vient le mot *cosson*, auquel, comme l'a rappelé M. Longnon avec sa haute autorité, la rue de la Cossonnerie doit son nom (1). *Cosson* n'étant pas dans le *Dictionnaire général* de MM. Hatzfeld et Darmesteter (2) et Godefroy s'étant sagement interdit de marcher sur les plates-bandes des étymologistes, il faut, pour se renseigner, s'adresser au dictionnaire étymologique de Diez.

Cosson correspond à l'italien *cozzone* et vient, comme lui, du latin *cocio*, *onis*, mot employé par Plaute et par d'autres, qu'on traduit ordinairement par « courtier », mais qui signifie plutôt « revendeur ». *Cozzone* en italien veut dire « maquignon » au propre et au figuré : *cosson* a eu le même sens en ancien français. Il est singulier que Godefroy ne le dise pas; pourtant, le mot figure avec cette acception dans une ordonnance publiée dans le recueil de Secousse (I, 783), et le passage qui le contient est relevé dans Du Cange à l'article *corratarius*. Le petit poème intitulé *La clef d'amours*, imitation de l'*Ars amatoria* d'Ovide composée au treizième siècle, emploie *cossonnerie* au figuré :

> Des maris ne me parlez mie,
> Ce n'est mais que *chochonnerie* (3).

Mais revenons à la rue de la Cossonnerie. Avant Sauval, le bon Nicot, qui connaissait bien le sens de ce mot, a eu l'idée fâcheuse de faire appel aux *cochons* pour l'expliquer parce que *cosson* avait depuis longtemps disparu de l'usage. Voici, en effet, ce

(1) Voyez ci-dessus, p. 97.

(2) Le *Dictionnaire général* donne, comme l'Académie, *cosson*, charançon, et *cosson*, sarment, mais ces deux mots sont tout à fait différents de celui qui nous occupe.

(3) Passage cité par M. Gaston Paris dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIX, p. 466. *Chochonnerie* est pour *cochonnerie*. M. G. Paris a soin de mettre entre parentheses « maquignonnage ». Il est à peine besoin de rappeler que le picard dit *cochonnerie* pour *cossonnerie*, car on ne voit pas un auteur du treizième siècle qualifiant le mariage de « cochonnerie ».

Digitized by Google

qu'on lit dans le *Thresor de la langue françoise* de 1606 : « *Cossonnerie* : c'est une place à marché à Paris près le Chastellet où se vend toute sorte de volaille, chasse et gibbier; rectius forte *cochonnerie*. »

Remarquons, pour finir, que *cossonnerie* a été fait directement sur *cosson*, comme *ferronnerie* sur *ferron*, *maçonnerie* sur *maçon*, *orfèvrerie* sur *orfèvre*, etc. *Cossonnier* est un dérivé postérieur qui fait double emploi avec *cosson*, comme *ferronnier* avec *ferron*.

A. Thomas.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (1).

Année 1888.

132. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, membre non résident du comité des travaux historiques et scientifiques. Tome premier. Décembre 1617 — Novembre 1618. — *Paris, Imprimerie nationale M.DCCC. LXXXVIII. In-4° de* IX-*314 pp.*

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'instruction publique. Deuxième série. Cent quarante-sept lettres de Peiresc (2) (9 décembre 1617-19 décembre 1628) aux frères Dupuy, avec, en appendice, quarante-six lettres de ces derniers à Peiresc (janvier 1618 — 22 novembre 1828) (3).

(1) *Corresp hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258, 290; 1899, pp. 2, 66, 268, 290 et 325.

(2) Voir dans la *Revue des langues romanes* de novembre et décembre 1888, la consciencieuse étude de M. Charles Réveillout sur les *Lettres de Peiresc*.

(3) Quelques-unes sont adressées à Antoine de Loménie, au chancelier Séguier et à François-Auguste de Thou.

Digitized by Google

Par un arrêté en date du 18 décembre 1885, T. de L. avait été chargé de cette publication, qui fut son œuvre préférée et restera l'œuvre maîtresse de sa longue carrière de travailleur. Le même arrêté désignait comme commissaire responsable M. Léopold Delisle que l'éditeur remercie avec une véritable effusion dans les dernières lignes de la preface. « Je ne lui donnerai pas ici des éloges qui seraient superflus, soit qu'on les applique à l'exquise bonté de l'homme ou à l'incomparable mérite du savant; mais il me sera bien permis de dire qu'un des grands bonheurs de ma vie aura été de publier une correspondance comme celle de Peiresc, avec le concours d'un critique tel que M. Delisle. » Cette introduction, forte de neuf pages, est datée de Gontaud, le 20 août 1887.

133. Lettres inédites de Philippe Fortin de La Hoguette, publiées et annotées. — *La Rochelle, Imprimerie nouvelle Hoël Texier, 1888. gr. in-8° de 215 pp., pap. de Holl.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*

Importante notice biographique et littéraire, sous forme d'*Avertissement*, sur l'auteur trop oublié du *Testament d'un père à ses enfants* (1). Cent six lettres du 26 septembre 1623 au 7 septembre 1649, adressées pour la plupart aux frères Dupuy (Pierre et Jacques) (2), les autres à Le Pelletier, Mathieu Molé, Peiresc. Pour la plupart, elles sont du plus haut intérêt. L'éditeur reconnaît cependant qu'elles « ressemblent au *Testament* » et « sont d'un intérêt inégal, quelques-unes presque insignifiantes, les autres fort savoureuses ». « J'ai choisi, ajoute-t-il, dans le volume 715 de la collection Dupuy, tout entier rempli de ses missives autographes, celles qui, soit pour le fond, soit pour la forme, m'ont paru les plus intéressantes » (3).

134. Un Sermon inédit d'une fille du roi Henri IV. Imprimé pour le mariage de M^lle^ Madeleine Delpit et M. René Delpit, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, le 12 décembre 1888. — *Saint-Étienne, impr. Ch. Boy, 1888, in-8° de 4 ff. liminaires non pagines, et v.-22 pp. Couverture ornée.*

Tiré à cent exemplaires sur papier de Hollande, non mis dans le commerce.

1) A la fin de l'*avertissement* (p. 20 et 21), est la *Liste des éditions du « Testament »*; seize y sont décrites.

(2) T. de L. avait déjà publié dans le volume VI des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (1879, pp. 460-463), mais incomplètement, l'importante lettre reproduite in-extenso dans ce recueil sous le numéro XLIII.

(3) Dans la note 2 de la page 141, T. de L. annonce le projet de publier le *Catalogue des plaquettes de la bibliothèque de Carpentras.*

Digitized by Google

Cette jolie plaquette *per nozze*, précédée d'un charmant madrigal en prose, adressée à la fille de l'éminent érudit girondin, que T. de L. aima toujours à nommer son maître, est consacrée à la publication d'un des sept sermons, manuscrits et inédits, de Jeanne-Baptiste de Bourbon, légitimée de France, Abbesse et Générale de l'ordre de Fontevrault. Ce sermon est le quatrième du manuscrit. « Si vous veniez à me demander pourquoi j'ai choisi, entre tous, le sermon de la Toussaint de l'année 1657, je vous répondrais qu'il m'a paru le meilleur, soit parce que, comme l'annonce Madame Jeanne Baptiste de Bourbon, il a été en quelque sorte improvisé, ayant été préparé en une heure seulement, soit parce qu'il est le plus court du recueil ; le sermon le plus court est toujours le plus goûté. » — Voir *Jules Delpit, Notes biographiques et bibliographiques* (pp. 1 et 8).

Comme travaux non tirés à part, je note en cette année 1888 : *La société historique de Gascogne* (*Sud-Ouest* du 14-21 janvier), et « *Une petite découverte* : PODIO DALPHINUM (*Revue de Gascogne*, 1888, p. 78). T. de L. est revenu sur cette découverte dans la *Revue catholique de Bordeaux* et dans le *Bordeaux-Journal*, en 1892, à propos des *Monographies Agenaises* (*I. Cancon*). « ... Ah! bien oui, une découverte! Mon Puydauphin n'était pas le bon... Puisse ma mésaventure servir de leçon aux imprudents qui voudraient marcher dans une voie aussi glissante que celle de l'interprétation des anciens noms de lieu. »

Année 1889.

135. Un grand amateur français du XVIIe siècle, Fabri de Peiresc, par Léopold Delisle, membre de l'Institut. Étude suivie du Testament inédit de Peiresc, publié et annoté par Philippe Tamizey de Larroque. *Toulouse, Ed. Privat, 1889, gr in-8° de 31 pp.* (1).

Extrait, tiré à 300 exemplaires, de la première livraison des *Annales du Midi*. Voir : plus loin, *Autour de Peiresc*.

136. Les correspondants de Peiresc. XV. Thomas d'Arcos. Lettres inédites écrites de Tunis à Peiresc (1633-1636). — *Alger, impr. Adolphe Jourdan, 1889, gr. in-8° de 56 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue Africaine*; vingt et une pages d'introduction dans lesquelles le curieux type de Thomas d'Arcos, « aventurier et renégat », est très curieusement étudié d'après

(1) A rapprocher : *Lettre de Peiresc sur les inscriptions antiques de Riez*, publiée par M. Heron de Villefosse dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 3e trimestre de 1889, p. 214. Corriger dans ce travail la date : 1629 pour 1624.

Digitized by Google

les documents peiresciens et les publications de Fauris de Saint-Vincent.

Sept lettres écrites de Tunis à Peiresc, aux dates indiquées dans le titre, et fort précieuses pour l'archéologie de l'Afrique romaine.

En appendice, trois autres missives du même à Peiresc, à Aycard et au sieur de Gastines, avec une dernière épître inédite de F. Bayon à Peiresc.

137. Les correspondants de Peiresc. XVI. François Luillier. Lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1630-1636) — *Paris, L. Techener*, 1889, in-8° de 36 pp.

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin du Bouquiniste*. Cinq pages d'avertissement résumant et complétant tout ce qu'on savait sur le folâtre magistrat, dont les vingt-et-une lettres à Peiresc vont du 23 mars 1630 au 12 septembre 1636. A noter l'appréciation de T. de L. sur l'érudit délicat que nous entrevoyons à peine encore dans l'épicurien cher aux lettrés du XVII^e^ siècle : « Les lettres de Luillier ne se recommandent pas seulement par les particularités curieuses qu'elles renferment. Elles ont encore le mérite d'être mieux tournées que la plupart des lettres des autres correspondants de Peiresc. En y lisant telle et telle page écrite avec aisance et agrément, on se dira que Luillier écrivain ne fut pas le trop indigne père d'un des auteurs du délicieux *Voyage en Province*, et que Tallemant des Réaux eut raison de déclarer que, par l'esprit comme par le caractère, il existait une merveilleuse ressemblance entre Luillier et Chapelle. »

Je note encore le passage suivant pour servir à la biographie de T. de L. « J'éprouve en publiant les nouvelles lettres du protecteur de Gassendi une impression que comprendront tous ceux qui gardent le souvenir d'un maître aimé autant que vénéré. Devenant ainsi en quelque sorte le collaborateur et le continuateur de M. P. Paris, il me semble retrouver ces heures charmantes et si vite écoulées, où nous causions ensemble de notre splendide XVII^e^ siècle et, particulièrement, de ce cher Tallemant des Réaux auquel, comme on passe à un enfant gâté ses fautes rachetées par ses gentillesses, nous pardonnions bien des fredaines en faveur de ses inappréciables révélations. »

138. Deux lettres bénédictines inédites (Dom Germain, Dom Devic). — *Toulouse, Édouard Privat, 1889, in-8° de 11 pp.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, des *Annales du Midi*. Lettre de Dom Germain à Ménage, du 25 avril 1691, et lettre de Dom Devic à un de ses supérieurs, peut-être au général de l'ordre, datée de Rome, le 25 aout 1705.

139. Petits mémoires de Peiresc, publiés et annotés par

Digitized by Google

Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut de France. — *Anvers, Veuve B. Backer, 1889, in-8° de 112 pp.*

Extrait, tiré à deux cents exemplaires, du *Bulletin Rubens*, t. IV. Lettre dédicace datée de Gontaud, 31 mai 1889 (pp. 1 à 6) : *A Monsieur Charles Ruellens.* Elle contient de précieux et charmants souvenirs sur le travail fait en commun à l'Inguimbertine, pendant l'été de 1882, où tous deux étudiaient et transcrivaient la correspondance de Peiresc, et où Ruellens révéla à T. de L. les *Mémoires autographes de Peiresc* (1) qui se trouvaient encore alors dans la bibliothèque de lord Ashburnam, grâce aux vols de Libri. Courte réponse (p. 6-7) de Ruellens, qui s'y charge d'annoter tout ce qui, dans les *Petits mémoires*, est relatif à la Belgique et plus particulièrement à Rubens.

Avertissement (pp. 8-10) où est décrit le manuscrit dont s'est servi T. de L. : « Non seulement on y trouve le relevé, jour pour jour, des lettres envoyées par Peiresc aux quatre coins du monde, avec l'indication des objets dont ces lettres étaient souvent accompagnées (livres, manuscrits, dessins, monnaies anciennes, plantes rares, etc.), mais encore de rapides mentions de divers événements de sa vie, mentions qui justifient jusqu'à un certain point le titre adopté dans le catalogue de la collection Libri, et qui me permettent, à mon tour, de me servir du terme de *petits mémoires.* »

Page 61, note 1, mention d'un travail projeté « qui sera intitulé les *Collections de Peiresc.* Ce travail sera divisé en quatre parties : 1° livres, 2° manuscrits, 3° portraits, dessins, monnaies et objets d'art antique ; 4° curiosités diverses d'histoire naturelle. » Ce livre, car dans les projets de T. de L. les *Collections*, ou, mieux, le *Cabinet de Peiresc*, devaient former un gros volume, est prêt en manuscrit pour la première partie, et fort avancé pour les autres, dont l'admirable érudit gontaudais avait bien voulu se décharger sur l'auteur de la présente bibliographie, qui ne négligera rien pour mener à bonne fin cette très intéressante publication.

140. Le livre de raison de la famille de Fontainemarie (1640-1774). — *Agen, impr. V^e Lamy, 1889. gr. in-8° de 173 pp. plus un erratum.*

Avertissement (pp. 5 à 7). — *Journal de Jacques de Fontainemarie* (pp. 9-63). — *Journal de François de F.* (pp. 63-77). — *Journal de Madame de F.* (pp. 78-81). — *Journal de Jean-Baptiste de F.* (pp. 82-104). — *Appendice :*

I *Mémoire concernant la maison noble de Castecu* (pp. 105-116).

II. *Essai de bibliographie des livres de raison. Première partie Liste par ordre chronologique des publications relatives aux livres*

(1) Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois (Paris, H. Champion, 1888, gr. in-8°), p. 146.

Digitized by Google

de raison (pp. 117-139). — *Seconde partie : Liste par ordre alphabétique, des auteurs des livres de raison inédits* (pp. 139-169). — III. *Lettre de M. le Docteur D'Antin à l'editeur du Livre de raison de la famille de Fontainemarie* (pp. 169-173).

Voir sur ce précieux travail, devenu introuvable en librairie, le discours prononcé par M. Siméon Luce, sur *E. Le Play, la Vieille France, l'École des Chartes et la Société d'Économie Sociale*, le 25 mai 1891, à la séance d'ouverture du *Congrès de l'École de la paix sociale* (Paris, 1891, gr. in-8° de 27 pp.).

Discours en gascon, prononcé à Auch, le 22 octobre 1889, au banquet qui suivit la réception de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, publié dans *Une chevauchée archéologique au pays de Gascogne* (Auch, impr. J. Capuis, 1889, in-16 de 28 pp. — p. 13 et 14.)

Compte rendu important de l'ouvrage de M. Charles de Ribbe : « *Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIII.* » (*Revue des Questions historiques.*) Un second compte-rendu tout aussi important, du même ouvrage à propos d'une seconde édition a paru au *Polybiblion* en 1892.

Année 1890.

141. Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc. — *Auch, impr. G. Foix, 1890, gr. in-8° de 51 pp. Le titre intérieur porte la date de 1880.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne* (années 1880-1883).

« En 1888, dit M. P. Courtault dans les *Annales du Midi*, (1) « M. Tamizey de Larroque donna à la *Revue de Gascogne* ses « *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc.* Cette « intéressante publication, richement annotée avec le soin que l'on « sait, contenait trois nouvelles lettres de Blaise, deux adressées au « cardinal Babou de la Bourdaisière (2), une aux consuls de Lectoure.

(1) *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc.* Annales du Midi, 1898, pp. 109 et 110.

(2) Charles de Pisseleu, oncle de la célèbre duchesse d'Étampes. « J'ai publié dans la *Revue de Gascogne* (tome XX [1879], p. 238) une lettre de la duchesse d'Etampes à Robert de Gontaud, relative à l'evêché de Condom (4 janvier 1565), document qui devait être réimprimé par feu Paulin Paris dans ses belles *Études sur le regne de François Ier* (1885, tome II, n° 416). J'ai aussi publié (*Revue, ibid.* p. 240) une quittance de la somme de 5.000 liv. « pour la composition et accord » entre les deux parties, quittance déclarée pour Blaise de Monluc (a Estillac, le 23 août 1565) ». T. de L., Lettre inédite (p. 14, note 3).

Digitized by Google

« En 1895, l'éditeur de *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc*, « à qui le nom et la personne de l'écrivain des *Commentaires* étaient « chers depuis longtemps, publia dans la même revue une courte « lettre à Arneaud d'Escodeca, datée de Montagnac, 7 octobre 1562, « très importante pour fixer l'itinéraire de la fameuse marche de « Lectoure à Vergt. » M. Courtault ajoute, en note : « C'est un « devoir pour moi de rappeler ici les encouragements précieux qu'a « bien voulu nous donner, au cours du présent travail, l'admirable « érudit dont la perte est, en ce moment, si vivement ressentie. « J'aurais voulu pouvoir lui offrir, en témoignage de ma reconnais- « sance, cette publication à laquelle il s'intéressait si vivement; qu'il « me soit permis de la dédier respectueusement à sa mémoire. »

Dans cette publication capitale, T. de L. a entassé tant de documents de première importance que nous nous croyons obligés d'en donner la composition par le menu.

Avertissement. Exposé des faits sur les questions si controversées des lieux où Monluc est né et où il est mort, et coup d'œil rapide sur les documents qui suivent, ajoutant tous « quelque chose à la biographie de Monluc et à l'histoire civile et ecclésiastique de la Gascogne. »

I, II et III. Lettres de Monluc, deux au cardinal de la Bourdaisière (Bordeaux et Mont-de-Marsan, 25 avril 1563 et 18 mai 1565) l'autre aux consuls de Lectoure « au sujet de certains prisonniers accusés d'avoir voulu surprendre la ville et son château » (Belpech, 5 août 1563).

IV. Lettre d'Ysabeau de Beauville, seconde femme de Blaise de Monluc, à Robert de Gontaud, au sujet des constructions du château d'Estillac (Agen, xxx avril 1563)

V, VII, VIII, IX. Lettres de Jean de Monluc, évêque de Valence, à Catherine de Médicis, Charles IX, Henri II et le connétable de Montmorency (11 mars 1563-17 août 1570).

VI. Ordonnance de Jean de Monluc au sujet de quelques navires du port de Bordeaux (8 janvier 1569).

X, XI, XIII, Lettres de Fabien de Monluc, dernier fils du maréchal, à Robert de Gontaud et au duc d'Anjou (10 décembre 1564-26 décembre 1572).

XII. Lettre du chevalier Jean de Monluc, troisième fils du maréchal, à Renée de France, duchesse de Ferrare (Sens, 5 février 1568).

XIV. Lettre de Marguerite de Monluc, fille du maréchal, à Robert de Gontaud, évêque de Condom (De Cauna, S. D.)

XV à XXII (1). Lettres de Charles de Monluc, petit-fils du maré-

(1) Renvoi aux *Recherches sur la maison Du Bourg*, par Henry du Bourg (Toulouse, 1881). « L'auteur, dit T. de L., a reproduit... divers documents que j'avais eu le plaisir de donner à la *Revue de Gascogne* en 1874 (t. X, pp. 81-84) sous ce titre : *Lettres inédites de Georges Du Bourg, gouverneur de l'Isle en Gondrais* » (p. 38, note 3).

*

Digitized by Google

chal, sénéchal d'Agen, à Henri III, Henri IV, au président Doffin, à M. de Gourgues et au président de Thou, d'Agen, d'Estillac et de Montesquiou, du 5 avril 1585 au 5 juin 1613.

Appendice. I. Charte de Gaston de Gontaud, seigneur de Biron, (en langue romane), 1266. Il y est question du lieu de Baluc, devenu la Mothe-Monluc, où le maréchal doit être né.

II. Lettre de M. Gardère sur le lieu où mourut Blaise de Monluc. Ce serait Condom, d'après Dupleix.

III. Extrait du testament de Jean du Chemin, évêque de Condom (5 décembre 1615), relatif à son prédécesseur Jean de Monluc, et à la fille naturelle de ce dernier. Note intéressante à ce sujet de Mgr de Carsalade, évêque de Perpignan, qui était alors un des plus actifs collaborateurs de T. de L. (1).

IV. Arrest du Conseil d'État de Navarre d'entre M. le comte de Carmain (Adrien de Monluc, lieutenant sénéchal gouverneur du roi en ses comtés de Foix et terres souveraines d'Andorre et Douezain) et les habitants de la Vallée d'Andorre (18 août 1618).

142. Une nièce de Peiresc : Claire de Fabri. Notes et documents. — *Bordeaux, impr. A. Bellier et C^ie^. 1890, gr. in-8° de 14 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux*.

Étude sur un personnage bien effacé, mais qui nous intéresse comme tout ce qui touche au grand érudit provençal ; les matériaux en sont exclusivement empruntés aux lettres de Peiresc à son frère, publiées dans le tome VI de la *Correspondance*.

143. Cinq lettres bénédictines inédites (Dom Brial, Dom Du Laura, Dom Estiénot, Dom Lobineau). *Toulouse, Ed. Privat, 1890, gr. in-8° de 16 pp.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, des *Annales du Midi*.

Dom Brial en fournit deux, une à Millin, l'autre à l'abbé Lépine ; la première seule est datée (13 octobre 1717). La troisième (15 août 1692) est adressée par Dom Du Laura à Dom Miquel Germain. La quatrième (20 septembre 1679) est de Dom Claude Estiennot, à J. L. de l'Estang de Fromentières, évêque d'Aire. La dernière, de Dom Lobineau, est datée du 30 décembre 1714 et adressée au comte de La Vauguyon à Tonneins.

(1) Sur Jean du Chemin, voir dans *Trois poètes condomois du* XVI^e^ *siècle, études biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert*, par Léonce Couture (Bordeaux-Paris, 1877, in-8°, une excellente notice dont T. de L. avait fourni sa part (voir ce qu'en dit M. Couture, p. 23). Ce charmant et précieux travail est dédié à *M. Philippe Tamizey de Larroque*

Digitized by Google

144. Une petite gerbe de billets inédits (Beaumarchais, sa femme, M^me^ Campan, Duchâtel, Grétry, Guizot, etc.) — *Paris, Techener, 1890, in-8° de 24 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin du Bibliophile.*

Ces autographes, communiqués à l'éditeur par M. C. Mariaud, vont de l'an VI à 1850; en dehors des principaux noms signalés sous le titre, on y trouve encore ceux du général Husson, de l'homme d'État Serbelloni, du peintre Houel, d'Orfila, de A. Trognon, etc.

145. Une lettre de Peiresc à son relieur Corberan. — *Paris, 1890, in-8° de 8 pp. sur papier vergé.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, pp. 121-126.

Cette lettre fut écrite de Belgentier le 28 octobre 1630. Il y est fait allusion aux troubles d'Aix pour l'établissement des élus dont Peiresc fut particulièrement victime de la part de ses concitoyens égarés. (Voir *Correspondance de Peiresc*, V, pp. 2 et 3).— Je note ici un nouvel exemple du grand courant d'études peiresciennes suscité par les travaux de T. de L : *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne*, par M. Maurice Prou, *Annales du Midi*, 1890 (étude qui a eu un tirage à part.)

146. Hercule d'Argilemont. — *Bordeaux, imp. G. Gounouilhou 1890, in-8° de 38 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, année 1883.

Dans cette étude très attachante et très fouillée, tout en mettant en œuvre des documents pour l'histoire de ses deux héros favoris, Fabri de Peiresc et Anne de Caumont, T. de L. a tracé le portrait d'un effroyable gredin qui est bien un des types les plus curieux des premières années du XVII^e^ siècle, et dont aucun dictionnaire historique n'avait enregistré le nom (1); les documents en sont extraits, pour la plupart, des *Archives historiques de la Gironde*, où T. de L. les avait déjà publiés en 1873.

En Appendice sont reproduites deux rarissimes plaquettes : 1° *Procès-verbal des crimes de leze majesté et mal versations commises par le baron d'Argilemont, gouverneur des villes et chasteaux de Caumont et Fronsac en Guienne, exécuté à mort en présence des Seigneurs de la Cour du Parlement de Bourdeaux, en ladite ville, le 24 septembre 1620, par le commandement du Roy.* A Paris jouxte la copie imprimée à Bordeaux (1620).

(1) Sur les excès de ce bandit, voir les *Variétés bordelaises* de l'abbé Baurein, t. IV, p. 383.

Digitized by Google

Le sous-préfet de Lodève approuva, le 15 floréal, cette délibération, disant, entre autres motifs, « que la plaque accordée à certains individus et refusée à tous les autres aura d'abord le bon effet de diminuer le nombre des mendians, soit en écartant tous ceux qui seroient étrangers à la commune, soit en contraignant ceux qui y sont domiciliés à assurer, quand ils le peuvent, leur subsistance par d'autres moyens ». Il espérait encore, en prudent administrateur « que cette médaille aura encore l'avantage de rapprocher des yeux de la police tous les individus » qui la porteraient, et représentait le port de cette médaille comme un privilège. Il préconisait enfin l'établissement des distributions de *soupes à la Rumford*, « plus nécessaires qu'ailleurs à Lodève, ville renfermant un grand nombre d'ouvriers». A son tour, le préfet de l'Hérault, Nogaret, par arrêté du 20 floréal, approuvait ladite délibération et la rendait exécutoire.

Il serait intéressant de savoir si cette singulière corporation des mendiants lodévois patentés a réellement été organisée; si cette *médaille de mendicité* a été frappée, et d'en retrouver des exemplaires, rares monuments d'archéologie sociale; enfin, si d'autres communes de France, vers la même époque, ont eu, comme Lodève, l'idée de reconnaître l'existence officielle d'une classe de mendiants et de lui attribuer des insignes distinctifs.

Les documents ci-dessus sont conservés à Montpellier, Arch. Départ., *Police*.

L.-G. P.

221. — Poids du Midi. — Ayant intérêt à connaître les poids monétiformes fondus pour la petite ville de Cordes (Tarn), je serais très reconnaissant à tel lecteur de la *Correspondance historique* qui voudrait bien m'indiquer dans quel musée ou dans quelle collection particulière on en pourrait trouver (à part les musées de Bruxelles, Nîmes, Toulouse, Albi et Castres), — s'il a été imprimé un catalogue ou une étude d'ensemble suffisamment détaillée concernant les poids du Midi (à part le *Manuel* de M. Blanchet).

Ch. Portal.

Digitized by Google

RÉPONSES

La route de « quarante sous » (**219**). — Ce n'est pas la première fois que ce surnom original pique la curiosité des chercheurs. Et par exemple, il y a quelques mois, l'*Intermédiaire*, ayant posé la question à ses lecteurs (1), ne reçut pas moins de sept réponses. Le malheur est que presque chacune propose une étymologie différente et ne s'appuie que sur des traditions ou sur des citations de seconde main. Les solutions peuvent se ramener à trois :

1° A ce qu' « une légende prétend » : assassinat d'un marchand de bœufs revenant de Poissy, et qui n'avait sur lui, pour tout argent, que *quarante sous* (2).

2° Dans le premier tiers de ce siècle, a-t-on « entendu dire », établissement d'un service de voitures entre Saint-Germain et Poissy; tarif : *quarante sous* (3).

Mais, déjà, ces deux réponses doivent être écartées, comme faisant confusion entre la route n° 13 (Saint-Germain-Poissy) et la route n° 190 (Saint-Germain-Meulan), la seule dont il soit question lorsqu'on parle de « quarante sous » (4).

3° Les terrassiers qui travaillèrent à la route recevaient un salaire de *quarante sous*. Mais à quelle époque fut-elle entreprise?

a) en 1772 (5).

b) en 1777-78, par les ouvriers d'un « atelier de charité » (6).

c) en 1848, par les ouvriers des « ateliers nationaux » (7).

(1) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XL (juillet à décembre 1899), col. 194.

(2) Id., col. 495.

(3) Id., col. 408.

(4) Un correspondant de l'*Intermédiaire* a signalé cette erreur. Il s'agit, dit-il, de la route passant par « la Maladrerie, Ecquevilly, Aubergenville, Epone; *ce dernier village où j'ai été mis en nourrice en 1828.* » Et cela, sans doute, est une preuve convaincante! Mais dans quelle catégorie de témoignages un logicien la ferait-il entrer?

(5) Id., col. 835.

(6) Id., col. 834.

(7) Id., col. 602-603 : « Si j'avais sous la main mon Joanne des *Environs de Paris*, j'indiquerais la page où il est dit... » Serait-ce une autorité suffisante?

Digitized by Google

Et sans attendre que ce monstre fût arrêté, — cette arrestation lui paraissait sans doute assez douteuse, — Nogaret écrivit le même jour à « Dona Rachele Consoni » pour lui transmettre, avec toute la netteté administrative et toute la sécheresse officielle, ces révélations inattendues sur le compte de son mari, et termine sa lettre par cette phrase remarquable : « Ces renseignements ne sont pas satisfaisants pour vous. Je n'ai pas moins cru devoir vous les donner. »

L'arrestation ne fut en effet pas opérée; tout au moins, la préfecture de Montpellier n'en sut jamais rien; et cette lettre de de Nogaret fut tout ce que Rachele Consoni retrouva jamais de son garde-magasin, séducteur, assassin et bigame.

L.-G. P.

UNE ERREUR HISTORIQUE

Dans le numéro de mai 1899 de la *Correspondance historique et archéologique* (pp. 130 à 199), nous avions essayé, à l'aide des documents que nous avions en notre possession à ce moment, de rectifier une erreur qui consistait à faire assister le comte de Mier, alors ministre d'Autriche à Naples, à une entrevue que Murat aurait eue, après la bataille de Leipzig, au bivouac d'Ollendorf (Thuringe), entrevue qui aurait été la cause déterminante de sa défection.

Aux documents que nous avons à ce moment fait passer sous les yeux du lecteur, nous sommes aujourd'hui en mesure d'en ajouter un dernier, absolument concluant, du reste, et que nous venons de retrouver à Naples.

Avant même de présenter cette nouvelle pièce officielle au lecteur, il nous semble nécessaire de faire remarquer que ce ne serait pas à Ollendorf, comme Fain, Montvéran et le duc de Vicence, entre autres, l'ont affirmé, qu'aurait eu lieu cette entrevue, mais bien dans une autre petite ville de la Thuringe, à Ohrdruff, située sur l'Ohre, affluent de l'Elbe, à un peu moins de 15 kilomètres au sud-est de Gotha. En tout cas, c'est d'Ohrdruff qu'est datée la dépêche que l'on va lire et qui ne laisse aucun doute sur l'exactitude absolue de la petite rectification que nous avions cru devoir faire.

Digitized by Google

En fouillant les précieux documents que possède la *Societa Napoletana di Storia Patria*, nous avons découvert, dans un dossier provenant de la succession du général Pignatelli Strongoli, un document d'une extrême rareté, le *Mémoire historique sur la conduite politique et militaire de Sa Majesté le roi de Naples, depuis la bataille de Leipzig, jusqu'à la prise de Paris le 30 mars 1814.*

Parmi les nombreuses pièces justificatives placées à la fin de cet opuscule, publié au moment où la guerre allait s'engager entre l'Autriche et Murat, et qui n'est, en somme, qu'une longue justification officielle, rédigée, selon toute probabilité, par le Ministère des Affaires étrangères du royaume de Naples, et tendant à expliquer la conduite du gouvernement napolitain à l'égard de l'Autriche, — la première de toutes est l'*Extrait d'une dépêche du prince de Metternich au comte de Mier.*

Ohrdruff (Thuringe).

28 octobre 1813.

(Communiquée par ordre de la cour de Vienne au cabinet napolitain).

« ...Les rapports établis entre nous et l'Angleterre nous ont procuré la connaissance des transactions qui, conjointement avec celles établies avec nous, ont eu lieu directement avec le gouvernement Britannique, par l'intermédiare de lord William Bentinck.

Lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à notre cour, a été chargé de nous annoncer officiellement que le Prince Régent s'en rapportait entièrement à notre arbitrage au sujet des questions Napolitaines. Il est muni de la renonciation formelle du Roi de Sicile à ses prétentions sur le royaume de Naples, et autorisé à signer, conjointement avec nous, un traité avec le Roi de Naples dans la supposition que Sa Majesté se déclarât pour la cause de l'Europe et que nous nous prononcions en faveur d'un arrangement pareil... »

Nous avions donc, on le voit, raison d'affirmer, comme nous l'avons fait en mai 1899, que jamais le comte de Mier n'avait pu rencontrer le Roi de Naples à Ollendorf le 22 octobre 1813.

Enfin, pour terminer, nous n'ajouterons plus qu'un mot. L'authenticité de la dépêche d'Ohrdruff du 28 octobre 1813 est d'autant plus incontestable que précisément le paragraphe relatif aux déclarations officielles de lord Aberdeen se trouve textuellement reproduit dans une dépêche que Menz, le secré-

Digitized by Google

taire de la légation d'Autriche à Naples, adressa de Naples à lord William Bentinck, à la date du 14 décembre 1813 (1).

C^t. Weil.

UNE LETTRE DE MICHAUD A CUVIER (2)

Monsieur le Baron Cuvier, de l'Institut, au jardin du Roi.

Paris, 25 mars 1826.

Monsieur le Baron,

Je regrette bien de ne plus recevoir rien de vous pour la *Biographie*, et je voudrais bien vivement que vous voulussiez m'indiquer au moins un ou deux articles pour la fin de l'entreprise à laquelle nous touchons. Personne n'est mieux à même de faire celui de Vicq d'Azyr, et je vous prie en grâce de vous en charger.

Le Docteur Desgenettes me dit qu'il vous fournira des anecdotes si vous le voulez bien.

Le commissionnaire vous remettra la suite de la *Biographie* et celle de Delille.

J'ai l'honneur d'être, très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Michaud (3).

QUESTIONS

218. — Le pistolet de François I^er^ à Pavie. — On sait que la collection d'armes des Rois de France était conservée,

(1) *Record office. Foreign Office.* Volume 97, Annexe B à la dépêche n° 52.

(2) Document communiqué par M. le V^te^ de Grouchy.

(3) Cuvier fit, en effet, l'article *Vicq d'Azyr* dans la *Biographie universelle* (t. XLIII, pp. 302 à 305 ; signé : C-V-R.). Il n'avait plus rien donné à ce recueil depuis assez longtemps, comme le constatait avec regret Michaud, et, avant la notice sur Vicq d'Azyr, il faut remonter au t. XXXIX pour retrouver la signature C-V-R : c'est au bas de l'article *Shaw (George)*, pp. 248-249.

H. M.

Digitized by Google

sous l'ancien régime, partie au Garde-Meuble, partie aux Invalides. Celles-ci furent pillées par la populace, le 13 juillet 1789; la plus grande partie de celles qui se trouvaient au Garde-Meuble — et qui y étaient conservées parce qu'elles étaient généralement garnies de pierreries, — disparurent lors du fameux vol de 1792. Un hasard nous a fait retrouver la pièce suivante, que nous croyons suffisamment intéressante pour la publier ici. Se trouverait-il parmi les lecteurs de la *Correspondance* un érudit, spécialiste en matière d'armes, qui pourrait nous dire si ce pistolet de François Ier existe encore, et dans quelle collection il est conservé? M. F.-R.

Voici le détail de tout ce que moy, soussignée, ait pù sçavoir concernant l'arme à feu, représentant un pistolet ancien à deux canons orné de différents ouvrages inscrustés en yvoire :

On prétend que François Ier Roi de France ayant passé à Savone en 1525 lorsqu'il fut conduit en Espagne après la bataille de Pavie où il fut fait prisonnier, un officier de la suite de ce Prince vendit la dite arme à un de nos ancêtres lequel en donna beaucoup d'argent. Après plusieurs années la même arme fut réclamée par la Cour de France; la personne qui en avoit fait l'acquisition (et que l'on croit André Sansoni qui étoit au service de Charles Quint), embarassé de cette demande, l'éluda en faisant cacher soigneusement cette arme sous l'escalier d'une maison qu'il bâtissoit.

Le commandeur de Moret, qui étoit alors gouverneur de Savone, faisoit des recherches et des perquisitions infinies pour avoir cette même arme, mais le dit André Sansoni les fit cesser en disant à ce gouverneur qu'il avoit à la vérité achetté l'arme dont il s'agit, mais qu'il l'avoit cédé au Vice Roi de Naples (le même qui fut tué au combat naval de Salerne).

Un siècle environ après, une aile de cette maison étant tombée, on trouva cette arme dans le même endroit beaucoup plus belle, plus brillante et mieux polie qu'elle n'est en ce moment; mon beau-père, qui est âgé de 80 ans, se rappelle d'avoir ouï dire ce fait à son père et à son grand-père, et il sçait que ce dernier avoit vu et lu divers écrits sur cet objet, et en autre un ordre donné à André Sansoni par le Doge de Gênes, Octave Frégoso, à l'effet de remettre entre les mains du gouverneur de Savone l'arme en question. Au reste, il serait plus que difficile de trouver dans les Archives de notre famille quelque écriture authentique relative à cette arme parce qu'il y a environ quatre vingt dix ans que le feu prit à notre maison, et plusieurs papiers furent brûlés dans cette circonstance.

Signé à l'original :
PAOLETTA NAZELLI SANSONI.

A Savone, le 20 décembre 1773.

Digitized by Google

(En marge) Traduction à conserver pour mettre le détail dans l'inventaire.

Arch. Nat. O 1 3279.

219. — La route de « quarante sous ». — Entre Saint-Germain et Mantes, la route nationale n° 13, de Paris à Cherbourg, se dédouble : la branche de droite passe par la forêt de Saint-Germain, Poissy et Meulan; celle de gauche passe par Chambourcy, Ecquevilly et, route nationale également, porte le n° 190; mais dans toute la région on ne désigne jamais autrement cette dernière que sous le nom de route de « quarante sous. » Je serais bien désireux de connaître l'origine de ce pittoresque sobriquet; il doit être antérieur à la Révolution. Est-il vrai, comme on le dit généralement, que les propriétaires riverains avaient été imposés de quarante sols pour la réfection de cette voie, et pourrait-on savoir à quelle date?

VIATOR.

RÉPONSES

Les dessins des antiquités de la France méridionale, par l'architecte Pierre Mignard (200). — Au mois de décembre 1898, j'ai demandé ici-même s'il n'existait pas, dans une collection publique ou privée, quelque épave de la suite des dessins des antiquités de la France méridionale exécutés par Pierre Mignard pour le compte du roi Louis XIV. Ma question est restée sans réponse et les recherches que j'ai faites de différents côtés n'ont amené aucun résultat.

Afin d'attirer de nouveau l'attention du monde savant et surtout des méridionaux sur cette précieuse série de dessins, j'ai publié tout récemment, dans la *Revue du Midi* (livraison d'avril 1900), une *Notice* relatant les conditions dans lesquelles ils avaient été exécutés, les négociations du comte de Caylus pour les réunir tous, et les péripéties par lesquelles avait passé le projet que Caylus et Mariette avaient formé de les éditer. J'ai donné en même temps la liste des pièces qui ont certainement existé.

Cette *Notice* venait à peine d'être imprimée, que je remar-

Digitized by Google

quais, sous le n° 341 du catalogue de la collection du marquis de Chennevières, mise en vente à l'hôtel Drouot, le 4 avril dernier, l'indication d'un dessin du Pont-du-Gard attribué à Pierre Mignard, fils de Nicolas.

J'ai acquis cette pièce pour le compte du musée Calvet d'Avignon, et j'ai parfaitement reconnu l'un des dessins en question. D'après Mariette, elle portait dans la série le n° 8, et représentait « le plan, élévation, profil et détails en grand du Pont-du-Gard en une grande feuille. »

Malheureusement, elle a été fortement rognée de tous les côtés; le plan, qui devait se trouver tout à fait au bas, a disparu ainsi que les détails en grand, qui, vraisemblablement, occupaient le haut de la feuille. Il reste l'élévation ou vue perspective du pont; au-dessus, et dans le sens de la largeur, une coupe ou profil des piles a été figurée, à côté d'une échelle des dimensions, sur une draperie soutenue par deux anges. Il est probable qu'on a découpé ces deux parties, parce qu'elles formaient tableau et qu'elles étaient ainsi susceptibles d'être encadrées.

Malgré cette mutilation, ce dessin est on ne peut plus intéressant. Jusqu'à nouvelle information, c'est le seul qui soit resté des travaux de Pierre Mignard sur les antiquités méridionales de la France.

L.-H. Labande.

CHRONIQUE

— **Commission municipale du Vieux Paris,** séance du 1er mars 1900 : Lecture est donnée d'un rapport de M. l'architecte Duprez sur la récente restauration de la façade Louis XVI de l'École de médecine. — M. *L. Lambeau*, après avoir résumé les ordonnances de 1724 et 1726 sur le recensement et le numérotage des maisons existant dans les faubourgs, donne lecture d'une communication de M. H. Vial qui énumère et décrit les maisons du faubourg Saint-Antoine où se voient encore, sur les pieds-droits des portes cochères, les numéros de 1726; la Commission décide que des photographies en seront prises. — Sur la proposition de MM. *J. Périn* et *A. Lamouroux*, la Commission émet le vœu qu'il soit formé, à la Bibliothèque historique de la ville, des collections annuelles, classées par

Digitized by Google

arrondissements et par rues, comprenant tous les plans parcellaires établis par les services de la ville de Paris. — MM. *G. Lenôtre*, *P. Viollet* et *J. Guiffrey* échangent quelques observations sur le choix du dépôt où devront être conservés les plans du cadastre. — M. *Tesson* rend compte d'une visite à l'Hôtel des Monnaies, qui a porté surtout sur le petit hôtel Conti, dont la Commission décide de faire photographier les deux façades; sur la proposition de M. *J. Périn*, elle ordonne la reproduction de la gravure ancienne montrant la salle du musée alors que Sage y professait un cours de minéralogie. — Diverses observations sont présentées sur le projet de formation d'un musée lapidaire de la ville de Paris. — M. *Formigé* signale le danger de destruction que court certain modèle en plâtre placé dans les combles de l'église Saint-Sulpice. — M. *G. Villain* rend compte que la 2e sous-commission a procédé à la constatation matérielle des vestiges du théâtre gallo-romain situés dans les sous-sols du lycée Saint-Louis; M. *Ch. Sellier* signale, dans la cour du lycée, l'existence d'une partie du mur de la contrescarpe de l'ancienne enceinte fortifiée dont l'origine remonte à Philippe-Auguste; ce mur semble dater du XVIe siècle. — M. *Ch. Sellier* rend compte des fouilles exécutées récemment rue Cassini (où l'on a trouvé un caniveau de pierre qui servait à contenir trois conduites d'eau partant du château d'Arcueil) et rue Eginhard (où d'anciennes caves ont été mises à jour). — La Commission décide de faire dresser le relevé des caves existant encore sous les voies publiques. — M. *Ch. Normand* signale des dessins de monuments parisiens construits par Hittorf, dessins qui se trouvent au musée industriel de Cologne. — M. *J. Périn* présente son rapport sur l'épée de Jean-sans-Peur conservée à l'église de Montereau : il conclut à son authenticité. — M. *J. Périn* résume l'histoire des terrains où s'élève la nouvelle gare d'Orléans.

H. M.

— **Fouilles récentes à La Croix (Indre-et-Loire).** — Un de nos fouilleurs tourangeaux les plus heureux, M. Bobeau, de Langeais (Indre-et-Loire), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, l'inventeur de l'inscription d'*Aigulfus*, que les lecteurs de la *Correspondance* connaissent bien, continue le cours de ses trouvailles; nouveau Cochet, c'est à la sépulcrologie qu'il s'attache plus spécialement. La commune de La Croix, canton de Bléré (Indre-et-Loire), n'avait encore fourni aucune découverte permettant de s'éclairer sur son passé au delà du moyen-âge; or, sur le territoire d'une villa moderne élevée sur l'emplacement d'une ancienne ferme, la Gaillardière, M. Bobeau a découvert un groupe important de sépultures qui peuvent se diviser en trois catégories distinctes :

1° Sépulture orientée Ouest-Est, les pieds à l'Est, absolument muette. Squelette couché sur le dos, la face au ciel, les bras croisés

Digitized by Google

sur la poitrine; point de clous provenant d'un cercueil. Un seul exemple.

2° Sépultures nombreuses, orientées également Ouest-Est; squelettes couchés sur le ventre, la face contre terre, les bras croisés sur la poitrine; clous de huit à dix centimètres, attestant la présence d'un cercueil, et répartis à la tête et aux pieds. Quelques-unes de ces tombes étaient entourées de grosses pierres brutes, présentant ainsi de l'analogie avec certaines tombes gauloises de la Marne; il s'y est rencontré quelques petits bronzes de *Postumus* (258-267) et de *Victorinus* (265-267).

3° Sépultures orientées Sud-Nord, les pieds au Nord; squelettes étendus sur le ventre, la face contre terre, les bras allongés le long du corps. Dans chacune de ces tombes, on a trouvé « deux vases « couchés de chaque côté de la partie externe des pieds, l'ouverture « de ces vases dirigée vers le Nord. L'un, celui de droite, était une « belle coupe en fine poterie, d'une forme presqu'identique dans tous « les spécimens découverts, mais tantôt en terre noire lustrée, décorée « de moulures et de petits dessins en creux, tantôt en terre grise, « également avec moulures et recouverte d'un enduit silico-alcalin « jaune rougeâtre, orné de palmettes noyées dans la pâte de cet « enduit. L'autre vase, celui de gauche, était une aiguière élégante, « mais en terre argileuse assez commune. » Une de ces dernières inhumations contenait une dent, peut-être de chien. Les fosses de la troisième catégorie avaient été creusées jusqu'au rocher qui lui-même avait été évidé en une cavité demi-cylindrique de 0^m 80 sur 0^m 50 environ de profondeur, destinée à contenir les restes du défunt et les deux vases, et simplement recouverte avec de la chaux.

On voit tout l'intérêt des constatations de M. Bobeau.

C^te^ Charles de Beaumont.

— Dans sa séance du 2 mai, la Société des antiquaires de France a nommé membres honoraires MM. A. Longnon et A. Saglio, et membre correspondant M. Ch. Sellier.

— **Un congrès international des bibliothécaires** se tiendra à la Sorbonne du 20 au 23 août. La Commission d'organisation, dans une de ses dernières séances, a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Vice-présidents : MM. Émile Picot, membre de l'Institut, et J. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

Secrétaire général : M. Henry Martin, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Secrétaires : MM. Charles Mortet, Paul Marais et D. Blanchet.

Trésorier : M. J. Couraye du Parc.

Digitized by Google

Les mémoires qui serviront de point de départ aux discussions devront être communiqués à la commission avant le 15 juillet 1900. Voici le programme des questions proposées :

I. Histoire, législation, organisation des bibliothèques publiques. Dépôt légal, copyright, etc. :

1° Résumer les renseignements *nouveaux* qu'on peut avoir sur l'histoire des bibliothèques, depuis les origines jusqu'aux temps modernes;

2° Étudier et comparer les lois qui régissent les bibliothèques dans les divers pays;

3° Échanges internationaux;

4° Rapports des bibliothèques avec les administrations : État, municipalités, corporations, etc.; autonomie des bibliothèques;

5° De la meilleure organisation des bibliothèques populaires;

6° Recrutement du personnel des bibliothèques; conditions exigées ou à exiger des candidats aux fonctions des bibliothécaires; situation faite à ces fonctionnaires.

II. Bâtiments, mobilier, aménagement des bibliothèques :

1° Étudier l'aménagement des bibliothèques au moyen-âge;

2° Exposer les meilleurs moyens à employer pour installer les livres dans une bibliothèque nouvelle et pour améliorer l'installation d'une bibliothèque ancienne;

3° Indiquer les perfectionnements réalisés ou projetés dans les bibliothèques les plus récemment installées;

4° Indiquer particulièrement les précautions à prendre pour mettre les bibliothèques à l'abri de l'incendie.

III. Traitement des manuscrits, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, photographies, etc. — Acquisition des volumes. — Enregistrement. — Estampillage. — Inventaires, catalogues et répertoires. — Moyens de conservation. — Restauration. — Reliure :

1° Indiquer les mesures qui ont été récemment reconnues comme les plus propres à dresser le catalogue d'une bibliothèque nouvelle ou à améliorer les catalogues d'une bibliothèque ancienne;

2° Application à la bibliothéconomie des divers systèmes de classification bibliographique;

3° Des catalogues collectifs;

4° Utilisation des éléments de répertoire publiés à l'état de fiches ou des bulletins imprimés joints par les éditeurs aux volumes;

5° Traitement à appliquer aux pièces volantes et aux documents parlementaires et administratifs qu'il importe de conserver, mais qui ne peuvent être immédiatement catalogués;

6° Avantages et inconvénients de la constitution des recueils factices, aussi bien de ceux qui ont été formés anciennement que de ceux qui sont à constituer;

Digitized by Google

7° De l'utilité des récolements, et des meilleurs moyens d'y procéder ;

8° De l'hygiène des livres. Par quels moyens peut-on le mieux les préserver des divers agents de destruction?

9° Mesures à prendre pour la conservation et la restauration des objets composant une bibliothèque : palimpsestes, papyrus, manuscrits à peintures, livres imprimés, cartes de géographie, estampes, etc.

IV. Usage des livres à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques :

1° Sous quelles conditions le prêt des livres peut-il être autorisé dans les différentes catégories de bibliothèques?

2° Comment doivent être réglées les communications des volumes imprimés et manuscrits d'une bibliothèque à une autre?

3° De la responsabilité des bibliothécaires pour la communication et le prêt des livres confiés à leur garde;

4° Des dangers de transmission des maladies contagieuses par les livres des bibliothèques publiques et des moyens d'y remédier.

Toutes les communications relatives au congrès doivent être adressées à M. Henry Martin, secrétaire général de la Commission d'organisation, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, à Paris.

Le *Congrès archéologique de France*, sous la direction de la Société française d'archéologie, tiendra, cette année, sa soixante-septième session à Chartres. Cette session s'ouvrira le 27 juin. Son programme contient un certain nombre de questions relatives à l'histoire du département d'Eure-et-Loir.

Le prochain *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences* se tiendra à Paris du 2 au 9 août.

La **Société des archives historiques du Maine**, autorisée par arrêté préfectoral du 27 janvier 1900, nous adresse la circulaire suivante :

« Il vient de se constituer au Mans une *Société des Archives historiques du Maine*, dont l'objectif est l'impression des textes les plus importants relatifs à l'histoire des territoires qui autrefois ont constitué la province du Maine et de ceux qui, aujourd'hui, forment les départements de la Sarthe et de la Mayenne.

« Malgré le nombre des travaux publiés jusqu'ici sur notre histoire locale, celle-ci n'est encore étudiée que d'une façon imparfaite. Combien de documents dont on ne connait qu'une citation inexacte et un fragment mal copié? Combien d'autres restent dans les dépôts publics, sans profit pour personne, à cause des difficultés que présente leur lecture? Combien demeurent absolument ignorés dans des archives privées, à peine entr'ouvertes à quelques amis de leur propriétaire? Combien gisent dans les grands dépôts de Paris, abor-

Digitized by Google

dables seulement pour ceux que leurs loisirs autorisent à faire le voyage, afin d'aller les consulter sur place? Combien pourraient être découverts dans les archives des provinces qui nous entourent, et dont seules de laborieuses investigations peuvent révéler l'existence? La nouvelle Société veut publier *in extenso* les pièces imparfaitement connues; elle trouvera un éditeur pour celles qui sont d'une lecture difficile; elle utilisera les chartriers privés dont elle s'est assuré l'ouverture; elle possède dans son sein des confrères qui, chaque année, consacrent la plus grande partie de leur temps libre aux investigations dans les dépôts parisiens; elle parviendra à trouver, dans les grands centres voisins du Mans, des savants assez obligeants pour publier dans ses volumes les textes, précieux pour le Maine, qui y sont encore enfouis.

« Il est certainement de la plus grande importance que toutes ces catégories de pièces inédites soient vulgarisées par l'impression, et l'urgence de leur mise au jour ne fait doute pour aucun de ceux qui savent à quel point les trop rares documents que le passé nous a légués disparaissent chaque année, grâce à l'incurie des possesseurs ou par le fait de sinistres trop fréquents.

« Venir en aide aux travailleurs, en mettant à leur portée les matériaux de notre histoire locale, assurés désormais d'une conservation indéfinie; ramener dans la province les documents qui n'existent plus sur son territoire, tel est le but de la Société des archives, comme il est le but des Sociétés semblables établies à Poitiers, à Saintes, à Bordeaux, à Auch. Pour le remplir, elle a besoin du concours de tous, afin de s'en autoriser pour appeler à elle les subventions de l'État et celles du Conseil général.

« La jeune Société a la singulière bonne fortune de posséder une revue périodique déjà pleine d'autorité, dont les nombreux abonnés ont été la pépinière de ses membres et qui, à partir du tome VIII, est rédigée sous sa direction. La *Province du Maine* sera distribuée chaque mois à tous ses membres, et sera ouverte à leurs communications. Ils n'est aucun d'eux qui ne connaisse quelques documents ignorés, que leur isolement ne permet pas d'incorporer à l'un des recueils publiés dans les *Archives historiques*; ils ont leur place marquée dans la *Province du Maine* où ils seront mis en valeur.

« En nous associant dans le but désintéressé de travailler dans l'intérêt de tous, nous avons acquis le droit de demander le plus grand nombre possible d'adhésions. Plus nos confrères seront nombreux, plus grande sera la publicité des volumes des *Archives* et des livraisons de la *Province*. A l'importance des ressources de la Société sera proportionné le nombre des volumes édités par elle.

« La Société se compose de trois catégories de membres :

1° Membres fondateurs, dont la cotisation annuelle est de cinquante francs (y compris dix francs pour la *Province du Maine*).

Digitized by Google

2° Membres titulaires, dont la cotisation est de vingt francs (y compris dix francs pour la *Province du Maine*).

3° Membres associés, auquels leur cotisation de dix francs donne droit à recevoir la *Province du Maine.* »

Les fondateurs :

Cte Bertrand de Broussillon ; Abbé H. Bruneau ; Abbé Ern.-L. Dubois ; Abbé Amb. Ledru ; Vte Menjot d'Elbenne.

Ouvrages nouveaux :

Aulagnier (Claude) : *Saint-Galmier aux* xve *et* xviie *siècles* ; Saint-Étienne, Théolier, 1900, in-8, 11 pp. et 2 grav.

Restitution de l'Etat ancien de cette petite ville d'après les renseignements fournis par l'armorial de Guillaume Revel et un terrier de 1612 conservé aux archives municipales.

Du même : *La Croix de mission de la place du peuple à Saint-Etienne* ; — Saint-Étienne, Théolier, 1900, in-8°, 8 pages et 1 grav.

Histoire des péripéties par où a passé ce monument depuis 1595, date de son érection.

N. T.

Bobeau (Octave) : *Fouilles dans un cimetière antérieur au* xe *siècle à Langeais (Indre-et-Loire)* ; — Paris, Imprim. nat., 1900, in-8° de 20 pp., 10 grav. et 1 pl. (Extr. du *Bull. Archéol.*, 1899).

C'est une petite plaquette, mais elle est d'une grande importance. Nous avions déjà signalé à nos lecteurs (voy. *Correspondance hist. et arch.*, 1898, p. 118) les intéressantes fouilles de M. Bobeau dans une nécropole à Langeais : ce sont ces découvertes que l'heureux inventeur vient de publier, avec de nombreux dessins à l'appui. Il établit la chronologie des auges en pierre qu'il a rencontrées, d'après leur forme, l'épaisseur des parois, la manière dont elles sont taillées et le plus ou moins d'élévation du couvercle. Selon lui, la série des sarcophages découverts se répartirait entre le ve et le xe siècle ; un édicule funéraire ruiné a été également mis à jour et c'est dans une des salles de ce petit monument que s'est rencontrée l'importante inscription suivante :

[H]IC REQVIESCIT BO
NE MEMORIVS INVX
AIGVLFVS IDVS KLDAS
SEPTEMBRIS SIC DIGNIT
ORARE PRO PARENTIS SV
VS AGECIO ET MELLITO ET
VT IN XPO DIGNIT ORARE

Cette intéressante inscription chrétienne, qui est attribuée au vie ou

Digitized by Google

au VII^e siècle, mesure o^m34 sur o^m21 et o^m04 d'épaisseur, et comprend, outre les sept lignes du texte ci-dessus, la répétition : HIC REQVIISCIT et un dessin grossier représentant un cavalier galopant à gauche par-dessus un cep de vigne et laissant derrière lui un lion qui se renverse. Cette inscription, dont une interprétation plutôt fantaisiste a été jadis donnée par M. l'abbé Bossebœuf (dans le t. XI du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1898, pp. 396 et suiv.), a été reproduite deux fois : dans le volume ci-dessus mentionné, et dans la présente brochure; en outre, un moulage en existe au musée du Louvre, salle des antiquités chrétiennes, et un autre au musée de la Société archéologique de Touraine. Parmi les objets découverts au cours des fouilles, nous signalerons un anneau portant gravée une croix cantonnée de quatre lettres qui peuvent se lire ACCO, nom d'homme, ou mieux COCA, nom de femme.

C^te CHARLES DE BEAUMONT.

Bouillet (l'abbé A.) : *Au pays du frère Hugo;* — Moutiers, impr. F. Ducloz, 1900, gr. in-8°, 24 pp. dont 3 pl. (Extr. des *Notes d'art et d'archéologie*).

Relation d'une visite à Namur, et description (accompagnée de 3 pl. et de 5 vignettes) du trésor de la cathédrale, — et de celui des Sœurs de Notre-Dame qui contient les œuvres d'orfévrerie (reliquaires, phylactères, etc.) du frère Hugo, moine augustin du commencement du XIII^e siècle.

Chambois (l'abbé Em.-Louis) : *Vie et souvenirs du Marquis de Maupas, sous-gouverneur du duc de Bordeaux, 1786-1862;* — Laval, V^e Goupil, 1900, XII-263 pp. in-4°.

Voici un ouvrage dont l'aspect et les qualités de forme attirent d'abord. Grand format, impression soignée, frontispices, culs de lampe, gravures à l'eau forte reproduisant des portraits, fac-similés d'autographes, rien n'y manque pour séduire l'amateur de belles éditions. Les collectionneurs de mémoires et d'écrits du même genre, ceux à qui plaît jusqu'à l'infiniment petit détail de l'histoire ou plutôt de l'anecdote, ceux qui accueillent même les biographies d'hommes qu'aucune illustration ne destinait à être le sujet d'un livre, feront aussi une place sur les rayons de leur bibliothèque à la publication de M. l'abbé Chambois. Mais je doute que le travailleur soucieux de s'informer sur l'histoire générale de la première moitié du XIX^e siècle, regarde comme une source de valeur pour ses études les lettres, les notes journalières si brèves, les renseignements autobiographiques de M. le Marquis de Maupas, voire du marquis de Rivière qui est comme le second héros de l'ouvrage, tant il y est naturellement question de lui. On a publié vingt livres dans ces derniers temps, relatant, comme celui-ci, des souvenirs de l'Empire et de la Restauration, qui contiennent des contributions autrement importantes à l'histoire de

Digitized by Google

ces époques. On ne classera pas les *Vie et souvenirs de M. le Marquis de Maupas* parmi les documents historiques dignes de ce nom, parce qu'un mince incident inédit se rencontre çà et là dans les pages qu'elles occupent. Le passage relatif à la mort du maréchal Brune, même doublé d'un article de journal contemporain reproduit aux *pièces justificatives*, perd son intérêt avec la récente étude de M. Marmoiton sur le *Maréchal Brune et la maréchale Brune* (Paris, Lethielleux, 1900).

Il est toute une autre catégorie de lecteurs à qui il faut recommander le bel in-4° de M. l'abbé Chambois, ce sont les curieux de pittoresque, les amateurs très nombreux d'aventures contées par celui à qui elles sont arrivées, enfin, tous ceux pour qui un récit de voyage est un régal. Je leur signale les sejours du Marquis de Maupas en Corse, aussitôt après la chute de Napoléon Ier, et à Constantinople, près l'ambassadeur de France, un peu plus tard. — M. l'abbé Chambois a dû penser surtout à ces lecteurs en réunissant les pages qu'il publie aujourd'hui, et il aura leur reconnaissance. J. C.

— **Esnault** (l'abbé Gustave-René) et **Denis** (l'abbé J.-L.) : *Dictionnaire des Artistes et artisans manceaux;* — Laval, A. Goupil, 1899, 2 vol. in-8° de 306 et 307 pp. et 25 grav.

Ce sont les notes et documents recueillis par M. l'abbé Esnault, le savant et patient chercheur manceau, trop tôt enlevé à la science, que M. l'abbé Denis, son ancien disciple, vient de publier. C'est un précieux ouvrage établi sur le plan des *Artistes angevins* de M. Célestin Port, et qui vient heureusement compléter la série de travaux similaires dont nos provinces de l'Ouest se trouvent dotées; il suffira de rappeler les *Artistes Tourangeaux* du Dr Giraudet, les *Documents sur les Arts en Touraine*, de M. Charles de Grandmaison, et les *Artistes Nantais* du Mis de Granges de Surgères. Dans une préface succincte, M. l'abbé Denis, faisant abstraction de sa personnalité d'éditeur, met en relief le rôle important et incontesté de son maître et ami M. l'abbé Esnault, glissant ainsi sur le sien propre; dût sa modestie en souffrir, nous devons à la vérité de dire qu'il ne s'est pas borné à publier un manuscrit tout préparé, mais qu'il a classé avec soin et souvent considérablement augmenté les notices préparées par son prédécesseur. C'est un bon et utile ouvrage, comme nous voudrions en voir dans toute la France, et que la *Société historique et archéologique du Maine* a bien fait de prendre sous son patronage.

Cte Charles de Beaumont.

— **Prou** (Maurice) : *Cours de diplomatique. Leçon d'ouverture faite à l'Ecole des Chartes le 25 janvier 1900;* — Paris, A. Chevalier-Marescq, 1900, in-8°, 27 pp. (Extr. de la *Revue internat. de l'enseignt.* du 15 mars 1900).

Digitized by Google

La vie de M. Arthur Giry a déjà été retracée dans ses grandes lignes. Aussi M. Prou a-t-il préféré consacrer la première partie de cette leçon d'ouverture à la biographie intellectuelle et au portrait moral de son prédécesseur, à montrer l'importance de ses principaux travaux, la place qu'ils occupent dans l'ensemble de son œuvre et la relation où ils se trouvent avec son existence même. M. Prou insiste justement sur la fécondité de l'enseignement de M. Giry, qui réalisa, à l'École des Hautes-Études notamment, un véritable laboratoire de science historique, d'où sont sortis, avec les deux grandes collections des *Annales* et des *Règestes* carolingiens, bien d'autres travaux, — et, surtout, bien des disciples, car M. Giry « pensait... qu'une intelligence éveillée et mise en valeur vaut mieux que la rédaction d'un livre et profite davantage à la science ». M. P. donne de son ancien maître un portrait qui est à citer :

« On n'a pas d'exemple qu'il n'ait accueilli avec bienveillance ceux qui lui demandaient conseil. A ceux qui étaient animés du désir d'apprendre il accordait un entier dévouement. Mais parce qu'il désirait ne pas retirer une affection qu'il avait une fois donnée, il ne nouait de relations qu'avec une certaine réserve. De là une froideur qui n'était qu'à la surface. Son amitié était profonde, sûre et constante. L'estime qu'il faisait des hommes ne se fondait pas sur la similitude et le parfait accord des idées et des opinions, bien plutôt sur une communauté de sentiments et une égale foi dans la science. Ce qu'il voulait, ce n'était pas que ses élèves admissent ses théories sans contrôle, mais seulement qu'ils apportassent dans la recherche de la vérité la même conscience et la même ardeur que lui. Jaloux de l'indépendance de sa pensée, il respectait celle des autres, demandant à la persuasion et non à l'autorité le triomphe de ses idées. Aussi la plupart de ses amis avaient-ils commencé par être ses élèves ». (1)

Le *Manuel de diplomatique* est pour M. P. l'occasion d'exposer la méthode et le plan de son cours, et d'esquisser l'histoire de cette science : comment elle est sortie des débats judiciaires du moyen-âge et des *Bella diplomatica* du XVII^e^ siècle allemand, comment ses règles générales ont été posées dans le *Propylaeum* de Papebroch (1675) à qui « il ne reste qu'un mérite : celui d'avoir provoqué la rédaction du livre de Mabillon » ; l'appréciation de ce grand ouvrage du Bénédictin de Saint-Maur, et le récit des polémiques qu'il suscita ; les progrès de la diplomatique, dus au *Nouveau Traité* des DD. Toustain et Tassin, aux manuels et aux monographies des érudits allemands du XVIII^e^ siècle, à la fondation, enfin, en 1819, de la Société pour l'étude de l'ancienne histoire d'Allemagne, et, en 1821, de notre École des Chartes ; — c'est ce qui fait l'objet de la deuxième partie de cette leçon inaugurale, dont on voit ainsi le double intérêt.

H. M.

(1) P. 6.

Digitized by Google

— **Raadt** (J.-Th. de) : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique. — Royaume des Pays-Bas. — Luxembourg. — Allemagne. — France.) Recueil historique et héraldique ;* — Bruxelles, Schepens, 1900, in-8°.

C'est le 2e fascicule du tome III qui vient de paraitre ; il comprend la lettre P. depuis *Pieraert*, la lettre Q et la lettre R jusqu'à *Rodewelle*. Il donne la reproduction très nette de 44 sceaux répartis sur quinze planches, plus 60 dessins d'armoiries d'après les sceaux. M. de R. continue ses recherches dans diverses archives pour compléter encore les lettres R à Z, et augmenter davantage son « supplément ».

CH. DE B.

— **Thiollier** (N.) : *Objets mobiliers anciens existant dans les églises du canton du Chambon-Feugerolles (Loire)* ; — Paris, Plon-Nourrit. 8 pp. et 4 pl. (Extr. du vol. de la réunion des *Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1899).

Quatre églises seulement de ce canton possèdent des objets mobiliers anciens. A signaler une pyxide en cuivre émaillé, du XIIe siècle, conservée dans l'église de Cornillon.

— Du même : *Une vente de tableaux de maîtres à Paris, en 1710 ;* — Paris, Plon-Nourrit, 1900, 4 pp. (Extr. *ibid.*)

Publication de la minute d'une vente faite le 10 janvier 1710, par Pierre le Tessier de Montarsy, à Laurent Rondé, orfèvre à Paris, moyennant la somme de 39.100 livres. M.

— **Vitry** (Paul) et **Brière** (Gaston) : *Le buste de Jean-Florent de Vallières, par J.-B. Lemoyne, au Musée de Tours ;* — Tours, impr. P. Bousrez, 1900, in-8°, 12 pp. et 1 pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XL).

Très intéressante dissertation sur un buste en terre-cuite non signé, conservé au Musée de Tours. MM. Vitry et Brière établissent qu'il représente Jean-Florent de Vallières le père (1667-1759), et que l'auteur de ce beau morceau de sculpture n'est autre que J.-B. Lemoyne. La première de leurs conclusions avait été déjà donnée, mais sous forme d'hypothèse, par A. de Montaiglon et Laurent. Quant à la seconde, elle est toute nouvelle : pour en montrer la valeur, MM. V. et B. auraient pu se contenter de mettre, en regard de l'extrait du livret du Salon de 1753 qui désigne le « buste de M. de Vallières le père », les passages des critiques du temps qui citent Lemoyne comme son auteur. Mais ils ont ajouté à cette preuve presque matérielle des raisons non moins solides, basées sur une étude très fine des caractères des œuvres de Lemoyne : l'art de la draperie, le soin extrême du détail, l'expression du visage... — Une reproduction de ce buste accompagne l'argumentation de MM. V. et B.

H. M.

Digitized by Google

Périodiques :

Ami (L') des monuments et des arts, t. XIII, 1899, n° 75-76 : Les fêtes du troisième centenaire de Van-Dyck (*suite*), pp. 249 à 291 et 9 pl. — Description de la reconstitution du « Vieux Paris » à l'Exposition universelle de 1900 (*suite*), pp. 292 à 308 et 3 pl. — Résolutions du premier congrès international de l'art public (*suite*), pp. 308 à 317. — La disparition de la Bièvre à Paris, pp. 317-318. — Les deux maisons de Malherbe à Paris [d'après J. Lair], pp. 319-320. — H. Roujon, Le voyage en Italie de M. de Vandières et de sa compagnie (1749-1751), pp. 323 à 328 et 2 pl. — Saint-Georges-de-Boscherville, pp. 331 à 334 et 2 pl. — Une monographie du château de Versailles (par Ph. Gilles et M. Lambert), pp. 343 à 346 et 2 pl. — Sauvageot, Le château seigneurial de Chevreuse, pp. 347 à 350 et 1 pl. — Ch. Normand, Une héliogravure inédite représentant le Philippeion d'Olympie, pp. 350 à 356 et 1 pl. — Du même, Les dernières trouvailles du théâtre inédit du Paris romain, pp. 357 à 359. — Du même, La veue inédite de la ville et du chasteau de Dieppe, 1699, p. 360 et 1 pl. — Les dernières fouilles parisiennes : la restauration de Saint-Pierre de Montmartre et la découverte d'un sarcophage mérovingien, pp. 362 à 364.

Bulletin de la Société académique du Centre, 1900, n° 1 : L'abbé Lamy, Archiprêtré de La Châtre et de Chateaumeillant, (*suite*), pp. 25 à 42.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1899, 6e livr. : Comptes-rendus des séances, pp. 145 à 151. — Dr A. Corlieu, Les bâtiments de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bûcherie, pp. 151 à 162 et 1 pl. [construite de 1472 à 1481 sur l'emplacement de maisons acquises en 1369 et 1469, agrandie en 1514-23, 1568 et 1708; vendus sous la Révolution comme biens nationaux, ces bâtiments, devenus les nos 13 et 15 de la rue de la Bûcherie, ont été achetés en 1898 par le Conseil municipal]. — L'abbé A. Bouillet, La litre funéraire de l'église de Charonne, pp. 162 à 165 [litre décorée de deux écus accouplés : les armes du premier, à gauche, sont celles de Nicolas-François Thoré, seigneur de Charonne de 1755 à sa mort (1780); à qui attribuer les armes du second?]. — Opinions de Frédéric de Schlegel sur Paris (1804-1805), pp. 165 à 168 [extraits, traduits par M. Léon Greder, des *Principes d'architecture gothique* de Schlegel, qui trouve Paris dépourvu « de charmes naturels »; ses monuments, comme le Louvre, « sans aucune originalité », sauf Notre-Dame qui, malgré les injures du temps et des hommes, « est encore le plus beau monument de Paris »; — visite de Saint-Denis]. — P. Lacombe, Résumé de la situation financière de la

Digitized by Google

Société (exercice 1898), p. 169. — F. Bournon, Chronique de l'année 1899, pp. 170 à 175. — A. Vidier, Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1898, pp. 176 à 232.

H. M.

Bulletin monumental, 1899, n° 3 : J.-G. Bulliot, Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly (Côte-d'Or), pp. 189 à 206 et 8 pl. — G. Sausse, Études sur quelques chapelles romanes de Provence (*fin*), pp. 207 à 240 et 19 grav. — C^te^ de Marsy, L'archéologie monumentale aux Salons du Champ-de-Mars en 1899, pp. 241 à 257, 5 pl. et 2 gr. — L. Serbat, Une inscription du XI^e^ siècle, pp. 258 à 262 et 1 pl.

Carnet historique et littéraire, 1899, n° 12 (décembre) : Notes de la comtesse de Caffarelli [sur le premier Empire], pp. 401 à 408. — Le général Pajol en 1812 [« journal de son aide de camp, Viot » : campagne de Russie], pp. 409 à 425. — Carnet de campagne du duc de Saint-Simon : campagne d'Espagne de 1808 à 1809 (*fin*), pp. 426 à 446. — Miettes de l'histoire : Arrivée des Ambassadeurs de Tippoo-Sultan en France en 1788 [récit des fêtes données à Toulon], pp. 447 à 450; — Une lettre de La Révellière-Lépeaux [s.d.; sur sa propriété de la Rousselière, en Sologne], pp. 450 à 451; — Une lettre d'A. de Pontmartin à X. Aubryet [1867; éloge d'un livre de X. Aubryet; A. de Pontmartin et les jeunes], pp. 451 à 453; — Une lettre patriotique de Pasteur à X. Aubryet [1871; sur Paul de Saint-Victor], pp. 453 à 454; — Mémoire pour M. Armand-Emmanuel-Septimanie-Duplessis de Richelieu [1792; adressé au Directoire de la Seine par sa femme, protestant contre l'application qu'on veut faire à son mari de la loi contre les émigrés], pp. 454 à 456; — Une lettre intime de Bernadotte à son frère [an IV], pp. 457-458; — Lettre de Londres, 26 novembre 1815 [sentiments hostiles des Anglais pour la France; impressions de voyages à Londres], pp. 458 à 460; — Une lettre inédite de Diderot [s. d.; pour faire entrer une femme aux Incurables]; — Lettre de Montesquieu [1854; à Bongner], pp. 461 à 462; — Chanson [du XVI^e^ siècle], p. 462; — Morts et funérailles royales (*suite*) [suite des funérailles de Louis XIV (relation contemporaine) : transport des entrailles à N.-D., du cœur au couvent des jésuites de la rue de Saint-Antoine, et du corps à Saint-Denis; cérémonie du 23 sept. à Saint-Denis], pp. 471 à 480.

H. M.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXXIX : X., Les anciens remparts de Tours, pp. 1 à 37. — H. Faye, Doléances du clergé de Touraine aux États Généraux de 1789, pp. 38 à 85. — P. Vitry et G. Brière, Le buste de Jean-Florent de Vallières, de J.-B. Lemoyne, au Musée de Tours, pp. 86 à 95 et 1 pl. — L'abbé L. Bossebœuf, Le Coudray-Montpensier, histoire et monuments,

Digitized by Google

pp. 96 à 354 et 9 pl. — A. Gabeau, L'Ordre de St Hubert en Touraine, pp. 355 à 368. — L. Bousrez, Notice sur le Prieuré de St Genest à Perrusson, pp. 369 à 376 et 2 pl. — L. Dubreuil-Chambardel, Les ancêtres de Bretonneau, pp. 377 à 407. — X., La Collégiale de St Martin à la fin du XVIII^e siècle, pp. 408 à 429.

Mémoires de la Société éduenne, nouv. série, t. XXVII, (1899) : J.-G. Bulliot, Supplément aux fouilles de Beuvray, pp. 1 à 33. — Fyot, Monay, son château et ses seigneurs, pp. 33 à 47. — H. Graillot, Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun, pp. 47 à 57. — Bulliot, Arthur de Gravillon, sculpteur lyonnais, pp. 57 à 67. — A. de Charmasse, Benoît Fontanettes, poète mâconnais du XVII^e siècle, pp. 67 à 85. — Montarlot, Les accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires, pp. 85 à 241. — Procès-verbal sommaire des évènements qui eurent lieu à Autun pendant l'occupation des alliés, pp. 241 à 255. — J. Dechelette, Les Hœduens et les Arvernes sous la domination romaine par Otto Hirschfeld, analyse et traduction, pp. 255 à 279. — A. de Charmasse, Le bailliage d'Autun en 1475 d'après le procès-verbal de la recherche des feux, pp. 279 à 307. — Bulliot, Le général de Ganay, pp. 307 à 313. — J. Déchelette, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, pp. 313 à 357. — Bulliot, Observations critiques sur les bas-reliefs de Mavilly, pp. 357 à 373. — H. Graillot, Bronzes gallo-romains du Mont, pp. 375 à 391.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (ancienne Académie d'Angers), 5^e série, t. II, 1899 : L'abbé Rondeau, Note sur la première pierre de l'ancienne église Notre-Dame d'Angers, pp. 1 à 9 et 1 pl. — H. du Mas, Recherches sur les sépultures faites dans l'église paroissiale de Seurdres aux XVII^e et XVIII^e siècle, pp. 10 à 19. — Du Brossay, La destruction du château de Château-Gontier, pp. 20 à 33. — L. de Farcy, Découverte, à la cathédrale d'Angers, du tombeau de l'évêque Hardouin de Bueil; sa crosse et celle d'Ulger, pp. 34 à 38 et 1 pl. — L'abbé Houdebine, La Haie-aux-Bons-Hommes-lès-Angers; notice historique et description archéologique, pp. 205 à 348 et 1 pl. — L'abbé Uzureau, Ancienne Académie d'Angers; les dernières rentrées publiques avant la Révolution, pp. 349 à 376. — Joseph Denais, Monographie de la cathédrale d'Angers, 3^e partie, pagin. spéc. avec plusieurs planches.

Nouvelle revue rétrospective, 16^e année, n° 67 (janvier 1900) : Lettres de Théophile Thoré à sa mère et à M. Félix Delhasse (1829-1869), pp. 1 à 24. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823) (*suite*), pp. 25 à 48. — Le général Moncey en Cisalpine, (1801), lettres au ministre de la guerre et au premier consul, pp. 49 à 72.

N° 68 (février 1900) : Lettres de Théophile Thoré (*suite*), pp. 73 à

Digitized by Google

96. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (*fin*), pp. 97 à 114. — Un placet du comédien Beaubourg (1724), pp. 115 à 120. — Les mœurs à la Bastille (1734), p. 120. — Le général Moncey en Cisalpine (*fin*), pp. 121 à 131. — Lettres de La Tour d'Auvergne (1787-1800), pp. 131 à 144.

N° 69 (mars 1900) : Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800), pp. 145 à 168. — La Corse pendant les Cent jours, Mémoire du général baron Simon, pp. 169 à 192. — Lettres de Théophile Thoré (*suite*), pp. 193 à 216.

~~~ **Province du Maine** : 1899, n° 9 : Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 273 à 287. — L. Froger, La seigneurie de Broussin (*fin*), pp. 288 à 295 et 1 grav. — R. de Linière, Pierre Trouillart, sieur de Montferré, pp. 296-297. — J. Chavanon, Comptes du collège du Mans à Paris (1585-1588) (*suite*), pp. 298 à 301.

N° 10 : Amb. Ledru, L'histoire de l'Église d'après Léon XIII, pp. 305-306. — Comte Bertr. de Broussillon, Le décès de l'évêque Michel Brèche (13 juin 1367), pp. 307 à 310. — X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans (*suite*), pp. 311 à 321 et 1 pl. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 322 à 332. — M. Leveau, La lune rousse, pp. 332 à 335.

N° 11 : Amb. Ledru, La recluse Ermencin et les recluses du Mans au XII^e^ siècle, pp. 337 à 342 et 1 grav. — X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans (*suite*), pp. 343 à 352. — L. Froger, Notes d'un curé de Spay sur sa paroisse, pp. 353 à 356. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 357 à 365. — J. Chavanon, Deux chartes des archives du Pas-de-Calais concernant l'abbaye de Lonlay, Niort et Sept-Forges, pp. 366 à 367.

N° 12 : Voy. *Correspondance*, 1900, p. 63.

1900, n° 1 (janvier) : Société des archives historiques du Maine, Statuts, pp. 1 à 8. — Liste des membres de la Société, pp. 9 à 20. — A. Houtin, La Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e^ siècle, pp. 21 à 38. — M. Leveau, Les Moines de St-Vincent à Noyers, pp. 39 à 42. — L. Froger, Les dernières volontés d'un paroissien de Ruillé-en-Champagne au XIV^e^ siècle, pp. 43 à 46.

N° 2 (février) : A. Houtin, Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e^ siècle (*suite*), pp. 49 à 69. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean-le-Bon (1350-1364), (*suite*), pp. 70 à 75. — Amb. Ledru, Jean Percault, écuyer, d'après un vitrail de l'église de Luceau, pp. 76 à 79 et 1 pl.

N° 3 (mars) : L. Froger, L'élection d'un abbé de St-Calais en 1515, pp. 81 à 87. — A. Houtin, Controverse de l'apostolicité des Églises de France au XIX^e^ siècle (*suite*), pp. 88 à 105. — Alb. Coutard, Une statue

Digitized by Google
~~~

de St-Denis à Vallon, pp. 106 à 109 et 1 pl. — A. L., Les pieds remués, p. 110.

~~~ **Revue d'archéologie poitevine,** 1900, n° 1 : X. Barbier de Montault, Notre Dame de Recouvrance à Loudun (Vienne), pp. 1 à 32 et 1 pl.

N° 2 : X. Barbier de Montault, N.-D. de Recouvrance à Loudun (Vienne) *(fin)*, pp. 33-34. — Du même, Un bassin d'église en dinanderie du XVI^e^ siècle, pp. 34 à 46 et 1 grav. — Du même, Inventaire de Grand Velours en 1598, pp. 46 à 50. — Du même, Le fondeur poitevin Jean Largoys, à Narbonne au XVI^e^ siècle, pp. 50 à 53. — Du même, Une gravure de la Portioncule, pp. 54 à 62. — N. Renault, Déclaration de biens faite en mars 1643, pp. 62 à 63. — Du même, Nomination de Pierre Girard, prieur des Herbiers, p. 64.

N° 3 : X. Barbier de Montault, Une applique en émail champlevé du XIII^e^ siècle, pp 65 à 67. — J.-B. de la Rennerie, L'encensoir de Varennes, pp. 68 à 71. — X. Barbier de Montault, Inventaire de l'église de Louzy, en 1674, pp. 71 à 76. — N. Renault, Acte de 1422, relatif à la Maison-Dieu de Parthenay, pp. 77 à 81. — M. de Fredilly, Un reliquaire en cœur à Poitiers, pp. 81 à 83. — X. Barbier de Montault, La prière « Avete » pour les défunts, pp. 83 à 86. — J. Denais, Mort d'une abbesse de Fontevrault, pp. 86 à 88. — X. Barbier de Montault, Un prospectus de marchand en 1725, p. 89. — Du même, Un missel poitevin du XV^e^ siècle, pp. 90 à 93. — Du même, La Coutume du Poitou au XV^e^ siècle, pp. 93 à 94. — Dom Basquin, Un architecte Loudunais au XVII^e^ siècle, pp. 94 à 96.

~~~ **Souvenirs et Mémoires,** n° 17 (novembre 1899) : Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers [correspondance inédite entre Colardeau et son oncle et tuteur Regnard, curé de Saint-Salomon à Pithiviers : intéressante pour la biographie du poète, cette première partie est relative à sa jeunesse et à ses débuts], pp. 385 à 419. — Necker émigré [Mémoire adressé par lui au Directoire, en 1798, pour demander à être rayé de la liste des émigrés et protester contre la séquestration de ses biens], pp. 420 à 431. — Lettres du maréchal Bugeaud sur la conquête de l'Algérie [*suite* : 1846 à 1848], pp. 432 à 454. — Mémoires de M^me^ d'Epinay (*suite*), pp. 455 à 474. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 475 à 480.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêtés du 8 juin, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, ont été nommés :

Officiers de l'instruction publique : MM. Boutry, membre de la Société des études historiques; Coyecque, sous-archiviste de la Seine; Dannreuther, membre de la Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc; Durand Lapie, homme de lettres; Féaux, conservateur-adjoint du musée de Périgueux; Lafond, membre correspondant du comité des Sociétés des beaux-arts des départements; Pradère, conservateur du musée du Bardo; Anthyme Saint-Paul, archéologue; Vaillant, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais; R. Vallentin, numismate.

Officiers d'académie : MM. Abord, membre de la Société éduenne d'Autun; André, archiviste de l'Ardèche; Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie; Buche, archiviste-paléographe; Buisson, président de la Société d'archéologie de Provins; Claudon, archiviste de l'Allier; Hubert, archiviste de l'Indre; l'abbé Huguenot, secrétaire de l'académie du Centre, à Brion (Indre); Lecomte, membre correspondant des Sociétés des beaux-arts des départements; Lemoine, archiviste-paléographe; de Loisne, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais; Longuy, conservateur du musée d'Autun; l'abbé Marsan, correspondant de la Société archéologique du Midi de la France; l'abbé Péchenart, membre de l'académie nationale de Reims; Quesvers, membre de la Société historique du Gâtinais; Soyer, archiviste du Cher.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA RUE DE LA COSSONNERIE

Les lecteurs de la *Correspondance historique* ne seront peut-être pas fâchés de savoir d'où vient le mot *cosson*, auquel, comme l'a rappelé M. Longnon avec sa haute autorité, la rue de la Cossonnerie doit son nom (1). *Cosson* n'étant pas dans le *Dictionnaire général* de MM. Hatzfeld et Darmesteter (2) et Godefroy s'étant sagement interdit de marcher sur les plates-bandes des étymologistes, il faut, pour se renseigner, s'adresser au dictionnaire étymologique de Diez.

Cosson correspond à l'italien *cozzone* et vient, comme lui, du latin *cocio*, *onis*, mot employé par Plaute et par d'autres, qu'on traduit ordinairement par « courtier », mais qui signifie plutôt « revendeur ». *Cozzone* en italien veut dire « maquignon » au propre et au figuré : *cosson* a eu le même sens en ancien français. Il est singulier que Godefroy ne le dise pas; pourtant, le mot figure avec cette acception dans une ordonnance publiée dans le recueil de Secousse (I, 783), et le passage qui le contient est relevé dans Du Cange à l'article *corratarius*. Le petit poème intitulé *La clef d'amours*, imitation de l'*Ars amatoria* d'Ovide composée au treizième siècle, emploie *cossonnerie* au figuré :

> Des maris ne me parlez mie,
> Ce n'est mais que *chochonnerie* (3).

Mais revenons à la rue de la Cossonnerie. Avant Sauval, le bon Nicot, qui connaissait bien le sens de ce mot, a eu l'idée fâcheuse de faire appel aux *cochons* pour l'expliquer parce que *cosson* avait depuis longtemps disparu de l'usage. Voici, en effet, ce

(1) Voyez ci-dessus, p. 97.

(2) Le *Dictionnaire général* donne, comme l'Académie, *cosson*, charançon, et *cosson*, sarment, mais ces deux mots sont tout à fait différents de celui qui nous occupe.

(3) Passage cité par M. Gaston Paris dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIX, p. 466. *Chochonnerie* est pour *cochonnerie*. M. G. Paris a soin de mettre entre parenthèses « maquignonnage ». Il est à peine besoin de rappeler que le picard dit *cochonnerie* pour *cossonnerie*, car on ne voit pas un auteur du treizième siècle qualifiant le mariage de « cochonnerie ».

Digitized by Google

qu'on lit dans le *Thresor de la langue françoise* de 1606 : « *Cossonnerie* : c'est une place à marché à Paris près le Chastellet où se vend toute sorte de volaille, chasse et gibbier; rectius forte *cochonnerie.* »

Remarquons, pour finir, que *cossonnerie* a été fait directement sur *cosson*, comme *ferronnerie* sur *ferron*, *maçonnerie* sur *maçon*, *orfèvrerie* sur *orfèvre*, etc. *Cossonnier* est un dérivé postérieur qui fait double emploi avec *cosson*, comme *ferronnier* avec *ferron*.

A. Thomas.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (1).

Année 1888.

132. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, membre non résident du comité des travaux historiques et scientifiques. Tome premier. Décembre 1617 — Novembre 1618. — *Paris, Imprimerie nationale M.DCCC. LXXXVIII. In-4° de* IX-*314 pp.*

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'instruction publique. Deuxième série. Cent quarante-sept lettres de Peiresc (2) (9 décembre 1617-19 décembre 1628) aux frères Dupuy, avec, en appendice, quarante-six lettres de ces derniers à Peiresc (janvier 1618 — 22 novembre 1828) (3).

(1) *Corresp hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258. 290; 1899, pp. 2, 66, 268, 290 et 325.

(2) Voir dans la *Revue des langues romanes* de novembre et décembre 1888, la consciencieuse étude de M. Charles Réveillout sur les *Lettres de Peiresc.*

(3) Quelques-unes sont adressées à Antoine de Loménie, au chancelier Séguier et à François-Auguste de Thou.

Digitized by Google

Par un arrêté en date du 18 décembre 1885, T. de L. avait été chargé de cette publication, qui fut son œuvre préférée et restera l'œuvre maîtresse de sa longue carrière de travailleur. Le même arrêté désignait comme commissaire responsable M. Léopold Delisle que l'éditeur remercie avec une véritable effusion dans les dernières lignes de la preface. « Je ne lui donnerai pas ici des éloges qui seraient superflus, soit qu'on les applique à l'exquise bonté de l'homme ou à l'incomparable mérite du savant; mais il me sera bien permis de dire qu'un des grands bonheurs de ma vie aura été de publier une correspondance comme celle de Peiresc, avec le concours d'un critique tel que M. Delisle. » Cette introduction, forte de neuf pages, est datée de Gontaud, le 20 août 1887.

133. Lettres inédites de Philippe Fortin de La Hoguette, publiées et annotées. — *La Rochelle, Imprimerie nouvelle Hoël Texier, 1888. gr. in-8° de 215 pp., pap. de Holl.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*

Importante notice biographique et littéraire, sous forme d'*Avertissement*, sur l'auteur trop oublié du *Testament d'un père à ses enfants* (1). Cent six lettres du 26 septembre 1623 au 7 septembre 1649, adressées pour la plupart aux frères Dupuy (Pierre et Jacques) (2), les autres à Le Pelletier, Mathieu Molé, Peiresc. Pour la plupart, elles sont du plus haut intérêt. L'éditeur reconnaît cependant qu'elles « ressemblent au *Testament* » et « sont d'un intérêt inégal, quelques-unes presque insignifiantes, les autres fort savoureuses ». « J'ai choisi, ajoute-t-il, dans le volume 715 de la collection Dupuy, tout entier rempli de ses missives autographes, celles qui, soit pour le fond, soit pour la forme, m'ont paru les plus intéressantes » (3).

134. Un Sermon inédit d'une fille du roi Henri IV. Imprimé pour le mariage de M^lle^ Madeleine Delpit et M. René Delpit, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, le 12 décembre 1888. — *Saint-Étienne, impr. Ch. Boy, 1888, in-8° de 4 ff. liminaires non pagines, et v.-22 pp. Couverture ornée.*

Tiré à cent exemplaires sur papier de Hollande, non mis dans le commerce.

(1) A la fin de l'*avertissement* (p. 20 et 21), est la *Liste des éditions du « Testament »*; seize y sont décrites.

(2) T. de L. avait déjà publié dans le volume VI des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (1879. pp. 460-463), mais incomplètement, l'importante lettre reproduite in-extenso dans ce recueil sous le numéro XLIII.

(3) Dans la note 2 de la page 141, T. de L. annonce le projet de publier le *Catalogue des plaquettes de la bibliothèque de Carpentras.*

Digitized by Google

Cette jolie plaquette *per nozze*, précédée d'un charmant madrigal en prose, adressée à la fille de l'éminent érudit girondin, que T. de L. aima toujours à nommer son maître, est consacrée à la publication d'un des sept sermons, manuscrits et inédits, de Jeanne-Baptiste de Bourbon, légitimée de France, Abbesse et Générale de l'ordre de Fontevrault. Ce sermon est le quatrième du manuscrit. « Si vous veniez à me demander pourquoi j'ai choisi, entre tous, le sermon de la Toussaint de l'année 1657, je vous répondrais qu'il m'a paru le meilleur, soit parce que, comme l'annonce Madame Jeanne Baptiste de Bourbon, il a été en quelque sorte improvisé, ayant été préparé en une heure seulement, soit parce qu'il est le plus court du recueil ; le sermon le plus court est toujours le plus goûté. » — Voir *Jules Delpit, Notes biographiques et bibliographiques* (pp. 1 et 8).

Comme travaux non tirés à part, je note en cette année 1888 : *La société historique de Gascogne* (*Sud-Ouest* du 14-21 janvier), et « *Une petite découverte* : PODIO DALPHINUM (*Revue de Gascogne*, 1888, p. 78). T. de L. est revenu sur cette découverte dans la *Revue catholique de Bordeaux* et dans le *Bordeaux-Journal*, en 1892, à propos des *Monographies Agenaises* (*I. Cancon*). « ... Ah! bien oui, une découverte! Mon Puydauphin n'était pas le bon... Puisse ma mésaventure servir de leçon aux imprudents qui voudraient marcher dans une voie aussi glissante que celle de l'interprétation des anciens noms de lieu. »

Année 1889.

135. Un grand amateur français du XVII^e^ siècle, Fabri de Peiresc, par Léopold Delisle, membre de l'Institut. Étude suivie du Testament inédit de Peiresc, publié et annoté par Philippe Tamizey de Larroque. *Toulouse, Ed. Privat, 1889, gr in-8° de 31 pp.* (1).

Extrait, tiré à 300 exemplaires, de la première livraison des *Annales du Midi*. Voir : plus loin, *Autour de Peiresc*.

136. Les correspondants de Peiresc. XV. Thomas d'Arcos. Lettres inédites écrites de Tunis a Peiresc (1633-1636). — *Alger, impr. Adolphe Jourdan, 1889, gr. in-8° de 56 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue Africaine*; vingt et une pages d'introduction dans lesquelles le curieux type de Thomas d'Arcos, « aventurier et renégat », est très curieusement étudié d'après

(1) A rapprocher : *Lettre de Peiresc sur les inscriptions antiques de Riez*, publiée par M. Héron de Villefosse dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 3^e^ trimestre de 1889, p. 214. Corriger dans ce travail la date : 1629 pour 1624.

Digitized by Google

les documents peiresciens et les publications de Fauris de Saint-Vincent.

Sept lettres écrites de Tunis à Peiresc, aux dates indiquées dans le titre, et fort précieuses pour l'archéologie de l'Afrique romaine.

En appendice, trois autres missives du même à Peiresc, à Aycard et au sieur de Gastines, avec une dernière épître inédite de F. Bayon à Peiresc.

137. Les correspondants de Peiresc. XVI. François Luillier. Lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1630-1636) — *Paris, L. Techener*, 1889, in-8° de 36 pp.

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin du Bouquiniste*. Cinq pages d'avertissement résumant et complétant tout ce qu'on savait sur le folâtre magistrat, dont les vingt-et-une lettres à Peiresc vont du 23 mars 1630 au 12 septembre 1636. A noter l'appréciation de T. de L. sur l'érudit délicat que nous entrevoyons à peine encore dans l'épicurien cher aux lettrés du XVII^e^ siècle : « Les lettres de Luillier ne se recommandent pas seulement par les particularités curieuses qu'elles renferment. Elles ont encore le mérite d'être mieux tournées que la plupart des lettres des autres correspondants de Peiresc. En y lisant telle et telle page écrite avec aisance et agrément, on se dira que Luillier écrivain ne fut pas le trop indigne père d'un des auteurs du délicieux *Voyage en Province*, et que Tallemant des Réaux eut raison de déclarer que, par l'esprit comme par le caractère, il existait une merveilleuse ressemblance entre Luillier et Chapelle. »

Je note encore le passage suivant pour servir à la biographie de T. de L. « J'éprouve en publiant les nouvelles lettres du protecteur de Gassendi une impression que comprendront tous ceux qui gardent le souvenir d'un maître aimé autant que vénéré. Devenant ainsi en quelque sorte le collaborateur et le continuateur de M. P. Paris, il me semble retrouver ces heures charmantes et si vite écoulées, où nous causions ensemble de notre splendide XVII^e^ siècle et, particulièrement, de ce cher Tallemant des Réaux auquel, comme on passe à un enfant gâté ses fautes rachetées par ses gentillesses, nous pardonnions bien des fredaines en faveur de ses inappréciables révélations. »

138. Deux lettres bénédictines inédites (Dom Germain, Dom Devic). — *Toulouse, Édouard Privat, 1889, in-8° de 11 pp.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, des *Annales du Midi*. Lettre de Dom Germain à Ménage, du 25 avril 1691, et lettre de Dom Devic à un de ses supérieurs, peut-être au général de l'ordre, datée de Rome, le 25 aout 1705.

139. Petits mémoires de Peiresc, publiés et annotés par

Digitized by Google

Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut de France. — *Anvers, Veuve B. Backer, 1889, in-8° de 112 pp.*

Extrait, tiré à deux cents exemplaires, du *Bulletin Rubens*, t. IV. Lettre dédicace datée de Gontaud, 31 mai 1889 (pp. 1 à 6) : *A Monsieur Charles Ruellens.* Elle contient de précieux et charmants souvenirs sur le travail fait en commun à l'Inguimbertine, pendant l'été de 1882, où tous deux étudiaient et transcrivaient la correspondance de Peiresc, et où Ruellens révéla à T. de L. les *Mémoires autographes de Peiresc* (1) qui se trouvaient encore alors dans la bibliothèque de lord Ashburnam, grâce aux vols de Libri. Courte réponse (p. 6-7) de Ruellens, qui s'y charge d'annoter tout ce qui, dans les *Petits mémoires*, est relatif à la Belgique et plus particulièrement à Rubens.

Avertissement (pp. 8-10) où est décrit le manuscrit dont s'est servi T. de L. : « Non seulement on y trouve le relevé, jour pour jour, des lettres envoyées par Peiresc aux quatre coins du monde, avec l'indication des objets dont ces lettres étaient souvent accompagnées (livres, manuscrits, dessins, monnaies anciennes, plantes rares, etc.), mais encore de rapides mentions de divers événements de sa vie, mentions qui justifient jusqu'à un certain point le titre adopté dans le catalogue de la collection Libri, et qui me permettent, à mon tour, de me servir du terme de *petits mémoires.* »

Page 61, note 1, mention d'un travail projeté « qui sera intitulé les *Collections de Peiresc.* Ce travail sera divisé en quatre parties : 1° livres, 2° manuscrits, 3° portraits, dessins, monnaies et objets d'art antique ; 4° curiosités diverses d'histoire naturelle. » Ce livre, car dans les projets de T. de L. les *Collections*, ou, mieux, le *Cabinet de Peiresc*, devaient former un gros volume, est prêt en manuscrit pour la première partie, et fort avancé pour les autres, dont l'admirable érudit gontaudais avait bien voulu se décharger sur l'auteur de la présente bibliographie, qui ne négligera rien pour mener à bonne fin cette très intéressante publication.

140. Le livre de raison de la famille de Fontainemarie (1640-1774). — *Agen, impr. V^e Lamy, 1889, gr. in-8° de 173 pp. plus un erratum.*

Avertissement (pp. 5 à 7). — *Journal de Jacques de Fontainemarie* (pp. 9-63). — *Journal de François de F.* (pp. 63-77). — *Journal de Madame de F.* (pp. 78-81). — *Journal de Jean-Baptiste de F.* (pp. 82-104). — *Appendice :*

I *Mémoire concernant la maison noble de Casteeu* (pp. 105-116).

II. *Essai de bibliographie des livres de raison. Première partie Liste par ordre chronologique des publications relatives aux livres*

(1) Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois (Paris, H. Champion, 1888, gr. in-8°), p. 146.

Digitized by Google

de raison (pp. 117-139). — *Seconde partie : Liste par ordre alphabétique, des auteurs des livres de raison inédits* (pp. 139-169). — III. *Lettre de M. le Docteur D'Antin à l'editeur du Livre de raison de la famille de Fontainemarie* (pp. 169-173).

Voir sur ce précieux travail, devenu introuvable en librairie, le discours prononcé par M. Siméon Luce, sur *E. Le Play, la Vieille France, l'École des Chartes et la Société d'Économie Sociale*, le 25 mai 1891, à la séance d'ouverture du *Congrès de l'École de la paix sociale* (Paris, 1891, gr. in-8° de 27 pp.).

Discours en gascon, prononcé à Auch, le 22 octobre 1889, au banquet qui suivit la réception de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, publié dans *Une chevauchée archéologique au pays de Gascogne* (Auch, impr. J. Capuis, 1889, in-16 de 28 pp. — p. 13 et 14.)

Compte rendu important de l'ouvrage de M. Charles de Ribbe : « *Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIII.* » (*Revue des Questions historiques.*) Un second compte-rendu tout aussi important, du même ouvrage à propos d'une seconde édition a paru au *Polybiblion* en 1892.

Année 1890.

141. Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc. — *Auch, impr. G. Foix, 1890, gr. in-8° de 51 pp. Le titre intérieur porte la date de 1880.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne* (années 1880-1883).

« En 1888, dit M. P. Courtault dans les *Annales du Midi*, (1) « M. Tamizey de Larroque donna à la *Revue de Gascogne* ses « *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc.* Cette « intéressante publication, richement annotée avec le soin que l'on « sait, contenait trois nouvelles lettres de Blaise, deux adressées au « cardinal Babou de la Bourdaisière (2), une aux consuls de Lectoure.

(1) *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc.* Annales du Midi, 1898, pp. 109 et 110.

(2) Charles de Pisseleu, oncle de la célèbre duchesse d'Étampes. « J'ai publié dans la *Revue de Gascogne* (tome XX [1879], p. 238) une lettre de la duchesse d'Étampes à Robert de Gontaud, relative à l'evêché de Condom (4 janvier 1565), document qui devait être réimprimé par feu Paulin Paris dans ses belles *Études sur le regne de François I^er^* (1885, tome II, n° 416). J'ai aussi publié (*Revue, ibid.* p. 240) une quittance de la somme de 5.000 liv. « pour la composition et accord » entre les deux parties, quittance declarée pour Blaise de Monluc (a Estillac, le 23 août 1565) ». T. de L., Lettre inédite (p. 14, note 3).

Digitized by Google

« En 1895, l'éditeur de *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc*, « à qui le nom et la personne de l'écrivain des *Commentaires* étaient « chers depuis longtemps, publia dans la même revue une courte « lettre à Arneaud d'Escodeca, datée de Montagnac, 7 octobre 1562, « très importante pour fixer l'itinéraire de la fameuse marche de « Lectoure à Vergt. » M. Courtault ajoute, en note : « C'est un « devoir pour moi de rappeler ici les encouragements précieux qu'a « bien voulu nous donner, au cours du présent travail, l'admirable « érudit dont la perte est, en ce moment, si vivement ressentie. « J'aurais voulu pouvoir lui offrir, en témoignage de ma reconnais- « sance, cette publication à laquelle il s'intéressait si vivement; qu'il « me soit permis de la dédier respectueusement à sa mémoire. »

Dans cette publication capitale, T. de L. a entassé tant de documents de première importance que nous nous croyons obligés d'en donner la composition par le menu.

Avertissement. Exposé des faits sur les questions si controversées des lieux où Monluc est né et où il est mort, et coup d'œil rapide sur les documents qui suivent, ajoutant tous « quelque chose à la biographie de Monluc et à l'histoire civile et ecclésiastique de la Gascogne. »

I, II et III. Lettres de Monluc, deux au cardinal de la Bourdaisière (Bordeaux et Mont-de-Marsan, 25 avril 1563 et 18 mai 1565) l'autre aux consuls de Lectoure « au sujet de certains prisonniers accusés d'avoir voulu surprendre la ville et son château » (Belpech, 5 août 1563).

IV Lettre d'Ysabeau de Beauville, seconde femme de Blaise de Monluc, à Robert de Gontaud, au sujet des constructions du château d'Estillac (Agen, xxx avril 1563).

V, VII, VIII, IX. Lettres de Jean de Monluc, évêque de Valence, à Catherine de Médicis, Charles IX, Henri II et le connétable de Montmorency (11 mars 1563-17 août 1570).

VI. Ordonnance de Jean de Monluc au sujet de quelques navires du port de Bordeaux (8 janvier 1569).

X, XI, XIII, Lettres de Fabien de Monluc, dernier fils du maréchal, à Robert de Gontaud et au duc d'Anjou (10 décembre 1564-26 décembre 1572).

XII. Lettre du chevalier Jean de Monluc, troisième fils du maréchal, à Renée de France, duchesse de Ferrare (Sens, 5 février 1568).

XIV. Lettre de Marguerite de Monluc, fille du maréchal, à Robert de Gontaud, évêque de Condom (De Cauna, S. D.)

XV à XXII (1). Lettres de Charles de Monluc, petit-fils du maré-

(1) Renvoi aux *Recherches sur la maison Du Bourg*, par Henry du Bourg (Toulouse, 1881).« L'auteur, dit T. de L., a reproduit... divers documents que j'avais eu le plaisir de donner à la *Revue de Gascogne* en 1874 (t. X, pp. 81-84) sous ce titre : *Lettres inédites de Georges Du Bourg, gouverneur de l'Isle en Gondrais* » (p. 38, note 3).

Digitized by Google

chal, sénéchal d'Agen, à Henri III, Henri IV, au président Doffin, à M. de Gourgues et au président de Thou, d'Agen, d'Estillac et de Montesquiou, du 5 avril 1585 au 5 juin 1613.

Appendice. I. Charte de Gaston de Gontaud, seigneur de Biron, (en langue romane), 1266. Il y est question du lieu de Baluc, devenu la Mothe-Monluc, où le maréchal doit être né.

II. Lettre de M. Gardère sur le lieu où mourut Blaise de Monluc. Ce serait Condom, d'après Dupleix.

III. Extrait du testament de Jean du Chemin, évêque de Condom (5 décembre 1615), relatif à son prédécesseur Jean de Monluc, et à la fille naturelle de ce dernier. Note intéressante à ce sujet de Mgr de Carsalade, évêque de Perpignan, qui était alors un des plus actifs collaborateurs de T. de L. (1).

IV. Arrest du Conseil d'État de Navarre d'entre M. le comte de Carmain (Adrien de Monluc, lieutenant sénéchal gouverneur du roi en ses comtés de Foix et terres souveraines d'Andorre et Douezain) et les habitants de la Vallée d'Andorre (18 août 1618).

142. Une nièce de Peiresc : Claire de Fabri. Notes et documents. — *Bordeaux, impr. A. Bellier et C^ie^. 1890, gr. in-8° de 14 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux*.

Étude sur un personnage bien effacé, mais qui nous intéresse comme tout ce qui touche au grand érudit provençal ; les matériaux en sont exclusivement empruntés aux lettres de Peiresc à son frère, publiées dans le tome VI de la *Correspondance*.

143. Cinq lettres bénédictines inédites (Dom Brial, Dom Du Laura, Dom Estiénot, Dom Lobineau). *Toulouse, Ed. Privat, 1890, gr. in-8° de 16 pp.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, des *Annales du Midi*.

Dom Brial en fournit deux, une à Millin, l'autre à l'abbé Lépine ; la première seule est datée (13 octobre 1717). La troisième (15 août 1692) est adressée par Dom Du Laura à Dom Miquel Germain. La quatrième (20 septembre 1679) est de Dom Claude Estiennot, à J. L. de l'Estang de Fromentières, évêque d'Aire. La dernière, de Dom Lobineau, est datée du 30 décembre 1714 et adressée au comte de La Vauguyon à Tonneins.

(1) Sur Jean du Chemin, voir dans *Trois poètes condomois du* XVI^e^ *siècle, études biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert*, par Léonce Couture (Bordeaux-Paris, 1877, in-8°, une excellente notice dont T. de L. avait fourni sa part (voir ce qu'en dit M. Couture, p. 23). Ce charmant et précieux travail est dédié à *M. Philippe Tamizey de Larroque*

Digitized by Google

144. Une petite gerbe de billets inédits (Beaumarchais, sa femme, Mme Campan, Duchâtel, Grétry, Guizot, etc.) — *Paris, Techener, 1890, in-8° de 24 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin du Bibliophile*.

Ces autographes, communiqués à l'éditeur par M. C. Mariaud, vont de l'an VI à 1850; en dehors des principaux noms signalés sous le titre, on y trouve encore ceux du général Husson, de l'homme d'État Serbelloni, du peintre Houel, d'Orfila, de A. Trognon, etc.

145. Une lettre de Peiresc à son relieur Corberan. — *Paris, 1890, in-8° de 8 pp. sur papier vergé.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, pp. 121-126.

Cette lettre fut écrite de Belgentier le 28 octobre 1650. Il y est fait allusion aux troubles d'Aix pour l'établissement des élus dont Peiresc fut particulièrement victime de la part de ses concitoyens égarés. (Voir *Correspondance de Peiresc*, V, pp. 2 et 3).— Je note ici un nouvel exemple du grand courant d'études peiresciennes suscité par les travaux de T. de L : *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne*, par M. Maurice Prou, *Annales du Midi*, 1890 (étude qui a eu un tirage à part.)

146. Hercule d'Argilemont. — *Bordeaux, imp. G. Gounouilhou 1890, in-8° de 38 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, année 1883.

Dans cette étude très attachante et très fouillée, tout en mettant en œuvre des documents pour l'histoire de ses deux héros favoris, Fabri de Peiresc et Anne de Caumont, T. de L. a tracé le portrait d'un effroyable gredin qui est bien un des types les plus curieux des premières années du XVIIe siècle, et dont aucun dictionnaire historique n'avait enregistré le nom (1); les documents en sont extraits, pour la plupart, des *Archives historiques de la Gironde*, où T. de L. les avait déjà publiés en 1873.

En Appendice sont reproduites deux rarissimes plaquettes : 1° *Procès-verbal des crimes de leze majesté et mal versations commises par le baron d'Argilemont, gouverneur des villes et chasteaux de Caumont et Fronsac en Guienne, exécuté à mort en présence des Seigneurs de la Cour du Parlement de Bourdeaux, en ladite ville, le 24 septembre 1620, par le commandement du Roy*. A Paris jouxte la copie imprimée à Bordeaux (1620).

(1) Sur les excès de ce bandit, voir les *Variétés bordelaises* de l'abbé Baurein, t. IV, p. 383.

Digitized by Google

2° *Remarquable execution faicte à Bordeaus en la personne du gouverneur de Fronsac près Libourne, estant Sa Majesté à Bourdeaux, le 22 septembre 1620.* — A Bourdeaux, par Simon Millange, imprimeur.

L appendice contient enfin une *Note sur un recueil de vers en l'honneur de J.-O. du Sault*, intitule : *La couronne de fleurs tissue dans le parterre de Themis, et des Muses du Parnasse, de Guyenne, dédiee au Roy, sur le fruict provenant de la demolition des villes et places occupées ou enviees par les rebelles et ennemis de l'Estat*, et éditée a Bordeaux, par Jacques Millange, en 1621. « Le terrible demolisseur y rappelle fièrement qu'il n'a pas jeté par terre moins de onze villes ou châteaux. »

Page 7, note 1. L'auteur annonce une monographie complète du château de Caumont. Elle a paru, et le devoir de l'auteur de la présente bibliographie est de declarer que l'entière brochure sur *Hercule d'Argilemont*, la plaquette sur l'*Enlèvement d'Anne de Caumont* et bien d'autres travaux du vénéré T. de L., y ont éte reproduits presque integralement, sans que le lecteur soit suffisamment averti de ces emprunts forcés.

147. Les Correspondants de Peiresc. XVII : François de Galaup-Chasteuil (Le Solitaire du Mont Liban). — Lettres inédites écrites de Provence et de Syrie à Peiresc (1629-1633), publiées et annotées; suivies d'une Notice généalogique sur la famille de Galaup-Chasteuil, par le marquis de Boisgelin. — *Digne, impr. Chaspoul, Constans et Vᵉ Barbaraux, 1890, in-8° de VIII-52 pp. papier vergé.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Annales des Basses-Alpes.*

Dix lettres de l'original savant, datées de La Manou, Galan, Aix-en-Provence, et Hedem, au Mont-Liban (1ᵉʳ novembre 1629 — 10 janvier 1633).

Appendice. — 1° Quatre lettres de F. de Galaup à son père, datées de Constantinople, de Saïda et de Hedem, du 29 octobre 1631 au 19 mars 1633; en note, deux billets écrits à Peiresc par le frère du solitaire.

2° Lettre de Fr. de Galaup à Mathieu Alpheran.

3° Notice généalogique sur la famille de Gallaup, co-seigneur de Chasteuil, par le marquis de Boisgelin.

(*A suivre*). J. Momméja.

Digitized by Google

QUESTIONS

220. — Archéologie sociale : Les médailles de mendicité à Lodève. — Le 11 floréal an XII, le conseil municipal de Lodève (Hérault) s'assembla extraordinairement pour aviser aux moyens de faire disparaître la mendicité. » Le résultat de sa délibération, présidée par le maire Fabreguettes, fut le suivant :

Considérant que les mandians étrangers, réunis à ceux du lieu, affluent dans la ville, principalement les jours de dimanche et fêtes, qu'ils assiègent les portes des temples, importunent les personnes qui les fréquentent, et tendent des pièges à leur pitié par des infirmités ou des incommodités souvent supposées et provoquées.

Considérant que les réunions des mandians passant alternativement de la ville à la campagne peuvent compromettre la seureté publique, et qu'un des moindres inconvéniens est d'obstruer les rues où ils se rassemblent, pour recevoir des particuliers l'aumône qu'ils leur font en tourbe ;

Considérant que, si l'on ne peut remédier subitement à ces abus dans une ville de fabrique telle que Lodève où les indigens ont été dans tous les temps assez nombreux, il est néanmoins instant de prendre les mesures les plus propres pour parvenir insensiblement à l'extinction de la mendicité dans ladite ville.

Le Conseil, déférant à la sagesse des mesures proposées par le maire, estime auprès du préfet du département y avoir lieu à l'autoriser à faire graver un fer destiné à frapper des médaillons en fer portant tout autour ces mots *mairie de Lodève* et au millieu *Indigence* que seront obligés de porter ostensiblement sur eux les pauvres de la ville, qui seront seuls authorisés à quêter ; le tout provisoirement, et en attendant que le bureau de bienfaisance ait des fonds suffisants pour tout le secours à domicile et que la dépense qui sera faite pour le susdit coing et médaillon doit être allouée sur les fonds restant de l'an douze.

Approuve le projet de son président qui est d'inviter les personnes charitables qui font périodiquement et à certains jours de la semaine l'aumone au devant de la porte de leurs maisons, à faire une masse commune de ce qu'elles donnent annuellement dans ces occasions pour le produit être employé à des soupes à la renfort (*sic*).

Pour copie conforme,

AUGUSTIN FABREGUETTE, *maire*.

FANJAUT, *secrétaire*.

Digitized by Google

Le sous-préfet de Lodève approuva, le 15 floréal, cette délibération, disant, entre autres motifs, « que la plaque accordée à certains individus et refusée à tous les autres aura d'abord le bon effet de diminuer le nombre des mendians, soit en écartant tous ceux qui seroient étrangers à la commune, soit en contraignant ceux qui y sont domiciliés à assurer, quand ils le peuvent, leur subsistance par d'autres moyens ». Il espérait encore, en prudent administrateur « que cette médaille aura encore l'avantage de rapprocher des yeux de la police tous les individus » qui la porteraient, et représentait le port de cette médaille comme un privilège. Il préconisait enfin l'établissement des distributions de *soupes à la Rumford*, « plus nécessaires qu'ailleurs à Lodève, ville renfermant un grand nombre d'ouvriers». A son tour, le préfet de l'Hérault, Nogaret, par arrêté du 20 floréal, approuvait ladite délibération et la rendait exécutoire.

Il serait intéressant de savoir si cette singulière corporation des mendiants lodévois patentés a réellement été organisée; si cette *médaille de mendicité* a été frappée, et d'en retrouver des exemplaires, rares monuments d'archéologie sociale; enfin, si d'autres communes de France, vers la même époque, ont eu, comme Lodève, l'idée de reconnaître l'existence officielle d'une classe de mendiants et de lui attribuer des insignes distinctifs.

Les documents ci-dessus sont conservés à Montpellier, Arch. Départ., *Police*.

L.-G. P.

221. — Poids du Midi. — Ayant intérêt à connaître les poids monétiformes fondus pour la petite ville de Cordes (Tarn), je serais très reconnaissant à tel lecteur de la *Correspondance historique* qui voudrait bien m'indiquer dans quel musée ou dans quelle collection particulière on en pourrait trouver (à part les musées de Bruxelles, Nîmes, Toulouse, Albi et Castres), — s'il a été imprimé un catalogue ou une étude d'ensemble suffisamment détaillée concernant les poids du Midi (à part le *Manuel* de M. Blanchet).

Ch. Portal.

Digitized by Google

RÉPONSES

La route de « quarante sous » (**219**). — Ce n'est pas la première fois que ce surnom original pique la curiosité des chercheurs. Et par exemple, il y a quelques mois, l'*Intermédiaire*, ayant posé la question à ses lecteurs (1), ne reçut pas moins de sept réponses. Le malheur est que presque chacune propose une étymologie différente et ne s'appuie que sur des traditions ou sur des citations de seconde main. Les solutions peuvent se ramener à trois :

1° A ce qu' « une légende prétend » : assassinat d'un marchand de bœufs revenant de Poissy, et qui n'avait sur lui, pour tout argent, que *quarante sous* (2).

2° Dans le premier tiers de ce siècle, a-t-on « entendu dire », établissement d'un service de voitures entre Saint-Germain et Poissy; tarif : *quarante sous* (3).

Mais, déjà, ces deux réponses doivent être écartées, comme faisant confusion entre la route n° 13 (Saint-Germain-Poissy) et la route n° 190 (Saint-Germain-Meulan), la seule dont il soit question lorsqu'on parle de « quarante sous » (4).

3° Les terrassiers qui travaillèrent à la route recevaient un salaire de *quarante sous*. Mais à quelle époque fut-elle entreprise?

a) en 1772 (5).

b) en 1777-78, par les ouvriers d'un « atelier de charité » (6).

c) en 1848, par les ouvriers des « ateliers nationaux » (7).

(1) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XL (juillet à décembre 1899), col. 194.

(2) Id., col. 495.

(3) Id., col. 408.

(4) Un correspondant de l'*Intermédiaire* a signale cette erreur. Il s'agit, dit-il, de la route passant par « la Maladrerie, Ecquevilly, Aubergenville, Epone; *ce dernier village où j'ai été mis en nourrice en 1828.* » Et cela, sans doute, est une preuve convaincante! Mais dans quelle catégorie de témoignages un logicien la ferait-il entrer?

(5) Id., col. 835.

(6) Id., col. 834.

(7) Id., col. 602-603 : « Si j'avais sous la main mon Joanne des *Environs de Paris*, j'indiquerais la page où il est dit... » Serait-ce une autorité suffisante?

Digitized by Google

Enfin, l'un de nos plus distingués collaborateurs, qui, pour la circonstance, signe *le Stator de la route d'Ecquevilly*, nous envoie la communication suivante, où il propose une nouvelle explication :

« D'après ce qu'on dit dans le pays, l'étymologie du surnom donné « à la route n° 190 » est beaucoup moins fiscale que *Viator* ne le prétend.

« Dans un des nombreux déplacements du roi Louis-Philippe celui-ci laissa choir de sa berline un petit écu ou pièce de quarante sous. On arrête la berline, on regarde minutieusement entre les pavés de la route; on ne trouve rien.

« Mais cet émoi d'un roi pour une pièce de quarante sols, émoi qui eut des répercussions administratives, resta dans le souvenir « des riverains » et le nom de *route de quarante sous* demeura attribué à la route royale n° 190. »

On le voit,

Historici certant, et adhuc sub judice lis est.

Il semble bien que la question de Viator en contient, en réalité, deux : la date à laquelle la route nationale n° 190 a été ouverte, et l'origine de son surnom. De ces deux petits problèmes, ni l'un ni l'autre encore ne sont définitivement éclaircis. Il y faudrait des références exactes, des textes précis, sans lesquels, en histoire, un débat — même quand il n'a, comme ici, qu'un intérêt secondaire — n'est jamais clos.

H. M.

CHRONIQUE

*** M. le comte **Arthur de Marsy** est mort subitement le 29 mai. Né à Doullen le 4 septembre 1843, il s'était adonné de bonne heure aux études d'histoire et d'archéologie. Sorti de l'École des Chartes le 9 janvier 1865, avec le diplôme d'archiviste paléographe, il publiait de nombreux travaux dans les mémoires de la Société des antiquaires de Picardie et dans des revues locales, ce qui lui valait, dès le 12 septembre 1866, d'être nommé associé correspondant national de

Digitized by Google

la Société des antiquaires de France. En 1868, il était l'un des fondateurs de la Société historique de Compiègne, dont il est resté le secrétaire pendant trente-deux ans; durant cette période, il a apporté à cette Société dont il était l'âme de nombreux mémoires. En outre, il donnait à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France des notices bibliographiques sur les travaux publiés dans les départements de l'Oise et de la Somme, qu'il avait spécialement étudiés.

Mais l'œuvre principale de A. de Marsy est sa direction, pendant quinze ans consécutifs, de la Société française d'archéologie. Succédant à Arcisse de Caumont, à de Cougny, et à Léon Palustre, il présidait, en 1885, son premier congrès, celui de Montbrison, et n'a cessé jusqu'à cette année, où il avait encore préparé le congrès qui se tient en ce moment à Chartres, de donner à la société des preuves constantes de dévouement. Il dirigeait tout, l'ordre du jour des séances, les excursions, et les amis qu'il a laissés dans le cours de ces quinze années de pérégrinations archéologiques peuvent dire le soin qu'il mettait à cette organisation. Le groupe fidèle qui l'accompagnait chaque année apprenait ainsi à connaître les richesses archéologiques de la France.

Il serait trop long d'énumérer les nombreuses sociétés françaises et étrangères dont A. de Marsy avait été nommé membre correspondant; leurs publications sont le plus éclatant témoignage de l'intérêt qu'il portait à toutes.

E. M.

Société des Antiquaires de France. — *Séance du 28 février :* M. le vte Jacques de Rougé discute l'opinion de Volney, rapportée par M. Michel Bréal, sur le caractère ethnologique du grand sphinx de Gizel, dans lequel Volney voulut reconnaître le type nègre. M. de Rougé montre, par d'autres exemples, le danger de se servir ainsi, comme termes de comparaison, de monuments incomplets ou mutilés. — M. d'Arbois de Jubainville expose la doctrine qui consiste à donner une origine gauloise à l'épopée irlandaise *Tain Bô Cuailuge*, dont les bas-reliefs du musée de Cluny, provenant de N.-D. de Paris, représenteraient des épisodes.

Séance du 7 mars : M. Marquet de Vasselot fait une communication sur une croix reliquaire byzantine en or conservée au trésor de l'abbaye de Reichenau, qui passe pour contenir une relique du sang du Christ, offerte à Charlemagne par Hasson, préfet de Jérusalem, mais qui, d'après le style et les caractères d'une inscription gravée au revers, ne peut remonter au-delà du xiiie siècle. — M. Héron de Villefosse entretient la Société d'une tête de Juba II, roi de Mauritanie, provenant de Cherchell, et de quatre inscriptions chrétiennes trouvées à Benion, offertes au musée du Louvre par l'Association historique de l'Afrique du Nord.

Séance du 14 mars : M. Héron de Villefosse communique à la

Digitized by Google

Société la partie supérieure d'une figure en bronze trouvée à Saïda et appartenant au Louvre depuis plusieurs années; cette seconde figure permet de compléter la première. Ce sont certainement deux répliques d'une statue d'Adonis, qui ornait peut-être un temple syrien. — M. Vitry présente les photographies de quelques fragments de pilastres en terre cuite, décorés à l'italienne, trouvés près du château d'Amboise, fragments qu'il croit sortis de quelque atelier italien établi à Amboise dans les dernières années du xv^e^ siècle ou les premières années du xvi^e^. — M. Petit entretient la Société du contenu d'un tumulus récemment ouvert aux Plaisirs, commune de Villevalliers (Yonne), contenant trois squelettes et quelques objets de bronze.

Séance du 21 mars : M. Marquet de Vasselot entretient la Société du buste de la Tour d'Auvergne, qui orne la salle des seances. Ce buste, qui n'est pas de Chivard, mais de Corbet, est une réplique nue d'un original en uniforme, détruit lors de l'incendie des Tuileries et dont un moulage se trouve au musée de Versailles. — M. de Monnecove lit une note de M. Soil sur la trouvaille de quatre vases funéraires en terre cuite, avec inscriptions blanches, faite à Tournai au mois de mars de cette année. — M. Héron de Villefosse communique une inscription votive à Saturne, trouvée en Tunisie, et dont le texte lui a été adressé par M. le m^is^ d'Anselme de Puisaye. Il présente également les photographies de deux stèles votives anépigraphes, ornées de symboles religieux, découvertes à Djebba par le R. P. Heurtebise.

Séance du 28 mars : M. Omont fait une communication au sujet du faux diplôme de Clovis II, etudie par Julien Havet dans la cinquième de ses *Questions mérovingiennes*. — M. Cagnat met sous les yeux de la Société une photographie de lampe africaine représentant un cavalier et, à côté de lui, un fantassin qui porte la main à la hauteur de son casque, comme pour faire le salut militaire.

— *Séance du 4 avril :* MM. Auguste Rey, Guimet, Maurice Lanore, sont élus associés correspondants nationaux, et M Fernand Donnet associé correspondant étranger. — M. Pallu de Lessert lit un mémoire sur la compétence respective du proconsul et du vicaire d'Afrique dans les démêlés donatistes. — M. Omont maintient la date de 1286 qu'il a assignée jadis à un petit traité de médecine, fait par Thomas Thonon, date que M. Eugène Ritter, de Genève, proposait de rapporter à 1386. — M. Collignon lit une note de M. Gaudin sur l'antimoine et les alliages chez les anciens. — M. Babelon présente une terre cuite représentant une déesse mère, trouvée dans un tombeau avec deux monnaies de Basile II, ce qui donne à croire qu'elle a été considérée comme une figure de la Vierge Marie.

Séance du 25 avril : M. Michon entretient la Société d'une dalle de marbre conservée au musée du Louvre, dalle sur les deux faces de laquelle sont gravés des décrets athéniens de la fin du v^e^ siècle

Digitized by Google

avant notre ère et qui, au Ve siècle après J. C., a été employée comme imposte dans une église chrétienne, sans doute sur l'acropole même où la stèle avait été primitivement érigée. — M. Héron de Villefosse communique les photographies d'un monument romain provenant des environs de Magny-Lambert (Côte-d'Or) et portant une inscription latine en l'honneur de Mercure et de Romerta; il est orné des bustes des divinités des sept jours de la semaine. — M. Babelon entretient la Société de la célèbre statuette de bronze connue sous le nom d'Héraclès Oppermann, et démontre l'impossibilité de l'hypothèse récente de MM. Mahler et Lechat, suivant laquelle le dieu tiendrait sa massue d'une main et, de l'autre, la corne d'un adversaire tel que l'Achéloüs. Ce n'est pas une corne, mais bien un arc, ainsi que le dit Pausanias de l'Héraclès tyrien. L'hypothèse d'un adversaire cornu avait déja été prévue et considérée comme impossible par M. Babelon, dans son *Cabinet des Antiques*, dès 1888.

Séance du 16 mai : M. le baron de Baye communique une étude sur l'ornementation aviforme de certains objets de l'époque barbare, ornementation qu'il a retrouvée en Sibérie et qu'il croit empruntée par les Goths à la civilisation scythique. — M. de la Tour fait l'historique des deux plus anciens balanciers de la Monnaie, qui remontent à 1698. — M. Collignon communique un petit bronze envoyé de Smyrne par M. Paul Gaudin. C'est une Cybèle assise entre deux lions et les pieds posés sur un troisième lion; il y a là une combinaison de deux types ordinairement isolés. — M. Déchelette signale une figurine d'argile blanche du musée de Cologne, représentant Dispater, et la compare à deux exemplaires des musées de Bourg et de Reims, précédemment signalés par M. Héron de Villefosse.

Commission municipale du Vieux Paris, séance du 5 avril 1900 (1). — Communication de M. *Le Vayer* : la présence, sur le plan de Tapisserie, des armes de Louis de Bourbon, archevêque de Sens, s'explique si l'on admet que ce plan a été commandé par lui; le « carton » de la tapisserie est peut-être l'œuvre du peintre Jehan Bourdichon; c'est par héritage que le plan est arrivé dans l'hôtel de Lorraine. — M. Michau offre à la Commission des morceaux de sculpture et d'architecture provenant de l'ancienne chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés. — A propos des peintures de Boucher et de Pierre, qui ornent des panneaux de l'hôtel de Rohan, M. *Mareuse* propose de demander au ministre de l'instruction publique que l'administration de l'Imprimerie nationale ne puisse pas déplacer les objets d'art qui décorent cet hôtel. — La Commission est appelée à donner son avis sur la suppression des fontaines monumentales de la rue du Faubourg Saint-Martin, fondues, en 1848, par les ateliers nationaux. — Elle appuie une lettre du *préfet*

(1) *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, nº du 7 juin 1900.

Digitized by Google

de la Seine au ministre de l'instruction publique pour protester contre la location (que vient de faire la direction des domaines à un sieur W., qui se propose d'y édifier des échoppes) de la bande de terrain domanial située rue des Quatre-Fils, le long des Archives nationales. — Lecture est donnée d'un rapport de M. l'architecte Allain sur les réparations qu'il conviendrait de faire à l'église Saint-Médard. — M. *Duret* annonce le prochain versement aux Archives départementales des plans du cadastre de Paris et de ses environs. — Lecture est donnée d'un rapport du service de la navigation constatant qu'aucune découverte intéressante n'a été faite dans le lit de la Seine au cours des travaux exécutés pour l'Exposition. — M. *Schmersheim* expose qu'il n'y a rien à craindre pour le moment au sujet de la conservation des moulages de deux sculptures de François Dumont placés dans les combles de l'église Saint-Sulpice. — MM. Y. Barré et *L. Lambeau* signalent l'existence, rue Garancière, de deux inscriptions qui indiquaient jadis « un stationnement de nuit pour huit tonneaux de porteurs d'eau ». — M. *J. Guiffrey* lit son rapport sur le projet de M. *Lampué* de créer un musée lapidaire dans l'église de Saint-Julien-le-Pauvre; il conclut qu'il n'y a pas lieu de changer l'affectation de cette église, et que l'installation d'un musée lapidaire, où seraient transportées les pierres actuellement conservées à Carnavalet, devrait plutôt être faite dans les bâtiments des Bernardins. M. *Ch. Sellier* proteste contre ce projet de démembrement du musée Carnavalet et montre tout l'intérêt qui s'attache à grouper dans un seul point toutes les collections relatives à l'histoire de Paris. La Commission émet un vœu en faveur de la conservation du réfectoire des Bernardins et repousse la proposition Lampué. — M. *Ch. Sellier* signale l'inscription appliquée sur la maison mortuaire de Goldoni, rue Dussoubs, n° 21. — La Commission émet le vœu qu'une plaque soit apposée sur le n° 45 de la rue Sainte-Anne, où habita Lulli. — M. *Ch. Sellier* rend compte des fouilles récentes exécutées à Paris : 1° un chapiteau de la fin du XVII^e^ siècle a été trouvé au n° 6 de la rue Segrais, c'est-à-dire sur l'emplacement de la maison de l'évêque de Lodève puis de Rodez (XV^e^-XVI^e^ siècles), où s'éleva ensuite l'hôtellerie dite de Saint-François; — 2° boulevard de Port-Royal, n° 88, a été trouvé un sarcophage gallo-romain du I^er^ ou du II^e^ siècle; ce qui confirme, une fois de plus, l'existence en ce quartier d'un antique cimetière; — non loin, a été trouvée une dalle funéraire provenant de l'ancien couvent des Carmélites; — 3° sous le boulevard Saint-Germain, a été découvert un mur, vestige de la chapelle Saint-Yves. — Lecture est donnée du questionnaire archéologique et historique qui a été adressé aux maires des communes de la Seine. — Diverses observations sont échangées sur le moyen de rendre plus apparente l'enseigne de la maison de saint Julien, rue Galande, n° 42. — M. *L. Lambeau* signale l'intérêt qu'il y

Digitized by Google

aurait à photographier l'ancien hôtel de Léon ou de Rieux (rue Garancière, nº 8), et l'élégante petite maison (commencement du XVIIIe siècle) de la rue de Charonne, nº 57.

H. M.

Musée de Versailles. — La réorganisation des collections de portraits du Musée de Versailles se poursuit activement, pour la plus grande joie de tous les vrais admirateurs de l'art français. De nouvelles salles ont été récemment ouvertes à l'attique du Nord et au rez-de-chaussée de la partie centrale, et l'on peut voir par ces exemples ce que deviendra le Musée de Versailles le jour où le travail sera achevé. Trop longtemps, on a enveloppé dans le même mépris toute cette énorme collection iconographique. Les séries fabriquées sous Louis-Philippe : Rois de France depuis Clodion ou Mérovée, Amiraux, Maréchaux, Connétables, Guerriers célèbres, étaient tellement grotesques, que l'idée s'était répandue qu'il n'y avait d'intéressant dans le château que les appartements historiques, et que le Musée n'était point digne d'attention. Il est vrai qu'il était difficile de se rendre compte de la valeur des tableaux exposés. Quand, fatigué par la vue des longues galeries de batailles, le visiteur s'égarait dans les salles des attiques, l'entassement prodigieux des toiles, le classement de hasard, le mélange du faux et du vrai, des copies et des originaux, jetaient une telle confusion dans son esprit, qu'il fallait une longue étude pour démêler les œuvres anciennes des modernes; et cependant il y avait là des Rigaud, des Largillière, des Tocqué, des Nattier et des chefs-d'œuvre!

C'est un long travail que d'opérer le reclassement de toute cette collection. Tout d'abord, il faut réencadrer les toiles; sous Louis-Philippe, le cadre était proscrit. Puis il faut étudier l'œuvre afin de vérifier l'attribution iconographique et l'attribution artistique. Le catalogue de Soulié est fort estimable, mais de multiples erreurs s'y sont glissées. Que de peintures ont été débaptisées parmi celles récemment exposées au public! Des hommes célèbres sont devenus inconnus et des inconnus sont devenus hommes célèbres.

D'après le plan général que poursuit M. de Nolhac, depuis plusieurs années déjà, les portraits anciens — seuls conservés — seront répartis chronologiquement : à l'attique du Nord, le XVIe et le XVIIe siècle; au rez-de-chaussée de la partie centrale, le XVIIIe siècle; à l'attique du Midi et à l'attique Chimay, la Révolution, l'Empire et le XIXe siècle.

Salles de l'attique du Nord. Disposés avec goût, sobrement encadrés, les petits panneaux du XVIe siècle s'offrent tous, en excellente lumière, à l'étude. M. Bouchot avait jadis, le premier, catalogué cette collection dans son volume d'une importance capitale sur les *Crayons du XVIe siècle*. Plus tard, il avait publié quelques-uns de ces portraits dans son livre sur les *Clouet et les Corneille*, et c'est lui qui vient de

Digitized by Google

présenter les nouvelles salles au public, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai. C'est en effet grâce à ses conseils que l'identification iconographique de ces portraits a été possible; c'est par la comparaison avec les dessins conservés à la Bibliothèque Nationale et à Chantilly, que l'on a pu rectifier les noms faussement imprimés au dos de ces panneaux et souvent, malheureusement, peints à côté de la figure du personnage. Nous ne pouvons dresser ici la liste des plus curieux de ces tableaux; signalons seulement la Catherine de Médicis et la Diane de Poitiers comme des raretés iconographiques, et renvoyons à l'article de M. Bouchot le lecteur désireux de plus amples renseignements sur ces portraits et leur provenance, qui est illustre, car ils firent partie, pour la plupart, des collections de Gaignières. La valeur historique de ces panneaux surpasse de beaucoup la valeur artistique, car, hélas! ils ont terriblement souffert de repeints et de retouches; il y a là néanmoins un ensemble unique; en y joignant la petite collection du Louvre, on peut avoir la notion bien nette de la manière si réaliste, si sincère, si précise et si juste de ces artistes, que, par une sorte de raison sociale, on appelle les Clouet et les Corneille de Lyon (1).

A la suite des salles du XVIe siècle ont été organisées la salle Henri IV et la salle Louis XIII. Quelques bustes, jadis perdus dans les galeries, y ont été placés ; on y admire, entre autres toiles, deux beaux Philippe de Champaigne : Tubeuf et Duvergier de Hauranne. Si le visiteur veut se rendre compte de l'état ancien de ces collections et saisir la transformation qu'elles ont subie, il n'a qu'à parcourir les autres salles de cet attique : il sera convaincu de la nécessité du travail accompli. Là, se trouvent des Mignard, des Rigaud, des Largillière, que presque personne ne connaît et qui seront célèbres lorsqu'ils auront été arrachés de leurs bordures de bois blanc, réencadrés, et exposés isolément.

Salles du XVIIIe *siècle.* Les quatre salles nouvellement ouvertes au rez-de-chaussée font suite aux salles déjà bien connues, ouvertes en 1895 et 1899. Dans ces salles sobrement décorées, où quelques détails de plafonds, quelques boiseries admirables de Verberckt, ont échappé aux destructions des architectes de Louis-Philippe, doivent se grouper tous les portraits du XVIIIe siècle que possède Versailles; provisoirement, quelques toiles du XVIIe siècle y ont pris place.

Quelques remaniements ont été opérés dans les anciennes pièces. Le tableau célèbre de Madame Vigée-Lebrun : Marie-Antoinette et ses enfants, y est revenu prendre place ; il avait été prêté aux Gobelins pour

(1) Quand donc le cabinet des Estampes possédera-t-il une salle d'exposition lui permettant d'offrir temporairement à l'admiration des visiteurs les crayons exquis qu'il possède? On les connaît par la grande publication de *Niel*, les photographies de *Giraudon*; mais il faut avoir la sensation directe de ces dessins pâlis, à demi-effacés, où ces artistes du XVIe siècle ont fixé en quelques traits si pénétrants et si vrais la palpitation de la vie.

Digitized by Google

être reproduit en tapisserie (singulière idée). Dans la salle où se trouve cette admirable cheminée de Caffieri, on a exposé les deux Nattier datés de 1745 représentant Mesdames Adélaïde et Henriette en nymphes; ce sont certainement les plus exquises peintures du maître dont le Musée possède une si riche série. Dans les nouvelles salles, il faut citer : le grand tableau Carle Van Loo et sa famille (1757); le portrait de Gresset par Tocqué pétillant de malice et d'esprit, tout à fait de premier ordre; un bon portrait de J.-B. Rousseau par Aved (1738), et, à côté, sur une cheminée de marbre rouge ornée de bronzes délicatement ciselés, — cheminée retrouvée par M. de Nolhac dans les dépendances du Grand Trianon et provenant de la chambre de la Reine, — le célèbre buste du même poète par J.-J. Caffieri, plâtre peint, épreuve ancienne et excellente; les portraits ovales du Duc de Choiseul par L.-M. Van Loo (1763) et du Duc de Praslin par Roslin; un tableau curieux et intéressant de Belle (1730) : Marie Leczinska et le Dauphin; de très beaux Largillière : Th. Morant, Lepeletier, le sculpteur Jean Thierry; un curieux portrait de Voltaire jeune, joli quoique bien inférieur à celui de Carnavalet; un portrait fin et spirituel de Maupertuis par Robert Tournières; Fontenelle par Galloche (1723); Simon Belle par F. de Troy; puis des tableaux représentant des scènes historiques ou de la vie du temps : l'entrée de l'ambassade turque aux Tuileries le 21 mars 1721, par Ch. Parrocel; une revue de mousquetaires par Antoine Robert (1729); la Sainte Chapelle en 1715 et le cortège du Sacre de Louis XV à Reims, par D. Martin : œuvres infiniment précieuses par l'exactitude et le fini des détails, et deux vues charmantes de Paris, où les artistes ont joliment noté toutes les délicatesses de ce ciel changeant aux teintes grises et fines : la Seine vue du Pont-Royal, par Panini (vers 1730), et la perspective du Louvre prise du Pont-Neuf par de Machy (en 1783). Par une idée heureuse, des bustes ont été disposés à côté des tableaux; citons, parmi les nouveaux : deux Roëttiers de la Tour, l'un représentant Cossé, Duc de Brissac (1784), vraiment très décoratif et expressif, l'autre, daté de 1785, n'a pu être encore identifié; un buste du Duc d'Orléans par Denizot, et une curieuse copie en marbre de l'admirable terre-cuite de Nicolas Coustou par Guillaume Coustou — cédée récemment par Versailles au Louvre — exécutée par un artiste lyonnais au début de ce siècle (1803) : Nogaret. Dans la dernière salle triomphe Rigaud avec le Maréchal Duc de Noailles, l'étonnant et somptueux Dangeau (à comparer pour la couleur à cette autre toile admirable provenant du Musée d'Aix et actuellement exposée au Petit-Palais des Champs-Élysées), un Boileau, sec de facture, mais vivant, les deux Kellers; à côté le portrait de Largillière par lui-même, curieux par son réalisme et sa couleur, un Seignelay par Claude Lefebvre, et cette jolie étude d'A. Coypel, colorée et réaliste : Louis XIV recevant les envoyés de la Perse le 19 février 1715.

G. B.

Digitized by Google

Archives du ministère des colonies. — Il ne paraît pas que la presse se soit beaucoup occupée de l'information suivante, parue dans le *Journal des Débats* du 12 avril. Mais les spécialistes eux-mêmes ont semblé assez indifférents à ce cri d'alarme. Nous pensons qu'ils ont eu tort, et c'est pourquoi nous remettons sous leurs yeux le passage en question, en les priant de ne l'oublier pas sitôt lu.

« On a beaucoup parlé, à propos de l'installation des colonies au pavillon de Flore, de poêles incendiaires et de cloisons inflammables, mais ce que personne n'a dit, croyons-nous, c'est que le moindre incendie y trouverait un aliment de premier choix dans les papiers des archives coloniales entassés dans le comble le plus élevé du pavillon. Or, telles qu'elles sont constituées, ces archives sont, pour la majeure partie, sans intérêt pour notre administration coloniale actuelle, puisqu'elles se rapportent à des colonies qui, comme l'Inde, l'île de France, le Canada et la Louisiane, ont cessé depuis longtemps de nous appartenir. Inutiles à l'administration, ces archives, amonlées dans des locaux où l'on ne peut, en plein midi, pénétrer qu'avec une lumière, sont à peu près inutilisables pour les travailleurs. Nous pourrions citer tel historien qui, ayant commencé, il y a quelques années au ministère de la marine, une étude sur la conquête de l'Inde, s'est vu, le lendemain du transfert au Louvre, refuser les documents qu'il avait eus la veille entre les mains aux archives de la rue Royale. Les historiens se joindront donc aux Amis du Louvre pour demander à M. Decrais d'envoyer les matériaux de l'histoire de Dupleix et de Montcalm rejoindre au palais Soubise les documents sur l'histoire de nos grands marins. »

La 24e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'est tenue à l'École des Beaux-Arts, du 5 au 9 juin. Les lectures suivantes y ont été faites :

M. Advielle (Victor), correspondant du Comité, à Arras : Le portrait de la duchesse de Fontanges, du Musée de Madrid.

M. de Beaumont (Charles), correspondant du Comité, à Tours : Jean-Louis Ducis, peintre (1775-1847).

M. Benet (Armand), membre non résident du Comité, à Caen : Une nomination de professeur de dessin à l'École centrale du Calvados. — Sculpteur Jaddoulle.

M. Biais (Émile), membre non résident du Comité, à Angoulême : Le graveur Monteilh (1791-1869).

M. l'abbé Bouillet (A.), correspondant du Comité, à Paris : Les galeries de tableaux du château de la Muette.

M. Bouillon-Landais, correspondant du Comité, à Marseille : Monticelli, peintre marseillais.

M. Braquehaye (Charles), membre non résident du Comité, à Bor-

Digitized by Google

deaux : Les peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux. — Nicolas Le Roy de Bazemont.

M. l'abbé Brune, correspondant du Comité, à Baume-les-Messieurs (Jura) : Une collection de portraits historiques (XVII[e] siècle).

M. Charvet (Léon), membre non résident du Comité, à Lyon : Sébastien Serlio, à Fontainebleau.

M. Clauzel (Paul) correspondant du Comité, à Nîmes : Xavier Sigalon, peintre d'histoire (1788-1837).

M. Couard, correspondant du Comité, à Versailles : Présents royaux faits aux XVII[e] et XVIII[e] siècles à la chapelle de Sainte-Gemme (Seine-et-Oise).

M. Delignières (Émile), membre non résident du Comité, à Abbeville : 1° Un grand fauconnier du XVI[e] siècle à Saint-Vulfran ; — 2° Le ciboire en argent de l'hospice de Saint-Valéry-sur-Somme (1613).

M. Gabeau (Alfred), correspondant du Comité, à Amboise : 1° Les œuvres d'art de l'ancienne abbaye de Fontaines-les-Blanches ; — 2° La pagode de Chanteloup et le tombeau du duc de Choiseul.

M. Gasté (Armand), correspondant du Comité, à Caen : Les tombeaux des Matignon à Torigni-sur-Vire.

M. Gauthier (Jules), membre non résident du Comité, à Besançon : Iconographie de Nicolas et d'Antoine Perrenot de Granvelle.

M. Ginoux (Charles), membre non résident du Comité, à Toulon : Les Clérissy, maîtres faïenciers, à Moustiers.

M. Giron (Léon), membre non résident du Comité, au Puy : Peintures murales de la Haute-Loire. — Le saint Michel de Notre-Dame du Puy.

M. Grandin (Georges), ancien conservateur du Musée de Laon, à Paris : La famille Lenain.

M. de Grandmaison (Charles), membre non résident du Comité, à Tours : Projet de restauration des autels de Saint-Martin de Tours (1780-1789).

M. de Grandmaison (Louis), correspondant du Comité, à Tours : Sur divers artistes membres de l'ordre de Saint-Michel.

M. Hénault (Maurice), correspondant du Comité, à Valenciennes : Les Prior, sculpteurs de Valenciennes.

MM. Herluison (Henri) et Leroy (Paul), correspondants du Comité, à Orléans : Contribution à l'histoire des dessinateurs de jardins.

M. Jacquot (Albert), correspondant du Comité, à Nancy : Essai de répertoire des artistes lorrains. — Sculpteurs.

M. Jadart (Henri), membre non résident du Comité, à Reims : Les dessins de Jacques Cellier, artiste remois.

M. Lafond (Paul), correspondant du Comité, à Pau : Manufacture royale de faïence de Samadet (Landes).

Digitized by Google

M. Leroy (G.), correspondant du Ministère, à Melun : Les fresques de Saint-Sauveur, à Melun.

M. Leroy (Paul), correspondant du Comité, à Orléans : Les relations artistiques entre la France et la Chine aux XVII^e et XVIII^e siècles.

M. Leymarie (Camille), membre non résident du Comité, à Limoges : Adrien Dubouché et le Musée de Limoges.

M. Lorin (F.), correspondant du Comité, à Rambouillet : Iconographie de François Quesnay.

M. Mazerolle (Fernand), correspondant du Comité, à Dijon : Travaux exécutés par Du Rif, au couvent des Grands-Augustins, à Paris.

M. Momméja (Jules), membre non résident du Comité, à Agen : Les armoiries de la ville d'Agen. Essai d'héraldique artistique.

M. Parrocel (Pierre), correspondant du Comité, à Marseille : Les monuments funèbres de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Carpentras (XVIII^e siècle).

M. Pasquier (Félix) correspondant du Comité, à Toulouse : Tapisseries toulousaines à l'époque de la Renaissance.

M. Plancouard (Léon), correspondant du Ministère (travaux historiques), à Cléry-en-Vexin, par Magny (Seine-et-Oise) : Vieilles cloches de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

M Ponsonailhe (Charles), correspondant du Comité, à Béziers : Le peintre-graveur Joseph Leroy (XVIII^e siècle).

M. l'abbé Porée, membre non résident du Comité, à Bournainville (Eure) : Tableau tryptique de la cathédrale d'Évreux (XVI^e siècle).

M. l'abbé Pottier, correspondant du Comité, à Montauban : Les reliquaires de la maison professe des Jésuites de Paris, à Pompignan.

M. Quarré-Reybourbon (L.), correspondant du Comité, à Lille : Plaques de foyer lilloises au point de vue artistique et historique.

M. l'abbé Requin, membre non résident du Comité, à Avignon : Généalogie des Clerissy.

M. Thoison (Eugène), correspondant du Comité, à Larchant (Seine-et-Marne) : Les descendants d'Ambroise Dubois.

M. Veuclin (V.-E.), correspondant du Comité, à Mesnil-sur-l'Estrée (Eure) : 1° Deux chefs-d'œuvre de Gatteaux ; — 2° Peintres verriers de la ville de Dreux ; — 3° Un spécimen de la peinture sur verre.

~~~ La communication de M. Mazerolle à la 24^e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements est ainsi résumée dans le rapport général de M. Henry Jouin :

« Qui, de nos jours, se souvient de Du Rif? M. Fernand Mazerolle, correspondant du comité, à Dijon, s'est ému du silence qui s'est fait sur le nom de ce bon ouvrier. C'était un ornemaniste. Il fut, en 1733, désigné par Henri-Charles Arnaud de Pomponne, chancelier, garde des sceaux, surintendant des deniers des ordres du roi, pour décorer de soleils, de cartouches, etc., de croix de chevaliers, diverses salles du couvent des Grands-Augustins. Ces travaux furent exécutés pour

Digitized by Google
~~~

le compte de Nosseigneurs les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Thiéry proclame les stalles du chœur « un chef-d'œuvre de sculpture en bois ». Nous avons lieu de penser que le décor placé par Du Rif dans le voisinage de ces stalles ne dut pas être sans valeur. En toute occurrence, Du Rif perçut 8.000 livres. Nouvelle présomption de mérite. Mais le brave sculpteur que ses contemporains n'ont pas nommé doit quelque gratitude à M. Mazerolle de l'avoir tiré de l'oubli. » •

Au Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu les 5 et 6 juin derniers, ont été faites, notamment, les communications suivantes :

Section d'histoire et de philologie : M. Anglade signale dans les archives et dans les bibliothèques quelques pièces manuscrites et des imprimés rares contenant des textes inédits de chartes ou de coutumes. — MM. Cozette et Leclère font connaître plusieurs manuscrits exécutés au moyen âge, et étudient les origines et l'histoire des ateliers typographiques en France. — M. Gauthier lit une étude sur le généalogiste Guillaume de Gevigney. — M. Guesnon fait connaître le resultat de ses recherches historiques sur la cité d'Arras. — M. Lombard étudie la charte de partage de la seigneurie du « Castel de Paris » en 1157. — M. l'abbé Morel étudie le responsorial de Noyon. — M. Perrier fait connaître les bibliophiles arlésiens du quinzième au dix-huitième siècle. — MM. Roman et Soyer signalent des actes apocryphes conservés dans des archives particulières et publiques. — M. Bruchet lit les instructions de Victor-Amédée II. — M. Coquelle fait la biographie du comte d'Affry, ambassadeur de France à la Haye. — M. Eck étudie plusieurs faits relatifs à la vie de Henri III et à celle de Henri IV. — M. Mirot étudie les États généraux et provinciaux au début du règne de Charles VI. — M. Pélissier fait connaître la situation du Milanais sous les derniers Sforza. — M. Prudhomme parle de l'enseignement secondaire à Grenoble, du quatorzième au seizième siècle. — M. l'abbé Uzureau raconte les premières applications du Concordat dans le diocèse d'Angers. — M. Vignaux fait le récit d'une négociation diplomatique entre le roi de France et le comte de Foix, en 1425. — M. Vuacheux soulève cette question : Mme de Lafayette est-elle née au Havre?

Section d'archéologie : Lectures de M. Barrière-Flavy sur l'industrie des barbares alamans ; — de M. Hamard, sur les fouilles de Hermes (Oise) ; — de M. Pilloy, sur l'épigraphie de l'Aisne et sur la situation de l'orfevre lapidaire et émailleur au ve siècle ; — de M. J. Gauthier, sur Besançon ; — de M. Rogers, sur quelques édifices fortifiés de l'Ariège, etc.

A l'Institut : Dans sa séance du 25 mai, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Fould (destiné au

Digitized by Google

meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin avant la fin du XVI[e] siècle; 5.000 francs) à M. Emile Male, pour son ouvrage *L'art religieux au treizième siècle*; — le prix baron de Joest (2,000 francs) à M. Charles Fichot, pour ses travaux archéologiques.

Dans sa séance du 31 mai, l'Académie française a décerné le premier prix Gobert (destiné au « morceau le plus éloquent d'histoire de France »; 9.000 fr.) à M. Pierre de La Gorce pour son *Histoire du second Empire*, et le second (1.000 fr.) à M. Pierre Lehautcourt pour son ouvrage : *Les campagnes de 1870*. — Elle a réparti le prix Thérouanne (fondé en faveur des meilleurs travaux historiques) de la manière suivante : 1° Trois prix à chacun des ouvrages suivants : *Histoire de la ville d'Amiens*, par le baron de Calonne; *L'Etat social en France au temps des Croisades*, par M. L.-G. Garraud; *Bonaparte en Italie (1796)*, par M. F. Bouvier. — 2° Deux prix de 500 fr. à l'ouvrage intitulé : *Catherine de Médicis entre Guise et Condé*, par M. Bernard de Lacombe, et à l'ouvrage portant pour titre : *Au camp d'Altranstadt*, par M. G. Syveton.

Dans sa séance du 1[er] juin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Delalande-Guérineau (destiné à récompenser le meilleur ouvrage sur les études classiques; 1.000 fr.) à M. Edmond Courbaud pour son ouvrage sur *Le bas-relief romain à représentations historiques*. — Le prix Prost (destiné à récompenser l'auteur français du meilleur travail historique sur Metz et les pays voisins), a été partagé entre M. Ch. Denis, pour son ouvrage intitulé *Inventaire des registres de l'état-civil de Lunéville (1562-1792)* (800 fr.), et M. l'abbé Poirier, pour son travail sur Metz : *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses (1561-1792)* (400 fr.).

Le même jour, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire, en remplacement de M. Maximin Deloche, décédé. Voici le résultat des scrutins (35 votants) :

	1[er] tour	2[e] tour	3[e] tour	4[e] tour
	—	—	—	—
MM. Chatelain	5	6	4	1
Derenbourg. . .	9	13	17	20
L. Leger. . . .	6	5	2	»
Ulysse Robert .	3	»	»	»
A. Thomas.. . .	3	1	»	»
N. Valois. . . .	9	10	12	14

En conséquence, M. Hartwig Derenbourg a été proclamé élu.

Dans sa séance du 8 juin, l'Académie des Inscriptions a décerné les prix suivants :

Digitized by Google

Prix Volney (1.500 fr.; linguistique) à M. A. de Calassanti-Motylinski pour sa traduction du « Djebel Nefousa ».

Prix Saintour (3.000 fr.; destiné à récompenser le meilleur ouvrage relatif à l'Orient publié depuis le 1er janvier 1897) : partagé également entre la mission Pavie, pour son expédition en Indo-Chine, — et M. Rat, pour sa traduction du Mostrataf.

Prix Brunet (3.500 fr.; destiné à récompenser le meilleur des ouvrages savants publiés en France dans les trois dernières années) : 1° 1.500 fr. à M. Julien Baudrier pour sa *Bibliographie lyonnaise au treizième siècle*; — 2° 1.000 fr. à M. Henry Martin, pour son *Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal*; — 3° 500 fr. à M. La Bouralière, pour son *Histoire de l'imprimerie à Poitiers au seizième siècle*; — 4° 500 fr. à M. G. Vicaire pour sa *Bibliographie française au seizième siècle*; — 5° Une mention honorable à M. Garson, pour sa *Bibliothèque des industries tinctoriales*.

Dans sa séance du 15 juin, l'Académie des Inscriptions, sur le rapport de M. S. Reinach, a rendu le jugement suivant sur le concours des antiquités nationales :

1re médaille : M. C. Enlart : *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*;

2e médaille : M. Léon Legrand : *Les Maisons-Dieu et les Léproseries du diocèse de Paris*;

3e médaille : M. Paul Le Cacheux : *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances*;

1re mention : M. A. Tausserat-Radel : *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise*;

2e mention : M. Jules Viard : *Lettres d'Etat enregistrées au Parlement sous Philippe VI*, et *Journaux du trésor de Philippe VI*.

3e mention : M. l'abbé Haigneré et M. l'abbé Bled : *Les chartes de Saint-Bertin*.

4e mention : M. André Steyert : *Nouvelle Histoire de Lyon*.

5e mention : M. J. Denais : *Monographie de la cathédrale d'Angers*.

6e mention : M. E. Esperandieu : *Inscriptions antiques du musée Calvet, à Avignon*.

Au nom de la commission du prix La Grange, destiné à récompenser la meilleure édition d'une œuvre poétique du moyen âge, *M. Gaston Paris* décide qu'il n'y a pas lieu à décerner le prix cette année.

L'Académie procède au scrutin sur l'attribution du prix quinquennal Jean Reynaud, dont la valeur est de 10.000 fr. Par 22 voix, le prix est décerné au *Dictionnaire général de la langue française* de MM. feu Arsène Darmesteter, Ad. Hatzfeld et Antoine Thomas, contre 16 voix à M. l'abbé Ulysse Chevalier.

On passe ensuite au vote sur le 1er prix Gobert, dont la valeur est de 9.000 fr. Le lauréat proclamé est M. Reuss, pour son *Histoire de l'Alsace au dix-septième siècle*, par 31 voix contre 5 à M. l'abbé

Digitized by Google

Hautcœur, auteur d'une *Histoire de la collégiale Saint-Pierre de Lille*, qui obtient le second prix Gobert, d'une valeur de 1.000 fr.

L'Académie des Beaux-Arts, a, dans sa séance du 23 juin, décerné à M. Constant Pierre le prix Bordin (3.000 fr.), dont le sujet était : « Histoire des concerts publics à Paris, depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'en 1828 (époque de la fondation de la Société des concerts du Conservatoire) »; et, à M. Albert Soubies, pour son *Histoire de la musique*, le prix Rastner-Boursault (2.000 fr.).

M. Marcel Poëte, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, a été chargé, par le Conseil général du Doubs, d'un cours à la Faculté des lettres de Besançon, sur la Bibliographie en général et les sources de l'histoire de Franche-Comté.

M. Prinet, conservateur-adjoint, a été chargé d'un cours, à la même Faculté, sur les sciences auxiliaires de l'histoire appliquées en particulier à l'étude des chartes et des manuscrits francs-comtois.

La Société d'archéologie de Bruxelles a fait, du 21 au 24 juin, une excursion à Reims et à Laon.

Vient de paraître le tome II (*Normandie, Bretagne, Anjou, Poitou*) des *Archives de la commission des monuments historiques*.

Un nouveau périodique, l'*Anjou historique*, paraîtra, à partir du 1^er^ juillet, tous les deux mois, par fascicules in-8° de 128 pp. Il est dirigé par M. l'abbé Uzureau, aumônier du Champ-des-Martyrs, à Angers.

Le musée des Archives nationales, fermé depuis quelques mois pour cause de réparations, a été rouvert le 10 juin : il sera visible le dimanche, de midi à 3 heures.

Périodiques :

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, t. LII, 5^e^ série, II, 5^e^ livr. : A Van Bastelaer, La forteresse de la ville de Charleroi, catalogue descriptif des plans, des vues et des cartes qui en ont été publiés, pp. 261 à 341 et pl. — L Stroobant, Achterleen te Bazel, pp. 342 à 350. — A. de Vlaminck, Le siège de Termonde en 1667, pp. 351 à 380. — H. Schuermans, Châsse des XXXVI saints à Anvers, pp. 381 à 448 et pl. — Germain de Maidy, Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer, pp. 449 à 454 et pl. — F. Donnet, Une taque symbolique du XVII^e^ siècle, pp. 455 à 464 et pl.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1900, 1^re^ livr. : L. Paris, Épitaphe de Julia Urania, inscription lapidaire antique retrouvée à Bruxelles, pp. 7 à 22 et pl. — G. Cumont, Les méreaux du chapitre d'Anderlecht pendant le XVII^e^ siècle, pp. 27

Digitized by Google

à 35. — J. Destrée, L'aiguière et le plat de Charles-Quint conservés dans les galeries d'Apollon à Paris, pp. 33 à 59 et 5 pl. — Em. de Munck, le pilori de Saventhem, pp. 60 à 63. — Dr Tihon, Archéologie de la Hesbaye; les tombes de Burdinne, 1891, pp. 64 à 99 et grav. — J. Moens, Matériaux pour l'étude du gœdendag et du plançon à picot, pp. 100 à 106, pl. et grav. — V. Tahon, Berzée, notes sur le village et la seigneurie, pp. 107 à 122, 2 pl. et grav.

Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart, t. IX (1899), n° 4 : A. Pouyaud, De Rochechouart à Padirac et à Rocamadour, pp. 77 à 92 [excursion de la Société]. — A. Masfrand, Le souterrain-refuge de Sansac, commune de Saint-Quentin (Charente), pp. 92 à 94 et 1 pl. [devait servir seulement d'abri temporaire, à une époque indéterminée]. — Dr Marquet, La vie communale à Rochechouart, d'après les Registres consulaires et les Livres de la Municipalité (*suite*), pp. 93 à 98 [documents inédits relatifs à une opposition formée, en 1768, par les habitants de R. aux « coups d'autorité » de leur seigneur, — à l'autorisation donnée à un marchand de percer les murailles de la ville pour la construction de sa boutique (1713), — à la réparation de la charpente du clocher (1717)]. — Procès-verbal des séances, pp. 99-100. — Erratum, p. 100.

N° 5 : A. Precigou, Description de quelques monnaies royales du XVIe siècle, pp. 101 à 103. — J. Mallat, Recherches sur Rochechouart (*suite*), pp. 103 à 105 [terrain, végétation, aspect de la ville]. — Dr Marquet, La vie communale à Rochechouart (*suite*), pp. 107 à 118 [doc. inédits du XVIIIe siècle relatifs à l'instruction publique, à des agents municipaux, à l'adjudication des places publiques et fours banaux, aux conduites d'eau, à l'achat d'une maison de ville, à l'horloge du clocher; modifications de l'administration communale en 1771. — A. Masfrand, Les haches en bronze, [trouvées en Charente], pp. 118 à 120. — Marnet, La sculpture (*suite*) [en Égypte], pp. 120 à 123. — Procès-verbal des séances, pp. 123-124.

H. M.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie 1899, 2e et 3e trim. : Discours de M. Léon Le Dieu (sur les fiefs dans le bailliage d'Amiens suivant la coutume générale de 1507) pp. 317 à 341. — Réponse de M. le président de Calonne, pp. 341 à 344. — Am. de Francqueville, Encensoir de Guyencourt-Estrée, pp. 353-354 et 1 grav. — Ch. Codevelle, Excursion archéologique à Rouen, (30 mai 1899), pp. 360 à 368. — Cte de Marsy, Les voyages d'un Lillois en Picardie (1692-1697), pp. 369-370. — Am. de Francqueville, Note sur une garde d'épée trouvée à Thezy (Somme) en 1890, p. 371 et 1 pl. — G. Bondon, Documents nouveaux sur la famille de Robert de Clari, pp. 372 à 379.

Digitized by Google

— **Revue de l'art Chrétien,** 1900, 1re livr. : E. Lambin, La cathédrale de Meaux, pp. 1 à 17 et grav. — Mélanges : M Lanore, Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle ; — Une visite aux églises de Saint-Dié (Vosges) ; — L'auteur des plans de Sainte-Waudru, à Mons.

2e livr. : F. de Mély, Reliques de Constantinople, pp. 102 à 115 et grav. — J. Helbig, A propos du salon d'art religieux de Bruxelles, pp. 133 à 136. — Mélanges : M. Lanore, Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle ; étude chronologique. — J. Helbig, Le béguinage de Sainte-Élisabeth à Mont Saint-Amand. — H. Chabeuf, Peintures dans l'église de Fontaine-lez-Dijon (Côte-d'Or).

3e livr. : H. Chabeuf, Les tapisseries de l'église Notre-Dame de Beaune, pp. 193 à 205 et grav. — F. de Mély, Reliques de Constantinople (*suite*), pp. 218 à 230 et grav. — Mélanges : L. de Farcy, Vases et corbeilles de fleurs, extraits de deux livres d'heures du XVe siècle, pl. — X. B. de M., Artistes bordelais.

— **Revue des études historiques**, 1900, n° 2 (mars-avril) : Pierre de Vaissière, Gentilshommes campagnards du XVIIIe siècle : condition et état social [condition peu brillante de la plupart des officiers nobles ; retirés dans leurs terres, ils y mènent une vie souvent misérable, parce que leur état de fortune les force à n'avoir que des métayers], pp. 81 à 104. — F.-E. Chartier, Un document inédit sur Mirabeau [extr. des archives de la paroisse d'Orly ; pétition à l'Assemblée nationale au sujet d'une lettre de change que Mirabeau, alléguant son interdiction, refuse de payer], pp. 105 à 108. — Pierre Lehautcourt, Bibliographie critique de la guerre de 1870-1871 [excellent travail, ainsi divisé : I. Notice sur les événements ; — II. Ensemble des événements ; — III. Préliminaires, causes ; — IV. Histoire diplomatique ; — V. Opérations de l'armée du Rhin ; — VI. Opérations de l'armée de Châlons ; — VII. Siège de Paris ; — VIII. Opérations dans le Nord et dans l'Ouest ; — IX. Opérations sur la Loire ; — X. Opérations en Bourgogne et dans l'Est ; — XI. Bibliographie], pp. 116 à 140 : — Comptes rendus critiques [E Meyer, *Charles II* (compte-rendu de F. Funck-Brentano) ; — J. Depoin, *Le livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (c.-r. de H Courteault) ; — Desmarest, *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire* (c.-r. de E. Couvreu) ; — H. Thirria, *La marquise de Crenay* [c.-r. de R. Bittard des Portes], pp. 141 à 147. — Revues et chronique, pp. 148 à 160.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13012

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté du 30 avril, sont nommés, à la Bibliothèque Mazarine : bibliothécaire, M. Baudouin la Londre, sous-bibliothécaire; sous-bibliothécaire, M. Vicaire, attaché.

Par décret du 14 juin, il est créé à la Faculté de droit de l'Université de Paris une chaire d'histoire des traités.

Par décret du 30 mai, la Société archéologique d'Eure-et-Loir est autorisée à accepter le legs d'une somme de 1.000 fr. fait à son profit par M. Martin (Charles-François). Conformément à la demande de la société, la somme léguée sera affectée aux dépenses provenant des frais de la publication.

Par décret du 1er juillet, l'Institut de France est autorisé à accepter le legs d'une somme de un million de francs fait à son profit par M. Jean Debrousse.

Bibliothèque nationale : Par arrêté du 19 juillet, MM. Schalk et Auzou, bibliothécaires, MM. Trudon des Ormes et Le Brethon, sous-bibliothécaires, sont promus à une classe supérieure; M. Denise, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire; M. Paul Hildenfinger, archiviste-paléographe, est nommé stagiaire.

Par décret du 17 juillet, M. Gabriel Marcel, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE CHARTRES

Nul n'ignore la perte particulièrement sensible que vient de faire la Société française d'archéologie en la personne du comte Arthur de Marsy, décédé presque subitement le 29 mai 1900. Malgré ce deuil cruel, le bureau de la Société n'a pas voulu que ce triste événement fût une cause d'interruption dans la série des Congrès, et, avec un admirable dévouement, ses membres se sont efforcés de mener à bien l'œuvre commencée par son directeur.

En conséquence, la 67e session des Congrès archéologiques de France s'ouvrait le 27 juin 1900, sous la présidence de M. A. Héron de Villefosse, dans la salle du théâtre de la ville de Chartres. En quelques mots émus, M. de Villefosse, délégué par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, retrace la carrière scientifique de Marsy, combien il se donnait à la Société française d'archéologie, et combien aussi il était l'âme de ses congrès. Il remercie ensuite les autorités, le président et les membres de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, de leur aimable et sympathique accueil, puis donne la parole à M. Fessard, maire de Chartres, qui, en quelques mots spirituels, souhaite la bienvenue aux congressistes, exprimant l'espoir que leur passage dans la vieille et intéressante cité donnera un nouvel essor aux études archéologiques. On entend ensuite successivement M. Roger Durand, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, puis MM. le comte de Ghellinck et Franckart, qui, au nom des archéologues belges, expriment leurs regrets de la mort du comte de Marsy et rappellent tout ce qu'il a fait pour la Belgique au point de vue scientifique. M. Merlet, archiviste départemental, a ensuite la parole pour lire un mémoire sur les origines de la cathédrale de Chartres et notamment sur les cryptes et le puits dit des Saints-Forts. La séance est levée à quatre heures.

Les congressistes se rendent alors à la mairie, intéressante construction en briques et pierres du commencement du XVIIe siècle, qui contient, en outre, le musée et la bibliothèque municipale. Au rez-de-chaussée, la salle des mariages est ornée de

Digitized by Google

trois très belles tentures du *Triomphe d'Amphitrite*, d'après Boucher; un autre grand salon est orné de superbes tapisseries de la suite dite des *Chasses de Maximilien*, d'après des cartons de Van Orley; leurs analogues existent à Chantilly et au château de Pau, mais l'intérêt de celles-ci, d'après ce que nous raconte M. le comte Ch. Lair, qui les a connues avant qu'elles fussent incrustées dans la boiserie, c'est qu'elles portent une date du XVII^e^ siècle, alors que les autres sont du XVI^e^.

Le musée de peinture est assez abondamment pourvu, mais de toiles médiocres, avec nombre d'attributions douteuses. Le musée archéologique possède, entre autres, une belle série préhistorique, une superbe croix de cimetière en pierre sculptée du XIV^e^ siècle, une intéressante crosse d'évêque du XIII^e^ siècle, un grand verre probablement du XIV^e^ siècle, orné d'inscriptions en caractères couphiques, dit *Verre de Charlemagne*, un émail de N. Laudin représentant sainte Foy, enfin cinq pièces de tapisseries de Bruxelles (1), fort belles et fines, encadrées dans d'intéressantes bordures, qui paraissent être de l'Histoire de Moïse. La bibliothèque est très riche, et décorée de boiseries finement sculptées du XVII^e^ siècle; parmi ses raretés, citons, entre autres, un manuscrit du XI^e^ siècle, un incunable chartrain de 1482 et une reliure composée de deux superbes plaques d'émail.

A huit heures et demie, séance du soir à la Justice de paix. M. l'abbé Sainsot lit un mémoire fort spirituel sur l'état des études archéologiques depuis cinquante ans; il exprime le regret que l'époque préhistorique n'ait pas été étudiée jusqu'ici avec plus d'entrain. On entend ensuite M. Maugars sur les aqueducs de Maintenon, puis M. Mayeux sur la question si controversée de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres; ce dernier mémoire, très intéressant, est appuyé de projections photographiques. M. Lefèvre-Pontalis, qui préside la séance, fait ressortir avec lucidité les points les plus importants du mémoire de M. Mayeux et ceux sur lesquels devra porter la discussion sur place.

Le 28 juin, dès le matin, les congressistes, répartis dans un grand nombre de voitures, prennent la route de Maintenon. En chemin, ils visitent tout ce qui se présente à eux d'intéressant :

(1) Ces tapisseries, qui portent au catalogue de 1893 les n^os^ 2 à 6, offrent bien la marque de cet atelier, un écusson (et non un vase comme le dit M. Bellier de la Chavignerie) entre deux B. Un monogramme, AMR, est celui de Martin Reymbouts (Cf. Muntz, *La Tapisserie*, pp. 365 et 374).

Digitized by Google

C'est d'abord Josaphat, actuellement asile de vieillards, fondé par la famille d'Aligre, dont plusieurs statues tombales du XVII^e^ siècle, en marbre, ornent la chapelle moderne. Dans la cour d'entrée se voit un intéressant cloître du XV^e^ siècle, rapporté de Coulon et appuyé au mur de clôture ; sous ses arceaux élégants, ont été réunies quelques pierres tombales pour la plupart en mauvais état.

On s'arrête ensuite à Saint-Prest, petite église d'un intérêt médiocre, qui possède un grand sarcophage attribué avec vraisemblance au VI^e^ siècle, et une crypte fort ancienne que l'on croit du XI^e^ siècle. Saint-Piat, notre halte suivante, nous offre tout d'abord le tympan en bois sculpté de sa porte ; c'est un bon morceau du XVI^e^ siècle : on y voit, outre une inscription illisible, les figures de saint Roch, de saint Sébastien, et, au milieu, de saint Piat (1). Le sarcophage qui contient ses reliques est une belle auge en marbre sculpté, du V^e^ siècle : des personnages sont rangés sous des arcades, mais nous n'avons pas su y découvrir le « monogramme du Christ inscrit dans une couronne à lemnisques que supporte une longue croix, » que cite M. L. Merlet. Les deux extrémités de l'auge présentent des sculptures meplates ornementales que nous ne saurions mieux comparer qu'au *pavelonné* héraldique. Dans la nef, reposant sur un cul-de-lampe, se voit une petite Vierge en bois, du XVI^e^ siècle, assez originale ; elle est vêtue d'un costume de l'époque et est assise dans une *chaire* à baldaquin très ornementée.

Entre Saint-Piat et Maintenon, nous apercevons plusieurs monuments mégalithiques, notamment une allée couverte nommée *le Berceau*, et un menhir, *le But-de-Gargantua*, dit aussi *Pierr fitte*. A Maintenon, arrêt prolongé, repos et déjeuner, après lequel on se livre à la visite du château ; cette superbe demeure est dotée de belles eaux et d'un splendide parc à la française, œuvre de Le Notre, soigneusement entretenu, et que traverse majestueusement le célèbre aqueduc entrepris par Louis XIV et avec lequel peuvent seuls rivaliser les ouvrages similaires bâtis par les Romains. Le château, presque entièrement en briques et pierre, fut en partie construit en 1510 par Jean Cotereau, surintendant des finances, dont les armes, trois lézards et un croissant, se trouvent répétées un peu partout, notamment sur la porte de la chapelle dans laquelle se trouvent, en outre, des vitraux de la

(1) Saint Piat, patron de la ville de Tournay en Belgique, fut décollé.

Digitized by Google

fin du XVIe siècle. En parcourant les appartements, nous avons remarqué quelques jolies porcelaines, des portraits intéressants de la famille de Noailles et de celle d'Aubigné, et particulièrement une petite toile de facture médiocre, mais bien curieuse, représentant Mme de Maintenon encore jeune, vers l'époque où Louis XIV l'aima : c'est bien la la femme d'aspect grassouillet et charnel qui devait plaire au souverain encore vert, mais pourtant sur son déclin.

En quittant Maintenon, nous faisons halte à Gallardon; on visite d'abord l'église : le portail est du XIIe siècle, le chœur est du XIIIe avec un joli triforium; la voûte de la nef est en bois orné de peintures; il y a, en outre, quelques tombes intéressantes. Dans le bourg se voit une curieuse maison du XVIe siècle, très ornementée et dont la porte est surmontée d'un écusson *de... au sautoir de... cantonné de quatre lionceaux de...* Dominant tout le pays, les restes du donjon s'aperçoivent de loin : c'est une portion d'une tour ronde aux murs épais, qu'on peut sans doute faire remonter aux dernières années du XIIe siècle : en raison de la forme étrange qu'affecte le pan de mur qui subsiste, on l'a nommé *l'épaule de Gallardon.*

Le soir, réunion à huit heures et demie, sous la présidence de M. Jules Lair. Le docteur Gillard nous entretient de ce même Gallardon que nous venions de visiter; puis M. L. Tourneaux fait une communication sur l'étymologie du nom *Beauce*, qui est suivie de quelques observations de M. l'abbé Sainsot sur la lenteur du développement de l'agriculture dans ce pays. M. L. Merlet fait remarquer que Sulpice Sévère parle déjà de ses riches moissons; M. Dumüy rappelle qu'en Orléanais, il y a un lieu nommé Bonnet, qui jadis s'appelait *Belga*. Après un mémoire de M. L. Régnier sur la cathédrale de Chartres, M. l'abbé Bouillet nous parle du livre des miracles de sainte Foy composé par le moine Bernard : le plus célèbre manuscrit en est à la bibliothèque de Chartres. Enfin M. l'abbé Sainsot présente une étude fort détaillée sur un bas-relief de Mervilliers où il veut voir, dans la scène représentée, une investiture *per thecam*; à en juger par la photographie que l'auteur fait circuler, c'est une œuvre du XIIe plutôt que du XIe siècle.

Le 29 juin est consacré à la ville de Chartres. On commence la journée par une messe dite en l'église Saint-Aignan, pour le repos de l'âme du comte de Marsy. L'affluence des congres-

Digitized by Google

sistes, qui tous ont tenu à y assister, prouve la sincérité des regrets laissés parmi eux.

L'église Saint-Aignan est du xv^e^ siècle, avec un triforium daté de 1625 ; dans le bas-côté de droite, se voit une assez jolie chapelle datée de 1543 ; à signaler, en outre, quelques vitraux du xvi^e^ siècle.

La belle église Saint-Père-en-Vallée, que nous visitons ensuite, est des xii^e^, xiii^e^ et xiv^e^ siècles ; elle possède deux trésors : ses émaux, uniques au monde, mais qu'il ne nous est pas donné de voir puisqu'ils sont à l'Exposition universelle de Paris, au Petit Palais — et ses vitraux à grands personnages des xiii^e^ et xiv^e^ siècles, dans le chœur et la nef ; d'autres vitraux, à plus petits personnages, mais également du xiv^e^ siècle, ornent le déambulatoire et les chapelles. Dans l'une de celles-ci, relégué dans une piscine, se voit un très beau morceau de sculpture de la fin du xvi^e^ ou du commencement du xvii^e^ siècle ; c'est un buste de Vierge en marbre blanc coupé au-dessus de la taille, et tenant la main stigmatisée d'un Christ mort : c'est sans doute un fragment de *mise au tombeau*, peut-être originaire d'Italie. Dans le quartier de cavalerie voisin, nous visitons, grâce à la complaisance des officiers du 13^e^ cuirassiers, les restes de l'ancienne abbaye, cloître, etc. ; à noter, dans une pièce voûtée qui sert actuellement de magasin d'habillement, un pilier auquel est attenant d'un seul bloc un pupitre en pierre.

Chemin faisant, pour nous rendre à Saint-André, nous remarquons : 20, rue Porte Morard, une maison à façade de bois, peut-être de la fin du xv^e^ siècle, qui présente trois personnages sculptés, saint Jean, sainte Barbe, et un saint muni d'un tonneau ; puis la porte Guillaume, reste des anciennes fortifications, mais qui ne remonte pas plus haut que le xv^e^ siècle. Saint-André, aujourd'hui transformé en magasin, est un beau vaisseau du xii^e^ siècle avec crypte de la même époque : vers le milieu du xix^e^ siècle, on voyait encore le chœur qui s'étendait sur un des bras de l'Eure par deux arches jetées par-dessus. En revenant chercher notre déjeuner, nous remarquons quelques maisons intéressantes : 29, rue Chantanet, maison du xiii^e^ siècle ; 8, même rue, petite porte du xvi^e^ siècle, surmontée d'un écusson ; 8, rue du Grand-Cerf, bel hôtel avec façade sculptée, du xvi^e^ siècle, ayant appartenu au médecin Huvé, et construit de 1530 à 1540 : elle porte l'inscription suivante :

Digitized by Google

SIC CONSTRVXIT CLAVDIVS. H. W.
IATPOΣ DECORI VRBIS AC
POSTERITATI CONSVLĒS

Dans l'après-midi, en nous dirigeant vers la cathédrale, nous visitons la chapelle Sainte-Foy, de la fin du XV^e^ siècle, et remarquons d'abord, 1, rue Collin-d'Harleville, une jolie porte du XVI^e^ siècle, surmontée de l'inscription suivante :

VAL:ĀT QV̄ DISSIDIV̄
VOLVNT

Puis, 26, rue du Cheval-Blanc, une belle maison entièrement en briques, d'une grande simplicité de lignes, avec une porte en pierre sculptée de la Renaissance.

De l'admirable cathédrale, que nous parcourons dans ses plus minutieux détails sous la direction de guides expérimentés, nous ne dirons rien; ses superbes portails, ses vitraux, plus beaux peut-être que ceux de Bourges, sa clôture du chœur découpée comme une dentelle, sa crypte, d'un plan si inusité et qui forme à elle seule comme une énorme église souterraine, tout cela est si connu et si intéressant qu'il nous en faudrait dire trop pour l'espace et le temps dont nous disposons. Nous préférons donc renvoyer aux notices qui lui ont été consacrées (1).

Saint-Martin-au-Val, *alias* Saint-Brice, que nous avons été visiter ensuite, est une intéressante église, en majeure partie du XI^e^ siècle, d'un plan très curieux, pourvue d'une crypte qui prend jour sur le déambulatoire; elle conserve dans cette crypte, et en dehors, plusieurs fûts de colonne et des chapiteaux antiques, en marbre, ainsi que des sarcophages d'une époque certainement antérieure au X^e^ siècle, peut-être vers le VI^e^ siècle. Cette église a été très soigneusement et intelligemment restaurée.

La séance du soir est présidée par M. Hildebrand, antiquaire de Suède, qui prononce une allocution; puis il donne la

(1) Lucien Merlet, *Guide archéologique du Congrès de Chartres 1900;* in-8° de 42 pp. (Extr. du *Bulletin monumental*, 1899, p. 273 à 314). — M. l'abbé A. Clerval, *Guide Chartrain, Chartres, sa cathédrale, ses monuments;* Chartres, 1896, in-8° de 208 pp. et 22 grav. — A. Moutié, *Notice sur la Station de Chartres. Résumé historique. La ville et ses monuments;* Chartres, 1851, in-8° de 63 pp. et 4 lith. — M. l'abbé Bulteau, *Monographie des vitraux de la cathédrale de Chartres;* 1850, in-8° de 320 pp.

Digitized by Google

parole à M. des Forts pour un très remarquable mémoire sur Villebon, appuyé de superbes photographies. A M. des Forts succède M. Guignard de Bretteville, qui lit une étude sur les origines du pays Chartrain. Enfin, M. Jules Lair nous fait assister, par un récit plein d'esprit, au siège de Chartres en 911.

Le samedi 30 juin, le tramway à vapeur nous conduisait à Bonneval, petite ville pittoresque encore entourée d'une partie de ses fortifications. L'église est un joli vaisseau du XIII^e^ siècle avec une coupole bâtie sur une succession de trompes; l'ancienne abbaye offre des restes importants des XI^e^ et XII^e^ siècles, un cloître du XVIII^e^ et un porche d'entrée du XV^e^ flanqué de deux tours rondes présentant cet appareil en damier si fréquent sur les bords de la Loire; seulement, ici, la brique habituelle est remplacée par du silex brun qui produit à peu près le même effet tout en ajoutant à la solidité des matériaux.

Nous arrivons à Châteaudun pour déjeuner, puis visitons le musée de la *Société Dunoise;* il est extrêmement bien classé et contient, entre autres, une collection préhistorique très curieuse.

Le château, qui appartient au duc de Luynes, mais n'est pas habitable, est du plus grand intérêt, avec son donjon du milieu du XII^e^ siècle, si merveilleusement conservé (1), sa Sainte-Chapelle construite de 1446 à 1465, qui contient une étrange peinture murale représentant le jugement dernier et de nombreuses statues; enfin, le corps même du château, du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, est, dans certaines parties, et notamment dans les *loggias* du grand escalier, une vraie dentelle de pierre. C'est là que fut photographié le groupe des congressistes; on ne pouvait choisir un plus joli endroit.

L'église de la Madeleine est du XIII^e^ siècle, avec un portail sculpté et des arcatures aveugles, dans la nef, sans doute du XII^e^; elle est voûtée en bois.

La journée du dimanche 1^er^ juillet est laissée libre; elle est employée par les uns à aller à Dreux et à Anet; d'autres vont à Paris; d'autres encore, et nous sommes de ceux-là, restent à Chartres et profitent de leurs loisirs pour revoir la cathédrale, le musée, et les vieilles maisons de la capitale des Carnutes. C'est

(1) A. de Caumont a parlé assez longuement de ce donjon (*Abécédaire d'archéologie, Architecture civile et militaire;* 1869, pp. 464 et suiv.). Il en donne une élévation, une coupe et le plan à trois étages différents. — Voir aussi, au tome XVI du *Bulletin monumental,* une notice de M. Victor Petit sur ce donjon.

Digitized by Google

ainsi que nous examinons avec intérêt la maison du Saumon et l'escalier de la Reine Berthe, deux curieuses constructions en bois du XVI^e^ siècle.

Le 2 juillet a été la plus longue et la plus fatigante journée du congrès. Partis de la gare à 7 h. 17, nous arrivions à Auneau, où, pour occuper les loisirs forcés entre deux trains, nous allions visiter le château situé à deux kilomètres environ. Construit par Bureau de la Rivière au XV^e^ siècle, il comprend une maison d'habitation d'aspect fortifié, avec tourelles, mâchicoulis, etc.; une chapelle en mauvais état et sans grand intérêt; enfin, séparé du reste, un donjon carré et un donjon rond accolés l'un à l'autre, l'un du XIII^e^ siècle, l'autre, aménagé en colombier, du XVI^e^.

Nous arrivons enfin à Étampes, où tout d'abord nous allons visiter ce joli donjon quadrilobé que tout le monde connaît pour l'avoir vu de la voie du chemin de fer : c'est la *Tour de Guinette*, construite dans la première moitié du XII^e^ siècle (1) et qu'on peut rapprocher du donjon de Houdan et de celui de Provins. Après déjeuner, nous commençons par aller voir l'église Notre Dame, d'un plan si étrange et que personne n'a pu expliquer, jusqu'à ce jour, d'une façon satisfaisante. Il s'y trouve une crypte curieuse et fort ancienne, peut-être antérieure au XI^e^ siècle, mais qui n'a, quoi qu'en ait dit M. L. Merlet (2), aucun rapport avec celle de Saint-Martin-au-Val de Chartres; on y voit d'intéressants chapiteaux à sculptures grossières. Un portail monumental, orné de statues d'un style très semblable à celles du portail de la cathédrale de Chartres, donne accès dans l'église, par le bas-côté droit. Deux statues analogues, dont les têtes et les mains ont été refaites, se voient dans une des chapelles de gauche. A signaler, en outre, une excellente toile de l'école française du XVIII^e^ siècle; elle représente le martyre d'une sainte plongée nue dans une chaudière; elle est d'une bonne facture et d'une jolie tonalité, et se trouve dans la même chapelle; elle serait certainement beaucoup mieux au musée. Nous ne devons pas oublier un beau lutrin en cuivre et une intéressante statue de Vierge en pierre, du XV^e^ siècle, évidemment détachée d'un calvaire.

(1) Viollet-le-Duc en a donné une excellente description dans son *Dictionnaire de l'architecture;* de Caumont l'étudie aussi dans son *Abécédaire d'archéologie, Architecture civile et militaire*, 1869, pp. 452 et suiv. Il en donne une vue, une coupe, deux plans à divers étages, et une figure de détail.

(2) *Loc. cit.*, p. 32.

Digitized by Google

Saint-Basile est ensuite l'objet de notre visite; on y voit un vitrail du XVI^e^ siècle, très restauré; l'église elle-même est de cette époque, avec un clocher du XIII^e^; le bas-côté ouest est particulièrement orné.

Le musée, installé dans l'hôtel de Diane de Poitiers, n'offre rien de saillant, à part quelques fragments de sculpture qui pourraient bien provenir de l'église Notre-Dame, et nous nous dirigeons rapidement vers Saint-Gilles; chemin faisant, nous examinons d'abord l'hôtel d'Anne de Pisseleu, dont la porte extérieure, ornée de fines sculptures, porte la date : 1538; puis, la Justice de paix, avec des tourelles de briques posées en encorbellement et comparables à une autre tourelle analogue située 17, rue Saint-Antoine.

Saint-Gilles est encore une église du XV^e^ siècle, avec un clocher du XIII^e^; son principal intérêt réside dans une belle série de pierres tombales des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, qui sont dressées contre la muraille.

Après une longue marche sur un pavé raboteux, nous parvenons enfin à l'autre extrémité de la ville, à Saint-Martin. Le chœur de cette belle et intéressante église, dont le clocher, jadis isolé, penche comme la célèbre tour de Pise, fut construit en 1160, et on travaillait aux nefs en 1213; le tour du chœur se compose de grosses colonnes alternant avec de plus petites colonnes jumelées. Au pied du clocher se voit une porte, aujourd'hui aveuglée, ornée de curieuses sculptures du XVI^e^ siècle.

Le 3 juillet, nous montions tous en voiture pour notre dernière excursion. Après un arrêt à Courville pour déjeuner, et où nous avons visité une église sans grand intérêt, nous arrivons vers une heure et demie au superbe château de Villebon, dont les honneurs nous sont faits, d'une façon toute seigneuriale, par son propriétaire, M. le marquis de Pontois-Pontcarré. C'est un quadrilatère entièrement en briques et renfermant une cour carrée. Une petite partie est du XV^e^ siècle; le reste est du XVI^e^ avec des réfections du XVII^e^. Il affecte la forme de la Bastille, avec ses grosses tours rondes et crénelées. De larges fossés pleins d'eau le séparent d'un beau parc à la française; la chapelle, très modernisée, offre un joli vitrail du XVI^e^ siècle fort réparé. Dans les appartements, nous devons signaler de belles tapisseries, de riches tentures, et une intéressante série de toiles, portraits des d'Estouteville, des Béthune-Sully, des Camus de Pontcarré, etc.

Digitized by Google

En rentrant à Chartres, les congressistes s'arrêtent à l'église Saint-Georges. Le portail, daté de 1546, présente un tympan très finement sculpté; on y voit les différentes scènes de la vie de saint Georges qui délivra la princesse de Cappadoce en tuant le dragon qui devait la dévorer. Les principaux personnages de cette composition ont été reproduits aux sommets des pignons qui décorent le bas-côté ouest, savoir : sur l'un, les parents réunis sur une tour; sur le second, la princesse; sur le troisième, le dragon, et sur le quatrième, saint Georges. A l'intérieur, l'église n'a qu'une nef et un bas-côté dont chaque fenêtre est surmontée d'un pignon; on y remarque une statue équestre de saint Georges, peut-être de la fin du XV^e^ siècle, des restes de vitraux du XVI^e^ siècle, et un beau confessional en bois sculpté du XVII^e^ siècle.

A la réunion du soir, après une allocution de M. le comte de Ghellinck d'Elseghem, délégué du gouvernement belge, M. Emile Travers, secrétaire général de la Société française d'archéologie, lit son rapport sur les récompenses accordées par cette Société. Puis, M. l'abbé Métais a la parole pour lire une étude sur la bénédiction de la première barbe; M. Denisart, sur l'ancien portail des Cordeliers; M. Quarré-Reybourbon, sur des voyageurs liégeois ayant traversé le pays chartrain; M. L. Regnier, sur les parties hautes de la cathédrale de Chartres; M. l'abbé Brunet, sur un sceau circulaire de Tiron. Dans une chaude improvisation, M. le comte de Ghellinck, président, remercie de leur concours tous ceux qui ont pris part au congrès, déclare close la soixante-septième session de la Société française d'archéologie, et donne rendez-vous à l'année prochaine, à Agen.

10 juillet 1900.

Comte Charles de Beaumont.

Digitized by Google

LA MISSION
DU LIEUTENANT-COLONEL CATINELLI

AUX QUARTIERS-GÉNÉRAUX DE MURAT ET DE BELLEGARDE
(11-17 FÉVRIER 1814).

D'après les documents officiels inédits du Record Office et du K. und K. Kriegs-Archivs de Vienne.

La destinée a de singuliers, d'inexplicables caprices. De même qu'elle exalte, qu'elle immortalise les actes, parfois peu remarquables, de certains hommes, qu'elle consacre souvent à tort des héros et des martyrs, de même aussi elle laisse dans l'ombre et dans l'oubli certains noms qui mériteraient cependant de passer à la postérité.

Tel est le cas du lieutenant-colonel Catinelli, de cet ardent patriote, de ce fidèle serviteur de son pays, qui a fait autant et plus pour l'Autriche que les Schill et les Lützow pour l'Allemagne, de cet homme qui, malgré ses blessures, a consacré sa vie entière au service de sa patrie, de cet officier plein de talent et d'intelligence qui a joué un rôle considérable et hors de proportion avec son grade dans les graves événements dont l'Italie était le théâtre pendant l'hiver de 1814.

Quelques rares historiens ont, il est vrai, cité son nom; mais, sans même prendre la peine de rechercher d'où venait le personnage que lord William Bentinck, chargeait, au moment le plus critique de la campagne de 1814, de le représenter auprès du Roi de Naples et du feld-maréchal comte Bellegarde, ils ont conclu de la désinence de son nom qu'il devait s'agir d'un officier sarde ou piémontais au service de l'Angleterre.

Le fait même que le nom de Catinelli paraît, à notre connaissance, à deux reprises dans la correspondance de Napoléon, aurait dû suffire pour éveiller leur attention et leur curiosité et peut-être pour leur épargner cette erreur. Dès le 21 mars 1797, le jour même de son entrée à Goritz, le général Bonaparte, après avoir décidé (art. 2 de sa proclamation au peuple de la province de Goritz. Quartier général de Goritz. 1er germinal an V. *Correspondance*, t. 2, n° 1609) que les provinces de Goritz et de Gradisca seraient provisoirement administrées par un corps composé de 15 personnes portant la dénomination de *Gouvernement Central*, avait désigné parmi ces 15 personnes un certain

Digitized by Google

Carlo Catinelli, probablement le père du futur chef d'Etat-major de lord William Bentinck.

Dix ans plus tard, l'Empereur écrivant au Vice-Roi, de Saint-Cloud, le 25 avril 1807 (*Mémoires du prince Eugène*, t III, p 392), a occasion de reparler une deuxième fois d'un Catinelli. « Donnez-moi, lui dit-il, des renseignements sur ce Schepeler et ce *Catinelli* qui me paraissent être de fort mauvais sujets. » Or cette fois, tel est du moins l'avis de Son Excellence le feld-maréchal-lieutenant de Catinelli, actuellement commandant de la forteresse de Trente, qui me permettra de lui exprimer ma profonde et respectueuse reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle il a bien voulu me fournir tous les renseignements relatifs (1) à la carrière et à la vie de son père, il y a de grandes probabilités pour qu'il s'agisse de l'officier dont l'ardent patriotisme n'a fait que croître après chacune des blessures qu'il reçut en combattant contre nous et qui, obligé de quitter prématurément le service actif, n'en consacra pas moins toutes ses forces, toute son intelligence à la défense de sa patrie, vaincue, humiliée, déchue de son ancienne splendeur et sur le point de disparaître de la liste des nations.

Le colonel Catinelli a été, on ne saurait essayer de le nier, un ennemi acharné, un adversaire irréconciliable de l'hégémonie française, non pas par haine de la France, mais parce qu'il n'y avait place dans son cœur que pour deux sentiments également élevés: la fidélité envers son Empereur et l'amour de sa patrie qu'il voulait revoir grande et puissante. Par une cruelle bizarrerie du sort, l'homme qui avait été, en 1814, l'un des instruments les plus actifs du rétablissement de la domination autrichienne en Italie, devait encore, avant la fin d'une vie longue et encore mieux remplie, assister à l'effondrement définitif de l'œuvre à laquelle il s'était vouée avec tant d'ardeur, être le témoin de la formation, de la constitution du royaume d'Italie, de la création de l'unité et de l'indépendance italienne, de ce *Risorgimento* qu'il

(1) Les renseignements qui m'avaient été si gracieusement communiqués par S. E. M. le feld-marechal lieutenant de Catinelli, ont été encore complétés, d'abord par S. E. le feld-maréchal lieutenant L. von Wetzer, directeur du K. und K. Kriegs-Archivs de Vienne, auquel je dois la communication des pieces officielles relatives à la carrière militaire du lieutenant-colonel Catinelli, ensuite par mon savant et aimable ami le Docteur von Zwiedineck-Südenhorst, l'historien bien connu, l'illustre professeur de l'Université de Graz, grâce auquel j'ai pu prendre connaissance de l'article nécrologique que la *Wiener Zeitung* du vendredi 12 novembre 1869 consacra à la mémoire du colonel Charles Chevalier de Catinelli.

Digitized by Google

avait déjà vu poindre au commencement de sa carrière.

Charles Catinelli naquit a Goritz, le 30 mars 1780, de parents appartenant à la bourgeoisie de cette ville. Après avoir suivi les cours, d'abord du gymnase de Goritz, puis de l'Université de Vienne, il avait à peine dix-sept ans lorsqu'en 1797 l'empereur François décréta la levée générale. Catinelli fut des premiers à se présenter comme volontaire. Élève de l'Académie du Génie de 1797 à 1799, il en sortit le 1er décembre de cette année avec le grade de sous-lieutenant au régiment d'infanterie Archiduc Joseph-François n° 63 (aujourd'hui régiment d'infanterie Baron von Merkl n° 55). Envoyé à l'armée d'Italie, il prend part successivement d'abord au combat de la Gravina (18 mai 1800), puis, le 14 juin 1800, à la bataille de Marengo où il reçut une forte contusion. Sa brillante conduite à Marengo lui valut, deux jours après la bataille du Mincio (24 décembre 1800), d'être nommé, le 26 décembre, lieutenant à l'état-major du Quartier-Maître Général. Quelques jours plus tard, il se distinguait encore, les 1er et 2 janvier 1801, aux combats de Madonna della Corone et d'Ala. (1).

Employé à l'établissement et à la confection de la carte d'Italie, nommé capitaine en 1805, Catinelli se couvre de gloire à la b taille de Caldiero (30 et 31 octobre 1805) au point de mériter une mention particulière de l'archiduc Charles dans la relation même que ce prince établit aussitôt après la bataille.

D'après un rapport rédigé par le général Nordmann, rapport qui se trouve au *K. und K. Kriegs Archiv* (1805 H, K. R. G. 1. 198), le capitaine Catinelli s'offrit volontairement,

6

le 30 octobre 1805, pour rétablir le pont du Fibio coupé par les Français. Le général Nordmann mit à cet effet à sa disposition 50 hommes du régiment des confins militaires de Gradisca (dissous en 1873), à la tête desquels, malgré le feu terrible dirigé contre lui et son petit détachement, le jeune capitaine réussit à jeter un pont sur le Fibio.

Le lendemain 31 octobre 1805, les Français forçaient le passage de l'Adige à Zevio, chassant devant eux les deux compagnies postées sur ce point. Catinelli, occupé à établir une communica-

(1) *K. und K. Kriegs Archiv.* 1801 Stabsbuch II fol. 160. — H. K. R. G. 1 198. 1807. Cf. *Wiener Zeitung*, 12 novembre 1869. N° 261.

6

Digitized by Google

tion du côté de la Chiavica del Cristo, accourut au galop au bruit de la fusillade, au moment même où les Français atteignaient le pont de Zévio. Les deux compagnies chargées de la défense du pont (une du régiment des confins militaires de Gradisca, l'autre des grenadiers Archiduc François-Charles) privées de leurs officiers qui, tous, avaient été mis hors de combat, étaient sur le point de perdre contenance. Catinelli se met à leur tête, relève leur courage, les reporte en avant et réussit à arrêter les progrès des Français qu'il tient en échec jusqu'à l'entrée en ligne du reste du bataillon de grenadiers Archiduc François-Charles. Aussitôt après l'arrivée de ce renfort, Catinelli reprend l'offensive, oblige les Français d'abord à céder le terrain qu'ils avaient gagné, puis à renoncer définitivement à leur entreprise. Mais, malheureusement pour lui, le capitaine Catinelli avait été si grièvement blessé à la cuisse, que ce jeune officier plein d'avenir et à peine âgé de 25 ans se vit forcé de demander sa mise à la retraite.

C'est de cette époque que date la grande intimité qui s'établit entre lui et celui qui n'était alors que le lieutenant-colonel et devait devenir plus tard le feld-maréchal Laval, comte de Nugent. En février 1807, Catinelli, admis à la retraite comme ***Real-Invalid*** et nommé major, était pourvu en même temps d'un emploi aux archives de la Guerre.

En 1808, lorsqu'on procéda en Autriche à l'organisation de la ***Landwehr***, Catinelli fut rappelé à l'activité, et, nommé major à la suite du régiment d'infanterie baron von Reisky (aujourd'hui comte Starhemberg n° 13), fut attaché à la personne de l'archiduc Maximilien d'Este. L'archiduc, qui avait déjà remarqué le zèle et l'intelligence déployés par Catinelli pendant la période d'organisation de la Landwehr, ne put se défendre d'une réelle admiration pour l'officier qu'il vit, en dépit de sa blessure encore mal fermée, faire à ses côtés une partie de la campagne de 1809 et qui, oubliant ses souffrances, trouva encore moyen de se distinguer à Abersberg, à Eckmühl et à Ratisbonne. A bout de forces et terrassé par la douleur, Catinelli n'en dut pas moins demander une fois encore sa mise à la retraite qui lui fut accordée en juillet 1810, mais cette fois avec le caractère de lieutenant-colonel (1).

(1) *K. und K. Kriegs. Archiv.* 1810, H. K. R. G. 1 37/104

Digitized by Google

Après la prise de Vienne, Catinelli, en attendant sa mise à la retraite, était resté encore quelque temps auprès de l'archiduc Maximilien. Mais lorsque, à la signature de la paix, sa ville natale eut été cédée à la France, lorsqu'il se vit à la veille d'être contraint à renoncer à sa nationalité, Catinelli, ne voulant à aucun prix, porter les armes contre sa patrie, et sachant que les Anglais étaient en train de créer une légion anglo-italienne, prit la résolution d'offrir ses services au gouvernement britannique. Le 30 avril 1812, il résignait sa charge et se rendit avec une caravane, à laquelle s'adjoignit le général-major comte Nugent et qui traversa le territoire turc, par Bosna-Seraï à Durazzo où il s'embarqua peu de temps après à bord d'un bâtiment anglais qui le conduisit à Palerme.

Admis dans l'armée anglaise avec le grade qu'il possédait dans l'armée autrichienne, Catinelli, à peine débarqué, fut chargé par lord William Bentinck de l'inspection des ouvrages de défense des côtes de la Sicile. Placé presque aussitôt à la tête de deux régiments italiens, il ne tarda pas à passer en Espagne avec le corps d'armée anglo-sicilien sous les ordres de lord William Bentinck. On le retrouve, à ce moment, d'abord à l'attaque de San Félipe de Balaguer, puis au siège de Tarragone. Après la levée de ce siège, Catinelli revint en Sicile avec lord William Bentinck. Son retour à Palerme coïncida avec l'arrivée presque incessante de déserteurs, de réfractaires italiens et napolitains qui, tous, affirmaient que le mécontentement était si grand et si général en Italie qu'il suffirait de jeter quelques troupes sur les côtes de Toscane pour provoquer un soulèvement g néral. Ce fut à ce moment que, cédant aux prières de Catinelli, lord William Bentinck, comme il l'expose dans une de ses dépêches à lord Bathurst en date des premiers jours de novembre 1813, consentit à lui confier un millier d'hommes de la légion italienne et à le laisser s'embarquer à Melazzo. Bien que le coup de main tenté sur la Toscane ait échoué par suite du manque de concours des populations, bien que Catinelli, après avoir débarqué à Viareggio, après être entré à Lucques et avoir été sur le point de s'emparer de Livourne, ait dû ramener son monde en Sicile, il est bien certain que cet insuccès ne lui nuisit en aucune façon dans l'esprit d'un chef, cependant peu disposé à l'indulgence envers ses subordonnés maladroits ou malheureux.

Revenu à Palerme dans les tout derniers jours de décembre 1813, Catinelli, après avoir rendu franchement et loyale-

Digitized by Google

ment compte à lord William Bentinck du résultat négatif de son entreprise, loin de tomber en disgrâce et de perdre la confiance du lord Capitaine général, fut au contraire au nombre des rares personnages qu'il consulta ou qu'il tint au courant des négociations entamées avec le feld-maréchal-lieutenant comte Neipperg, puisque ce fut précisément de Catinelli que lord William Bentinck fit choix, lorsqu'il crut le moment venu d'envoyer auprès du Roi de Naples et du feld-maréchal comte Bellegarde un officier de confiance, chargé bien moins de discuter avec eux le plan de leurs opérations combinées que de leur faire accepter, en même temps que ses idées, certaines modifications dont il faisait la condition *sine qua non* de sa coopération.

Ce sont ces différentes pièces, inconnues jusqu'à ce jour, ces pièces qui retracent jour par jour et presque heure par heure les différentes péripéties de cette importante mission, ces pièces que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, les unes au *Record Office*, les autres aux *Archives Impériales et Royales de la Guerre*, à Vienne, que nous allons reproduire ici avant de consacrer les dernières lignes de ce petit travail au rôle joué par Catinelli depuis la chute de la domination française en Italie jusqu'à la fin de sa vie.

« Nous arrivâmes, le général comte de Neipperg et moi le 11 février à Bologne, où était établi le Quartier général de l'armée napolitaine et où il y avait même le Roi de Naples.

Je fus chez le duc de Gallo qui me reçut avec beaucoup de distinction, et qui me dit que le Roi, prévenu que je devais arriver à Bologne, lui avait montré le désir de me voir; qu'ainsi il me ferait savoir l'heure de l'audience. Mais le Roi venait d'avoir une petite attaque de fièvre et il n'y eut pas pour ce jour-là plus question d'audience.

Je vis, en attendant, le même jour, le comte de Nugent, auquel je parlai de la cooperation du corps britannique, de la nécessité de lui donner la main pour venir à terre, de l'occupation exclusive de la Toscane et de la rivière de Gênes et, finalement, du détachement britannique qu'il avait sous ses ordres et que lord William Bentinck voulait, une fois debarqué, attirer à lui. Je lui parlai aussi de ce qui paraissait le plus convenable pour nous aider à mettre pied à terre. Le comte Nugent venait de Modène, qu'il avait occupé, ainsi que Reggio, au nom de l'archiduc François d'Autriche-Este pour engager le roi à avancer avec ses Napolitains; mais le roi lui fit dire qu'il ne se sentait pas en état de le voir et il partit le même jour pour Modène apres cependant avoir parlé avec le chef d'état-major de l'armée napolitaine.

Digitized by Google

Quant au Comte de Neipperg, tant lui que le comte de Mier se donnaient auprès du duc de Gallo beaucoup de mouvement pour obtenir du Roi les changements au traité de Naples que le prince de Metternich venait de demander, et pour obtenir aussi une déclaration séparée que le Roi de Naples accédait d'avance aux dispositions que les alliés prendraient pour l'Italie.

C'était assurément un calice bien amer à présenter au Roi et c'est cette circonstance qui empêcha le Comte de Neipperg de faire, comme nous en étions cependant convenus, la moindre mention au duc de Gallo de notre coopération et des conditions sur lesquelles elle basait et sur l'occupation exclusive de la Toscane et de la riviere de Gênes par les troupes britanniques, occupation qui cependant se ferait pour la Toscane au nom de l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur d'Autriche. J'ai eu beau presser le comte de Neipperg; il s'excusa avec la maladie du Roi et me remit au lendemain.

Le 12 se passa comme le 11, sans rien faire qui eût rapport à la Toscane et à notre coopération. En attendant, le temps passait, et, comme je devais être de retour à Naples le 20, je pris le parti d'aller au quartier général de l'armée autrichienne et de me remettre dans les mains du maréchal comte de Bellegarde. J'écrivis la minute ci-jointe [Voir plus loin la piece intitulée : *Minute présentee par le lieutenant-colonel Catinelli au maréchal comte de Bellegarde à Villafranca le 15 février et préparée à Bologne le 12*] pour la présenter au Maréchal, et je partis pour Vérone et Villafranca le 13 au matin.

J'arrivai à Vérone le 14 au soir. Il faisait fort tard et je m'y arrêtai pour partir le lendemain de grand matin.

Le 15, avant de quitter Vérone, je vis le comte de Neipperg, qui venait d'arriver de Bologne et qui me dit que le Roi avait signé tout; qu'il lui avait aussi parlé de la Toscane, que le Roi tenait beaucoup à l'occupation de ce pays, mais qu'il ne s'opposait pas à ce que l'escadre anglaise s'arrêtat dans le port de Livourne, qu'il favoriserait nos achats de vivres, etc., etc.

Je fus, comme de raison, entièrement choqué de tout cela et je ne manquai pas d'observer au comte de Neipperg qu'il s'agissait ici de toute autre chose que d'être souffert par les Napolitains dans la rade de Livourne, et je partis sur cela pour Villafranca où je remis au maréchal comte de Bellegarde la lettre de lord William Bentinck et, de plus, la minute sus-mentionnée. Le maréchal la lut sur-le-champ et nous commençâmes tout de suite à la discuter. J'ai aperçu dans l'âme du maréchal une forte agitation. *La bataille que venait de lui livrer le Vice-Roi avait fortement agi sur son esprit.* Lorsque celui-ci crut apercevoir dans le roi de Naples des intentions hostiles, il abandonna la ligne de l'Adige et se replia sur celle du Mincio. Le maréchal crut que le Vice-Roi marcherait sur Alexandrie; mais il se trompa. L'ennemi occupa en force Monzambano et s'y retrancha gardant une

Digitized by Google

tête de pont sur la rive gauche du Mincio. Il avait aussi, outre Peschiera, une tête de pont à Goito, puis Mantone où était le gros de son armée et une tête de pont à Borgoforte. Il s'était préparé à attaquer le Maréchal, dès que celui-ci aurait passé avec le gros de son armée le Mincio et de l'attaquer, non pas sur la rive droite, mais sur la rive gauche. Le Maréchal, malgré sa prudence et sa prévoyance, donna entièrement dans le piège. Il passa avec le gros de son armée le Mincio le 8, repoussa quelques bataillons ennemis qui se présentèrent et reconnut la position de Monzambano. On prit un capitaine français, qui avertit le général que les Autrichiens feraient bien d'avoir les yeux ouverts sur la route de Mantoue à Villafranca et que le Vice-Roi s'était préparé à faire une furieuse sortie. Le capitaine avait dit vrai ; car, si je ne me trompe, l'ennemi vint avec deux fortes colonnes attaquer le tiers de l'armée autrichienne qui, n'ayant pas encore passé le Mincio, avait pris une position perpendiculaire sur cette rivière avec la droite à Pozzolo et la gauche sur Mozzecane. Le combat fut très opiniâtre et décidé par l'héroïsme du corps de réserve qui, se battant contre 4 fois plus de monde qu'il n'était, ne perdait cependant pas un pouce du terrain. L'ennemi fut repousse avec grande perte. Celle des Autrichiens se monta à 5.000 hommes et, dans le nombre on perdit entre tués et blessés un millier de grenadiers. Un bataillon autrichien, qui venait d'arriver à l'armée, et qui n'entrait pas dans l'ordre de bataille, s'égara et vint tomber au milieu de l'armée ennemie. Ne voulant pas se rendre, il fut presque entièrement détruit.

J'arrivai donc au quartier général dans un moment où l'on était assez démonté. Sir Robert Wilson me dit que cette campagne d'hiver avait ruiné l'armée ; qu'elle avait près de 23,000 hommes à l'hôpital (1) et d'autres personnes me firent une peinture affreuse du désordre et du manque de discipline de l'armée. D'après Sir Robert Wilson, l'armée autrichienne, si, effectivement, d'une manière ou d'une autre le Vice-Roi se retirait sur Alexandrie, ne pourrait le suivre, après avoir détaché pour bloquer Legnago, Peschiera et Mantoue, sans compter le corps du comte de Nugent, qu'avec 22.000 combattants, sans compter les officiers.

Le maréchal, après infiniment de protestations, me dit qu'il ne pourrait pas nous donner la main pour venir à terre ; que, quand nous serions débarqués, il nous enverrait 400 chevaux ; qu'il manquait d'officiers du génie ; qu'il nous enverrait 30 sapeurs ; que la coopération de lord William Bentinck était de la plus grande importance ; mais qu'elle devrait se faire en débarquant au golfe de la Spezia ;

(1) L'état de situation de l'armée de Bellegarde, du 11 au 20 février 1814, (*K. und K. Kriegs Archiv II. 296*) donne, en effet, les chiffres suivants 106 bataillons, 619 compagnies, 75 escadrons. Effectif total : 85.122 hommes et 8.896 chevaux. Aux hopitaux 226 officiers et 28.226 hommes.

Digitized by Google

que, *quant à l'occupation de la Toscane, les Napolitains l'avaient déjà occupée et qu'il ne pouvait pas se charger, d'aucune manière, de traiter avec le roi de Naples pour l'engager à remettre le pays aux Anglais;* qu'il espérait bientôt lier notre opération à l'opération de son armée ; mais qu'en attendant et au commencement, l'opération de lord William Bentinck devait se considérer comme isolée.

Le Maréchal me parla souvent et à différentes reprises de la situation embarrassante et compliquée dans laquelle il se trouvait, m'assurant en même temps que l'arrivée de lord William Bentinck à la Spezia pourrait diminuer de beaucoup l'embarras et la difficulté de la situation.

Arrivés en discutant la minute à la ligne d'opérations sur la rive gauche du Pô, il parla avec chaleur de la différence des circonstances et sur ce que la base de ma remarque (une grande supériorité de forces) [*cf. la Minute du projet d'opérations présenté par Catinelli à Bellegarde*] était fausse.

J'insistai à ce qu'on m'envoyât bientôt une réponse définitive. Le Maréchal me dit qu'il devait attendre le comte de Neipperg, qui ne manqua pas d'arriver le même matin, et l'on vint à une décision.

Le Maréchal resta ferme dans l'idée que l'opération de lord William Bentinck devait d'abord se considérer comme isolée ; que lord William Bentinck arrangerait lui-même ses affaires avec le Roi de Naples ; que lui, le Maréchal, il détacherait, dès que lord William Bentinck serait à terre, 400 chevaux et les sapeurs.

Le soir, il me fit dire par le comte de Neipperg qu'*il écrirait au Roi de Naples pour le décider à évacuer une partie de la Toscane* ; *mais je protestai en disant que je parlerais moi-même au Roi de Naples.*

Sir Robert Wilson me recommanda beaucoup de tâcher, étant à Bologne, de mettre, autant que possible, au net l'affaire de la Toscane, et me lut un passage de la lettre que je lui avait remise de la part de lord William Bentinck, dans lequel on voyait l'importance que lord William mettait à cette affaire et le désir que là-dessus le comte de Neipperg, et même moi, nous agissions auprès du duc de Gallo et du Roi de Naples.

Le 17 février, j'étais de retour à Bologne. Le comte de Mier me dit que le Roi voulait me voir. J'y fus.

Le Roi m'assura que le comte de Neipperg ne lui avait pas parlé de l'arrivée de lord William Bentinck en Toscane ; que les Toscans l'avaient invité et prié à genoux d'occuper le pays ; qu'il avait préservé ce pays de l'anarchie et des horreurs d'une guerre d'insurgents (*sic*) ; que les Toscans étaient très contents de son administration ; qu'il n'avait pas de subsides et que sans la Toscane il ne serait pas en état de faire la guerre hors de son royaume ; qu'il nous livrerait Livourne dès qu'il l'aurait pris ; que si lord William Ben-

Digitized by Google

tinck voulait débarquer au golfe de la Spezia, il y ferait marcher 5.000 hommes pour lui donner la main.

Je représentai au Roi qu'il nous fallait, pour nous mettre en état de coopérer de la manière qu'on le désirait, une maison où nous puissions être entièrement chez nous. J'insistai sur cette nécessité et aussi sur la dignité et l'honneur britanniques, observant en même temps qu'il ne peut y avoir aucune raison pourquoi les Anglais, seuls de tous les alliés, feraient la guerre en Italie, sans occuper militairement un terrain suffisant à servir de base à leurs opérations, à réunir les troupes qui debarqueraient et toute la marine qui pourrait seconder leurs opérations ; et je finissais toujours par dire, qu'une maison, où nous pourrions être parfaitement chez nous, nous est indispensable sous tous les rapports.

Le Roi, sur cela, me parla d'un arrondissement autour de Livourne, à quoi je répondis que nous étions d'assez grands seigneurs pour avoir droit à toute une maison sans être bornés au rez-de-chaussée ou à l'entresol.

Le Roi ne manqua pas de reconnaître la raisonnabilité (*sic*) de la chose et opposa seulement la difficulté pour lui et l'inconvenance (*sic*) de quitter un pays où il avait été appelé et, pour ainsi dire, entraîné, un pays qu'il avait provisoirement organisé et qui était administré par des employés napolitains.

J'accordai au Roi que l'évacuation de la Toscane aurait pour lui des inconvénients ; mais je lui observai que, si de son côté il y avait des inconvénients, du nôtre il y avait une nécessité impérieuse, qu'il nous fallait une maison et que lord William Bentinck n'en démordrait sûrement pas.

Le Roi me parla ensuite que, n'ayant pas de subsides, le secours de la Toscane lui était d'autant plus nécessaire, que non seulement il remplirait les engagements pris avec l'Autriche mais qu'il irait au-delà et qu'il venait d'ordonner une augmentation de son armée de 2.000 hommes.

(*A suivre.*) C^t^ Weil.

QUESTIONS

222. — Une découverte archéologique à Saint-Germain-en-Laye, en 1805. — *Le Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris*, par M. P. S^t^

Digitized by Google

— A.... [Saint-Aubin] (Paris, s. d. [1816], in-12), parle à l'article *Germain (Saint-)*, de la maison d'éducation que dirigea, en cette ville, Mme Campan, et qui était située rue des Ursulines. En 1805, des fouilles ayant été pratiquées dans le jardin pour établir un puisard, « les ouvriers trouvèrent, à quinze pied de la surface, une croûte dure ou ciel de carrière, qui résonnait creux quand on la frappait. Ils la crevèrent et trouvèrent au-dessous un sable fin et très tendre.... La fouille alla jusqu'à 87 pieds. Arrivés à cette profondeur, les ouvriers sentirent une nouvelle résistance; ils ne la jugèrent ni voûte ni ciel de carrière, car elle n'avait lieu qu'en un seul point. Ils cernèrent donc ce point et parvinrent à le détacher; ils hissèrent ce bloc à la surface, et, au jour, on s'aperçut que c'était un buste avec draperie. Ce fait étonna beaucoup; il pourrait paraître controuvé s'il ne s'était passé à la vue de toutes les pensionnaires et de toutes les personnes de la maison de Mme Campan, qui le fit placer sur un piedestal dans la cour de son pensionnat. Cependant, comment ce buste se trouvait-il à une telle profondeur? de quel temps était-il? que représentait-il? Voilà des questions qui ont beaucoup embarrassé les savants, et que n'a pu résoudre M. Visconti lui-même, qui s'était transporté exprès à Saint-Germain, pour examiner et le buste merveilleux et l'emplacement où il a été trouvé. » (Pp. 350-351).

Sait-on ce qu'est devenu ce « buste merveilleux », et se trouve-t-on en mesure de répondre aux questions de l'auteur du *Dictionnaire?* Reste-t-il, enfin, quelque trace de l'enquête vainement conduite par Visconti?

H. M.

CHRONIQUE

~~~ M. Jules Zeller, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort le 25 juillet.

~~~ Deux recueils périodiques viennent de s'enrichir de tables dressées par M. Maurice Tourneux : ce sont la *Revue d'histoire litté-*

Digitized by Google

raire de la France (1) et l'*Amateur d'autographes* (2). On connaît tout le soin que ce maître bibliographe apporte à de pareils travaux, bien ingrats à rédiger, mais d'une si grande utilité aux travailleurs.

~~ La Bibliothèque nationale a récemment acquis un manuscrit grec de l'Evangile selon saint Matthieu, en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, orné de cinq belles miniatures représentant des scènes du Nouveau Testament. L'intérêt paléographique et iconographique en est apprécié dans un récent travail de M. Henri Omont, paru, avec 2 planches reproduisant quatre des miniatures, dans le *Journal des savants* de mai 1900 (tirage à part : 6 pp. in-4° et 2 pl.).

~~ Dans sa séance du 15 mai dernier, la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1900-1901 : M. Maurice Tourneux a été élu président, et M. Charles Tranchant, vice-président.

~~ Un nouveau fascicule (le 7e) vient de paraître de l'excellente Bibliothèque de Bibliographies critiques publiée par la Société des études historiques. C'est *Le théâtre espagnol*, par MM. Alfred Morel-Fatio et Léo Rouanet (3). Ce travail, très bien fait, compte plus de 163 numéros, et est ainsi divisé : I. Histoires générales; études d'ensemble ou de certaines périodes du théâtre; — II. Repertoires biographiques et bibliographiques; — III. Le théâtre antérieur à Lope de Vega; — IV. La grande époque du théâtre; — V. Le théâtre du XVIIIe siècle; — VI. Le théâtre moderne; — VII. Histoire externe du théâtre, la scène, les comédiens, le public; — VIII. Traductions françaises. — En outre, cette bibliographie contient une innovation heureuse, dont les précédents fascicules étaient malheureusement privés : c'est à savoir une table alphabétique des noms et des matières.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Kohler** (Ch.) : *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades*, fasc. I; — Paris, E. Leroux, 1900, in-8°, 277 pp.

Ceci est la réunion des savants articles donnés par M. Kohler à la *Revue de l'Orient latin*. La recension d'un assez grand nombre de manuscrits latins est précédée de développements dont quelques-uns sont des modèles de critique. Tel est, par exemple, le premier cha-

(1) *Revue d'histoire littéraire de la France. Table générale (1894-1898)*; — Paris, A. Colin, 1900, in-8°, VII-74 pp.

(2) *Table générale des lettres et documents contenus dans l'Amateur d'autographes 1re série (2e période), 1875-1892*; — Paris, N. Charavay, 1900, in-8°, VII-33 pp.

(3) Paris, Fontemoing, s. d. [1900], in-8°, 47 pp.

Digitized by Google

pitre (pp. 1 à 26 : *Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron*) où M. K. établit que l'une des relations de cet événement, conservée à la bibliothèque d'Avranches (ms n° 130) n'est qu'un exercice de style fait par quelque clerc : et cette conclusion a son intérêt, qui est de mettre en garde contre les narrations fictives de ce genre qui ont survécu (M. K. en analyse deux autres, pp. 262 à 267), et qu'ont utilisées parfois des compilateurs ignorants de leur provenance. — Avec ce chapitre, les principaux du volume sont le IV[e] (pp. 63 à 103) où M. K. étudie une histoire anonyme des rois de Jérusalem donnée par 2 mss. d'Oxford et du British museum, — et le V[e] (pp. 104 à 212), index analytique des personnages et des faits, intéressant l'Orient latin, qui sont cités dans les *Acta sanctorum Bollandi* et les *Analecta Bollandiana*.

H. M.

Obsèques du comte de Marsy, 2 juin 1900; — Compiègne, imp. Leveziel, 1900, in-8°, 16 pp. (Extr. de *l'Écho de l'Oise*, 7 juin 1900.)

Notice, où ont été réunis, avec une énumération des personnes présentes aux obsèques, les discours qui ont été prononcés sur la tombe du regretté directeur de la Société française d'archéologie, par MM. Sorel, au nom de la Société historique de Compiègne, J. Guiffrey, au nom de la Société de l'École des Chartes, Heron de Villefosse, au nom du Comité des Travaux historiques, Blomme, au nom de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, Jules Lair, au nom de la Société française d'archéologie.

Le même sentiment de regret sincère et d'amitié douloureusement émue les domine tous.

Monval (Georges) : *Comédie-Française (1658-1900). Liste alphabétique des Sociétaires depuis Molière jusqu'à nos jours;* — Paris, aux bureaux de l'*Amateur d'autographes*, 1900, in-8° de 2 ff. x-134 pp. et 350 fac. sim. (Tiré à 300 exemplaires, dont 25 sur papier vergé.)

Depuis la fondation de la Comédie-Française, par la réunion des deux troupes de Guenégaud et de l'Hôtel de Bourgogne, au mois d'août 1680, régularisée par lettre de cachet du 21 octobre de la même année, jusqu'à nos jours il y a eu 333 artistes sociétaires.

Comme, en 1680, Molière était mort, M. Monval, ne pouvant se « résoudre à passer sous silence le père de la Comédie, à exclure le fondateur de la Maison qui porte encore aujourd'hui son nom glorieux », a joint à sa liste les 18 sociétaires qui ont fait partie de la troupe de Molière, depuis son établissement definitif à Paris (24 octobre 1658), ou du théâtre de Guénégaud, et qui étaient morts ou retirés lors de la jonction de 1680.

On trouvera dans ce volume, pour chaque sociétaire, le nom patronymique quand il diffère du nom de théâtre; les dates et lieux de nais-

Digitized by Google

sance (1) et de décès; les dates de début, de réception, de retraite et en un mot, des diverses mutations; enfin un fac-simile de la signature.

M. Monval, qui, en 1886, avait dressé une liste des 60 signatures connues de Molière, a donné pour le père de la Comédie 5 types différents de sa signature; il ne manque que la forme *de Molière* (1644), et les formes J. B. Poguelin et J. B. Pocquelin qui, toutes deux, doivent être de mauvaises lectures.

M. Monval a certainement songé — au moins pour les noms les plus importants — à donner aussi plusieurs spécimens de signatures: mais pouvait-il augmenter les frais de son éditeur? Voici Dancourt, par exemple, qui a signé pendant très longtemps « F. Carton Dancourt » ou « Dancourt » et qui figure ici avec sa signature de châtelain: « Dancourt de Courcelles », qu'il ne prit que plus tard. Même observation pour sa femme, qui a signé « Dancourt » jusqu'au moment de sa retraite, et pour sa fille, qui a signé, outre son nom de jeune fille, « Deshayes de Boutinon » ou « Deshayes ». Il est cependant regrettable que chaque signature n'ait pas été datée entre parenthèses.

La seule signature qui manque est celle de Pierre Regnault Petit Jean s[r] de La Roque (1595?-1676), et il est probable que ce n'est pas celle qui aura coûté le moins de recherches à M. Monval. Nous signalons cette lacune aux lecteurs de *la Correspondance*, avec l'espoir qu'elle sera comblée par l'un d'eux.

Le volume est précédé d'une *Introduction* substantielle contenant tous les renseignements nécessaires sur la Société de la Comédie-Française et ses membres; il est terminé par une liste chronologique des mêmes sociétaires et par des tables très complètes.

M. Monval constate avec mélancolie qu'il est *dans la Maison*, mais qu'il n'est pas *de la Maison*. Rassurons-le. Il en est par sa réimpression du *Théâtre François* de Samuel Chappuzeau; par le premier volume de son *Histoire administrative, anecdotique et littéraire de l'Odéon*; par son *Catalogue historique et raisonné des Collections de la Comédie Française* et par le présent ouvrage, sans parler de ses travaux sur Molière, sur Adrienne Le Couvreur, etc., qui sont encore une partie de l'histoire de la Comédie-Française.

J. Cr.

Seidel (Paul): *Les Collections d'art de Frédéric le Grand à l'Exposition universelle de Paris de 1900. Catalogue descriptif*; *traduction française par Paul* **Vitry** *et J.-J.* **Marquet de Vasselot**;

(1) Consignons ici, pour les enfants de Paris, que sur les 10 associés du Petit-Bourbon, en 1658, cinq au moins étaient Parisiens et que dans la liste dressée par M. Monval il y a 126 Parisiens, sans compter ceux qui peuvent se trouver parmi les 87 sociétaires dont le lieu de naissance est inconnu.

Digitized by Google

— Berlin et Leipzig, Giesecke et Devrient, 1900, in-12, 94 pp., 7 pl. et 35 grav. dans le texte.

Ce précieux catalogue d'une incomparable collection est la réduction d'un ouvrage plus important du même auteur et des mêmes traducteurs, mise au point pour les besoins du pavillon de l'empire d'Allemagne; il ne comprend que les objets d'art envoyés en France par l'empereur Guillaume à l'occasion de l'Exposition de 1900. Rien n'a été ménagé : ni l'illustration abondante et excellente, ni la perfection typographique, ni la beauté du papier; tout concourt à faire de ce petit volume un ouvrage de bibliothèque qu'on reverra avec plaisir. Nous n'avons encore rien dit du texte, comme on réserve pour la fin les bonnes choses. MM. Vitry et J.-J. Marquet de Vasselot ont su faire mentir le proverbe italien : *Traduttore, traditore* : ils n'ont point été traîtres envers leur auteur; au contraire, ils ont su le mettre en valeur. Ceux d'ailleurs qui les connaissent n'en seront pas surpris, car ils font partie de ce groupe de jeunes travailleurs qui mettent avec intelligence au service de l'Art la meilleure partie de leur existence. Ce catalogue est sans contredit le plus parfait de ceux qui ont paru jusqu'à ce jour sur une partie quelconque de l'Exposition... Est-ce bien lui faire un compliment?

CH. DE B.

*** **Urseau** (l'abbé Ch.) : *Chronique d'une petite paroisse au* XVIII^e^ *siècle : le registre de Sainte-Catherine de Brezé (1720-1751)*; — Angers, Germain et Grassin, 1899, in-8°, 66 pp. (Extr. de la *Revue de l'Anjou*).

Les anciens registres paroissiaux d'état-civil ne contenaient pas seulement mention des naissances, mariages et décès, mais, quelquefois, des notes intéressantes pour l'histoire locale (M. l'abbé U. en cite plusieurs, empruntées à des registres de paroisses des campagnes angevines), et aussi, bien que plus rarement, de véritables chroniques où les curés consignaient avec méthode les principaux événements de leur région : à cette catégorie appartiennent le *Journal de Mathurin Jousselin* publié par M. Célestin Port, et celui, que donne aujourd'hui M. l'abbé U., rédigé par Pierre Salmon de la Gilberderie, curé de la chapelle de Sainte-Catherine au château de Brézé. « Cette modeste chronique ne révèle, à vrai dire, aucun fait inconnu », dit(1) M. l'abbé U., et, si l'on s'en tenait à ce jugement sévère de l'éditeur lui-même, on se demanderait d'abord pourquoi il a pris la peine de la publier; mais, l'ayant lue, on trouve qu'elle présente un certain intérêt pour l'histoire de Brézé et de Saumur au XVIII^e^ siècle. Elle est, de plus, copieusement annotée par M. l'abbé U. (2). H. M.

(1) P. 28.

(2) Mais pourquoi M. l'abbé U. pense-t-il que les microbes sont des « êtres mystérieux, inventés par la science moderne pour expliquer l'impuissance des médecins et terroriser le reste de l'humanité » (p. 20)?

Digitized by Google

Périodiques :

Bulletin archéologique, 1899. 3e livr. : O. Bobeau, Fouilles dans un cimetière antérieur au xe siècle, à Langeais (Indre-et-Loire), pp. 465 à 482, grav. et pl. — De Lahondes, Une statue de saint Louis à l'église Saint-Vincent de Carcassonne, pp. 483 à 490 et grav. — G. Chauvet, Statistique et bibliographie des sépultures préromaines du département de la Charente pp. 491 à 541 et 7 pl. — Capitaine Hilaire, Reconnaissance du segment Macade-Thosarte, de la voie romaine de Tacape à Theveste, pp 542 à 555.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXVII, 2e livr. : J. Mandin, Bonley ; un sanctuaire dans les bois en Sarladais, pp. 92-93 et 2 pl — E. Decoux-Lagoutte, Notes historiques sur la commune de Trélissac, pp 94 à 142 et 1 pl. — G. Hermann, *Rimes* de Pierre de Laval, Discours sur le meurtre de l'évêque Fournier. Stance en vers patois, pp 143 à 158. — *Varia* : X. de Monteil, Lettre de Jacques-Louis d'Aydie, comte de Ribérac, pp. 158 à 160. — Mis de La Garde St-Angel, Trousseau d'une pensionnaire de l'abbaye de Port-Royal, à la fin du xviiie siècle, pp. 160 à 162. — Lettre d'Auguste Dupont à M. Morteyrol-Soulelie, p. 163.

Revue critique d'histoire et de littérature, 1899, nos 40 à 52 (octobre à décembre) : M. Souriau, *Pascal* [A. Molinier], pp. 288 à 290. — P Saymank, *Ludwig XIV in seinen eignen Schriften und im Spiegel der Zeitvervandten Dichtung* [G. Lacour-Gayet], p. 291. — Lebon, *Cent ans d'histoire intérieure* (*1789-1815*) [G. Pariset, pp. 309-310. — F. Godefroy, *La lettre M du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française* [A. Delboulle], pp. 320 à 332. — Paquier (l'abbé), *L'Université de Paris et l'humanisme au début du* xvie *siècle : Jérôme Aléandri* [J.], pp. 337-338. — *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. 1er (1690-1703) [A. C.], p. 338. — V. Schrœder, *L'abbé Prévost : sa vie, ses romans* [R. Rosières], p. 339. — E. Guillon, *Nos écrivains militaires, études de littérature et d'histoire militaires* [A. C.], pp. 343-344. — G. Larroumet, *Nouvelles études d'histoire et de critique dramatiques*, [R. Rosières], p. 344. — G. Deschamps, *Le malaise de la démocratie* [S. Reinach], pp. 348 à 351. — G. Salles, *L'Institution des consulats* [B. A.], pp. 359-360. — H. Welschinger, *La mission de Mirabeau à Berlin* (*1786-1787*) [A. C.], pp. 361-362. — A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. IV [A. C.], pp. 362 à 364. — Ch.-L. Chassin et L. Hennet, *Les volontaires nationaux pendant la Révolution* [A. C.], p. 364. — E. de Villiers du Terrage, *Journal et souvenirs sur l'expédition d'Egypte* (1798-1801) [A. C.], pp. 365-366. — A. Lumbroso, *Correspondance de Murat* [A. C.], pp. 366-367. —

Digitized by Google

C^t Saski, *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche* [A. C.], pp. 367-368. — J.-J. Vionnet de Maringonie, *Campagnes de Russie et de Saxe, 1812-1813* [A. C.], p. 368. — E. Rembert et A. Malet, *Louis XVIII et les Cent jours à Gand* [A. C.], pp. 368-369. — A. Martinien, *Tableaux par corps et par batailles des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*, pp. 369-370. — L.-G. Pélissier, *Mémoire de Pons de l'Herault aux puissances alliées* [A. C.], pp. 370-371. — G^al b^on Gourgaud, *Journal inédit (1815-1818)* [A. C.], pp. 371-372. — P. Despiques, *Soldats de Lorraine* [A. C.], p. 373. — J. Reinach, *Essais de politique et d'histoire* [A. C.], p. 380. — E. Renan, *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe-le-Bel* [Fr. F.-B.], p. 411. — A. Loquin, *Le prisonnier masqué de la Bastille* [Fr. F.-B.], p. 414. — F. Engerand, *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues (1767-1846)* [A. C.], pp. 416-417. — A. Montier, *Robert Lindet* [A. C.], pp. 417-418. — E. Rott, *Perrochel et Masséna, l'occupation française en Helvétie (1798-1799)* [A. C.], pp. 419-420. — Desmarest, *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire*, éd. Grasilier et Savine [A. C.], pp. 420-421. — E. Faguet, *Flaubert* [R. Rosières], pp. 421-422. — A. Lods, *L'édit de Nantes devant le Parlement de Paris* [H. Hauser], p. 433. — E. Pavie, *La guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis, 1619-1620* [H. Hauser], pp. 433 à 435. — C^te Hollender, *Le siège de Phalsbourg en 1870* [A. C.], pp. 437-438. — A. Coutaud, *La pédagogie de Rabelais* [C. E. R.], p. 453. — Perrens, *La littérature française au* XIX^e *siècle*, et P. Robert, *Les poètes du* XIX^e *siècle* [G. Rosières], pp. 455 à 456. — G^l H. Bonnal, *Frœschwiller* [A. C.], pp. 457-458. — P. Fournier, *Joachim de Flore et le Liber de vera philosophia* [M. D.], pp. 471-472. — F. Bouvier, *Bonaparte en Italie* [A. C.], pp. 476 à 478. — Chanoine A. Chevalier, *Repertorium hymnologicum* [F. de Mély], pp. 495-496. — De Woyde, *Causes des succès et des revers dans la guerre de 1870* [A. C.], pp. 518-520.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. I, n° 1 (mai juin 1899) : Ph. Sagnac, Les Juifs et la Révolution française, pp. 5 à 23. — H. Hauser, La Réforme et les classes populaires en France au XVI^e siècle pp. 24 à 37. — A. Chamberland, Étienne Pasquier et l'intolérance religieuse au XVI^e siècle, pp. 38 à 49. — A. Mathiez, Un exemple du partage des communaux pendant la Révolution, pp. 50 à 53. — Bulletin historique, pp. 54 à 77. — Comptes-rendus critiques : *L'armée à travers les âges* [c.-r. par P. Caron], pp. 79 à 81 ; — J. Jansen, *L'Allemagne et la Réforme*, t. V [L.-V. Bourrilly], pp. 81-82 ; — S. Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française* [G. Brière], pp. 82 à 89. — Chronique, pp. 90 à 92.

N° 2 (juillet-août 1899) : V.-L. Bourrilly, Les idées politiques de Commynes, pp. 93 à 123. — F. Galabert, Le club jacobin de Mon-

Digitized by Google

tauban, son rôle politique pendant la Constituante, pp. 124 à 168. — G. Brière, Une œuvre de Coysevox : le tombeau de Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, [à Asnières-sur-Oise], pp. 169 à 177. 1 héliogr. et 2 similigr. — Bulletin historique, pp. 178 à 193. — Comptes-rendus critiques : Andler, *Le prince de Bismarck*, et Bismarck, *Pensées et souvenirs* [R. Pinon], pp. 194 à 204. — Chronique, pp. 205 à 207. — Livres nouveaux, pp. 207-208.

N° 3 (septembre-octobre 1899) : Ph. Sagnac, Les Juifs et la Révolution française *(fin)*, pp. 209 à 234. — F. Galabert, Le club jacobin de Montauban *(suite)*, pp. 235 à 258. — G. Toudouze, La bataille de Camaret, pp. 259 à 270 et 1 carte. — V.-L. Bourrilly, François Ier et Henri VIII : l'intervention de la France dans l'affaire du divorce, à propos de travaux récents, pp. 271 à 284. — Bulletin historique, pp. 285 à 300. — Comptes-rendus critiques : Brooks Adams, *La loi de la civilisation et de la decadence* [E. Allix], pp. 301 à 305 ; — Guillon, *Nos écrivains militaires*, 2e série [P. Caron], pp. 305 à 307 ; — Morel-Fatio et Léonardon, *Instructions données aux ambassadeurs de France : Espagne* [G. Desdevises du Dézert], pp. 307 à 312 ; — Steyert, *Nouvelle histoire de Lyon*, t. III [P. Caron], pp. 312 à 315 ; — Lt Col Rousset, *Les maîtres de la guerre : Frédéric, Napoléon, Moltke* [N. T.], pp. 315-316. — Chronique, pp. 317 à 320. — Livres nouveaux, p. 320.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLVII, 2e livr. : R. Deschamps la Rivière, Le théâtre au Mans au xviiie siècle, pp. 121 à 149 et 1 pl. — R. Graffin, Mme de Sévigné au pays du Maine, pp. 150 à 159 et 2 pl. — R. P. Dom Guilloreau, Fragments d'un obituaire de la Chartreuse du Parc d'Orques *(suite)*, pp. 160 à 174 et 1 pl. — M. Guignard, Le poète Racan *(fin)*, pp. 175 à 213 et 1 grav. — L'abbé Froger, Lazare de Baïf, pp. 214 à 222.

Souvenirs et Mémoires, 1900, n° 18 (décembre 1899) : Journal d'une mission militaire en Perse (1839 à 1840), pp. 481 à 510. — Une victime de la Haute-Cour (1792) : le duc de Cossé-Brissac [arrêté à Dammartin et d'abord écroué à Orléans], pp. 511 à 536. — Un intrigant : l'abbé de Vayrac ; sa vie contée par lui-même, pp. 537 à 547. — Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers [*suite* : liaison de Colardeau avec Marie Verrières ; rupture, séjour à Pithiviers, 1766-67, retour à Paris], pp. 548 à 570. — P. B., Les livres d'histoire, pp 571 à 576.

N° 19 (15 janvier) : Léopold Olivier, Les Déroulède sous l'ancien régime, essai de reconstitution d'un « Livre de raison », pp. 1 à 28 [histoire d'une famille Déroulède qui vivait à Melun dans la deuxième moitié du xviie siècle et au xviiie]. — Lieut J. Pichon, Journal d'une mission militaire en Chine (1839-40) *(suite)*, pp. 29 à 53. — Une victime de la Haute Cour (1792) : le duc de Brissac *(suite)*, pp. 54 à 67 [transfert des prisonniers, d'Orléans à Paris ; en l'an IX, la veuve de

Digitized by Google

Brissac demande et obtient la radiation de son mari des listes d'émigrés. — Pièces diverses du procès]. — Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers (*suite*), pp. 68 à 89 [mauvaise santé de C.; sa candidature à l'Académie; son adaptation des *Nuits* de Young et du *Temple de Gnide*]. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 90 à 96.

N° 20 (15 février) : Papiers révolutionnaires, pp. 97 à 116 : Lettres inédites de Mallet du Pan [à l'abbé de Pradt, 28 septembre 1794 : jugement sur la situation politique en France et en Europe], d'Andréossy [à l'adjudant général Boyer, 15 mai 1799 : évacuation des malades de l'armée d'Égypte sur Jaffa], de l'abbé Sicard [à Thibaudeau, 10 juillet 1800 : lui demande de favoriser le retour à Bordeaux de l'archevêque Champion de Cicé], de Thibaudeau [réponse à la lettre précédente : refus], de Champion de Cicé [1803 : salue Thibaudeau, nommé préfet des Bouches-du-Rhône], de Joseph Servan [à Thibaudeau, 12 mars 1806 : se refuse à occuper aucune fonction publique, et demande « l'entier oubli des hommes »], de Lazare Carnot [exilé à Magdebourg, à Thibaudeau, exilé à Prague; sans date (vers 1815) : détails sur le récent voyage de L. Carnot à travers la Pologne et la Prusse], pp. 97 à 116. — Léopold Olivier, Les Déroulede sous l'ancien régime, essai de reconstitution d'un « Livre de raison » (*fin*), pp. 117 à 142 [on ne voit pas comment M. O. rattache la branche des Deroulède de Melun à celle des Deroulede de la Charente; cette étude est surtout intéressante pour l'histoire des noms patronymiques, de leur orthographe et de leur prononciation]. — Une victime de la Haute-Cour (1792) : le duc de Brissac (*fin*), pp. 143 à 151 [pièces diverses du procès] — Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers (*suite*), pp. 152 à 185 [*le Temple de Gnide* mis en vers; en 1773, projet de reprise de *Calliste*; les troubles de mai 1775; etc.]. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 186 à 192. H. M.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Dans la *Correspondance Historique et Archéologique*, n° 76, du mois d'avril dernier, (qui vient de m'être communiqué,) M Ed. Blanchard a fait un compte rendu de mon ouvrage : *Alphabet et figures des termes du Blason*. Dans cet article, j'ai constaté une grande bienveillance d'appréciation, voire même des encouragements, ce dont je suis profondément reconnaissant; mais pourquoi les

Digitized by Google

critiques qui suivent sont-elles si peu justifiées? *Quod erat demonstrandum!*

Premièrement. En reproduisant comme *frontispice* l'œuvre artistique de S. Leclerc dans ses *Diverses suites de figures*, etc., ce n'est pas sans motifs que je ne l'ai pas modifiée *à propos de la brisure* de Bourgogne, attendu que la marque *de Bourgogne* se trouve suffisamment indiquée sur les étendards placés à dextre et à senestre du sujet. De plus, les armes pleines de France, sommées de la couronne de Prince du sang, se voient semblablement figurées dans : *Les Éléments de l'histoire*, de l'abbé de Vallemont, Paris, MDCCII, t. I, p. 437 et p. 449.

Secondement. Les armes dites de Seze (fig. 107,) représentent le blason primitif de cette maison qui était : de gueules, semé de fleurs-de-lys d'argent, à trois tours réunies (*ou château*) du même, avec en chef un croissant d'or. Bachelin-Deflorenne, dans *La Science des armoiries*, (Paris, 1880, p. 148), n'a pas fait paraître *le croissant d'or* en chef; j'ai commis la même faute, j'en conviens, et c'est cet oubli du croissant qui peut m'être reproché; mais aucune raison ne m'obligeait, en offrant comme *un exemple de château* les armes *modernes* plutôt que les *anciennes* de la famille de Sèze, étant donné que les armes actuelles ne datent que de la Restauration, époque à laquelle le roi Louis XVIII en a concédé la transformation.

Troisièmement. Si *chausse-trappe* paraît avec deux *p* (fig. 108,) c'est que j'ai le respect, je dirais volontiers le culte de *la tradition*, car c'est de cette manière que les *maîtres ès science héroïque* l'ont toujours écrit; témoins : Palliot, *La Vraie et Parfaite science des armoiries*, ou *indice armorial*, Paris, MDCLX. Le P. Ménétrier : *Abrégé méthodique, ou véritable art du Blason*, nouvelle édit. rev. et corr. Lyon, MDCLXXXI, p. 111. *Méthode royale du Blason*, composée pour Mgr. le Dauphin, Paris, S.N., MDCLXXI, p. 158. Marquis de Magny : *Dictionnaire héraldique des termes usités dans le Blason.* Paris, p. 71. Jouffroy d'Eschavannes, *Traité complet de la science du Blason* : Paris, 1880, p 238, etc.

Quatrièmement. Les différentes armes, avec attributs, ou meubles, qui composent *l'écartelé* du blason de la famille de la Tour, admises par suite d'alliances ou de concessions, sont caractérisées *d'Auvergne*, par le gonfanon *placé sur le tout;* c'est donc cet emblème que j'ai reproduit (fig. 276,) de même que l'ont fait avant moi : Dubuisson, *Armorial des principales maisons du Royaume*, Paris, MDCCLVII, t. II, p. 112. J. B. Gheusi, *Le Blason héraldique*, Paris, F. Didot, 1892, p. 32. Borel d'Hauterive donne les explications des quartiers composant l'écartelé *dans les Annuaires* de 1853-55-66-67 et 70; Guignard, *Armorial du Bibliophile*, Paris, Rondeau, 1890, t. II, p. 290; de Bizemont et V. Bouton, *Le Héraut d'armes*, Paris, 1863, t I, p. 406; là sont données les dernières armes portées par le cardinal de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges.

Digitized by Google

Les lances sont rompues, mais les armes étaient trop courtoises pour qu'en quittant la lice je puisse dire avec le poète :

Dans le cirque, un vaincu pleure, tombe et salue,
Je me défends avec la vérité qui tue.

DUHOUX D'ARGICOURT,
22 Juin 1900. 21, quai Bourbon, Paris.

Nous avons communiqué cette lettre à notre collaborateur M. E. Blanchard, qui nous adresse la réplique ci-dessous :

Mon premier mouvement avait été de ne pas répondre à la lettre rectificative de M. Duhoux d'Argicourt, malgré les inexactitudes qu'elle renferme; mais je tiens à vous donner mes raisons, dont vous ferez ce que bon vous semblera, car je ne veux pas que vous puissiez croire que j'ai induit sciemment la *Correspondance* en erreur.

Je ne me serais pas permis d'adresser des encouragements à M. Duhoux, qui n'en a pas besoin; j'ai simplement dit de son livre le bien que j'en pensais; j'ai fait quelques critiques ouatées, capitonnées de beaucoup de louanges que je jugeais méritées; c'était mon avis et je le maintiens; voici mes raisons :

1° Je n'ai pas critiqué M. Duhoux; j'ai regretté que le cartouche, reproduit fidèlement d'ailleurs, n'ait pas été, en son temps, dessiné conformément aux indications du P. Menestrier.

2° Si c'est le blason *ancien* des de Sèze qui sert d'exemple de château, pourquoi avoir dessiné la tour du Temple et l'avoir énoncée par écrit? Si c'est le blason *ancien*, il ne contient pas de tour du Temple; si c'est le *moderne*, elle est accompagnée autrement; au lieu du semé, ce sont deux étoiles en chef et seize fleurs de lys en pointe. Ce n'est donc ni l'un ni l'autre; de plus, pourquoi reprendre, sans en faire mention, les armes anciennes d'une famille, alors qu'elle en porte, légalement, de bien plus glorieuses, déjà vieilles de près d'un siècle?

3° Il n'importe que Palliot, en 1660, et même Jouffroy d'Eschavannes (Rouveyre, 1880), reproduction textuelle de la première édition parue vers 1840, aient écrit chausse-trape avec deux *p*; ce mot est emprunté au langage courant et doit s'écrire suivant l'orthographe adoptée.

4° Je n'ai pas reproché à M. Duhoux d'avoir mis en cœur des armes de la Tour d'Auvergne l'écusson d'Auvergne, ce qui eût été de ma part un peu trop d'ignorance; j'ai dit que le dessin est fautif en ce sens que l'écusson d'Auvergne chargé d'un gonfanon, dentelé par le bas, doit conserver la forme ordinaire de l'écu français et non adopter la forme de la pièce dont il est chargé. Mettons que c'est la faute du graveur. E. BLANCHARD.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS — 13057

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté en date du 7 juillet, M. Jean Martin, bibliothécaire de la ville de Tournus (Saône-et-Loire), a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par décret du 6 août, M. Émile Bourgeois, maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par décrets des 27 juillet et 11 août, sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : au grade de commandeur : M. Larroumet (Gustave), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; — au grade d'officier : M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome; — au grade de chevalier : MM. Bonnefon (Paul), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal; Bouchot (Henri), conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale; Le Roy (Albert), docteur ès-lettres; Maindron (Maurice), archéologue; Roger Milès, critique d'art; Bénédite (Léonce), conservateur du musée du Luxembourg; Joliet (Albert), conservateur du musée de Dijon; A. Rebelliau, bibliothécaire de l'Institut; de Chalvet de Rochemonteix, associé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France; Prudhomme (A.), archiviste de l'Isère; de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

M. Migeon (Gustave), conservateur-adjoint au département des objets d'art au musée du Louvre, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par décret du 16 août, M. Henri Beraldi a été promu officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Les lances sont rompues, mais les armes étaient trop courtoises pour qu'en quittant la lice je puisse dire avec le poète :

Dans le cirque, un vaincu pleure, tombe et salue,
Je me défends avec la vérité qui tue.

DUHOUX D'ARGICOURT,
22 Juin 1900. 21, quai Bourbon, Paris.

Nous avons communiqué cette lettre à notre collaborateur M. E. Blanchard, qui nous adresse la réplique ci-dessous :

Mon premier mouvement avait été de ne pas répondre à la lettre rectificative de M. Duhoux d'Argicourt, malgré les inexactitudes qu'elle renferme; mais je tiens à vous donner mes raisons, dont vous ferez ce que bon vous semblera, car je ne veux pas que vous puissiez croire que j'ai induit sciemment la *Correspondance* en erreur.

Je ne me serais pas permis d'adresser des encouragements à M. Duhoux, qui n'en a pas besoin; j'ai simplement dit de son livre le bien que j'en pensais; j'ai fait quelques critiques ouatées, capitonnées de beaucoup de louanges que je jugeais méritées; c'était mon avis et je le maintiens; voici mes raisons :

1° Je n'ai pas critiqué M. Duhoux; j'ai regretté que le cartouche, reproduit fidèlement d'ailleurs, n'ait pas été, en son temps, dessiné conformément aux indications du P. Menestrier.

2° Si c'est le blason *ancien* des de Seze qui sert d'exemple de château, pourquoi avoir dessiné la tour du Temple et l'avoir énoncée par écrit? Si c'est le blason *ancien*, il ne contient pas de tour du Temple; si c'est le *moderne*, elle est accompagnée autrement; au lieu du semé, ce sont deux étoiles en chef et seize fleurs de lys en pointe. Ce n'est donc ni l'un ni l'autre; de plus, pourquoi reprendre, sans en faire mention, les armes anciennes d'une famille, alors qu'elle en porte, légalement, de bien plus glorieuses, déjà vieilles de près d'un siècle?

3° Il n'importe que Palliot, en 1660, et même Jouffroy d'Eschavannes (Rouveyre, 1880), reproduction textuelle de la première édition parue vers 1840, aient écrit chausse-trape avec deux *p*; ce mot est emprunté au langage courant et doit s'écrire suivant l'orthographe adoptée.

4° Je n'ai pas reproché à M. Duhoux d'avoir mis en cœur des armes de la Tour d'Auvergne l'écusson d'Auvergne, ce qui eût été de ma part un peu trop d'ignorance; j'ai dit que le dessin est fautif en ce sens que l'écusson d'Auvergne chargé d'un gonfanon, dentelé par le bas, doit conserver la forme ordinaire de l'écu français et non adopter la forme de la pièce dont il est chargé. Mettons que c'est la faute du graveur. E. BLANCHARD.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS — 13057

Digitized by Google

de lui prouver par cet acte que les liens, qui existaient jadis entre eux, n'avaient pas entièrement cessé.

Le comte de Mier, ministre d'Autriche, était présent à cette audience et essaya quelquefois de se mêler à la conversation ; mais autant le Roi était-il mesuré en parlant avec moi, autant s'échauffait-il sur les remarques et les interlocutions du comte de Mier, et il ne passa rien à celui-ci.

Le comte de Mier m'avait prié qu'étant chez le Roi je tâche d'emmener le discours sur les opérations du maréchal de Bellegarde et particulièrement sur la nécessité que le Roi fît, en se portant rapidement en avant, une forte diversion en faveur du Maréchal. Le Roi en parla de lui-même, me montrant, sur la carte, la position du Vice-Roi, le pont de Borgoforte et la facilité qu'avait celui-ci de passer rapidement le Pô, de l'attaquer avec des forces très supérieures, de le battre ou au moins de l'obliger à une prompte retraite, et puis de se reporter sur Bellegarde.

Comme ce que disait le Roi n'était que trop vrai, et le Roi me demandant ce que j'en pensais, et me priant de lui dire librement si je croyais que les circonstances lui permettraient de s'avancer plus en avant, j'ai dû, pour ne pas avoir l'air d'un imbécile, ce qui n'aurait servi à rien, j'ai dû convenir qu'il ne pourrait pas avancer, observant, toutefois, qu'il pourrait avancer dès que l'on conviendrait d'une opération offensive, où chacun sût le rôle qu'il avait à jouer.

Il n'y aurait aucun inconvénient pour le Maréchal de passer avec toutes ses forces, sans les disséminer par des détachements de bloquades (*sic*) et d'observation, et ayant uniquement une garnison à Vérone, de passer le Mincio et de se porter entre Monzambano et Mantoue, divisant et séparant ainsi les deux corps ennemis, et de commencer une attaque en règle contre le camp de Monzambano, en ouvrant même des tranchées, s'il le fallait, et y employant toute l'artillerie de siège. Cela occuperait assez le Vice-Roi, qui devrait se borner à dégager le corps de Monzambano et ne saurait aucunement songer à une offensive sur la rive droite du Pô. Le Vice-Roi pourra par des partis inquiéter la communication de l'armée avec Vérone ; mais le Maréchal pourra, en passant le Mincio, avoir pour 8 jours de vivres avec soi, et pourra facilement se passer de cette communication pendant tout le temps de cette opération.

Tenez-moi, dit le Roi, *ce langage et j'avancerai sur-le-champ jusqu'à Alexandrie, s'il le faut ; mais il faut un plan, il faut de l'accord, il faut que les opérations se fassent comme s'il n'y avait qu'un général.*

Je fis après mention au Roi d'une opération sur la rive droite du Pô, dans le sens que j'en avais parlé au Maréchal. Je racontai aussi au Roi l'objection du Maréchal, que les circonstances étaient bien différentes, qu'alors le pays de Venise était une barrière respectée qui, par sa neutralité, couvrait les opérations du prince Eugène de

Digitized by Google

Savoie, que lui, le Maréchal, risquait de devoir accepter une bataille le front renversé. Le Vice-Roi tâcherait, à toutes jambes, de gagner Alexandrie et nous l'aurions bientôt borné à ce coin-là.

Le Roi entra ensuite dans une autre chambre pour chercher une carte et ramener le duc de Gallo. Quelques minutes après, le duc entreprit le comte (de Mier). Le Roi me mena à une fenêtre et s'entretint bien longtemps avec moi, en ayant l'air de s'ouvrir à moi sur ses intérêts et sur l'esprit qui l'animait. « Je ne sais pas, dit-il, les intentions de l'Angleterre envers moi. J'ai été très étonné des difficultés qu'on a eues de m'accorder un armistice. »

Je répondis que l'Angleterre était l'alliée naturelle du Royaume de Naples; que les intérêts des deux nations les portaient à se rapprocher ; que les difficultés avaient été causées par des formes auxquelles on tient beaucoup en Angleterre ; qu'une fois que l'armée napolitaine aura bien mérité de la cause commune, on ira, en Angleterre, au-devant de ses désirs ; que les intérêts de toute l'Europe exigeaient qu'il y eût à Naples un gouvernement fort ; que cette raison l'emporterait bientôt sur les préjugés; que c'était au gouvernement de Naples à protéger et à servir d'égide à toute l'Italie ; que j'étais un Italien et que, pour moi, je ne pouvais désirer autre chose, sinon de voir une alliance très étroite entre le Roi de Naples et la Grande-Bretagne.

Le Roi me fit sur cela des commentaires qui m'étonnèrent. Il me prit fortement par le bras et me dit : « Certainement, j'ai tout à craindre, et mon trône est bien chancelant aussi longtemps que je serai en guerre avec l'Angleterre. Je tiendrai si l'on m'attaque et j'étonnerai le monde. Mais je succomberai, tandis qu'avec l'Angleterre je résisterai à toutes les puissances du continent. Je dois beaucoup à mon peuple ; il m'aime et m'a porté des sacrifices ; leur bonheur m'est sacré. Pour l'Italie, cette nation mériterait certainement un meilleur sort que celui que lui prépare l'Autriche. Il n'y aurait que l'Angleterre qui pourrait empêcher le mal que certainement on y fera. J'aime beaucoup les Italiens. Ils ont été la première nation du monde et pourraient encore reprendre leur rang. »

Les derniers mots que me dit le Roi roulèrent sur ce qu'on lui avait dit que lord William Bentinck lui faisait un crime d'avoir fait la campagne de Dresde et de Leipzig. « Mais comment, dit-il, aurais-je pu m'y refuser? J'étais à Dresde dans la persuasion que l'Empereur ferait la paix. Je ne pouvais pas concevoir ce qui l'engagerait à mettre encore une fois l'Europe sur une carte. Je me suis trompé et il a fallu se battre... Si lord William Bentinck connaissait à fond ma situation, il verrait que je ne pouvais pas faire autrement ».

Il dit après des choses dans un sens que je n'ai pas pu débrouiller et qui me firent douter qu'il y avait eu avant le départ de lord Wil-

Digitized by Google

liam Bentinck pour l'Espagne des négociations entamées entre lui et le gouvernement anglais (1). Il dit positivement les mots suivants : « C'est plutôt à moi de me plaindre de lord William Bentinck. Il aurait pu m'épargner la dernière campagne (2).

Il me dit aussi, je ne sais plus exactement, que : « quand on est sur le trône de Naples, il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'il est de toute nécessité d'être bien avec l'Angleterre (3) ».

Je passais ensuite chez le comte de Mier avec le comte..., qui m'y accompagna, et j'écrivais au comte de Nugent le résultat de ma conversation avec le Roi par rapport à la Toscane, comme aussi la nouvelle de l'histoire de la principauté de Lucques, et je le priai de mettre au fait de tout cela lord Robert Wilson.

Pendant mon voyage et pendant le séjour que j'ai fait au quartier général autrichien à Villafranca et au quartier général napolitain à Bologne et en passant par Arezzo, Florence, Rome et Naples, je n'ai laissé échapper aucune occasion pour me procurer une idée de l'esprit des armées et des peuples, et je pense avoir pu me procurer des notions assez exactes sur tout cela.

Le pays occupé par les Autrichiens est très mal administré; les impôts et les taxes sont énormes, comme sous les Français, avec beaucoup de désagréments et de violences inconnues, même sous les Français.

L'armée autrichienne gâte autant qu'elle consomme. Il n'y a pas d'ordre et l'armée est très indisciplinée. Malgré cela, il s'en faut de beaucoup que l'on soit aigri contre les Autrichiens. On leur pardonne tout. On se permet seulement de désirer qu'ils évacuent le plus tôt.

Le vice-roi a gagné tous les cœurs et on l'admire généralement. On déteste et on hait les Français, *surtout à cause de la conscription;* mais on fait toujours une exception en faveur du vice-roi.

Le pays occupé par les Napolitains est supérieurement bien admi-

(1) Cf. : *Les négociations de Ponza* (*Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 334 sqq.; 1899, pp. 15 sqq.)

(2) Allusion à son départ, causé par le retard apporté à la réponse attendue.

(3) Il y a loin du langage réellement tenu par Murat à Catinelli à celui que lui prête la *Wiener Zeitung* dans l'article nécrologique consacré au colonel. D'après ce journal, Murat, cédant aux observations de Catinelli, lui aurait répondu : « Eh bien, soit, je ferai ce que désire lord Bentinck, mais à la condition que l'Angleterre empêchera l'Italie de retomber sous le joug de l'Autriche. L'Italie n'est pas faite pour être dominée par l'Autriche. Non, non, l'Italie ne doit pas devenir autrichienne. Ce serait une honte pour l'Italie aussi bien que pour l'Autriche. » On ne trouve pas davantage trace de la dernière phrase que la *Wiener Zeitung* met dans la bouche de Murat. Après s'être répandu en récriminations contre le Vice-Roi, il aurait congédié Catinelli en lui disant : « Vous avez, je le sais, la confiance de Mylord Bentinck, dites-lui tout ce que je vous ai dit à son égard, à l'égard de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche, que je veux être l'ami de l'Angleterre et cela à tout prix ».

Digitized by Google

nistré; les impôts ont été diminués, et le roi de Naples accorde de temps en temps de nombreux soulagements qui ne manquent pas de le rendre presque populaire. Ce qui diminue la popularité de l'administration napolitaine, c'est que les employés romains et toscans ont été, pour la plupart, tirés de la classe, dite des Jacobins, et il y eut sur cela, surtout en Toscane, un cri général. Mais le roi a eu le bon esprit de céder aux cris du public et, par un nouveau règlement publié en Toscane, la plus grande partie des fonctionnaires sera tirée des nationaux mêmes et élus par les communes. On se plaignait en Toscane des ménagements des Napolitains pour les Français et de la suppression de la proclamation du maréchal comte de Bellegarde, par laquelle on promet aux Toscans le retour de leur Grand-Duc. Cette proclamation avait été imprimée à Florence et affichée à tous les coins. Mais les Napolitains mirent en prison l'imprimeur et ôtèrent les affiches avec beaucoup de soin.

On est moins mécontent des Napolitains à Rome qu'à Florence. Il y a beaucoup d'ordre dans les affaires. On a diminué le prix du sel et on a eu le bon esprit de publier des affiches avec les armes du Pape. A cette apparition, les habitants de Rome devinrent comme fous. Tout le monde courait sur la rue pour voir les affiches et la populace surtout baisait les armes du Pape en jetant des cris de joie. On m'a dit qu'on ne peut rien s'imaginer de plus touchant.

Enfin, avant de terminer ce rapport, Catinelli enregistre encore des renseignements qu'il était personnellement intéressé à recueillir :

En passant par la Toscane, ajoute-t-il, je n'ai pas pu m'empêcher de m'informer sur l'expédition qui débarqua en décembre à Viareggio, puis à Livourne, et j'eus le chagrin d'entendre des horreurs sur mon compte. Il avait, me dit-on, très bien commencé; il mit l'alarme et l'épouvante dans tous les Français qui étaient en Toscane et ils s'occupaient tous de faire leurs paquets. Il mit en déroute les troupes avec lesquelles on s'approcha de lui; mais tout d'un coup il perdit la tête et s'embarqua au moment où la ville de Livourne allait capituler.

Un maître de poste me dit que le commandant qui fit une si belle chose n'était pas un Anglais, mais un Italien au service britannique.

Quant à la minute dont Catinelli parle dans le rapport que nous venons de reproduire, elle présente dans un autre ordre d'idées, au point de vue spécial des opérations, un intérêt capital. Comme le dit le lieutenant-colonel, le mémoire qu'il prépara et rédigea à Bologne le 12 février, fut remis par lui au feld-maréchal comte de Bellegarde, à Villafranca, le 15 février.

Digitized by Google

Son authenticité est d'autant plus incontestable, sa valeur d'autant plus grande que ce mémoire (1), véritable exposé des vues et des intentions de lord William Bentinck se retrouve textuellement, mot pour mot, et également rédigé en français, au *K. und K. Kriegs-Archiv.*, mais avec cette seule différence que, daté également de Bologne le 12 février, ce projet d'opération est adressé au feld-maréchal autrichien par le feld-maréchal-lieutenant comte de Neipperg. On pourrait donc être tenté de chercher à vouloir établir à l'aide de preuves ou d'arguments quel a été le véritable auteur de ce mémoire. Il nous semble toutefois, sans vouloir insister outre mesure sur ce point de détail, que, selon toutes les probabilités, en raison des faits exposés dans ce rapport, et surtout si l'on considère la conversation qu'il eut avec Neipperg le 15 février au matin, avant de quitter Vérone pour se rendre à Villafranca, Catinelli a dû réellement rédiger cette pièce qu'il a remise à Bellegarde. De plus, il suffit de connaître quelque peu le caractère violent et entier, l'obstination et la méfiance de Bentinck, pour penser qu'à la suite des longues et nombreuses discussions qu'il avait eues avec Neipperg, il n'aurait jamais songé à lui confier le soin de rédiger seul et de présenter à Bellegarde le texte même d'un plan d'opérations qui, dans son esprit, avait pour objet, non-seulement de déterminer le rayon d'action des forces britanniques, mais de régler la nature des relations qu'il comptait, lui, Bentinck, avoir avec le roi de Naples, pour lequel il trouvait Neipperg disposé à trop de condescendance et d'égards. L'existence aux *Archives impériales et royales de la guerre* (2) de ce duplicata signé par Neipperg, n'est, par suite, à nos yeux et à notre avis, que la preuve évidente de l'entente qui s'était établie entre le général autrichien et l'officier supérieur dépositaire de la confiance et des secrètes pensées du lord capitaine général. Elle nous prouve qu'à partir de ce moment, Bentinck est bien près d'en arriver à ses fins et de devenir, comme il l'avait toujours voulu et recherché, le maître de la situation, l'arbitre de la destinée de l'infortuné roi de Naples dont il s'était promis de préparer et de consommer la perte.

(1) *Record Office, War Office*, v° 182, Sicily. Rapport annexé à la dépêche de lord William Bentinck à lord Bathurst, Palerme, 27 février 1814.

(2) Cf. *K. und K. Kriegs-Archiv.* (Feld-Acten Bellegarde). Le feld-maréchal-lieutenant comte Neipperg au feld-maréchal comte Bellegarde. Bologne, 12 février 1814. II. 144 1/2 a (Plan d'opérations. Texte original en français).

Digitized by Google

Toutefois, comme il convient avant tout de chercher à remonter jusqu'aux origines mêmes des choses, on doit, en s'en rapportant au « *Projet de coopération d'un corps d'armée sous les ordres de S. E. lord William Bentinck, commandant en chef les forces britanniques dans la Mediterranée, avec les troupes autrichiennes et napolitaines réunies pour la campagne en Italie* » présenté par Neipperg a Naples le 2 février, approuvé par Bentinck et transmis par lui avec avis favorable, le 6 février, de Naples à lord Bathurst, reconnaitre que l'idée première de ce plan d'opération appartient bien en réalité à Neipperg et que ce général a par suite, jusqu'à un certain point, le droit de tenir à attacher son nom au projet définitif que son compagnon de voyage allait remettre au feld-maréchal (1).

Lord William Bentinck, lit-on dans le Mémoire présenté par Catinelli à Bellegarde (2), quittera Palerme le 20. Le transport de ses troupes se fera en deux fois. Il partira d'abord avec 7000 hommes qu'il débarquera probablement près de Livourne et il renverra aussitôt un nombre suffisant de transports pour prendre encore 3 ou 4000 hommes qui porteront son corps entre 10 et 11000 hommes avec quelques centaines de chevaux, quelques batteries de campagne et un petit train de siège.

Il n'y a pour ce corps, dans tous les cas, que deux points de débarquement : la rade de Livourne et le golfe de la Spezia.

La saison est extrêmement désavantageuse pour une expédition, et la côte, sur laquelle on devrait débarquer, est la plus exposée et la plus mauvaise de la Méditerranée.

Lord William Bentinck a entièrement consenti à une coopération dans le sens qui lui a été communiqué par le lieutenant-général comte de Neipperg. Il préfère débarquer près de Livourne plutôt que de débarquer dans le golfe de la Spezia, uniquement parce que la rade de Livourne permet le mouillage hors de la portée

(1) Le 6 février, Bentinck avait envoyé de Naples au comte Bathurst le projet de coopération qui venait de lui être remis par Neipperg en déclarant que « le rôle assigné à l'expédition anglaise lui paraissant rationnel à tous égards, il était pour sa part disposé à l'approuver. » *Record Office. War Office*, V° 182. Dépêche 3 Naples, 6 février 1814 : lord William Bentinck à Earl Bathurst. — A cette dépêche était joint, annexe 3, le projet de coopération élaboré par Bentinck, qui déterminait à grands traits le rôle ultérieur des trois armées, autrichienne, napolitaine et anglaise.

(2) *Record Office. War Office*, V° 182. Mémoire présenté par le lieutenant-colonel Catinelli au maréchal comte Bellegarde, le 15 février, et préparé à Bologne le 12 février 1814 (original en français). Cf. *K. und K. Kriegs-Archiv.* (Feld-Acten Bellegarde), feld-maréchal lieutenant comte Neipperg au feld-maréchal comte Bellegarde. Bologne 12 février. Plan d'opération rédigé en français, II. 144 1/2. a.

Digitized by Google

du canon, ce qui n'est pas le cas pour le golfe de la Spezia. Mais l'ennemi s'est préparé à empêcher un débarquement près de Livourne et il faut, vu la qualité de la côte, bien peu de chose pour y réussir.

Cette circonstance mérite de la part de lord William Bentinck la plus grande considération. On ne peut pas, avec une expédition, et dans une telle saison et sur une telle côte, faire des navettes; on ne peut pas surveiller quelque part et débarquer ailleurs. Il faudra, par conséquent, y forcer le débarquement, mais ni les vaisseaux de ligne, ni les frégates, et pas même les corvettes ne peuvent assez s'approcher de la côte pour protéger le débarquement, et ainsi le problème sera toujours très difficile à résoudre.

Dès que lord William Bentinck aura débarqué, il attirera à lui les troupes britanniques actuellement sous les ordres du général comte de Nugent. Non seulement le chevalier Graham (1), mais aussi le lieutenant-général comte de Neipperg a fait espérer à lord William Bentinck que S. E. le maréchal comte de Bellegarde voudra lui fournir de la cavalerie et de l'infanterie légère et quelques officiers du génie avec des sapeurs et des mineurs.

Si les troupes destinées à soutenir le corps britannique de lord William Bentinck, dès qu'il aura débarqué, marchaient d'avance à Pise et Livourne pour y nettoyer la côte, l'ennemi serait obligé à se borner à la ville de Livourne et à s'y renfermer. Dès lors, un débarquement près de Livourne ne rencontrerait aucune difficulté et se ferait dès que le vent le permettrait.

D'après les ordres de son gouvernement, lord William Bentinck devrait de préférence débarquer au golfe de la Spezia; mais pour cela il serait nécessaire que les Autrichiens lui prêtassent la main et qu'ils obligeassent l'ennemi à quitter les batteries élevées le long de la côte et à se borner aux forts qui n'empêcheraient cependant pas le mouillage de l'escadre et de ses transports dans le golfe.

Il serait certainement à désirer que les troupes britanniques débarquassent au golfe de la Spezia plutôt que près de Livourne. Dès leur apparition dans le golfe, elles affecteraient puissamment les opérations du vice-roi.

Les troupes qu'amènera lord William Bentinck sont de vieilles bandes d'une composition, d'une discipline et d'une tenue qui ne laissent rien à désirer. Dès qu'elles seront débarquées, elle seront aidées par toute la marine anglaise de la Méditerranée et seront probablement bientôt renforcées par une brigade italienne et une brigade sicilienne que l'on attend de Catalogne.

La coopération de toutes ces forces est sans doute un objet de la plus grande importance, et peut-être vaudrait-il la peine que l'armée

(1) Sir Thomas Graham, agent politique de la Grande-Bretagne envoyé à Naples avec le général sir Robert Thomas Wilson.

Digitized by Google

autrichienne fît quelques efforts pour accélérer le débarquement de ces troupes et pour amener la possibilité qu'il se fît à la Spezia plutôt qu'à Livourne.

Si l'armée autrichienne suivait l'ancienne ligne d'opérations, telle qu'elle a été adoptée par le prince Eugène et les généraux autrichiens qui commandaient en Italie pendant la guerre de la succession d'Espagne, et par conséquent si elle passait en force le Pô, le vice-roi n'aurait plus un moment à perdre pour se replier sur la ligne Gênes-Gavi-Alexandrie. Dans ce cas, le général comte de Nugent pourrait dès lors marcher par sa gauche de Parme par Pontremoli à la Spezia. Le roi de Naples serait avec ses Napolitains entre Nugent et l'armée autrichienne et dès lors la campagne pourrait prendre une allure décidée. Au bout de peu de jours le corps du général comte de Nugent serait remplacé par celui de lord William Bentinck et deviendrait entièrement disponible.

Quel que soit le plan d'opération que l'on suive, il est également de l'intérêt du roi de Naples et de lord William Bentinck de ne jamais se trouver en contact immédiat. Le premier risquerait qu'un beau jour la moitié de son armée passât au camp anglais et l'autre se trouverait à tout instant dans des situations embarrassantes. Si le corps du général comte de Nugent formait, selon les circonstances, tantôt l'aile gauche de l'armée napolitaine, tantôt la droite du corps britannique, tout risque de cette espèce serait éloigné. D'après le projet de coopération du lieutenant-général comte de Neipperg, lord William Bentinck aura pour base de ses opérations la Toscane et pour ligne d'opérations la rivière de Gênes, et *le corps britannique, qui occupera ces deux pays exclusivement*, sera séparé de l'armée napolitaine par la chaîne des Apennins, cette dernière ayant sa ligne d'opérations entre ces montagnes et la rive droite du Pô.

En attendant, le roi de Naples adresse aux peuples des départements méridionaux de l'Italie les paroles suivantes : « Un trattato di pace conchiuso con S. M. I. R. l'imperatore d'Austria e con le Potenze alliate continentali mette S. M. Il Re delle due Sicilie nel possesso provisorio degli Stati Romani, della Toscana e dei departamenti Italici meridionali. Un armistizio stipulato con l'Inghilterra, che sera tosto seguito della Pace, aggiunge a questo primo bene la liberta de dei mari e le divizie del commercio. » (1)

Lord William Bentinck serait certainement bien fâché de faire la guerre dans un pays administré à la française, ou, ce qui revient au

(1) « Un traité de paix conclu avec S. M. I. R. l'empereur d'Autriche et avec les puissances continentales alliées met S. M. le roi des Deux-Siciles en possession provisoire des états romains, de la Toscane et des départements du sud de l'Italie. Un armistice stipulé avec l'Angleterre et qui sera bientôt suivi de la paix ajoute à ce premier bienfait la liberté maritime et la prospérité commerciale. »

Digitized by Google

même, à la napolitaine. Si effectivement le traité de l'Autriche avec le *présent roi de Naples* met celui-ci en possession provisoire de la Toscane, il sera nécessaire que S. E. le maréchal comte de Bellegarde indique à lord William Bentinck une autre base et une autre ligne d'opération.

Avant de pousser plus loin et de passer en revue les quelques documents qui complètent la mission de Catinelli, il convient de remarquer que, si la minute remise à Bellegarde n'est en réalité, dans son ensemble, que la paraphrase du projet de coopération établi par Neipperg, elle contient cependant une dernière partie à la fois politique et militaire, d'autant plus intéressante et importante qu'elle seule nous révèle le fond de la pensée de lord William Bentinck et les conditions mêmes que le singulier diplomate, qui commandait en chef les forces britanniques dans la Méditerranée, mettait en somme à l'entrée en ligne de son corps d'armée.

Comme il est d'ailleurs aisé de le constater, Bentinck et Catinelli se sont manifestement inspirés des ouvertures que contenait le projet en question. Le lord capitaine général s'est naturellement empressé d'accepter l'offre qui lui était faite d'occuper exclusivement et seul la Toscane et la rivière de Gènes, la proposition d'opérer sur un théâtre spécial séparé de l'armée napolitaine par la chaîne des Apennins. Pareille ouverture répondait si complètement aux désirs et aux visées politiques du lord capitaine général, qu'il crut nécessaire d'insister tout particulièrement sur ce point de façon à bien démontrer à Bellegarde qu'il faisait de la question de l'occupation exclusive de la Toscane une condition *sine quâ non*, qu'il était de l'intérêt du feldmaréchal et de la coalition de faire accepter bon gré mal gré au roi de Naples. Aussi, quoi qu'en dise le comte de Mier dans la dépêche qu'il adressa le 14 mars au prince de Metternich, jamais Murat, il suffit du reste de relire le rapport même de Catinelli à Bentinck, ne tint, lors de l'audience qu'il accorda à Bologne au lieutenant-colonel, les propos que le ministre d'Autriche lui prêta et communiqua au chancelier : « Après une très longue discussion à ce sujet, écrivait-il dans sa dépêche du 14 mars, Sa Majesté dit à Catinelli : « Que lord Bentinck arrive seulement avec ses troupes à Livourne et vous verrez que nous nous arrangerons déjà pour le reste. » (1).

(1) Cf. P. S. 3. à la Dépêche du 14 mars 1814. Le comte de Mier au prince de

Digitized by Google

Le diplomate autrichien avait pris ses désirs pour des réalités. Il avait peut-être écouté d'une oreille quelque peu distraite le long entretien que Murat eut avec Catinelli et, de plus, il ne connaissait guère le caractère de Bentinck. Un mois après la conférence de Bologne, lorsqu'il se retrouva avec le général anglais à Reggio, il fut lui-même obligé de reconnaître qu'il avait été trop vite en besogne, de constater que lord Bentinck ne voulait « pas se désister de son idée et prétention de prendre possession de toute la Toscane » ; que le Roi de Naples, outré de la dureté et des menaces de lord Bentinck, qui se refusait même à accepter l'arbitrage de lord Castlereagh, avait déclaré « qu'il aimerait mieux perdre sa couronne que se conformer aux déclarations arbitraires de lord Bentinck ». Le pauvre ministre d'Autriche avait vainement employé « tous les raisonnements possibles auprès du général anglais pour l'engager de renoncer à ses prétentions » ; lord Bentinck lui avait répondu que tout lui était égal, qu'il ne céderait en rien à Joachim, que son honneur et la dignité de sa nation y étaient intéressées. » Les choses en sont là, écrivait-il tristement à Metternich (1), et je crains, connaissant le caractère des personnages, les suites les plus fâcheuses de cette mésintelligence. »

Mais, sans anticiper davantage sur les événements, il suffit de considérer quelque peu attentivement les dernières lignes de la minute de Catinelli pour voir qu'elles contenaient les germes de cette mésintelligence prévue, provoquée et désirée par lord William Bentinck. Rien ne prouve mieux, du reste, que telles étaient bien les véritables intentions du lord capitaine général, que le fait qu'il avait eu le soin de confier à Catinelli une autre mission confidentielle dont le lieutenant colonel devait s'acquitter avant de le rejoindre à Naples, et qui fait l'objet d'une Note spéciale jointe au rapport d'ensemble dont font partie les deux pièces précédemment citées (2) :

J'ai vu à Bologne, écrit le lieutenant-colonel Catinelli, la plus

Metternich. (Citée par *Helfert*, p. 567. Königin Karolina von Neapel und Sicilien im Kampfe gegen die Französischere Weltherrschaft.)

(1) Cf. P.S. ad N° 12. Le comte de Mier au prince de Metternich, Reggio 20 mars 1814 (cité par *Helfert*. Joachim Murat, seine letzen Kämpfe und sein Ende. 151-153.)

(2) *Record office. War-office*. V° 182 15-20 février 1814, lieutenant-colonel Catinelli. Note sur l'armée napolitaine et le roi de Naples. (Texte original en français)

Digitized by Google

grande partie de l'armée napolitaine. Elle n'a pas mauvaise mine: mais, à quelques corps près, on voit que c'est une nouvelle levée. On était à Bologne très mécontent des Napolitains. On les trouvait sans comparaison plus insolents que les Français ; on m'a raconté en plusieurs endroits que les soldats napolitains disaient tout haut qu'ils ne se battront pas et qu'on leur a fait quitter le royaume de Naples, non pas pour se battre, mais uniquement pour occuper les Etats du Pape et la Toscane.

Le Roi, de son côté, a trop d'expérience et est trop bon général pour avoir beaucoup de confiance dans sa troupe et cela déjà l'arrêterait, même s'il avait la plus grande envie de se battre. Il devait nécessairement craindre de se nuire par des échecs qui, en dévoilant la faiblesse et la nullité de ses troupes aux Français aussi bien qu'aux alliés, apprendraient aux uns et aux autres à faire peu de cas de lui et à le traiter en conséquence.

Le roi est bien attaché à la France et n'est pas sans reconnaissance envers Bonaparte. Ce n'est certainement pas par inclination qu'il a traité avec les alliés. Il m'a parlé avec émotion des reproches que lui ferait la France et je l'ai vu frémir à cette idée. Il craint beaucoup les Anglais et paraît persuadé qu'il aurait perdu son royaume, s'il n'avait pas fait la paix avec l'Autriche. Il paraît aussi persuadé qu'il n'y a pas de salut à espérer pour Bonaparte, qui est perdu, et que personne au monde ne saurait le sauver. « Ainsi, pense-t-il, j'aurais perdu mon royaume et je n'aurais sauvé ni la France, ni Bonaparte. » L'alliance du Roi de Naples sera certainement de peu de ressources aux alliés, tandis que l'Italie, si on avait voulu y naturaliser la guerre, en aurait offert d'immenses. La conduite que tiendra le Roi de Naples est encore un mystère, tandis qu'une guerre nationale italienne aurait depuis longtemps réduit l'armée du Vice-Roi aux seuls Français et porté les Austro-Italiens au delà des Alpes en Savoie et en Dauphiné.

Si les alliés sont malheureux en France, *ce qui est assez à craindre*, le Roi de Naples tombera probablement sur les Autrichiens et tâchera, par quelques coups du plus grand éclat, de se faire un grand mérite auprès de Bonaparte et de la nation française.

La conduite des alliés envers l'Italie est un péché qui, comme le partage de la Pologne, coûtera bien cher à l'Europe. Il faudra encore une vingtaine d'années d'expiation.

Les affaires d'Italie sont aussi mal acheminées que possible. La campagne y est gâtée, et toute la chose mal conçue, mal jugée et mal menée. La conduite envers le Roi de Naples n'est pas moins blâmable. On fait, défait, refait des traités avec lui. Les Autrichiens font la paix avec lui et signent une alliance. Les Anglais signent, à contre-cœur et de très mauvaise grâce, un armistice. Ou il fallait faire la guerre au Roi de Naples, ou il fallait le gagner entièrement

Digitized by Google

et en faire un confrère dans la grande alliance pour le rétablissement de l'ordre et de la paix en Europe.

Je pense que l'Angleterre pourrait encore décider le Roi de Naples à rompre en visière avec Bonaparte et à décider la campagne d'Italie. Elle pourrait lui dire : « *C'est à regret, à contre-cœur que nous traitons avec vous; mais les intérêts de l'Europe, les intérêts généraux nous décident à vous tendre la main. Mérite[z] bien de la cause commune. Donne[z] à la campagne d'Italie l'impulsion qu'il lui faut, agisse[z], et l'Angleterre vous reconnaîtra, vous garantira votre royaume, vous protégera si on vous attaque, ou si on se refuse à tenir les engagements pris avec vous.* » Ce langage déciderait le Roi, tandis que celui que lui tient l'Angleterre ne laisse pas de lui faire craindre pour son existence. Il ne sait effectivement que faire, craint d'être la dupe des alliés, et, en devenant un objet d'horreur aux Français, de devenir un objet de ridicule aux alliés.

Le Roi de Naples a une très haute idée de la franchise de lord William Bentinck, et je suis sûr que le seul moyen de lui faire passer le Rubicon, chose désormais indispensable et sans laquelle on risque encore de tout perdre, c'est un rapprochement de la part de lord William.

La Toscane offre un moyen qui ne pourrait pas être plus à propos. L'occupation de la Toscane par les Anglais ne manquerait pas d'absorber une partie de leurs forces et cela sans nécessité. Lord William Bentinck pourrait reconnaître les titres du Roi de Naples sur la Toscane comme premier occupant. Le Roi ne s'y attend d'aucune manière et serait surpris d'un pareil procédé, qu'il jugerait grand et généreux. On pourrait avoir en même temps l'air de goûter les ouvertures qu'il m'a faites et d'être prêt à y prêter la main, dès qu'il aurait donné des preuves de son empressement pour la cause des alliés et dès qu'il aurait rompu en visière avec Bonaparte.

J'ai oublié de dire que le feld-maréchal comte de Bellegarde avait, après la bataille du Mincio, renoncé à toute idée offensive et qu'il *allait, pour faire semblant d'avoir le dessus, assiéger Legnago.* Ce siège, cependant, l'occupera de manière à rendre disponibles toutes les forces du Vice-Roi, ce qui paralysera également Nugent et l'armée napolitaine. L'arrivée en Italie de lord William Bentinck remontera l'esprit du maréchal.

Sans parler même des curieuses révélations contenues dans ce document absolument ignoré jusqu'à ce jour, cette dernière pièce présente, à notre avis du moins, un intérêt tout particulier, en raison même du grade relativement peu élevé de son signataire et du caractère bien connu de lord William Bentinck. Il nous semble évident, en effet, que cette pièce permet de se faire une idée de la personnalité de l'homme qui ne craignait pas

Digitized by Google

de tenir un pareil langage à un chef aussi entier que Bentinck. Il est, en tout cas, remarquable de voir précisément l'homme qui connaissait les pensées intimes du lord capitaine général, sa violence et son obstination, l'officier qu'il avait investi d'une pareille mission de confiance, qui devait le représenter aux quartiers généraux de Bellegarde et de Murat, le rédacteur de la Minute enfin, ne pas hésiter, au risque d'encourir la disgrâce de son terrible et tout puissant patron, à lui dire franchement et ouvertement ce qu'il pense, à lui communiquer sans détours, sans périphrases, les impressions qu'il rapporte de sa mission, conclure sans réticence dans un sens diamétralement opposé à celui désiré par Bentinck, lui conseiller, en un mot, de renoncer à ses prétentions sur la Toscane et insister sur la nécessité d'un raprochement avec le Roi de Nalpes, rapprochement dont la Toscane est le prix. L'homme qui, dans un pareil moment, sait tenir un pareil langage à un tel chef, n'était assurément pas un courtisan.

Après avoir rendu à Catinelli la justice que nous semblait mériter tant de franchise jointe à un véritable sens politique, il ne nous reste plus qu'à reproduire dans l'ordre chronologique les trois dernières pièces qui ont trait à sa mission : la réponse de Bellegarde à lord William Bentinck, la lettre du feld maréchal autrichien à l'Empereur François, et enfin la dépêche que lord William Bentinck, en possession des différentes lettres de Catinelli, adressait au comte Bathurst avant de quitter Palerme.

Mylord (1), écrivait Bellegarde à lord William Bentinck, de Villafranca le 15 février 1814, quelques instants après la fin de la conférence, le lieutenant-colonel Catinelli m'a remis la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 5 de ce mois.

Le projet d'opération qui a été présenté à Votre Excellence par le comte de Neipperg est entièrement conforme à mes idées sur la campagne. — Je le regarde comme celui qui peut le mieux convenir en particulier à Votre Excellence, comme lui donnant des occasions plus promptes et plus directes de mettre les forces à ses ordres en activité et de concourir d'une manière plus décisive au succès général de nos opérations.

Dès que Votre Excellence aura effectué son débarquement à

(1) *K. und. K. Kreigs-Archiv* (Feld-Acten Bellegarde) II. 144 1/2 c. et *Record office. War-office* Sicily Volume 182. Le feld-maréchal comte de Bellegarde à lord William Bentinck. Villafranca, 15 février 1814 (Texte original en français).

Digitized by Google

Livourne, qui est le point qu'elle a choisi de préférence, je suis très disposé à lui envoyer un détachement de cavalerie. Je ne pourrais cependant pas le faire monter à plus de 4 à 500 chevaux, la force de ma cavalerie suffisant à peine à remplir les objets si multiples auxquels doit atteindre mon armée. Je ne puis pas non plus l'envoyer en Toscane avant que les troupes britanniques y aient débarqué; car il pourrait s'y trouver compromis, les Français ayant encore en Toscane quelques milliers d'hommes; mais je ferai d'avance les dispositions nécessaires pour qu'il y joigne sur-le-champ Votre Excellence. Autant que cela me sera possible pour le grand nombre de places que je dois observer et bloquer, je serai de même empressé à lui fournir quelques officiers du génie, des sapeurs et des mineurs.

Puisqu'il il y a dans cette saison de grandes difficultés à un débarquement dans la Rivière de Gênes, ce qui fait préférer à Votre Excellence le point de Livourne, Elle sentira l'avantage qu'il y aurait si Elle pouvait au moins se porter rapidement vers Gênes. C'est le point sur lequel ses forces seraient d'un plus grand effet.

D'après les quelques observations que m'a remises le lieutenant-colonel Catinelli sur le projet de notre campagne, il m'a paru que Votre Excellence inclinait à croire qu'il serait possible de seconder le débarquement des troupes de Votre Excellence, auquel la saison apporte quelques obstacles, par le détachement d'un corps assez nombreux pour nettoyer la côte et que le moyen d'atteindre ce résultat serait d'opérer avec mon armée sur la rive droite du Pô, prenant ainsi la ligne d'opération suivie par le prince Eugène et les armées autrichiennes pendant la guerre de la succession d'Espagne. Mais j'observerai alors qu'aucune des places du Vénitien n'était au pouvoir des Français. Ce mouvement, loin de forcer aujourd'hui le Vice-Roi à la retraite sur Alexandrie et sur Gênes, le mettrait à même de faire lever le blocus de toutes ces places et, en se réunissant à leurs garnisons, d'occuper sur mes communications l'Adige avec une force supérieure à la mienne.

Les mêmes observations manifestent aussi l'inquiétude de voir le Roi de Naples occuper la Toscane. Ce ne serait, en tout cas, qu'une mesure extrêmement provisoire puisque, *dès que la Toscane sera évacuée par l'ennemi, il est convenu qu'elle sera remise à son ancien Maître, S. A. I. le Grand Duc de Toscane.* Mais aucun acte n'a encore autorisé S. M. le Roi de Naples à cette occupation provisoire.

Je joins à Votre Excellence copie de la convention militaire (1) conclue pour déterminer une ligne entre mon armée et l'armée Napo-

(1) Il s'agit ici de la convention de démarcation signée à Bologne le 7 février par les généraux Livron et Nugent. *Archives des affaires étrangères.* Naples V° 140 P^ce^ 57 f° 108. *Record Office War office Sicily* V° 182 et R. *Archivio di Stato.* Naples, Sezione Guerra 1056 amministrazione delle Marche.

Digitized by Google

litaine. Votre Excellence verra que cette ligne s'arrête au sommet des Apennins et ne touche, par conséquent, en rien à la question de la Toscane.

Il est vrai que le roi de Naples trouve cette ligne incomplète; il a exprimé le désir que, par un article additionnel, elle fût prolongée jusqu'à la mer en suivant les confins de la Toscane et de la principauté de Lucques. C'est un objet que j'ai remis à la médiation de M. le comte de Mier en lui faisant les observations qui rentrent sous ce rapport dans les vues de Votre Excellence.

Je dois terminer par faire remarquer à Votre Excellence combien la coopération de ses troupes sera décisive pour le sort de nos armes en Italie et combien il serait intéressant que rien ne mît obstacle à l'activité du roi de Naples.

Après les détachements que je dois faire pour les blocus d'Osoppo, Palmanova, Venise et Legnago, pour les observations de Mantoue et de Peschiera, il ne me reste qu'une force égale à celle de Vice-Roi. La position de ce dernier sur le Mincio est si solidement établie par ces deux places que mes forces ne suffisent pas pour l'en déloger par une attaque de front. Ce n'est qu'un effort combiné du corps du général comte de Nugent, soutenu par les Napolitains, qui peut nous mettre en avantage et je sollicite Votre Excellence de favoriser cette coopération, autant que cela lui sera possible. De mon côté, il me sera très agréable de seconder ses opérations par les moyens que je pourrai mettre à sa disposition.

Je la prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Il serait assurément tentant et instructif d'analyser presque ligne par ligne cette dépêche dans laquelle le feld-maréchal expose en somme avec une assez grande franchise, à peine dissimulée sous quelques formes diplomatiques, la véritable situation de son armée au général anglais qu'il a hâte de voir débarquer à Livourne ou à la Spezia. Mais, outre que pareille analyse nous entraînerait à de trop longs développements, elle aurait même l'inconvénient d'être jusqu'à un certain point superflue. Cette dépêche contient, en effet, un aveu qui rend tout commentaire inutile, un aveu qui, échappé au feld-maréchal lui-même, tranche à tout jamais les controverses auxquelles a donné lieu la question de savoir lequel des deux adversaires avait réellement le droit de s'attribuer l'avantage à la suite des résultats quelque peu confus de la bataille du Mincio. Il nous semble que, si le Vice-Roi n'a assurément pas réussi aussi complètement qu'il l'aurait désiré, si l'insuccès de sa gauche l'a empêché, comme il l'avait peut-être espéré, de rentrer à

Digitized by Google

Vérone et de reprendre la ligne de l'Adige, Bellegarde, huit jours après la bataille, est obligé d'avouer à lord William Bentinck qu'il n'a pu entamer la position de son adversaire, que le Vice-Roi est si solidement établi sur cette ligne même du Mincio, qu'il a vainement cherché à forcer, que ses troupes ne suffisent pas pour l'en déloger par une attaque de front, et qu'il ne peut espérer l'amener à l'abandonner que grâce à un mouvement de Nugent et des Napolitains sur la rive droite du Pô. C'est là, il nous semble, une constatation qu'au milieu des tristesses de cette année néfaste il est consolant de pouvoir enregistrer, un fait d'autant plus caractéristique qu'il nous est révélé par le général même qui vient de livrer au Vice-Roi la bataille, pour le moins indécise, du Mincio.

Le rapport que, vingt-quatre heures après avoir répondu à lord William Bentinck, Bellegarde adresse à son souverain au sujet même des négociations en cours avec le général anglais, va, du reste, mettre en lumière certains coins du tableau quelque peu restés dans l'ombre jusqu'ici.

Lorsque le général comte de Neipperg, écrit-il (1), parla à Naples à lord William Bentinck de l'intérêt qu'il y aurait à la conclusion d'un armistice entre les Anglais et le roi de Naples, il lui fit également part de l'avantage qu'il y aurait à voir les troupes britanniques participer à nos opérations.

Neipperg, que j'avais mis au courant de mes projets, prépara un plan d'opération qui reçut l'approbation de lord William Bentinck (2). Depuis lors, et afin de s'entendre plus complètement avec moi, lord William Bentinck m'a envoyé le lieutenant-colonel Catinelli, attaché à son État-Major, qui m'a fait au nom de lord William les observations relatives à ce plan d'opération.

« Votre Majesté verra par ma réponse (3) pourquoi j'ai fait cette proposition à lord William Bentinck et pourquoi je lui ai promis de le faire soutenir par quelques cavaliers, et enfin pourquoi j'ai tenu à ce qu'aucune considération ne pût servir de prétexte au roi de Naples pour justifier un arrêt dans ses opérations.

Lord William Bentinck ne veut pas être mis en contact avec les Napolitains. C'est là un état de choses peu favorable pour nos opérations.

(1) *K. and K. Kriegs-Archiv* (Feld-Acten Bellegarde) II.144. Le feld-maréchal comte de Bellegarde à l'empereur François. Villafranca, 16 février 1814.

(2) Le feld-maréchal fait ici allusion à la pièce désignée sous le nom de *Projet de coopération*, etc., en date de Naples 2 février 1814, et complétée par la *Minute* de Catinelli.

(3) Bellegarde fait ici allusion à la pièce que nous venons de reproduire.

Digitized by Google

J'ai écrit au comte de Mier qui sait que le roi de Naples tient à occuper la Toscane, afin qu'il l'amène à consentir à laisser la Toscane et la rivière de Gênes comme base d'opérations aux Anglais.

Le feld-maréchal-lieutenant comte de Neipperg est arrivé ici hier 15 février avec le traité signé. Je vais de suite le pourvoir d'un commandement. Neipperg m'affirme que Murat a montré beaucoup de bonne volonté. Le roi lui a toutefois déclaré qu'il ne commencerait les opérations qu'après avoir reçu une lettre autographe de Votre Majesté ou la ratification du traité.

Je prie Votre Majesté de rassurer le roi de Naples le plus tôt possible, afin qu'on puisse procéder à l'exécution du plan projeté d'opérations.

L'entente entre les alliés était, on le voit, loin d'être parfaite, et s'il avait eu connaissance de la dépêche que lord William Bentinck adressa au comte Bathurst aussitôt après avoir reçu à Palerme les rapports précédents du lieutenant-colonel Catinelli ainsi que la réponse même du feld-maréchal, Bellegarde n'en aurait eu que plus de motifs pour déclarer à son souverain que c'était là *un état de choses peu favorable aux opérations*.

Le premier échelon est embarqué, écrit-il (1). Je pars ce soir sur la *Furieuse* pour Naples. J'y prendrai Catinelli et irai droit à Livourne.

Murat a proposé de nous voir débarquer dans le golfe de la Spezia. Il ne l'a fait que pour nous éloigner de la Toscane. Mais j'ai, pour le moment, l'intention d'aller droit à Livourne, dont je compte réclamer la possession exclusive. Avec un allié dont la conduite parait si équivoque, il y a lieu de se garder à l'extrême, et j'aurai avant tout le soin d'assurer à mes troupes et à mes transports une place qui leur servira de base et d'appui.

Je crois que l'autorité de Murat sur son armée comme sur son royaume est si fragile, qu'il redoute tellement une rupture avec nous, que je me crois sûr d'arriver facilement à le faire souscrire à tout arrangement qui sera à notre convenance à nous.

Rien, on le voit donc, n'avait pu, depuis l'ouverture des négociations, parvenir à modifier les idées et les vues de Bentinck. Entier, cassant et opiniâtre, il continuait jusqu'au bout à ne tenir aucun compte des instructions mêmes de son gouvernement. Il était toujours l'homme qui n'acceptait ni conseils, ni leçons, l'homme qui, quelques semaines plus tard, et bien qu'on lui eût ordonné de signer un traité d'amitié avec Murat, n'hésitera pas,

(1) *Record office. War office.* Volume 182 Sicily. Lord William Bentinck au comte Bathurst. Palerme, 27 février 1814.

Digitized by Google

de sa propre autorité, à notifier son ultimatum au roi de Naples, à le sommer d'évacuer la Toscane et de la remettre aux Anglais.

Grâce aux rapports de Catinelli, il est désormais aisé de se représenter ce que devaient être, ce qu'ont été les relations de service entre Murat, Bellegarde et Bentinck, les tiraillements perpétuels et de toutes sortes qui se sont produits à tout instant et n'ont fait que s'envenimer de plus en plus. Grâce à ces rapports et aux autres documents que nous avons cru utile de mettre sous les yeux du lecteur, il est également facile de remonter jusqu'aux causes de l'inaction forcée de l'armée autrichienne sur la rive gauche du Pô pendant toute la dernière partie de la campagne, de s'expliquer comment, malgré tout son tact et toute son habileté, Bellegarde n'a jamais pu arriver a imposer ses volontés, à assurer l'unité du commandement, élément essentiel, condition fondamentale du succès à la guerre.

Avant de terminer cette notice, il nous reste à faire connaître le reste de la carrière de Catinelli. Après avoir rejoint lord William Bentinck à Naples où il lui avait donné rendez-vous, Catinelli remplit les fonctions de chef d'état-major général du corps qui,après avoir débarqué en Toscane,s'empara de la Spezia et de Gênes (1). La prise de cette place valut le grade de colonel à Catinelli, qui, quelques jours plus tard, dut se rendre à Vienne et s'acquitter, par ordre de Bentinck, d'une nouvelle mission politique auprès du général comte de Ficquelmont, aide de camp général du feld-maréchal comte de Bellegarde (2).

Envoyé à Londres par lord William Bentinck dans le courant de janvier 1815, Catinelli en revint en toute hâte à la première nouvelle du débarquement de Napoléon en France et fut chargé par lord Bentinck, qui lui donna en même temps des pleins pouvoirs illimités, de la direction des travaux de défense de Gênes.

En 1816, lorsqu'on arrêta ces travaux, Catinelli quitta définitivement cette fois le service et rentra chez lui à Goritz où il se

(1) Le capitaine baron de Sardagna, chargé par Bellegarde de mettre lord William Bentinck au courant des événements, de lui faire connaître ce qui s'était passé depuis la signature de l'armistice de Schiarino Rizzino, et rendant, un peu plus tard, compte à l'archiduc Ferdinand d'Este de la prise de Gênes (*K. und K. Kriegs-Archiv.* Vérone, 2 mai 1814. V 5 1/4) lui annonçait que Catinelli avait pris une part brillante aux opérations de la courte campagne du corps anglo-sicilien.

(2) (*K. und K. Kriegs Archiv.* Feld-Acten 1814 XIII. 94).

Digitized by Google

maria en 1818. Mais son repos ne fut pas de longue durée. Moins de trois ans après, en 1821, ce fut à lui qu'on s'adressa pour organiser l'académie militaire de Modène. Anobli par le duc de Modène, il retourne en 1824 à Goritz, et consacre désormais ses loisirs à l'étude des questions agricoles. Les événements de 1848 l'arrachèrent de nouveau à ses tranquilles occupations, à ses fonctions de président de la Société d'agriculture. Il lui fallut alors accompagner en Vénétie son vieil ami le feld-maréchal comte Nugent, auprès duquel il resta jusqu'au moment où il dut se rendre à Vienne pour représenter au Reichstag la ville de Goritz.

Le colonel Catinelli, qui avait publié entre temps de nombreuses brochures sur les questions agricoles et un peu plus tard un travail intéressant intitulé (1) *Studi sulla Questione Italiana*, mourut à Goritz, entouré de la vénération de ses compatriotes, le 27 juillet 1869, dans sa quatre-vingt dixième année. On me pardonnera, je l'espère, d'avoir essayé de mettre en lumière la belle figure, le noble caractère, la rare intelligence d'un homme qui, ne recherchant d'autre satisfaction que celle du devoir accompli, toujours prêt à tous les sacrifices, mérite à tous égards le respect et l'admiration, parce qu'il a été le type le plus accompli, l'incarnation la plus parfaite du véritable patriotisme, du patriotisme modeste et désintéressé, du patriotisme dans toute sa grandeur et sa pureté.

C^t^ Weil.

UN LAISSER-PASSER MILITAIRE

DU XVI^e^ SIÈCLE (2).

L'on connaît, par l'histoire générale, la longue lutte de Charles-Emmanuel de Savoie (3) contre la France. Le document ci-après a trait à l'une des guerres soutenues par le duc contre le

(1) Ce travail qui, dans l'intention primitive de l'auteur, n'était pas destiné à la publicité, a été traduit en français par le D^r^ Henri Schiel et imprimé à Bruxelles en 1859 sous le titre de : « *La Question Italienne*, Études du C^te^ Charles Catinelli, ancien Colonel, Chef d'état-Major de l'Armée Anglo-Sicilienne sous les ordres de lord William Bentinck, etc. etc. ».

(2) Communication de M. Julien L'Hermitte, archiviste de la Sarthe.

(3) Charles-Emmanuel, dit *le Grand*, duc de Savoie de 1580 à 1630.

Digitized by Google

roi. C'est un laisser-passer militaire daté d'octobre 1592, c'est-à-dire de l'époque où Charles était chassé, par Lesdiguières et La Valette, de la Provence qu'il avait essayé de conquérir dès 1590. Sans doute, le duc avait-il dû licencier une portion de ses troupes ou certains de ses partisans avaient-ils jugé bon de déserter sa cause. Quel est « ce Genoillac » ou « Gynoilhac », soldat aux chevau-légers de Savoie, qui de Lyon se rend à Villeneuve-d'Agen? un cadet de Gascogne pour le moins, car il « s'en va avec ses armes, hardes *et chevaulx* », et peut-être un membre de la famille seigneuriale Gourdon de Genouillac, de la maison de Ricard (1). Malgré le défaut de renseignements sur l'origine et la qualité du bénéficiaire de ce mandement, il nous a paru intéressant de publier ce texte comme type d'ancienne formule de ce genre d'actes.

Le duc de Geneuois et de Nemours,
pair de France (2).

Nous prions tous capp[ittai]nes, chefz et conducteurs de gens de guerre tant de cheval que de pied, maires, consulz, eschevins de villes, gardes des portes, pontz, portz, passages et tous autres quil appartiendra, mandons et commandons a ceulx qui sont soubs n[ost]re pouuoir et octhorité de laisser librement et seurement passer par voz pouuoirs et juredyctions Genoillac (3), soldat de ma compagnie de cheuaulx-legiers, qui sen va a Villeneufe d'Agenois (4), avec ces armes, hardes et chevaulx, sans quil luy soit faict, mis ou donné, tant a son allé que retour, aulcun trouble ou empechement, ains toute faueur et ayde, cy besoing est. Faict à Lyon, le [*un blanc*] jour doctobre mil V^c IIII^xx et douze.

CHARLES DE SAVOIE.

PAR MONSEIGNEUR :
DARLY.

(*Original sur papier, muni d'un petit cachet plaqué entre les deux feuilles du document*).

(1) Voyez de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XIV, p. 236 (réimpression de 1876, de l'édition de 1818).

(2) Nemours, Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, ch.-l. de canton. — Capitale du Gâtinais, seigneurie érigée en duché-pairie en 1404, engagée à Philippe de Savoie, comte de Genève, en 1528, et rattachée à la couronne de France en 1659. Notre jeune confrère André de Maricourt a présenté comme thèse à l'École des Chartes, en janvier 1900, un *Essai sur l'histoire du duché de Nemours, de 1404 à 1666*.

(3) « Gynoilhac », suivant deux corrections.

(4) Villeneuve-d'Agen ou Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne, ch.-l. d'arr.

Digitized by Google

L'ARTILLERIE DE CHARLES VIII ET FLORENCE

Les deux lettres ci-dessous publiées offrent quelque intérêt pour l'histoire militaire des Français en Italie. Elles sont signées toutes les deux par un officier d'ailleurs peu connu, M. de Xempein, qui était l'un des lieutenants d'Yves d'Alègre dans la campagne de Forli et commissaire de son armée. Elles fournissent quelques renseignements sur le concours prêté par Louis XII à César « de Borgia et France », duc de Valentinois, pour la conquête de son duché des Romagnes, en vertu des engagements contractés avec Alexandre VI par le gouvernement français en 1498-1499. Par suite, elles sont un petit appoint à l'appareil documentaire si riche, récemment publié pour l'histoire de la grande comtesse de Forli, Catherine Sforza. Enfin elles révèlent un acte assez remarquable de fidélité de la république florentine à l'égard du roi de France. L'artillerie et les munitions de Charles VIII avaient été, en partie au moins, abandonnées par lui, lors de l'affaire de Fornoue, dans diverses places appartenant aux Florentins, en particulier à Castello di Taro. Et elles y avaient été conservées. Les documents ne nous disent point d'ailleurs si M. de Xempein obtint aisément la restitution de ces « boulets, pouldres et pièces d'artillerie, » dont ses troupes avaient pour lors un si pressant besoin. Ce silence, — que d'autres documents pourront peut-être, un jour ou l'autre, aider à rompre, — n'a d'ailleurs pas de quoi nous émouvoir beaucoup, car l'incident n'a guère qu'un caractère et qu'une importance anecdotiques.

L.-G. Pélissier.

I. Messieurs, je me recommande tousjours à vous tant de bon cueur comme je puys. Le Roy m'a chargé recouvrer de vous quantité de boullets, ensemble les pouldres et pièces d'artillerie, qui japieça furent laissées en aucunes de vos places et seigneuries; et pour ce que présentement en avons à besogner de par deça pour ses affaires, affin d'accomplir ce que lui a pleu me commander, vous prie tant que faire puis, attendu que sommes près de vos limites, que y veuillez donner ordre si bonne et briefve à les nous faire recouvrer, que les affaires dudit seigneur n'en soient retardées, et qu'il vous plaise en faire la dilligence, en sorte qu'il puisse estre servi selon son intencion et vouloir.

Messieurs, je prie Notre Seigneur qui vous doint bonne vie, ensemble

Digitized by Google

le comble de vos désirs. Escript à Ymoulle, le XXVIII[e] jour de novembre. Le tout vostre.

De Xempein.

Suscription : A Messieurs de la seigneurie de Florence.

(Florence, *Archivio di Stato. Lettere esterne alla Signoria*, reg. XXXIX, fol. 146. Original).

II. Messieurs, le roi Charles, que Dieu absoille, laissa à Casteltarre certain nombre d'artillerie, pouldres et pierres, et pour ce que le Roy m'a icy envoyé en la compagnie de monseigneur le duc de Vallentinoys, lieutenant-général du Roy, et m'a fait commissaire de larmée, et que j'ay commandement dudit seigneur faire la meilleure et plus grande dilligence que sera possible, je vous prie et exhorte de par le Roy que m'envoie la dite artillerie, pouldres et pierre. En quoy faisant, ferez très grand plaisir et service au Roy, dont lui ferai le rapport; et au contraire ledit seigneur n'aura cause d'estre content de vous, vous priant de choses que n' y faictes faulte. Et adieu, Messieurs, auquel je prie vous donner bonne et longue vie.

Escript à Ymoulle, le IIII[e] jour de décembre. Le tout vostre.

De Xempein.

Méme suscription.

(Florence, *Archivio di Stato. Lettere esterne alla Signoria.* Reg. XIII, fol. 267. Original).

CHRONIQUE

Musée du Louvre. Peintures. — La réorganisation des salles de peinture du Musée du Louvre, qui s'est achevée par l'installation de la Galerie de Rubens, inaugurée solennellement le 21 mai, est certainement la plus importante qui ait été accomplie, depuis celle faite sous l'administration du Comte de Nieuwerkerke, après l'achèvement du nouveau Louvre de Visconti et Lefuel. Le succès a été éclatant, tous les critiques ont loué la disposition des nouvelles salles, le groupement des tableaux, la splendeur de la Galerie de Médicis. Sans aller jusqu'à dire que nous possédons un nouveau musée — ce qui est exagéré —, il faut convenir que nous ne connaissions pas tous les tableaux du Louvre; certaines écoles nous apparaissent maintenant autrement riches; des toiles précieuses, accrochées loin du regard,

Digitized by Google

étaient absolument perdues et ignorées; il y a maintes révélations même pour l'amateur qui connaissait son Louvre; c'est un musée embelli et enrichi.

Il est intéressant de chercher quels sont les principes qui ont été suivis au cours de ces travaux d'aménagement et de noter ainsi le changement des idées et la transformation du goût public dans la conception du Musée. Pendant toute la première moitié du siècle, la disposition des œuvres d'art sur les murs des salles, procède évidemment de l'organisation antérieure des Salons. Que l'on regarde les estampes représentant des Salons de la fin du XVIIIe siècle, et l'on verra le même entassement de toiles, la même mosaïque de cadres accrochés jusqu'au plafond, que dans les gravures figurent la Grande galerie, telle qu'elle exista sous Louis-Philippe.

Après 1848, F. Villot, à qui il faut rendre pleine justice, ordonna un reclassement général des collections, les groupa chronologiquement, par école et par artiste.

Sous l'administration de Nieuwerkerke et de F. Reiset, la peinture fut disposée avec grand soin, et les résultats, que nous voyons encore partiellement, prouvent quel fut à cette date, l'idéal officiel. Le classement par école est rigoureux, sauf pour le Salon Carré, mais ce que l'on cherche avant tout, c'est à faire des panneaux, en encadrant les grandes toiles de peintures de dimensions et de formes semblables; on s'efforce de réaliser un certain balancement harmonieux de lignes et de couleurs, une adroite symétrie et un parallélisme ingénieux de cadres et de sujets. Que des toiles précieuses soient ainsi éloignées du regard, que des œuvres du même artiste soient dispersées aux quatre coins de la salle, il n'importe, quand les murs sont couverts de tableaux de la cimaise à la corniche. Certes, les Reiset et les Tauzia réalisèrent des chefs-d'œuvre en ce genre, tels que l'ancienne salle Lacaze, la salle des sept cheminées. les galeries Mollien et Daru. Pour la décoration de ces salles, les architectes cherchent à composer des plafonds luxueux où s'étalent des sculptures lourdes et inutiles, (qui regarde les *Victoires* de Duret au Salon des sept cheminées?) au lieu de se préoccuper de la couleur des tentures qui devront s'harmoniser avec les peintures qui seront accrochées. La grande salle de l'École française du XIXe siècle est le dernier et le plus regrettable exemple de ces conceptions faussement décoratives, où l'architecte semble vouloir écraser, sous l'abondance des dorures et des plâtres, les œuvres qu'il a pour mission de faire valoir et de disposer aisément pour l'étude.

Depuis plusieurs années, des idées nouvelles se sont répandues; on a enfin compris que les œuvres d'art n'étaient point faites pour être empilées au hasard dans les salles des Musées comme chez un marchand de bric-à-brac, qu'il fallait se préoccuper de l'éclairage, des couleurs des tentures, qu'il fallait disposer différemment les tableaux

Digitized by Google

selon leur caractere, ne point mêler les epoques et les écoles, que l'harmonie résultait du groupement des œuvres d'un même maître, que les cadres trop rapprochés gâtaient la vue d'une peinture; bref, on reconnut la nécessité de ces soins délicats et minutieux, réalisés jusqu'alors par les seuls amateurs. Des expositions, des musées étrangers, allemands, belges, hollandais, donnèrent des exemples de cette organisation nouvelle, dès lors le vieux système était condamné.

Classer les peintures par école et par ordre chronologique, grouper sur le même mur toutes les œuvres d'un artiste, disposer les toiles en bonne lumière et facilement visibles, écarter les cadres afin que l'on puisse étudier une seule œuvre à la fois, isoler les pièces célèbres et les mettre en valeur afin de prouver leur importance par leur place même, chercher les tentures appropriées qui s'harmoniseront avec les couleurs des tableaux exposés, supprimer les décorations sculpturales inutiles et nuisibles, essayer, enfin, de rendre à certaines œuvres le milieu pour lequel elles ont été créées : tels sont quelques-uns des principes communément adoptés; ce sont ceux qui ont guidé les récents remaniements du Louvre : comment ont-ils été réalisés?

La salle Lacaze, par sa décoration et sa dimension, se prête fort peu à l'exposition des maîtres délicats et fins du XVIII^e^ siècle; on aimerait mieux y contempler le Sacre de David ou la bataille d'Eylau; mais il ne fallait point penser, cette année, à une transformation aussi radicale. La nouvelle organisation permet de voir presque tous les tableaux, et, par cela seul, c'est un progrès immense. Des Largillière admirables de couleur et d'éclat (le président de Laage, M. Du Vaucel, le portrait de jeune femme en Diane), des Rigaud, (le cardinal de Polignac, Bérulle), presque oubliés à la hauteur où ils étaient accrochés, forment maintenant un panneau d'une incomparable beauté; les Chardin réunis et groupés semblent plus nombreux; de petits Lancret disparaissaient jadis à côté d'autres toiles plus grandes. Mais pourquoi n'avoir pas laissé en cette salle les seuls artistes français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles? pourquoi, puisque l'on décidait la création de cabinets spécialement consacrés aux maîtres hollandais et flamands de la collection Lacaze, avoir refait un panneau mesquin avec les toiles espagnoles et éparpillé les quelques tableaux anglais jadis réunis aux rares spécimens de cette école? C'est là une demi-mesure regrettable. Il était bien simple de garnir le haut des murs par quelques belles tapisseries des Gobelins, plutôt que de replacer ces grandes scènes de chasses, qui n'ont plus aucun sens, au-dessus des Pater et des Fragonard.

Le Salon Carré a été profondément modifié, mais le principe n'a pas été détruit. On n'a pas osé supprimer des usages vénérables, et heurter les habitudes de copistes tout désorientés par ce grand bouleversement. Des toiles célèbres de toutes les écoles sont restées exposées dans le sanctuaire, mais la part des écoles du nord

Digitized by Google

est singulièrement réduite; un portrait de femme de Rembrandt, le délicieux portrait d'Hélène Fourment avec ses enfants de Rubens, la petite infante de Velasquez, le portrait et le Diogène du Poussin, le Juvénal des Ursins de J. Foucquet, un Jouvenet, tels sont à peu près les seuls tableaux restes pour representer la Hollande, la Flandre, la France et l'Espagne; tout le reste est italien. Plus de Van Eyck, plus d'Holbein, plus de Van Dyck, plus de Mantegna; en fait, le Salon Carré a vécu, l'expérience est faite, concluante; l'an prochain, ces quelques toiles seront replacées au milieu des autres œuvres des maîtres et le Salon Carré restera le grand salon de la peinture vénitienne, qui sera là excellemment exposée; il n'y a qu'à voir tout ce qu'ont gagné les *Noces de Cana*, ou le *Repas chez Simon le Pharisien*, à ne plus être gênés par le voisinage des Rubens ou des Van Dyck. Mais, pour remplir les vides causés par l'enlèvement de maintes toiles, on a placé des Carrache et des Guide, ce qui prouve le ridicule de l'institution de la tribune officielle des chefs d'œuvre.

Toute la grande galerie a été remaniée avec le plus grand soin : les écoles italiennes se développent logiquement; des tableaux venus de la salle des sept mètres sont intéressants à considérer à côté d'œuvres plus célèbres; toutes les toiles sont visibles; le panneau de l'Espagne est vraiment triomphal avec les Murillo reunis; tel tableau : *Saint Basile dictant sa doctrine*, jadis si haut suspendu au Salon Carré, était presque inconnu. Les anglais, malheureusement trop rares, et les allemands aussi auraient gagné à rester dans leurs anciennes salles, mais il fallait y transporter les primitifs français. L'ensemble des Philippe de Champaigne est superbe; il y a un peu de flottement cependant dans la dernière travée des maîtres flamands; on n'a pu malheureusement exposer ensemble tous les Rubens et tous les Van Dyck. Les Jordaens s'étalent glorieusement et superbement; une vaste et curieuse toile, la *Chute des damnés*, est une découverte et une résurrection; où était-elle placée depuis vingt ans?

Quant à la nouvelle salle de Rubens et Van Dyck, c'est un enchantement; les Van Dyck groupés autour du *Charles Ier* sont merveilleux; on ne savait point encore de quelle beauté étaient les œuvres du grand peintre possédées par le Louvre. Sur l'autre côté sont les grands Rubens : *Thomyris reine des Scythes*, *le Christ en croix*, les paysages et les deux Philippe de Champaigne : le *Richelieu* et le *Louis XIII;* l'un jadis au-dessus d'une porte du Salon Carré, et l'autre, perdu dans la grande galerie. Cette nouvelle salle est absolument parfaite d'arrangement, de décoration et d'éclairage. Que dire de la Salle des Rubens qui n'ait déjà été dit? l'impression a été spontanée, l'enthousiasme général, certains ont découvert la galerie de Médicis : il y a cependant longtemps que l'on sait que le *Couronnement de Marie de Médicis*, ou la *Naissance du Dauphin* sont des chefs-d'œuvre. Louons volontiers la sobriété relative de la décoration architecturale, le bon

Digitized by Google

éclairage, et soyons fiers d'avoir accordé à un grand genie étranger une place aussi glorieuse.

L'idee de créer de petits cabinets pour les maîtres flamands et hollandais est excellente; cependant, dois-je avouer que toutes mes espérances n'ont pas été réalisées? Les salles sans ornements sont très bonnes, mais l'éclairage n'est point parfait; pour les maîtres secondaires, c'est une révélation, tous sont à revoir et à étudier, mais certains grands artistes demanderaient des pièces plus vastes : ainsi Rembrandt, ainsi F. Hals; quant aux primitifs, les Van Eyck, les Memling, Q. Metsys, ils sont exquis. Des remaniements partiels, de petites modifications amélioreront la disposition des cabinets hollandais ; mais il fallait se hâter, on doit admirer la rapidité avec laquelle ce grand travail a été accompli et en témoigner sa reconnaissance à M. G. Lafenestre et à ses collaborateurs M. Jean Guiffrey et M. Marcel Nicolle.

Et maintenant, quand aurons-nous le plaisir de contempler la peinture française exposée comme les peintures étrangères le sont aujourd'hui? Quand aurons-nous une salle Prud'hon (où je souhaiterais voir les dessins à côté des peintures); et une salle Ingres et une salle des paysagistes du XIX^e^ siècle? On aura bien des surprises le jour où la galerie Daru sera détruite; que de beaux paysages d'Hubert Robert à découvrir dans les hauteurs, de jolis Grimoux, et quel aspect donnera la réunion des portraits de David ou d'Ingres? Où va-t-on placer le grand Bossuet, de Rigaud, descendu du Salon Carré? Peut-on laisser une toile telle que la *Réunion d'artistes* par Lesueur (n° 590) invisible sur le palier de l'escalier Mollien?

Il est vrai que la place manque; pour bien exposer les tableaux français, il faudrait posséder le double des Galeries Mollien et Daru, et où trouver au Louvre des salles disponibles?

Pour achever la réorganisation totale du Musée de Peinture du Louvre, il faut hâter la disparition des deux obstacles qui empêchent l'accroissement des galeries : disparition du Ministère des colonies afin de créer une nouvelle galerie de peinture; disparition du Musée de Marine afin d'offrir aux collections de dessins des salles qui seront excellentes de dimension et d'éclairage; espérons que ces transformations maintes fois promises s'accompliront bientôt.

G. B.

Doctorat ès-lettres. — Nous relevons, parmi les thèses récemment soutenues pour le doctorat ès-lettres, les travauxsuivants :

25 avril (Paris). M. l'abbé J. Paquier : *De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis* (*1472-1518*); — *Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes* (*1480-1529*).

16 mai (Paris). M. J. Mandoul : *De Synesio, Ptolemensi episcopo*

Digitized by Google

et Pentapoleos defensore ; — Joseph de Maistre et la politique de la maison de Savoie.

20 juin (Paris). M. Henri Chamard : *De Jacobi Peletarii cenomanencis (Jacques Peletier du Mans) arti poetica (1555) ; — Joachim du Bellay (1527-1560).*

28 juin (Bordeaux). M. l'abbé L. Valentin : *Cardinalus Richelius scriptor ecclesiasticus ; — Saint-Prosper d'Aquitaine.*

27 juin (Lille). M. A. de Saint-Léger : *De Flandriae comitatus primordiis sive de fabulis quibus primi comitis origines decorantur ; — La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française.*

~~ MM. F. Fabrège et J. Berthelé viennent d'entreprendre la publication d'un manuscrit du XIV^e^ siècle, le *Cartulaire de Maguelone*, fort important pour l'histoire de l'ancien diocèse de Montpellier. L'ouvrage formera une quinzaine de volumes in-4°.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Donnet** (Fernand) : *Une taque symbolique du* XVII^e^ *siècle ;* — Anvers, V^e^ de Backer, 1900, in-8°, 12 pp. et 2 pl. (Extr. des *Annales de l'Acad. roy. d'arch. de Belgique.*)

Dans un récent article, M. le b^on^ de Rivière, décrivant une taque de cheminée trouvée à Chantalouette (Dordogne) avait cru y voir une représentation de Jeanne d'Arc (1). M. Germain de Maidy avait déjà protesté contre cette affirmation (2), indiquant que la taque périgourdine n'était qu'une dérivation de certaines taques flamandes représentant la liberté hollandaise. M. Donnet reprend ce sujet dans tous ses détails avec sa grande compétence et fait ressortir le bien fondé de la thèse de M. Germain de Maidy ; cette thèse ne nous semble plus douteuse après inspection des deux planches qui accompagnent le mémoire de M. Donnet.

CH. DE B.

~~ **Laroche** (Ernest) : *A travers le vieux Bordeaux : récits inédits, légendes, études de mœurs, portraits, types, monuments, reconstitution des quartiers pittoresques* (nouvelle série), préface d'Aurélien Scholl ; — Bordeaux, G. Gounouilhou, 1900, in-8°, XII-322 pp.

Ceci n'est pas un ouvrage d'érudition (3) : l'auteur ne cite aucune

(1) Bulletin archéologique de la Société de Tarn-et-Garonne : *Encore quelques mots sur les plaques de foyer.*

(2) Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique : *Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer.*

(3) « A. Delvau publia... *l'Histoire anecdotique des Cafés et Cabarets de Paris.* Tel était, je crois, le titre de cet ouvrage introuvable à l'heure actuelle..... » (p. 1) ; — « Le conteur Sauval... » (p. 139). M. L. a peur de paraître pédant : « L'autorisation de créer ce cimetière coûta, *je crois*, 32 sols 6 deniers » (p. 88) ; — « ... Une petite pièce... qui commençait par cette strophe, *si je me souviens bien* » (p. 103).

Digitized by Google

source, et, plus poète qu'historien, accorde volontiers créance aux légendes (1); au milieu d'un développement historique survient la réclame d'un commerçant local (2), et tels chapitres tiennent plus de la publicité qu'ils ne relèvent de l'archéologie. Cela dit (parce qu'il faut le dire), citons trois bonnes études : sur l'ancien cimetière des étrangers (pp. 85 à 92), sur le Parc bordelais (pp. 187 à 202) et sur la place du Vieux-Marché (pp. 203 à 214).

H. M.

~~ **Pasquier** (F.) et **Roger** (R.) : *Château de Foix, notice historique et archéologique;* — Foix, Gadrat, 1900, in-8°, 158 pp., 4 pl. et 18 grav. dans le texte.

Travail extrêmement substantiel et complet qui vient fort heureusement combler une lacune; on n'avait en effet, jusqu'ici, sur le château de Foix qu'un article de Dumège, *Les tours de Foix*, et une brochure de M. Paul Bordes, *Foix, ses tours et son château;* mais ces deux notices n'approchaient pas de l'ouvrage de MM. P. et R. Ils ont eu la bonne fortune de pouvoir faire des fouilles, ce qui les a amenés à réaliser de véritables découvertes. C'est l'exposé de ces découvertes, joint à ce que l'on savait déjà et à leurs réflexions personnelles, que ces messieurs présentent aujourd'hui au public. C'est une importante contribution à l'histoire de l'architecture militaire dans le midi de la France. Des plans, des coupes et des dessins de détails accompagnent et illustrent agréablement le texte.

Ch. de B.

~~ **Raadt** (J.-Th. de) : *Sceaux armoriés des Pays-Bas et Pays avoisinants (Belgique — Royaume des Pays-Bas — Luxembourg — Allemagne — France)*; — Bruxelles, Schepens, 1900, in-8°.

Le troisième fascicule du tome III de cet important ouvrage est paru; il contient la fin de la lettre R. depuis *Rodichem* et une partie de la lettre S. depuis *Schellart*, autrement dit de la page 249 à la page 376; 15 planches en photogravure reproduisent avec exactitude 42 sceaux, et deux planches au trait donnent le dessin de 59 armoiries d'après les sceaux.

Par ce qui précède, on peut voir que M. de Raadt tient largement ses promesses.

Ch. de B.

(1) « J'ai tout lieu de croire que ce que rapporte la légende est exact » (page 98, note 1). — « Un seul a une histoire, — faite de légendes, *mais qu'importe?* » (p. 138).

(2) Exemples : « Sur les dépendances de l'abbaye des marchands fut créé l'hôtel***, aujourd'hui dirigé de si remarquable et habile manière par MM.*** » (p. 66). — « Au numéro*** de la place actuelle des Quinconces se trouvent les magasins, si intéressants à visiter, de la maison***. Qui ne la connait?... » (p. 276). Etc., etc., etc..

Digitized by Google

Périodiques :

Bulletin de la Société académique du Centre, 1900, n° 2 : L'abbé Lamy, archiprêtre de La Châtre et de Châteaumeillant (*suite*), pp. 65 à 80. — V. H., Le Château de Pandy, pp. 104 à 115 et 1 pl. — V. H., Un cimetière gallo-romain à Bretagne, p. 116 à 120.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1899, 4e trim : Bon de Calonne, Les intendants de la Généralité d'Amiens, pp. 412 à 425. — Poujol de Fréchencourt, Compte-rendu des travaux de l'année (1899), pp. 426 à 444. — A. Dubois, Les noms de baptême à Amiens, pp. 445 à 454. — E. Comte, Note sur trois sceaux trouvés à Albert, pp. 455-456 avec 3 grav. — Durand, Fragments du compte de la ville de Doullens pour l'année 1408-1409, pp. 457 à 473. — Collombier, Applique gallo-romaine en bronze trouvée à Amiens, p. 474 et 1 grav.

Bulletin monumental, 1899, n° 4 : R. Merlet, Guide archéologique du Congrès de Chartres en 1900, pp. 273 à 314. — E.-J. Soil, La Tapisserie de Judith et Holopherne à la Cathédrale de Sens, pp. 315 à 332 et 2 pl. — Cte de Marsy, Les Cathédrales de Noyon, pp. 333 à 346 et 8 grav.

Carnet historique et littéraire, 1900, n° 1 : Le mariage par procuration de Marie-Louise : correspondance de Berthier, prince de Neufchâtel, pp. 1 à 17, 1 pl. [lettres de Berthier à Napoléon sur les cérémonies et les fêtes de Vienne]. — L. Pingaud, l'Empereur Alexandre et la seconde Restauration (1815), pp. 18 à 28 [il refuse d'exaucer les requêtes que lui adressent Grouchy, Mme de Labédoyère, la maréchale Ney, etc.]. — Béranger et la « Société des soirées lyriques de Mons », pp. 60 à 68 [lettres inédites de Béranger, nommé membre puis président honoraire de la Société (1825)]. — Souvenirs de Jouslin de la Salle sur le Théâtre-Français (*suite*), pp. 69 à 78 [engagement de Mme Volnys ; C Delavigne et *Don Juan d'Autriche ;* anecdotes sur Mlles Mars, Candeilh, Lange; le théâtre de l'hôtel de Castellane].

N° 2 : Quelques lettres de Rachel à la comtesse Duchâtel, pp. 81 à 85 [1840-41 ; représentations à Rouen et à Londres]. — Documents sur le royaume d'Etrurie (1801-1807), pp. 86 à 102. — Miettes de l'histoire : Mérimée en Andalousie, pp. 103 à 106 [lettre inédite, 1830]; — Quelques lettres inédites de Napoléon Ier, pp. 106 à 110 [5 billets à divers; an II, an VI, an VIII, 1805, 1815]; — Berthier au commissaire-ordonnateur Aubernon, p. 111 [an VI; reprod. en fac-sim.] — Souvenirs de Jouslin de la Jalle (*suite*), pp. 145 à 160 [les

Digitized by Google

comités de lecture; le matériel; l'affiche ; anecdotes sur Balzac, Baptiste cadet, Aude et Dorvigny].

N° 3 : Colonel Biot, Épisodes de la bataille de la Moskowa et du séjour à Moscou, pp. 161 à 175 [extr. des *Mémoires* de Biot]. — Documents sur le royaume d'Étrurie (1801-1807) (*suite*), pp. 182 à 191. — Miettes de l'histoire : États de service de Marceau, p. 192 et 1 grav. [rédigés par lui-même et par Jourdan]; — Rapport sur le siège de Gaëte par le général Lauriston, pp. 195 à 197; — Une lettre d'Égypte de Geoffroy Saint-Hilaire, pp. 198 à 200; — Le château de Fontainebleau en février 1814, pp. 200 à 202 [relation du concierge]; — Bonaparte à Brune, p. 203 [lettre en fac-sim.]; — Femmes à l'armée : la républicaine Javonneau au général Custines, pp. 204 à 206 [engagée volontaire, demande à rester sous les armes, malgré le décret du 30 avril 1793]. — Souvenirs de Jouslin de la Salle sur le Théâtre-Français, 1830-1835 (*fin*) [anecdotes sur les auteurs dont les bustes sont au foyer], pp. 234 à 240.

— **Journal de la Société d'archéologie lorraine**, 1899, n° 10-11 : L. Germain, Nouvelles inscriptions inédites de l'église de Liverdun, pp. 244 à 249. — Du même, Jacques Ier Lescameressier, pp. 250 à 260. — Du même, Sur les armoiries anonyme de l'*Album* de Jean Cayon, pp. 260 à 262. — L'abbé Clanché, Zganzin, entrepreneur du portail de Metz et du grand pont de Toul, p. 263.

N° 12 : Fourier de Bacourt, Une nièce inconnue de Jeanne d'Arc, pp. 270 à 273. — A. de Gironcourt, Quelques rectifications sur la généalogie des Ramberviller, pp. 273 à 277 et pl. — J. Nicolas, Une pierre tombale dans l'église de Baalon [Meuse; pierre tombale de Frédéric Maclot, mort en 1686, et de sa femme]. — H. Lefebvre, Note additionnelle à la généalogie de l'ancienne maison de Manouville; dîmes; patronage de l'église du dit lieu, pp. 281-282. — L. Germain, Gaspard Ier Lescamoussier, pp. 282 à 286. — Du même, Pierre Arondel, maître des œuvres du duc de Lorraine, XVe siècle, pp. 286 à 288.

1900, n° 1 : Voy. *Corresp. hist. et archéol.*, 1900, p. 63.

N° 2 : A. Poirot, Compte-rendu des fouilles exécutées en 1899 dans des tumuli situés sur le territoire de Moncel-sur-Seille pour la Société d'archéologie lorraine, pp. 27 à 29 et pl. — J. Nicolas, Les monuments funéraires de l'église de Saulmory, pp. 29 à 32. — R. de Mandres, Note complémentaire sur les familles de Mandres originaires de Lorraine, p. 32 à 35. — L. Germain, Les portraits bustes de Fiacre Feriet, de Jeannon Thiriet, sa femme, et de Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine, dans les vitraux de Saint-Nicolas-du-Port, pp. 35 à 46.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13112

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UN PLAN DE BORDEAUX INÉDIT

PAR ALBERT JOUVIN, DE ROCHEFORT

Parmi les grands voyageurs du XVII^e siècle, il en est un peu connu, et qui, par les récits variés de ses pérégrinations et les descriptions qu'il en donne, mériterait de l'être davantage. Albert Jouvin, de Rochefort — la virgule qu'il mettait entre son nom et le nom de la ville dont il était originaire montre qu'il n'avait aucune prétention à la noblesse — a dû naître vers le milieu du XVII^e siècle, peut-être à Rochefort-sur-Mer, bien que dans la description de cette ville il n'en fasse pas mention. Il est mort le 25 octobre 1701. (1) Si, comme le dit M. Albert Babeau dans son intéressant travail sur les *Voyageurs en France* (2), cet écrivain, nommé trésorier de France à Limoges en mai 1675, « a emprunté aux auteurs antérieurs, il a observé par lui-même; il a consigné sur ses tablettes ses notes journalières, et les a rédigées à son retour. Son livre, écrit avec une simplicité qui n'est pas sans attraits, est l'œuvre d'un homme intelligent, qui se pique d'exactitude ». Jouvin a successivement visité la France, l'Italie, Malte, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède, la Turquie, la Terre-Sainte et l'Egypte. Non seulement il a décrit ces

(1) *Mémoires des Intendants sur l'état des généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne.* T. I. *Mémoire de la généralité de Paris*, publié par A. M. de Boislisle. Paris, Imprimerie Nationale, 1881, in-4. Introduction, p. II.

(2) Albert Babeau, *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution.* Paris, Firmin Didot et C^ie^, 1885, petit in-8°, p. 148.

Digitized by Google

pays, (1) mais encore il a dressé les plans d'une grande quantité de villes qu'il a dédiés aux autorités locales, dont plusieurs les ont fait graver, comme Paris, Troyes, Limoges, ce qui permit de les faire passer à la postérité, bien que les exemplaires en soient fort rares. Mais beaucoup d'autres ont dû rester manuscrits, et c'est ainsi que j'ai cru reconnaître la main de Jouvin dans un plan de Calais conservé au musée de cette ville. L'un des plus curieux est, sans contredit, celui de Bordeaux qui, il y a une quinzaine d'années, est devenu la propriété de cette ville et est depuis conservé aux archives municipales. Dédié « à MM. les Maire et Jurats de la Ville de Bourdeaux » il avait été acheté chez un libraire parisien, par le regretté archiviste M. Gaullieur, et me semble provenir d'un recueil de plans du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles, dont plusieurs devaient être de Jouvin.

Ce plan, le plus ancien que l'on connaisse après ceux des cosmographies allemandes et celui d'Elie Vinet (1565), mesure exactement 0 m. 505 sur 0 m. 673. Une note, à peu près illisible, inscrite au verso, n'a pas permis à M. Gaullieur de trouver le nom de l'auteur; et ce n'est que plus tard, en visitant, sous la conduite de M. Decaunès-Duval, l'archiviste actuel, les collections qu'il conserve, que j'y ai reconnu de suite la main de Jouvin, dont j'avais eu déjà l'occasion de m'occuper (2). J'ai demandé à M. Decaunès-Duval l'autorisation de photographier le plan, dont je suis heureux de donner une reproduction aux lecteurs de la *Correspondance historique*. En même temps qu'il voulait bien m'accorder cette faveur, le distingué archiviste de la Ville m'autorisait à le reproduire à la grandeur de l'original. Cette reproduction est en ce moment à l'Exposition universelle, où on peut la voir dans la série des plans de Bordeaux que j'ai exposés au musée rétrospectif de la classe 14 (3). Je croyais pou-

(1) *Le Voyageur d'Europe, où sont les voyages de France, d'Italie et de Malthe. D'Espagne et de Portugal. Des Pays-Bas. D'Allemagne et de Pologne. D'Angleterre, de Danemark et de Suède.* Par M. A. Jouvin, de Rochefort. Dédié à M. de Pomponne, Secrétaire d'Estat. Paris, Claude Barbin, M. DC. LXXII, 6 tomes en 3 vol. in-12. *Avec Privilège du Roy.*

Le Voyageur d'Europe, où est le voyage de Turquie qui comprend la Terre-Sainte et l'Egypte. Dédié à Monseigneur de Ponponne (sic), Secrétaire d'Estat, par M. Jouvin, de Rochefort, Trésorier de France. Paris, Louis Billaine, M. DC. LXXVI, in-12.

(2) *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* tome VI, p. 44-50.

(3) Cette reproduction est l'œuvre de M. Camy, ancien chef du bureau de la construction de la Compagnie du Chemin de fer du Midi; c'est l'œuvre d'un véritable artiste en même temps qu'une copie des plus fidèles.

Digitized by Google

voir lui attribuer la date de 1670 environ, car la description de Bordeaux figure dans le tome I^er^ (pp. 173-178) du *Voyageur d'Europe*, paru en 1672. A cette époque, comme on le verra plus loin, Jouvin avait déjà fait ses relevés. Toutefois, le plan semble être postérieur à 1677, car les travaux d'agrandissement du château Trompette, commencés à cette époque, paraissent être en voie d'exécution. J'ai cru, pour rendre le plan plus clair, devoir donner ici un extrait du *Voyageur d'Europe*, devenu aujourd'hui fort rare. J'y joindrai quelques notes complémentaires qui permettront quelques comparaisons avec les travaux des successeurs de Jouvin, et particulièrement de Lattré.

E. Mareuse.

BOURDEAUX

Bourdeaux ne peut pas qu'elle ne soit l'une des plus grosses Villes de France pour sa situation dans un pays le plus accompli du Royaume, et pour la commodité de plusieurs Rivières qui s'y assemblent, et qui la rendent un lieu de trafic, et un si fameux port de mer, qu'elle a esté choisie des Romains pour y faire un agréable séjour, qu'ils ont orné de grands édifices, et de beaux palais, dont nous en voyons encore quelques-uns presque tout entiers. Sa forme représente un arc, dont la corde est la Rivière de la Garonne, bordée d'un grand quay, où le reflux de la mer y croist plus de deux toises, qui donne moyen aux plus gros vaisseaux de l'Océan d'y aborder. A l'entrée de ce quay est le Chasteau Trompette flanqué de six grands Bastions royaux; où la Rivière coule tout à l'entour de ses murailles, défenduës de grands fossez, qui me l'ont fait trouver une Place très-forte. Monsieur de Marnis en est le Gouverneur. Presque toutes les grandes ruës de Bourdeaux aboutissent à ce quay: celle [*si*] du Chapeau Rouge et du Fossé sont des plus considérables; elle est appellée du Fossé (1), parce qu'on y voit encore les anciens fossez et murailles de la Ville, qui a esté de ce costé beaucoup agrandie, où est à présent l'Église de saint Michel; son clocher est fait en éguille de pierre, l'un des mieux travaillez et des plus hauts de France. Il y en a plusieurs de cette sorte à Bourdeaux. On voit dans cette ruë du Fossé plusieurs sources et belles fontaines dans un fond qui servait de fossez à la Ville. On dit que ces eaux-là sont apportées de bien loin hors la ville par un aqueduc dessous terre (2). On y voit la Maison de Ville, où s'élève

(1) Devenu sous le deuxième Empire *cours Napoléon*, on lui a très heureusement substitué en 1870 celui de *cours des Fossés*, qu'on a transformé en 1892 en *cours Victor-Hugo*.

(2) Peut-être un reste d'aqueduc romain.

Digitized by Google

la grosse Horloge du Beufroid (1), qui servoit autrefois de porte à la Ville; et un Arsenal qui est un bastiment fort ancien, où il y a beaucoup d'armes et de munitions de guerre, où commence la grande ruë sainte Jame qui va au grand Marché où est la Boucherie (2). Les Pères Jésuites ont là, aux environs, une de leurs Maisons et de leurs belles Églises; ils ont aussi un Collège (3) qui est au dehors de cette ancienne closture de Ville; proche la Servance, ce sont des Cordeliers (4), le clocher de leur Église est semblable à celuy de S. Michel.

On remarque du costé de l'Hostel-Dieu une porte qui est de grosses pierres, faite comme un arc de triomphe, et une muraille ensuite de même fabrique de quelque ancien grand bastiment, qui s'étendoit du costé de saint André, l'Église Métropolitaine et Primatie d'Aquitaine. Je ne diray rien de remarquable de cette Église que ses deux clochers, et la grandeur de son bastiment, ny du Palais de l'Archevesque Messire Henry de Bethune (5), qui est proche les remparts de la Ville, où est le petit Chasteau du Had, qui ne consiste qu'en une grosse Tour quarrée, flanquée de quatre petits Tourions, par où entre une petite rivière dans la Ville, tout proche la belle promenade de la plate-forme saint Oleri (6), sur les remparts couverts de plusieurs longues allées d'arbres qui font une ombre agréable, pendant qu'on a la veuë de toute la belle campagne, et des environs de la Ville. La ruë du Chapeau Rouge est la plus grande de Bourdeaux, et large dans toute sa longueur, comme une place, où est la Doüane (7): Monsieur le premier Président, Monsieur le Président Pichon, et Monsieur l'Abbé de sainte Ferme y ont leurs Palais (8) proche celuy qu'on appelle le Palais de Tutelle, qui estoit autrefois un Temple

(1) Aujourd'hui la grosse cloche. L'Arsenal avait été transféré vers la fin du XVI^e siècle à l'Hôtel de Ville (voir Leo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, page 363, et le plan de Jouvin).

(2) Place du Vieux-Marché actuelle. Voir, pour la physionomie de ce quartier au XVII^e siècle, Camille Jullian, *Histoire de Bordeaux depuis ses origines jusqu'en 1895*, page 405.

(3) C'est aujourd'hui le lycée.

(4) Le couvent des Cordeliers, dont il reste comme souvenir la place du même nom et la rue du Cloître, occupait l'emplacement compris entre les rues *Leyteire* et *des Menuts*, ou *des Frères Mineurs*. Il a été détruit pendant la Révolution.

(5) M^gr de Béthune a été archevêque de Bordeaux du 20 novembre 1646 au 11 mai 1680.

(6) Sainte-Eulalie était désignée sous le nom de Sainte Olary ou Saint-Oleri dans les anciens textes. Les allées d'arbres sont figurées sur le plan, et on devait y avoir un fort joli coup d'œil sur la campagne.

(7) La Douane occupe, depuis la Révolution, l'ancien hôtel des Fermes du Roi.

(8) Lorsque Jouvin écrivait, la partie nord du cours du Chapeau Rouge n'avait pas encore été détruite pour l'agrandissement du château Trompette; les travaux n'ont été commencés que cinq ans plus tard.

Digitized by Google

consacré aux Dieux Tutélaires (1). Sa forme est longue, ayant huit hautes colomnes d'une face, autant de l'autre, et six à un bout qui est de forme ronde; mais de ces six qui y ont esté, il n'y en a plus que deux; elles sont toutes si grosses et si hautes, qu'elles surpassent les plus hauts édifices de la Ville. Nous entrâmes dans cette belle antiquité; il y a un Traiteur Cuisinier qui y demeure, après y avoir fait un beau jardin, où nous allâmes quelquefois nous divertir à l'ombre d'un petit berceau couvert de feüillages, avec la veuë de ce grand Palais, digne d'estre mis entre les plus belles antiquitez d'Italie; comme aussi l'Amphithéâtre (2) à demi mille de la Ville, d'où nous sortîmes par la porte Dauphine pour l'aller voir, comme estant l'un des plus grands que j'aye vû, puisqu'il a de longueur en dedans nonnante pas, et cinquante de largeur, basti seulement de petites pierres entremeslées de brique, qui y donne quelque ornement.

En retournant à la Ville, on voit la Fontaine du Duge (3), d'où sort si grande abondance d'eau, qu'elle forme un ruisseau qui sert à plusieurs Tanneurs qui demeurent dans un faux-bourg où il passe; d'où nous allâmes voir le Convent des Chartreux, et la Chanoinie de Saint Sornin (4) dans le faux-bourg du mesme nom. On dit qu'il y a là une pierre laquelle si on levoit il en sortiroit si grande quantité d'eau qu'elle inonderoit toute la ville. On fait estime de son Cimetière, à cause de plusieurs tombeaux très-anciens (5). Je ne sçay si on loüera la curiosité que j'ay euë de mesurer pas à pas le circuit de la Ville de Bourdeaux, en commençant du Chasteau Trompette à la porte Saint Germain, cinq cens pas communs; de là à la porte Dauphine, cinq cens; de là à la porte de Jaure (6), cent soixante; de là à la porte Saint Olari (7), douze cens; de là à la porte Saint Julien, cinq cens; de là jusqu'au bord de la Rivière, où est la porte de la Manufacture (8), quatorze cens cinquante, en somme quatre mil trois cens dix. Il nous reste à mesurer la partie qui est le long de la Rivière,

(1) Les Piliers de Tutelle ne figurent pas sur le plan. Ils ont été démolis en 1677.

(2) L'amphithéâtre ou Palais-Gallien était encore presque intact, comme on peut le voir sur de nombreuses vues du XVII[e] et du XVIII[e] siècles.

(3) La fontaine d'Audège, représentée aujourd'hui par un petit monument élevé sur la *place Fondaudège*.

(4) La Basilique Saint-Seurin. Sur le plan, nous lisons : *Saint-Surin*.

(5) On voit dans la crypte, indépendamment du tombeau de Saint-Fort, aujourd'hui en grande vénération, des tombes romaines et mérovingiennes remarquables.

(6) La Porte Dijeaux, construite au XIV[e] siècle, a été remplacée en 1748 par la porte monumentale que l'on voit aujourd'hui.

(7) La Porte Sainte-Eulalie, ouverte en 1603. L'ancienne porte, située en face du flanc sud de l'église du même nom, avait été murée à la même époque.

(8) La Manufacture est devenue plus tard l'hospice des Enfants-trouvés Ses bâtiments ont été démolis vers 1890.

Digitized by Google

en suivant le bord du quay, qui commence proche le grand Hospital où est la Manufacture, jusqu'à la porte Sainte Croix, deux cens. Proche de cette porte est l'Abbaye de Sainte Croix, et une des Maisons et des Églises des Pères Jésuites qui y ont un très-beau jardin. De cette porte Sainte Croix, à celle de la Grave, cinq cens cinquante; de là à la porte de la Salinière, trois cens. C'est où aboutit la ruë du Fossé, et là le quay est beau à se promener, à cause de sa plate-forme. De là à la porte du port Saint Jean, deux cens cinquante; de là à celle de Caillau, cent cinquante, où s'élève au-dessus l'Horloge du Befroid de Ville. Là aboutit la place qui est devant le Palais du Parlement (1), qu'on dit estre un ancien Chasteau des Romains, dont il a quelques apparences quand on le considère. Au devant de cette porte est le plus étroit de la Rivière, qui a environ six cens pas de large, d'où jusqu'à la porte des Paus (2) sont cinq cens. Icy se placent les barques qui partent pour Langon, v. où le long du quay sont plusieurs petits cabarets. De là à la porte du Chapeau Rouge, cent trente. Icy est une plate-forme couverte de quelques rangées d'arbres, qui est la promenade et le rendez-vous des Marchands pour voir arriver quelque vaisseau qu'ils attendent; d'où on suit encore le quay, où sont plusieurs petites boutiques de Marchands Merciers, jusqu'au Chasteau Trompette, deux cens cinquante, et sa largeur au bord de l'eau, deux cens cinquante (3); en somme, ce quay a de longueur deux mil cinq cens trente (4), qui avec quatre mil trois cens dix que nous avons trouvé au dehors des murailles, font en somme six mil huit cens quarante dans le circuit de Bourdeaux qu'on peut faire en une heure et trois quarts, qu'un Estranger a voulu dire estre la plus grosse de France après Paris, lorsqu'il rapporta en son pays qu'il avait vû en France un monde, une ville et un village; sçavoir Paris, Bourdeaux et Poictiers (5).

(1) Le château de l'Ombrière, construit ou remanié au commencement du x^e^ siècle, a été démoli en 1800.

(2) A l'extrémité de la rue Saint-Rémi, sur l'emplacement actuel de la place de la Bourse, un peu au nord de la fontaine. Voir, à ce sujet, Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, page 70.

(3) D'après l'échelle du plan, le château Trompette avait deux cents toises de large, soit cinq cents pas; il ne faut sans doute entendre ici que la moitié de la largeur de la forteresse : notre auteur ayant pris le milieu comme base de son calcul.

(4) L'addition des mesures données par Jouvin forme un total de 2,580 pas pour la longueur du quai, ce qui porte le circuit entier à 6,890 et non 6,840 pas.

(5) « L'Empereur Sigismond estant venu en France, fist grande gloire à « son retour de trois choses qu'il y avoit veuës, et nous les alloua aussi « hautement comme si c'eussent esté trois petites merveilles. *J'ay*, dit-il, « *remarqué en ce florissant Empire un Monde, une Ville et un Village*, par « le Monde entendant Paris, par la Ville, Orléans, et Poitiers par le Village. » *Les Antiquitez et Recherches des Villes, Chasteaux et Places plus remar-*

Digitized by Google

Il y a plusieurs Foires à Bourdeaux, très célèbres pour la vente des vins qu'on recueille aux environs de la Ville, et d'une plus grande quantité qui descend du Languedoc par les rivières de Garonne et de Dordogne. Celles aux mois de May (1) et d'Octobre sont les principales. C'est chose merveilleuse d'y voir arriver en ce temps-là un si grand nombre de vaisseaux de toutes les parties d'Angleterre, de Flandres, d'Allemagne, de Suède, de Hambourg, de Dannemarc, et de tout le pays du Nord, que le faux-bourg Chartron, qui est au bord de l'eau, en est tout bordé, où sont plusieurs grands magazins de vin de toutes les sortes, et d'eau de vie. On fait estime du vin de Grave, qui croist dans une petite campagne de ce nom, qui est à trois ou quatre lieuës de Bourdeaux, où ce vin se recueille.

(*A suivre*).

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (2).

---

147 *bis*. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy. Tome deuxième. Janvier 1629-décembre 1633. — *Paris, Imprimerie nationale, 1890, in-4° de 713 pp.*

Cent quarante-neuf lettres de Peiresc, allant du 4 janvier 1629 au 26 décembre 1633.

Appendice. — Première partie : Lettres de Peiresc à Christophe

quables de toute la France [par André Duchesne]. Seconde édition. Paris, Jean Petit-Pas, M. DC. XIV, in-8, p. 20).

Dans son *Tableau de la France en 1614*, M. Hanotaux cite « le mot de Charles-Quint qui disait avoir vu dans ce royaume cinq choses dignes de remarque : *une maison, La Rochefoucauld; un pays, le Poitou; un jardin, la Touraine; une ville, Orléans; et un monde, Paris* » (*Histoire du Cardinal de Richelieu*, t. I p. 169. Paris, Firmin-Didot, 1893, gr. in-8.).

Il ne m'a pas été possible de trouver l'*Étranger* qui aurait ainsi modifié le dicton en faveur de Bordeaux.

(1) Jouvin de Rochefort a voulu dire mars. Par lettres patentes de 1565, Charles IX avait fixé l'ouverture des foires au 1er mars et au 15 octobre; ces dates n'ont été modifiées que tout dernièrement (deuxième dimanches de mars et d'octobre.)

(2) *Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258, 290; 1899, pp. 2, 66. 268, 290, 325; 1900, p. 163.

Digitized by Google

Dupuy (27 avril 1619); deuxième partie : dix lettres des frères Dupuy à Peiresc (12 mars 1629 — 17 décembre 1633).

L'éditeur annonce dans la note première que, dans ce volume et les suivants, les notes seront beaucoup moins nombreuses que dans le premier, celles de celui-ci devant servir généralement pour les suivants.

148. Les Correspondants de Peiresc. XVIII : Boniface Borilly. Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc (1618-1631); publiées avec Avertissement, Notes et Appendices. — *Aix-en-Provence, imp. Garcin et Didier, 1890, in-8° de 72 pp.*

Il y a, pour cet important fascicule des *Correspondants de Peiresc*, une petite difficulté chronologique : la couverture porte la date 1890, et le titre, la date 1891. Nous optons pour la première, parce que le tirage eut réellement lieu cette année-là, et est ainsi classé dans les notes personnelles de T. de L.

Très intéressante étude sur l'originale figure d'un tabellion collectionneur du XVII^e^ siècle. Cinq lettres avec reproductions d'inscriptions antiques (11 décembre 1618 — 6 janvier 1632).

L'Appendice contient : 1° l'*Inventaire du cabinet de feu M. l'abbé Bourilly, d'Aix-en-Provence, consistant en anciennes médailles, tant en or qu'en argent, en médailles modernes et monnayes, statues, vases, urnes, pierres gravées, tableaux, et plusieurs choses naturelles et artificielles;* 2° Une notice étendue sur le *Recueil du Baudrier*, c'est-à-dire sur le recueil de vers composés par les amis de Boniface Borilly en l'honneur du baudrier dont Louis XIII lui avait fait don, quand il visita sa collection.

Documents inédits sur l'origine agenaise de Jean Guiton, le maire de La Rochelle (*Revue de l'Agenais*, t. XVIII, pp. 70-72). Un éloge d'Agen par un capucin du XVII^e^ siècle (*l'Echo de Gascogne* du 5 janvier 1890.)

Un épisode de la vie de Dom Devienne. Documents inédits (*Revue catholique de Bordeaux*, n° de décembre 1890). Notes et questions (cinq articulets, *même revue*). Le président Raconnnet naquit-il à Bordeaux? (*ibid*).

Documents relatifs à une fille de Henri IV (*Annuaire du Conseil héraldique de France*, 3^e^ année, pp. 100-104). Cet article reproduit les lettres patentes de ce roi en faveur de Marthe de Béarn (1609) qui épousa Daniel de Saint-Martin du Pouy, un des arrière-grands-oncles de T. de L.

Année 1891.

149. Billets languedociens inédits extraits de la Méjanes

Digitized by Google

(Cujas, du Faur de Saint-Jory, Desclaus, Garrigues). Publiés et annotés. — *Toulouse, Ed. Privat, 1891, gr. in-8° de 12 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, des *Annales du Midi*. Lettre de Cujas à Jacques-Auguste de Thou (28 mai 1583), de Du Faur à Scaliger (s. d.), de Desclaus à Peiresc (23 avril 1617), avec le récit circonstancié de la possession diabolique d'une religieuse de Toulouse, écrit par Garrigues (8 avril 1634).

C'est ici le lieu de placer quelques explications de T. de L. sur le petit nombre des exemplaires de chacune de ses publications. « J'ai la coquetterie de ne tirer qu'à très petit nombre et, de cette façon, mes brochures sont assez vite épuisées. J'avais, en mes débuts littéraires, eu l'imprudence de trop compter sur le succès. « Jeune et dans l'âge heureux qui ne connaît la crainte », je demandais à mon imprimeur un tirage à 200. Mais quel soufflet reçut mon amour-propre ! J'eus la honte de trouver ma malheureuse brochure sur les quais de la Seine, dans la boîte à deux sous, presque la boîte aux ordures ! Je fus guéri à jamais de l'envie de trop me multiplier. Depuis cette rencontre fatale, j'ai réduit considérablement tous mes tirages et, de 200, je suis tombé à 100, parfois même à 50 ou moins encore. Mieux vaut être épuisé que vendu à vil prix. (Lettre du 12 juin 1833 publiée par M. F. Donnadieu, Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Séance publique du 11 mai 1899, Discours d'ouverture. La Vie et les œuvres de Philippe Tamizey de Larroque et notamment son mémoire sur le Sac de Béziers en 1209 (1), etc. — Béziers, imprimerie générale J. Sapte, 1899, p. 37.)

150. Livre de Raison de la Famille Dudrot de Capdebosc (1522-1672) publié et annoté. — *Paris, Alph. Picard; Auch. impr. Foix, 1891, gr. in-8° de 47 pp.*

Extrait, tiré à cent vingt exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. La seconde partie de ce livre de raison, « Chants historiques », est en vers débutant par des extraits macaroniques des sermons de Thomas Illyricus.

En appendice : I. *Livre de la taille sur l'allivrement de la ville de Condom* ; II. *Table chronologique des événements de famille* ; III. *Table des pertes et événements mémorables* ; IV. *Filiation de la famille Dudrot.*

M. Ch. de Ribbe, rendant compte de ce travail dans la *Revue de*

(1) Un journaliste bruxellois, M. Van den Hægen, publia, un an après T. de L., sous le titre *Siège de Béziers 1209*, une étude (Paris. Leipzig et Tournai, 1863) manifestement inspirée de celle de notre vénéré ami : tous les textes cités par T. de L. s'y retrouvent, pas un de plus, pas un de moins, et, comme l'on devait s'y attendre, ledit journaliste n'a pas même daigné mentionner le travail qu'il avait indignement pillé.

Digitized by Google

l'Agenais 1891, p. 447, dit : « M. T. de L. est plus qu'un grand érudit, connaissant jusque dans ses recoins les plus inexplorés notre histoire littéraire... En lui, le savant est doublé d'un moraliste ayant au cœur un vif sentiment des choses de la tradition, et voilà comment nos vieux textes domestiques l'ont captivé, comment l'histoire documentaire de l'ancienne famille française lui est devenue un nouveau sujet d'études. »

151. Un héros ignoré, le soldat La Pierre d'Unet. — *Tonneins, Georges Ferrier, 1891, in-18 de 16 pp.*

Tirage à cinquante exemplaires d'un article paru dans le *Paysan du Sud-Ouest*. Voir, à ce sujet, les questions posées par l'auteur dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (juillet 1889, p. 301) et la réponse qui y fut faite (*ibid.*, juillet 1891, pp. 278-279).

Une seconde édition de cette minuscule plaquette devait paraitre en 1898, avec dédicace à l'abbé Lanusse, le vénérable aumônier de Saint-Cyr. Elle devait être tirée à 500 exemplaires, à vendre au profit du monument que T. de L. rêvait de faire élever à l'obscur héros d'Unet, sur une des places publiques de Tonneins. L'édition de 1891 était plus que doublée par l'adjonction d'une épitre dédicatoire et d'un appendice où figurait une lettre de l'amiral Jurien de Lagravière à l'auteur. T. de L. a consigné dans son livre de raison — ce précieux recueil vaut mieux, il va s'en dire, que son titre par trop rustique — la peine profonde qu'il éprouva à constater l'insuccès de ses efforts pour mettre en lumière la sympathique figure du modeste soldat.

La collaboration de T. de L. au *Polybiblion* commença cette même année. Outre de nombreuses communications dans le premier semestre, il publia une quarantaine *d'articulets* dans le second, sous le titre général de *Chronique* suivi du nom de la province ou du pays auquel se rapportait l'ouvrage signalé. Par exemple, dans le n° de juillet, sous les rubriques : *Paris*, *Languedoc*, *Lyonnais*, *Normandie*, *Orléanais*, *Picardie*, *Provence*, *Belgique*, *Espagne*, sont sommairement présentées des publications diverses signées : Dejob, Ingold, L.-G. Pélissier, le P. Apollinaire de Valence, A. Vingtrinier, Louis Jarry, Paul Tierny, de Berluc, E. de Crozet, E. du Boys, les R. P. Poncelet et Sommervogel, C^te^ de Saint-Saud, etc.

Si nous insistons sur ce travail, c'est parce que c'est à partir de ce moment que T. de L. a substitué en grande partie aux longs comptes-rendus dont il était coutumier et qui lui prenaient la moitié de son temps, de rapides appréciations sur le mouvement de l'érudition en France et un peu à l'étranger. Cette chronique

Digitized by Google

du *Polybiblion* dont il faisait au moins le quart a été continuée sans interruption jusqu'en 1896, formant un total de six cent vingt-sept articles.

Dans la *Revue catholique de Bordeaux*, T. de L. publia les articles suivants : *Deux pièces nouvelles sur Soulac*, *Montmorency à Bordeaux*, *Notes et Questions*, *Un éloge inédit du premier président du Bernet et de son fils le président de Montesquieu*.

L'insuffisance de la table générale de *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1891 ne nous permet pas de faire la statistique exacte des communications de T. de L. à ce recueil. La nouvelle table ne nous est guère plus utile, car le nombre des pseudonymes adoptés tour à tour par l'érudit gontaudais est presque infini. Les plus employés furent, au début, les anagrammes des deux parties de son nom : *Yesimat* et *Enquoral*. Puis d'autres moins transparents, lorsqu'il voulait lancer de petites malices. Dans les derniers temps, l'incognito qu'il essayait de garder sous le nom d' « *un vieux chercheur* » lui fut souvent emprunté, ce qui le désolait, et l'avait amené, dans les derniers temps, à signer de la lettre grecque ϱ que l'imprimeur s'obstinait à traduire par un P, ce qui le désolait tout autant. Quelquefois, il signait « *Un jeune chercheur* », pour dérouter les Quérard futurs, et souvent, pour se distraire, il faisait attaquer les assertions du pacifique *Vieux chercheur* par la critique acerbe de son jeune confrère... Sans entrer dans le détail, disons que, pour les années comprises entre 1864 et 1869, nous avons relevé dans *l'Intermédiaire* 308 articles de T. de L., questions, réponses, trouvailles et curiosités, documents inédits, etc., signés des divers pseudonymes que nous venons de signaler.

Année 1892.

131 *ter*. — Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy. Tome III. Janvier 1634-juin 1637. — *Paris, Imprimerie nationale, 1832, in-4° de 830 pp.*

Deux cents lettres (5 janvier 1635-9 juin 1637). L'Appendice contient : 1° Lettre de Peiresc à Dom Christophe Dupuy, du 5 mai 1635. 2° Sept lettres des frères Dupuy à Peiresc (17 février 1634-30 janvier 1637). 3° Lettre de Gassendi, du 6 juin 1637. — Le volume est terminé par des *Additions et corrections*, une *Table alphabétique des mots et locutions dignes de remarque dans les lettres de Peiresc aux*

Digitized by Google

frères Dupuy, et une *Table alphabétique des noms de lieu et de personnes.*

152. — Instruction sur la peste, par le Cardinal d'Armagnac. — *Toulouse, Éd. Privat, 1832, gr. in-8° de 16 pp.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, des *Annales du Midi* (t. IV).

Reproduction amplement annotée de la rarissime plaquette intitulée : *Advis et remèdes souverains pour se garder de la peste en tems suspect, decquels on use à Rome, Venise et aux Allemagnes, communiqués par très illustrissime et révérendissime Monseigneur le Cardinal d'Armaignac au profit de sa cité et diocèse de Rhodez. (A Tolose, par Guyon Boudeville, juré de l'Université, 1558).* En appendice, deux lettres inédites du cardinal (1558-1584) et deux anagrammes en son honneur.

153. — Une fête bordelaise en 1615. Relation contemporaine publiée avec un avertissement et des notes. — *Bordeaux, Impr. nouvelle A. Bellier et Cie, 1892, gr. in-8° de VII-8 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux.*

C'est la réimpression, précédée d'un substantiel avertissement, d'une rarissime relation intitulée : *Description des Artifices et Magnificences faictes à Bordeaux, avec le combat naval et les feux artificiels des sieurs Morel et Jumeau, représentés sur la Garonne, en présence de leurs Majestés. — A Paris, par Jean Sara, rüe Saint-Jean de Beauvais, devant les Escholes de Decret. M.DC.XV,* le tout accompagné de notes souvent piquantes.

154. — Documents inédits relatifs aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulin) des princes de Bourbon. — Lettre de Noël Cousin à Peiresc (septembre 1620) ornée de dessins et accompagnée de notes. — *Moulins, imp. Étienne Auchaire, 1892, gr. in-8° de 17 pp. (Très rare.)*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, des *Annales Bourbonnaises.*

Dans l'avertissement, T. de L. constate qu'aucun de nos recueils biographiques ne mentionne « un estimable érudit du XVIIe siècle, Noël Cousin, conseiller pour le Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais à Moulins », auteur d'*Éphémérides Bourbonnoises*, qui semblent malheureusement perdues.

La lettre de Cousin est réellement intéressante, tant pour les archéologues que pour les érudits, et les dessins héraldiques qui l'accompagnent, au nombre de cinq, ne sont pas dénués de valeur.

155. — Jules Delpit. Notes biographiques et bibliographi-

Digitized by Google

ques. — *Périgueux, impr. de la Dordogne, 1892, gr. in-8° de 20 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.*

Charmant recueil de souvenirs personnels, où l'auteur se raconte un peu lui-même, selon sa constante habitude quand il s'agissait de ceux auxquels sa vie avait été mêlée.

Mentionnons ici, pour sa préface, non moins que pour son inspiration générale, le volume suivant :

Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins 1631-1637, recueillie et publiée par le P. Apollinaire de Valence, religieux du même ordre, et précédée d'une lettre-préface de Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut de France. — *Paris, Alph. Picard (imp. Gervais-Badot, Nîmes), 1891, grand in-8° de XXXVI-336 pp.*

Lettre-préface en quatre pages (IX à XII), datée : « Pavillon-Peiresc, près Gontaud, 19 juin 1892 », sur les publications de lettres de Peiresc qui restent à faire en dehors du vaste recueil publié sous le patronage du comité des Travaux historiques.

L'annotation du livre est, pour une très grande part, l'œuvre de Tamizey de Larroque. — Cent vingt-cinq lettres de Peiresc aux PP. Gilles de Loches, Scholastique d'Aix, André de Bédouin, Jacques de Vendôme, Denis d'Avignon, Colombin de Nantes, etc., réponses de ceux-ci et, en appendice, notices biographiques sur quelques-uns de ces religieux. Recueil capital pour la biographie de l'archéologue provençal, qui s'y montre vivement préoccupé des rapports de sa science favorite avec l'ethnographie.

Un Poète. — Charles Fuster. — Le Cœur. — Poésies publiées de 1886 à 1892. — Compte rendu bibliographique publié dans *La Tribune scolaire, revue pédagogique de l'enseignement belge.*

Dans son *Livre d'adresses,* après la mention de ce compte-rendu, T. de L. a écrit ces mots : « Impossibilité de tout citer dans une Bibliographie, particulièrement les petites revues étrangères introuvables en France, comme celle-ci. » Reproduisons un autre fragment du même manuscrit qui donne le secret de l'immense production de l'érudit gontaudais : « 11 mars 1892. — Hier, journée admirablement remplie. De 6 heures à 6 heures, j'ai pu écrire neuf lettres, dont plusieurs de quatre pages, corriger trois feuilles d'épreuves du *Peiresc-Gassendi,* lire, outre mes trois journaux, deux catalogues de librairie, un article de la *Revue des Deux-Mondes,* parcouru, en le coupant,

Digitized by Google

un volume tout fraîchement arrivé, le tome II des *Comptes consulaires de la ville de Riscle*, où j'ai eu le plaisir de trouver une aimable mention d'un de mes opuscules, enfin, rédigé une bonne partie de l'*Avertissement* du poème de Guilloche que je vais donner aux *Actes* de l'Académie de Bordeaux. — Rarement mon activité intellectuelle a été plus brillante, même au beau temps de ma jeunesse. »

L'infatigable érudit donna cette même année 1892, à la *Revue catholique de Bordeaux*, outre les études tirées à part indiquées plus haut, un long et important compte-rendu : *Deux monographies Agenaises : Cancon, Sainte-Bazeille*, reproduit dans plusieurs feuilles quotidiennes de la région.

Année 1893.

156. — Peiresc, abbé de Guitres, supplément à la notice d'Ant. de Lantenay (1). — *Paris, Alph. Picard, 1893, gr. in-8° de 61 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux.*

Supplément bien plus considérable que la brochure qu'il est censé accompagner.

157. Lettres inédites de Bertrand de Vignoles publiées et annotées. — *Niort, 1883, in-8° de 10 pp.*

Rien n'indique dans cette plaquette qu'elle est le tirage à part à cinquante exemplaires d'un article publié d'abord dans l'*Intermédiaire du Sud-Ouest*, et imprimé à Niort, chez Noël Lenieu.

Après quatre pages de présentation au lecteur, viennent quatre lettres adressées à Ponchartrain de 1616 à 1629. Note 2, p. 5, T. de L. dit : « Dans mon édition de 1869, j'avais cru devoir, comme tous mes devanciers, écrire Vignolles. La signature m'oblige à adopter la forme Vignoles. Ah! le bon et solide terrain que celui des documents autographes! »

158. — Deux livres de raison de l'Agenais suivis d'extraits d'autres registres domestiques et d'une listes récapitulative des livresde raison publiés ou inédits — *Auch, Cocharaux; Paris, Alph. Picard, 1893, gr. in-8° de XIII-206 pp.*

Tirage à deux cents exemplaires. Le succès du *Livre de raison de la famille de Fontainemarie* avait décidé l'apparition de ce nouveau recueil sans publication préalable dans un périodique.

Dans les deux livres de raison, qui sont ceux des familles de Bois-

(1) L'abbé Bertrand, directeur du grand séminaire de Bordeaux.

Digitized by Google

vert et de Lidon, T. de L. retrouve ses deux héroïnes préférées, Anne de Caumont et madame de Flamarens, dont il complète l'histoire. Cinq cent soixante-six livres de raison publiés ou inédits sont énumérés dans l'*Essai bibliographique*.

Dans l'*Appendice* qui fait suite, sont reproduits les fragments les plus caractéristiques de trente-six autres mémoriaux de famille. Pour deux d'entre eux, celui de la Dame Boucherel et celui de Bertrand Noguières, les extraits donnés sont tellement importants qu'ils équivalent à une publication complète.

T. de L. a judicieusement appliqué là le principe dont il a loué l'application par M. Gaston Paris aux textes du moyen âge (*Bulletin critique*, 1897, p. 215). « Sa traduction abrégée rend très agréable à lire un récit ennuyeux à force d'être surabondant. Couper, en pareil cas, c'est guérir, c'est sauver. »

Voir sur cette publication capitale, outre les comptes rendus des grands périodiques d'érudition, l'importante étude de H. Furgeot, dans la *Vérité* du 11 décembre 1893 : dix-huit colonnes de feuilleton.

159. — Notes sur L'A A Bordelaise, d'après une publication récente. — *Bordeaux, 1893, in-8° d'une demie feuille dont 6 pages imprimées.*

L'exemplaire que nous avons sous les yeux n'a pas de couverture, et peut-être l'édition n'en a-t-elle pas; rien donc n'indique officiellement l'origine et le tirage de cette très curieuse brochure.

C'est le compte rendu détaillé d'une étrange et mystérieuse publication dont voici le titre :

Une Société secrète d'ecclésiastiques aux XVII^e *et* XVIII^e *siècles. L'AA Cléricale, son histoire, ses statuts, ses mystères.* (Avec cette épigraphe : *Secretum tradere noli.*) *A Mysteriopolis, chez Jean de l'Arcane, libraire de la Société, rue des Trois-Cavernes, au Sigaliou, dans l'arrière-boutique, MDCCC.XCIII. Avec permission* (in-8° de 88 pp.)

160. — Lettres inédites de Voltaire à Louis Racine, publiées pour le mariage de M^me^ Edith Rouchier-Alquié et de M. Léon G. Pélissier, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — *Saint-Étienne, imp. Ch. Boy, 1893, in-8° de III-3 et 21 pp.*

Tiré à cent dix exemplaires non mis dans le commerce.

Couverture rose et bistre avec ornements polychromes, texte imprimé en bleu sur papier rose avec ornements polychromes sur les marges.

L'avertissement est suivi d'une lettre-préface qui est un véritable madrigal dans le plus haut goût du XVIII^e siècle.

Huit lettres, non datées, mais ne remontant pas plus haut que 1719

Digitized by Google

et ne descendant pas plus bas que 1736, publiées d'après les originaux de la collection de M. de Naurois. Voltaire y développe ses théories sur la rime. Éclaircissements sur la candidature de Louis Racine à l'Académie Française.

160 *bis*. — Lettres inédites de Voltaire à Louis Racine, publiées par Ph. Tamizey de Larroque. — *Paris, imp. Chamerot et Renouard, 1893, in-8° de IV-40 pp.*

Cette seconde édition, qui parut immédiatement après la première, fut faite à deux cents exemplaires sur papier vergé, aux frais et par les soins de M. de Naurois, l'un des descendants de Louis Racine. Elle ne diffère de la précédente que par la suppression de la Lettre-préface.

161. — Un languedocien oublié : L'abbé de Croisilles. — Extrait des *Annales du Midi*, tome V, année 1893. — *Toulouse, Ed. Privat, 1893, gr. in-8° de 27 pp.*

Biographie et bibliographie définitives de l'original et trop léger abbé dont Tallemant des Réaux s'etait tant occupé. En appendice, la reproduction de la *Lettre de monsieur de Croisille à monsieur le comte de Cramail*, et des extraits de l'*Apologie* du protégé de Mlle Paulet.— Voir sur cet important opuscule : *La Vie et les Œuvres de Philippe Tamizey de Larroque et, notamment, son mémoire sur le* Sac de Béziers *en 1209 et un* Languedocien oublié, l'abbé de Croizilles. *Discours d'ouverture de la séance publique de la Société archéologique de Béziers (11 mars 1899)*, par M. Frédéric Donnadieu (Béziers, G. Sapete, 1899, in-8°). — A noter, dans les lettres inédites qui accompagnent cet éloge, le projet de publication dont T. de L. parle en ces termes : « Quant au projet de publication des *Poésies de Forcadel*, « où sont les neiges d'antan? » La mort inopinée de mon pauvre ami Prosper Blanchemain a tout brisé, au moment où nous allions nous entendre avec Lemerre. J'avais fait faire à Paris une excellente copie du rarissime recueil de 1579 (1). J'avais communiqué à mon cher collaborateur toutes mes notes recueillies un peu partout. Il avait déjà rédigé, soit à l'aide de ces notes, soit à l'aide des siennes, une Notice comme il savait les écrire, élégante, agréable. Qu'est devenu le manuscrit? » (Lettre du 8 janvier 1885). Dans une lettre du 1er mai 1886, T. de L. affirme encore ses droits sur le manuscrit et les notes. Que sont-ils devenus? Qu'est devenue la notice de Prosper Blanchemain?

162. — Lettres inédites de Ramond, strasbourgeois, membre

(1) Les *Poésies d'Étienne Forcadel de Béziers* ont eu plusieurs éditions à Toulouse, à Lyon et à Paris. Celle de 1789 paraît être la meilleure.

Digitized by Google

de l'Institut, surnommé le Peintre des Pyrénées. — *Toulouse, Ed. Privat, 1883, gr. in-8° de 36 pp.*

Extrait de la *Revue des Pyrénées et de la France méridionale* :

Vingt-trois lettres écrites par Ramond, de 1797 à 1827, à Florimond Boudon de Saint-Amans, et, en appendice, une lettre écrite au même par le fils de Ramond Dans l'avertissement, nombreux et attachants détails sur la jeunesse de T. de L., sur ses relations avec Vincent de Chauseuque (1), Sainte-Beuve, etc. — A rapprocher de cette précieuse brochure, pour en compléter les indications, l'étude d'Adolphe Magen sur *Ramond de Carbonnières et Boudon de Saint-Amans à propos de quelques lettres inédites, etc.* (Agen, 1893, gr. in-8° de 16 pp., extrait de la *Revue de l'Agenais*). Voir encore divers autres comptes-rendus de la même plaquette, notamment celui de M. Rod. Reuss, dans le *Journal d'Alsace* du 9 juillet 1893.

Une nouvelle publication sur le *Peintre des Pyrénées* devait être entreprise prochainement par T. de L., en collaboration avec M. Jean Bourdette, de Toulouse.

163. — François de Sourdis et l'affaire des Autels. — Trois lettres inédites du roi Henri IV, publiées avec introduction et notes par E. Allain et Ph. Tamizey de Larroque. — *Bordeaux, impr. Bellier, 1893.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux.*

L'histoire de cette collaboration est assez curieuse. L'érudit gontaudais avait écrit pour la *Revue catholique* une note où il indique à l'abbé Allain les lettres inédites de Henri IV publiées par M. Halphen, avec citations abondantes de ces lettres qui sont presque inédites puisque la publication n'en a été faite qu'à vingt exemplaires, et engage son correspondant bordelais à chercher tout ce qui peut éclairer l'affaire des Autels (pages 3, 4, 5 de l'introduction). M. Allain cherche, trouve et publie, avec la note de son ami, les trois lettres royales à M. de Béthune au cardinal d'Ossat et au Chapitre de Saint-André, toutes les trois de 1602.

164. — Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais, recueillies, publiées et anotées. — *Paris, Alph. Picard; Agen, Ferran, 1893, in-8° de XVI-168 pp.*

Extrait, tiré à cent-cinquante exemplaires, du *Recueil des travaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen.*

Cinq lettres de Joseph Scaliger (1518-1606), trois de Jean-Jacques

(1) Sur Ramond de Carbonnières et Vincent de Chauseuque, voir la belle publication de M. Henri Béraldi : *Cent ans aux Pyrénées*, Paris, 1898-99.

Digitized by Google

de Ségur (1583), trois de l'académicien Jean de Sillon (1630-1653), deux du médecin naturaliste Jacques de la Ferrière (1636-1637), une de Pierre Dupuy (1636), six de Claude Sarrau (1638-1648), une du sycophante Rangouze (1647), trois du maréchal d'Estrade (1655-1672), une de Jean Claude (1647), cinq de Jean-Jacques Boileau (1682), une de Jacques de Romas (1770), une de Lacépède (1784), etc.; en tout cinquante-huit documents accompagnés d'une très riche annotation. Curieux *appendice* comprenant, entre autres pièces inédites, le procès-verbal de capture de la veuve et de la fille du pasteur Mathieu de Larroque, des notes de Labrunie sur l'épiscopat de Saint-Caprais, la bibliographie de Romas, et des notes additionnelles sur les principaux écrivains du recueil.

Dans l'introduction sont annoncées d'autres récoltes épistolaires d'un ordre un peu plus humble peut-être. T. de L. en agissait avec les autographes des personnages agenais comme madame de Sévigné avec son panier de cerises, prenant les plus belles d'abord, puis les meilleures restantes, puis les moins mauvaises. Qui s'en plaindrait? Claude Fauchet n'a-t-il pas dit dans son *Recueil de la langue et poésie française* : « Il n'y a si pauvre autheur qui ne puisse quelquefois servir au moins pour le tesmoignage de son temps »?

165. — Livre-journal de Pierre de Bessot, 1609-1652. Publié et annoté par Tamizey de Larroque, Paul Huet et le comte de Saint-Saud, membres de la Société historique et archéologique du Périgord; suivi de la généalogie de la famille de Bessot. — *Paris, A. Picard; Bordeaux, Ferret, 1893, gr. in-8° de 152 pp.*

Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique* du Périgord, tiré à deux cent soixante-dix exemplaires, dont vingt in-4° carré sur papier de fil numérotés et signés à la main, et deux cent cinquante exemplaires in-8° dont quatre-vingt-dix seulement ont été mis dans le commerce.

Autobiographie et chronique importante à consulter pour l'histoire de la révolte des Croquants et pour celle des troubles de la Fronde en Périgord. Environ 400 annotations, dont la plupart rectifient des erreurs accréditées ou complètent des renseignements déjà donnés.

166. Un notaire d'autrefois : M. Baboulène (de Beauville) peint par lui-même, dans sa correspondance inédite avec le comte de Galard Brassac-Béarn. — *Agen, impr. Veuve Lamy, 1893, gr. in-8° de VI-24 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de l'Agenais.*

Dix-sept lettres transcrites sur les originaux de la collection de M. Louis Greil, de Cahors, montrant l'état du Quercy de 1792 à 1797.

Digitized by Google

167. Pour Peiresc S. V. P. — *Paris, aux Bureaux de la Revue Félibrienne, 1893, in-4° de 8 pp.*

Extrait, tiré à 150 exemplaires, de la *Revue Félibrienne*. Dans un tirage ultérieur, mais dont nous ne pouvons préciser la date, le nombre des exemplaires a été doublé.

Appel aux souscriptions pour l'érection d'un monument à Peiresc. Une partie de cette brochure a été reproduite dans un article de M. de Marsy publié dans le *Bulletin monumental* de 1893, intitulé : *Le tombeau de Peiresc à Aix, sa découverte et sa restauration*, article qui a été publié séparément (in-8° de 6 pp.) — Cet appel a été aussi reproduit intégralement dans la *Revue des langues romanes* (4e série, tome VII-XXXVII de la collection, pp. 116-123), précédé d'une note intitulée : *M. Tamizey de Larroque et le monument de Peiresc* (signé : L. G. P.) et suivi d'une note bibliographique intitulée : *Publications Peiresciennes de M. Ph. Tamizey de Larroque* (1).

168. Le Bien Ducal, poème de la fin du xve siècle, par Jean Guilloche, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de Turin. Avec le portrait inédit du poète bordelais. — *Bordeaux, G. Gounouilhou, 1893*, pet. in-8° de 48 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, des *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*.

Quatorze pages d'introduction historique, linguistique et littéraire, précèdent le poème, qu'accompagne un *Glossaire-index*. Deux planches hors texte en couleur : portrait de Jean Guilloche et armoiries de Savoie, reproductions en fac-similé des miniatures du texte original.

Dans le *Livre de raison* inédit de T. de L., on lit, à la date du 7 décembre 1893 : « Arrivée du *Bien ducal*, poème de la fin du xve siècle... Ma plaquette a très bonne mine et elle a réjoui le cœur de mon vieux père. C'est le n° 14 de mes publications de 1893 et le 167e des totales : arriverai-je au n° 200? » Dans ce nombre de 167 publications n'était pas compris le tirage à part de l'étude sur *Les savants Godefroy*, que son auteur n'avait jamais possédé, et que nous avons dû inscrire en son rang (n° 41) : ce qui donne bien le compte exact de 168 brochures, au lieu de 167 que comptait leur infatigable auteur.

131 ***quater***. Lettres de Peiresc. Tome quatrième. Lettres de Peiresc à Borilly, à Bouchard et à Gassendi. Lettres de Gassendi à Peiresc. — *Paris, Imprimerie Nationale, 1893, in-4° de 615 pp.*

(1) Voir encore la charmante plaquette de M. de Marsy, intitulée : *Peiresc et les chats*.

Digitized by Google

Trente-huit lettres au notaire archéologue Borilly (15 septembre 1631, 12 août 1632) et, en appendice, autres lettres du même au même (17 février 1631). Quarante-six lettres à J. J. Bouchard (19 mars 1631-5 juin 1637). Cent une lettres à Gassendi (7 avril 1626-4 mai 1637) et cinquante-neuf lettres de Gassendi à Peiresc (25 avril 1626-30 avril 1637) — *Appendice : Une nouvelle lettre de Peiresc à Borilly* (7 mars 1632).

Année 1894.

169. Adolphe Magen (1818-1893). — *Agen, Veuve Lamy, 1894, in-4° de 23 pp.*

Extrait de la *Revue de l'Agenais.*

« Cette plaquette aurait pu être intitulée : *De l'amitié de deux savants.* C'est, en effet, plutôt qu'une biographie d'A. Magen, la touchante histoire de ses relations avec M. T. de L. que ce dernier nous donne. » A. Ingold, *Bulletin critique,* 1894, p. 274.

Je grouperai ici quelques renseignements sur les relations de T. de L. avec son fidèle ami, le pharmacien agenais qui fut, dans sa ville natale, un peu ce que fut, à Narbonne, Tournal, l'explorateur des grottes de Bise; la bibliographie n'y perdra pas ses droits.

Dans la seconde édition de *La troupe de Molière à Agen, d'après un document inédit* (Paris, Picard et Claudin; Bordeaux, Ch. Lefebre; Agen, Virgile Lenteric, 1877, in-8° de 44 pp. — Deuxième tirage à 200 exemplaires sur papier vergé de Hollande), Adolphe Magen inséra une lettre de son ami gontaudais, du 22 avril 1874, avec quelques autres d'Eugène Despois, Édouard Thierry et Henri Trollope. — A rapprocher de ceci la dédicace *à M. Philippe Tamizey de Larroque, maire de Gontaud,* datée d'Agen le 15 octobre 1869, placée en tête de *Une course en Quercy. I. Cambayrac,* par Adolphe Magen (Agen, imp. Prosper Noubel, 1873, in-8° de 44 pp.) et qui débute ainsi : « Mon cher ami, je m'étais promis d'aller vous voir à Gontaud, cette jolie petite ville qui se console d'avoir été ruinée par Biron en se faisant administrer par un érudit doublé d'un homme de cœur. J'espérais y passer quelques jours de ce printemps en promenades, en causeries amicales, surtout en longues flâneries au milieu de vos chers bouquins; même je comptais — ne riez pas — m'asseoir sur le banc vert placé près de votre seuil, où vous prenez l'air en famille à deux pas du voisin qui jase de son côté. Mais, vous le savez, Dieu dispose. » (p. 5). Le second fascicule, *Souvenirs d'une course en Quercy. II. Trebaïx, Cambayrac* (Agen, Noubel, 1875, in-8° de 32 pp.), est dédié à l'ami commun des deux érudits gascons, Gaston Paris.

A suivre). JULES MOMMÉJA.

Digitized by Google

LE BRIGANT,
INVENTEUR DE LA LANGUE PRIMITIVE (1)

LETTRE A SÉGUIER DE NÎMES

A Tréguier en Bretagne, le 20e octobre 1776.

Monsieur,

Je témoigne à M. de Serrières ma reconnaissance de l'honneur qu'il me procure de correspondre avec vous : c'est un nouveau témoignage que je reçois de sa part des sentimens qu'il veut bien m'accorder. Ma dissertation sur les Celtes de mon nom n'étoit qu'un coup d'essai, donné dans un tems où j'ignorois les qualités de ma langue, et qu'elle fût la clef de toutes celles que nous connaissons. Ce n'a été que cinq ou six ans après que j'ai découvert ces rapports, au moien desquels je l'ai montrée comme pièce originale en état de soutenir la comparaison avec toutes les autres qui en sont émanées.

Mon ouvrage de cette « découverte de la langue primitive retrouvée » n'est pas imprimé encore, et j'ai inutilement emploié les sollicitations pour parvenir à le donner, ce qui n'étoit pas une chose difficile, mais les états de ma province, qui m'avoient fixé un fond pour cet objet, s'étant rétractés en 1772, j'ai fait jusqu'à présent des efforts inutiles pour surmonter les obstacles qui m'ont arrêté.

Le mot *rùn* chez nous signifie sûrement *rocher escarpé*, *falaise au-dessus des rivières* ou *valées profondes;* c'est le run des islandois d'où vient le nom des caractères rhuniques. C'est le nom de la rhune dans les Pirénées, sur laquelle Du Cerceau a fait une jolie pièce de vers.

La racine est donc *rùn*, au pluriel *runa* ou *runio* : chez nous : *Run ar Ber*, la falaise de la fontaine,
Run ar Bars, le rocher du barde,
Run ar Beuzit, la falaise du buis.

Les diminutifs sont *runig*, petite falaise, *runigo* pluriel, comme *or* ouverture, *orig*, petite porte, *origo*, pluriel, le même que *origo* latin signifiant origine.

Le mot *ran* ou *rann* prononcé avec les deux *nn* veut dire chez nous le partage, la portion. C'est de là qu'est venu le τυραννος des Grecs. Le mot tiran, en gallois *ti ranngour*, celui qui divise la maison, l'homme qui fait les partages.

Ainsi le *rann al lonet*, chez nous *lœnet* ou *loènet*, diroit la portion des troupeaux ou les campagnes propres à les nourrir, et le *rann wa è ghé* diroit la portion au-dessus de ces campagnes, ce qui justifieroit sa position. *Uz* en celtique *au-dessus* et *ghé*, *ghé*, *hé*, haie (françois), signifiant enceinte, clôture, haie.

(1) Document communiqué par M. L.-G. Pélissier.

Digitized by Google

Vos dénominations en *argues* me paraissent être notre *arguèz*. Les arbres, les cantons de bois ou de forêts que nous exprimons chez nous par *ar gouat* les bois; d'où vient la division simple des terres des anciens Celtes. *Ar gouad* l'intérieur du païs, d'où venaient les noms de *quades*, *quadis* (les habitans des bois) et *armor*, (la mer), d'où vient le nom des peuples ἄρβορυκοι, *arvoris* de Procope, le même que nos *armoris*, les Armoricains, les *morins*, *morini*, *mauri*, *moris*; les habitants des côtes de la mer, mar, mare, mor, mèr.

Le mot *Tanargues* paraît désigner par les deux mots *tan ar guer*, quelques cantons dont les bois furent anciennement brûlés, comme dans le delphinat: « pais ruinat que haven brulat ho leucats per atrapar un ley. »

Le mot *aré* chez nous veut dire *encore*. Le mot *cadaran* est bien approchant du *théad a rann* = qui divise l'enceinte, qui coule à travers la ville. Le mot *gabre* ne paraît autre que notre *garre* ou *gaour* signifiant une chèvre ou une fille qui folâtre comme elle, qui saute comme une chèvre et qu'on ne peut tenir. Le mot *aiduja* paroît bien approcher de notre *è doujan*, ce qui fait craindre, ce qu'on *redoute*, et ce qui est le propre du châtiment. Ce seroit bien autre chose si l'on étoit à portée de démontrer tous ces rapports. Celui qui est le plus frappant, c'est que l'on me donne des mots, n'importe de quelle langue et je ferai voir qu'ils sont formés des élémens de la mienne, qui a dû conséquemment les devancer. Les dépouillemens que j'ai faits de l'hébreu, de l'égyptien, du chinois, du chaldéen, du siriaque, de l'arabe, du grec, du latin et de cinquante autres, y compris le langage de l'isle de Taïti, ne m'ont donné que les mêmes résultats et n'ont fait que rendre plus frappantes mes démonstrations.

Ce qu'elles ont de plus flatteur pour moi, c'est qu'en me procurant l'honneur de correspondre avec vous, elles me mettent à même de vous réitérer le témoignage du respect sincère, avec lequel je suis, Monsieur,

Le plus humble de vos serviteurs,
LE BRIGANT.

(Bibl. mun. Nîmes. Correspondance de Séguier.)

CHRONIQUE

M. Ary Renan est mort le 4 août dernier, à l'âge de quarante-deux ans. Artiste de talent et critique d'art distingué, il était depuis plusieurs années le secrétaire de la *Gazette des Beaux-Arts* et il

Digitized by Google

n'avait jamais cessé de montrer dans ces fonctions, souvent délicates, la plus parfaite amabilité. Nous n'avons pas à l'apprécier ici comme artiste; son œuvre d'écrivain d'art est importante; en dehors des *chroniques* qu'il rédigeait dans la *Gazette*, il est aussi l'auteur de notes sur *L'art arabe dans le Maghreb*, sur *Torcello*, sur *Ischia*, d'articles sur *Théodore Chassériau* et d'une importante monographie de Gustave Moreau.

Petit-fils d'Henri Scheffer et petit-neveu d'Ary Scheffer, il a su porter dignement un nom célèbre et faire honneur à la famille de savants à laquelle il appartenait.

~~~ Peu de jours avant la mort d'Ary Renan, décédait, le 28 juillet, à l'âge de cinquante-six ans, un des plus fidèles collaborateurs de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Antony Valabrègue. D'abord attiré par la poésie, il composa quelques petits poèmes charmants. Bientôt il se consacra à la critique et à l'histoire de l'art et collabora aux principales revues artistiques : la *Revue des arts décoratifs*, l'*Art*, l'*Artiste*, le *Journal des arts*, où il fit paraître des études sur *Abraham Bosse*, sur les frères *Le Nain*, sur *Claude Gillot*, etc. Il est l'auteur d'une monographie importante sur *Madame Falconet*. Il a publié aussi, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, des articles sur l'art français dans les musées d'Allemagne.

M. Antony Valabrègue apportait dans tous ses travaux une critique sûre et une conscience scientifique absolue.

~~~ **Commission municipale du Vieux Paris,** séance du 19 juillet 1900 (1). Sur le rapport de M. *Selmersheim*, et après quelques observations de M. *Ch. Sellier* sur la datation du réfectoire du collège des Bernardins, la Commission émet le vœu qu'un Musée lapidaire des antiquités parisiennes soit établi dans les bâtiments du collège. — MM. *Tesson* et *Lambeau* disent le grand intérêt des vestiges d'architecture de la chapelle de la Vierge de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que MM. Michau et Douane ont offerts à la Commission et qui ont été placés dans le square Nord de l'église Saint-Germain-des-Prés. — M. *Tesson* donne lecture de son rapport sur les réparations projetées à l'église de Saint-Médard. — La commission émet le vœu que les peintures de Huet et de Pierre et les meubles d'art qui sont à l'Imprimerie nationale (ancien hôtel de Rohan) soient, en cas de démolition de l'édifice, réinstallés dans un local approprié. — M. *Lambeau* retrace l'histoire des fontaines monumentales de la rue du faubourg Saint-Martin, œuvres du sculpteur Martin, et édifiées, en 1848, aux frais des propriétaires de la rue; la Commission décide d'en conserver quatre (deux de chaque modèle). — Au cours des travaux de démolition du n° 31 de la rue Beaubourg, ont été mis de côté

(1) *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, n° du 2 septembre 1900.

Digitized by Google

une inscription gravée portant le nom de rue des Petits Champs, et cinq balcons en fer forgé. — Renvoi à la 2e sous-commission de l'offre, faite par M. Rivière de Précourt à la Ville, d'un musée préhistorique. — Sont insérés au procès-verbal les notices de MM. *Lambeau* et *Capitan* sur la part prise par la Commission à l'Exposition universelle, et un état sommaire des principales séries de documents conservés aux Archives de la Seine. — Le Conseil municipal a voté, le 2 juillet, l'attribution d'une somme de 3.000 francs à l'exécution des travaux de remise en état du terre-plein du Pont-Neuf, autour de la statue de Henri IV. — Avis est transmis à la Commission que le service des Monuments historiques contribuera pour 500 francs aux dépenses de nettoyage et de réparation des anciennes verrières de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le président de la fabrique de l'église Saint-Merri fait connaître quelle suite y a été donnée au rapport de M. *Lambeau* sur l'aménagement des œuvres d'art dans les édifices religieux. — L'architecte de la 5e section évalue à 8.500 francs la dépense approximative des fouilles à pratiquer dans le lycée Saint-Louis. — M. *J. Périn* lit une notice historique sur le château de Vincennes. — M. *Ch. Sellier* présente son rapport sur les fouilles récemment exécutées : rue du Marché des Blancs-Manteaux, on a mis au jour deux tronçons des substructions de l'enceinte de Philippe-Auguste, découverte importante pour l'histoire topographique de ce quartier; boulevard de Strasbourg, ont été trouvés des vestiges de l'ancien égout du Ponceau, qui se jetait dans le rû de Ménilmontant.

H. M.

Le Cabinet du Roi à la Bibliothèque nationale. — Une note parue dans le *Temps* du 13 juin annonce que M. Pascal, architecte de la Bibliothèque Nationale, a l'intention de reconstituer, dans la partie de l'édifice actuellement en construction, *le Cabinet des médailles de Louis XV*. Tous les panneaux décoratifs, tous les meubles et objets d'art actuellement dispersés dans divers bâtiments de la Bibliothèque seront rassemblés et le *Cabinet du Roi* sera ainsi « intégralement reconstitué tel qu'il existait jadis avec l'armoire, la commode et les deux meubles d'encoignure qui font actuellement l'admiration des visiteurs du Petit-Palais, avec la grande table et les six médailliers en bois doré et sculpté qui se trouvent au Cabinet des médailles, enfin avec les charmantes peintures, panneaux, dessus de porte qui se trouvent dans le département des Manuscrits ou décorent la grande antichambre d'honneur. » C'est là une idée excellente et nous espérons qu'elle sera réalisée; mais il est utile de dire quelques mots de l'ancien Cabinet du Roi et de rectifier sur un point la note du *Temps*.

Les objets qui composaient le *Cabinet du Roi* furent transportés de Versailles à la Bibliothèque Royale en 1741. Pour disposer ces

Digitized by Google

trésors d'art, de numismatique, de glyptique, d'orfévrerie, on construisit, de 1735 à 1745 (1), une vaste salle qui s'élevait sur l'arcade jetée au-dessus de la rue Colbert.

C'était une œuvre admirable par l'harmonie de la décoration, par la beauté des boiseries; dix tableaux avaient été peints dans les trumeaux par Carle Van Loo, Boucher et Natoire; les antiques et médailles étaient renfermés dans des meubles qui ont presque tous été conservés; les plus célèbres sont ceux dessinés par les frères Slodtz.

Malheureusement, l'arcade Colbert menaçait ruine vers 1860 et quand Labrouste dirigea les grands travaux qui ont créé la Bibliothèque actuelle, il décida la démolition du *Cabinet du Roi*. Ce fut un architecte de grande valeur que Labrouste, excellent chef d'atelier, constructeur ingénieux et hardi; mais en ce cas, soit indifférence, soit mépris, il agit en véritable vandale. On sait l'histoire de la fameuse grille en fer forgé, chef-d'œuvre de serrurerie, aujourd'hui à *Hertford-House*. Les boiseries du *Cabinet du Roi* furent arrachées, et au lieu de remonter cet ensemble exquis dans une autre salle, Labrouste abandonna une partie des sculptures décoratives au Domaine, qui les vendit. Elles furent acquises par le baron James de Rotschild. Cependant, Labrouste conserva les panneaux peints et leurs encadrements, ainsi qu'« une des parois de la salle qui s'appuyait sur l'ancien hôtel de M^me^ de Lambert, demeurée en place, derrière une cloison établie provisoirement pour servir d'agence aux travaux », comme nous apprend M. de Champeaux dans son excellent livre: *L'art décoratif dans le Vieux Paris* (p. 271). M. Pascal ne pourra donc rétablir le *Cabinet du Roi* intégralement, mais seulement grouper avec goût et logique les morceaux dispersés. Rappelons que l'on trouve dans la *Gazette des Beaux-Arts*, au tome X (1861), une grande eau-forte de Jules Jacquemart donnant l'aspect du *Cabinet du Roi* à peu près tel qu'il était encore à cette date, à la veille de sa disparition; la vue de cette belle planche ne peut qu'accroître nos regrets.

Quand les meubles célèbres seront placés dans cette salle promise, espérons que l'exquis médaillier restera surmonté du buste de bronze du fils du régent par Cressent, tel qu'on le voit actuellement à l'exposition du Petit-Palais. Or, l'armoire appartient au Cabinet des médailles, le buste, à la bibliothèque Sainte-Geneviève; c'est là un de ces exemples fâcheux de dispersion qu'il faut se hâter de faire disparaître, quand on le peut. Espérons aussi que le Cabinet des Mé-

(1) Ces dates de l'établissement du Cabinet du Roi sont données par Dauban (*Gazette des Beaux-arts*, t. X, 1861, p. 83); elles rendent difficilement acceptable l'attribution à Robert de Cotte (mort en 1735), faite par M. de Champeaux. A moins que l'on n'ait réalisé des dessins antérieurs de cet artiste?

Digitized by Google

dailles aura désormais une place digne de son importance, que des salles bien éclairées lui seront accordées afin que l'on puisse y exposer commodément les trésors d'art qu'il renferme. Avec des conservateurs tels que M. Babelon et ses collaborateurs, l'on peut être assuré que le placement des objets sera fait avec une science sûre et un goût parfait. L'état actuel est lamentable; on n'y voit pas clair dans ces salles tristes et pauvres, les visiteurs gênent les travailleurs, et qui ose sonner à cette petite porte basse de la rue Richelieu?

G. B.

~~~ La Société des études historiques vient de publier, dans sa Bibliothèque de bibliographies critiques, trois nouveaux fascicules, qui portent à onze le nombre de ceux maintenant parus. Ce sont les bibliographies de *Lucas Cranach*, par M. Campbell Dodgson **M. A.** (celle-ci est rédigée en anglais; c'est la première qui, dans cette collection, le soit en langue étrangère) (1), de *La colonisation allemande*, par M. Pierre Decharme (2), et de *L'histoire du Forez et du Roannais*, par **M.** Maurice Dumoulin (3). Voici comment est divisé ce dernier travail, qui, plus encore que les deux autres, puisqu'il est une contribution à l'histoire de France, nous intéresse ici particulièrement : « I. Généralités : sources et documents, recueils imprimés; sources manuscrites, bibliographies, bibliothèques, archives, musées, collections particulières, biographies, sociétés savantes. — II. Histoires générales. — III. Histoire de l'antiquité et du moyen-âge. — IV. Histoire des temps modernes. — V. Histoire de la Révolution. — VI. Histoire contemporaine. — VII. Histoire religieuse. — VIII. Histoire des villes et monographies communales. — IX. Histoire des institutions. — X. Histoire littéraire, linguistique, patois. — XI. Noblesse. — XII. Mœurs, coutumes, traditions, légendes. — XIII. Archéologie (préhistorique, gallo-romaine, du moyen-âge; — numismatique; sigillographie). — XIV. Histoire de l'art (peinture, sculpture, architecture, gravure, vitraux, faïences, iconographie). — XV. Histoire économique.

~~~ Le 39e Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Nancy, en 1901, pendant la semaine de Pâques.

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Desbrière** (Édouard) : *Section historique de l'État-Major de l'armée. 1793-1805. Projets et tentatives de débarquement aux Iles-Britanniques*, tome I; — Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1900, 394 pp. in-8°

(1) Paris, Fontemoing, s. d. [1900], in-8°, 17 pp.
(2) Paris, Fontemoing, s. d. [1900], in-8°, 31 pp.
(3) Paris, Fontemoing, s. d. [1900], in-8°, 20 pp.

Digitized by Google
~~~

La section historique de l'état-major de l'armée a, depuis quelque temps, entrepris une série de publications relatives à la période de la Révolution et de l'Empire : ces publications, dont le premier volume de *L'expédition d'Égypte* par le capitaine C. de la Jonquière (Paris, Lavauzelle, 1899) a donné un type excellent, revêtent une forme spéciale. Ce ne sont point, à proprement parler, ce qu'on entend d'ordinaire par *ouvrages d'histoire*, au sens strict du mot, c'est-à-dire des livres de discussion, de combinaison de documents, de thèse historique, comme, par exemple, l'*Histoire de la Marine française* de M. Ch. de la Roncière. Ce ne sont point davantage des recueils de documents, des publications pures et simples de textes se rapportant à un même ensemble d'événements, réunis, vérifiés et annotés, tels par exemple, qu'un volume des *Documents inédits sur l'histoire de France*.

L'auteur réunit tous les documents qu'il peut trouver sur telle ou telle question, non seulement aux Archives de la Guerre, mais dans tous les dépôts d'archives quels qu'ils soient ; il en analyse une partie et publie les autres intégralement, suivant l'ordre chronologique partout où il est possible de l'employer, en unissant par quelques lignes les textes qu'il possède. Ce n'est point une simple compilation érudite, mais ce n'est pas cependant un véritable ouvrage historique.

Dans ce genre tout spécial, l'ouvrage du capitaine Desbrière est appelé à rendre de grands services aux érudits, car l'idée est excellente d'avoir cherché à réunir tous les projets d'attaques contre l'Angleterre conçus et quelquefois tentés de 1793 à 1805, et l'exécution est très soignée.

Ce premier volume se divise en cinq parties dont voici les titres : *I. Les débuts de la guerre; II. L'année 1796; III. La première expédition d'Irlande; IV. L'année 1797 jusqu'à la paix de Campo-Formio; V. L'armée d'Angleterre.*

L'intérêt très réel de chacune de ces cinq parties repose, en général, sur une longue série de points particuliers, de détails, de lettres curieuses, de mémoires originaux : il est donc à peu près impossible de donner du volume une analyse rigoureuse. D'ailleurs, nous n'avons point affaire ici à un livre de lecture courante dont les thèses peuvent se discuter, nous devons simplement constater et apprécier des publications de documents, ce qui fait précisément que ce volume constitue une base excellente pour tous les travaux relatifs aux rapports de la France et de l'Angleterre pendant la Révolution. Dans cette mine de documents, il convient de signaler principalement les lettres, papiers, mémoires et rapports relatifs à l'expédition des îles anglo-normandes (de mars 1793 à août 1794), à ce curieux projet de chouannerie qui, en mai et juin 1796, fut si fort à la mode (il s'agissait de susciter en Grande-Bretagne, par des envois de soldats solides, d'un bon nombre de chenapans connus, et d'armes, une sorte de Vendée en réponse aux

Digitized by Google

envois anglais en France), à la flottille de Dunkerque et au curieux rôle joué dans cette affaire par un certain Muskeyn, Flamand de naissance et officier de la marine suédoise.

L'expédition de Bantry forme une partie excellente, et la précision des documents recueillis a permis à l'auteur de tenter une curieuse reconstitution, avec illustration de graphiques, des conditions météorologiques au milieu desquelles se déroula cette expédition si fameuse.

Mais la partie la plus originale, tout en conservant le caractère général indiqué plus haut, est la cinquième, qui traite des débuts de l'expédition d'Égypte, et à la fin de laquelle l'auteur cherche à jeter un peu de clarté dans le rôle si obscur joué par Bonaparte durant les préparatifs de cet énorme armement d'abord destiné à attaquer l'Angleterre dans son île.

L'abondance des documents recueillis par l'auteur aux Ministères de la Guerre et de la Marine, aux Archives Nationales, dans les dépôts du British Museum et du Record Foreign Office permet maintenant d'avancer sans tâtonnements dans les détours de cette période si prodigieusement compliquée de l'histoire européenne. Les détails curieux abondent : en voici un pris au hasard, un aveu de lord Cornwallis écrivant au colonel Ross, le 27 janvier 1795 : « En vérité, je ne sais ce que les Français pouvaient faire d'autre [que d'envahir l'Angleterre] car ils se troubleront peu pour une armée autrichienne sur le Rhin, si vraiment elle existe, ce dont nous, qui la payons, savons trop bien que nous ne pouvons répondre » (p. 61). Citons aussi (pp. 31-32) une lettre de Hoche, que distingue une violence d'expressions extraordinaire contre l'Angleterre.

En résumé, cette publication très soignée nous paraît appelée à rendre les plus grands services : c'est pourquoi il nous a paru bon de signaler aux érudits la méthode scientifique qui la régit, et, en terminant, nous ne pouvons que souhaiter, pour l'avancement de la science historique, de voir paraître successivement beaucoup d'ouvrages du même genre.

GEORGES TOUDOUZE.

~~~ **Fayolle** (Marquis de) : *Le château de la Martinie en Périgord.* — Périgueux, imp. de la Dordogne, 1900, in-8°, 11 pp. et 1 pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord.*)

Bonne étude sur un intéressant château situé sur la crête de partage des eaux des bassins de l'Isle et de la Dronne, non loin du bourg de Segonzac (Dordogne). L'auteur y fait ressortir combien il faut se garder de considérer les dates que l'on peut trouver gravées ou sculptées sur les monuments comme des documents infaillibles, puisque, sur la porte d'un château qui accuse nettement le style de la fin du XVIe siècle, on peut lire la date 1660, date qui a certainement été rajoutée après coup, comme on peut s'en convaincre par un examen attentif.

CH. DE B.

Digitized by Google
~~~

~~ **Labande** (L.-H.) : *Études d'histoire et d'archéologie romane. Saint-Symphorien de Caumont;* — Avignon, Fr. Seguin, 1900, 23 pp. et 4 pl. (Extr. des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*).

On a supposé que cette chapelle a été bâtie sur l'emplacement d'un édicule romain; la première construction date du x^e^ siècle ; la seconde chapelle, celle qui existe actuellement, semble avoir été bâtie au xii^e^ siècle. Des travaux pour la consolidation de cet intéressant monument, ont pu être exécutés grâce à la générosité de M^lle^ M. Pellechet.

Saint-Symphorien de Caumont est maintenant classé parmi les monuments historiques.

~~ Du même : *Inventaire des livres de l'Université d'Avignon* (11 juillet 1544); — Paris, Impr. Nat., 1900, 12 pp. (Extr. du *Bull. historique et philologique*).

Cet inventaire comprend 28 volumes en parchemin; ce sont tous des ouvrages de droit.

M.

~~ **Merghelynck** (Arthur): *Monographie de l'Hôtel-Musée Merghelynck à Ypres, Flandre occidentale, Belgique*; — Ypres, imp. Tybergheim-Fraeys, s. d. [1900], in-8°, 139 pp. et 16 pl.

La *Correspondance* annonçait en 1894 (p. 364), par la plume autorisée de notre collègue M. Fr. Funck-Brentano, l'apparition d'un superbe album publié par M. A. Merghelynck. C'est la refonte complète de cet ouvrage, établi sur un plan différent et très considérablement augmenté, que l'auteur présente aujourd'hui. C'est l'histoire d'un bel hôtel du xviii^e^ siècle, merveilleusement conservé, restauré avec amour, dont M. M. nous retrace l'histoire; il nous y promène, nous expliquant chaque objet, nous commentant tout ce passé des anciens possesseurs; personne mieux que lui ne les connaît, puisque ce sont ses ancêtres! Une illustration très complète embellit cet ouvrage; nous y relevons notamment le buste et le portrait peint à l'huile de Thomas-François-Joseph Gombert, l'architecte qui s'est honoré en produisant ce joli monument.

Ch. de B.

~~ **Wiener** (L.) : *A propos d'un prétendu portrait de la princesse Palatine au Musée historique lorrain;* — S. l. n. d , 3 pp. (Extr. du *Journal de la Soc. d'arch. lorraine*, 1898.)

M. L. Wiener rectifie l'attribution d'un portrait du Musée lorrain; on avait cru y voir le portrait de la princesse Palatine. M. L. W. établit que la princesse représentée est Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de la Palatine et femme du duc Léopold.

M.

Digitized by Google

Périodiques :

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXI, 1re livr. (janv.-févr. 1900) : H.-Fr. Delaborde, Note sur une série de registres du Trésor des chartes anciennement cotés par lettres, pp. 5 à 11. — Ch. Petit-Dutaillis, Notice sur la vie et les travaux de Jules Flammermont, pp. 12 à 19 [excellent]. — L. Mirot et E. Deprez, Les ambassades anglaises pendant la guerre de cent ans, pp. 20 à 58 [fin du Catalogue chronologique et Table des noms propres]. — L. Delisle, Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au xve siècle, pp. 59 à 70. — C. Couderc, Le Bréviaire des Bretons de P. Lebaud faussement attribué au copiste Mauhugeon, pp. 71 à 74. — H. Omont, Le *Praeceptum Dagoberti de fugitivis* de l'abbaye de Saint-Denis, pp 75 à 82. — Ph. Lauer, Diplôme inédit de Louis le Pieux, pp 83-84 [concédant l'immunité au Monastère de Santa Maria de Val Fabrica de Assisi]. — Bibliographie : D'Arbois de Jubainville et Fr. André, *Inventaire de la série G des Archives de l'Aube* [c.-r. de P. Fournier], pp. 85 à 92; — Pilot de Thorey, *Catalogue des actes du dauphin Louis II* [A. Prudhomme], pp. 93-94; — Renet, *Beauvais et le Beauvaisis dans les temps modernes* [Labande], pp. 94 à 98; — A. Blanc, *Le livre de comptes de Jacme Olivier* [H. M.], p. 98; — V. Mortet, *Étude archéologique sur l'église abbatiale N.-D. d'Alais* [Brutails], pp 98 à 100; — J. Petit, Gavrilovitch, Maury et Téodoru, *Essai de restitution des plus anciens mémoriaux de la chambre des comptes de Paris* [H. Moranvillé], pp. 100 à 102; — A. Cartellieri, *Philipp II August* [Ch. Petit-Dutaillis], p. 103; — H.-Fr. Delaborde, *Vie de saint Louis* par G. de St Pathus [M. de Germiny], pp. 103 à 105; — J. Denais, *Monographie de la cathédrale d'Angers* [Lefèvre-Pontalis], pp. 105-106. — Livres nouveaux, pp. 106 à 120. — Chronique et mélanges, pp. 120 à 123.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, 27e année (1900), 1re livr. : Statuts, liste des membres, compte-rendu des séances, pp. 5 à 35. — G. Raynaud, La complainte de Paris en 1436, pp. 36 à 41 [publie le ms. 6.221 des nouv. acq. fr. de la Bibl. nat.; poème en 288 vers, d'un prêtre nommé Adam]. — H. Omont, Richard Breton, libraire et relieur parisien, fournisseur de la Cour, pp. 41 à 43 [publie un fragment de compte mentionnant des achats et reliures de livres pour les princesses filles de Henri II, payés à R. Breton]. — A. Babeau, Le bâteau de la Ville de Paris au xviiie siècle, pp. 43 à 54 et 1 pl. [luxueux vaisseau construit en 1735 « pour faire la visite des ponts », et qui, s'il ne fut pas inauguré par la reine de la façon solennelle qu'avait organisée le Bureau de la Ville, servit, en 1738, à un voyage de la comtesse de Toulouse de Fontainebleau à Paris, figura, en 1739, aux fêtes du mariage d'Elisabeth de France, et fut offert à Louis XV en 1740]. — A. Babeau, Les musées

Digitized by Google

de départements et les objets d'art et d'archéologie relatifs à Paris, pp. 55 à 64 [listes de ces objets conservés aux musées de Chartres, Compiègne, Grenoble, Laval, Pau, Reims, au musée et à la bibliothèque de Troyes, au musée d'art industriel de Strasbourg]. — Bibliographie : A. Tuetey, *Inventaire analytique des « Livres de couleurs et bannières » du Châtelet de Paris* [compte-rendu de H. O.], p. 64.

H. M.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. I, n° 4 (nov.-déc. 1899) : G. Weill, Les républicains français en 1830, pp. 331 à 351. — P. Boissonnade, Les négociations entre Louis XII et Ferdinand le Catholique : la trêve du 1er avril 1513, son caractère et son vrai nom, pp. 352 à 389. — Bulletin historique, pp. 390 à 404. — Comptes-rendus critiques : Bardot, *La question des Dix villes impériales d'Alsace* [c.-r. par V.-L. Bourrilly], pp. 405 à 409; — Godart, *Monographie des tisseurs lyonnais*, 1re partie [H. Hauser], pp. 409 à 414; — Kareiew, *Les paysans... en France dans le dernier quart du* XVIIIe *siècle* [Ph. Sagnac], pp. 414 à 428. — Chronique et livres nouveaux, pp. 429 à 432.

N° 5 (janvier-février 1900) : P. Muret, L'affaire des princes possessionnés d'Alsace et les origines du conflit entre la Révolution et l'Empire, pp. 433 à 456. — F. Galabert, Le club jacobin de Montauban (*fin*), pp. 457 à 474. — P. Alphandéry, Le procès de Simon Morin (1662-1663), pp. 475 à 480. — Bulletin historique, pp. 490 à 504. — Comptes-rendus critiques : E. de Curzon, *Fr. Le Play* [H. Bourgin], pp. 505 à 509; — Desdevises du Dézert, *L'Espagne de l'ancien régime*, t. I et II [P. Boissonnade], pp. 509 à 512; — P. Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie* [Ph. Sagnac], pp. 512 à 516; — J. Fennebresque, *La Petite Venise*, et Gavin, *Versailles : ses eaux*, [P. Caron], pp. 516 à 518; — Faguet, *Politiques et moralistes du* XIXe *siècle*, 3e série : l'étude sur Proudhon [H. Bourgin], pp. 518 à 521; — H. de Beaucaire, *Instructions aux ambassadeurs... de France : Savoie, Sardaigne et Mantoue* [P. Orsi], pp. 521 à 523; — A. Milhaud, *Histoire moderne (1610-1689)* [E. Cahen], pp. 523 à 526; — Thureau-Dangin, *La Renaissance catholique en Angleterre au* XIXe *siècle* [Ch. Seignobos], pp. 526-527; — G. Valran, *Misère et Charité en Provence au* XVIIIe *siècle* [L. Cahen], pp. 527 à 532; — A. Guilland, *L'Allemagne moderne et ses historiens* [Ch. Seignobos], pp. 532-533; — *Histoire d'Ivry-la-Bataille et de l'abbaye d'Ivry* [A. Cans], pp. 533 à 535; — A. Tausserat-Radel, *Correspondance de G. Pellicier* [V.-L. Bourrilly], pp. 535 à 538. — Chronique et livres nouveaux, p. 539 à 544.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLVII, 3e livr. : L'abbé Uzureau, Une question de préséance entre les évêques d'Angers et du Mans, pp. 225 à 231. — R. Deschamps La Rivière, Le Théâtre au Mans au XVIIIe siècle (*suite*), pp. 232 à 249. —

Digitized by Google

Dom Guilloreau, Fragments d'un obituaire de la Chartreuse du Parc d'Orques *(fin)*, pp. 250 à 286. — R. Triger, Notes d'archéologie : la Cathédrale de Séez, pp. 287 à 295 et 3 pl. — L'abbé J.-A. Vavasseur, La Confrérie de Ste Anne à Moncé-en-Saosnois, pp. 296 à 313.

Souvenirs et Mémoires, 1900, n° 21 (mars) : E. Rodocanachi, Pie VII à Paris et le couronnement de l'Empereur; récit d'un prélat de la suite du Pape (Cancellieri), pp. 193 à 232 [résumé intéressant et spirituel d'une relation conservée à la bibliothèque Angelica]. — Papiers révolutionnaires *(suite)*, pp. 233 à 252 : Lettres inédites de Grégoire, Boissy d'Anglas [sur sa conduite au 18 fructidor], Jean de Bry, Barbé-Marbois, Bouchotte, Lamennais [jugement sur l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de Thiers], J.-B. Cavaignac, l'ouvrier Albert. — Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers *(fin)*, pp. 253 à 268 [élection de C. à l'Académie; sa mort; l'édition posthume de ses œuvres, en 1779]. — Journal d'une mission militaire en Perse (1839-1840) [*suite*], pp. 269 à 281. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 282 à 288.

N° 22 (avril) : Paul d'Estrée, Le « Pot-Pourry » de Menin, pp. 289 à 333 [résumé et extraits d'un intéressant recueil d'anecdotes sur la fin du règne de Louis XIV et le règne de Louis XV, composé par Menin, conseiller au parlement d'Aix, et conservé à la Bibl. hist. de la Ville de Paris; mort de Louis XIV, la régence, les ministres, l'armée, le clergé, la noblesse au XVIIIe siècle]. — Le cœur de Henri IV et la Révolution, pp. 334 à 337 [les cendres du cœur de Henri IV, brûlé à la Flèche sous la Révolution, avaient été recueillies par un habitant]. — Les Mémoires de Mme d'Épinay (*suite*), pp. 338 à 364. — Journal d'une mission militaire en Perse (*suite*), pp. 365 à 378. — P. B., Les livres d'histoire, pp. 379 à 384. — Supplément : pp. 1 à 16 du Journal de Louis XVI, publié pour la première fois, d'après les mss. autographes du roi, par le comte de Beauchamp.

N° 23 (mai) : Lettres d'un ténor : Gustave Roger à Fiorentino, pp. 385 à 413 [tournées triomphales de Roger en Allemagne, 1853-54-55]. — Le duc d'Aumale à Lyon en 1841, lettres inédites de Cuvillier-Fleury à la reine Marie-Amélie, pp. 414 à 424 [le duc a été reçu à Lyon avec un « enthousiasme spontané et très peu vénal »; — une lettre du duc au roi, Oran 1846]. — Paul d'Estrée, Le « Pot-Pourry » de Menin (*fin*), pp. 425 à 449 [anecdotes sur les femmes, les financiers, les gens de robe; mœurs et aspects parisiens]. — Supplément : pp. 17 à 32 du Journal de Louis XVI.

H. M.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13172

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté du 1er août, sont nommés : chef de service à la bibliothèque de l'Université de Lyon, M. Dreyfus; — sous-bibliothécaire de 2e classe de ladite bibliothèque, M. André; — bibliothécaire de 4e classe à la bibliothèque de l'Université de Grenoble, M. Nicaud; — sous-bibliothécaire de 2e classe à la bibliothèque de l'Université de Lyon, M. Gaillard; — bibliothécaire de 2e classe à la bibliothèque de l'Université de Poitiers, M. Vacher de Lapouge; — bibliothécaire de 4e classe à la bibliothèque de l'Université de Rennes, M. Teulié; — sous-bibliothécaire de 2e classe à l'Université de Montpellier, M. Girard; — délégué dans les fonctions de sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Bordeaux, M. Laloy; — sous-bibliothécaire de 2e classe à la bibliothèque de l'Université de Lille, M. Mis; — sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Faculté de droit de Paris, M. Gautier.

Par arrêtés du 1er et du 2 août, M. S. Gsell, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École supérieure d'Alger, est nommé inspecteur des antiquités de l'Algérie et directeur du Musée des antiquités algériennes de Mustapha-Supérieur, à Alger. M. Juste Wierzejski est maintenu dans ses fonctions de conservateur.

Par arrêté du 2 août, sont nommés membres de la Commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du Nord : MM. A. Ballu, architecte en chef des monuments de l'Algérie; P. Bœswilwald, inspecteur général des monuments historiques; Ch. Diehl, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Ch. Grandjean, contrôleur des monuments historiques.

Par décret du 19 août, une rente de mille francs est attribuée, sur le legs Henry Giffard, à la Société de l'École des Chartes.

Par arrêté du 25 septembre, sont nommés membres de l'École française de Rome, pendant l'année scolaire 1900-1901 : MM. Merlin, agrégé d'histoire; J. Calmette, archiviste-paléographe; D. Serruys, ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études.

Digitized by Google

A la suite des examens qui ont eu lieu du 26 au 29 octobre, sont nommés élèves de première année à l'École des Chartes, dans l'ordre de mérite suivant : MM. 1. Crépi; 2. Maquaire; 3. Longnon; 4. Boutier; 5. Halphen; 6. Emmanueli; 7. Debray; 8. Barbeau; 9. de Vogüé; 10. Legrand; 11. Mondin-Monval; 12. Busquet; 13. Pélissier; 14. Martin du Gard; 15. Renault; 16. Letonnelier; 17. Tissier; 18. de Bellegarde; 19. Rohmer; 20. Serpette de Bersaucourt.

Trente-huit candidats étaient inscrits.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE DOCTEUR LAMOUROUX

C'est avec un vif regret que nous enregistrons la mort de M. le docteur Lamouroux, arrivée le 8 septembre dernier. L'hommage respectueux que nous adressons ici à sa mémoire est peut-être un peu tardif, mais il n'en est pas moins sincère : des circonstances indépendantes de notre volonté sont seules cause de ce retard.

Né le 28 novembre 1840, M. Alfred-Martial Lamouroux avait, de bonne heure, porté son esprit vers les sciences; il avait déjà conquis les deux diplômes de pharmacien de 1re classe et de docteur en médecine, lorsque la guerre de 1870 éclata. A la nouvelle de l'invasion, il s'engagea dans l'armée active comme aide-major, et il allait rejoindre son corps à Metz lorsque les événements l'en empêchèrent. Il se fit alors inscrire aux compagnies de marche de la garde nationale de Paris, où il fut aussitôt élu, puis nommé médecin-major. Il prit part à la bataille de Montretout. Le 27 octobre 1872, ses concitoyens du quartier des Halles l'envoyèrent siéger au Conseil municipal, où il les représenta sans interruption pendant vingt-huit ans. Malgré sa mort prématurée, il n'est guère de vie plus laborieusement remplie que celle du docteur Lamouroux.

Philanthrope et hygiéniste distingué, on doit à son initiative la réorganisation, en 1877 et 1878, des observatoires météoro-

Digitized by Google

logiques municipaux et des services sanitaires de la Ville, ainsi que la création du laboratoire municipal. Suivant le même ordre d'idées, il faut surtout mentionner son rapport du 11 novembre 1880, sur la *Création de dépôts ou maisons mortuaires à Paris*, et celui du 11 décembre de la même année, relatif à la *Prophylaxie des maladies contagieuses*. Il n'est enfin rien de plus intéressant que ses comptes rendus annuels au Conseil municipal, consacrés au service de l'alimentation de Paris : là, les questions si arides et si fastidieuses de la statistique des recettes et des octrois sont traités avec la plus rigoureuses exactitude; les chiffres y ont une éloquence et une précision auxquelles ne sauraient atteindre les plus beaux discours.

Mais ce qui recommande plus particulièrement M. Lamouroux à l'attention des érudits, ce sont les pages d'histoire parisienne minutieusement documentées dont il accompagna ces rapports mêmes et où il se révéla historien scrupuleux en même temps que dilettante délicat et éclairé. Ces pages peuvent s'énumérer ainsi : 1° *Histoire des halles et marchés de Paris* (Rapport du 16 décembre 1881); 2° *Éclairage des halles et marchés* (Rapport du 28 novembre 1883); 3° *Le domaine de la Ville depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Rapport du 5 décembre 1884); 4° *Le marché du Mail* (Rapport du 10 nov. 1886); 5° *La valeur locative des propriétés bâties à Paris* (Rapport du 28 mars 1888); 6° *Les pavillons de secours* (Rapport du 6 décembre 1893); 7° *Le droit de propriété de la Ville sur les halles et marchés* (Rapport du 25 déc. 1893). 8° *Monographie de l'église Saint-Eustache* (Rapport du 29 mai 1895); 9° *Histoire des marchés particuliers des Enfants-Rouges, d'Aguesseau, de Sainte-Catherine, de Larochefoucauld*, etc. (Rapport du 31 décembre 1898).

Au point de vue documentaire, les rapports de M. Lamouroux au Conseil général présentent un égal intérêt. Il suffit de citer, entre autres, son rapport sur la *Situation des Archives du département de la Seine, en 1892*, dont la notice historique et les pièces justificatives forment un volume in-4°, à deux colonnes, contenant 300 pages de documents jusqu'alors inédits.

C'est encore sur l'initiative de M. Lamouroux que le service des affaires départementales, sous l'éminente direction de M. Le Roux, a créé la publication des *Monographies des communes de la Seine*, dont la partie historique a été si heureusement confiée à M. Fernand Bournon. De même, c'est sur les appels pres-

Digitized by Google

sants et vraiment patriotiques de M. Lamouroux que l'église Sainte-Eustache a obtenu une complète restauration et que le vénérable sanctuaire de Saint-Pierre de Montmartre va recevoir la sienne.

Enfin, la dernière œuvre de M. Lamouroux, et non la moins importante, est l'institution de la *Commission du Vieux-Paris*, créée par arrêté préfectoral du 18 décembre 1897 et dont il dirigea, comme vice-président, les travaux pendant ces trois dernières années. Les procès-verbaux des séances de cette Commission contiennent deux intéressantes communications de M. Lamouroux : l'une sur le *Fragment de construction gallo-romaine découvert dans l'île de la Cité en décembre* 1897 (Proc. verb. du 28 janvier 1898); l'autre sur les *Sépultures mérovingiennes trouvées dans les fouilles de la rue des Prêtres Saint-Germain- l'Auxerrois* (Proc. verb. du 3 mars 1898). La bienveillance fut aussi la qualité dominante de M. Lamouroux : les spirituelles et si aimables préfaces, dont il s'est plu à orner l'œuvre de plus d'un historiographe parisien, en sont les témoignages évidents : il nous suffit, à cet égard, de citer lès quatre charmantes pages par lesquelles s'ouvre le volume de M. Piton sur le *Quartier des Halles*. (Paris, J. Rothschild, 1891, in-8°) (1).

On doit encore mentionner, de ce laborieux érudit, le discours qu'il prononça, le 13 juillet 1897, à l'inauguration des Abattoirs de Vaugirard et où, sont retracées les origines de la corporation des bouchers et de leur commerce. Le 22 février 1899, lors des obsèques de M. Jules Cousin, c'est lui qui prit la parole, au nom de la municipalité parisienne, pour adresser l'adieu suprême à l'ancien conservateur et créateur du musée Carnavalet, et nulle voix n'était plus autorisée que la sienne en cette funèbre circonstance. En résumé, la vie de M. Lamouroux fut toute de labeur et de bonté ; mais cette vie, hélas! fut trop courte!

CHARLES SELLIER.

(1) A cette bibliographie si complète, il manque, pourtant, un numéro et cet oubli est volontaire. Que notre collaborateur nous permette de corriger son excès de modestie en notant ici la Préface mise par A. Lamouroux en tête de l'ouvrage de M. Charles Sellier lui-même : *Le quartier Barbette* (Paris, Fontemoing, 1899, in-8°) où elle occupe les pp. VII à XI, sous le titre de : *Au lecteur*. (N. d. l. R.).

Digitized by Google

UN PLAN DE BORDEAUX INÉDIT

PAR ALBERT JOUVIN, DE ROCHEFORT

(*Suite et fin.*)

NOMENCLATURE

VILLE

Augustins (les) (1).
Bénédictines (les) (2).
Boucherie (3).
Boucherie (4).
Bource (la) (5).
Capucins (les) (6).
Carmélites (les) (7).
Carmes (les) (8).
Carmes des Chaussée (les) (9).
Change (le) (10).
Chapelle Ste Catherine (11)
Chapelle St-Eutrope (12).

(1) Fondé au XIII[e] siècle; la place de ce nom existe encore aujourd'hui.
(2) Couvent fondé en 1634.
(3) Les boucheries de Saint-Projet étaient situées à l'angle des rues Saint-Siméon et Sainte-Catherine.
(4) Les boucheries du Marché étaient situées près de la rue des Ayres. Voir à ce sujet Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 430.
(5) Sur la place du Palais, jusqu'à l'achèvement du nouvel hôtel de la Bourse (1749).
(6) La place du même nom a consacré le souvenir de l'emplacement du couvent, devenu aujourd'hui le *Grand Séminaire*.
(7) Ce couvent était situé au sud du cours de l'Intendance, près de l'emplacement actuel de la *place Gambetta*.
(8) Ce couvent avait été fondé en 1264.
(9) Ce couvent a été établi en 1672. La *rue Gouvion* a été percée sur son emplacement.
(10) Attenant à la Bourse, sur la place du Palais.
(11) La chapelle Sainte-Catherine était située au milieu de la rue Sainte-Catherine. Devenue habitation particulière au milieu du XVIII[e] siècle, les derniers restes ont été démolis en 1835. Sur leur emplacement s'élèvent aujourd'hui les *Nouvelles Galeries*.
(12) C'était l'église Notre-Dame de la Place; au XVIII[e] siècle, elle est devenue la chapelle des Irlandais.

Digitized by Google

Chasteau du Ha (1).
Chasteau Trompette) (2).
Cimetier (3).
Cimetier (4).
Coll. de Guienne (5).
Coll. de Médecine (6).
Coll. des pp. Jésuittes (7).
Cordeliers (les) (8).
Feuillans (les) (9).
Filles N. Dame (les) (10).
Font (11).
Font. de Ribauquière (12).
Fort Louis (le) (13).
Hospital des malades (14).
Hostel de ville (15).
Jacobins (les) (16).

(1) Construit à la fin du xv[e] siècle, en même temps que le Château-Trompette. Il était plus étendu que ne l'est aujourd'hui la prison du même nom.

(2) Cette forteresse, construite sous Charles VII, a été considérablement agrandie en 1671. Il est bien regrettable que notre plan n'ait pas été dressé quelques années plus tôt, ce qui aurait permis d'y faire figurer les Piliers de Tutelle et le quartier environnant, dont Jouvin parle dans sa description.

(3) Cimetière Saint-Simeon.

(4) Le cimetière Saint-Mexant était situé *rue Margaux*.

(5) Ce collège avait été bâti en 1534; il a été réuni à celui de la Madeleine en 1773, et transféré dans l'ancienne maison professe des Jésuites, devenue vacante après leur expulsion.

(6) Fondé en 1624, à l'angle de la *rue des Ayres* et de la *rue des Lois*, tout près du collège des Lois; il y resta jusqu'à la Révolution.

(7) Collège fondé en 1573. C'est aujourd'hui le lycée.

(8) Voir page 260, note 4.

(9) Le couvent des Feuillants, établi au xv[e] siècle dans les bâtiments de l'ancien couvent de Saint-Antoine, est occupé aujourd'hui, ainsi que la Visitation, par les Facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie.

(10) Couvent établi en 1616.

(11) Il s'agit d'une source située dans les fossés du château Trompette. Voir Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 399.

(12) C'est la fontaine de la rue Bouquière qui a donné son nom à une impasse existant encore aujourd'hui.

(13) Construit en 1676, à la suite de l'émeute de l'année précédente.

(14) Fondé en 1390 par Vital Carles, chanoine et grand-chantre de la cathédrale, démoli en 1836, et transféré où il est aujourd'hui, sur la place Magenta.

(15) L'hôtel de ville occupait l'emplacement compris entre les rues *Saint James*, *Sainte-Catherine*, *de Guienne* et le cours *Victor-Hugo*; il a subsisté sur cet emplacement jusqu'à la Révolution.

(16) Ce couvent était situé sur l'emplacement actuel des allées *de Tourny*, près de la porte Saint-Germain. Il a été reconstruit en 1707; la chapelle est aujourd'hui l'église paroissiale de Notre-Dame.

Digitized by Google

Jardin et Palais épiscopal (1).
Jesuittes profez (les) (2).
Larcenal (3).
M. de Pontac (4).
M. de Roclaur (5).
Marché (6).
Minimes (les) (7).
Moulin (de Ste-Croix) (8).
N. D. de la Paix (9).
Nouitiat des Pères Jésuites (le) (10).
Orphelines (les) (11).
Palais (le) (12).
Pères de la Mercy (les) (13).
Platte-forme (la) (14).
Porte Médoc (15).
Porte Neuue (16).
Porte St-Germain (fermée) (17).

(1) L'ancien palais archiépiscopal, démoli en 1772, était situé entre la cathédrale et les jardins du couvent des Chartreux ; le palais, reconstruit à peu près sur le même emplacement, est devenu l'Hotel de Ville.

(2) La maison-professe des Jésuites était située rue *des Ayres*. L'église, consacrée les 23 et 24 mai 1676, est devenue l'église paroissiale de Saint-Paul.

(3) L'Arsenal avait été transféré depuis le XVIe siècle dans l'Hôtel de Ville. (Voir p. 260).

(4) C'est l'hôtel occupé par la famille de Pontac.

(5) Il s'agit ici de l'hôtel du gouverneur de la province qui, de 1676 à 1683, a été le duc de Roquelaure.

(6) Place du *Vieux Marché* actuel.

(7) Couvent fondé au commencement du XVIIe siècle. La rue des Minimes, qui en avait pris le nom, est devenue *rue du Palais de Justice*. Les prisons départementales et les casernes de gendarmerie ont été bâties sur son emplacement.

(8) Ce moulin, très ancien, se trouvait à l'ancien confluent du ruisseau de l'Eau Bourde.

(9) Située *rue des Lauriers*.

(10) Ce couvent, servant de noviciat aux jésuites, avait été construit en 1611.

(11) C'est le couvent des Dames de St-Joseph, qui avait été fondé en 1616.

(12) Voir page 262, note 1.

(13) Les Peres de la Merci occupaient leur couvent dès 1411, dans la *rue de la Merci*, qui subsiste seule aujourd'hui.

(14) Cette plate-forme était située sur le rempart, en dehors de la porte Sainte-Eulalie.

(15) Cette porte faisait partie de l'enceinte romaine ; elle était située à l'endroit où la *rue Sainte-Catherine* débouche sur le *cours du Chapeau Rouge*.

(16) Ce doit être l'ancienne porte *du Retge*.

(17) Construite au XIVe siècle, et fermée par suite de l'agrandissement du château Trompette, Tourny fit construire une nouvelle porte consistant en une simple grille aujourdhui disparue.

Digitized by Google

Porte Saint-Julien (1).
Puy (2).
Puy (3).
Puy (4).
Puy (5).
Puy (6).
Puy (7).
Puy (8)
Puy (9).
Récoles (les) (10).
S^t^-André cathédral.
S^t^-Cristophe (p) (11).
S^t^-Croix, Ab. F. O. S. (12).
S^t^-Eloy (p). (13).
S^t^-Mexan (par^e^). (14).
S^t^-Michel (par^e^).
S^t^-Olary (par^e^) (15).
S^t^-Paul de la Mission (16).

(1) Il s'agit ici de l'ancienne porte, remplacée en 1753 par la porte actuelle.

(2) Situé dans la rue *Peiegrin* (ancienne rue de Bassenx).

(3) Situé sur les Fossés (*cours Victor-Hugo*) près de la rue des Ayres.

(4) Situé rue *des Bahutiers*, à l'angle des rues *Corcelles et du Cerf-Volant*.

(5) Situé *rue des Trois Conils*.

(6) Situé sur les Fossés (*cours Victor-Hugo*), près de la rue Sainte-Catherine actuelle.

(7) Situé *place du Palais*.

(8) Situé *rue du Parlement Saint-Pierre*.

(9) Sur l'emplacement actuel du *cours de l'Intendance*, à son débouché sur la *place de la Comédie*.

(10) Le couvent des Récollets avait été construit en 1489, il a disparu à la Révolution; sur son emplacement s'élève la place des Grands-Hommes et le marché du même nom.

(11) L'église Saint-Christophe, en gascon Saint-Christoly, a été détruite à la Révolution; il en reste quelques vestiges rue *Poquelin-Molière*.

(12) L'abbaye de Sainte-Croix a été, dit-on, fondée en 650. Elle fut détruite au x^e^ siècle et reconstruite en 1043. Il n'en reste plus aujourd'hui que l'église.

(13) L'église Saint-Éloy, plusieurs fois remaniée, se voit encore à côté de la Grosse Cloche.

(14) L'église Saint-Mexent, détruite pendant la Révolution, était située *rue Sainte-Catherine*, sur l'emplacement actuel du *Magasin universel*.

(15) L'église Sainte-Eulalie, désignée souvent dans d'anciens titres sous le nom de *Saint-Oleri* ou *Saint-Olary*, a été consacrée en 1174.

(16) Ancienne église paroissiale ; son territoire a été réuni au XVII^e^ siècle à celui de l'église Saint-Christoly.

Digitized by Google

S^t-Paulin (par^e) (1).
S^t-Projet (par^e) (2).
S^t-Remy (par^e) (3).
S-Sebastien.
S^t-Simon (par^e) (4).
Sainte-Colombe (p) (5).
S. de Ian... (les) (6),
Temple (le) comm^e (7).
Vieilles Carmelittes (les) (8).
Visitation (la) (9).
Vrselines (les) (10).

FAUBOURGS

Enclos des perres Chartreux.

Canal (11).
Chartreux (les) (12).
Pasturages.
Pasturages.
Pasturages (les) (13).

(1) C'est l'église Notre-Dame du Puy-Paulin. Tourny la fit reconstruire; elle a disparu à la Révolution.

(2) L'église Saint-Projet n'est plus livrée au culte; elle sert aujourd'hui de magasin.

(3) Convertie en magasin depuis la Révolution; elle avait été reconstruite en 1512.

(4) L'église Saint-Siméon et non Simon, était située dans la rue à laquelle elle avait donné son nom. Elle a disparu à la Révolution.

(5) Cette église, qui s'élevait au milieu de la place *de Sainte-Colombe*, n'existe plus aujourd'hui.

(6) Le couvent de l'Ave Maria ou de l'Annonciade, fondé en 1521.

(7) La commanderie du Temple occupait l'emplacement compris entre la chapelle, qui existe encore, et la rue *Porte Dijeaux*.

(8) Couvent des Petites Carmélites par opposition aux Grandes Carmélites. Le couvent des Petites Carmélites, avait été fondé en 1618.

(9) Ce couvent a été construit en 1630; les bâtiments ont servi depuis le commencement du XIX^e siècle au lycée, et sont occupés aujourd'hui par les Facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie.

(10) Couvent fondé en 1608, et démoli au commencement de ce siècle.

(11) C'est le ruisseau de la Devise.

(12) Fondé en 1605, le couvent a été morcelé à la Révolution. C'est aujourd'hui le cimetière de la Chartreuse. *L'église Saint-Bruno* est devenue église paroissiale et une partie du territoire du couvent avait été convertie en 1806, en jardin des plantes et en pépinière. Cette partie a été lotie vers 1870 et on y a percé plusieurs rues.

(13) Dans le couvent des Chartreux.

Digitized by Google

Fauxbourg Chartron (1).
Carmes les (2).
Chapelle chartron (la) (3).
Font. (d'Audège) (4).
Quay Chartron (le).
Fauxbourg des Gahets (5).
Fort Louis (le) (6).
Hospital des pestiferez (l') (7).
Ospital général de la Manufacture (l') (8).
Paroisse des Gahets (9).
Porte St-Julien (10).
Fauxbourg St-Genets (11).
Cimetier des Heugenots (12).

(1) Les Chartreux l'avaient fait construire dès la fin du XIV^e^ siècle ; un groupe de maisons ne tarda pas à s'y établir et à former le faubourg actuel. Les religieux l'ont quitté à la fin du XV^e^ siecle.

(2) Ce couvent a été établi aux Chartrons après la démolition, en 1671, de l'ancien couvent, effectuée pour l'agrandissement du Château Trompette. L'église, après la Révolution, est devenue paroissiale et a été reconstruite en 1875 à 1880.

(3) Ancienne chapelle du couvent des Chartreux, que ces religieux ont conservée jusqu'à la Révolution.

(4) Ancienne fontaine reconstruite en 1676. On voit encore, à l'angle des rues des *Tanneries* et *Fondaudege*, un petit monument établi sur la source de cette fontaine.

(5) Ce faubourg était un quartier séparé de la ville, réservé aux malades atteints de la lèpre.

(6) Construit en 1676.

(7) L'hôpital de la Peste était, avant 1601, situé sur l'emplacement du couvent des Capucins (grand séminaire actuel); il a été transféré hors de l'enceinte, là où on le voit sur le plan, et a disparu au commencement du XVIII^e^ siecle.

(8) Fondé en 1619 par M^me^ de Tauzia et agrandi en 1652, grâce aux libéralités de M^me^ de Lestonnac, veuve de Gourgue. Voir ci-dessus, page 261, note 8.

(9) La paroisse *Saint-Nicolas de Graves* ou *des Gahets* était située à l'angle de la route de Bayonne et de la rue Millière. Elle est remplacée aujourd'hui par une nouvelle église, située rue Saint-Nicolas, construite en 1823.

(10) Cette porte existait depuis l'agrandissement de la ville au commencement du XIV^e^ siècle; elle a été reconstruite en 1753.

(11) L'église Saint-Genès était située sur le territoire de Talence entre la rue des Treuils et les maisons qui sont en face de la rue Duluc (voir Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 347). Le faubourg occupait l'emplacement compris entre l'église et la limite de la Ville.

(12) C'était le deuxième cimetière protestant établi à Bordeaux. Le premier avait été établi au XVI^e^ siècle dans le voisinage de la rue des Ayres, près de l'emplacement actuel des Facultés. Celui qui nous occupe ici était situé hors de la porte Sainte-Eulalie, entre les rues *de Berry*, *Henri IV*, *Villedieu*, et *Tanesse*. Il a été supprimé lors de la révocation de l'Edit de Nantes (1685).

Digitized by Google

Fauxbourg St-Surin (1).

Amphitheatre (2).
Boucherye (3).
Chapelle des feuillans (la) (4).
Filles Ste Catherine (les) (5).
Hospital St Charles (l') (6).
Magazin des poudres (7).
N. D. de bonnes nouvelles (8).
Puy (9).
Saint-Esprit (le) (10).
Saint-Surin (chanoine) (11).

LA BASTIDE (12).

Palus (les) (13).
Riuierre de Garone (la) (14).

(1) Ce faubourg était très étendu, il commençait à la porte *Saint-Germain*; la juridiction des chanoines s'étendait jusque sur les villages du Bouscat et de Coudéran.

(2) L'amphithéâtre ou palais Gallien était alors à peu près intact (voir page 261, note 2).

(3) Située devant le cimetière Saint-Seurin.

(4) La chapelle Saint-Martin, propriété des Feuillants.

(5) Ce couvent était situé rue *des Religieuses*, aujourd'hui *rue Thiac*. Il avait été fondé en 1664. On désignait généralement ces religieuses sous le nom de *Catherinettes*. Les bâtiments servent aujourd'hui à l'*Institution des sourdes-muettes*.

(6) Fondé par le cardinal de Sourdis.

(7) La Salpetrière, ou raffinerie des salpêtres, est toujours sur le même emplacement.

(8) Chapelle de l'église Saint-Seurin.

(9) Situé devant le cimetière Saint-Seurin.

(10) Ancienne chapelle, de forme hexagone, bâtie sur l'ancien charnier du cimetière Saint-Seurin. (Voir Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 346.)

(11) L'église Saint-Seurin était le siège d'un chapitre. (Voir p. 261 note 4).

(12) Ce faubourg, situé sur la rive droite, n'a été annexé définitivement à Bordeaux qu'en 1865.

Digitized by Google

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (1).

170. Les Correspondants de Peiresc. XIX : Le Père Marin Mersenne. Lettres écrites de Paris à Peiresc (1633-1637). Publiées et annotées par Ph. Tamizey de Larroque et précédées de la Vie de l'Auteur par le Père Hilarion de Coste. — *Paris, Alph. Picard; Mamers, typ. G. Fleury, 1894, gr. in-8 de 171 pp. et un portrait.*

Le titre intérieur porte la date de 1892.

Extrait, tiré à cent vingt exemplaires, de la *Revue historique et archéologique du Maine.*

Courte introduction, que suit la réédition de la *Vie du R. P. Marin Mersenne, Théologien, Philosophe et Mathématicien de l'ordre des Pères Minimes par F. H. D. C. Religieux du mesme Ordre* (Paris, Sébastien Cramoisy, 1649) qui va jusqu'à la page 73, le texte étant presque doublé par les notes de l'éditeur.

Vingt-quatre lettres (du 1er mai 1630 au (?)... 1637). Appendice comprenant : 1° Lettre de Mersenne à Peiresc du 25 août 1635, déjà publiée dans le *Catalogue of the collection of autograph letters... formed between 1865 and 1882 by Alfred Marrison, vol. IV, p. 258;* 2° une lettre à Gassendi du 5 janvier 1633, et une lettre du R. P. de Rochemonteix au sujet de Mersenne à La Flèche. — Voir, dans la *Correspondance historique et archéologique* du 25 octobre 1897, une note de T. de L. : *Un livre de la bibliothèque de Peiresc*, avec une fort intéressante lettre de M. Léopold Delisle au sujet d'une publication de l'auteur du *Traité de l'Harmonie universelle.*

171. Les Correspondants de Peiresc. XX : Lettres inédites du Docteur A. Novel, écrites à Peiresc et à Valavez, d'Espagne, de Paris et de Bretagne, 1625-1634; suivies de lettres inédites de quelques autres médecins provençaux (Cassagnes, Merindol, Senelle). Publiées et annotées. — *Aix-en-Provence, Garein et Didier, 1894, pet. in-8° de 147 pp.*

Extrait, à cent exemplaires, des *Mémoires de l'Académie d'Aix-en-Provence.*

(1) *Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258, 290; 1899, pp. 66, 268, 290, 325; 1900, pp. 163, 263.

Digitized by Google

Étude sur Novel et vingt-sept lettres de ce médecin écrites à Peiresc, du 24 mars 1625 au 29 août 1634, principalement sur des sujets d'histoire naturelle. En appendice : *Mémoire des Plantes et Fleurs qui se trouvent en Bretagne;* huit lettres de Cassagne (25 septembre 1611-20 octobre 1632); quatre lettres de Mérindol (19 août 1619-11 septembre 1622) ; deux lettres de Senelle (8 et 30 janvier 1634).

Deux publications à noter à la suite de cet article, parce qu'elles se rattachent aux travaux de notre auteur sur Peiresc : *Le grand Camée de Vienne et le Camayeul de Saint-Sernin de Toulouse*, par F. de Mely (Toulouse, 1894), et *Fragments du Manuscrit de la Genèse de R. Cotton conservée parmi les papiers de Peiresc à la Bibliothèque Nationale*, par Henry Omont. (Paris, 1894, in-8°, extrait des *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France.*)

172. Deux allocutions au sujet de Peiresc, par Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, président d'honneur du comité Peirescien. — Aix-en-Provence, Achille Makaire, 1894, in-8° de 14 pp.

Tiré à 300 exemplaires, pour la propagande, d'un article paru dans l'*Écho des Bouches-du-Rhône.*

Toast, en patois agenais et non en provençal, comme on l'a dit, prononcé le 9 mai 1894, au banquet de bienvenue donné par les Félibres d'Aix au Majoral d'Aquitaine, avec la traduction littérale. La seconde allocution fut prononcée le surlendemain 11 mai; elle a été reproduite sous le titre de : *Allocution prononcée par M. Tamizey de Larroque, Correspondant de l'Institut, Président d'honneur du Comité du Monument de Peiresc, dans la séance publique du vendredi 11 mai*, pp. 3 à 8 du recueil intitulé : *Peiresc, conseiller au Parlement de Provence, historien, membre de l'Université d'Aix, humaniste, archéologue, naturaliste. Son iconographie.* (Aix, Rémond et Aubin, 1894, in-8° de 109 pp.).

173. Lettre au Directeur de l'*Écho des Bouches-du-Rhône*, au sujet d'une souscription Peirescienne. — *Aix-en-Provence, Achille Makaire, 1894, in-18 de 4 pp.*

Tirage à soixante exemplaires d'un article paru dans le même journal.

Il s'agit de la souscription du prix d'une journée de travail spontanément offerte, en vue de l'érection du monument de Peiresc, par un honnête cultivateur gontaudais. En outre du buste de Peiresc, on put encore, avec le montant de la souscription, réparer la chapelle des Fabri à Sainte Madeleine d'Aix, comme en témoigne l'inscription commémorative qui y fut placée et dont voici le début :

L'AN MDCCCXCIV, AVEC LES FONDS PROVENANT D'UN DON DE Mgr GOUTHE-SOULARD, ARCHEVÊQUE D'AIX, ET D'UNE SOUSCRIPTION

Digitized by Google

RECUEILLIE PAR L'INITIATIVE DE M. TAMIZEY DE LARROQUE, CETTE CHAPELLE CONTENANT LA TOMBE DE PEIRESC A ÉTÉ RECONSTRUITE, etc.

174. L'amiral Jaubert de Barrault et les pirates de La Rochelle. Recueil de pièces rares ou inédites publié avec un avertissement et des notes. — *Paris, Alph. Picard, 1894, in-8° de 9 pl. et 2 pp. non numérotées.*

Extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*, tiré à cent exemplaires.

Trois lettres inédites de J. de Barrault à Louis XIII et à Marie de Médicis (18 août 1615-10 mars 1618). Les plaquettes reproduites sont les suivantes :

Lettre de Monsieur de Barrault envoyée à M. de Gourgues, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et Privé et premier Président en sa cour du Parlement de Bourdeaux. A Paris, chez Thomas Ruault MDC. XVII, suivi d'une *Chanson nouvelle sur la victoire du sieur de Barrault contre Blanquet le Piratte*, etc,

Constance foy et Résolution à la mort des Capitaines Blanquet el Gaillard. Envoyés par Monsieur Cameron Pasteur de l'Église de Bourdeaux à Monsieur Palinier, ministre de l'Église de Mornac, le 21 juin 1617; jouxte la Copie imprimée à la Rochelle, MDC. XVII. — *La Vie et Miracle du grand pirate larron Blanquet canonisé et mis au rang des Saints Personnages de la Religion P. R. par Jean Cameron.* A. Bourdeaux par Arn. du Brel 1617. *Fidèle Avertissement à Maistre Cameron sur la canonisation des pirates Blanquet et Gaillard...* A Bourdeaux par S. Milanges, 1617; *Response à la lettre de Jan Cameron ministre de Begle condamné au feu par Arrest de la Cour pour avoir canonisé Blanquet et Gaillard.* A. Bourdeaux, par P. de L. Court. 1617.

175. Les Reliques de Saint-Louis à La Montjoie. — *Bordeaux, impr. A. Bellier, 1894, gr. in-8° de 10 pp.*

Extrait, tiré à 60 exemplaires, d'un compte-rendu d'une publication sur *Les reliques notables de Saint-Louis à la Montjoie*, etc. publié dans la *Revue catholique de Bordeaux.*

151 *quint.* Lettres de Peiresc. Tome cinquième. Lettres de Peiresc à Guillemin, à Holstenius et à Menestrier. Lettres de Menestrier à Peiresc, 1610-1637. — *Paris, Imprimerie Nationale, 1894, in-4° de VIII-821 pp.*

Quatre-vingt-dix-neuf lettres à Denis Guillemin, prieur de Romolles (15 septembre 1610-12 mai 1637), avec, en appendice, un Mémoire sur les recherches historiques et archéologiques à faire dans un voyage à Paris; soixante-dix lettres à Luc Holstenius (2 septembre

Digitized by Google

1627–3 juin 1637); cent-dix-sept lettres échangées entre Peiresc et Menestrier (19 août 1623–5 juin 1637). En appendice, une lettre de Menestrier à Peiresc, déjà publiée par le Commandeur de Rossi et annotée par lui.

Quatre lettres inédites d'Abraham Remy, le futur professeur au Collège de France, écrites à Peiresc en 1628, 1629 et 1630 (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894, pp. 221-228). Lettre inédite de Michel de Nostradamus (ibid., pp. 407-412). — Lettre inédite de Gabriel Larchier, dans la *Quinzaine Bourbonnaise* du 30 septembre 1894. Cette lettre fut adressée à l'archevêque d'Aix par ce personnage « prisonnier en une des galères du port de Marseille » (1535). — Dans la *Revue critique* (p. 208) : Les débuts de l'Imprimerie au Puy en Velay et (p. 202) Le Centenaire de Dietz. — Un avocat bordelais en Bretagne, et L'Église d'Agen sous l'Ancien régime, comptes-rendus dans la *Revue catholique de Bordeaux*. — Dans la *Revue de l'Agenais* : Une lettre inédite de Claude Gélas, évêque d'Agen, Petites notes agenaises, Un document inédit relatif à l'abbaye de Clairac. — Dans la *Revue d'histoire diplomatique* publiée par les soins de la Société d'hist. diplom., intéressant compte-rendu de *l'Histoire du Cardinal de Richelieu. — La jeunesse de Richelieu (1585-1614)*, *La France en 1614*, par G. Hanotaux (Paris, Didot, 1893, gr. in-8 de VIII-556 pp.).

Ce compte-rendu amena la réception, par T. de L., de la lettre suivante du ministre historien : « ... Vous êtes l'homme de France dont je préférerai remporter le suffrage, car vous êtes l'homme qui connait le mieux l'époque que j'ai essayé de peindre, après des études que vous trouverez sûrement trop hâtives et que votre vénérable M. Avenel eût jugées bien insuffisante... Sans vous on est toujours incomplet et vous posséder au complet, c'est un miracle. » — Ajoutons pour n'y plus revenir que le compte rendu du deuxième volume du même ouvrage a paru dans le même recueil au commencement de 1898.

Année 1895.

176. Notice sur les abbés de Saint-Maurin en Agenais, par Dom Du Laura, publiée et annotée. — *Toulouse, Ed. Privat, 1895, gr. in-8° de 49 pp.*

Extrait, tiré à soixante-quinze exemplaires, des *Annales du Midi*.

Premier et intéressant travail sur l'histoire d'une des filles spirituelles les plus importantes de l'abbaye de Moissac, histoire dont

Digitized by Google

personne ne s'était encore préoccupé. « Ce qui m'a décidé à entreprendre cette publication partielle, dit T. de L. dans l'avant-propos, c'est que j'avais déjà recueilli bon nombre de renseignements sur la plupart de ces abbés, et que je ne puis me résigner à ne pas en tirer parti. »

177. Livre de raison de la famille de Chevalier d'Escage en Agenais (1746-1792). Extrait de l'Annuaire du Conseil Héraldique de France, 1895. — *Saint-Amand (Cher), impr. Destenay, 1895, pet. in-18° de 27 pp.*

La famille d'Escage avait des relations de parenté et surtout d'amitié avec celle de T. de L., qui donne à la suite du livre de raison, très court et peu intéressant en lui-même, des documents généalogiques et des Notes diverses d'un réel intérêt. Il faut rapprocher de cette plaquette l'important article paru dans la *Revue catholique de Bordeaux* (1895, pp. 637-644) intitulé *Une famille de soldats*, compte-rendu de l'excellente monographie de M. Maurice Campagne : *Notice sur la famille de l'Église de Lalande, Branche d'Albret et d'Agenais (1552-1855)* (Bordeaux, Féret, 1895, gr. in-8° de 92 pp.). A la fin de cet article, on trouvera des détails personnels intéressants sur un joyau en forme d'orange offert par le roi d'Espagne, Philippe V, à *Margouton de Berse*, à la descendance de laquelle T. de L. se rattachait.

178. Notice inédite sur J. B. Gault, évêque de Marseille, ancien curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux, par Gaspard de Simiane, surnommé le Chevalier de La Coste, publiée avec Avertissement, Notes et Appendice bibliographique. — *Bordeaux, impr. Demachy, 1895, gr. in-8° de 32 pp. et un portrait.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux*.

En 1888, dans les *Lettres inédites de Fortin de la Hauguette* (p. 197, note 2), T. de L., après avoir mentionné les travaux de A. de Lantenay et du R. P. Ingold sur J. B. Gault, parle en ces termes du manuscrit reproduit dans cette publication :

« Je puis cependant mentionner ici un document qu'ils n'ont pas « connu : c'est une lettre, ou plutôt une relation — du reste plus édi- « fiante que curieuse, je dois le déclarer — adressée par M. de « Simiane à M. de Beaumont (de Marseille, le 7 juin 1643) et qui « contient un éloge démesuré (au propre et au figuré) de Mgr Gault, « décédé le 23 mai de la même année (Bibliothèque d'Inguimbert à « Carpentras, collection Peiresc, registre VII) ».

179. Notice inédite sur le Livre de Raison du Muet de Laincel d'après les manuscrits de Peiresc. — *Digne, impr. Chaspoul, 1895, petit in-8° de 23 pp., deux photogravures et un arbre généalogique dressé par M. le marquis de Boisgelin.*

Digitized by Google

Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses Alpes.*

La notice de Peiresc est complétée par un appendice sur *Les Laincel* par M. Paul Faucher, et sur Laincel et Saint-Martin par M. L. de Berluc-Perussis. — Voir des détails sur cette publication au bas de la page 706 du tome VI des *Lettres de Peiresc.*

180. Jean-Florimond Boudon de Saint-Amaur. Fragments de lettres à Grandidier publiés par Ph. Tamizey de Larroque et suivis de divers Appendices. — *Paris, Alph. Picard; Colmar, Henry Huffel, 1895, in-8° de 39 pp.* Fascicule IV des *Correspondants de Grandidier* publiés sous la direction de l'abbé A. M. P. Ingold.

Après un avant-propos bibliographique, viennent : 1° Extraits des Lettres de M. le chevalier de S. Amans, ancien officier au régiment de Vermandois (d'Agen, les 29 avril 1775 et 10 décembre 1778); une lettre de Grandidier à Saint-Amans (Strasbourg, 1er février 1781) déjà publiée par T. de L. dans le *Journal du Sud-Ouest* du 19 novembre 1887; deux extraits de lettres de Philippe Dumas à Grandidier (Toulouse, 16 septembre 1777 et 1er avril 1778).

Appendice : *Causerie sur Saint-Amans et autour de Saint-Amans par son fils Casimir.* Naïf mais précieux complément aux diverses biographies publiées sur l'historien naturaliste agenais par Jouannet, Bartayrès et Chaudrac de Crazannes. T. de L. a enrichi ce mémoire de notes particulièrement intéressantes, dont une surtout (p. 33), sur le jurisconsulte cadurcien Dominicy et ses manuscrits de l'histoire du Quercy, équivaut à un mémoire complet.

Serons-nous mal venu à ajouter que, grâce à la découverte de précieux manuscrits inédits, il nous sera prochainement possible de publier un travail d'ensemble sur Boudon de Saint-Amans qui, voyageur, naturaliste, archéologue, fut toujours un homme de valeur, souvent un initiateur, et dont l'œuvre, l'action surtout, vaut amplement l'honneur d'être remise en lumière. C'était ce qu'ambitionnait T. de L. et ce qu'il nous chargeait expressément de faire alors que, sentant venir le déclin, il ne désirait plus, quant à lui, qu'une seule gloire, celle de mener à bien la Correspondance de *son cher Peiresc.*

A signaler dans les publications non tirées à part :

Dans la *Revue de Gascogne :* Un ministre protestant à Clairac, Une lettre de Marca, Trois billets de B. de Marmiesse à Baluse, surtout une importante Notice historique sur le maréchal de Gassion.

Dans la *Revue critique :* Mission diplomatique de Claude du Bourg, Chroniques Landaises, La France, par l'abbé Tauzin,

Digitized by Google

Lettres inédites de Moquin Taudon à Auguste de Saint-Hilaire; Scaliger et Genève, par Ch. Seitz; surtout, De la valeur historique des Mémoires de Pontis, par M. Roman, compte-rendu dans lequel T. de L. défend spirituellement ses premières conclusions sur les célèbres mémoires.

Au sujet de sa collaboration aux deux périodiques ci-dessus, T. de L. écrivait, le 30 juillet 1896, à l'auteur de cette bibliographie : «... Je voudrais qu'il vous fût possible de me suivre dans les milliers d'articles que j'ai eu le plaisir de donner, depuis plus de 30 ans, à la *Revue de Gascogne* et à la *Revue critique*, mes deux périodiques préférés, ceux qui contiennent les deux plus importantes séries de mes petits travaux. Ailleurs, je me suis fort répandu aussi, mais les deux recueils en question sont ceux d'après lesquels je voudrais surtout être jugé. Nous en causerons *sub umbra*... »

Dans la *Revue de l'Agenais :* Guillaume du Vair à Tonneins... après sa mort; Documents inédits : Une lettre d'Achille de Harlay à l'évêque d'Agen Claude Joly; Claude Sarrau à Marmande; Le Siège de Clairac (1621) dans deux thèses de doctorat ès-lettres; Un placard agenais au sujet de la peste en 1628; Une expédition française à l'île de Madère en 1566; L'Agenais dans l'Inventaire des Arrêts du Conseil d'État; Un acte de 1679, relatif à une plantation de vigne près de Lavardac.

Dans le *Bulletin critique*, important compte-rendu de l'étude de M. G. Paris sur le livre de P. Toldo sur l'action des Nouvelles françaises des 15 et 16e siècle sur la littérature italienne.

Dans la *Revue catholique de Bordeaux :* L'esclavage en Afrique et la Croisade noire; Une lettre inédite du P. Lacordaire; Un recueil de lettres choisies.

Année 1896.

181. Bibliographie Provençale, par Tamizey de Larroque correspondant de l'Institut, etc., etc., 1896, *sans nom de lieu ni d'éditeur*, in-8° de 9 pp.

Extrait de la *Revue critique* aux frais et par les soins de M. Alexandre Mouttet. C'est le compte-rendu d'une publication de M. Mouttet : *Autour de Mirabeau. G. Lucas de Montigny* (Aix, 1895, in-8° de 24 pp.).

182. Le Cardinal d'Armagnac et François de Séguins. Documents inédits. — *Toulouse, Ed. Privat, 1896, gr. in-8° de 31 pp.*

Digitized by Google

Extrait des *Annales du Midi*.

Biographie de François de Séguins. Quinze lettres du Cardinal colégat à Avignon (1574-1578). Appendice comprenant une requête de Séguins au cardinal, une lettre du marquis de Raugon et une lettre du cardinal d'Armagnac aux chanoines d'Aix. Dans les notes figurent nombre d'autres documents inédits.

183. Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle. — Digne, impr. Chaspoul, 1896, pet. in-8° de 62 pp.

Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*.

Intéressante collection de mémoires originaux sur l'*Alparon*, *Belle-Isle-en-mer* et l'inclinaison de ses falaises, sur la *Formation des cailloux des rivières*, les *Momies*, un *Monstre marin*, les *Montagnes et Roches*, les *Plantes souterraines de Boygency*, le *Vent de la Vaudoise au lac de Genève;* Peiresc s'y révèle, comme géologue, météorologiste et archéologue, surtout comme esprit critique, bien en avance sur les hommes de son temps.

Notons ici quelques autres publications peiresciennes issues du grand travail de résurrection entrepris par T. de L. : A. Longnon : *Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis, d'après un manuscrit de Peiresc conservé à la bibliothèque de Carpentras* (Paris, H. Champion, 1882); Maurice Prou : *Peiresc et la numismatique mérovingienne* (*Annales du Midi, 1830, pp. 137-169*); Jean Schapfer : *Documents relatifs à l'art du moyen âge contenus dans les manuscrits de M. C. Fabri de Peiresc à la Bibliothèque de Carpentras*, (*Bulletin archéol. du Comité des trav. hist. et scient.*, 1899, 2e livraison) (1).

184. Deux jardiniers émérites : Peiresc et Vespasien Robin. — *Aix, impr. Ve J. Remondet, pet. in-8 de 13 pp.* (2).

Notes et rectifications à propos de la publication, par le docteur Hamy, d'une Notice sur *Vespasien Robin*, dans les *Nouvelles Archives*

(1) Complétons, d'après M. de Berluc-Peirussis, (*Ph. Tamizey de Larroque*, Digne, Chaspoul, 1898, in-8° de 8 pp.) la liste des contributions de T. de L. à la presse des Basses-Alpes.

Athénée de Forcalquier : Lettre inédite de M. de Très, bourgeois de Niozelle, à Peiresc (Voir *Journal de Forcalquier*, n° du 14 novembre 1880), *Journal de Forcalquier. Bibliographie provençale* (4 et 25 juillet 1886, 16 janvier, 1er mai, 3 juillet 1887, 21 octobre 1888, 31 mars 1889, 28 décembre 1890, 1er mars 1891 et 15 juillet 1894). Wendelin à Forcalquier (24 juillet 1887). *Semaine religieuse de Digne : Bibliographie provençale*, 21 octobre 1888; — *A propos du P. Piag* (21 juillet 1889).

(2) Il faut faire une place ici à la publication suivante : *Fêtes de Peiresc, 10 et 11 novembre 1895. Discours, toasts, rapports et lectures*, (Aix, Remondet-Aubin, 1896, gr. in-8° de 137 pp. et une photogravure) à toutes des pages de laquelle revient le nom de celui qui avait été le grand artisan e récreation pour la gloire de Peiresc.

Digitized by Google

du Muséum d'histoire naturelle. Voir, dans le *Soleil* du 16 novembre 1896, en première page : *Cas de conscience d'un érudit*, signé F. (Furetières).

Il faut rapprocher de cette brochure la plaquette suivante : *Lettre de M. Alfred Regnier à M. le Docteur Hamy, membre de l'Institut, sur le Styrax, à propos de la plaquette de M. Tamizey de Larroque intitulée : Deux jardiniers émérites; Peiresc et Vespasien Robin.* — Saint-Étienne, impr. Charles Boy, 1896, pet. in-8° de 8 pp. non numérotées. Tirage à 60 exemplaires fait par les soins de T. de L.

185. Bénédictins méridionaux. Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissette, Dom J. Pacotte. Documents inédits de la collection Wilhelm publiés avec avertissements, notes et appendices. — *Bordeaux, impr. Demachy, 1896, gr. in-8° de* XIII-*68 pp*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux.*

Douze lettres de Montfaucon à l'abbé de Fleury, à dom Claude Martin, à Étienne Baluze, au président Bouhier, à J. de Mazaugues, au marquis de Caumont et à dom Calmet (25 janvier 1693-21 janvier 1738): — lettre de dom Vaissette à Freydiers (12 mars 1744); — Mémoire de dom Pacotte au citoyen ministre de l'Intérieur (Bureau des Beaux-Arts). — En Appendice : I. Lettre de Baluze à dom Estiennot (2 juin 1692); II. Lettre de Dom Dubourg à M. H. Wilhelm sur le prieuré de Talluy, III. Plan d'un ouvrage qui aura pour titre : Les Monuments de la Monarchie Française, par Montfaucon.

Cette publication est, par le fait, la seconde série des *Reliquiæ benedictinæ*, annoncée comme devant paraître dans un recueil parisien et qui n'a pas vu le jour sous le même titre.

151 *sext.* Lettres de Peiresc. Tome sixième : Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère, 1602-1637. — *Paris, Imprimerie Nationale, 1896, in-4° de* XII-*846 pp.*

Quatre lettres à Raymond de Fabri (12 juillet 1602- .... 1602); Quatre lettres, sans date (1603), à Claude de Fabri; cent quatre-vingt trois lettres à Palamède de Valavez (novembre 1608-23 juin 1637). En Appendice, deux lettres à R. de Fabry (22 juin et 27 décembre 1608); *Mémoires à mon frère de Valarez* sur son voyage en France, en Angleterre, Hollande, Belgique, avec une liste des personnages que Valavez devait visiter de la part de son frère en ses voyages de 1608 à 1609; Instructions au sieur de Valavez allant en Cour (1635). Tableau généalogique de la famille de Ponteves, dressé par le Marquis de Boisgelin. Additions et corrections aux tomes IV, V et VI. Table alphabétique des mêmes volumes.

186. Toast de Ph. Tamizey de Larroque au banquet du 11 octobre 1896 (Fête de Braue en l'honneur de Du Guesclin

Digitized by Google

par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — *La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, s. d. in-8 de 1 p.*

Extrait, à 30 exemplaires, de la *Revue de Saintonge et d'Aunis.*
Le plus petit des tirages à part de T. de L., puisqu'il n'a pas plus de vingt lignes.

Dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie* (janvier 1896, pp. 45-54) : Analyse et extraits des lettres de Louis XIV à Gassion qui sont conservées en copie au Dépôt de la Guerre.

Dans la *Bibliografia Galileiana* (Ministero dello Publico Istruzione, Roma, 1896), trois notes de T. de L. (Voir : Les derniers travaux sur Galilée, par le même, dans la *Revue des questions historiques*, t. XXIV, pp. 597-603.)

Dans *Omaggi a Galileo Galilei per il terzo centenario*, etc., contribution de T. de L. sous le titre : Fabri di Peiresc.

Dans la *Revue de l'Agenais :* Jasmin et Martial Delpit; François de Grenaille à Agen; Testament de Jean Goyau, imprimeur et libraire à Agen; Le maréchal d'Estrade dans une publication anglaise (Cromwell and Mazarini par Saumel A. Gardiner); Une lettre d'A. Bartayres; Les Routiers de Castelculiero; Cassinogilum et M. Jullian; Marguerite de Lustrac et Anne de Caumont, d'apres les études de M. Hector de La Ferrière-Percy et G. Clément Simon (importante étude de quatorze pages complétant les travaux antérieurs de T. de L.).

Dans la *Revue des questions historiques :* Les portefeuilles du président Bouhier; Mémoires du marquis de Franclieu.

Dans la *Revue de Gascogne :* Testament d'Olympe du Faur (très important). Un nouveau tome des Rôles Gascons; Certificat de santé pour G. de Noailles, évêque de Dax; Testament de G. de Noailles, évêque de Dax.

Dans la *Revue catholique de Bordeaux : L'esprit scientifique et le Clergé*, étude capitale à propos de la brochure publiée par l'abbé Charles Urbain sous le même titre; Un livre sur les Ursulines et leur fondateur; Un recueil de quatrains; Un voyage dans les Landes de Gascogne et d'Albret; Livres bordelais; Montesquieu et M. Julian; La Maison de Ferrand, par M. Paul Huet; La jeunesse de Léon XIII, par M. Boyer d'Agen.

Dans le *Bulletin critique :* Gaston IV, comte de Foix, par Henri Courteault.

Dans la *Revue critique :* Trois éducations princières, par le

Digitized by Google

P. Chérot. Recherches dans les archives italiennes. Louis XII et Ludovic Sforza, par L.-G. Pellissier; Le chevalier de Seure, par E. Falgairolle; François de La Noue, nouveaux détails sur sa captivité et sur sa délivrance; Mémoires de Saint-Simon (édit. Boislisle); La jeunesse et la famille de J.-J. Rousseau, par E. Ritter; La langue de la Pléiade, par Ch. Marty-Laveaux; Nouvelle correspondance de Victor Jacquemont; Bibliographie générale des inventaires imprimés, par de Mely et Bischop; Un numismate montalbanais, par J. Momméja; Journal autographe de Jérôme Aléandre; Voyages et voyageurs de la renaissance, par Ed. Bonnaffé; Les Français au Canada, par R. Kerviller; Le maréchal de Mailly, dernier commandant pour le roi à Abbeville, par Alcius Ledieu; Argote de Molina, par le comte de Puymaigre; Antoine de Roure et la révolte de 1670.

Je rappellerai ici le jugement de M. Georges Tholin : « Des moindres notes publiées par M. T. de L., il y a toujours quelque chose à retenir, à citer à l'occasion, sans qu'il soit besoin de contrôler, car on peut se fier à son exactitude » (op. cit., p. 16).

Année 1897.

187. Le maréchal de Biron et la prise de Gontaud en 1580. — *Agen, Veuve Lamy, 1897, gr. in-8° de 24 pp. et 2 photogravures.*

Extrait, tiré à deux cents exemplaires, de la *Revue de l'Agenais.*

Précieuse introduction, où l'auteur raconte l'histoire de ses premiers travaux d'histoire locale; pages poignantes sur l'incendie de sa bibliothèque. Lettre inédite du maréchal de Biron à Henri III rapprochée des récits du sac de Gontaud par Dupleix, Syrureilh et J. A. de Thou. Dès 1873, T. de L. annonçait, sur la couverture du tome IV de la *Collection méridionale*, la publication dans cette collection de *Lettres inédites du premier maréchal de Biron.* — Voir le jugement porté par M. Deloche sur ce travail en le présentant à l'Institut dans la séance du 29 janvier 1897.

188. Frédéric Fournet; compte-rendu et complément à la notice de M. le Recteur Micé, avec portrait. — *Agen, impr. Veuve Lamy, 1897, gr. in-8 de 11 pp. et 1 photogravure.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de l'Agenais.*

189. Les Correspondants de Peiresc. XXI : Jean et Pierre Bourdelot. Lettres inédites, écrites de Paris et de Rome (1624-

Digitized by Google

1636), publiées avec Avertissement, notes et appendices. — *Paris, A. Colin et Cie (impr. Brodard à Coulommiers), 1897, gr. in-8° de 24 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue d'histoire littéraire de la France.*

Étude biographique très nourrie (une des meilleures de la série des *Correspondants*), plus que doublée par des notes toutes importantes, suivie des lettres, divisées en deux sections : *Première Partie : Lettres de Pierre Bourdelot.* Quatre lettres datées de Rome, du 12 octobre 1634 au 31 janvier 1636. — *Seconde Partie : Lettres de Pierre et de Jean Bourdelot;* trois lettres écrites de Paris, du 4 mai 1635 au 26 décembre 1636. *Appendice :* Lettre de Jean Bourdelot à Gassendi, Paris, 16 juin 1633.

« Les vingt-et-un fascicules parus de 1879 à 1897, dont cette série (des *Correspondants de Peiresc*), et qui devaient être suivis de plusieurs autres, n'ont qu'un défaut : ils forment un ensemble dont les différentes parties sont à peu près impossibles à réunir. Espérons qu'un libraire aura la pensée de les réimprimer. On n'imagine rien de plus curieux, rien de plus instructif, que les entretiens de Peiresc avec des amis, les uns à peu près inconnus, les autres célèbres à plus d'un titre, tels que Claude de Saumaise, Gabriel Naudé, Samuel Petit et le Père Mersenne. » (Léopold Delisle. Allocution au Comité des travaux historiques, dans la séance du 6 juin 1898, en annonçant la mort de T. de L.).

(*A suivre.*) J. Momméja.

UNE LETTRE DE GRÉGOIRE, ÉVÊQUE DE BLOIS

A L'ABBÉ JACQUES RANGEARD (1).

La lettre, dont nous donnons le texte ci-après, se trouve égarée, avec un certain nombre d'autres autographes d'âge et de provenance divers, dans le portefeuille in-folio 1928 de la bibliothèque d'Angers (2). Cette pièce n'ajoutera rien à ce que nous savons déjà, grâce à M. A. Gazier (3), sur les tentatives de l'évêque

(1) Jacques Rangeard, né à Angers, le 17 mai 1723, un des écrivains les plus féconds de l'Anjou. Il siégeait à la Constituante à côté de l'abbé Grégoire, et, comme lui, il prêta le serment constitutionnel. Par contre, il se refusa — malgré toutes les insistances — à accepter aucun évêché.

(2) *Catal. gén. des manuscrits*, t. XXXI, pp. 616-617.

(3) *Grégoire et l'Église de France* (*Rev. hist.*, t. XV [1881], pp. 47-82, 283-332).

Digitized by Google

de Blois en vue de la réorganisation religieuse, sur sa campagne en faveur de la liberté des cultes, sur ses projets littéraires (1). Néanmoins, comme le consciencieux publiciste ne paraît pas avoir eu connaissance de ce document, et que, d'autre part, il est intéressant d'avoir le témoignage de Grégoire lui-même, à propos d'entreprises dont il fut l'âme et le principal instigateur, sa missive à l'abbé Rangeard aura peut-être la bonne fortune d'intéresser quelques amateurs de menus faits et d'inédit.

Dom L. GUILLOREAU,
Moine bénédictin.

Paris, 16 floréal l'an 4.

Mon cher et respectable ami,

Vous ne m'avez donné aucune nouvelle de notre seconde encyclique (2) que j'ai adressée au presbytère sous votre couvert avec une lettre circulaire. Cet ouvrage, dont on prépare en ce moment la quatrième édition, reçoit de toutes parts des bénédictions, et déjà il est revêtu de l'adhésion d'un grand nombre d'évêques et de presbytères. Vous devez croire que le silence du presbytère d'Angers nous inquiète, car l'intérêt de tous les diocèses nous est cher.

Depuis cette époque, vous avez dû recevoir notre circulaire sur le concile (3) dont l'époque est retardée, mais n'est que retardée. Bientôt nous imprimerons le tableau des ouvrages à préparer pour cette sainte assemblée.

Nous avons formé une société (4) des sciences ecclésiastiques : Camus, Lanjuinais, Mazade, Baudin, Le Paige, Pasumot, Agier, etc. en sont membre (*sic*), ainsi que beaucoup d'évêques et de prêtres. Il en était, ce vénérable Pingré qui vient de mourir (5). Si je ne vous ai pas encore proposé, c'est que je n'ai osé sans votre consentement et je vous le demande (6).

Nous avons fait une division quadripartite de nos travaux. Ouvrages : 1° A réimprimer; 2° A continuer; 3° A refuser; 4° A composer, et divers travaux vont être mis sur le chantier.

(1) Voir surtout pp. 314-319 de l'article de M. Gazier.
(2) La seconde encyclique était parue le 15 décembre 1795.
(3) Le concile, auquel fait allusion Grégoire, s'ouvrit le 15 août 1796.
(4) On l'appela *Société de philosophie chrétienne*, et elle eut pour organe de publicité les *Annales de la religion*.
(5) Pingré était mort le 1er mai 1796.
(6) Si Rangeard donna son adhésion aux projets de l'évêque de Blois, il n'eut guère le temps de leur prêter un concours effectif, car la mort l'enleva le 31 mars 1797.

Digitized by Google

Je vous en conjure, mon ami, écrivez-moi. Si vous n'avez pas reçu la deuxième encyclique, dites-le moi, afin que sur-le-champ je vous l'envoye par duplicata. De toute part, le peuple s'élance vers la divinité, on sent enfin la nécessité de la religion. Les presbytères s'organisent dans les églises veuves, et, en tout, on les voit, ainsi que nous, ainsi que vous, unir à l'amour de la religion, l'amour de la République.

Avez-vous lu mes observations sur les persécutions, etc. (1). Ecrivez-moi au plus tôt; mes salutations fraternelles au presbytère. Je vous embrasse de tout mon cœur et les expressions me manquent pour exprimer à mon vénérable ami Rangeard l'énergie de mon attachement.

† H. Grégoire, évêque de Blois.

En suscription :

Au citoyen Rangeard, ex-constituant et curé,
à Angers (Mayenne-et-Loire).
[Conseil des cinq cents.]

QUESTIONS

223. — La « Hiérarchie française » de Robert Cenau. — A la fin de la note fort intéressante qu'il a donnée dans la *Correspondance* (avril 1900, p. 97-98) sur le nom de la rue de la Cossonnerie, M. A. Longnon discute les assertions de cet auteur et semble ne le citer que d'après Sauval. La lecture de ce passage m'a rappelé que, ayant constaté que Sauval invoque fréquemment, dans son premier volume, l'autorité de la *Hiérarchie française*, j'avais eu jadis la curiosité de lire cet ouvrage, et que jusqu'à présent, il m'a été impossible d'en rencontrer un exemplaire. Je me suis découragé un beau jour, je l'avoue, en trouvant dans *L'Intermédiaire* de 1869 (p. 49), une question très détaillée et très documentée de Le Roux de Lincy sur le même sujet. Elle est trop longue pour être reproduite ici et le lecteur est prié de s'y reporter. Après Le Roux de Lincy, si compétent en ces

(1) *Observations sur les calomniateurs et les persécuteurs (en matière de religion).* Paris, 1796, in-8°.

Digitized by Google

matières, j'avais peu de chance de réussir dans mes recherches; mais qu'en pensent les savants collaborateurs de la *Correspondance?* Le livre de Robert Cenau a-t-il été, depuis 1869, découvert dans quelque bibliothèque? Son travail est-il resté manuscrit?

J'ai dû borner mes recherches à la Bibliothèque de la Ville et à la Bibliothèque nationale.

Il est entendu qu'il ne s'agit pas de l'ouvrage cité, sous la date de 1557, dans le *Catalogue de l'Histoire de France*, tome I, p. 119, n° 18. Cet ouvrage contient bien, au folio 116 et suiv., une *Hierarchia Gallicæ topographiæ*, mais ladite nomenclature n'a aucun rapport avec les citations faites par Sauval. Pas plus que Le Roux de Lincy, je n'ai pu mettre la main sur un exemplaire de l'édition du même ouvrage publiée, au dire du P. Lelong (t. I, p. 78, n° 1290), en 1581.

Et cependant, si c'était là que se trouve la solution de ce problème digne d'intéresser la bibliographie parisienne?

P. Lbe.

CHRONIQUE

~~~ Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules Périn, docteur en droit, archiviste-paléographe, survenue subitement le 24 octobre. M. Périn n'était âgé que de soixante-six ans. Il s'était fait un nom très estimé au Palais comme avocat dans les affaires relatives au bâtiment: mais il s'intéressait passionnément à l'histoire parisienne, et l'on ne doit pas oublier qu'il fut le fondateur, en 1896, et le président plein d'ardeur, de la Société dite de la Montagne Sainte-Geneviève et ses abords. Peut-être même l'excès de son zèle a été la cause de sa fin prématurée, car elle a eu lieu le soir même d'une « promenade-causerie » où il avait conduit cette Société à l'Exposition Universelle.

~~~ Un décret du 9 octobre a conféré aux villes de Paris, Lille, Valenciennes et Bazeilles le droit de « placer dans leurs armoiries la croix de la légion d'honneur ». Cette décision élève de neuf à treize le nombre des villes décorées. Les neuf premières sont: Chalon-sur-Saône, Tournus, Saint-Jean de Losne et Roanne pour leur vail-

Digitized by Google

lante conduite durant la campagne de 1814; Châteaudun, Belfort, Rambervillers, Saint-Quentin et Dijon pour leur héroïsme pendant la guerre de 1870.

~~ La librairie Hachette a commencé, le 20 octobre, la publication d'une *Histoire de France* depuis les origines jusqu'à la Révolution, qui comprendra soixante-quatre fascicules devant former huit volumes. Cette œuvre considérable est placée sous la direction de M. Ernest Lavisse, qui a choisi pour collaborateurs MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Rebelliau, Sagnac et Vidal de la Blache. Nous ne manquerons pas à rendre compte de chacun des volumes. Disons dès maintenant que leur aspect extérieur est fort séduisant : imprimés sur papier de fil, dans le format in-8 carré (en dépit du prospectus qui le dénomme grand in-8), pourvus de nombreuses manchettes marginales, ils rappellent par plusieurs points la publication si sobrement élégante de *l'Histoire littéraire de la France.*

~~ Nous avons le plaisir d'annoncer l'apparition du tome III de la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française,* de M. Maurice Tourneux. Ce nouveau volume, dont nous parlerons bientôt plus en détail, porte en sous-titre : *monuments, mœurs, institutions.* (1).

~~ M. Henri Maïstre vient de publier, augmentée de vingt-trois numéros et de divers compléments, la *Bibliographie des travaux de A. Giry* qui avait d'abord paru ici-même. Elle est accompagnée d'une notice biographique, par M. Fernand Bournon, et illustrée d'uu portrait en héliogravure (2).

~~ MM. H. de Castellane, président, et A. Blanchet, secrétaire général, viennent de publier le *Compte rendu sommaire* du Congrès international de numismatique, tenu à Paris du 14 au 16 juin 1900. (Paris, Impr. Nationale, 1900, 16 pp.).

Ouvrages nouveaux :

~~ **Beaumont** (Ch. de) : *La Touraine au Petit Palais, Exposition internationale de Paris, 1900.* — Tours, L. Dubois, 1900, pet. in-8° 32 pp. (Extr. du *Journal d'Indre-et-Loire,* n°s des 5, 7 et 8 septembre).

Relevé, avec commentaires, des principaux objets figurant à l'Exposition rétrospective du Petit Palais, qui, à un titre quelconque, peuvent intéresser la Touraine. L'auteur étudie successivement chaque catégorie d'objets en donnant la référence au catalogue officiel. Cette notice est rédigée avec grand soin et donne de nombreux et utiles renseignements bibliographiques. M.

(1) Paris, Impr. nouvelle, 1900, in-4°.
(2) Saint-Denis, impr. Bouillant, in-8°, 52 pp. et 1 héliogr.

Digitized by Google

Furcy-Raynaud (Marc) : *Chardin et M. d'Angiviller, correspondance inédite de l'artiste et de sa femme avec le directeur général des bâtiments du roi*; — Paris, Chamerot et Renouard, 1900, in-12, 46 pp. (tirage à 100 ex. sur Hollande).

1° Lettre de Chardin et réponse de d'Angiviller (21 mars et 2 avril 1777) sur un incident survenu, à l'Académie, entre Pierre et lui, au sujet de Cochin. D'Angiviller donne tort à Chardin, qui avait soutenu Cochin. — 2° Lettre de Chardin (21 juillet 1778) demandant une retraite comme ayant occupé pendant vingt ans la trésorerie de l'Académie. Refus de d'Angiviller, même date. — 3° La veuve de Chardin demande une pension que d'Angiviller, informé de sa situation, refuse de lui accorder (10-18 décembre 1779. — On peut trouver, et les termes mêmes des différentes lettres d'Angiviller le confirmeraient au besoin, que le Directeur général des bâtiments du Roi n'était pas coupable d'excès de complaisance pour Chardin!

M. F.-R. complète ces très intéressants documents par le relevé des pensions allouées à l'artiste : il jouissait de 1.400 livres, mais irrégulièrement payées, et reçut, chaque année, de 1745 à 1774, 300 livres comme trésorier de l'Académie. Cette élégante plaquette renferme enfin l'éloge funèbre, inédit, de Chardin par Renou. H. M.

Labande (L.-H.) : *L'imprimerie en France au* XV^e^ *siècle; étude sur sa propagation dans les différentes villes et sur l'influence exercée par les typographes d'origine allemande*; — Mayence, Ph. von Zabern, 1900, in-4°, 45 pp.

Cette étude d'ensemble, publiée à l'occasion des fêtes de Mayence pour le 500^e^ anniversaire de la naissance de Gutenberg, est divisée en plusieurs chapitres : 1° L'imprimerie en France avant 1470; conditions dans lesquelles elle s'est ensuite propagée; 2° L'école parisienne; 3° L'école lyonnaise; 4° Les ateliers typographiques en dehors de l'influence des écoles parisienne et lyonnaise.

Ce travail donne un excellent résumé de l'état scientifique actuel de la question du début de l'imprimerie en France. M.

Labande (L.-H.) et **Requin** (l'abbé) : *Testament du cardinal Pierre de Foix (3 août 1464)*; — Paris, Impr. Nat., 1900, 28 pp. (Extr. du *Bull. historique et philologique*).

Document très intéressant pour la biographie du célèbre cardinal.

L'Hermitte (Julien) : *Une charte relative à la maison de Comborn en Limousin*; — Brive, impr. Roche, 1899. in-8°, 19 pp. (Extr. du *Bull. de la Soc. scientif., hist. et arch. de la Corrèze*, 1899, 2^e^ livr.).

Lettres-patentes de Philippe IV le Bel homologuant le partage amiable, fait entre Eustachie et Marie de Comborn, de leurs biens paternels et maternels (Paris, mars 1299) (Arch. départementales de la Corrèze, E. 33).

Digitized by Google

Marquet de Vasselot (J.-J.) : *La galere réale et le vieil arsenal de Marseille vers 1675-1676, d'après un tableau du Musée de Versailles*; — 11 pp. et 1 pl. (Extr. de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1900-1901).

Ce tableau est entré récemment au Musée de Versailles. L'auteur a démontré qu'il représente la galère du nom de *Réale* (une des trois de ce nom), qui fut terminée en 1675. La scène figurée sur le tableau nous montre Seignelay, le duc de Vivonne, général des Galères, et J.-B. de Brodart, intendant des Galères, devant le vaisseau prêt à être lancé.

Quant au peintre à qui l'on doit ce tableau, M. Marquet de Vasselot propose le nom de Jean-Baptiste de la Rose, artiste provençal qui a peint un grand nombre de marines. M.

Quarré-Reybourbon (L.): *Trois recueils de portraits aux crayons ou à la plume représentant des souverains et des personnages de la France et des Pays-Bas*; — Lille, L. Danel, 1900, gr. in-8°, 132 pp. et 24 héliogravures.

Le premier de ces recueils est conservé à la Bibliothèque d'Arras (ms.296): le second, à la Bibliothèque de Bruxelles, et est désigné sous le titre de: *Mémoriaux d'Antoine de Succa*; le troisième, à la Bibliothèque de Lille.

Le premier de ces recueils de portraits, celui d'Arras, a été formé par Jacques Leboucq, nommé en 1559, par Philippe II, roi d'armes de la Toison d'or; remplacé dans ces fonctions en 1560, il resta héraut d'armes royal pour le Hainaut. Collectionneur et habile dessinateur, il reproduisit d'après des tableaux ou d'autres documents iconographiques les personnages connus du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècle; parmi les plus précieux nous citerons ceux de Roger van der Weyden, le célèbre peintre, d'Enguerrant de Monstrelet, du comte d'Egmont, de Jeanne de Presles, mère d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne, etc.

Le recueil de Bruxelles a été formé par Antoine de Succa, peintre, issu d'une famille d'origine italienne, qui fut reçu franc maître par la ghilde anversoise de Saint-Luc. En 1600, l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle chargèrent Antoine Succa, qui était devenu leur gentilhomme, d'aller dessiner sur place les monuments, tombeaux, statues, etc., qui rappelleraient le souvenir des anciens souverains de leur famille. Antoine de Succa voyagea de ville en ville et dessina avec le plus grand soin tous les objets qui lui parurent intéressants. Le recueil de ses dessins devait former au moins trois volumes; le t. III est celui qui figure à la Bibliothèque de Bruxelles, qui en fit l'acquisition en 1868. C'est un recueil infiniment précieux au point de vue archéologique.

Le troisième recueil, conservé à la Bibliothèque de Lille sous le

Digitized by Google

n° 740, comprend 88 portraits aux crayons de couleur; ces dessins donnent les effigies des souverains et des personnages célèbres du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles; ils sont, en général, médiocres au point de vue de l'art, mais ils sont fort intéressants, car ils reproduisent les traits (empruntés à des documents de sources variées) des personnages qui ont joué un rôle plus ou moins important à la cour ou dans les affaires de France, depuis le règne de François I^er^ jusqu'au règne d'Henri IV.

A la suite des descriptions de ces trois recueils, se trouvent les listes des portraits qui y sont réunis; c'est un relevé qui sera fort utile à tous ceux qui étudient l'histoire et l'art de la fin du XV^e^ siècle à la fin du XVI^e^ siècle; des phototypies et héliogravures reproduisent les plus intéressants.

Ce travail est rédigé avec la plus grande conscience scientifique et de bonnes reproductions permettent d'apprécier l'intérêt et l'importance de ces recueils de dessins. M.

Viard (Jules) : *La messe pour la peste*; — Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, in-8°, 5 pp. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLI).

La Bibliothèque de Lille possède deux manuscrits donnant le texte d'une messe instituée en 1349 (n. st.) au plus fort de la peste noire qui sévissait alors sur l'Europe entière. C'est ce texte que publie M. V. en le comparant à celui, dont il diffère peu, qui est encore usité dans les messes dites en temps d'épidémie.

Périodiques :

Bulletin archéologique, 1900, 1^re^ livr. : O. Bobeau, Note sur des sépultures de la seconde moitié du III^e^ siècle, découvertes à La Croix, canton de Bléré (Indre-et-Loire), pp. 3 à 6. — G. Gauthier, Note sur un culot de vase en verre romain, trouvé à Champvert (Nièvre), pp. 7 à 9 et grav. — E. Camoreyt, Note explicative d'un plan de fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne Lactora, pp. 10 à 13 et grav. — M. Clerc, Fouilles de MM. Martin et Bout de Charlemont à Boulbon (Bouches-du-Rhône), pp. 14 à 16. — L'abbé Poulaine, Les tombeaux en pierre à Avigny (Yonne), pp. 17 à 22. — L'abbé Hamard, Découverte d'une nécropole romaine à Bury (Oise), pp. 23 à 25 et 2 pl. — L'abbé Métais, Un vitrail du XVI^e^ siècle à Courville (Eure-et-Loir), pp. 26 à 33 et 2 pl. — J.-A. Brutails, L'église abbatiale de Saint-Sever (Landes), pp. 34 à 62, grav. — A. Leroux, Lettres de Gui de Comborn, évêque de Limoges, accordant, pour une durée de dix années, la moitié des revenus des églises vacantes, applicables à la construction de la cathédrale de Saint-Etienne (1^er^ juin 1344), pp. 63-64. — J. de Fréminville, Inventaire du mobilier de l'hôpital de Charlieu, dressé en 1460, pp. 65 à 70. — J.-B.

Digitized by Google

Giraud, Les épées de Rives, étude archéologique sur les industries du fer en Dauphiné, pp. 71 à 87. — L. Plancouard, Note sur le cimetière de Santeuil-en-Vexin, pp. 88 à 91. — P. Gauckler, Note sur quelques inscriptions latines decouvertes en Tunisie, pp. 92 à 114 et grav. — Capitaine Hilaire, Compte-rendu des fouilles exécutées en 1898 sur l'emplacement de Tacupe, pp. 115 à 125 et grav. — H. Saladin, Note sur deux mausolées puniques situés à Kasr-Chenann et à Kasr-Rouhaha (Tunisie), pp. 126 et 128 et grav. — H. Chardon, Fouilles de Rusguniac, pp. 129 à 149 pl. et grav. — G. Hannezo et L. Féméliaux, Notes sur la nécropole chrétienne de Sfax, pp. 150 à 153. — Ch. Epinat et D. Novak, Notes sur la nécropole punique de Thapsus (Bas-ed-Dimas), pp. 154 à 162. — Marçais, Note sur trois inscriptions arabes du musée de Tlemcen, pp. 163 à 165. — Héron de Villefosse, Note sur un buste en marbre blanc découvert à Philippeville (Algérie), pp. 166–167.

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, t. VIII, 5e série, 1900 : J. Van den Gheyn, Une lettre inédite de Marguerite d'Autriche (1514), pp. 479 à 486. — Le chanoine Van Caster, Les appareils d'éclairage au Moyen Age et à la Renaissance, pp. 489 à 502 et 6 pl.

Bulletin de la Société d'histoire et de géographie de Genève, t. II, 3e livr. (1900) : H.-V. Aubert, Nicolas Colladon et la compagnie des pasteurs et professeurs de Genève, pp. 138 à 163. — Burthard Reber, Notes sur des pipes antiques, pp. 164 à 168 et grav. — J. Mayor, Note sur un vitrail aux armes de Genève, pp. 169 à 174 et 2 pl.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1900, n° 3 : L. Robert, Marques de Facherons de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, pp. 52 à 54 et pl. — L. Germain, Recherches sur les fondeurs de cloches lorrains, la famille Lambert, pp. 54 à 63. — J. Nicolas, Jean Joly, curé de Liny-devant-Dun, 1668–1705, pp. 63 à 68. — L. Germain, Une reliure aux armoiries du cardinal de Lorraine, pp. 68 à 70. — J. Nicolas, Epitaphe de Catherine Gourdet, rectification, pp. 70 et 71.

N° 4 : J. Beaupré, Note sur un établissement gallo-romain situé sur le territoire d'Einoaux, pp. 78 à 80. — A.-L. Fontaine, Une usurpation de noblesse (*suite*), pp. 80 à 92.

N° 5 : L. Quintard, Note sur deux cippes funéraires gallo-romains découverts à Scarpone, pp. 99 à 101 et pl. — J. Beaupré, Note sur une sépulture barbare à Rogéville, pp. 101 à 103. — Fourier de Bacourt, Une petite nièce de Jeanne d'Arc, Marie du Lys, pp. 103 à 107. — L'abbé Clanché, Claude Barthélemy, de Blénod-en-Lorraine, peintre et émailleur sur terre, genre Bernard Palissy (XVIe et XVIIe siè-

Digitized by Google

cles), pp. 107 à 113. — Ed. des Robert, Sceau inédit d'Othon de Granson, évêque de Toul (1306-1307), pp. 113 à 115, et grav.

~~~ **Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire,** t. XVI, 1900 : L'abbé Jarrot, Dijon, du 1er janvier 1790 au 23 janvier 1793, lettres à un émigré [lettres de Guillaume Gros, procureur syndic de Dijon, au Marquis d'Agrain, réfugié à Fribourg en Suisse], pp. 91 à 268. — Ladey de Saint-Germain : Bourguignons salés, Bernard Piron (1718-1812), pp. 269 à 291.

~~~ **Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire,** t. X (années 1897 et 1898) (Le Puy, Marchessou, 1900, in-8°): N. Thiollier, Notice archéologique sur l'église de Rosières (Haute-Loire), pp. 42 à 46. — Germain Martin, Lafayette et l'École pratique de tissage de Saint-Georges d'Aurac, pp. 97 à 105. — L. Pascal, Lettre de dom Jacques Boyer à M. de la Chauvinière, pp. 106 à 113. — De Brun, Une grotte préhistorique de la vallée de l'Allier, pp. 120 à 123. — N. Thiollier, Lettres de rémission en faveur de Guy d'Arlempdes, pp. 124 à 126. — L. Pascal, Lettres du roi Louis XIII à M. de Chaulnes, pp. 127-128. — J. Thomas, Une découverte à Saint-Eble [monnaies, figurines], pp. 137 à 139. — A. Lascombe, Chartes du XIVe siècle [relatives aux fontaines publiques du Puy], pp. 140 à 145 et fig. — Du même, Lettres de noblesse en faveur de Jérôme de Frait, pp. 147 à 151. — Truchard du Molin, La baronnie de la Brosse, pp. 153 à 231 et fig. — L. Pascal, Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire, pp. 388 à 562.

~~~ **Revue d'histoire moderne et contemporaine,** t. I, n° 6 (mars-avril 1900) : H. Sée, Les idées politiques de Fénelon, pp. 545 à 565. — P. Muret, L'affaire des princes possessionnés d'Alsace... (*fin*), pp. 566 à 592. — L. Rosenthal, Un sculpteur français en Angleterre du XVIIIe siècle : Roubillac, pp. 593 à 605 et 1 similigr. — Bulletin historique, pp. 606 à 627. — Comptes-rendus critiques : Cl Berthaut, *La carte de France (1750-1897), étude historique* [A. V.], pp. 628 à 630; — F. Bouvier, *Bonaparte en Italie, 1796* [P. Caron], pp. 630 à 634; — R. P. Chevalier, *Histoire religieuse d'Issoudun* [A. Cans], pp. 634-635; — P. Marcel, *Les influences italiennes sur la Renaissance artistique française; un vulgarisateur, Jean Martin* [G. Brière], pp. 635 à 638; — P. de Nolhac, *Histoire du château de Versailles*, fasc. 1 à 4 [G. Brière], pp. 638 à 644; — Siégler-Pascal, *Les projets de l'abbé de Saint-Pierre* [H. Bourgin], pp. 644 à 647. — Chronique, pp. 648 à 655. — Livres nouveaux, pp. 655 à 658. — Table des matières du t. I (1899-1900), pp. 659 à 663.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13272

Digitized by Google
~~~

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté ministériel du 8 novembre, M. Frantz Funck-Brentano a été nommé remplaçant de M. J. Flach, dans la chaire de l'histoire de législation comparée, au Collège de France.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

L'HOTEL DE CHEVREUSE OU DE LUYNES

L'hôtel qu'on vient de démolir au n° 201 du boulevard Saint-Germain (*alias* rue Saint-Dominique n° 33), vaut mieux qu'une simple mention de fait divers : au double point de vue de l'art et de l'histoire, le souvenir de son passé mérite d'être retracé et conservé.

Cet hôtel fut construit sur les dessins de Pierre Lemuet (1), pour Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, en l'an 1650 (2), c'est-à-dire en pleine Fronde. En ce temps-là, tou-

(1) Pierre Lemuet, architecte ordinaire du roi, né en 1591, mort en 1669, acheva l'église du Val-de-Grâce, commencée par François Mansard, bâtit les hôtels de Mesme ou d'Avaux, de l'Aigle et du président de Tubeuf; on lui doit aussi les châteaux de Tanlay, de Chavigny, en Touraine, de Pont, en Champagne, etc.

(2) J.-F. Blondel, *Architecture françoise*, 1752, t. I^er^, p. 255.

Digitized by Google

jours jolie, malgré ses cinquante ans, et plus habile en fait d'intrigues que Mazarin lui-même, la duchesse de Chevreuse trouvait-elle trop étroit, pour recevoir la suite nombreuse de ses partisans et de ses adorateurs, son hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre, qu'elle tenait de son premier mari, le connétable de Luynes? Ou mieux, prévoyait-elle déjà la nécessité de songer, sinon à une retraite définitive, du moins à une résidence éloignée des effervescences populaires du centre de la ville, où elle fût plus en sûreté contre les surprises des événements? Nous l'ignorons encore.

Quoi qu'il en fût, le terrain sur lequel elle vint planter son dernier pignon dépendait de la paroisse de Saint-Sulpice, et faisait partie de l'ancien fief rural de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui devint par la suite le noble faubourg. Auparavant, ce terrain avait été une voirie, appelée *l'Écorcherie*, que les bouchers du bourg Saint-Germain avaient prise à bail de l'abbaye en 1516. Dès 1634, les environs étant couverts de maisons, il fallut supprimer la voirie; puis son emplacement, réuni à celui d'une tuilerie contiguë, constitua le pourpris du nouvel hôtel de Chevreuse (1). Lorsque la construction de cette demeure fut entreprise, il n'y avait pas longtemps que les religieux de Saint-Thomas d'Aquin, récemment établis dans le voisinage, avaient obtenu la permission de substituer le nom du patron de leur ordre au primitif et rustique vocable du chemin qui conduisait aux pâtis de Grenelle, en plaçant, à ses deux extrémités, des tablettes de marbre avec cette inscription : *rue Saint-Dominique, jadis des Vaches* (2). L'hôtel de la belle Marie de Rohan fut assurément l'un des premiers construits dans ces parages écartés; et c'est vraisemblablement vers l'année 1637, mais non plus tard assurément, qu'elle y vint s'établir définitivement : cette date coïncide, en effet, avec la mort de son second mari, Charles de Lorraine, duc de Chevreuse, et la vente de son hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre à Bernard de Nogaret, duc d'Epernon (3).

Il paraît cependant que les dernières années de la fameuse duchesse ne s'écoulèrent pas rue Saint-Dominique. Revenue, avec l'âge, des vanités de ce monde, sa vieillesse se passa, dit-

(1). A. Berty et L. M. Tisserand, *Topographie historique du Vieux Paris*, t. III, pp. 88, 89; t. IV, pp. 37, 133.

(2) A. Berty et L. M. Tisserand, loc. cit., t. III, pp. 86, 87; Jaillot, t. V, *Quartier Saint-Germain*, p. 37.

(3) A. Berty, *Topographie historique du Vieux Paris*, t. Ier, p. 103.

Digitized by Google

on, dans la retraite la plus austère. Retirée depuis longtemps à la campagne, non pas à son château de Dampierre, qui lui eût trop rappelé les jours brillants de sa vie passée, mais dans une modeste habitation, dépendant du prieuré de Saint-Fiacre de la Maison-Rouge, à Gagny, près de Chelles; c'est là que l'altière frondeuse d'antan, devenue la plus humble des femmes, attendit sa dernière heure, et qu'elle mourut sans bruit, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Elle fut enterrée dans la petite et vieille église de Gagny : son épitaphe dit qu' « elle défendit qu'on fit revivre à sa mort la moindre marque de sa grandeur. » (1)

Mme de Chevreuse n'ayant point eu d'enfants de son second lit, son hôtel passa, après sa mort, aux mains de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils aîné de son premier mari, qui y habitait déjà depuis l'année 1662. En ce temps-là, il y logeait et employait, comme secrétaire, un jeune poète, ancien élève de Port-Royal, Jean Racine, que ses protecteurs désiraient voir entrer dans les ordres ou dans la magistrature, mais qui ne songeait guère qu'à faire des vers. Après avoir terminé ses études au collège d'Harcourt, il était entré, en 1659 ou 1660 — il avait alors vingt ans —, chez M. de Luynes (2), sous les auspices d'un sien parent, oncle à la mode de Bretagne, qui était intendant du duc et s'appelait Nicolas Vitart. Il semble que Racine ne rencontra pas, tout d'abord, chez M. de Luynes, grand ami et collaborateur zélé des jansénistes, tous les encouragements que réclamait son goût invétéré pour la poésie; il y était fort surveillé et sermonné par ses anciens maîtres. Mais il ne tenait pas grand compte de leurs exhortations, et n'en continuait pas moins à faire des vers ; seulement, il les faisait en cachette, et ne les montrait qu'à des confidents dont il était sûr, notamment à l'abbé Levasseur, à qui son oncle Vitart, qui ne fut pas toujours pour lui un Mentor bien sévère, l'avait particulièrement recommandé. Pendant une absence de l'abbé Levasseur, il lui écrivait : « Ne pouvant vous consulter, j'étais prêt à « consulter, comme Malherbe, une vieille servante qui est chez « nous, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son « maître, et qu'elle pourrait me déceler : ce qui serait ma ruine « entière, vu que je reçois tous les jours lettre sur lettre, ou plutôt

(1) Victor Cousin, *Madame de Chevreuse*, Paris, 1869, in-8°, pp. 328, 329; — F. de Guilhermy, *Inscriptions de la France*, t. V, pp. 274, 275.

(2) Alors que M. de Luynes demeurait encore à son hôtel de la rue Gît-le-Cœur.

Digitized by Google

« excommunication sur excommunication, à cause de mon triste « sonnet. » On ignore jusqu'à quelle date le futur auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* demeura à l'hôtel de Mme de Chevreuse (1).

Malgré son rigorisme de janséniste, le duc de Luynes, pourvu d'une dispense du pape, avait convolé, en secondes noces, avec Anne de Rohan-Montbazon, qui était à la fois sa tante et sa filleule. Mais ce mariage choquait tellement les principes de ses amis de Port-Royal qu'il dut se brouiller avec eux. Leurs anathèmes n'empêchèrent cependant pas sa deuxième épouse de procéder, le 5 mars 1683, à la pose de la première pierre de l'église conventuelle de Saint-Thomas d'Aquin, située en face de l'hôtel de Luynes (2).

Après la mort du duc de Luynes, arrivée en 1690, sa demeure revint à son fils aîné, Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse, pour l'éducation duquel Nicole et Arnauld avaient, paraît-il, écrit leur *Logique*. Il avait été marié, en 1667, à une fille de Colbert. A cette occasion, son aïeule paternelle, la duchesse de Chevreuse, lui avait donné la terre de ce nom, qu'après la mort de son second époux elle avait obtenue pour ses reprises, et qui fut alors érigée tout exprès en duché héréditaire : c'est ce qui explique pourquoi son petit-fils prit le titre de *duc de Chevreuse*. Depuis ce temps, il y eut dans sa descendance deux duchés, celui de Luynes et celui de Chevreuse. Le père et le fils aîné portaient chacun un de ces deux titres, et le fils devenu chef de famille gardait celui qu'il portait du vivant de son père (3). Par suite, l'hôtel familial subit dès lors la même alternation dénominative : c'est pourquoi l'on voit cette demeure désignée, sur les plans de Jouvin de Rochefort (1690) et de Nicolas de Fer (1697), sous le nom d'*hôtel de Chevreuse*; sur les plans de La Caille (1714) et de Turgot (1739), sous le nom d'*hôtel de Luynes*; puis, quelques fois, sous la double appellation d'*hôtel de Luynes ou de Chevreuse*. Enfin, le duc de Chevreuse étant mort à son tour, en 1712, l'hôtel est resté sans interruption dans sa postérité jusqu'à présent.

Mais il était déjà devenu trop petit pour ses héritiers, car il subit, vers 1715, des agrandissements considérables. Dans son

(1) Voir la notice biographique sur Jean Racine publiée par M. Paul Mesnard en tête des *Œuvres complètes de Jean Racine*, de la collection des *Grands Écrivains de France*.

(2) Piganiol de La Force, *Description historique de la Ville de Paris* (1765), t. VIII, p. 139.

(3) Firmin Didot, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXII, col. 357.

Digitized by Google

Architecture française (t. Ier, p. 255), François Blondel nous apprend qu'à cette époque la façade sur les jardins fut portée de 25 toises à 32, et les communs augmentés de nouvelles écuries, de remises, d'un manège découvert, etc. Le jardin, agréablement distribué et d'une belle étendue, ne mesurait pas moins de 26 toises de profondeur sur environ 45 de largeur, et se composait de parterres, de bosquets et de cabinets de verdure. Extérieurement, cet hôtel, qu'indiquait son fronton superbement armorié (1), pouvait se recommander par l'ordonnance large et magistrale de son ensemble, par la symétrie et les proportions de ses diverses parties, comme par la sobriété de son ornementation : caractères saisissants du style de cette époque. On y constatait une fois de plus combien la beauté de l'appareil et l'art de profiler sont essentiels dans l'architecture, puisque l'application seule de ces deux principes a pu suffire pour imprimer aux façades des aristocratiques habitations du dix-septième siècle ce grand air de noblesse, non dépourvu sans doute de froideur et de sévérité, mais auquel ne saurait être avantageusement comparée l'affectation de grâce et d'élégance, dont le style du siècle suivant est plus particulièrement empreint.

A l'intérieur, la magnificence des appartements était non moins intéressante. Le grand escalier, d'aspect monumental, avec sa rampe à balustres de pierre, était surtout remarquable par les peintures qui en ornaient les murs et l'entouraient d'une sorte de décor architectural qui semblait le compléter avec le plus heureux effet de coloris et de perspective. Elles représentaient une suite de terrasses, bordées de balcons, portant sur un soubassement à refends et bossages, meublé de bas-reliefs et de statues à l'antique. De superbes portiques d'ordre corinthien couronnaient ces terrasses et formaient péristyle d'accès à un palais central dont la façade se détachait, à ses deux extrémités, sur le ciel bleu et les riantes frondaisons d'un parc. Dans les entre-colonnements, d'élégants personnages, nobles dames et cavaliers, en costumes de fête galante, du genre Watteau, groupés dans des attitudes diverses et gracieuses, paraissaient occupés à regarder monter les arrivants. Ces peintures, qui étaient à l'huile et appliquées à même la pierre, avaient été exécutées, en 1748, par Brunetti, père et fils, artistes-décorateurs, alors fort

(1) On sait que les d'Albert de Luynes portaient d'or au lion de gueules armé, lampassé et couronné de même (voir le P. Anselme).

Digitized by Google

appréciés. Nous ignorons encore si, pour l'exécution des figures, ils eurent en cette circonstance quelque collaborateur, comme Soldini, entre autres, un ancien élève de Boucher qui, quelques années plus tard, travailla avec eux à la décoration de l'hôtel du maréchal Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin. Mais c'est bien possible, car, jusqu'à présent, les Brunetti ne sont guère connus que comme peintres d'architecture (1).

Au dire de Guilhermy, l'hôtel de Luynes, mieux que tout autre, rappelait enfin ces anciennes demeures où les grands seigneurs d'autrefois, protecteurs nés des arts, se plaisaient à réunir des livres, des tableaux, des curiosités de toute espèce (2). On peut s'en faire une idée par les descriptions que nous ont laissées les auteurs de *Guides* ou de *Descriptions* de Paris de la fin du siècle dernier. Suivant Thiéry (3), qui semble avoir fourni, à cet égard, les plus amples renseignements, on voyait à l'hôtel de Luynes, dans la chambre du dais, en face de la cheminée, le *portrait de M^me^ la duchesse de Nemours*, par Hyacinthe Rigaud; le *duc de Chevreuse, enfant*, par le même; un *tableau de famille*, peint par Benoît le Romain; deux *sujets d'histoire*, par Restout; deux *batailles*, par Parrocel; l'*Enlèvement des Sabines*, par Jourdain; l'*Inauguration de la statue de Louis XV par M. le duc de Chevreuse*, de Van Blareimberg; deux *sujets* d'*histoire*, par Natoire, servant de dessus de porte. De cette pièce on passait au salon, magnifiquement meublé en lampas, au milieu duquel pendait un superbe lustre de cristal de roche; quatre

(1) F. Blondel, *loc. cit.*, t. I^er^, p. 255; *Mémoires du duc de Luynes* (Paris, Didot, 1860-1865, t. XI), pp. 388-389. — Brunetti (Gaétan), peintre lombard, qui eut un talent spécial pour peindre l'architecture, est mort en 1758, et a laissé un fils qui devint habile dans le même genre. En outre des peintures de l'escalier de l'hôtel de Luynes, les Brunetti ont exécuté les travaux suivants : les décors d'architecture et d'ornements de la chapelle de l'hôpital des Enfants trouvés, en la Cité; le grand salon de l'hôtel de Pontchartrain, sur les murs duquel ils ont peint des colonnes toscanes; le décor d'architecture de l'hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin (là, les figures ont été peintes par Soldini); l'escalier de l'hôtel de Soubise, où ils peignirent, en manière de trompe-l'œil, des figures, des colonnes, des masques et d'autres objets d'ornement; la décoration des appartements du premier étage de l'hôtel de Rohan : la salle à manger était entièrement peinte en grisaille. La fresque, représentant *un temple en perspective avec colonnes et frise*, dans la chapelle des morts de l'église Sainte-Marguerite XI^e^ arrond^t^, est de Brunetti fils. (Voir Dezallier d'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris* (1778), p. 22, 157, 160, 223, 227, 228, 254 et 436).

(2) F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, pp. 384, 385.

(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris* (1787), t. II, p. 557-561.

Digitized by Google

dessus de porte, dont les sujets en costumes russes avaient été peints par Renou, puis une tapisserie, exécutée aux Gobelins, d'après le tableau de Leprince, complétaient la décoration de cette pièce (1). La chambre à coucher de parade était en suivant; elle avait été décorée sur les dessins de M. Moreau, architecte du roi, et partout la dorure y resplendissait; le meuble, ainsi que le lit et la tenture du fond de l'alcôve, étaient en satin brodé. Un beau cabinet faisait suite à cette pièce et était rempli de tableaux des meilleurs maîtres. On y voyait *Circé métamorphosant les compagnons d'Ulysse en pourceaux*, par Benedette Castiglione; l'*Enlèvement d'Europe*, par Rembrandt; deux tableaux de Jean-Paul Panini : *Saint Paul prêchant à Malte* et *le même prêchant aux Corinthiens*; un tableau par un maître inconnu, représentant des *Espagnols*; quatre tableaux de David Téniers, dont la *Tentation de saint Antoine*, une *Noce de village*, une *Femme dans son ménage*, et le dernier, appelé *les Rats de Téniers*; trois tableaux de Corneille Ploëmbourg : des *Baigneuses*, une *Conversation* et une *Fuite en Égypte*; trois tableaux de Wouwermans; deux *Combats de cavalerie*, par Van der Meulen; un tableau de Paul Brill représentant *Saint François recevant les stigmates*, sur un fond de paysage; trois tableaux de Peter Neefs, *Intérieurs d'églises*; deux tableaux de Huctembourg, élève de Wouwermans; deux autres de Matifas et deux de Snaërs; l'*Enlèvement d'Europe* et *Jacob se faisant reconnaître par Rachel*, de François Le Moyne; un tableau de Restout; une *Chasse aux tigres*, par Parrocel fils; trois tableaux de Noël Coypel et un d'Antoine Coypel; *Diane surprise au bain*, par Natoire; *Bacchus et Ariane*, par Pierre; *Jésus-Christ dans le désert*, par Philippe de Champagne; une *Nativité*, par Carle Vanloo; l'*Intérieur d'un ménage*, par François Boucher; deux tableaux de Chardin; un de Watteau; un de Jeaurat; deux tableaux de Le Prince; un autre de Robert; une *Marine*, peinte sur cuivre, par Vernet; un *Paysage* de Jean Asselin; deux tableaux de Pinacker, et quatre *sujets historiques*, par le chevalier de Channes.

Attenant à cette pièce était un joli boudoir, par lequel on communiquait d'abord à une salle ornée de portraits de guerriers célèbres, puis à la chambre ordinaire de M. le duc de Luynes. De cette dernière on passait dans la *Bibliothèque* qui occupait la galerie et le cabinet faisant suite, par où l'on pénétrait dans une

(1) Watin fils, *État actuel de Paris ou le provincial à Paris* (1787), quartier Saint-Germain, 2e partie, p. 86.

Digitized by Google

autre galerie, plus grande, éclairée par le haut, et formant un superbe *Cabinet d'histoire naturelle*. Cette pièce était garnie dans tout son pourtour d'armoires fermées par des glaces, contenant des mannequins revêtus de costumes indiens, chinois et autres, des armes anciennes et modernes de diverses contrées, des coraux, des madrépores et des collections de minéraux bien choisis et de toutes sortes. Un modèle de vaisseau de soixante-quatre canons, avec tous ses agrés et réduit à l'échelle de cinq lignes pour un pied, occupait l'armoire du milieu. Dans une autre armoire était renfermé un beau médaillier rempli de médailles et de monnaies anciennes d'or, d'argent et de bronze ; dans une autre, on pouvait admirer une fort belle coupe d'ambre, d'un seul morceau et d'un volume considérable, ornée de figures d'enfants et de rinceaux sculptés à même la matière. Puis c'étaient encore des collections de cristaux, de pierres fines et précieuses, de fossiles, de marbres, d'albâtres, etc. ; puis, des pièces d'argenterie des Indes en filigrane ; puis des instruments de physique et d'optique. On avait aussi réuni là tous les échantillons du règne animal et végétal : oiseaux empaillés, plantes desséchées, coquilles, pièces d'anatomie, etc. Dans les voussures du plafond, on voyait accrochés de grands lithophytes, des tortues, des serpents, des poissons, des cornes de bouquetins et d'élans, etc., etc. Enfin, deux conducteurs électriques en fer-blanc, de neuf pieds de long et fixés au plafond, communiquaient à une puissante machine électrique, dont le plateau ne mesurait pas moins de trente-quatre pouces de diamètre, et qui était placée au milieu de la pièce, directement au-dessous de ces conducteurs. A l'extrémité de cette galerie se trouvait un *Laboratoire de chimie* garni de tous ses ustensiles et d'un droguier.

Au temps de la Révolution, l'hôtel appartenait à Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes, ex-maréchal de camp et colonel-général de dragons, sous l'ancien régime. Nommé, en 1789, député aux États-généraux par la noblesse de Touraine, ce duc de Luynes opta bientôt pour le tiers-état et vota avec la majorité. Il n'émigra point, et, dès 1792, il se réfugia à son château de Dampierre, où il se tint coi jusqu'au 18 brumaire. Ses biens ne furent pas confisqués ; cependant son hôtel fut, sous le Directoire, mis à la disposition du citoyen Baudin, qui y installa une crèche payante pour les enfants de quinze mois à sept ans (1).

(1) Edmond et Jules de Goncourt, *La société française sous le Directoire*, p. 21.

Digitized by Google

Sous le Consulat, il y logea un ancien député de la Convention et évêque constitutionnel, l'ex-abbé Henry Grégoire, devenu son collègue au sénat conservateur (1).

Vers 1877, le portail, ainsi que les deux tiers de la cour et des avant-corps de l'hôtel de Luynes, furent emportés, au nom de l'impitoyable et stupide ligne droite, par le prolongement du boulevard Saint-Germain, tandis que l'amorce du boulevard Raspail entamait d'autre part son magnifique jardin. Ce fut le commencement de la fin de cette belle et vénérable habitation, dont les façades, tronquées, mutilées, puis transformées et modernisées, prirent désormais cette pauvre et banale physionomie qui caractérise si bien encore le goût de notre temps, mais qui ne fit que mieux regretter leur simple mais grandiose aspect d'antan.

Cependant, « nous revoyons encore par l'esprit, dit l'aimable « auteur de *Mon vieux Paris*, l'immense cour et, tout autour, ces « dépendances qui s'étendaient à l'aise : à gauche, la chambre « du portier, une petite cour, une remise à carrosses, une « chambre de concierge, une basse-cour ; à droite, les communs, « le garde-manger, les cuisines, les salles du commun, la sommellerie. Tout cela était vaste, aéré, disposé pour recevoir cette « armée de valets de tout genre qu'un grand seigneur entretenait à ses dépens, sans savoir, la plupart du temps, le nombre de gens qu'il employait. C'est la disparition de tout ce « monde affairé, bruyant, empressé à faire croire qu'il travaillait « à quelque chose, qui explique l'impression de profonde tristesse qui vous enveloppe maintenant dès qu'on franchit le « seuil de ces demeures, qui semblent abandonnées même lorsqu'elles sont habitées (2). »

Les démolitions de 1877 avaient néanmoins respecté le bâtiment principal avec plusieurs salons du dix-septième siècle, sa salle à manger décorée de compositions d'Hubert-Robert, et son grand escalier entouré des peintures de Brunetti (3), qui avaient été restaurées en 1843 (4), et étaient restées, jusqu'à présent, l'unique et dernier spécimen du genre. N'empêche que les derniers héritiers des Chevreuse et des Luynes semblaient ne

(1) *Almanach national de 1803* ; Fréd. Lock, *Dictionnaire topographique et historique de l'ancien Paris*, p. 355.
(2) Édouard Drumont, *Mon vieux Paris*, t. Ier, pp. 68-69.
(3) A. de Champeaux, *L'art décoratif dans le vieux Paris*, p. 113.
(4) Lance, *Dictionnaire des architectes français*, t. II, p. 55.

Digitized by Google

plus trouver de leur goût le vieil hôtel ancestral ainsi conservé; depuis nombre d'années, ils ne l'occupaient plus et le louaient à des particuliers. Ils viennent enfin de le faire abattre complétement pour bâtir à la place plusieurs maisons de rapport, sans avoir, malheureusement, gardé, quant à présent, le moindre souci de la conservation de l'œuvre de Brunetti, car il n'en restera plus d'autre souvenir que les reproductions photographiques exécutées récemment pour le musée Carnavalet et la Commission du Vieux Paris; quant à l'aspect extérieur et la composition intérieure de cette demeure, il faudra désormais s'en rapporter aux planches gravées, il y a cent cinquante ans, par Marot, père et fils, et par François Blondel (1), c'est-à-dire à quelques images plates et linéaires. *Sic transit gloria mundi.*

CHARLES SELLIER.

LE PARTAGE DU PALAIS MAZARIN

A LA MORT DU CARDINAL

De l'ancien palais du cardinal Mazarin, situé jadis entre les rues Vivienne, des Petits-Champs et Richelieu, il ne nous reste aucun plan précis datant de l'époque du cardinal. Les recherches faites à ce sujet par M. de Cosnac (2) à la Bibliothèque Nationale et aux Archives sont restées sans résultat. On en est donc réduit aux conjectures si on veut se rendre compte de ce qu'était, dans ses détails, cette vaste et somptueuse demeure, bizarre assemblage de bâtiments et appartements d'époques diverses réunis les uns aux autres, plutôt qu'un tout réellement uniforme et de construction régulièrement développée. M. de Laborde lui-même, dans son très documenté ouvrage sur le Palais Mazarin (3), n'en a suivi que les phases et transformations successives sans en donner exactement la distribution intérieure.

(1) Marot, père et fils, *L'architecture françoise, recueil des plans, élévations, etc., des édifices, palais, hôtels, etc. de France*, Paris, 1751, in-f°; François Blondel, *loc. cit.*

(2) De Cosnac, *Les richesses du Palais Mazarin* (Introduction, p. IV et notes).

(3) L. de Laborde, *Le Palais Mazarin et les grandes habitations de ville et de campagne au* XVII^e *siècle*, Paris, 1846-1847.

Digitized by Google

Cette lacune, si peu importante qu'elle puisse paraitre, a cependant son intérêt, et peut être comblée grâce à un document conservé aux Archives du Palais de Monaco dans la série concernant les ducs de Mazarin, et pouvant servir de guide fidèle et sûr au milieu de l'enchevêtrement (presque l'incohérence) des bâtiments, galeries, cours, jardins qu'était ce palais si célèbre, réunissant l'hôtel Tubœuf à celui de Chivry et comprenant, en plus, les constructions élevées par Mansart sur l'ordre du cardinal qui en avait fait un musée splendide comme décoration et d'une grande richesse en œuvres d'art de toutes sortes.

Ce document est un simple procès verbal d'experts chargés, trois mois après la mort de Mazarin, de faire l'estimation générale des bâtiments afin de procéder au partage que le cardinal lui-même avait ordonné par codicille (1).

« A l'égard dud. Palais de Paris, appartenances et dépendances, après la distraction faite de ce qui est légué aud. sr Colbert par l'article précédent, mond. sgr. cal les donne et lègue savoir : moitié aud. sgr marquis Mancini (2), son neveu, et l'autre moitié aud. (*sic*) sgr et dame, duc et duchesse Mazarrini (3), ensemble les bustes et figures qui sont aud. Palais à partager aussi par moitié entre eux; lequel partage tant dud. Palais, appartenances, que des figures, sera fait le plus également que faire se pourra par l'ordre et par l'avis de MM. les exécuteurs nommez par led. testament, qui en feront dresser deux lots; et au lieu de les jetter au sort, veut mond. sgr que lesd. sgr et dame, duc et duchesse Mazzarini en aient la préférence; et sont compris dans les appartenances et dépendances, toutes les maisons qui y sont contigües appartenantes à S. E., à la reserve de celle dud. sr Colbert à lui léguée par l'article précédent (4). »

Le 1er juin 1661, Louis Le Vau, « intendant et ordonnateur des bastimens du roy, et son premier architecte » ; Michel Villedo, « maistre général des œuvres de massonnerie des

(1) De Cosnac, *Mazarin et Colbert*, tome II, p. 471. Cet ouvrage renferme le texte du testament du Cardinal.

(2) Plus tard duc de Nevers.

(3) Le duc de la Meilleraye devenu duc Mazarin par son mariage avec Hortense Mancini, nièce du cardinal. Tous deux ses principaux héritiers.

(4) En voici le texte : «... donne et legue au Sr Colbert, intendant de ses maisons et affaires, la maison et jardin où led. sr Colbert est demeurant, en l'état et disposition que les lieux sont maintenant et qui font partie des appartenances et dépendances dud. Palais ». (De Cosnac, *loc. cit.*, tome II, p. 470).

Digitized by Google

bastiments de S. M., » se transportèrent rue Neuve-des-Petits-Champs pour faire l'estimation prescrite. La visite fut longue et minutieuse, un plan fut dressé, qui malheureusement ne nous est pas parvenu, et on se vit dans l'obligation de comprendre dans l'ensemble la maison de Colbert, malgré la réserve ordonnée, tellement les bâtiments étaient « engagés les uns dans les autres qu'il est impossible d'y trouver aucune disposition ny esgalité de partage en l'estat que sont lesd. lieux à présent. » On donna en échange à Colbert « une place » au bout du palais, du côté de la rue Vivienne et, de cette façon, après quelques reconstructions et réparations, on put faire deux lots A et B avec entrées séparées, l'une rue Neuve-des-Petits-Champs, l'autre rue de Richelieu, et sans trop de servitudes l'un sur l'autre. Une fois le partage fini, le lot A fut jugé plus important, et tenu « à faire soulte au lot B de vingt mil livres ».

Outre son palais, le cardinal avait ordonné le partage des « figures » qui le garnissaient « affin que lesd. lieux demeurent garnis et en leur entier ». Dans le premier lot il s'en trouva pour 98.358 livres, et dans le second pour 18.460 seulement; d'où nouvel apport de 39.949 livres en plus des 20.000 déjà reconnues. Cette question des soultes ne fut pas résolue immédiatement, car, le 20 janvier 1667, le duc Mazarin proposait « pour lever tout sujet de contestation, payer comptant la somme de six mil livres pour les intérests de lad. soulte », ce qui fut accepté par le duc de Nevers (1).

Quant au partage, le duc et la duchesse, après connaissance prise des plans dressés et estimation des bâtiments et statues, choisirent le lot A, laissant la jouissance de l'autre à « messire Philippe Mazarini Mancini ». Ce choix fut ratifié et paraphé par le duc et la duchesse et par Me Le Bas, conseiller du roi, tuteur honoraire de Philippe, ainsi que par les notaires de l'acte, Beauvais et le Fouyn, Nicolas Fouquet, intendant des finances, Michel Le Tellier, le premier président, l'évêque de Fréjus et Colbert. Cela, à Fontainebleau le 21 août 1661.

H. Lacaille.

PROCÈS VERBAL DU PARTAGE DU PALAIS MAZARIN

L'an mil six cens soixante un, le premier jour de juin et autres jours suivans... nous Louis Le Vau, intendant et ordonnateur des basti-

(1) Archives du Palais de Monaco, S. 8. Papier, original, signé.

Digitized by Google

mens du Roy et son premier architecte, et Michel Villedo, maistre général des œuvres de massonnerie des bastimens de Sa Majesté, Ponts et Chaussées de France,... sommes transportéz tant audict palais, maisons et lieux en dépendans, pour... faire le plan dudit palais, maisons et places y comprises ensemble la maison et jardin où est demeurant Monsieur Colbert dont luy a esté fait legz par feu Son Eminence, en estat et disposition que les lieux sont maintenant et qui font partie des appartenances et deppendances dudict palais, comme aussy pour faire l'estimation des maisons et lieux en dépendans qu'il convient partager pour en faire deux lots, et ensemble des bustes, statues ausquelz lieux estans...

Premièrement, nous avons veu et visité led. palais de fondz en comble en toute sa concistance et estendue, lequel avons trouvé contenir quarante sept thoises un pied de face sur la rue Neuve des Petits Champs et autant par son abboutissant sur cent deux thoises deux piedz de long sur les rues de Richelieu et Vivien, produisant en superficie quatre mil huict cent vingt six thoises trois quarts, sur laquelle quantité est compris la superficie du fondz de la maison de monsieur Colbert qui est de deux cent trente cinq thoises et demye, qui n'entrera néantmoins dans le prix que nous donnerons audict palais. La réserve cy devant estant faite suivant le legz à luy de sadicte maison : iceluy palais disposé en plusieurs logemens ; scavoir un principal corps d'hostel faisant face sur la principalle court d'entrée de vingt thoises un pied de long, compris les espoisseurs des murs et de cinq thoises et demie de large du dehors au hors œuvre, applicqué par bas en toutte la longueur d'iceluy et offices avec une descente droicte y conduisant; au dessus desquelles sont deux estages carrés dont le premier est apliqué à une grande salle de cinq travées peinte et ornée de marqueterie tant en ses poultres que solives, cheminées, croisées, portes et lambris; une autre chambre ensuitte et chambre d'audiance, (*sic*) les platfondz sont de menuiserie, peintz, doréz et enrichis de plusieurs ornemens et de petits enfans portans les armes de deffunct Son Eminence comme aussy sont peints et enrichis les portes, croisées, cheminées et lambris desd. chambres et antichambres d'ornemens et dorures convenables ausd. platfondz, et icelles pavées de pierre de Caen ; et à costé de lad. antichambre est vestibulle hors œuvre conduisant au jardin ; en advance sur led. jardun sont deux estages de cabinets l'un sur l'autre, couverts d'ardoises en pavillon.

Et le second estage carré est apliqué à une grande salle parquetée, aussy peinte et enrichie en ses cinq travées de solives, cheminées, portes, croisées et lambris, ensuitte de laquelle salle est une antichambre et chambre revestues de platfondz de menuiserie sous les solives, et iceux peints doréz et enrichis avec tableaux colloriés dont celui du milieu fait par (1) [*un blanc*], et les quatre autres par rondz

(1) Probablement Grimaldi. Voir : de Laborde, ouv. cité., page 12.

Digitized by Google

par l'Albanne, ensemble cheminées et croisées, portes et lambris desd. lieux aussy peintz, doréz et enrichis, et le tout parqueté.

Et au dessus est l'estage en galtas avec pointe du grenier dessus, le tout couvert d'ardoises en comble à esgoust par des chesneaux et descentes de plomb.

Et pour accompagnement dud. corps d'hostel sont deux logemens en aisle de chacun quatre thoises de large sur dix sept thoises un pied de long, compris les espoisseurs des murs sur rue avec un logement bas sur le devant de lad. rue Neuve des Petits Champs où est le portail et porte cochère d'entree, et de douze thoises un pied et demy de long dans œuvre et de seize pieds de large, grande court au millieu desd. bastimens aussy de douze thoises un pied et demy sur quatorze thoises et demie de long ; iceluy logement en aisle à main gauche en entrant aussy de deux estages carréz l'un sur l'autre au dessus des caves avec un estage en galtas et poincte de grenier dessus, le tout couvert d'ardoises en pavillon, lesd. estages applicquéz, scavoir, le premier au dessus desd. caves à une salle passage (*sic*) pour aller de la court à une autre salle attenant, vestibule et salle du conseil peinte et enrichie tant en son platfondz que croisées, portes, cheminées et lambris; et celuy au dessus à une chambre à coucher parquetée, dorée et enrichie de peinture, et quatre autres ensuitte dont trois aussy peintes et ornées de dorures et icelles parquetées et l'autre peinte de grisaille seulement carelée, et led. logis de devant appliqué au rez de chaussée aud. portail de porte cochère, à l'un des costéz de laquelle est le logement du portier et, de l'autre, à un réservoir avec deux petits escaliers aux deux angles de lad. court couverts en dome, entre lesquels sont deux entresolles et terrasses au dessus fermés de balustres de pierre de taille.

Plus au derrière dud. logement d'aisle à gauche en entrant en lad. court et jusques à l'alignement du mur de derrière dud. grand corps de logis, est un autre bastiment de quinze thoises de long sur cinq thoises de large, et la saillye du cabinet sur le jardin de plus, appliqué au premier estage au dessus des caves à une grande salle vestibulle et escalier, et celuy au dessus à une chambre à alcauve et cabinet, l'un faisant face sur la terrasse du jardin et cimetière à celuy de l'angle opposé, et l'autre servant de passage et au corps de logis double et à celuy en retour appelé la petite galerie; le tout peint, doré et enrichi de tableaux et autres ornemens tant en platfondz que cheminées, portes, croisées et lambris et galtas au dessus, le tout couvert d'ardoise ; une court au devant dud. logement qui a issue sur lad. rue Neuve des Petits-Champs par une porte cochère, laquelle court a six thoises de long, à costé de laquelle porte cochère est une escurie, petit escalier et chambre de portier et une cuisine ensuitte, le tout de trois thoises de large, et au dessus à un estage carré en galtas au dessus couvert d'ardoises occupé de présent par monseigneur l'évesque

Digitized by Google

de Coustance; un puitz en icelle court et caves soubz lesd. lieux.

Et en retour est un autre logement faisant aussy face sur lad. court, appliqué par bas à un passage séparant le jardin de monsieur Colbert et led. logement opposé aud. jardin, vestibulle et escalier avec une petite chambre et deux petits cabinets et escalier servant à monter aux entresolles au dessus faisant partye de la disposition et estant des deppendances de lad. maison de monsieur Colbert, et qui ont leur entrée par sad. maison avec veues et servitudes sur la petite court dud. palais, un estage carré au dessus et un en galtas, le tout couvert d'ardoises; et contient iceluy bastiment trois thoises deux piedz de large du devant du mur qui fait face sur lad. court jusques au poinct millieu du mur qui sépare iceluy dans la maison de M. Colbert, auquel appartient un autre petit escalier montant aux appartemens de la maison de monsieur Colbert, et court de passage conduisant aud. palais.

Plus un corps de logis double faisant face sur la court des escuries et sur le jardin de la maison de monsieur Colbert et celle d'encogneure, lequel contient sept thoises quatre piedz un quart de large, compris les espoisseures des murs et dix-sept toises de long dans œuvre, et gallerie en retour faisant face sur lad. court des escuries et jardin dud. palais de six thoises de large et vingt-huit toises et demie de long du dehors et dans œuvre, compris le cabinet au bout, et un autre cabinet ensuitte qui contient six thoises deux pieds de long sur quatre toises de large; led. corps de logis double appliqué au rez-de-chaussée à des remises de carosses et chambres à officiers de l'escurie avec un escalier dans œuvre, et au dessus à une chambre, antichambre, salle et cabinet, le tout parqueté par bas et en plat-fondz par haut, doréz et enrichis, ensemble les cheminées, portes, croisées et lambris, et lad. gallerie en retour appliquée par bas à une salle des antiques, grand cabinet au bout et grande gallerie au dessus, peinte en sa voulte par Romanele de plusieurs histoires representans les Grâces avec Jupiter tenant son foudre à la main, le Jugement de Pàris, le Ravissement d'Elene, l'Embrasement de Troyes, Apolon avec les Muses, Daphné, et Romulus avec plusieurs autres tableaux, colloris et ornements, et les murs de la gallerie aussy, le tout peinct à fresque, ensemble les portes et croisées et le cabinet estant au bout d'icelle; et outre ce est un autre petit cabinet et petit escalier de desgagement et galtas au dessus, le tout couvert d'ardoises. Et au devant dud. bastiment de gallerie est le grand jardin planté en parterre de buys, allées et palissades de filaria (*sic*) le long des murs, contenant iceluy vingt-huict thoises deux pieds sur quelques thoises de large, et terrasse basse pavée attenant et au devant du derrière principal corps d'hostel premier (*sic*), et lad. court des escuries au derrière dans laquelle est un puits et des sièges d'aisances en advance sur la grande place au

Digitized by Google

derrière; icelle court contenant dix-huit thoises de long sur dix-sept thoises quatre pieds de large.

Item sur le devant de lad. rue de Richelieu est le bastiment des escuries contenant soixante-seize thoises un pied de long sur cinq thoises quatre pieds de large compris les espoisseures des murs, faisant face tant sur lad. rue que court des escuries et place cy après déclarée, et au dessus desd. escuries sont cinq chambres de plain pied, vestibulle et petite chapelle, le tout peinct et enrichi, et grande bibliothèque au bout; ce tout couvert d'ardoises à esgoust sur lad. rue, court desd. escuries et place.

Au bout duquel bastiment d'escurie est un corps de logis d'encoignеure de neuf thoises de face sur lad. rue Neuve-des-Petits-Champs et de vingt-six thoises un pied sur celle de Richelieu, appliqué au rez de chaussée en un logement de devant, à une porte cochère, escurie, logement de portier, cuisine et escalier de desgagement et au dessus à entresolle en toute cette estendue, au dessus desquelz est un estage carré et un galtas avec grenier, une court ensuitte dans laquelle est un puits; le logement en aisle apliqué à deux remises et escalier avec entresolle, au dessus un estage carré et un autre en galtas et poincte de grenier dessus, et le logement principal est aplicqué à une grande et petite salle, et au dessus à deux chambres et cabinets en saillie sur le jardin et galtas au dessus, et le tout couvert d'ardoises à esgoust sur la court et jardin, et soubz lesd. lieux sont caves garnies de descentes, et, au derrière, est un jardin planté en parterre et palissades, le tout clos de murs et séparé de la maison de monsieur Colbert, icelle maison de présent tenue à loyer par monsieur de Pavan, m^e^ des Comptes.

Item sur la rue Vivien sont deux corps de logis de cinq thoises et demie de face chacune, sur vingt-trois thoises et demie de profondeur dont le corps de logis de devant; l'un d'iceux a esté abbatu l'année dernière pour éviter au péril éminent dont il menaçoit par sa cheute; chacun desd. logis applicquéz à porte cochère, court d'entrée et court au derrière avec chacun un corps de logis de derrière de trois estages carréz au dessus avec caves et escaliers dans œuvre, et le logis de devant, restant à l'un d'iceux, aussy à trois estages carréz au dessus du rez de chaussée et grenier dessus, escalier et caves sous lesd. lieux et puicts en chacun desd. logemens, et le tout de mauvaise construction et à abattre pour leur mauvaise qualité.

Et outre ce est une grande place qui s'estend depuis le devant du mur desd. escuries jusques au devant de lad. rue Vivien à l'alignement du mur de face sur rue desd. deux maisons sus déclarées.

Plus le droict et possession de trente six lignes d'eaue venant des fontaines de la ville ainsy qu'il est porté par le contract passé par devant Parque et Vaultier, notaires, le trentiesme aoust mil six cens quarante neuf, portant vente au proffict de deffunct Son Eminence,

Digitized by Google

dud. palais et ses dépendances y compris lesd. trente six lignes d'eaue, et d'ung pouce aussy d'eaue à prendre à la pompe du pont des Tuilleries, duquel pour ce il n'y a maintenant aucune jouissance, attendu l'incendie arrivé aud. pont des Tuilleries.

Lequel palais et lieux en dépendans et droict d'eaue ainsi que le tout se poursuict et comporte et estend de touttes parts et de fondz en comble, sans y comprendre la maison léguée à monsieur Colbert, fondz d'icelle et ses dépendances, en l'estat et disposition qu'elle est de présent tenant d'un costé à lad. rue de Richelieu, d'autre costé à lad. rue Vivien, abboutissant par derrière à [*un blanc*] et par devant sur lad. rue Neuve des Petits-Champs, nous avons estimé valloir la somme de onze cent vingt cinq mille livres tournois d'argent une fois paier, (*sic*) à la charge seulement du cens et redevances en grains déclaréz par le contrat de vente susdatté ; duquel nous est apparu le tout en esgard le lieu où led. palais est scitué, à la qualité du bastiment dont il est construit, dorures, peintures et enrichissemens dont il est décoré et orné et aussy au cours du temps de présent; cy... xi^c^ xxv^mll^.

Et après avoir faict la déclaration dud. palais et estimation d'iceluy, plan de son total et mesme marqué en iceluy plan lad. maison de mons. Colbert pour faire connoistre qu'elle est entièrement engagée aud. palais, nous avons, pour satisfaire esd. articles dud. codicille... portant que le partage et division d'iceluy palais sera faict en deux lots, en aiant veu et examiné tous lesd. logemens, court, jardin, place, avons trouvé iceux tellement engagéz les uns dans les autres qu'il est impossible d'y trouver aucune disposition ny égalité de partage en l'estat que sont lesd. lieux à present, attendu qu'il n'y a qu'une principale entrée, qu'une office, qu'une grande escurie, avec un seul grand escalier, et que les salles, chambres, cabinets et gallerie (*sic*) susdeclaréz sont engagéz les uns dans les autres ainsy que dict est, et comme se veoit par led. plan cy attaché, mesme lad. maison de mons. Colbert marquée sur iceluy plan, et toutes ses dependances qui sont de l'un et l'autre costé d'icelle maison et qui font néantmoins partye dud. palais.

Et ainsy après avoir examiné plusieurs moyens nous trouvons qu'à moings d'y comprendre lad. maison de mons. Colbert, laquelle consiste en un corps de logis sur lad. rue Neuve-des-Petits-Champs de neuf thoises de face sur lad. rue et de vingt-six thoises un pied de profondeur, applicqué sur le devant à un corps de logis qui a une porte cochère d'entrée, logement de portier et cuisine ensuitte, avec une escurie et escalier de desgagement, entresolles au-dessus, un estage carré et un en galtas applicqué à chambres et garderobbes et grenier dessus, une court en laquelle est un puits, et le logement en aisle appliqué à deux remises de carosses, escalier ensuitte, entresolles au dessus, avec un estage carré et un galtas et poincte de grenier dessus;

Digitized by Google

et le logement principal applicqué au rez-de-chaussée à une salette, vestibule, cabinet et autre grande salle, et au-dessus à un estage carré et un galtas applicqué chacun à chambres et garderobbes et grenier avec caves soubz lesd. lieux; un jardin au derrière planté en partie, clos de murs, séparé de celuy de la maison d'encoigneure et dud. palais; et en outre encore du costé dud.palais, au rez-de-chaussée, d'iceluy, les chambres, cabinet, ensemble l'escalier déclaré ci devant avec l'escalier et petite court de desgagement estant à costé du cabinet et hors le carré de lad. maison de mons. Colbert; la plus grande partie desquels lieux sont colloréz et ornéz de peintures et dorures tant en leurs planchers que plafondz, lambris, cheminées, portes et croisées.

Comme aussy à mons. Colbert droict et possession d'eaue à fontaine en sad. maison qui ont (*sic*) leurs robinets dans la cuisine et offices d'icelles et leurs thuyaux dans le mur séparant les remises de carosse. Laquelle maison avec ses anclaves et dépendances nous trouvons qu'il est du tout impossible, sans comprendre lad. maison, de faire partage n'y ayant aucune disposition approchant l'égalité; que pour faciliter iceluy partage, il seroit à propos d'ajouster quelques bastimens pour éviter à beaucoup de servitudes qui autrement se rencontreroient et empescheroient la jouissance et liberté les uns des autres. Et pour ce, nostre advis seroit que pour réunir lad. maison de mons. Colbert et ses dépendances aud. palais, on pourroit donner à mons. Colbert, en eschange, une place qui est au bout dud. palais marquée C sur led. plan, qui contient seize thoises de large dans œuvre, à prendre du devant du mur de la maison du sieur... faisant l'aboutissant dud. palais, jusques au mur marqué sur led. plan, de la profondeur depuis le poinct millieu du mur des escuries et grande gallerie, jusques au devant de lad. rue Vivien, sur laquelle rue Vivien lad. place s'estendra en hache de vingt-cinq thoises de face, de laquelle quantité il y en aura neuf thoisees de lad. de face sur dix-huit thoises de profondeur; le tout ainsy qu'il est marqué et désigné par led. plan: comme aussy luy donner six lignes d'eaüe à prendre les eaües effectuées (*sic*) dud. palais, soit au réservoir ou regards de la conduitte desd. eaues plus prochaines dud. palais et commodes aud. sieur Colbert, et ne sera tenu de la conduite desd. eaues que depuis le lieu où il les prendra jusques au lieu où il les assoira. Et moyennant lad. place, passage et vestibulle cy aprèz déclaréz, mons. Colbert sera indemnisé de sad. maison, dépendances en l'enclave d'icelles annexées dans led. palais, laquelle demeurant en iceluy, led. partage sera facile; et se verra, suivant le deuxième plan que nous avons faict, cy attaché, que la séparation desd. deux lots qui sont marquéz l'un A et l'autre B, se trouveront très commodes, sans servitudes l'un sur l'autre, à la réserve des cinq croisées à chacun estage du logement double qui appartiendra au lot B, lesquelles prennent jour sur le petit jardin à fleurs qui appartiendra au lot A; lesquelles croisées demeureront en leurs

Digitized by Google

hauteurs et largeurs ainsy qu'elles sont à présent, fors qu'il sera mis des grilles à chacune d'icelles du rez de chaussée seullement en toutte leur haulteur et largeur, espacéez de quatre à cinq poulces de distance avec des traverses au droit des croisillons de chacune d'icelles, et lesd. grilles scellées au milieu des tableaux desd. croisées.

Le premier desquelz lots, qui est celuy marqué A, demeurera en l'estat qu'il est à présent, hors que le mur aboutissant du jardin sera reporté de quatre thoises au delà d'où il est, et tiré d'une droicte ligne à l'alignement de l'encoigneure du pavillon qui est au bout de la grande gallerye basse et qui faict face ainsy qu'il est marqué sur led. plan; et tout le reste demeurera ainsy qu'il est, scavoir : l'entrée où elle est, la cour et offices où elles sont, les grandz appartemens aisles (*sic*) avec les galleries haulte et basse et le jardin allongé de quatre thoises comme dict est et tout le contenu de lad. maison de mons. Colbert de fondz en comble et ses dépendances ainsi qu'il est marqué sur led. plan par lad. lettre A.

Et le second lot marqué B, aussy sur led. plan, sera de tout ce qui se veoit marqué lad. lettre B (*sic*) et se trouvera très commode en faisant une entrée par lad. rue de Richelieu, et un corps de logis où sera un grand escalier marqué rouge sur led. plan, salle joignant à l'appartement qui est sur la grande écurie contiuué jusques aud. corps de logis double, bibliothèque et escurie servant de gallerie haulte et basse et en mettant les offices à la place des remises de carosses et une basse cour dans une partie des jardins, des petites maisons d'encoigneures et de celle de mons. Colbert; quoy faisant, le logement sera complet avec touttes ses commoditéz et le jardin fort spacieux, le tout séparé d'avec le lot cy devant et premier déclaré marqué A, et encore de la place que l'on pourra donner en eschange à mons. Colbert comme il se veoit par led. plan marqué C.

Lesquels deux lots, après avoir faict calcul et suputation d'iceux tant de leur superficie que bastimens dessus, avons trouvé que le lot marqué A se trouve plus fort que le lot B de la somme de quarente mil livres et pour ce doibt estre tenu celuy à qui appartiendra led. lot A à faire soulte au lot B de vingt mil livres; par ce moyen, les lots se trouveront esgaux, mais d'autant qu'il est nécessaire sur le lot marqué B faire construire les logemens et bastimens designéz rouge sur led. plan pour estre commodes. Nostre advis seroit aussy que la maison faisant encoigneure sur lad. rue de Richelieu et rue Neuve des Petits-Champs qui ne faict aucune necessité d'estre conservée dans led. lot, et encore le reste de la place aussy marqué B sur led. plan qui s'estend depuis le mur du jardin du lot marqué B séparant lad. place dépendant dud. palais, jusques au devant de lad. rue Vivien, et par ses deux costéz d'une part depuis le mur qui doibt séparer la place que l'on pourra donner à monsieur Colbert, et d'autre costé jusques au mur qui ferme le jardin du lot premier

Digitized by Google

marqué A soient vendus, et les deniers en provenans pourront subvenir aux bastimens qu'il convient faire pour led. lot B; lequel bastiment consiste à (*sic*) un grand corps de logis à prendre depuis le bastiment des escuries jusques au pavillon du bout de la gallerie du lot A, qui aura vingt-sept pieds de large dans œuvre, dont les murs seront fondéz jusques à vif fonds de moislon et libage et eslevés au dessus de leur fondation avec pierre de taille de mesme haulteur que les murs de face de lad. gallerie et bibliotheque, lequel sera appliqué à un grand escallier qui conduira au premier estage et sera tout de pierre de taille, deux grandes salles, l'une basse carrée et l'autre haute voutée en ceintre de charpente, de l'autre costé dud. escalier seront des antichambres et chambres jointes au pavillon susd. du bout de la galerie, faire (*sic*) touttes les cheminées, portes et croisées pour les accomodemens necessaires qui sont marquéz en rouge sur led. plan, comme aussy les murs de refſandz qu'il conviendra faire dans l'escurie pour les separations du vestibulle, passage de l'entrée de la court, chambres, garde robbes et cabinets marquéz en iceluy, ensemble les planchers, aires, cheminées, portes et croisées nécessaires, ouverture des galleries haulte et basse, pavé de carreau de pierre blanc et noir, refaire les offices à la place des remises de carosses dans la basse court, couvertes dessus en appenty avec ardoises sans logemens, faire aussy les murs moictoyens pour clore les places et jardins, lesquelz se doibvent faire en commung et en acquitter la part d'icelluy à qui appartiendra le lot B. Auquel sera fourny de touttes choses generallement quelconques pour faire le palais logeable tout en massonnerie, charpenterie, couverture, plomberie, menuiserie des portes, croisées, parquets et lambris à haulteur d'appuis, tout le gros fer nécessaire et le pavé de grez des deux courts, escuries et offices, faire dresser le jardin prest à planter. Tous lesquelz ouvrages faictes bien et deuement et fournir de touttes choses comme dit est, nous les avons estimées valloir mesmes sommes que la maison de l'encoigneure et la place restante de monsieur Colbert marquée B faisant face sur la rue Vivien, avec les vingt mil livres que le lot A doit donner aud. lot B; lequel lot B doit estre tenu boucher à plain mur les veües qui se trouveront au mur de face regardant sur la place qui doit estre eschangée à monsieur Colbert, et ensemble les caves et esgousts et touttes autres servitudes sy aucunes se rencontroient au desir de la coustume, et souffrir faire led. passage en la profondeur desd. escuries de quinze pieds de large et de haulteur depuis le rez de chaussée jusques au dessous de la voulte de la bibliothèque avec un vestibulle à costé dud. passage de quatre thoises de large sur la mesme haulteur; le tout qui demeurera annexé et en propre avec lad. place qui doibt estre eschangée avec lad. maison de monsieur Colbert.

Et au moyen de ce, lesd. lots seront esgaux et sans servitudes les

Digitized by Google

uns aux autres que celles des croisées cy devant dictes; et les murs qui sépareront iceux seront faicts en commun et demeureront communs et metoyens entreulx au desir de la coustume; et jouiront l'un et l'autre lot de fondz en comble de tous lesd. bastimens et desd. caves esgallement moictié par moictié; et l'eschange de lad. maison de monsieur Colbert avec lad. place, passage et vestibulle, se fera sans soulte, estimant l'un de la valeur de l'autre, et le restablissement du palais du lot B se fera de la vente de lad. maison d'encoigneure de la place sur la rue Vivien et des vingt mil livres de soulte du lot A, comme dict est.

Ensuivent les statues,etc...(*Suit l'inventaire avec prix d'estimation*).

Somme totalle des prix des statues, scabellons, figures et medailles estant dans led. palais, cent seize mil huict cent dix huict livres tournois, de laquelle quantité et somme il en demeure dans les appartemens dud. premier lot marqué A pour la somme de quatre vingtz dix huict mil trois cens cinquante huict livres affin que lesd. lieux demeurent garnis et en leur entier. Et en demeure aud. second lot marqué B, compris ceux du garde meuble, pour la somme de dix huict mil quatre cent soixante livres, de sorte qu'il y a pour le premier lot A plus que pour le second lot B pour la somme de soixante dix neuf mil huict cent quatre vingtz dix huict livres; quoy faisant, celuy de messeigneurs qui aura led. lot A sera tenu de payer à celuy auquel demeurera led. lot B, pour soulte desd. bustes et figures, statues, scabellons et médailles, la somme de trente neuf mil neuf cent quarente neuf livres en oultre les vingt mil livres pour le retour de lot des bastimens.

Tout ce que dessus a esté meurement et exactement vu, considéré, examiné, exécuté, etc...

(Signé des parties et notaires. Copie authentique.)
Archives du Palais de Monaco. S. 8.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (1).

190. Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pomponne de Bellièvre. — *Toulouse, Ed. Privat, 1897, gr. in-8° de 38 pp.*

(1) *Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258, 290; 1899, pp. 66, 268, 290, 325; 1900, pp. 163, 263, 300.

Digitized by Google

Extrait, tiré à 120 exemplaires, des *Annales du Midi.*

Vingt-quatre lettres, du 10 janvier 1579 au 30 mai 1597, les autres sans date. En appendice, quatre lettres de Marguerite de Valois à Catherine de Médicis, à Henri III, et au marquis de Villars, amiral de France; cette dernière seule est datée (octobre 1578).

« Les fines remarques de M. T. de L. aident à saisir les moindres allusions, on dirait qu'il était de la cour des Valois et que rien n'a été changé depuis 300 ans... Il se trouve d'érudits chercheurs qui ont de vraies bonnes fortunes. A cet égard, M. T. de L. ne se trouve dépassé par personne... Ses lettres inédites de Marguerite de Valois sont, à coup sûr, une de ses plus belles découvertes.»(Baguenault de Puchesse, *Journal des Débats du 29 mai 1897*).

A cette époque, T. de L. était vivement préoccupé par l'histoire de Henri IV; le 13 mai 1897, il mentionnait en ces termes un intéressant projet à l'abbé Dubarat qui a eu la bonne pensée de publier cette lettre :

« Quand, vous et moi, nous serons moins absorbés, ne voudriez-vous pas que nous donnions ensemble, d'abord dans votre revue, ensuite en tirage à part, une *Bibliographie d'Henri IV?* Cela n'a jamais été fait et serait bien curieux et bien apprécié des amis du grand roi. En m'occupant de réviser et de compléter l'itinéraire du roi de Navarre, j'ai recueilli beaucoup d'indications bibliographiques, etc. » (L'abbé Dubarat, loc. cit., p. 25).

191. Le général Delmas de Grammont (1796-1862), auteur de la loi pour la protection des animaux, *in-8° de 4 pp. sans titre, ni couverture.* (*Agen, Veuve Lamy, 1897*).

Extrait, à vingt-cinq exemplaires, de la *Revue de l'Agenais.*

Compte-rendu, augmenté de souvenirs personnels, de la brochure de M. Eugène de Budé publiée sous le même titre, à Genève (impr. W. Kündig, 1896, gr. in-8° de 32 pp. et un portrait).

Il faut rapprocher de cet opuscule le Discours prononcé par T. de L. le 3 octobre 1897, pour l'inauguration du buste du général de Grammont, à Miramont, discours qui a été reproduit en entier dans le *Journal de Lot-et-Garonne*, du 7 octobre de la même année, qui, la veille, avait donné un intéressant compte-rendu de cette fête. Parlant de ce discours, le P. Chérot a dit : « Michelet et Hugo n'avaient pas plus de tendresse pour l'âne que T. de L. pour les pauvres chevaux écrasés de coups de fouet » (1). Rentré dans son ermitage du Pavillon Peirese, le neveu du général orateur notait dans son livre de raison les témoignages unanimement flatteurs de la presse française sur son discours, et il ajoutait : « De tout cela ne tirons nulle vanité. Qui se souviendra de moi dans dix ans? »

(1) *Un maître de l'érudition française. Philippe Tamizey de Larroque. L'homme. L'érudit.* (Paris, Dumoulin, 1898, in-8°, p. 7).

Digitized by Google

192. Lettres et billets inédits de Mgr de Belsunce, évêque de Marseille. — *Paris, Alph. Picard; Bordeaux, Demachy, 1897, gr. in-8° de 36 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux*.

Vingt-cinq lettres adressées de 1712 à 1748 à l'abbé Saint-Amans, curé de Saint-Hilaire d'Agen. Émouvante description de la peste de 1720. Quelques-unes de ces lettres avaient été précédemment communiquées au R. P. dom Théophile Berengier, qui les avait en partie utilisées dans sa *Vie de Monseigneur Henry de Belsunce, évêque de Marseille* (Paris, Lyon, 1887, 2 vol. in-8°).

193. Peiresc orateur. Discours inédit. — *Carpentras, impr. Joseph Séguier, 1897, pet. in-8° de 12 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, du *Journal de Carpentras* du 15 août 1897.

194. Au Pavillon Peiresc. Le vieux châtaignier. — *Saint-Étienne, impr. Charles Boy, septembre 1897, in-4° de 16 pp. non chiffrées.*

« Imprimé à 120 exemplaires tous réservés aux bons amis. »

Nous ne saurions mieux faire, pour faire connaître cette élégante publication, que d'emprunter à M. Maurice Tourneux la description qu'il en a donnée dans son exquise notice bio-bibliographique sur notre commun ami : « Des branches et des feuilles de châtaignier, reproduites en vert foncé par l'héliogravure, décorent chaque page de cette belle brochure imprimée en bistre avec beaucoup de goût; de plus, et surtout, on y trouve la reproduction également photographique du meilleur portrait existant, je crois, de Tamizey, assis dans une pose familière sous son grand arbre, en compagnie de son fils et de l'un de ses neveux, frère de l'auteur de ce précieux cliché. »

Avertissement, par T. de L.; *Le Pavillon Peiresc*, par E. Allain, reproduction d'un article déjà publié dans la *Revue catholique de Bordeaux*, de même que la chanson de M. Louis Audiat : *Sous le châtaignier*, qui lui fait suite, accompagnée de son adaptation provençale par A. de Gagnaud (L. de Berluc-Pérussis), adaptation suivie en note de sa traduction littérale en français, et, en dernières pages, de sa notation musicale par M. Désiré Granier (reproduction en fac-similé).

195. Un Écossais ami de Peiresc (1). Lettre inédite du comte de Buchan à Fauris de Saint-Vincent. — *Toulouse, impr. Ed. Privat, gr. in-8° de 16 pp.*

(1) Réparons un oubli. A la date de 1896, M. Ch. Urbain a publié : *Un amateur lorrain correspondant de Peiresc, Alphonse de Rambervillier* (Paris, Techener, in-8 de 46 pp.), qui doit être mis à la suite des *Correspondants de Peiresc* publiés par T. de L.

Digitized by Google

Extrait, à cent exemplaires, des *Annales du Midi*.

Courte introduction où est annoncée la prochaine publication de *Autour de Peiresc*. Lettre de David Stewart Erskine, comte de Buchan, datée du 15 avril 1802, de l'abbaye de Drybury, où le noble écossais avait élevé un cénotaphe à Peiresc. *Appendices :* I. Note sur Landaff; II. Notice sur Lady Hamilton, traduite du *Dictionnary of national Biography*, avec adjonctions précieuses; III. Notice sur le comte de Buchan traduite du même ouvrage. Dans cette intéressante publication peirescienne, T. de L. a été puissamment aidé par MM. Dukas frères et surtout, dit-il, par « une de mes amies d'Angleterre, M^lle^ Florence de Layard, nièce de l'ancien ambassadeur à Constantinople, l'orientaliste si savant et si remarqué qui fut un des associés étrangers de l'Institut de France, femme aussi instruite et modeste que gracieuse... »

196. — Une lettre inédite de Th. de Cohorn à Peiresc, publiée par Ph. Tamizey de Larroque. — *Carpentras, impr. Joseph Seguin, 1897.*

Extrait, à 75 exemplaires, du *Journal du Comtat* (n^os^ des 14 et 21 novembre 1897).

Charmante introduction, dans laquelle l'éminent érudit, déjà si proche de sa fin, parle moins de Cohorn que des souvenirs que lui avait laissés cette charmante ville de Carpentras, où il avait passé de si bonnes heures de travail. La lettre de Cohorn, datée de cette ville le 25 mars 1627, n'est pas de première importance, mais elle est suivie de fort intéressantes notes fournies par le marquis de Séguins.

Une curiosité bibliographique. Note adressée par M. Léopold Delisle à l'éditeur des Lettres de Peiresc au sujet d'une plaquette du P. Mersenne à peu près inconnue. — *Paris, librairie H. Champion, 1897, in-8° de 8 pp.*

Courte introduction signée Ph. Tamizey de Larroque et intitulée : *Un livre de la Bibliothèque de Peiresc*, dans laquelle il est question d'un *Essai de reconstitution de la bibliothèque de Fabri de Peiresc*, dont nous avons entre les mains les éléments à peu près complets et qui devait former la première partie d'un gros volume intitulé le *Cabinet de Fabri de Peiresc*, dont la seconde partie, consacrée aux collections diverses du conseiller d'Aix, nous avait été confiée par T. de L. Nous avons, d'ailleurs, l'espoir de pouvoir donner prochainement au public cette œuvre nouvelle de notre vénéré maître telle qu'il s'était flatté de pouvoir la publier lui-même.

Importante étude de M. Delisle sur deux publications du P. Mersenne.

Dans la *Revue de l'Agenais :* Une nouvelle biographie d'Anne

Digitized by Google

de Caumont, à propos de la publication du P. Chérot : Une grande chrétienne du XVIIe siècle, Anne de Caumont, comtesse de Saint-Paul, duchesse de Fronzac, etc.; Notice biographique sur Ed. de Cazenove de Pradine; Une fête du 14 juillet à Gontaud... en 1790; Note sur les mémoires de du Cauze de la Nozelle; Marguerite d'Angoulême à Cauterets.

Dans le *Bulletin critique :* Récits extraits des poètes et des prosateurs du moyen âge..., par M. Gaston Paris; Les Jésuites et leurs œuvres à Avignon (1553-1708), par le P. Chassat; Histoire de Bretagne, par A. Le Moyne de La Borderie; L'instruction primaire gratuite et obligatoire avant 1789 et Deux victimes des Septembriseurs, par Louis Audiat.

Dans la *Revue catholique de Bordeaux :* Le Pape Jean XXII et la Gascogne; Une lettre autobiographique du premier duc d'Épernon; Martial Delpit; Une petite page inédite du protestantisme à Bordeaux.

Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France :* Un témoignage de l'abbé Fleury dans la querelle de Bossuet et de Fénelon.

Dans la *Revue de Gascogne :* Le prieuré et la ville de Layrac; Lettre de 1619 sur les antiquités d'Auch; Archives historiques du département de la Gironde.

Registres gascons de Bayonne; Jeanne d'Albret et le baron de Ruble; Mesdames de Flamarens; La question de Clémence Isaure; Une lettre de Claire d'Albret sur les Doctrinaires; Testament de Claire d'Albret; Dossier concernant la famille de Montesquiou.

Dans la *Correspondance historique et archéologique :*

L'architecte Gobert et le peintre Le Jeune, document peirescien inédit; Où et quand naquit Brantôme? Les poésies de François Galaup de Chastueil; L'Imitation de J.-C.; Sur une amie de l'amiral d'Ornesan, baron de Saint-Blancard; Sur un magistrat breton victime de la Bastille; La question des Bourgeois de Calais; P. de Fenouillet, évêque de Montpellier; Un livre de la bibliothèque de Peiresc; Sur une plaquette en langage populaire du Limousin; Procès-verbal de constat de mutilation de documents; Sur Blot l'Esprit; D'un éloge du poète Desportes, par saint François de Sales; Sur un prédécesseur de l'abbé Paramelle.

(*A suivre*). JULES MOMMÉJA.

Digitized by Google

QUESTIONS

224. — P. Saint-A., pseudonyme. — Je connais plusieurs ouvrages sur le titre desquels se lit ce pseudonyme, et, malgré toutes mes recherches, je n'ai jamais pu le dévoiler :

1° « Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris... » (Paris, Panckoucke, *s. d.* [1816], in-12, avec carte).

2° « Promenade aux cimetières de Paris, aux sépultures royales de Saint-Denis et aux Catacombes... » (Paris, Panckoucke, *s. d.* [1816], in-12 avec 30 fig.).

Deuxième édition, très augmentée, en deux parties in-12 (ibid., 1825, avec 48 fig.).

3° « Satire à l'Hermite de la Chaussée d'Antin... » (Paris, Delaunay, 1817, in-8°, 16 pp.).

Quelqu'un connaît-il l'écrivain qui s'est caché sous ces initiales?

M. Firmin Maillard, dans ses « Recherches sur la Morgue » (1860, in-18, p. 143), cite le *Dictionnaire historique* et l'attribue à Peyre. Mon exemplaire de ce même *Dictionnaire* a appartenu à Bonnardot, et, sur le titre, le collectionneur a inscrit ce même nom, Peyre, comme nom d'auteur. Cette attribution paraît peu vraisemblable, car l'ouvrage ne semble pas avoir été écrit par un architecte, et les recueils bibliographiques ne citent aucun autre écrivain de ce nom.

D'autre part, je vois dans la *Correspondance* (juillet 1900, pp. 213-214), M. Henri Maïstre attribuer l'ouvrage en question à un certain Saint-Aubin; je ne demande pas mieux, mais je dirai, comme pour les Peyre, quel Saint-Aubin? Quérard en cite plusieurs, mais aucun (comme aucun Peyre) n'est prénommé P. Même objection pour Saint-Allais (qui a pourtant signé un de ses ouvrages : « par M. S.-A*** »); même objection pour tous les Saint-A... dont Guérard donne l'énumération et dont pas un n'a publié chez Panckoucke.

P. Lbe.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Fouilles du Carbon-Blanc. — M. Albert Vandercruyce, propriétaire du château des Flandres au Carbon-Blanc (Gironde), y a fait récemment exécuter des sondages qui ont mis au jour des vestiges d'une construction gallo-romaine : plusieurs salles aux murs garnis de tuyaux d'hypocauste, des canaux d'adduction d'eau, etc., ont déjà été déblayés. On n'a pas, jusqu'à présent, trouvé de pièces de monnaie. La suite des travaux aidera peut-être à déterminer à quel siècle remontent ces ruines et quel genre d'habitation elles constituaient (1).

Le 18 novembre, a été inauguré, au cimetière Montparnasse, sur la tombe d'Étienne Charavay, un médaillon de marbre dû au sculpteur Jules Dalou et exécuté avec le produit de la souscription que nous avons naguère annoncée ici même. Cette cérémonie, toute intime, avait groupé nombre d'amis et d'admirateurs du regretté Charavay autour de MM. Maurice Tourneux et Anatole France qui ont fait remise du médaillon à la famille.

Le cours de M. Frantz Funck-Brentano au Collège de France aura pour objet la *Formation des villes de l'Europe occidentale aux origines de la civilisation moderne* (samedi, 3 heures). Le mercredi, à 2 heures trois quarts, le professeur étudiera le texte des plus anciennes chartes de coutume.

Dans sa séance du 17 novembre, l'Académie des sciences morales et politiques a été informée que Mme Perret lui avait légué une somme de 80.000 francs pour la fondation d'un prix d'histoire sous le nom de prix Paul-Michel Perret.

M. Omont vient de publier à la librairie Leroux le tome III du Catalogue des nouvelles acquisitions (nos 6501-10000) des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Ce volume est particulièrement intéressant. Outre qu'il est précédé d'un inventaire sommaire des papiers d'Edgar Quinet, de Renan, de Thiers, il contient le dépouillement de fonds très importants, parmi lesquels les portefeuilles de Fontanieu, les collections de Brienne, Lamoignon, De Camps, etc.

Un journal de province, le *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, a entrepris depuis plus de deux ans une série de pu-

(1) Édouard Feret, *Ruines d'une construction des premiers siècles de notre ère au Carbon Blanc*; Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1900, in-8°, 4 pp. (Extr. de la *Revue philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1er sept. 1900).

Digitized by Google

blications d'un réel intérêt. Chaque dimanche, il donne une notice historique et archéologique sur une église, un château ou un monument remarquable du Forez ou du Velay. Une gravure en tête, suivie de notes sobres mais substantielles qui se gardent des puérilités comme des généralités et des hypothèses gratuites : voilà la *Chronique du dimanche;* elle fait le plus grand honneur au directeur du journal qui a eu le premier l'idée de cette publication et aux collaborateurs qu'il a su trouver. Certaines de ces monographies peuvent être classées comme des modèles de ce genre de travaux; nous citerons celles de Cremeaux, Sainte-Foy, Saint-Sulpice, la Chaise-Dieu, Chamaliers, Champdieu, Dunières, etc. C'est là un exemple qui devrait être imité ailleurs. En agissant de la sorte, on finit par intéresser le gros public aux édifices d'une province et par éviter des actes de vandalisme qui se multiplient, hélas! d'une façon inquiétante dans la région qui fait l'objet de ces intéressantes études.

~~~ La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure va publier, en 2 vol. in-8°, une *Histoire de l'abbaye du Bec*, par M. le chanoine Porée.

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Barroux** (Marius), *Les archives de la Seine et leur histoire ;* — Paris, Leclerc, 1900, in-8. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*, 48 pp.)

Nul, à coup sûr, n'était mieux qualifié que M. Barroux pour retracer l'historique du dépôt des archives départementales de la Seine. Ce n'est pas assez qu'il en soit, quoique très jeune encore, le plus ancien fonctionnaire; il a prouvé en maintes circonstances qu'il l'aime, qu'il lui est complètement dévoué, et la présente notice en est un nouveau gage.

La première partie est l'exposé mélancolique de la situation qui fut faite aux archives de la Seine avant leur presque totale destruction en 1871. Cette situation fut exceptionnelle, comme celle du département lui-même, mais il me semble qu'au lieu d'en montrer de l'amertume, il faudrait s'en réjouir. De même qu'en spoliant réellement la Ville de Paris d'une bonne partie de ses plus précieux manuscrits et de ses collections imprimées pour en doter la bibliothèque de l'Institut, Napoléon 1er préserva ces richesses des incendies de 1871, de même, les revendications et les exigences des Archives nationales sauvèrent du désastre « presque tous les fonds anciens de la région parisienne ».

La seconde partie est l'historique de la reconstitution. M. Barroux est trop modeste pour dire le rôle qu'il y a joué après Saint-Joanny, et avec le concours zélé de MM. Coyecque et Lazard, mais on en juge par la lecture même de son travail.

Les archives de la Seine furent représentées à l'Exposition de

Digitized by Google

1900, et ses dévoués gardiens ont le droit de prétendre pour leur part à la haute récompense qu'a obtenue en bloc le pavillon de la Ville de Paris, où elles avaient pris place. B.

Beaurepaire (Edmond) : *La Chronique des rues*; — Paris, Servin et Rey, 1900, in-12, 372 pp.

M. Beaurepaire rend aux historiens de Paris des services de deux sortes et également précieux : par ses travaux d'abord, puis par le zèle érudit autant qu'obligeant avec lequel il guide les recherches à la bibliothèque Saint-Fargeau, dont il est bibliothécaire. On sait quelle importante part il a prise à la rédaction du mot *Paris* dans le Dictionnaire géographique de M. P. Joanne. Le livre qu'il vient de publier sous le titre de Chronique des rues est une contribution non moins intéressante à l'histoire de l'évolution de la grande ville. C'est bien, en effet, une chronique : à propos d'une rue que l'on va percer, d'une trouvaille archéologique qui vient d'être faite, d'un monument transformé ou démoli (ou qu'il a été seulement question de démolir, comme le pavillon de Hanovre), M. Beaurepaire dit tout ce qu'il y a à dire, remémore les souvenirs historiques, les anecdotes, les à côté, d'une plume agile et diserte, et, nous promenant dans le Paris nouveau, il nous rappelle de la façon la plus agréable ce qu'était le Paris ancien. La bonne grâce y est constante, comme l'érudition.

Dirai-je seulement que je l'ai trouvé un peu sévère pour les Haudriettes, les vieilles Haudriettes : « On nopçait ferme, dit-il, et on festinait fort dans l'hôpital de messire Haudry ». Le fait n'est pas tout à fait certain. Et j'ajouterai que je ne partage pas son sentiment à propos des Jardies, où demeura Balzac, et qu'il qualifie de « petite et maussade propriété ». Le nid de verdure qui en est resté, et où mourut Gambetta, m'a toujours semblé, au contraire, plein de charme.

Ce volume est le premier d'une série. Souhaitons vivement que l'auteur tienne sa promesse et nous donne ainsi, au moins chaque année, la Chronique attrayante et si bien informée dont les annales parisiennes lui fournissent le thème. B.

Courteault (Henri) : *Une idylle au* XVIII^e^ *siècle : Mademoiselle Aïssé et le chevalier d'Aydie*; — Paris (Mâcon, imp. Protat), 1900, in-8°, 38 pp. (tiré à 100 exempl. numérotés).

M. H. Courteault a retrouvé deux lettres inédites de M^lle^ Aïssé au chevalier d'Aydie. Il les a encadrées dans une intéressante et spirituelle conférence faite à la dernière séance annuelle de la Société des études historiques et où sont retracées la vie de M^lle^ Aïssé et sa liaison avec Blaise-Marie d'Aydie.

Labande (L.-H.) : *Fragment d'un inventaire estimatif du trésor royal de France (1^er^ tiers du* XV^e^ *siècle)*; — Paris, Impr. nat., 1899, in-8°, 8 pp. (Extr. du *Bulletin archéologique*, 1899).

Digitized by Google

Ce document a été découvert par M. L. écrit sur 3 feuilles de parchemin qui servaient de reliure à quelques volumes. La note suivante, qu'on y peut lire : « Omnes partes istius capituli redditus per compotum Reginaldi Doriac, de obsequiis et funeralibus regis Karoli sexti... » montre que ce fragment d'inventaire concerne le trésor de la maison royale de France et a été rédigé peu après octobre 1422. Sa publication fait l'objet de la présente brochure.

~~~ *Paris-Atlas.* Texte par Fernand **Bournon**; — Paris, librairie Larousse, in-4°, XVI-239 pp.

La librairie Larousse a récemment terminé la belle publication des 25 livraisons du *Paris-Atlas.* C'est mon confrère et ami Fernand Bournon, qui en a rédigé le texte. Je sais qu'il ne tolérerait pas, ici surtout, les éloges auxquels ce gros labeur lui donne droit; aussi me bornerai-je à dire qu'il y a beaucoup travaillé et avec beaucoup de conscience, et que, bien qu'écrivant surtout pour le grand public, il a tenu à donner à son œuvre plus de saveur en y insérant, dans bien des pages, de courts documents encore inédits qui précisent ou rectifient un fait de l'histoire parisienne.

Quant à l'illustration, on peut la louer sans réserve. Elle est constituée par 28 plans, 32 dessins et 595 reproductions photographiques, exécutés avec un soin extrême. L'œil y trouve infiniment de plaisir, et en plus, c'est là une précieuse collection de documents, établissant pour l'avenir la physionomie du Paris de 1900. M.

~~~ **Riat** (Georges) : *L'art des jardins;* — Paris, Soc. française d'ed. d'art, L.-H. May, s. d. [1900], in-8°, 389 pp. (*Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*).

Il n'est pas aisé de faire, en moins de quatre cents pages dont les gravures prennent déjà nécessairement le quart, l'histoire de l'art des jardins depuis ceux de Babylone à ceux de Monte-Carlo. C'est pourtant à quoi M. G. Riat s'est essayé, et il faut le remercier d'avoir écrit, à l'usage du grand public, un ouvrage qui manquait en ce genre. Forcément rapide jusqu'à ne pouvoir éviter, parfois, la monotone énumération de parcs dont chacun mériterait une monographie spéciale, M. R., surtout par de nombreux extraits judicieusement choisis, montre les principaux caractères de l'art des jardins dans l'antiquité (Assyrie, Perse, Judée, Egypte, Grèce, Rome), au moyen âge (France, Italie, Allemagne, Espagne), de la Renaissance (Italie, France, Flandres et Allemagne), au XVII^e siècle (Versailles et Trianon, Paris et ses environs, Italie, Allemagne, Espagne et Pays-Bas), au XVIII^e siècle (le jardin anglais), et au XIX^e. Cent quatre-vingts illustrations complètent ce volume. H. M.

Périodiques :

~~~ **Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,** 1900, 2^e^ livr. : E. Lameere, La cour de Philippe le Bon, pp. 159 à

Digitized by Google
~~~

172. — G. Cumont, Découverte à Buysinghen (Brabant), d'un four à tuiles de l'époque belgo-romaine, pp. 173 à 181, 2 pl. et grav. — Dr Tihon, La légende du curé Richelle de Moha, racontée par le Dr Bovy, pp. 182 à 190. — J. van der Linden, Sur quelques statuettes en terre cuite trouvées à Bruxelles, pp. 191 à 198 et 2 pl. — Martin Schweisthal, Anne de Laval. Une héroïne nationale du xvii^e siècle, pp. 199 à 224. — A. de Latre du Bosqueau, Cimetière franc de Cipey; fouilles de quelques tombes en août 1899, pp. 225 à 229 et grav. — J. Destrée, Un ivoire de Lucas Faid'herbe, pp. 230 à 242 et 3 pl. — J. Cumont, Intaille romaine trouvée à Uede-Neerstalle, près Bruxelles, pp. 243 à 245 et grav. — E. van Dverloop, Le préhistorique. Les premiers habitants de la Belgique, pp. 246 à 284 et 7 pl.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, t. II, n° 1 (mars 1900) : Fiches 577 à 600 : Cathédrale de Chartres [travaux de C.-E. La Hire, A. Lenoir, Ozeray, L. Merlet, Ad. Lecocq, abbé Hénault, de Mély, Lanore, etc]. — Fiches 601 à 624 : Cahiers de 1789. — Fiches 625 à 648 : Variétés [protestantisme, biographie, etc. : travaux de L. Merlet, T. Thibault, R. Weiss, de Félice, H. Lehr, J. Pannier, E. Bastide, E. Menault].

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXVII, 3e livr. : G. Charrier et A. Jouanel, Un capitaine périgourdin. Le capitaine Sireuil, pp. 183 à 207. — E. Decoux-Lagoutte, Notes historiques sur la commune de Trelissac (*suite*), pp. 207 à 232 et 2 pl. — Ferd. Villepelet, Foires et marchés de Savignac-les-Églises, pp. 232 à 239. — *Varia :* Lettre du comte de Taillefer à M. de Morteyrol-Soulelie, pp. 239 à 242. — Extraits des *Olim*, Incendie du Moustier d'Augignac, Démêlés entre Geoffroy de Pons et l'évêque de Périgueux, pp. 242 à 245.

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, t. XII, avril-juin 1900 : L.-A. Bossebœuf, M. l'abbé Dupuy, pp. 83 à 88. — Du même, M. le comte de Chasteigner, pp. 88 à 96. — Langlois, Notes sur quelques marchés militaires et un contrôleur général des vivres en 1592, pp. 96 à 118. — P. Vitry, Note sur un faux Michel Colomb, pp. 118 à 121. — H. Grimaud, Découvertes archéologiques faites à Chinon de 1824 à 1826; manuscrit de Duvernay, pp. 121 à 130. — L.-A. Bossebœuf, Un professeur de dessin au xviii^e siècle, pp. 130 à 136. — X..., Le Mystère de la Passion à Amboise et à Chateaudun, pp. 136 à 142. — X..., A travers la Touraine, pp. 142 à 144.

Carnet historique et littéraire, 1900, n° 4 : Les historiens du duc de Reichstadt [les princ. sont Montbel et Prokesch Osten], pp. 243 à 258 et 1 grav. — Le duc de Reichstadt et les poètes [Barthélemy et Méry : *Le fils de l'homme*; V. Hugo, Alex. Guiraud, Béranger,

Digitized by Google

Coppée], pp. 249 à 265. — Berceau et tombeau [du duc de Reichstadt]; lettre de Marie-Louise sur sa mort, pp. 265 à 269, 1 grav. — Lettres du duc de Reichstadt, pp. 270 à 272. — Documents sur le royaume d'Etrurie (1801-1807) (*suite*), pp. 287 à 293. — Cte M. Fleury, la Comédie-Française aux Madelonnettes en 1793 et son sauveur Labussière, pp. 294 à 317. — Auteurs et comédiens [lettres de Voltaires, 28 juin 1765; de Mlle Clairon, 11 déc. 1791; du chevalier de Rivarol, 19 janv. 1790; de Mlle Mars, s. d.], pp. 318 à 320.

N° 5 : Gaston Duval et Marc Furcy-Raynaud, Souvenirs d'une actrice pendant l'émigration [séjour à La Haye, puis à Amsterdam, de Mme Molé, de la Comédie-Française], pp. 332 à 357. — Documents sur le royaume d'Etrurie (1801-1807) (*suite*), pp. 373 à 384. — Mme de Staël et Talma [2 lettres de Mme de S. à T., 1809], pp. 385 à 388. — Notes sur Talma [ses rôles dans *Othello* et *La mort de Pompée* ; sa mort], pp. 388 à 392. — G. Monval, A propos du chevalier de Rivarol [frère cadet de Rivarol; ses rapports avec la Comédie française], pp. 393 à 395. — Lettre adressée en 1822 par le Comité d'administration de la Comédie Française au sujet de l'éclairage, p. 395. — Une lettre de Jean Bart [juillet 1681], pp. 566-297. — Plainte du sculpteur Houdon et de sa femme contre son beau-frère (13 oct. 1791), pp. 397 à 400.

N° 6 : Lettres inédites du prince Louis-Napoléon (Napoléon III) [datées de Ham, 1841], pp. 442 à 444. — F. Chambon, Les correspondants de Victor Cousin : Victor Hugo [5 lettres inédites, de 1830 à 1841], pp. 444 à 448. — Kléber et Desaix [5 lettres inédites, ans VI à VIII], pp. 448 à 455. — Cte Ch. de Beaumont, Deux lettres de Rancé [à Caumartin, 1680-1684[, pp. 455 à 459. — L'éclairage au Théâtre-Français [1822 à 1843], pp. 459-460. — Julie Molé [lettre au baron Taylor, s. d.], pp. 460-461. — Autour de la duchesse de Berry [lettres et doc. inédits, 1832 à 1845], pp. 462 à 467. — Documents sur le royaume d'Etrurie (1801 à 1807) (*suite*), pp. 468 à 489. H. M.

Nouvelle revue rétrospective, 16e année, n° 78 (avril 1900) : Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800) (*suite*), pp. 217 à 237. — Mlle Saint-Val l'aînée, et son frère (1769), pp. 237 à 240. — La Corse pendant les Cent jours, mémoires du général baron Simon (*suite*), pp. 241 à 264. — Lettres de Th. Thoré (*suite*), pp. 265 à 288.

N° 71 (mai 1900) : Un Anglais en France, de 1790 à 1795, pp. 389 à 412. — Lettres de Th. Thoré (*suite*), pp. 413 à 436. — La Corse pendant les Cent-Jours, mémoire du général baron Simon (*suite*), pp. 437 à 441. — Lettres du prince E. de Beauharnais, pp. 441 à 450. — Le général Caffarelli et l'impératrice Marie-Louise (1814), pp. 451 à 460. — Le citoyen Dodieu et la métempsycose, p. 460.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13295

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par décrets du 13 novembre, la chaire de littérature française du moyen-âge et d'histoire de la langue française, près la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est supprimée et remplacée par une chaire de littérature du moyen-âge et de philologie romane et par une chaire d'histoire de la langue française. M. Antoine Thomas est nommé professeur de la première; M. Ferdinand Brunot, de la seconde.

M. Maxime Collignon est nommé, à la même Faculté, professeur d'archéologie, en remplacement de M. Georges Perrot, démissionnaire.

Par décrets en date des 14 novembre et 14 décembre 1900, sont nommés chevaliers de la légion d'honneur : MM. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la régence de Tunis; Gosselin dit Lenôtre, membre de la Commission du Vieux-Paris; Rodocanachi, ancien président de la Société des études historiques.

Par décret en date du 14 décembre, ont été promus ou nommés dans l'ordre de la légion d'honneur : officiers : MM. Jallifier, professeur d'histoire au lycée Condorcet; H. Lemonnier, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; — chevaliers : MM. H. Omont, membre de l'Institut; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; A. Michel, conservateur au musée du Louvre; A. Tournier, bibliothécaire du ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE MUSICIEN OCKEGHEM

UNE DATE NOUVELLE POUR SA BIOGRAPHIE

M. Michel Brenet a publié en 1893, dans le tome XX des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, une étude bio-bibliographique sur le célèbre musicien Jean de Ockeghem (1), maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI. Cette étude repose, pour la partie bibliographique, sur une série de documents en partie inédits tirés des archives et bibliothèques françaises, et elle apporte de notables modifications à la notice insérée par Fétis dans sa *Biographie des musiciens*. Toutefois, bien des lacunes subsistent encore, bien des points douteux restent à fixer. C'est ainsi qu'une solution de continuité se produit dans les documents d'archives entre 1443-1444, date où Ockeghem, sans doute encore enfant, figure parmi les chantres de la cathédrale d'Anvers, et 1452-1453, date où nous le retrouvons attaché officiellement à la chapelle du roi Charles VII (2). M. Brenet a fait justice des hypothèses qu'on avait imaginées pour combler cette lacune, notamment de celle d'un séjour à Milan à la cour du duc Galéas-Marie. Le trou doit-il rester béant ? M. de Beaucourt, dans une page de son *Histoire de Charles VII* qui semble être restée inconnue à M. Brenet, s'exprime ainsi : « Le roi fit venir de Flandre un chantre du chœur de l'église d'Anvers, qui eut à partir de 1453 le titre de premier chapelain et fut placé à la tête de la musique : c'était Jean Ockeghem (3). » Mais M. de Beaucourt a jugé à vue de pays :

(1) Cette forme paraît remonter à l'artiste lui-même, dont le nom flamand devait être « Van Ockeghem »; il a traduit barbarement « van » par « de », sans songer que l'usage français veut que l'*e* de *de* s'élide devant un mot commençant par une voyelle. Nous dirons désormais « Ockeghem » tout court, comme le fait souvent M. Brenet.

(2) Fétis ne cite aucun document sur Ockeghem entre 1444 et 1461. M. de Beaucourt semble avoir signalé le premier la mention d'Ockeghem comme chapelain de Charles VII dans un compte de l'année 1452-1453 dont nous ne possédons que la copie, Bibl. nat. franç. 32511 ancien Cabinet des Titres 685, toujours cité par M. Brenet avec la cote fautive 1685), f° 162 v° (*Hist. de Charles VI*, VI, 419).

(3) Tome VI, p. 419, paru avec la date de 1891.

Digitized by Google

il n'y a pas de texte qui dise formellement que Charles VII ait fait venir Ockeghem de Flandre plutôt que d'ailleurs. Nous savons, par les documents fournis jusqu'ici, que le grand musicien faisait partie de la chapelle royale dès 1452-1453 : nous ne savons exactement ni quand il y était entré ni d'où il venait.

Or, à peu près au moment où MM. Beaucourt et Brenet parlaient d'Ockeghem, feu A. Vayssière, archiviste de l'Allier, communiquait à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, institué près de notre Ministère de l'Instruction publique, un long fragment du compte de Gilles Le Tailleur, argentier du duc de Bourbon Charles I^er^. Ce compte s'étend sur deux années, de juin 1446 à juin 1448, à ce qu'il semble. Il est publié tout au long aux pages 56-76 du *Bulletin archéologique* de 1891.

Peu après la mise au jour de ce curieux document, j'adressai au Comité une courte communication dont je n'ai pas gardé copie. Cette communication, mentionnée dans les procès-verbaux des séances de la section archéologique du 11 juillet et du 14 novembre 1892, est l'objet du rapport suivant dans le procès-verbal de la séance du 10 juillet 1893 :

« M. de Lasteyrie rappelle que, dans une séance précédente, le regretté M. Darcel avait rendu compte d'une observation de M. Antoine Thomas, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, au sujet d'un passage des comptes de Gilles Le Tailleur, argentier de Charles, duc de Bourbon, communiqué au Comité par M. Vayssière. Cette observation portait sur le nom de *Johannes Obreghan*, l'un des chantres de la chapelle ducale. M. Antoine Thomas pensait qu'il pourrait bien y avoir là une fausse lecture, et qu'il fallait peut-être lire *Okeghan*. Dans ce cas, le chantre en question aurait été le même musicien qui fut maître de chapelle de Charles VII ; et au lieu de venir des Flandres auprès du roi de France, il aurait passé auparavant par la chapelle du duc de Bourbon. Le rapporteur demandait que cette observation fût communiquée à M. Vayssière avec prière de vérifier la lecture sur le document original. M. Vayssière a fait cette vérification et le fac-similé qu'il a pris la peine de faire du passage douteux permet d'affirmer en toute assurance que le nom du chantre du duc de Bourbon était bien *Obreghan* » (1).

(1) *Bulletin archéologique du Comité...*, 1893, p. LXXVIII-LXXIX.

Digitized by Google

Voilà qui est décisif, pensera-t-on; il semble qu'il n'y ait plus qu'à classer l'affaire, comme on dit au palais. Je demande, au contraire, à la reprendre. Après avoir étudié de nouveau le dossier, ce qui n'était chez moi que présomption est devenu conviction absolue. Que le fragment de compte de Gilles Le Tailleur porte effectivement *Obreghan* et non *Ockeghan*, c'est un fait incontestable. Mon confrère M. Claudon, archiviste actuel de l'Allier, a bien voulu m'envoyer une fac-similé qui dissipe tous les doutes que je pouvais nourrir à ce sujet en mon for intérieur. Mais proclamer que le compte de Gilles Le Tailleur porte *Obreghan* est une chose, et affirmer « que le nom du chantre du duc de Bourbon était *Obreghan* » en est une autre. Est-il impossible que le scribe qui a transcrit le compte ait eu sous les yeux *Okeghan* et que, par une confusion d'écriture, il ait pris le *k* pour *br* et ait lu *Obreghan* ? Cela est tellement possible, que, sans connaître ce compte, M. Brenet mentionne précisément une forme fautive *Obreghem* parmi les vingt-sept variantes qu'il a rencontrées, au cours de ses recherches, pour le nom du célèbre musisien, (1).

Remarquons que dans les comptes royaux de l'année 1464-1465, Ockeghem est le seul chapelain dont le prénom soit énoncé en latin : il est appelé *Johannes Hokeghem* (2). Or, dans le compte de Gilles Le Tailleur, le soi-disant *Obreghan* est aussi le seul chapelain du duc de Bourbon dont le prénom soit énoncé en latin : *Johannes Obreghan* (3). Enfin, il est tellement possible que Charles VII ait recruté Ockeghem parmi les chapelain du duc de Bourbon que nous constatons que le même cas s'est produit pour deux de ses collègues. Dans la chapelle de Moulins en 1447-1448 figurent « messire Jehan Mambus » et « Jehan Cousin »; dans la chapelle de Paris en 1461-1462 nous retrouvons « messire Jehan de Maubus, dit de Pernes, mort en février 1461 » (vieux style) et « messire Jehan Escatefer, dit Cousin. »

Je laisse au lecteur le soin d'apprécier si l'hypothèse que j'ai émise en 1892 sur l'identité d'un des chapelains du duc de Bourbon et du célèbre Ockeghem ne demeure pas plus que probable, malgré la matérialité de la lecture *Obreghan* dans le manuscrit du compte de Gilles Le Tailleur. ANTOINE THOMAS.

(1) Il ne donne malheureusement pas la provenance de cette forme.
(2) Brenet, p. 8.
(3) *Bull. arch.* de 1891, p. 59.

Digitized by Google

LE BUDGET
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR 1901.

Comme j'ai fait l'an dernier pour le budget de 1900 (1), je viens placer sous les yeux des lecteurs de la *Correspondance historique* les parties du rapport présenté, au nom de la commission du budget de la Chambre des députés, par M. Perreau, député des Bouches-du Rhône, sur le budget du ministère de l'instruction publique, qui concernent les différents services rentrant plus particulièrement dans le cadre du programme de la *Correspondance*.

Deux observations, d'un caractère général, trouvent ici leur place.

D'une part, un certain nombre de chapitres sont dotés, pour l'exercice 1901, de crédits supérieurs à ceux alloués l'année précédente :

Chapitre 7.	Universités (personnel) en plus.....	168.000 fr.
— 15.	Collège de France (matériel).....	12.000 »
— 44.	Institut français d'archéologie au Caire	10.000 »
— 49.	Bibliothèque nationale (personnel)..	9.000 »
— 50.	Bibliothèque nationale (matériel)....	3.000 »

D'autre part, sur les 284 pages in-4° qui constituent le rapport, on compte seulement 261 lignes et 8 tableaux relatifs aux services qui nous intéressent; c'est peu; peut-être est-ce trop encore, si l'on estime, avec moi, que l'opinion émise par le rapporteur touchant l'école française de Rome et la Bibliothèque nationale est très contestable.

L'année dernière, le rapporteur du budget de l'instruction publique avait signalé un certain nombre de réformes dont les Archives nationales et les quatre bibliothèques nationales de Paris lui paraissaient susceptibles; il avait déclaré qu'« une enquête approfondie s'impose sur l'ensemble des réformes à apporter dans l'administration et le fonctionnement de nos grands dépôts publics », et fait appel à l'initiative du gouvernement; on eût aimé apprendre, par le rapport subséquent, de quelle manière et dans quelle mesure s'était exercée l'initiative gouverne-

(1) *Corresp. hist. et archéol.*, 1899, pp. 353 à 364.

Digitized by Google

mentale depuis la publication du rapport de M. Maurice Faure.

A la Chambre des députés, le budget de l'instruction publique a été voté dans la séance du 4 décembre (chapitres 1-41), dans celle du 6 (chapitres 41 *bis*-73) et dans celle du 7 (chapitres 73-86). Deux représentants ont pris la parole sur des chapitres étudiés ici; on trouvera plus loin leurs discours et les observations qu'ils m'ont suggérées; je me borne à dire, pour l'instant, que les idées de M. Camille Fouquet me paraissent manquer de précision, et celles de M. René Viviani, d'à-propos.

Somme toute, ceux qui pensent que les archives et les bibliothèques sont, pour les sciences d'ordre littéraire, ce que sont les laboratoires pour les sciences physiques et naturelles, que ces établissements n'ont pas été suffisamment tenus au courant des modifications et des progrès introduits dans la vie sociale, qu'ils sont défectueusement outillés, en personnel et matériel, que, par suite, ils ne contribuent pas, dans la mesure qui conviendrait, au travail scientifique, sont attristés de voir chaque année reparaître un budget pour ainsi dire stéréotypé, où les dépenses inutiles, excessives ou mal réparties, sont maintenues telles quelles, où les crédits insuffisants ne sont pas relevés, où aucune question n'est agitée, aucune réforme proposée, où aucun effort ne se manifeste qui décèle la conscience de notre médiocrité et la volonté de l'atténuer.

La situation actuelle des archives et des bibliothèques rappelle, dans une certaine mesure, celle des Facultés il y a quarante ans; souhaitons que, dans quarante ans, ces établissements soient réorganisés comme les Universités viennent de l'être.

A noter, dans les Observations générales sur l'enseignement supérieur, ce passage : « Dans les Facultés de droit, l'introduction des enseignements portant sur les sciences historiques, politiques et économiques est venue élargir l'horizon des étudiants, trop longtemps borné à l'exégèse des textes » (p. 16), et la mention de la création, à l'Université de Lyon, d'une école du notariat (p. 18); il est permis d'espérer, comme conséquence, que les notaires du vingtième siècle, pourvus d'une instruction générale plus étendue, seront plus favorables que leurs prédécesseurs à la création, dans chaque département, d'un dépôt central des vieilles minutes, et qu'ils éprouveront quelque gêne à la lecture de certain rapport dont je me propose de présenter prochainement une analyse et une critique, hélas! trop aisée, en

Digitized by Google

même temps que je signalerai quelques faits nouveaux relatifs à cette question.

A la page 24, on lit un passage, relatif au personnel de l'enseignement supérieur, qu'il serait facile d'appliquer à celui des archives et des bibliothèques :

La situation du personnel, partout et notablement améliorée depuis vingt ans dans les autres ordres de l'enseignement, ne l'a pas été ici. Ici, tous les efforts se sont portés sur la réorganisation des services, et le personnel, il faut le dire à son honneur, a compris que cette œuvre devait passer la première.

Ce personnel si savant et si dévoué ne s'est point rappelé par des réclamations bruyantes à la sollicitude des pouvoirs publics; à l'heure actuelle, il ne demande rien encore, et de cette discrétion même, l'heure est venue de lui tenir compte. Aujourd'hui, la réorganisation des services est achevée, du moins pour une assez longue période. La République fera œuvre de justice en apportant à la situation des personnes, dans cet ordre d'enseignement, les améliorations qui seront reconnues nécessaires, comme elle l'a déjà fait pour le personnel de l'enseignement primaire et celui de l'enseignement secondaire...

***

Bibliothèques universitaires

Augmentation proposée par le Gouvernement :

Paris	16.600 fr.
Départements	17.500 »
	34.100 fr.

Les bibliothèques universitaires se sont considérablement développées depuis trente ans. Elles rendent les plus grands services aux étudiants et aux professeurs. Leur personnel ne se borne pas à une tâche purement matérielle; il aide aux recherches et contribue par cela même aux résultats. Les fonctionnaires du service des bibliothèques sont, pour la plupart, des hommes de réelle valeur scientifique; un d'entre eux est membre de l'Institut. Beaucoup auraient pu devenir professeurs de Facultés. Leur avancement est des plus lents, et leur traitement très modeste.

Gens de service

....Ici, nous trouvons des traitements de famine, inférieurs à 1.000 francs, même pour les gens de service des Facultés de Paris

Digitized by Google

La moyenne ne dépasse pas 1.200 francs à Paris, 1.000 francs dans les départements. La nécessité absolue de relever ces traitements ne saurait être contestée. L'intérêt supérieur de l'État lui commande d'assurer le bon recrutement du personnel subalterne des Facultés. C'est le seul moyen d'empêcher les abus qui, parfois, se son produits...

Les quatre tableaux suivants figurent en annexes (pp. 171-174):

A. — PARIS

SITUATION ACTUELLE

Section des sciences et des lettres (à la Sorbonne)

1 Conservateur	6.000 fr.
2 Conservateurs adjoints à 4.000 fr. et 4.500 fr.	8.500 »
2 Bibliothécaires à 3.000 et 3.500 fr.	6.500 »
4 Sous-bibliothécaires, 2 à 2.400 fr., 1 à 3.000 fr., 1 à 3.500 fr.	11.300 »
Total	32.300 fr.

Section de droit.

1 Bibliothécaire	6.500 fr.
1 Sous-bibliothécaire	3.200 »
Total	9.700 fr.

Section de médecine.

1 Bibliothécaire	7.000 fr.
1 Bibliothécaire adjoint	5.000 »
1 Sous-bibliothécaire	1.000 »
Total	13.000 fr.

Section de pharmacie.

1 Bibliothécaire	5.000 fr.
1 Sous-bibliothécaire	2.400 »
Total	7.400 fr.
Total général	62.400 fr.

PROPOSITIONS

Section des sciences et des lettres (à la Sorbonne).

1 Conservateur	9.000 fr.
2 Conservateurs adjoints à 5.000 fr. et 6.000 fr.	11.000 »
2 Bibliothécaires à 4.000 et 4,500 fr.	8.500 »
4 Sous-bibliothécaires, 2 à 3.000 fr. et 2 à 3.500 fr.	13.000 »
Total	41.500 fr.

Digitized by Google

Section de droit.

1 Bibliothécaire.	8.000 fr.
1 Sous-bibliothécaire	3.500 »
Total.	11.500 fr.

Section de médecine.

1 Bibliothécaire.	8.000 fr.
1 Bibliothécaire adjoint	6.000 »
1 Sous-bibliothécaire	3.000 »
Total.	17.000 fr.

Section de pharmacie.

1 Bibliothécaire.	6.000 fr.
1 Sous-bibliothécaire	3.000 »
Total.	9.000 fr.
Total général.	79.000 fr.
Crédit actuel.	62.400 »
Augmentation.	16.600 fr.

B. — DÉPARTEMENTS

SITUATION ACTUELLE

Bibliothécaires.

1re classe : 3 à 4.500 fr.	13.500 fr.
2e classe : 8 à 4.000 »	32.000 »
3e classe : 4 à 3.500 »	14.000 »
4e classe : 2 à 3 000 »	6.000 »
Total.	65.000 fr.

Sous-bibliothécaires.

1re classe : 6 à 2.800 fr.	16.800 fr.
2e classe : 7 à 2.400 »	16.800 »
Total.	33.600 fr.
1 sous-bibliothécaire hors classe.	1.800 fr.
31 Total général.	100.900 fr.

PROPOSITIONS

Bibliothécaires.

1re classe : 3 à 6.000 fr.	18.000 fr.
2e classe : 6 à 5.000 »	30.000 »
3e classe : 8 à 4.000 »	32.000 »
Total.	80.000 fr.

Digitized by Google

Sous-bibliothécaires.

1re classe :	4 à 3.200 fr.	12.800 fr.
2e classe :	5 à 2.800 »	14.000 »
3e classe :	4 à 2.400 »	9.600 »
	Total.	36.400 fr.
	1 sous-bibliothécaire hors classe.	2.000 fr.
31	Total général.	118 400 fr.
	Crédit actuel.	100.900 fr.
	Augmentation.	17.500 fr.

Augmentation totale (Bibliothèques universitaires) : 34.100 fr.

Le service des bibliothèques universitaires est des plus chargés. Les fonctionnaires auxquels il est confié sont tous hommes de valeur et de science. Beaucoup sont docteurs ; un est membre de l'Institut. Beaucoup auraient pu être professeurs de Facultés. C'est grâce à la valeur exceptionnelle de ce personnel que les bibliothèques universitaires sont devenues un des instruments les plus efficaces de l'enseignement supérieur.

Surveillants et garçons.

A. — PARIS

SITUATION ACTUELLE		PROPOSITIONS	
1 à 1.800 fr.	1.800 fr.	2 à 1.800 fr.	3.600 fr.
1 à 1.500 fr.	1.500 »	2 à 1.700 fr.	3.400 »
2 à 1.300 fr.	2.600 »	3 à 1.600 fr.	4.800 »
19 à 1.200 fr.	22.800 »	4 à 1.500 fr.	6.000 »
		4 à 1.400 fr.	5.600 »
		4 à 1.300 fr.	5.200 »
		4 à 1.200 fr.	4.800 »
23 Total.	28.700 fr.	23 Total.	33.400 fr.
		Crédit actuel. . .	28.700 »
		Augmentation. . .	4.700 fr.

B. — DÉPARTEMENTS

SITUATION ACTUELLE		PROPOSITIONS	
3 à 1.300 fr. . . .	3.900 fr.	27 à 1.500 fr. . . .	40 500 fr.
50 à 1 200 fr. . . .	60.000 fr.	50 à 1.400 fr. . . .	70.000 »
35 à 1.100 fr . . .	38.500 fr.	49 à 1.300 fr. . . .	63.700 »
191 à 1.000 fr. . . .	191.000 fr.	50 à 1.200 fr. . . .	60.000 »
10 à 900 fr. . . .	9.000 fr.	49 à 1.100 fr. . . .	53.900 »
5 à 800 fr. . . .	4.000 fr.	72 à 1.000 fr. . . .	72.000 »
3 à 700 fr. . . .	2.100 fr.		
297 Total. . .	308.500 fr.	297 Total. . .	360.100 fr.
		Crédit actuel. . .	308.500 fr.
		Augmentation. . .	51.600 fr.

Digitized by Google

Chapitre 11. — Ecole des hautes études : 321.000 francs.

Chapitre 14. — Collège de France. Personnel : 477.240 francs.

Chapitre 15. — Collège de France. Matériel : 57.760 francs.

Ce crédit comporte une augmentation de 12.000 francs par rapport au chiffre de l'année précédente, qui était de 45.760 francs. L'augmentation demandée par le Gouvernement a un double objet : 1° doter d'une somme complémentaire de 10.000 francs les dix laboratoires scientifiques du Collège de France, dont les dépenses matérielles ne dépassent pas actuellement une moyenne de 3.000 fr. pour chacun, ce qui est vraiment par trop insuffisant; 2° affecter aux frais de chauffage, éclairage, administration, une somme de 2.000 fr., allocation complémentaire rendue nécessaire par la séparation des dépenses de personnel et de matériel. La Commission vous propose d'accorder le crédit.

Chapitres 16 et 17. — Ecole des langues orientales vivantes. Personnel : 145.000 francs. — Matériel : 22.600 francs.

Chapitres 18 et 19. — Ecole des Chartes. Personnel : 60.850 francs. — Matériel : 14.100 francs.

Chapitres 22 et 23. — Ecole française de Rome. Personnel : 38.500 francs. — Matériel : 34.500 francs.

Chaque année le Gouvernement envoie à l'École française de Rome un petit nombre d'élèves dont les études doivent durer deux ans. Depuis quelques années, certaines irrégularités se sont, paraît-il, produites, et la durée des études aurait été, parfois, prolongée d'une année. La Commission croit devoir appeler sur ce point l'attention de l'Administration.

Contrairement à l'opinion de l'honorable rapporteur, la prolongation de séjour à l'école française de Rome ne saurait constituer une irrégularité; elle est accordée par arrêté du ministre de l'instruction publique, sur la proposition du directeur de l'École et après avis conforme de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; elle a toujours pour cause et pour conséquence de permettre aux jeunes savants qui en sont les bénéficiaires, de terminer les travaux originaux qu'ils ont entrepris; et ces travaux, publiés dans la *Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*, dans la série des publications de l'Académie des inscriptions réservée aux savants qui n'appartiennent pas à la compagnie, dans la collection des Registres pontificaux, ou ailleurs, font toujours le plus grand honneur à leurs auteurs et aux établissements d'enseignement supérieur qui les ont formés; il serait absolument inadmissible qu'ils restassent inachevés et

Digitized by Google

hors d'état d'être publiés, faute d'avoir pu être terminés dans les deux premières années de séjour de leurs auteurs.

***

Chapitre 37. — Institut national de France. Personnel : 496.300 fr. — Matériel : 190.700 francs.

Chapitre 40. — Sociétés savantes : 95.000 francs, dont 69.000 francs pour subventions et encouragements aux sociétés savantes et aux travaux d'ordre scientifique, historique et archéologique de Paris et des départements; 20.000 francs pour subvention à l'école d'anthropologie, et 6.000 francs pour subvention à la Société des gens de lettres.

On trouve, aux pages 51-52 du rapport, l'emploi détaillé du crédit de 69.000 francs.

***

Chapitre 41 nouveau. — Voyages et missions scientifiques : 274.500 francs.

Ce crédit total est réparti sur trois articles : 1° Subventions et encouragements pour voyages et missions scientifiques. — Publication de documents provenant des missions scientifiques et littéraires. — Frais de transport des collections provenant des missions scientifiques; jetons de présence, 137.000 francs; 2° Dépenses afférentes aux fouilles archéologiques en Perse, 130.000 francs; 3° Association géodésique internationale, 7.500 francs.

Le crédit de 137.000 francs inscrit à l'article 1er a été employé, en 1899, de la manière suivante :

Subventions pour missions

Mission au Sahara. — M. Foureau-Lamy.	45.600	fr.
— en Asie centrale. — M. Bonin.	7.000	»
— en Guinée. — Dr Maclaud.	5.000	»
— en Tunisie. — M. Gauckler.	10.000	»
— en Equateur. — MM. Maurain et Lacombe.	20.000	»
— en Syrie. — M. Rouvier.	2.000	»
— en Grèce et en Turquie. — M. Pernot.	2.000	»
— en Guyane. — M. Geay.	3.000	»
— au Canada. — M. Herbette.	4.000	»
— en Californie et au Mexique. — M. Diguet.	6.000	»

Digitized by Google

Mission dans l'Afrique du Nord : MM. Cagnat, Wierzejski, Marye Bordier, Montagnon-Baratte.	7.000 »
Mission en Egypte : MM. Bouriant, Bénédite, Boussac, de Beaucé, Salmon. . .	5.000 »
Congrès ou réunions savantes en Angleterre, Suède et Allemagne. — MM. Levasseur, Poincaré, Kœnigs, délégués par le Ministre.	2.750 »
Jetons de présence aux membres de la Commission ne faisant pas partie de l'Administration centrale (loi du 30 mai 1899).	215 »
Impression des Archives des missions. — Clichés, dessins, cartes.	10.000 »
Frais de transport.	6.000 »
Frais divers.	435 »
	137.000 fr.

Le crédit de 130.000 francs inscrit à l'article 2 et relatif aux fouilles archéologiques en Perse remonte à la loi de finances du 21 juillet 1897. Il a pour but d'assurer l'exécution d'une convention signée le 12 mai 1895 et conférant au Gouvernement français le privilège exclusif de pratiquer des fouilles dans toute l'étendue de l'empire, à l'exclusion des lieux saints et vénérés. Ces fouilles sont dirigées par M. J. de Morgan, désigné par arrêté ministériel du 19 avril 1897, comme délégué général du Gouvernement français. Elles ont donné déjà d'admirables résultats. Les trouvailles mises au jour réalisent de la façon la plus complète les espérances que l'on avait pu concevoir. Une nouvelle convention, signée tout récemment, assure à la France la propriété de tous les monuments découverts ou à découvrir en Susiane, à l'exception des objets d'or et d'argent. La convention primitive ne nous attribuait que la moitié de ces découvertes.

Chapitre 42. — Musée ethnographique : 22.000 francs, et musée Guimet : 50.000 francs.

Chapitre 43. — Institut français d'archéologie au Caire : 107.860 fr.

Chapitre 44. — Publications diverses : 162.000 francs.

Le chapitre 44 est divisé en deux parties : 1° frais de publication des documents inédits de l'histoire de France, des bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques et de diverses collections orientales, jetons de présence, etc., 137.000 francs; 2° office des renseignements scolaires, 25.000 francs.

Le premier crédit de 137.000 francs s'applique actuellement à treize publications qui sont répandues chaque année à environ 800 exemplaires. Nous en donnons ci-dessous les titres et l'indication du tirage pour chacune d'elles :

Bulletin d'histoire et de philologie.....	800 exemplaires.
— d'archéologie.....	850 —

Digitized by Google

Bulletin des sciences économiques et sociales.	600	exemplaires.
— de géographie	400	—
Revue des travaux scientifiques	650	—
Lettres de Peiresc aux frères Dupuy	1.000	—
Remontrances du Parlement de Paris, tome III.	825	—
Recueil des actes du Comité de Salut public, tome XII	1.000	—
Inventaire des tableaux de la Couronne	200	—
Correspondance des contrôleurs généraux des finances, tome III	825	—
Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale	1.000	—
Tirage à part des communications insérées aux Bulletins	Variable.	
Collection orientale	300	—

Le crédit de 25.000 francs, affecté par l'article 2 à l'office des renseignements scolaires, s'appliquait, dans les budgets précédents, au *Journal des savants*. Sur l'invitation réitérée des deux dernières commissions du budget, M. le ministre de l'instruction publique avait pris l'engagement de supprimer, à partir de l'exercice 1901, la subvention allouée par l'État à cette vénérable publication. D'autre part, à l'occasion d'un amendement déposé par M. Léo Meillet et un grand nombre de ses collègues, au cours de la discussion budgétaire, le Gouvernement fut amené à déclarer qu'il consacrerait les 25.000 francs rendus disponibles à la fondation d'un Office des renseignements scolaires destiné à centraliser au ministère de l'instruction publique les renseignements recueillis sur l'organisation pédagogique des pays étrangers.

Des déclarations faites à la commission, il résulte que l'administration se propose de laisser à l'institution nouvelle une très large autonomie. Pour éviter que, dans ses recherches, elle ne soit amenée à se spécialiser d'une manière excessive, on ne la rattacherait à aucune des directions actuellement existantes. Elle constituerait ainsi, non pas un nouveau bureau, mais véritablement un office d'informations pédagogiques, susceptible de rendre, à tous les degrés de l'enseignement, d'appréciables services.

Quoi qu'en aient pu dire, au cours de ces dernières années, les diverses commissions du budget, le *Journal des savants* est autre chose qu'une « vénérable publication »; c'est l'un des recueils scientifiques français les plus considérables et les plus justement appréciés; il est particulièrement précieux par l'œuvre de vulgarisation qu'il accomplit; la plupart des articles insérés au *Journal des savants* s'inspirent des publications les plus ré-

Digitized by Google

centes et les plus importantes, font connaître les résultats nouveaux dont elles enrichissent la science, en même temps qu'ils les complètent et les rectifient, au besoin, avec l'autorité qui s'attache au nom de leurs rédacteurs. On aime à penser que la suppression de la subvention ministérielle n'aura aucune répercussion sur l'avenir du *Journal*.

(*A suivre*). ERNEST COYECQUE.

SOUVENIRS DU PETIT-PALAIS

EXPOSITION RETROSPECTIVE DE L'ART FRANÇAIS

Bien que l'Exposition universelle ait fermé ses portes, nous avons cru que la *Correspondance* ne pouvait se dispenser de dire quelques mots de cette admirable collection du Petit-Palais, « l'Exposition rétrospective de l'Art français jusqu'en 1800 ». Nous n'avons pas l'intention de parler de toutes les merveilles qui s'y trouvaient, la tâche serait trop longue et dépasserait de beaucoup les proportions d'un simple article; d'autres avant nous, et plus autorisés, ont déjà consacré des études à ce sujet encore si actuel; nous voulons simplement signaler quelques objets qui nous ont frappé, soit que ce fussent de vieux amis que nous avions déjà rencontrés, soit, au contraire, que ce fussent de nouvelles connaissances, qui s'imposaient à notre admiration.

Il avait été publié un *Catalogue officiel;* qu'il nous soit permis, à ce sujet, d'exprimer un regret : les numéros qui y étaient portés ne correspondaient à rien et ne servaient qu'à égarer le chercheur, n'étant que d'anciens numéros provenant d'expositions précédentes ou de catalogues de musées; de plus, une partie assez notable des objets exposés ne s'y retrouvaient pas. Le catalogue illustré qui a paru plus tard rendra de réels services. Nous emprunterons seulement à ces catalogues, que tout le monde possède, et pour la commodité de nos lecteurs, l'ordre de distribution des objets, ayant soin de mettre entre parenthèses le numéro correspondant lorsque nous aurons pu le retrouver.

La salle des ivoires est une des plus intéressantes : elle méri-

Digitized by Google

terait d'être décrite presque pièce par pièce. Les peignes de l'époque barbare y coudoient les diptyques consulaires du plus haut intérêt. A signaler surtout un grand diptyque, appartenant à M. Sigismond Bardac (n° 9), au nom de Justinianus, consul à Constantinople en 521 ; au centre de chaque feuillet il porte, au milieu d'une couronne circulaire, l'inscription suivante : ✠ | PATRIBVS.IS | TA.MEIS.OFFERO | CONS.EGO | ✠ — ✠ | MVNERA.PAR | VA.QVIDEM.PRE | TIO.SED.HONO | RIBVS.ALMA | ✠ — Un autre diptyque du VI^e^ siècle, qui se trouve à la Bibliothèque de Sens, où il sert de reliure à un office des Fous du XIII^e^ siècle, représente le triomphe de Bacchus et celui de Diane (n° 11) ; il a été, il y a peu d'années, l'objet d'une très intéressante étude de M. Julliot; il l'a comparé à un analogue qui fait partie d'une collection particulière. (1)

Nous nous demandons pourquoi on a placé dans une vitrine d'une salle d'orfèvrerie religieuse un certain nombre d'ivoires très anciens et intéressants qu'il eût été évidemment préférable de rapprocher de leurs semblabes. Notons spécialement deux pyxides pédiculées du VI^e^ siècle (n° 14), avec scènes du Nouveau Testament, de l'église de la Voûte-Chilhac (Haute-Loire) (2) ; les peignes liturgiques dits de Saint-Loup (n° 21), du trésor de la cathédrale de Sens et de Saint-Gauzelin (n° 22), de celui de la cathédrale de Nancy ; enfin, un très curieux coffret en ivoire teint en pourpre (n° 25) extrêmement intéressant, dont nous serions peut-être tenté de reculer la date — X^e^ siècle — et qu'en tous cas nous ne saurions considérer comme de facture française; il appartient à la cathédrale de Troyes. Revenons à la salle des ivoires, que nous avons dû momentanément quitter. Nous y relevons, tout d'abord, le pion d'échiquier en os de baleine, du XI^e^ siècle (n° 46), représentant un chevalier, de la collection Alb. Maignan ; puis une plaque d'ivoire, également du XI^e^ siècle, représentant un Christ assis et bénissant, de la collection Campe à Hambourg. Nous devons signaler, trop sommairement hélas! toute une série de ravissantes statuettes de la Vierge des XIII^e^ et XIV^e^ siècles (n^os^ 58, 59, 61, 82, 84, 87) ; mais nous nous appesantirons davantage sur un très intéressant objet qui paraît pour la première fois dans une exposition, et qui offre un exemplaire

(1) Cf. G. Julliot, *Les deux feuillets du diptyque de Sens et un troisième feuillet qui en dérive ;* Sens, 1897, in-8° de 11 pp. et 3 pl.

(2) Cf. Ch. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. V. p. 65 et pl. CCCLXVI et CCCLXVII.

Digitized by Google

rarissime d'un type déjà peu commun. Nous voulons parler de la Vierge ouvrante dite de Boubon (1) (n° 50). Les *Vierges ouvrantes*, connues dès le XIII^e^ siècle par des inventaires (2), n'avaient été encore rencontrées qu'en bois, à l'exception de deux exemplaires en ivoire réputés faux; nous nous proposons de faire, quelque jour, une étude d'ensemble sur ces bizarres triptyques où l'esprit mystique du moyen-âge a pu se donner libre carrière, nous contentant, pour le moment, d'appeler l'attention sur cette statuette réellement très intéressante.

Remarquons, pour terminer la série des ivoires, les ravissants petits flambeaux du XVII^e^ siècle (n° 207) et le groupe du Calvaire de Jaillot, de la collection Meynard (non porté au catalogue), le plus important que l'on connaisse en ce genre, comprenant le Christ entre les deux larrons en croix, accompagné de la Vierge et de Saint-Jean. Enfin, dans une salle d'orfèvrerie religieuse, non loin des pyxides ci-dessus mentionnés, on voyait un grand christ d'ivoire (non porté au catalogue), d'un type un peu primitif, avec les cheveux, la barbe et les plaies colorés, que nous ne saurions admettre comme appartenant à l'art français; nous le croirions plutôt espagnol.

Les bronzes gallo-romains nous ont montré quelques très belles pièces : un ornement de char du musée Raymond, à Toulouse (n° 258), qui représente une lionne attaquant un cavalier; un autre portant l'inscription : STRATILATES; deux statuettes : la Vénus du Musée de Chambéry (n° 254) et l'Apollon du Musée de Troyes (n° 275) découvert en 1827, à Vaupoisson (Aube).

Dans la section consacrée à la dinanderie, aux objets en bronze, plomb ou étain, nous trouvons quelques morceaux curieux : d'abord, les anneaux de portes de Brioude (3) (n° 236), l'un présentant une tête de lion entourée des mots : + ILLECEBRIS. ORIS. CAPTOS. FALLAX. TRAHIT. ORBIS, l'autre, une tête de loup, et : ORIO. REX. ANIMIS. VITA [m]. SP. ORIS; puis le fragment de la base d'un support de cierge

(1) Cf. M. l'abbé A. Lecler, *La Vierge ouvrante de Boubon*; Limoges, V^e^ Ducourtieux, 1889, in-8° de 8 pp. et 1 pl. — et B^on^ de Verneilh, *La Vierge ouvrante de Boubon. Découverte de la seconde partie*; Limoges, V^e^ Ducourtieux, in-8° de 10 pp. et 2 pl.

(2) Cf. E. Molinier, *Inventaire du trésor du Saint-Siège sous Boniface VIII (1295)*; Paris, 1888, in-8°, p. 76 (Extr. de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1882-88).

(3) Cf. A. de Caumont, *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie, archéologie religieuse;* 1886, pp. 357-59.

Digitized by Google

pascal du XII^e^ siècle provenant de l'église Saint-Rémy, à Reims, actuellement au musée de cette ville, et dont un moulage se voit au musée de sculpture comparée du Trocadéro; enfin, une cuve baptismale cylindrique en plomb, du XIII^e^ siècle (n° 443), provenant de l'église de Lombez, offrant un décor estampé en relief divisé en deux zones: la zone inférieure, bien occidentale et gothique; la zone supérieure, complètement orientale de dessin. Nous ne pouvons, non plus, passer sous silence les *aquamaniles* et les chandeliers, amusantes statuettes en bronze du XII^e^ au XV^e^ siècle, dont l'une nous montrait une nouvelle reproduction du lai d'Aristote (1) (non porté au catalogue).

Deux belles armures se faisaient pendant dans des vitrines; l'une, du musée de Draguignan, en fer gravé et doré, provient du château de Vintimille-du-Luc (n° 552); l'autre, dite de Henri II, en fer repoussé et doré, appartient à M. Sigismond Bardac (n° 554).

Signalons, pour les campanophiles, la cloche en fer avec inscription, de Sainte-Godeberthe, provenant de l'ancienne cathédrale de Noyon, cloche qu'on dit être du VII^e^ siècle (n° 455), (musée de Melun).

Que faut-il penser des *Bénitiers en fonte de fer* (n^os^ 366, 414, 415, 416, 458, 488, 499)? l'un, du XIII^e^ siècle, provient de l'abbaye de Saint-Hilaire-lès-Andresis, près Courtenay, et se trouve au musée d'Orléans; un autre du XVI^e^, vient de Doulevant-le-Chateau (Haute-Marne); un troisième, daté de 1520, de Brienne-le-Château. Ne doit-on pas plutôt voir dans ces objets des mesures de capacité pour les grains ou des étalons de mesures féodales? Nous en avons jadis signalé de fort semblables, rencontrés au cours de nos pérégrinations (2).

Il n'entre pas dans nos projets de parler longuement de la céramique, il y aurait trop à dire, tant il y avait de pièces remarquables; qu'on nous permette seulement d'en citer un petit nombre qui nous ont plus particulièrement frappé. Et tout d'abord, dans la belle collection de poteries gallo-romaines à reliefs de feu M. le D^r^ Plicque, dont toutes les échantillons proviennent de la célèbre station de Lezoux, un très beau vase (n° 749) de grandes dimensions sur la panse duquel

(1) A signaler le même sujet sur un peigne en bois du XIV^e^ siècle, du Musée de Dijon.

(2) Comte Charles de Beaumont, *Le congrès archéologique de Bourges*, Paris, 1898, in-8°, p. 5. — Cf. *Correspondance historique et archéologique*, 1898, p. 214, et *Bulletin de la Société académique du Centre*, 1898, p. 304.

Digitized by Google

se détache un combat de retiaires. Puis une série intéressante de carreaux émaillés (nos 819-832, 824-830, 833-839); des vases de formes parfois singulières, des XVe, XVIe et XVIIe siècles, à engobe verte, jaune ou flammulée, avec dessins en relief (nos 840-865). Il y avait là une bien intéressante étude à faire sur cette céramique spéciale jusqu'à présent si mal connue.

Nous ne pouvons passer sous silence les deux beaux épis en faïence du XVIe siècle de M. Roy (n° 869) et de M. Lepel-Cointet (n° 899). Il y aurait lieu de rapprocher les deux *Nourrices* en faïence de Bernard Palissy, des collections Grandjean (n° 947) et André (n° 948), d'une autre *Nourrice* en bois, identiquement semblable, également datée du XVIe siècle, du musée de Reims (non portée au catalogue). On croirait que l'une a servi de modèle aux autres. A l'extrémité de la vitrine des Palissy, on avait heureusement groupé six pièces en terre de Sainte-Porchaire (n° 955-960), une au baron Alphonse de Rothschild, deux au baron Gustave de Rothschild, une à M. Alfred André, une à M. Ch. Mannheim et une au baron Oppenheim.

Nous voici parvenus à la partie peut-être la plus remarquable de l'Exposition rétrospective; nous voulons parler de l'orfèvrerie religieuse. Signalons, tout d'abord, deux petits monuments qui, par leur antiquité, méritent à tous égards d'attirer notre attention. Nous voulons parler des reliquaires de Saint-Benoît-sur-Loire (n° 1557) et de Saint-Bonnet-Avalouze qui, s'ils ne sont pas frères, sont du moins cousins germains, tant ils ont de points de ressemblance (1). Le plus curieux des deux est, sans contredit, celui de Saint-Benoît, dit *Reliquaire de Saint-Mommole*; il a été très parfaitement étudié par notre érudit collègue et ami M. le marquis de Fayolle (2); celui-ci a établi d'une façon indiscutable qu'il doit être daté du VIIe et non du VIe siècle. Il a, comme son analogue de Saint-Bonnet, la forme d'un sarcophage, et porte l'inscription suivante : MVMM. A. FIERI. IVSSIT. IN. AMORE. SCE. MARIE. ✠ ET. SCI. PETRI. Il est, en outre, décoré de figures de personnages, d'étoiles à six rais, d'entrelacs, etc.

(1) On les a réunis sur la même page dans le *Catalogue illustré*.

(2) Cf. marquis de Fayolle, *Le chapelet de Mme de Montespan et le Reliquaire de Saint-Mommole à Saint-Benoît-sur-Loire*, dans le *Congrès archéologique d'Orléans* (t. LIX, 1892, pp. 301 à 315, avec 2 pl. — Voir aussi : Palustre, *Bulletin monumental*, t. XLVI, 1880, p. 84, avec phot.; Ed. Michel, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*.

Digitized by Google

Nous ne pouvons, malheureusement, nous appesantir longtemps sur une quantité de pièces du plus grand intérêt, et c'est presque en courant que nous devons indiquer l'admirable pied de croix du XII^e^ siècle, au musée de Saint-Omer (n° 1593), les Calices de Saint-Rémy (1) (n° 1600) et de Saint-Gauzelin (2) (n° 1584), la Croix dite d'Orval (n° 1665), aujourd'hui à Saint-Amand-Montrond, où nous l'avons vue lors du congrès de Bourges (3). Elle est du XIII^e^ siècle, et a été depuis longtemps reproduite (4); on doit la rapprocher de celle de La Bassée et de celle de Nailly (n° 1618), dont M. Julliot a donné une si excellente description (5). Une boule en bronze, s'ouvrant en deux demi-sphères et percée d'innombrables petits trous, serait un curieux exemplaire du XIII^e^ siècle (n° 1677) de ces chauffe-mains qui, plus tard, devaient prendre la forme d'un livre. Enfin, une statuette, célèbre par les tempêtes qu'elle a jadis soulevées, la Vierge de Beaulieu (6), attirait spécialement l'attention.

(*A suivre*). Comte Charles de Beaumont.

LES ARCHIVES DE L'ISÈRE

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT (7).

L'histoire des archives de l'Isère avait besoin et méritait d'être débrouillée, car, si elle est assez complexe, elle n'est pas moins intéressante. Ces archives ont formé, jusqu'en 1850, deux services distincts placés dans des locaux séparés, sous la garde

(1) Figuré dans Caumont, *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie. Architecture religieuse;* 1886, pp. 344 et 345.

(2) *Ibid*, pp. 118 et 119.

(3) Cf. Charles de Beaumont, *loc. cit.*

(4) Cf. Bordier et Charton, *Histoire de France*, t. I, p. 424.

(5) Cf. G. Julliot, *La Croix de Nailly*, Sens, Duchemin, 1896, in-8°, 12 pp. et 2 pl. (Extr. du *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XVIII)

(6) Cf. E. Rupin, *Eglise de Beaulieu (Corrèze). Statue de la Vierge en bois recouverte de plaques d'argent*, XII^e^ *siècle*; Brive, 1880, in-8°. — Voir aussi L. Palustre, *Bulletin monumental*, 1881, p. 171, et la réponse de M. Rupin : *Lettre de M. Palustre au sujet de ses critiques sur la Vierge de Beaulieu (Bull. de la Soc. arch. de la Corrèze*, 1881, pp. 343 à 346).

(7). Auguste Prudhomme : *Les archives de l'Isère* (1790-1899); — Grenoble, impr. Allier frères, 1899, in-8°, 373 pp.

Digitized by Google

d'archivistes différents; elles tirent, en effet, leur origine de deux sources principales qui ont continué d'être, pendant plus d'un demi-siècle, tout à fait indépendantes l'une de l'autre : d'une part, les archives de l'ancienne intendance du Dauphiné, plutôt administratives et *départementales*, conservées, dès 1891, à l'Hôtel de Ville, puis à la Préfecture; d'autre part, celles des émigrés et des dépôts appartenant à la République (anciennes institutions financières et judiciaires, communautés religieuses), papiers d'un caractère plutôt historique et *national* et réunis au palais de justice.

1° *Archives « départementales »*. Le Directoire de l'Isère s'installa, le 15 juillet 1790, à l'Hôtel de Ville, et, l'année suivante, s'achevait la distribution, entre l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes, des archives de l'intendance. Le futur jurisconsulte Berriat Saint-Prix, alors âgé de vingt-deux ans, fut nommé « commis-archiviste du département »; mais, appelé sous les drapeaux en 1793, puis, en l'an III, devenu élève à l'École normale, il fut remplacé par son employé Joseph Ponon, ancien clerc de procureur, qui rédige, en l'an VIII, un inventaire des archives, divisé en quatre sections : fonds de l'Intendance, de la Commission intermédiaire, des districts supprimés en l'an III, et de l'administration préfectorale. Ce Ponon, qui remplissait à la fois les fonctions d'archiviste, de secrétaire du Conseil de préfecture et de chef de bureau des domaines, cultes et forêts, y montra, dit le préfet Fourier, « sous le rapport de l'assiduité, des talents et de la probité, toutes les qualités que l'on pouvait désirer ». Devenu aveugle en 1813, il ne fut remplacé que vingt-cinq ans plus tard (1838), par un vieil employé, Alexis Michallet, jusque-là chargé de la correction grammaticale des lettres préfectorales, — « rimeur infatigable », dit Champollion-Figeac, et « incorrigible buveur »; il classa minutieusement, en bon commis d'ordre, les dossiers d'administration postérieurs à 1790, et cessa ses fonctions en 1850. Pilot de Thorey le remplaça, et réunit ainsi, comme nous le verrons, les archives « départementales » aux « nationales ».

2° Celles-ci se composèrent, d'abord, de l'important dépôt de la Chambre des comptes (où se trouvait l'ancien Trésor des chartes des dauphins, et qui était conservé au palais de justice de Grenoble), puis des papiers des greffes des anciens tribunaux. A ces fonds vinrent, en l'an V, se joindre ceux des établissements religieux supprimés; ces derniers avaient été

Digitized by Google

préalablement inventoriés dans les districts : à Vienne, par un géomètre; à La Tour du Pin, par un médecin de village; à Saint-Marcellin, par un géomètre encore, puis par un notaire, à Grenoble, par un employé des bureaux (Micoud, puis Gautier), que nous retrouverons plus loin).

Tandis que tous ces dépôts, jusqu'alors inaccessibles, étaient centralisés et mis à la portée des chercheurs, les lois de 1789-92-93, qu'expliquent, sans doute, les idées du temps, mais qui nous paraissent aujourd'hui si regrettables et si barbares, venaient condamner au feu toute une masse de pièces anciennes, qui n'étaient peut-être pas toutes également inutiles, et dont quelques-unes étaient même véritablement précieuses; dès 1789, étaient détruites les archives du monastère de Bonnevaux (en totalité), les terriers de la chartreuse de la Silve-Bénite, du chapitre de Saint-Chef, de la cure de Bourgoin, des châteaux de Septème, Bourgoin, Maubec. Le 22 janvier 1793, le Directoire du département confia au citoyen Bouvier le soin de trier les archives de la Chambre des comptes; c'était l'ancien commis-greffier de la Chambre, et on lui doit la conservation d'un certain nombre de documents qu'il fut assez avisé pour épargner; M. P. publie (pp. 116 à 126), le rapport des commissaires qui, en compagnie de Bouvier, procédèrent, le 23 brumaire an II, à la visite des archives, rapport d'après lequel le Conseil général du département arrêta quels étaient les papiers à conserver et livra au feu le reste, avec les titres féodaux possédés par les communautés religieuses et les particuliers (M. P. en résume, pp. 143 à 158, les procès-verbaux de remise, qui précisent le nombre et l'importance des papiers ainsi détruits) : deux jours entiers (29-30 brumaire en II), le bûcher flamba sur le glacis des remparts. Les archives de la Grande Chartreuse, des hôpitaux de Vienne, des chapitres de Saint-Pierre et Saint-Maurice de Vienne, de Saint-Antoine, etc., subirent le même triage et eurent le même sort. Quant aux parchemins envoyés aux arsenaux, M. P. en évalue le nombre à dix mille six cent soixante-cinq. Enfin, le poids des papiers vendus (parmi eux, quantité de livres liturgiques) atteignit, à Grenoble, deux cent quarante quintaux.

Vint enfin la bienfaisante loi du 5 brumaire an V, qui ordonnait la réunion aux chef-lieux des départements des leurs archives « nationales » : à Grenoble, le palais de justice, où s'en trouvait déjà une partie, fut désigné pour cette centralisation, et l'ancien archiviste, qu'on avait laissé à son poste lors de

Digitized by Google

la suppression des districts, fut également conservé à la tête du nouveau dépôt. C'était alors Baudot (il avait, en l'an III, succédé à Gautier), ancien curé constitutionnel de l'église Saint-Joseph, puis juge de paix, puis secrétaire et enfin président du Conseil de surveillance révolutionnaire du district de Grenoble. On lui donna pour collaborateur François Bouvier. Leur œuvre à tous deux ne fut pas sans mérite : ils recueillirent et cataloguèrent les titres nationaux encore épars dans les dépôts de l'Isère, et amenèrent assez avant les opérations du triage. En l'an VII, le premier préfet de l'Isère, X. Ricard, maintint Baudot aux archives « nationales » et Ponon aux archives « départementales » ; ce dernier devint adjoint de Baudot, puis le remplaça (1808), cumulant ainsi, mais sans les réunir, les deux fonctions. Lors de sa retraite (1813), il n'eut de successeur dans aucune ; en 1817, les archives « nationales » furent cédées par le préfet à la Cour d'appel, qui confia à leur garde le commis-greffier, puis (1820) Félix Crozet.

C'est l'époque de désorganisation et de gaspillage des archives : sans cesse déménagées, reléguées dans des locaux si humides que, par monceaux, elles y pourrirent et s'émiettèrent, elles furent, par surcroît, l'objet de restitutions largement concédées aux départements voisins (Drôme et Vaucluse), à la Sardaigne, surtout à la chambre des notaires (qui reçut, en 1839, onze cent trente-sept volumes de minutes, qu'elle a gardés), à l'évêché (an XI, 1817, 1834), à la Grande Chartreuse (1822). Trente années se passèrent ainsi : il faut lire dans l'ouvrage de M. P. la liste des documents ainsi éparpillés, pour comprendre à quel gâchis étaient parvenues les archives, lorsqu'enfin Crozet se retira (1843).

Pilot de Thorey fut nommé archiviste-adjoint (1845). Avec lui s'ouvre, pour ne plus se fermer, la période de reconstitution. Érudit local d'une réelle valeur, dès longtemps rompu aux études de paléographie, il se mit aussitôt à l'œuvre, rédigeant l'article *Isère* du *Tableau général des fonds des Archives départementales* (1848), collaborant activement à la *Statistique générale du département de l'Isère*, et, les archives « départementales » étant devenues vacantes par la retraite du « père Michallet », il fut nommé, le 20 juillet 1850, archiviste du département : la division des archives de l'Isère avait vécu.

Pilot de Thorey travailla à faire peu à peu rentrer à la préfecture les collections du palais de justice : « en 1857, la plus

Digitized by Google

grande partie des fonds de la Chambre des comptes; de 1867 à 1873, les principaux registres d'arrêts du Parlement, les sentences du bailliage de Graisivaudan et de la judicature de Grenoble » (p. 264). En 1853, un millier de parchemins sont renvoyés par les arsenaux. Nouvelles acquisitions en 1857 et 1862; en 1863, la conservation des forêts de Grenoble verse aux archives ses anciens papiers; en 1873, l'évêché restitue les pièces reçues en 1834. Enfin, Pilot de Thorey publia les deux premiers volumes de *l'Inventaire-sommaire*. Retraité en 1877 (il mourut en 1883), il eut pour successeur M. Auguste Prudhomme, archiviste-paléographe, l'auteur de l'ouvrage que nous analysons.

M. P. obtint, en 1882, l'agrandissement du local des archives, qui ne put être terminé qu'en 1888. Le nouvel archiviste avait déjà commencé à justifier cette opération nécessaire qui porta de 2.055 à 4.239 mètres l'étendue des rayons : en 1879, il avait pris position des archives du bailliage, judicatures seigneuriales et ancienne maîtrise des eaux et forêts de Saint-Marcellin; en 1882, des fonds de l'officialité, bailliage, justices seigneuriales, élection et traites de Vienne; puis il fit transporter à la préfecture la masse énorme des titres encore conservés au palais de justice : restant des fonds du Parlement de Grenoble, de la chambre des comptes, du bailliage de Graisivaudan, etc., etc. Le dernier versement effectué avant la publication de cet ouvrage a été les archives des Domaines (1899). — M. P. n'a pas voulu insister sur les travaux de classement et d'inventaire qu'il a exécutés : mais un simple coup d'œil jeté sur l'état des fonds des archives départementales de l'Isère, qu'il donne en appendice (pp. 343-399), permet de suppléer à ce silence : les séries B et Q sont classées en partie, et leurs inventaires sont en cours; les séries C, D, E, F, G, H, L, sont entièrement classées. Six volumes de l'inventaire-sommaire ont paru. Ainsi facilitées, les recherches ont augmenté dans de grandes proportions : leur nombre annuel, qui ne dépassait pas, avant 1878, 150, atteint maintenant 2.500. C'est le triomphe de l'archiviste, et, sans doute, sa meilleure récompense. Mais M. P. ne se reposera pas sur ses lauriers; sa conclusion, qui aurait pu être l'affirmation de son droit au repos, n'est que l'exposé des réintégrations qu'il lui faut maintenant poursuivre : les pièces rendues à l'évêché en l'an XI, à la Grande Chartreuse en 1822, à la Chambre des notaires en 1838, les titres encore possédés par l'hôpital de Vienne et par l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Antoine, tels sont les « enfants perdus » que les archivistes de l'Isère, « présent et à venir », devront s'employer à « ramener dans leur famille naturelle ». A venir? nous espérons bien que les détenteurs actuels de ces documents se laisseront convaincre, et que le persuasif appel de M. P. sera entendu.

Nous avons voulu, par cette longue analyse, montrer l'importance de cet ouvrage, et combien intéressant et souhaitable il serait que l'exemple donné par M. P. se généralisât, et que tant de dépôts d'archives départementales qui n'ont pas encore leur histoire en fussent munis, non pas seulement pour notre intérêt, mais pour le leur propre; car nous serions bien étonné si à la lecture d'ouvrages de ce genre, le zèle des donateurs ne se sentait pas stimulé, et si les scrupules ou les répulsions de ceux qui s'opposent encore à verser leurs archives au dépôt central, ne s'en trouvaient pas amoindris et détruits.

HENRI MAÎSTRE.

QUESTIONS

225. — La Minerve d'argent donnée à Ronsard aux Jeux floraux de Toulouse. — La *Description de Paris* d'Arnold Van Buche, publiée par L.-A. van Langeraad et A. Vidier, dans le t. XXVI des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 155, parle d'une statuette de Minerve en argent, que le poète Ronsard aurait reçue dans sa jeunesse, aux Jeux floraux de Toulouse. Il l'aurait offerte *ensuite*, dit l'auteur de la *Description*, au roi *Henri*. A-t-on quelques renseignements sur la destinée de cette statuette et fut-elle donnée par Ronsard au roi Henri II ou au roi Henri III? Le mot *ensuite* de la *Description* est un peu vague.

226. — Maison de Jacques Cœur, à Fécamp. — A-t-on publié des renseignements historiques sur la maison de Jacques Cœur, à Fécamp, située à l'entrée du pont? Cette maison est décorée de deux écussons, encore très bien conservés, portant les trois cœurs en champ et soutenue par deux anges.

J. C.

Digitized by Google

RÉPONSES

Archéologie sociale. — Les médailles de mendicité à Lodève (❦❦✪). — Le *Bulletin de numismatique* (t. VII, 1900, 5e et 6e livr., p. 83), publie les intéressants renseignements suivants sur cette question posée dans la *Correspondance* et qui a été insérée dans le *Bulletin* :

« M. Laugier, conservateur du Cabinet des médailles de Marseille, s'est empressé de répondre. La médaille de Lodève ne lui est pas connue, mais il en possède trois autres : deux de Montauban et une de Bordeaux ; voici la description que l'honorable conservateur en fait :

« Sur celle de Montauban sont figurées les armes de la ville (un saule avec branches sans feuilles) ; l'une est en cuivre jaune et l'autre en étain. Celle de Bordeaux, en cuivre aussi, porte le n° 141 en creux »

M. Laugier ne connaît aucun acte municipal relatif à la fabrication de ces médailles ; ce serait facile, peut-être bien, d'en trouver dans les archives de ces villes.

D'autre part, M. A. Véry, de Niort, communique obligeamment qu'au musée de sa ville, il existe des médailles du même genre, en fer-blanc, oblongues, et portant : « Canton de Saint-Maixent. Arrondissement rural, Commune de Brelon. Permis de mendier dans cette commune à François Drubet, n° 27. — Giraudeau », — écrit en six lignes.

Les autres médailles ont été délivrées à d'autres pauvres, et il est à remarquer que le nom de la commune, comme le nom du titulaire, sont manuscrits ; ces plaques ont donc été faites pour tout le canton de Saint-Maixent.

M. Véry, continuant ses investigations, vient de découvrir d'autres médailles avec les noms des communes et des mendiants en blanc, mais portant la signature *Giboult*. Ce nom est celui d'un notaire à Saint-Maixent, qui devait être délégué du bureau de bienfaisance.

Digitized by Google

CHRONIQUE

~~~ Mlle Marie **Pellechet,** bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, est morte le 11 décembre, à Louveciennes. Elle laisse, malheureusement, inachevé le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France,* dont le tome I a seul paru (Paris, 1897, in-8°) ; peut-être pourra-t-on, d'après les matériaux qu'elle avait réunis, en publier deux ou trois nouveaux volumes, mais, en tout cas, l'œuvre ne sera pas complète, et l'on ne peut que désirer la voir reprise au plus tôt. Mlle Pellechet s'était, depuis près de vingt ans, préparée à ce grand travail ; nous citerons, parmi ses œuvres, les suivantes :

Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon, avec un choix de leçons, d'hymnes et de proses composées en l'honneur de quelques saints spécialement honorés dans ces diocèses (Paris, Champion, 1883, in-8°) ; *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Dijon* (Dijon, Lamarche, 1886, in-8°) ; *Notes sur des imprimeurs du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange, et catalogue des livres imprimés par eux qui se trouvent à la bibliothèque de Carpentras* (Paris, Picard, 1887, gr. in-8°) ; *Catalogue des incunables et des livres imprimés de la bibliothèque de Versailles de MD* à *MDXXX* (*id.*, 1889, in-8°) ; *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun : Claude Guilliaud, 1493-1551* (id., 1890, in-8°) ; *Georges Serre, imprimeur à Avignon en 1502* (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, 1890, in-8°, extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*) ; *Quelques hypothèses sur l'imprimerie en Languedoc au* XVe *siècle* (Paris, s. d., gr. in-8° ; extr. du *Journal de la librairie*, 1893) ; *Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de Lyon* (Lyon, Bernoux et Cumin, 1893, in-8°) ; *Catalogue des incunables de la bibliothèque de la ville de Colmar* (Paris, Cercle de la librairie, 1895, gr. in-8°) ; *Quelques alphabets d'imprimeurs au* XVe *siècle* (Paris, Bouillon, 1893-96, 2 fasc. in-8° ; extr. de la *Revue des bibliothèques*) ; *Le feu et les bibliothèques* (id., 1896, in-8° ; extrait du même recueil). Enfin, Mlle Pellechet avait donné une édition du *Catalogue des incunables de la bibliothèque Sainte-Geneviève* de Daunou (Paris, Picard, 1892, in-8°). H. M.

~~~ Le 25 octobre, ont eu lieu les obsèques de M. Théodore **Leuridan,** ancien archiviste-bibliothécaire de la ville de Roubaix.

~~~ M. Raoul **Rosières** vient de mourir, à Meulan. Il a publié des *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France* (Paris, Laisney, 1879, in-12) ; une *Histoire de la société française au moyen-*

Digitized by Google
~~~

âge (987-1483) (id., 1880-81, 2 vol. in-8°); *La Révolution dans une petite ville* (id., 1887, in-18); *L'architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée?* (Paris, Leroux, 1892, in-8°); *L'évolution de l'architecture en France* (id., 1894, in-18).

~~ **Société des antiquaires de France.** — *Séance du 7 novembre.* — M. Blanchet entretient la Société de diverses pierres gravées antiques considérées comme préservatifs contre les maladies. — M. Omont présente un fac-simile du manuscrit de Phèdre, de Saint-Remi de Reims, exécuté au XVIII[e] siècle et récemment acquis par la Bibliothèque Nationale. Le manuscrit original a été brûlé en 1774.

Séance du 14 novembre. — M. Germain Bapst fait une communication sur deux bustes de Pigalle, représentant l'un le maréchal de Saxe, l'autre le maréchal de Lovendal, et qui se font pendants. Il en signale les maquettes originales et les bustes terminés et fait ressortir les différences de l'exécution. — M. Mowat communique les inscriptions de deux tablettes commémoratives de la fondation et de la réparation d'édifices publics par les préfets de Rome Albinus, Basilius et Annius Symmachus, dont il a trouvé le dessin dans le recueil manuscrit de Rascas de Bagarris. M. Mowat signale ensuite les restes d'une inscription gravée au bas de la statue du Mercure gaulois de Lezoux, exposée dans une galerie du Petit Palais.

~~ **Édition princeps de Rabelais (1549).** — M. Rosenthal, le libraire bien connu de Munich, écrit au *Times* qu'il vient d'acquérir un exemplaire de la première édition, jusqu'ici inconnue, du V[e] livre de Rabelais. M. Delisle a fait savoir à M. Rosenthal qu'elle n'avait jamais été signalée. Cette édition, qui porte la date de 1549, a été très problablement imprimée à Lyon. Ce qui fait l'intérêt de cette découverte, c'est que le texte de cette édition diffère notablement de celui de l'édition de 1564, la plus ancienne que l'on connût jusqu'ici.

On sait que l'attribution à Rabelais du V[e] livre de *Pantagruel* avait soulevé de grandes objections. Plusieurs passages de ce livre n'étaient que la reproduction de passages des livres précédents; d'autres faisaient allusion à des événements certainement postérieurs à la mort de Rabelais. La découverte de M. Rosenthal établit que l'édition de 1564 n'était qu'un remaniement de l'œuvre originale de Rabelais, dû peut-être à l' « écolier de Valence », auquel Du Verdier attribuait la rédaction du V[e] livre. Elle poursuit donc la solution d'un très intéressant problème d'histoire littéraire.

~~ Le problème des **piles gallo-romaines** est tellement à l'ordre du jour que nous croyons rendre service à ceux qu'intéresse cette question si controversée en leur signalant, comme nous l'avons déjà fait, les articles qui paraissent sur ce sujet. Le dernier fascicule (3[e] trimestre 1900) du *Bulletin trimestriel de la Société archéologique*

Digitized by Google

de Touraine (1) contient un article de M. l'abbé L.-A. Bossebœuf, président de cette Société, intitulé : *Les piles romaines*. L'auteur nous prévient lui-même que cette note a été communiquée à la Société archéologique de Touraine dans sa séance du 29 janvier 1896, c'est-à-dire il y a tout près de cinq ans; il est très regrettable que ce travail n'ait pas été imprimé alors : M. Lièvre, si compétent en la matière, n'aurait pas manqué d'y répondre et eût sans doute éclairci plus d'un point laissé obscur; puisqu'il est publié à présent, il est non moins regrettable que M. l'abbé Bossebœuf ne l'ait pas mis au courant des travaux qui ont paru depuis 1896 et qui ne peuvent être négligés, car ils ont jeté un jour nouveau sur plusieurs questions. Nous voulons parler de l'*Inventaire général des piles gallo-romaines de M. Ph. Lauzun*, publié en 1898 (2) dans le *Bulletin Monumental* et, dans la même revue, également en 1898 (p. 534), l'étude de M. V. Mortet sur *Les piles gallo-romaines et les textes antiques de bornage et d'arpentage*. Nous admettons assez volontiers que les mots *fanum* et *vernemet* ne doivent pas désigner *toutes* les piles qui n'étaient sans doute pas toujours des monuments sacrés. Mais nous ne pouvons accepter l'idée du nom de Mars, transformé en saint Médard dans l'appellation de *Sanctus Medardus-de-Pila*, saint-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire), etc. CH. DE B.

École du Louvre. — Voici le programme des cours pendant l'année scolaire 1900-1901 :

Archéologie nationale. — M. Salomon Reinach, professeur suppléant, passera en revue les salles du musée de Saint-Germain, en étudiant, de préférence, les acquisitions faites pendant ces dix dernières années (le vendredi, à 10 heures 1/2 du matin, à partir du 7 décembre).

Archéologie orientale et céramique antique. — M. E. Pottier, professeur suppléant, étudiera les terres cuites de Tanagra et de Myrina, les origines, le sens, la destination et le développement plastique de ces figures (le mercredi, à 5 heures, à partir du 5 décembre).

Archéologie égyptienne. — M. Pierret, professeur, continuera à étudier les grands monuments du musée du Louvre (le mardi, à 10 heures 1/2 du matin, à partir du 4 décembre).

Histoire de la peinture — M. G. Lafenestre, professeur, étudiera l'histoire de la peinture au XVI^e^ siècle (le samedi, à 10 heures 1/2 du matin, à partir du 8 décembre).

Histoire de la sculpture du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. — M. Michel, professeur, étudiera le développement de la sculpture monumentale au XIII^e^ siècle (le mercredi, à 10 h. 1/2 du matin, à partir du 12 décembre).

(1). T. XII, 2^e^ part. pp. 175 à 190.

(2) Tiré à part. 68 pp. et nombr. grav.; pp. 5 à 68 du *Bull. monumental.*

Digitized by Google

Histoire des arts appliqués à l'industrie en France. — M. Emile Molinier, professeur, étudiera l'histoire du mobilier français (le vendredi, à 4 heures moins le quart, à partir du 11 janvier 1901).

Le cours d'*architecture française du moyen-âge et de la renaissance*, par M. A. de Baudot, sera fait au musée de sculpture comparée du Trocadéro, le jeudi, à 2 heures 1/2, à partir du 6 décembre.

Le cours d'*art appliqué aux métiers*, par M. Lucien Magne, sera fait au Conservatoire des arts et métiers, le mercredi et le samedi, à 9 heures du soir.

Ouvrages nouveaux :

Chabeuf (H) : *Les lucarnes de Dijon* ; — [Dijon, Jacquot, s. d.], in-8°, 8 pp. et 2 pl.

Conférence faite le 27 mars 1900. L'auteur a reproduit deux intéressantes lucarnes que l'on voit encore à Dijon ; il a passé en revue celles qui sont encore conservées dans cette ville, et il a donné d'intéressants renseignements sur les lucarnes françaises analogues. Il serait à souhaiter que des conférences analogues fussent faites dans les principales villes de notre pays, ce serait le meilleur moyen de signaler au public et de lui faire apprécier les richesses d'art, — en trop petit nombre, hélas ! — qui ont échappé au vandalisme révolutionnaire ou aux travaux inintelligents de voirie, et, ainsi, de les préserver de la destruction.

M.

Chavanon (Jules) : *Correspondance du prince de Bergues, colonel du régiment de Berry-infanterie (1782-1785)* ; — Arras, imp. F. Guyot, 1900, in-8°, 74 pp. (Extr. des *Mém. de l'Académie d'Arras.*)

Les archives départementales du Pas-de-Calais possèdent un recueil manuscrit de lettres écrites, de 1782 à 1785, par François-Désiré-Marc Guislain de Bergues Saint-Vinoc. Né le 25 août 1747 à Arleux-en-Cambrésis, enseigne dans les gardes wallonnes dès 1760, lieutenant en second dans le régiment d'infanterie du roi en 1763, capitaine en 1766, maître de camp en second au régiment d'infanterie allemande d'Anhalt en 1776, le prince de Bergues devenait, en 1782, maître de camp et était appelé au commandement du régiment de Berry-infanterie (aujourd'hui le 49e de ligne). C'est à ce moment de sa carrière que se place la correspondance publiée par M. Chavanon ; elle fournit d'intéressants renseignements sur son auteur, d'abord, mais aussi sur l'histoire des mœurs militaires en temps de paix et de la vie de garnison sous l'ancien régime. — Émigré à la Révolution, le prince de Bergues mourut le 14 juin 1802 à Altona (Holstein).

M. C. a établi ces dates et ces faits à l'aide des archives de l'état-major au ministère de la guerre.

H. M.

Digitized by Google

Franklin (Alfred) : *La vie privée d'autrefois : les animaux*, t. II. — *La vie de Paris sous Louis XV devant les tribunaux* ; — Paris, libr. Plon, 1899, 2 vol. in-12 de XIX-305 pp. et VIII-375 pp.

M. Franklin continue la série de ses excellents petits volumes sur les mœurs et les métiers parisiens de l'ancien régime. Le tome II des *Animaux* va de Charles VIII à la Révolution; parmi les sujets qui y sont traités le plus en détail, nous signalerons la ménagerie de Versailles, la corporation des oiseliers, les feux de joie de la Saint-Jean, les procès faits aux animaux; même M. F. résume les diverses opinions émises, depuis le moyen-âge, sur l'âme des bêtes. Il y a ici, comme dans tous les volumes précédents, une abondance de renseignements intéressants, présentés avec habileté et dont M. F. a le soin de toujours donner les sources. Depuis l'éléphant jusqu'à... la puce, presque tout le règne animal a sa place dans ce volume. *Presque* tout; en effet, une partie a été laissée de côté : les chiens ne sont guère étudiés que comme objets de luxe ou compagnons de l'homme, mais non en tant que gardiens et chasseurs, et les chevaux et autres bêtes de trait ne sont pas mentionnés. Sans doute est-ce que M. F. réserve ces questions pour de prochains volumes, et, donc, nous n'avons qu'à nous réjouir d'une omission volontaire qui est une promesse.

Dans la *Vie de Paris sous Louis XV devant les tribunaux*, M. F. réédite plusieurs des factums des *Causes amusantes et connues* (1749), en les faisant précéder d'un tableau, très commode et très clair, de l'organisation judiciaire vers le milieu du XVIII^e^ siècle.

L'un et l'autre volumes sont illustrés de reproductions d'anciennes gravures. H. M.

Mayeux (Albert) : *La façade de la cathédrale de Chartres, du X^e^ au XIII^e^ siècle;* — Chartres, Garnier, 1900, in-8° de 18 pp. et 14 gr.

Cette étude, présentée lors de la session du Congrès archéologique de France tenue à Chartres en 1900 (1), avait été très remarquée et très vivement discutée, comme il convient à une œuvre de valeur : l'auteur était parvenu, cependant, à convaincre ses contradicteurs sur un grand nombre de points ; beaucoup d'excellentes petites figures éclaircissent heureusement un texte forcément un peu ardu.

CH. DE B.

Périodiques :

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1900, n° 1 : D^r^ H. Fournié, L'assistance hospitalière aux gens de guerre à Amiens, pp. 521 à 550.

Mercure héraldique. 1900, n° 1 : A nos abonnés, pp. 1-2. — Alb. Dubourg, Les armoiries de la ville d'Agen, pp. 3 à 5. —

(1). Cf. *Corresp. hist. et arch.*, 1900, p. 195.

Digitized by Google

Vte de Royer, La fausse noblesse, pp. 5 à 7. — De Lestoile, Archives de la noblesse, pp. 7 à 10. — Le Griffon, Tablettes héraldiques, pp. 10 à 12. — Autographes, pp. 12-13. — Bibliographie, pp. 13 à 16.

No 2 : L. Esquieu, Les armoiries de Cahors, pp. 17 à 22 et 2 pl. — Vte de Royer, La fausse noblesse, pp. 22 à 24. — Alb. Dubourg, Nobiliaire du Quercy, pp. 25 à 28, et 2 grav. — X., Autographes, pp. 29-30. — Le Griffon, Tablettes héraldiques, pp. 30-31.

No 3 : L. Esquieu, Les Armoiries de Cahors (Complément), pp. 33 à 35. — Vte de Royer, La fausse noblesse, pp. 36 à 38. — Alb. Dubourg, Nobiliaire du Quercy, pp. 39 à 46. — Le Griffon, Tablettes héraldiques, pp. 47 à 48.

~ **Revue historique ardennaise**, 1900, livr. de janvier à avril : L'inventaire du mobilier du comte de Montmorency à Givet en 1763, par Méhul père, pp. 5 à 12. — La suppression des visites du nouvel an, à Sedan, en 1773, pp. 13 et 14. — Un cas de bigamie à Mézières, en 1619, pp. 15 à 17. — Le droit de lopin à Ecly, en l'an X, pp. 17 à 19. — Noces d'or et de diamant (1774-1783), pp. 19 à 21. — Une rixe entre des bohémiens et des habitants de Grandpré, en 1660, pp. 21 à 23. — Une association de violonistes à Charleville, en 1651, pp. 23 à 26. — Notes extraites des anciens registres paroissiaux de Saint-Laurent, de Damouzy et de Jandun (accidents divers, découverte d'un reliquaire, fonte d'une cloche, tremblements de terre, aurore boréale, orages, bénédiction de tableaux, etc.), pp. 26 à 38. — Variétés révolutionnaires : cahiers de doléances d'Attigny, de Vendresse, de Vrigne-aux-Bois et Tendrecourt, pp. 39 à 51. — Bibliographie ardennaise, p. 52. — A. Frézet, Inscriptions mouzonnaises, pp. 53 à 149. — Bibliographie ardennaise, pp. 150 à 153. — Chronique : Aristide Croisy, p. 154. — H. Jadart, Les portraits ardennais du château de Rosny, pp. 154 à 156. — H. Jadart, Trouvailles archéologiques à Juzaucourt, p. 156.

~~~ **Revue historique et archéologique du Maine**, t. XLVIII, 1900, 2e livr. : F. Liger, Grannona, station de la table Théodosienne et place forte du *Tractus Armoricani*, pp. 97 à 110. — Mis de Beauchêne, Les Anglais au Bas-Maine pendant les guerres de religion (*fin*), pp. 111 à 132 — L'abbé E. Vavasseur, Un moine du Maine au vie siècle; St Almire, abbé de Gréez-sur-Roc, pp. 133 à 148. — R. Triger, Le Maine à l'Exposition universelle : Art rétrospectif, beaux-arts, enseignement, pp. 149 à 172. — L'abbé L. Froger, La paroisse de Tresson (*fin*), pp. 173 à 192 et 1 pl. — Inauguration du buste de M. de la Sicotière à Alençon, 21 août 1900, pp. 193 à 196, et 1 pl.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 13372

Digitized by Google
~~~

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google